This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD
LIBRARIES

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE QUATRE-VINGT-TROIS

ÉTUDE

SUR LES

GESTA MARTYRUM

ROMAINS

PAR

Albert DUFOURCQ

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ET DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME. — MEMBRE DE L'INSTITUT THIERS
AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Ouvrage contenant six gravures hors texte en phototypie

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome,
du Collège de France, de l'École Normale supérieure
et de la Société des Études historiques
4, RUE LE GOFF, 4

1900

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

VOLUME D'INTRODUCTION : Mémoire sur une Mission au Mont Athos. Suivi d'un mémoire sur un ambon conservé à Salonique, la représentation des Mages en Orient et en Occident durant les premiers siècles, par MM. l'abbé Duchesne, de l'Institut, directeur de l'Ecole française de Rome, et Ch. Bayet, ancien membre des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, recteur de l'Académie de Lille. 1877. 1 v. in-8° raisin, avec 5 pl. en photographie 8 fr.

FASCICULE I. 1. Etude sur le Liber Pontificalis, par M. l'abbé Duchesne. 2. Recherches sur les manuscrits archéologiques de Jacques Grimaldi, par M. E. Muntz. 3. Etude sur le mystère de sainte Agnès, par M. Clédat. 10 fr.

II. Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché, par M. Maxime Collignon..... 5 fr. 50

III. Catalogues des vases peints du Musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. Maxime Collignon (avec sept planches gravées)..... 10 fr.

IV. Les arts a la cour des papes pendant le XVe et le XVIe siècle, par M. E. Muntz, membre de l'Institut. 1re partie. (*Ouv. couronné par l'Institut*). » »

N. B.— Ce fascicule ne se vend qu'avec le IXe et le XXVIIIe, contenant les 2e et 3e parties du travail de l'auteur. Le prix net des 3 vol. déjà publiés est de 45 francs pris ensemble.

V. Inscriptions inédites du pays des Marses, recueillies par M. E. Fernique, ancien membre de l'Ecole française de Rome..... 1 fr. 50

VI. Notice sur divers manuscrits de la bibliothèque Vaticane. Richard le Poitevin, par M. Elie Berger. 1 vol. (avec une planche en héliogravure). 5 fr.

VII. Du rôle historique de Bertrand de Born, par M. Léon Clédat..... 4 fr.

VIII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. I. **CORFOU**, par M. Othon Riemann (av. deux pl. hors texte, et trois bois intercalés dans le texte). 3 fr.

IX. Les arts a la cour des papes pendant le XVe et le XVIe siècle, par M. Eugène Muntz. Deuxième partie. 1 vol. avec deux planches en héliogravure. 12 fr.

N. B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le XXVIIIe, contenant la 3e partie du travail de l'auteur (Voir également ci-dessus fascicule IV ou 1re partie de cet ouvrage).

X. Recherches pour servir a l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des iconoclastes, par M. Ch. Bayet..... 4 fr. 50

XI. Etude sur la langue et la grammaire de Tite-Live, par M. O. Riemann. 9 fr.

XII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. II. **CEPHALONIE**, par M. Othon Riemann (*avec une carte*). Voir fasc. VIII et XVIII..... 3 fr.

XIII. De Codicibus mss. græcis Pii II, in Bibliotheca Alexandrino-Vaticana schedas excussit L. Duchesne, gallicæ in Urbe scholæ olim socius..... 1 fr. 50

XIV. Notice sur les manuscrits des poésies de saint Paulin de Nole, suivie d'observations sur le texte, par M. E. Chatelain..... 4 fr.

XV. Inscriptions doliaires latines. Marques de briques relatives à une partie de la *gens Domitia*, recueillies et classées par M. Ch. Descemet (*av. fig.*) 12 fr. 50

XVI. Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. J. Martha (avec 8 belles planches en héliogravure hors texte, et un bois intercalé dans le texte)..... 12 fr.

XVII. Etude sur Préneste, ville du Latium, par M. Emmanuel Fernique, avec une grande carte et trois planches en héliogravure..... 7 fr.

XVIII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. III. **ZANTE**. IV. **CERIGO**. V. **APPENDICE**, par M. Othon Riemann (av. 2 cartes hors texte). 3 fr. 50

XIX. Chartes de terre sainte provenant de l'Abbaye de N.-D. de Josaphat, par H.-François Delaborde, avec deux planches en héliogravure..... 5 fr.

XX. La Trière athénienne. Etude d'archéologie navale, par M. A. Cartault (avec 99 bois intercalés dans le texte et 5 planches hors texte)..... 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

XXI. Etudes d'épigraphie juridique. De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien. I. *L'exeminator per Italiam*. II. *Le Magister sacrarum cognitionum*, par M. Edouard Cuq..... 5 fr.

XXII. Etude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton, par H.-François Delaborde..... 2 fr.

XXIII. L'Asclépieion d'Athènes d'après de récentes découvertes, par M. P. Girard (*avec une grande carte et 3 planches en héliogravure*)..... 5 fr. 50

XXIV. Le Manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI de la Vaticane. Description et histoire. Recension du panégyrique, par M. Albert Martin..... 1 fr. 50

XXV. Nouvelles recherches sur l'Entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne, par M. Antoine Thomas..... 2 fr.

XXVI. Les sacerdoces athéniens, par M. Jules Martha..... 5 fr.

XXVII. Les Scolies du manuscrit d'Aristophane a Ravenne. Etude et collation, par M. Albert Martin..... 10 fr.

XXVIII. Première section. Les arts a la cour des papes pendant le XVe et le XVIe siècle, par M. Eugène Muntz, membre de l'Institut. Troisième partie. Première section (avec deux planches). Voir fasc. IV et IX..... 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut.

XXIX. Les origines du Sénat romain. Recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien, par M. G. Bloch..... 9 fr.

A suivre.

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE QUATRE-VINGT-TROISIÈME

ÉTUDE SUR LES GESTA MARTYRUM ROMAINS

Par Albert Dufourcq

Stanford University Libraries

ÉTUDE

SUR LES

GESTA MARTYRUM

ROMAINS

DU MÊME AUTEUR :

Synchronismes de l'histoire de la littérature française, en collaboration avec MM. Cirot et Thiry. (Paris, Bloud et Barral, 1894, in-8).

Mémoires du Général baron Desvernois. L'expédition d'Égypte. Le royaume de Naples, 1789-1815, avec une introduction, une carte et des notes. (Paris, Plon, 1898, in-8).

Murat et la question de l'unité italienne en 1815, dans les Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'Ecole Française de Rome. (T. XVIII, 1898).

Le Régime Jacobin en Italie. Etude sur la République Romaine de 1798-1799, avec deux cartes. (Paris, Perrin, 1900, in-8).

Le Congrès de Zürich (août 1897), dans la *Revue d'Économie politique* (juillet 1898).

La Christianisation des Foules. (Revue d'Histoire et de littérature religieuses, t. IV, 1899).

De Manichaeismo apud Latinos quinto sextoque saeculo atque de latinis apocryphis libris. (Paris, Fontemoing, 1900, in-8).

EN PRÉPARATION :

Étude sur la formation du passionnaire occidental.

Les « Gesta Martyrum » romains, texte et commentaire.

ÉTUDE

SUR LES

GESTA MARTYRUM

ROMAINS

PAR

Albert DUFOURCQ

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ET DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME. MEMBRE DE L'INSTITUT THIERS
AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

« Singulari cautela in sca Romana ecclesia non leguntur (gesta martyrum)... Nos tamen cum praedicta ecclesia omnes martyres..... omni uenerationе ueneramur. »

(Décret damasien.)

Ouvrage contenant six gravures hors texte en phototypie

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome,
du Collège de France, de l'École Normale Supérieure
et de la Société des Études historiques
4, RUE LE GOFF, 4

1900

272.1
D 861

ANTONII BOSII

SEBASTIANI TILLEMONTII

IOHANNIS BAPTISTAE ROSSII

MANIBUS

ATQUE

HAGIOGRAPHIS BOLLANDIANIS

H. C.

PRÉFACE

PRÉFACE

Pour comprendre un fait, —, et, par là, j'entends un texte aussi bien que quoi que ce soit, — il est nécessaire d'en déterminer les caractères, les causes, les conséquences. Ce triple travail peut définir et doit satisfaire les exigences de la pensée scientifique, quelque prix, du reste, qu'on y attache

Je me propose ici d'entreprendre cette triple enquête au sujet des « *Gesta Martyrum* » *romains*, ensemble de textes qui expriment les traditions relatives aux Martyrs de Rome des quatre premiers siècles de notre ère.

Déterminer les caractères des Gestes, c'est analyser la physionomie qu'ils présentent au point de vue philologique et au point de vue moral: étude qui suppose le recensement des légendes qui nous sont parvenues et la critique des textes dont il faut nous contenter; étude qui laisse entrevoir la nature de ces légendes et l'origine de ces textes.

Déterminer les causes des Gestes, c'est expliquer le

fait après en avoir constaté l'existence; c'est découvrir par l'analyse critique des traditions les faits particuliers d'où elles sont sorties.

Déterminer les conséquences des Gestes, c'est étudier leur histoire à travers les âges, depuis leur lente formation autour des faits primitifs qu'a isolés l'analyse, jusqu'à l'épanouissement de leur influence sur les idées, sur le culte, sur la littérature et sur les arts.

— Mais, avant d'entamer ce triple travail, peut-être convient-il d'indiquer l'état actuel et les origines lointaines du problème; comment, jusqu'à ce jour, on a prétendu le résoudre, et comment, peut-être, il convient de le poser.

M. l'abbé Duchesne, mon ancien directeur, qui m'a engagé dans ces recherches, ne s'est jamais désintéressé de mes efforts. Qu'il me permette de le remercier ici des conseils et des indications de toute sorte qu'il a bien voulu me donner: ceux-là seuls qui connaissent sa science et sa bonté peuvent comprendre tout ce que je lui dois[1].

[1] Voici l'explication de quelques abréviations usitées au cours de ce volume: R. S. = de Rossi: *Roma Sotterranea cristiana* (Roma, 1864-1877); *Bull.*, suivi d'un millésime et d'un chiffre = *Bulletino di archeologia cristiana* (Roma, 1863-1894); L. P. = Duchesne: Le *Liber Pontificalis* (Paris, 1886-1892); P. L. = la patrologie latine de Migne; P. G. = la patrologie grecque du même éditeur; M. G. = la collection des *Monumenta Germaniae*: F. H. ou Rossi-Duchesne = *Martyrologium hieronymianum*, ad fidem codicum .. édité par de Rossi et M. l'abbé Duchesne (Bruxellis, 1894); un quantième de mois suivi d'un nombre renvoie au volume des *Acta Sanctorum* publiés par les Bollandistes, où sont étudiés les saints de ce jour: le nombre indique la page du volume.

PREMIÈRE PARTIE

LES GESTES DES MARTYRS ROMAINS

PREMIÈRE PARTIE

LES GESTES DES MARTYRS ROMAINS

CHAPITRE PREMIER

QUEL EST L'ÉTAT DU PROBLÈME?

Il est singulier que personne, jusqu'ici, n'ait étudié les gestes romains dans leur ensemble[1]. C'est accidentellement, et comme de biais, que les savants les ont rencontrés au cours de leurs recherches; conduits par les nécessités d'une autre enquête, ils s'y sont, pour ainsi dire, heurtés, sans le vouloir. C'est que l'extrême dispersion des textes et le crédit qu'on leur accordait éloignaient également les esprits de l'idée de les comparer entre eux; on les rapprochait couramment, au contraire, des autres écrits relatifs à la persécution et à l'époque auxquelles ils prétendaient se rapporter. C'est aussi

[1] Voir ce que dit de Rossi, *R. S.*, III, XXII : « Un trattato generale intorno alla letteratura dei *passionarii*, e intorno alle varie antiche raccolte degli atti dei martiri e dei santi, alle loro famiglie ed età, intorno ai parafrasisti e redattori rettorici di quegli atti, è una delle maggiori lacune nella critica agiografica: e la addito all'attenzione ed alle ricerche degli studiosi... Il campo però ne è assai vasto ed inesplorato, e spero che più d'uno vorrà cercarne la materia e dare il suo contributo. »

Depuis que ces pages étaient écrites, il a paru un véritable petit traité sur les gestes des martyrs romains; un bollandiste, le R. P. Delehaye, au cours de son étude sur la légende du Colisée, a résumé en quelques pages ce qu'il pense de toute cette littérature : son jugement ne diffère guère du nôtre. *Analecta Bollandiana*, XVI (1897), 236-244.

qu'ils donnaient l'impression discordante de textes non classés et d'un caractère mal défini, et que l'idée d'un examen des sources, qui seule pouvait rendre compte de cette impression, ne semble pas, jadis, avoir été jamais très distinctement conçue.

Nous n'aurons donc à enregistrer aucune théorie expressément formulée relative aux gestes romains ; il nous faudra construire celles qui guidaient les historiens, nous appuyant, pour mener à bien cette œuvre délicate, et sur les principes qu'ils ont avoués et sur la méthode qu'ils ont suivie. Ce n'est que peu à peu, sous la pression des faits, qu'ils ont posé le problème, précisé leurs incertitudes, éclairci leurs doutes. Reçus au moyen âge comme textes authentiques, les gestes romains sont critiqués maintenant comme textes apocryphes. On a d'abord constaté le *fait de leur inauthenticité;* — on en a ensuite cherché la cause dans l'*hypothèse de l'interpolation ;* — on en a enfin trouvé la raison dans la *théorie de l'apocryphicité.*

C'est ainsi que l'on peut tracer, semble-t-il, le dessin général de l'évolution de la critique à l'égard de nos légendes ; ce sont les trois stades qu'elle a successivement franchis.

I

Il est difficile de comprendre, plus encore d'analyser, quel était, au moyen âge, l'état du problème que nous étudions. La vérité n'était pas alors envisagée de la même manière qu'elle est conçue aujourd'hui [1] ; si l'on avait déjà, en quelque manière, la notion d'une certaine espèce de critique, on ne suivait pas, dans l'appréciation des témoignages, les mêmes règles que nous suivons aujourd'hui ; les notions d'authentique, d'historique, d'apocryphe, n'avaient pas cours. Cependant, et quelle que puisse être la valeur de ces différences, il n'est pas vain de se demander quel était, au XIIe ou au XIIIe siècle, l'état de la question qui nous occupe : l'objet, sinon les procédés de la critique, sont communs aux deux époques; au moyen âge

[1] Petrus Parthenopeus : « Magis rem quam verba secutus » (*Spicil. Rom.*, IV, 283).

comme aujourd'hui, on se demande quel degré de créance il faut accorder à ces légendes; et, comme on leur accordait alors la plus complète confiance, il est permis de dire, pour cette raison et dans cette mesure, en traduisant en langage moderne une idée moyenâgeuse, que les gestes romains, aussi bien et au même titre que les autres, étaient considérés comme authentiques. Lorsqu'il écrivait sa *Légende dorée*, au temps de saint Louis, Jacques de Voragine croyait à la *vérité* de ce qu'il racontait, et lorsque, près de cent ans plus tard, Pierre de Noel rédigeait dans son évêché d'Equilium le *Catalogus Sanctorum*, il n'était pas moins convaincu de la *vérité* des récits qu'il mettait en œuvre.

Cette absolue confiance dans les textes est fortement ébranlée[1] par les révolutions intellectuelles du XVIe siècle et

[1] Parmi les partisans convaincus de l'authenticité des textes, citons entre autres M. Giovan Andrea Gilio da Fabriano, qui écrivit *le Persecutioni della Chiesa descritte in cinque libri... ne'primi quattro, cominciando dal nascimento di nostro Signor Giesu Christo et venendo sino a Costantino V Imperatore; si vede con bell'ordine d'historia, quanto sangue sia stato sparso ne crudelissimi tormenti da' Santi Martini per amor del Signore et quanto la Santa Chiesa Catholica sia stata sempre perseguitata; et quanto ella ogni hora ne sia riuscita piu trionfante et gloriosa...* (in Vinegia appresso Gabriel Giolito de' Ferrari, 1573, in-12, 457 pages). Il résume simplement les actes des martyrs, ceux de saint Pierre (p. 11), comme ceux de Processus (p. 36), ou d'Alexandre (p. 54) et de Séraphie (p. 54). — Cf. aussi : Aloysi Contarini, auteur de l'*Antiquità, Sito, Chiese, Corpi Santi, reliquie et statue di Roma...*, in dialogo (Napoli, in-8°, 1569); Marcus Attilius Serranus : *De Septem Urbis Ecclesiis earumque reliquiis, stationibus et indulgentiis* (Romae, 1575); Antonio Gallonio, soit qu'il raconte l'*Historia delle Sante Vergini Romane con varie annotationi e con alcune vite brevi de' santi parenti loro e de'gloriosi martiri Papia e Mauro soldati romani...* (in Roma, Donangeli, 1591, in-12). soit qu'il décrive les instruments de torture dans son *Trattato degli istrumenti di martirio e delle varie maniere di martoriare usate da' gentili contro Christiani descritte e intagliate in rame...* (in Roma, Donangeli, 1591, in 12); Pauli Æmilii Sanctorii Casertani, *XII Virgines et Martyres* (Romae, Facciotti, 1597), parmi lesquelles se trouvent rangées Flavie Domitille, Cécile, Agathe, Eugénie et Agnès; *I Tesori nascosti nella alma città di Roma, raccolti e posti in luce per opera* d'Ottavio Panciroli teologo da Reggio (Roma, Zannetti, 1600) [Voici, d'après Panciroli, les dates de fondation des églises anté-constantiniennes : Sainte-Pudentienne, 44; Sainte-Maria in via lata, 60; Sainte-Prisca, 68; Saint-Pierre in Vaticano et Saint-Matthieu in Merulana, 81; Saint-Clément, 91; Sainte-Praxède, 160; Sainte-Marie in Trastevere et Saint-Calliste, 224; Sainte-Cécile, 232; Sainte-Marie in Schola Graeca, 261; Saint-Pancrace, 272; Sainte-Suzanne, 290; Saint-Marcel, 304]; *Memorie Sacre delle Sette Chiese di Roma e di altri luoghi che si trovano per le strade di esse...*, raccolte di Giovanni Severano... (Roma, Mascardi, 1630.)

De ces textes, qu'il nous soit permis de rapprocher cet autre, auquel nous empruntons un passage significatif : *Vite de' santi e beati di Foligno e di quelli, i corpi de' quali si riposano in essa città e sua diocesi*, descritte dal Sign.

les progrès croissants de l'archéologie. L'esprit d'examen et la connaissance de la vie antique tendent à la miner; la tradition séculaire, les intérêts religieux qui semblent attachés à son maintien tendent à la raffermir. Ce sont deux forces contraires dont on saisit la lutte curieuse chez tous les érudits de la Renaissance ; chez les érudits catholiques surtout, chez qui la culture savante est très forte, le souci des intérêts religieux très pressant. Voyez Baronius, le type le plus illustre et le plus parfait de ces savants catholiques du XVIe siècle : rien de plus instructif que son attitude à l'égard de nos textes. En théorie, il les condamne ; dans son travail quotidien, le plus souvent, il y puise. Il n'est pas de passion, peut-on dire, à laquelle il n'emprunte quelque détail de son histoire, et Bosio n'agit pas autrement. C'est aux gestes que Bosio[1] emprunte la plupart des détails qu'il donne sur les supplices infligés aux martyrs, comme c'est aux gestes que l'auteur des *Annales* emprunte certains traits de l'histoire de saint Pierre à Rome[2] et nombre de détails sur les premiers temps de l'Eglise. Mais, si la force de la tradition est encore assez puissante, si l'impatience de l'inconnu est encore assez vive en lui pour le pousser à reconstruire l'histoire en puisant à des sources aussi suspectes que vénérées, l'esprit critique est déjà en lui assez éveillé pour lui faire sentir que ces légendes sont de peu de valeur[3] ; s'il

Lodovico Iacobilli dell' istessa città, e dedicate all' Illustrissimo e Reverendissimo Sig. Cardinal Caetano. In Foligno, Agostino Alterii, 1628..., p. 8. « Non ho citato nelle margini del libro overo di punto in punto allegato gli Autori e luoghi dove ho cavato le cose... benche siano autentiche e degne di fede... Nel rimanente me riporto alla pietà e cortesia di ciascuno, certificando tutti che non ho havuta altra intenzione che dire la pura verità, con chiarezza e brevemente ad effetto che, senza errore e tedio, si possa da quelli che me leggeranno render laudi e gloria a Dio e alli medesimi Santi e Beati e cavar frutto per l'Anima loro. » — Noël Alexandre (*Historia Ecclesiastica*, Paris, 1699) croyait à l'authenticité des Actes de saint André (*Diacres d'Achaïe*, II, 46) et des traditions provençales. C'est la thèse de l'authenticité que ressuscite en somme, d'une façon quelque peu inattendue, le Dr Karl Künstle, dans une étude d'ailleurs très intéressante et souvent exacte (*Hagiographische Studien über die Passio Felicitatis cum VII Filiis*, Paderborn, Schöningh, 1894). Les gestes romains (reproduits dans le *Codex Augiensis*, 32) ont été rédigés hors de Rome; ils ont eté traduits du grec dans la seconde moitié du IVe siècle; ils relèvent de la grande collection d'Eusèbe.

[1] Bosio, *R. S.*, I, III, p. 3 C; — VII, p. 7; — XX, p. 21 B.

[2] Baronius, 44, § 61; — 57, § 101; — 59, § 18, t. I, p. 308-451-561; — 166, § 2, t. II, p. 232.

[3] Il rejette les *Acta Pilati*, *Acta Theclae*, *Acta Apostolorum*. Quant au *Pseudo-Linus*, il y voit des actes authentiques interpolés par les Manichéens. Cf. 69, § 6, t. I, p. 632.

accepte la théorie que le *Liber pontificalis* cherche à accréditer au sujet des *Notarii* de l'Eglise romaine, il se garde de reconnaître leur œuvre dans les textes qu'il a sous la main[1] ; il sait qu'ils ont péri au moment de la persécution dioclétienne, et il déclare que, parmi ceux qui ont échappé aux recherches, beaucoup ont été viciés par les efforts des hérétiques et l'astuce de Satan. Il n'y a pas lieu de s'en montrer surpris, dit-il : « Ne voit-on pas éclater, dans les actes sincères, la certitude de la foi chrétienne et la gloire du Christ[2] ? » Aussi approuve-t-il la condamnation prononcée par Gélase ; aussi n'a-t-il d'autre dessein que de faire contempler dans les actes authentiques qu'il connaît l'image des gestes des autres martyrs qui ont disparu[3].

Ce sera l'œuvre de Tillemont de pratiquer la méthode dont Baronius a donné la formule et senti le besoin. Baronius était infidèle à ses principes en puisant aux gestes romains ; c'est en s'y conformant que notre grand savant du XVIIe siècle les rejettera comme inauthentiques. Il rappelle ces principes ; il les précise ; il en montre la véritable nature dans une page fameuse qu'il convient de reproduire ici : « Que si l'on demande « quelles sont les règles par lesquelles on a prétendu discerner « les pièces véritables des fausses, quand on n'en sçait point les « auteurs ; ceux qui auront lu l'histoire du martyre de saint

[1] Baronius, 238, § 1, 3, t. II, p. 531-533 : « Hic (Anteros) gesta martyrum diligenter a Notariis exquisivit et in Ecclesia recondidit... Caeterum res gestas martyrum tanto studio perquisitas maxima ex parte Diocletiani edicto flammis editas deploravimus, cum de Martyrologio tractationem elucubravimus. »

On retrouve la même attitude, un peu incohérente, qu'observait Baronius dans la très curieuse *Dissertatio inauguralis de natalibus martyrum, quam ex decreto amplissimae Facultatis theologicae praeside Domino Johanne Musaeo S. S. Theol. Doctore et Prof. Publ. Primario Facultatis suae seniore pro Licentia summos in theologia honores ac privilegia rite capessendi D. Februarii anno* 1678 *publico examini proponit M. Caspar Sagittarius Hist. prof. publ. ord.* (Jenae, Typis Bauhoferianis). L'auteur doute que les sept notaires et les sept régions ecclésiastiques aient été institués par saint Clément : « Non immerito dubitaverim an nascente religione christiana Clemens in has curas devenerit » (I, 12) ; il se refuse à croire que nos textes soient ceux que les notaires ont écrits : « Quis credat haec a Molano designata Martyrum Acta probae esse monetae et ab ipsis Notariis Romanae Ecclesiae profecta ; certe plurimae ex illis commentitia esse et conficta non reformidamus asserere » (I, 16). Pourtant c'est sur les gestes de Boniface qu'il s'appuie pour montrer que les fidèles rachetaient les corps des martyrs (III, 15), et sur ceux d'Abdon et Sennen pour établir ce qu'il dit de l'ensevelissement *intra domos* (III, 19), etc.

[2] Baronius, 290, § 34, t. III, p. 262. — Cf. Arnobe, I, 56 (*Corpus de Vienne*, p. 37-38).

[3] *Id.*, 262, § 35 : « Nam ex sententia Joannis Chrysostomi... » T. III, p. 120.

« Polycarpe, celle des martyrs de Lion dans Eusèbe, et les « autres qui passent pour incontestables, verront bien qu'en les « lisant on se forme un goût pour discerner ce qui a cet air « d'antiquité et de vérité, d'avec ce qui sent la fable ou la « tradition populaire. La connaissance de l'histoire, du style et « de la discipline, fait juger encore de ce qui peut avoir esté « écrit dans un temps, et de ce qui n'en peut être que fort « éloigné [1]; » de sorte que Tillemont, peut-on dire, suit une double méthode pour juger de la valeur d'un texte. Il compare l'*impression d'ensemble* que ce texte lui donne avec celle qu'il éprouve à la lecture des documents authentiques, tels la Lettre des Lyonnais ou celle des Smyrniotes; il fait *en outre* (encore) la *critique détaillée* du texte au point de vue de l'exactitude historique des faits, — et, semble-t-il, c'est la base de sa *critique destructive*, comme dirait Bacon, — et au point de vue de l'époque indiquée par le style et la discipline : — et ce devait être, sans doute, le fondement de sa *critique constructive*. Il n'eut pas le temps d'achever son œuvre. Dans les seize volumes des *Mémoires sur l'Histoire Ecclésiastique*, on ne voit nulle part à quelle époque et dans quels milieux il *situe* la rédaction de nos textes; on y démêle seulement que chaque appréciation particulière dérive d'un rigoureux jugement porté sur l'ensemble de cette littérature. Il est permis de le pressentir lorsqu'on lit dans son avertissement: « La mort des saints est d'ordinaire ce qu'il y a de plus certain et de plus considérable dans leur histoire, au lieu que leurs commencements sont presque toujours assez inconnus [2]. » Mais c'est en étudiant dans le détail les notes si précises qui terminent chaque volume qu'on se rend compte distinctement de l'opinion qu'il s'est formée de toute cette littérature. Chacune d'elles ne pourrait-elle pas porter comme épigraphe, ces mots qui ferment l'examen des actes de Césaire : « Je pense que le plus seur est de le laisser au nombre de ceux dont nous connoissons la sainteté et dont nous ignorons tout le reste [3] » ?

Ce jugement résume assez bien, semble-t-il, l'effort tenté et l'œuvre accomplie par Tillemont; celle-ci est d'autant plus importante que l'école historique du XVIIe siècle l'adopte

[1] Tillemont, H. E., I, Avertissement, p. XIV-XV.
[2] *Id.*, I, Avertissement, p. VI.
[3] *Id.*, II, note IV, p. 573.

presque aussitôt. Interrogez Jean de Launoi et Ruinart ; par sa rigueur impitoyable, le premier s'est attiré le significatif surnom de dénicheur de saints, — et rien n'autorise à croire qu'il exceptât les légendes romaines du jugement qu'il portait sur toutes les productions de ce genre, — tandis que le second, lorsqu'il entreprit de former la collection des actes sincères, n'y put faire entrer que trois textes concernant des martyrs de Rome : ceux qui racontent la passion de sainte Félicité, celle de sainte Symphorose, celle de saint Genes [1]. Après les savants catholiques, interrogez les savants non catholiques. Dodwell [2] prise si peu tous ces textes qu'il en attaque non seulement les détails accessoires, mais encore les données essentielles.

Après une lente évolution, la critique a donc reconnu le fait de l'inauthenticité : Jacques de Voragine et Tillemont en marquent les deux points extrêmes, et Baronius, le point moyen [3].

II

Si les textes ne sont pas authentiques, quelle en est donc l'origine ? S'ils n'ont pas été écrits par des contemporains, à l'époque où se passaient les faits qu'ils rapportent, quand donc et par qui ont-ils été rédigés ? L'inauthenticité une fois constatée, voilà le problème qui se posait, inéluctable, aux savants des XVIIIe et XIXe siècles [4].

Une première théorie se présentait à eux, que l'on surprend, indécise, à travers l'œuvre séculaire des Bollandistes, que l'on trouve très précise dans les écrits de Le Blant, que l'on constate enfin, parfaitement consciente d'elle-même et claire-

[1] Je ne tiens pas compte de Laurent, Hippolyte et Agnès, pour lesquels Ruinart reproduit les hymnes de Prudence. Dans la seconde édition, il introduisit les actes de Boniface.

[2] *Dissertationes Cyprianicae*, XI.

[3] Quelques retardataires survivent encore. Pour Galesinius, les *Gesta Priscae* étaient écrits par les *notarii* (A. SS., 18 janvier, p. 547) ; il ne semble pas que Mgr Lugari soit beaucoup plus avancé que Galesinius (*Nuovo Bullettino...*, 1896, p. 148) : *S. Sebastiano*, Roma, 1889, p. 69 (*Analecta Boll.*, X, 368).

[4] Tillemont n'eut pas le temps de l'aborder. On se rappelle qu'il signale souvent des questions qu'il n'a pas le loisir d'examiner lui-même ; il les indique à ses amis. Cf. *infra*, III, p. 11.

ment exposée dans les ouvrages de de Rossi, où l'empruntent à l'envi le gros des savants qui travaillent à l'heure actuelle : les gestes romains seraient des textes authentiques, interpolés et embellis. Ouvrez les volumineux in-folio des *Acta Sanctorum :* que ce soit les tomes du mois de novembre que vous consultiez ou ceux du mois de janvier, que ce soit les successeurs de Baronius ou les contemporains de l'école de Tübingen que vous interrogiez tour à tour, vous surprendrez bientôt, chez tous ces savants, d'époque, d'âge, d'esprit si divers, une même et commune tendance : montrer que les actes reproduisent une première rédaction authentique, qu'ils sont sincères quant au fond et qu'il est aisé de rendre compte des erreurs qu'ils renferment par une série de déformations successives[1].

[1] Cf. *passim* les *Commentarii praevii*. — Cf. surtout la dissertation de Bolland : An Acta SS. Apocrypha ? *Praefatio Gener.*, III, 5. (Janvier, I, p. XXXIX.) Apocryphe ne désigne pas un texte fictif, mais un texte dont l'auteur est inconnu, qui n'est pas canonique, qui n'est pas lu à l'église. « Nihil tamen inesse, ut in illis Patrum Scriptis ita et in his vitis praesertim per anonymos exaratis, quod corrigi debeat, non sum ita demens ut existimem. » Voilà le premier germe de la théorie bollandiste, admise au XVIIIe par Aringhi et Boldetti. C'est cette même théorie qu'adoptait aussi, semble-t-il, B. Chemnicius : il reconnaît que tout n'est pas également défendable, dans les actes des martyrs ; mais il écrit d'autre part : « Ecclesiam certos notarios adiunxisse martyribus ut acta eorum fideliter annotarent ad laudem Dei et instructionem fidelium (*Exam. Concilii Tridentini*, p. III ; apud Sagittarium, I, 8). Il en est de même de Decio Memmolo : « Ho seguito tutti (manoscritti) in quello in che communemente concordano, tralasciando alcuni colloquii alquanto vari, per esser dettati, come io credo più dalla pia considerazione degli scrittori che da certa scienza. » (*Della Vita, Chiesa et Reliquie de Santi Quattro Coronati*, in Roma Grignani, 1628, in-18, p. 15) ; et sans doute il en est de même aussi de Martinelli, dans son fameux ouvrage : « *Roma ex ethnica sacra* sanctorum Petri et Pauli apostolica praedicatione profuso sanguine a Floravante Martinello Romano publicae venerationi exposita » (typis Rom mis Ignatii de Lazaris, 1659). Cf. p. 37, 451, *passim*. — Ruinart admet explicitement la théorie de l'interpolation : aux actes authentiques rédigés soit par les martyrs, soit par leurs amis, et qui ont disparu soit par la négligence des chrétiens (*diuturnitate temporis*), soit par les auto-da-fé des païens (*tyrannorum malitia*) ont été « substitués » d'autres textes. « Ea autem sunt quae passim in codicibus manu scriptis et editis occurrunt, quae tametsi primigeniorum Actorum puritatem non assequantur, multisque ut plurimum circa personas et tempora scateant mendis, non tamen omni rejicienda crediderim. Iis accensenda sunt acta in summa quidem sincera, sed quae ab hominibus imperitis temere violata sunt, adiunctis ad priora Acta miraculis aut martyrum cum tyrannis concertationibus... passim in iis aliquod prioris sinceritatis veluti scintillae elucere (conspiciuntur) (Edition de 1731, p. VIII-IX). Rien n'autorise à penser que Ruinart ait distingué des actes des martyrs en général les actes des martyrs romains — Le R. P. Honoré de Sainte-Marie, qui publie, en 1713, ses *Réflexions sur les Règles et sur l'Usage de la critique touchant l'Histoire de l'Eglise... les Vies des Saints* (Paris, Jourbert) représente

Cette théorie a trouvé dans Le Blant un défenseur et dans ses travaux un point d'appui. Tandis que Tillemont relève avec soin les quelques termes qui désignent les institutions politiques du Bas-Empire, Le Blant note avec non moins d'attention tous les termes qui se rapportent aux institutions politiques contemporaines de l'époque prétendue et des personnages mis en scène; il voit dans ceux-ci la preuve que les gestes reproduisent une première rédaction authentique; il explique ceux-là par des corrections maladroites et des embellissements postérieurs, et il conclut que, malgré les apparences, les actes ne sauraient être dédaignés[1].

Fort des études de Le Blant, digne continuateur de Bosio, de Rossi aperçoit l'importance et proclame la nécessité de la méthode topographique dans l'étude des traditions romaines; en même temps il systématise la théorie éparse dans les volumes des Bollandistes. Après avoir un moment pensé qu'aucune « théorie générale » n'est de mise en l'espèce[2], il se ravise et expose une « théorie générale » à l'Assemblée *Dei Cultori*, le 11 décembre 1881 : les légendes ont passé par quatre phases, rédaction, interpolation, développements, abréviations liturgiques; dans toutes ces transformations, la physionomie originale du texte s'est assez altérée; mais le fond et la substance du noyau primitif ont subsisté généralement, qu'il ait été formé

fort bien l'opinion moyenne de ceux qu'effarouche la critique de Tillemont, plus vigoureuse que rigoureuse. Il croit que de nouveaux actes ont été rédigés après — il faut entendre, semble-t-il, *peu de temps* après — que les actes authentiques ont été brûlés; il reconnaît même qu'on a falsifié ceux qui avaient subsisté (I, 19) et range dans ce groupe de textes refondus sur les originaux, les gestes de Symphorose, de Félicité et de Genes. Il voudrait admettre dans le recueil de Ruinart les gestes de Concordius, d'Urbain, d'Alexandre, d'Etienne, de Marcel, de Pudentienne, d'Aurea, de Sabine, de Marcellin et Pierre, sans que l'on voie bien clairement comment il s'en explique l'origine. Sa critique de Ruinart et de Tillemont est souvent intéressante : il tire habilement parti de ce que la leur est incomplète et purement négative (t. II, Dissertation IV, *passim*, notamment IIe partie, p. 19-20. — Il est probable que, pour Mabillon, nos textes étaient interpolés; il ne jugeait pas qu'ils fussent authentiques; pourtant il croit à l'*antiquité* des gestes de saint Clément : on y parle d'un Sisinnius qui est mentionné dans la messe du saint (*De Liturgia gallicana*, III, 218). Noter qu'il remarque, à propos des actes de Silvestre, que le décret *De Recipiendis* n'était sans doute pas observé (*Disquisitio de Cursu gallicano*, à la suite du *De Liturgia...*, édition de 1685, p. 385-386). Lorsqu'il retrace la vie de saint Benoît et de son époque, rien ne permet de penser qu'il plaçât à cette époque la rédaction des gestes romains.

[1] Cf. Les *Actes des Martyrs*, supplément aux *Acta sincera* de dom Ruinart (Paris, 1882), et *les Persécuteurs et les Martyrs* (Paris, 1893).

[2] *R. S.*, I, p. 124; — III, p. XXII.

après ou avant la paix de l'Eglise[1]. Les auteurs des *Acta Sanctorum* avaient donc raison de ne pas s'en tenir aux critiques minutieuses de Tillemont, *cavillationes Tillemontii*, et de ne pas vouloir, avec lui, condamner les *Gesta;* les erreurs qu'il se plaît à relever s'expliquent très naturellement dans l'hypothèse que l'on propose.

Telle est, aujourd'hui, la théorie le plus généralement reçue. C'est celle qu'adopte M. Allard dans son *Histoire des Persécutions;* celle qu'expose M. Heuser dans la *Real-Encyclopoedie* de Kraus; celle à laquelle se rallient Aubé[2] et M. Neumann[3] dans leurs travaux d'ensemble et leurs enquêtes particulières. Parmi les catholiques comme parmi les non-catholiques, en Allemagne comme en France, on s'accorde donc à voir dans nos textes une rédaction primitivement authentique, et plus tard interpolée.

III

Une autre théorie a été pourtant indiquée. Si les textes sont seulement interpolés, ont remarqué certains savants, il est curieux qu'à aucune époque, pour aucune légende, aucun érudit n'ait tenté de reconstituer le texte primitif qu'ils prétendent à toutes les époques, découvrir dans toutes les passions. La raison n'en serait-elle pas que, la terminologie administrative du Bas-Empire rayée des gestes romains, leur physionomie générale n'en serait guère modifiée ni leur saveur sensiblement altérée, « au goût de ceux qui ont lu l'histoire de saint Polycarpe?... » D'autre part, on rappelle que, si la langue administrative du Bas-Empire renferme un certain nombre de termes nouveaux, elle a retenu presque complètement le vocabulaire de l'époque précédente; et l'on pense que, ce que les gestes présentent de remarquable et de significatif, ce ne sont pas les

[1] *Bulletino...*, 1882. p. 162.

[2] *Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la paix des Antonins*, par B. Aubé, Paris, Didier, 1875, 2 vol. in-8°, et la suite.

[3] *Der römische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diokletian von V. J. Neumann*, I, Leipzig, Veit, 1891, in-8. C'est à la théorie de l'interprétation que semble aussi se rattacher M. Vigneaux, dans son beau travail sur *la Préfecture urbaine.*

mots communs aux deux époques, mais ceux-là seuls qui sont propres à l'une d'elles.

Ces deux observations ont conduit certains esprits à cette théorie nouvelle : les *Gesta Martyrum* ne diffèrent pas des apocryphes ordinaires; sans nier le fait d'interpolations, dont on se borne à restreindre l'importance et à discuter la date, on conteste que la rédaction primitive des textes actuels, telle qu'il sera possible de la reconstituer dans une édition sérieuse, doive être regardée comme authentique.

S'il en faut croire le savant Baillet[1], ce fut un cardinal romain, intime ami d'un saint de l'Eglise, qui, le premier, prétendit reconnaître dans les actes des martyrs romains de purs morceaux de rhétorique, c'est-à-dire une certaine espèce d'apocryphes. Aux yeux du cardinal Valère[2], l'ami de saint Charles Borromée, « l'une des causes de la falsification des légendes (a) été la coutume qu'on avait autrefois dans plusieurs monastères d'exercer les jeunes religieux par des amplifications de rhétorique qu'on leur faisait faire sur le martyre de quelque saint ». Dans la plupart de nos textes, il ne voyait peut-être que des élucubrations pieuses datant du moyen âge.

Son jugement ne vaut qu'en raison de la liberté d'esprit dont il témoigne : il se fonde uniquement, semble-t-il, sur des impressions littéraires. Il n'en va pas de même de quelques indications que nous ont laissées nos illustres savants du XVIIe siècle. Adrien Baillet, « qui suit presque toujours M. Tillemont[3] », n'a pas craint d'écrire : « Nous ne connaissons pas même d'actes de martyrs venus de la ville de Rome, qui n'aient été composés longtemps après les persécutions de l'Eglise, sur des mémoires souvent défectueux ou sur des traditions populaires, bien qu'écrits pour la plupart avec un grand air de simplicité[4]. » Qui sait si Baillet n'entend pas ici les siècles du moyen âge?

[1] Baillet, *les Vies des Saints* (Paris, 1715), I, 13.

[2] *Ecclesiasticae Rhetoricae, sive de ratione concionandi libri sex celeberrimo et praestantissimo tempestatis nostrae Theologo Ludovico Granatensi... his praeposuimus eiusdem argumenti libros tres Augustini Valerii, episcopi Veronae* (Venetiis, apud Zilettum, 1578, in-12). Cf. notamment, p. 94 (III, 3), 158 (IV, 3) des textes curieux de Louis de Grenade. Nous n'en avons pas trouvé de décisif dans l'ouvrage du cardinal. A la même époque, Melchior Cano se plaignait vivement de la façon dont étaient rédigées les Vies des Saints (*Locorum theologicorum. libri*, XII. *Coloniae Agrippinae*, 1585, XI, 6, p. 333); mais il est probable qu'il ne vise que ses contemporains.

[3] Honoré de Sainte-Marie, op. cit., II, p. 20.

[4] *Vies des Saints*, I, 6.

J'incline pourtant à penser qu'il vise les VIe et VIIe siècles. Tillemont, qu'« il suit presque toujours », connaissait trop bien l'antiquité chrétienne, pour n'avoir pas au moins aperçu la conformité de cette littérature avec le « style et la discipline » de cette époque. Un autre savant, son contemporain, l'un des esprits les plus pénétrants peut-être qu'il y eût alors, l'avait déjà explicitement visée. Jean Pearson, l'évêque anglican de Chester, avait vu le premier, croyons-nous, que le *Liber Pontificalis* n'était pas antérieur au VIe siècle et qu'il devait avoir été rédigé environ cent soixante ans après Damase ; il avait vu, de même, que les actes d'Alexandre n'étaient pas sincères, et il inclinait à croire qu'ils avaient été rédigés au début du VIIe siècle [1]. Quelques savants au moins de l'école dont Tillemont

[1] *V. C. Johannis Pearsonii S. T. P. Cestriensis nuper episcopi Opera Posthuma, Chronologica*, etc... praelo tradidit, edenda curavit H. Dodwellus A. M. Dubliniensis (Londini, Clavell, 1688) : « Dico... nullum papam aut alium quemcumque fuisse auctorem Libri Pontificalis sive Gestorum Pontificalium ante sextum saeculum ; imo nullum eiusmodi librum in Ecclesia exstitisse ante annum 160 ab obitu Damasi papae. » (XII, p. 126-127.) — « Alexandri papae acta non « ante septimum saeculum scripta fuisse puto... Non haec vera, non sincera, sed potius ficta et falsa omnia nec tam mendosa quam mendacia esse videantur » (VII, 226-227. — Diss. posterior). — L. Ellies du Pin pense de même (*Nouvelle Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, Paris, 1686, I, 112) et range les actes de Pierre et Paul (Linus), André (Achaïe) et Clément parmi les actes apocryphes. — Il en est ainsi de Basnage (*Histoire de l'Eglise*, II, 1026) et peut-être aussi de Burigny (*Mémoire sur les ouvrages apocryphes supposés dans les premiers siècles de l'Eglise*, lu le 1er mars 1757 (*Hist. de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, avec les Mémoires...* Depuis l'année 1755-1757, t. XXVII, Paris, 1761, p. 88.) — A ce moment, la critique s'égare dans des recherches sur les calendriers, pour lesquelles elle n'est pas encore armée ; les passions religieuses viennent aussi fausser le regard des savants. Michel Geddes considère comme entièrement fabuleux les actes et les personnages de Fides, Spes et Charitas (*A Discovery of some gross Mistakes in the roman martyrology reform'd*, publish'd and authoriz'd by pope Gregory the 13. . by Michael Geddes (LL. D. and Chancellor of the Cathedral Church of Sarum, dans les *Miscellaneous Tracts*, t. II, p. 177, London, Churchill, 1705). — Montfaucon croit voir, dans Lucine, un substitut de Juno Lucina : « Nos ab ecclesia Sancti Laurentii in Lucina duodecimam inimus diem. Sunt qui putent ortum nomen esse a Lucina matrona christiana ; verum libentius iis adstipuler qui aestimant a templo Junonis Lucinae nuncupationem derivari. Qua ratione templum B. Mariae in Minerva, a templo Minervae, cuius rudera proximis saeculis ibidem supererant, denominatur : in promptu esset exempla similia non pauca in medium adducere (*Diarium Italicum...*, B. de Montfaucon, Parisiis, 1702, in-8°, ch. XVII, p. 234). (Cf. ce qu'il dit, p. 117, du cimetière de Saint-Laurent, ce qu'il dit de Saint-Clement, p. 133 : « Hanc ferunt fuisse ipsas Sancti Clementis papae aedes. Sane antiquitus a priscis christianae fidei saeculis in ecclesiae formam acta est. Nam initio quinti saeculi se Concilium in ea celebrare testatur in epistola sua Zosimus Papa » ; p. 161 : « Instaurata porro fuit variis temporibus (Sainte-Sabina), a Constantino, ut putant, primum aedificata. At vetus inscriptio in musivo ad imum ecclesiae fundatam narrat

résume la gloire ont compris que les textes romains étaient apocryphes et qu'ils avaient été rédigés vers le VIe ou le VIIe siècle.

Héritier de leurs souples méthodes, M. l'abbé Duchesne a relevé leurs thèses : il a démontré que le *Liber Pontificalis* avait été rédigé au début du VIe siècle, vraisemblablement au temps de Symmaque et d'Hormisdas ; et il a « assimilé la rédaction des *Gesta pontificum* à celle des *Gesta martyrum*[1] ».

On a vu pourtant que le plus grand nombre des savants contemporains s'en tenaient toujours à la théorie de l'interpolation ; de très vives polémiques engagées au sujet du texte le plus insignifiant qui se puisse voir, les gestes de sainte Félicité[2], attestent jusqu'à l'évidence combien l'on s'est éloigné de la route qu'indiquaient nos savants du XVIIe siècle. Voilà donc quel est, à la fin du XIXe siècle, l'état du problème. Avant de l'aborder à notre tour, peut-être convient-il de rechercher dans quels termes précis il se pose. Qui sait si le malentendu ne tient pas, pour beaucoup, à ce qu'on a trop négligé cette enquête préliminaire ?

a Petro quodam Illyrico, tempore Caelestini primi papae ; nisi fortasse metrico stylo *fundavit* pro adauxit vel restauravit intelligatur. » — Jablonzcki retrouve dans les martyrs Maris, Marthe et Abacuc, des déformations du fameux Marius, le vainqueur des Cimbres, de la sibylle barbare qui l'accompagnait et du roi Teutobochus, « nomine parce detorto » ; il suppose une inscription OBOCHVM qu'on devait restituer TEUTOBOCHVM et qu'on a restituée ABACHVM [*Opuscula* quibus lingua et antiquitas AEgyptiorum difficilia librorum sacr. loca et historiae ecclesiasticae capita illustrantur... edidit J. Guil. te Water ; — Lugd. Batav. Honkoop, 1804-1813, t. III (1809), p. 413-420].

[1] L. P. Introduction I, CCXXXI, note, et XXXII. — Cf. surtout le chapitre de l'introduction, intitulé *les Papes martyrs*, I, LXXXIX. — Il est juste de mentionner le travail d'Alfred Maury : *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge* (Paris, Ladrange, 1843). L'auteur imagine qu'on a rédigé d'abord les calendriers, puis les martyrologes (ce qu'il appelle les hagiologies), enfin les gestes.

[2] Cf. le premier chapitre de Künstle (*Hagiographische Studien über die Passio Felicitatis cum VII filiis* (Paderborn, Schöningh., 1894) : *Zur Geschichte der Felicitasfrage*, p. 1.

CHAPITRE II

COMMENT IL CONVIENT DE POSER LE PROBLÈME

I

A la fin du IVe siècle, on n'avait à Rome, dans les milieux cultivés, qu'une très imparfaite connaissance de l'histoire des martyrs qui y avaient souffert. « On ne saurait compter le nombre des saints dont nous voyons les restes dans la ville de Romulus ; mais voulez-vous connaître les titres qu'on grave sur les tombes, les noms qu'a portés chacun d'eux, vous aurez grand'peine à obtenir une réponse... Ces tombes silencieuses sont couvertes de marbres muets[1]. » Les regrets de Prudence n'étaient que trop fondés : au temps où il écrivait, les Romains connaissaient très mal sinon les données fondamentales, du moins les épisodes particuliers de l'histoire de leurs martyrs ; l'étude du Calendrier romain et des Itinéraires

[1] Prudence, *Peristephanon*, XI, S. Hippolyte, P. L., 60, 530.

Innumeros cineres sanctorum Romula in urbe
Vidimus, o Christi Valeriane sacer.
Incisos tumulis titulos et singula quaeris
Nomina? difficile est ut replicare queam.
Tantos justorum populos furor impius hausit,
Cum coleret patrios Troja Roma deos.
Plurima litterulis signata sepulcra loquuntur
Martyris aut nomen, aut epigramma aliquod.
Sunt et muta tamen tacitas claudentia tumbas
Marmora, quae solum significant numerum.
Quanta virum jaceant congestis corpora acervis
Nosse licet, quorum nomina nulla legas.

permet de prouver la première thèse comme l'examen des écrits de Damase et de ses contemporains d établir la seconde.

Le grand nombre des saints vénérés à Rome, la connaissance assez précise que l'on a de la date de leur fête et de l'emplacement de leur tombeau, voilà le triple fait qui ressort de l'étude du Calendrier romain qui fut rédigé vers 312, revu vers 422, et qui nous est parvenu dans la double recension philocalienne et hiéronymienne. On y relève 213 saints ou groupes de saints romains ; sur ce nombre, sans doute, 86, — soit plus du tiers, — sont dépourvus de toute attache topographique[1], et 11 sont

[1] En voici la liste d'après l'édition Rossi-Duchesne du Férial Hiéronymien. *VIII K. ian*, Romae, Jouini, Pastoris, Basilei, Victorianae. — *VII K. ian.*, Romae, depositio Dionysii episcopi. — *IIII K. ian.*, Romae, Bonifatii ep. de ordinatione. — *III K. ian.*, Romae Felicis epi. — *III non. ian.* Antheri papae. — *XV K. feb.* cath. petri. — *XIIII, K. feb.* Sebastiani. — *XII K. feb.*, Agnae, virginis. — *X K. feb.* Emerentiani. — *VIIII K. feb.* Felicissimi. translatio Pauli apostoli. — *VI K. feb.* Agnetis donati viti. Depositio sancti Pauli epi. — *V K. feb.*, Agnae in genui num. — *IIII, K. feb.*, Papiae et militum.

III id. feb. Soratedis. Caloceri, Parthemi (Bernensis) martyrum.

IIII non mart., Martyrum X. — *IIII id. mart.*, depositio s. Innocentii epi.

Pr. id. mart., Innocentii epi (om. W.) Leonis epi et martyris (Bern. seul.) — *XVI K. apr.* Alexandri, Theodoli. — *XV K. apr.* Pymenii epi (B. seul.) — *VIIII K. apr.* Cyri mart. (B. seul.)

III id. ap., Leonis papae (B seul). — *Id. apr.*, Januarii, secutoris, encapi (Rich.). — *XIV K. maii* Eleuteri epi. et Anteae matris eius. Parthenii Caloceri. — *IX K. maii*, Naboris. — *VI K. maii*, Primitivi (E seul). — *IIII K. maii*, Vitalis martyris (B seul).

VI id. maii (Epimachi). — *V id. maii*, Achillei. Nerei. — *Pr. id. maii.* Bonifacii (B seul). — *XVI K. iun.*, Caloceri et Partheni. — *VII K. iun.*, Simmetrii martyris (B seul). — *VI K. iun*, Restituti (B seul). — *Prid. K. iun.* Petronillae.

K. iun. Joventi cirici exiuperanti. — *IIII non. iun.*, Martyrum XLVIII. — *III Non. iun.*, Marcelli. — *XV K. iul.* Diogenis. — *VI K. iul*, Johannis et Pauli.

Kal. iul., Gai, epi. — *VI non. iul.*, Eutici... (Leçon de E, peut-être celui de Saint-Sébastien) depositio Miltiadis — *VI id. iul.*, natale 7 Germanorum, id est... — *V id. iul.*, Stephanis leonti, etc. Diomedis (E seul). — *XIII K. aug.* Calociri. Partini. — *XII K. aug.*, Praxidis (E seul). — *III non. aug.* Natale s. Drogens (om. E. Diogenis?) — *VII id. aug.*, passio XXV mart. — *Pr. id. aug.* Chrysanthi et Dariae et qui cum eis passi sunt Claudius Hilaria Jason Maurus et milites LXX. — *XVIIII K. sept.* Eusebii tituli conditoris. — *VIIII K. sept.*, s. Genesii.

IIII id. sept., depositio Hilarii episcopi. — *Pr. id. sept.*, Proti, Hyacinthi, Hippolyti. — *XVI K. oct.*, passio sanctae Caeciliae virginis. — *VIIII K. oct.*, liberi epi. — *VIII K. oct.* depos liberi epi. — *VII K. oct.* eusebii epi.

IV non. oct. sancti Eusebii episcopi. — *V non oct.*, Candidae. — *VII id. oct.* Marcellini, Genuini, Nuvii. — *VI K. novemb.*, Marciani, luci, vieti.

V. id. nov., Clementis semproni. — *IIII id. nov., sept.* Leonis episcopi. — *XI Kal. dec.*, nat. sancti Clementis. — *X. K. dec*, Caeciliae virginis Valeriani Tiburti Maximi. — *VIIII K. dec.*, Clementis episcopi. — *VIII K. dec.*, Chrysogoni (Eleutheri, Maximi, Anthirotici episcopi). — *VI K. dec.*, dep. Sirici episcopi. — *Prid. K. dec.*, Castuli.

attribués à deux endroits différents[1]; sans doute, 40 groupes de saints ont plus d'un anniversaire. Mais, dans 21 cas[2], le dualisme des fêtes peut s'expliquer par le fait d'une translation : hypothèse dangereuse lorsqu'on veut en faire une application spéciale à une question spéciale, mais légitime et vraisemblable, tant qu'on n'en fait pas la prémisse générale d'une conclusion particulière. Dans 19 autres cas[3], l'incertitude est plus forte et l'hypothèse d'une translation insuffisante, un même groupe se trouvant reproduit à plus de deux dates distinctes. Mais qui pourra dire la part que les fautes de copistes s'accumulant du IVe jusqu'aux siècles du moyen âge doivent avoir dans ces incertitudes; beaucoup sont manifestes; est-ce beaucoup s'avancer que de croire qu'elles altéraient le texte, alors, beaucoup moins profondément qu'aujourd'hui?

Quant aux flottements topographiques, outre qu'ils sont peu nombreux, ils peuvent s'expliquer de même par le fait d'une translation, d'une dédicace d'église, d'une erreur de copiste ou de telle autre cause qui nous échappe. Les absences complètes

K. dec., nat. Candidae. — *VII id. dec.*, Eutychiani episcopi. — *IIII id. dec.*, Trasonis Pontiani Praetextati et aliorum LXXII... Damasi episcopi. — *III id. dec.*, dep. Damasi (Eulaliae trasonis pontiani capitulini pretextatore et aliorum X). — *XV Kal. ian.*, Luciae virginis et Auceiae regis Antoni Irenaei Theodori, papeusi Apolloniae, Apamiae, Paeni, Circussei, Arionis, Papisci, Saturi, Victoris cum aliis VIII. — *XIIII K. ian*, Luciae u. et auceiae. — *XIII Kal. ian.*, Zephirini episcopi. — *XII Kal. ian.*, depositio sancti Innocenti episcopi victoriae. — *X Kal. ian.*, atriani metelli siriani basèlini pulli sopatri saturnini eufrosini castulae solani basilini. — *VIIII K. ian.*, Metrobi, Pauli, Genoti, Theutini, Timisti.

[1] Cyriacus, 30 milites, Tiburtius, Calocerus, Urbanus, Januarius, Maurus, Laurentius, Caecilia, Vincentius, Victor.

[2] *Maximus*, IX K. feb., VIII K. nov. — *Victor*, *Felix*, *Alexander*, *Papias*, XII K. maii, XVI K. oct. — 30 *Martyres*, XI K. ian. — *Januarius*, VI id. iul., IIII id. aug. — *Felicula*, non iun, id. iun. — *Demetrius et Honoratus*, X Kal. dec. XI K. ian (plus Felicius et Florus); — *Cyriacus Largus...*, VI id. aug., IIII id. aug. — *Vincentius*, IX K. iun, X K. aug. — *Anatolia*, VI id. iul. VII id. iul. — *Cassianus*, III id. aug.; id. aug. — *Diogenus*, III non. aug., XV K. iul. — *Chrysanthus et Daria* pr. id. aug.; III K. dec. — *Protus et Hyacinthus*, pr. id. sept., III id. sept.; — *Candida*, K. dec., V. non oct. — *Pontianus*, IIII id. dec., id. aug. — *Damasus*, IIII id. dec., III id. decemb.; — *Eusebius*, XVIIII K. sept., VIII id. oct. — *Dionysius*, V id. aug. VII Kal. ian.; — *Leo*, pr. id. mart. III id. apr.; — *Pymenius*, XV K. apr., IIII non dec.; — *Miltiades*, VI non iul., IIII id. ian.

[3] Basilla, 7 Germani, Primitivus, Soteris, Gaius, Tiburtius, Calocerus Parthenius, Eusebius ep., Euticianus, Felix ep., Basilides, Processus Martinianus, Sempronianus..., Caecilia, Bonifatius, Agnes, Innocentius, Naborius Nazarius, Laurentius Hippolytius.

d'indications topographiques sont beaucoup plus fréquentes; mais on n'y saurait attacher d'importance; nous n'avons pas le droit de demander autre chose à un calendrier liturgique que les dates des anniversaires. En outre, beaucoup sont plus apparentes que réelles; certains documents nous attestent que les saints sans tombeau sont très rares et nous renseignent de façon très précise sur l'emplacement des tombes vénérées au premier tiers du ve siècle, peut-être même au siècle précédent.

Je ne vise pas ici la *Notitia Portarum Viarum Ecclesiarum circa urbem Romam*[1], que Guillaume de Malmesbury insérait dans son ouvrage. Sans doute, elle est de beaucoup antérieure à l'époque où il vivait, antérieure aux translations des reliques à Rome ordonnées par Paul I[er][2] (757-767), puisqu'elle mentionne la place qu'elles occupaient, avant cette époque, dans les différents cimetières; mais elle est postérieure à 642-649, car elle place sur le Celius, à Saint-Etienne, Primus et Felicianus, qui y ont été transportés par les soins du pape Théodore[3], mort en 649, pape depuis 642.

Il ne s'agit pas davantage de l'*Epitome Libri de Locis Sanctorum Martyrum*[4], trouvé à Salzbourg, à la fin du siècle précédent. Il n'est pas antérieur aux premières années de Théodore, car c'est vers 642 que l'on apporta à Rome les reliques de saint Anastase, mort martyr en Perse en 627[5], reliques mentionnées dans notre texte sur la Voie d'Ostie. Ce qui

[1] De Rossi, *R. S.*, I, 146, 177.

[2] « Hic beatissimus pontifex (Paulus, I, 757-767) cum omnibus spiritalibus suis studiis magnam sollicitudinis curam erga sanctorum cymiteria indesinenter gerebat ; unde cernens plurima eorundem sanctorum cymiteriorum loca neglectu ac desidia antiquitatis maxima demolitione atque eam vicina ruine posita protinus eadem sanctorum corpora de ipsis dirutis abstulit cymiteriis. Quae cum hymnis et canticis spiritalibus infra hanc civitatem Romanam introducens, alia eorum per titulos ac diaconias seu monasteria et reliquas ecclesias cum condecenti studuit recondi honore. » (*L. P.*, I, 464.)

[3] « Eodem tempore levata sunt corpora sanctorum martyrum Primi et Feliciani qui erant in arenario sepulta, via Numentana, et adducta sunt in urbe Roma; qui et recondita sunt in basilica beati Stephani protomartyris. » (*L. P.*, I, 332) (Theodorus, 642-649). — Simplicius et Viatrix ne sont mentionnés nulle part. Or, « Hic (Leo II, 682-683) fecit ecclesiam in urbe Roma iuxta sancta Viviana ubi et corpora sanctorum Simplici, Faustini, Beatricis atque aliorum martyrum recondidit (*L. P.*, I, 360).

[4] *R. S.*, I, 145.

[5] *R. S.*, I, 144.

confirme cette opinion, c'est que l'*Epitome* qualifie de *mirifice ornata*[1] la catacombe de Saint-Valentin, qui fut précisément restaurée par les soins de Théodore. — Mais on remarque que la basilique de Sainte-Agnès, sur la Voie Nomentane, est dite *mirae pulcritudinis*, alors que nous savons, par le *Liber Pontificalis*[2], qu'elle fut restaurée par Honorius (625-638); on remarque de même que l'une des basiliques de Saint-Laurent, sur la Voie Tiburtine, est désignée par les mots *nova mirae pulcritudinis*, alors qu'elle fut refaite par Pélage (579-590). N'est-il pas à croire que notre texte de l'*Epitome* n'est qu'une seconde édition d'un document contemporain de ce dernier pape?

Nous ne remontons ainsi qu'à la fin du VIe siècle : l'*Itinéraire de Salzbourg*[3] nous permet d'atteindre tout au moins le premier tiers du Ve siècle. Il fut découvert, il y a plus de cent ans, dans la bibliothèque de cette ville, à la fin d'un manuscrit contenant les œuvres d'Alcuin, et publié de même. C'est une relation originale, écrite à Rome ; partant du centre de la ville et sortant au nord par la Porte *Flaminia*, un pèlerin parcourt successivement tous les cimetières, passant d'une voie à l'autre par des chemins de traverse. Le texte est antérieur à 649[4], car il ignore la translation de Primus et Felicianus de la Voie Nomentane sur le Celius; il est antérieur à 642, car il ne mentionne ni les reliques d'Anastase, ni les travaux de Théodore à Saint-Valentin. Il est postérieur, d'autre part, au pape Honorius, mort en 638; il le cite trois fois, Voie *Flaminia*, Voie *Nomentane* et Voie *Aurelia*, à propos des cimetières de Saint-Valentin, de Sainte-Agnès et de Saint-Pancrace, qu'il restaura et embellit. — Il est permis de préciser davantage. A la différence de la *Notitia* et de l'*Epitome*, l'*Itinéraire de Salzbourg* donne une liste presque complète de tous les papes qui se sont succédé, depuis la fin des persécutions jusqu'à l'époque de Sixte III (432-440). Sur la Voie *Salaria Nova*, il mentionne les tombeaux de Silvestre, de Sirice, de Célestin et de Boniface; sur la Voie *Ardeatine*, ceux de Marc et de Damase; sur la Voie *de Porto*, ceux d'Anastase et d'Innocent; sur la Voie *Aurelia*, celui de Jules. En rangeant

[1] *R. S.*, I, 176.
[2] L. P., I, 323.
[3] *R. S.*, I, 175, et sq., 144.
[4] *R. S.*, I, 175, 144.

ces papes dans l'ordre chronologique, on obtient la liste suivante :

Silvestre,	314-335,	V. S.-N.
Marc,	336,	V. Ard.
Jules,	337-352,	V. Aur.
Damase,	366-384,	V. Ard.
Sirice,	384-398,	V. S.-N.
Anastase,	399-401,	V. P.
Innocent,	401-417,	V. P.
Boniface,	418-422,	V. S.-N.
Célestin,	422-432,	V. S.-N.

Manquent Zosime (417-418) et Libère (352-366). La négligence qui atteint le premier s'explique sans doute par la brièveté et le peu d'importance de son pontificat[1]; l'omission du second n'est probablement pas primitive; elle n'est pas non plus, très vraisemblablement, sans rapport avec les légendes féliciennes qui défiguraient son histoire[2]. — Voici donc un document contenant la série des papes de 314 à 432; il est complètement muet sur ceux qui ont régné, passé cette date : il ignore Xyste III et Hilaire, enterrés sur la Voie Tiburtine; il ignore saint Léon, enterré à Saint-Pierre; tandis que l'*Epitome* rappelle que cette basilique est affectée au *pontificalis ordo*, l'*Itinéraire* s'abstient même de toute mention de ce genre. Comment expliquer qu'il se désintéresse subitement des sépultures des papes, à partir de 432, après les avoir si soigneusement citées jusque-là? N'est-il pas vraisemblable qu'il reproduit un document antérieur composé sous Sixte III?

Qui sait même si l'édition de Sixte III ne repose pas sur une édition antérieure, contemporaine de la réorganisation de l'Eglise après la persécution et dont la double table philocalienne[3] nous

[1] Noter que Zosime manque aussi dans le F. H. (*Mélanges...*, Ecole de Rome, V, 139).

[2] Cf. *infra*, date des gestes d'Eusèbe.

[3] DEPOSITIO EPISCOPORUM

VI Kal. ianuarias, Dionisi, in Calisti.
III Kal. ianuar., Felicis, in Calisti.
Prid. Kal. ianuar., Silvestri, in Priscillae.
IIII Idus ianuarias, Miltiadis, in Calisti.
XVIII Kal. feb., Marcellini, in Priscillae.
III Non. mar., Luci., in Calisti.
X Kal. mai., Gai, in Calisti.
IIII Non. augustas Steffani, in Calisti,
VI Kal. octob., Eusebii, in Calisti.
VI Id. decemb., Eutichiani, in Calisti.
Non. octob., Marci, in Balbinae.
Prid. Idus apr. Iuli, in uia Aureiia, miliario III, in Calisti.

conserverait un abrégé? Avec les dates des anniversaires, cette table indique les lieux de sépulture; la liste pontificale que l'on y a reconstituée déjà et qui reproduit partiellement celle de la *platoma* de Saint-Calliste[1], précède immédiatement celle que nous avons retrouvée dans l'*Itinéraire*: la table philo-

ITEM DEPOSITIO MARTYRUM

VIII Kal. ianu., natus Christus in Betleem Judeae.

Mense Januario

XIII Kal. feb., Fabiani in Calisti et Sebastiani in Catacumbas.

XII Kal. feb., Agnetis in Nomentana,

Mense Februario

VIII Kal. mart., natale Petri de catedra.

Mense Martio

Non. mart., Perpetuae et Felicitatis, Africae.

Mense Maio

XIIII Kal. iun., Partheni et Caloceri in Calisti, Diocletiano VIIII et Maximiano, VIII cons. (304).

Mense Iunio

III Kal. iul. Petri in Catacumbas et Pauli Ostense, Tusco et Basso cons. (258).

Mense Julio

VI Id. Felicis et Filippi in Priscillae; et in Iordanorum, Martialis, Vitalis, Alexandri; et in Maximi, Silani; hunc Silanum martirem Novati furati sunt; et in Praetextati Ianuari.

III Kal. aug. Abdos et Sennes in Pontiani, quod est ad Ursum pilatum.

Mense Augusto

VIII Id. aug. Xysti in Calisti, et in Praetextati, Agapiti et Felicissimi.

VI Id. aug. Secundi, Carpophori. Victorini et Severiani Albano; et Ostense VII ballistaria, Cyriaci, Largi, Crescentiani, Memmiae, Iulianae et Smaragdi.

III Id. aug., Laurenti in Tiburtina.

Id. aug. Ypoliti in Tiburtina et Pontiani in Calisti.

XI Kal. sept., Timotei, Ostense.

V Kal. sept., Hermetis in Basillae, Salaria vetere.

Mense Septembre

Non sept., Aconti in Porto, et Nonni et Herculani et Taurini.

V Id. sept., Gorgoni in Labicana.

III Id. sept.. Proti et Iacinti in Basillae.

XVIII Kal. octob., Cypriani Africae. Romae celebratur in Calisti.

X Kal. octob. Basillae, Salaria vetere, Diocletiano VIIII et Maxinicano VIII cons. (304).

Mense Octobre

Prid. Id. octob., Calisti in via Aurelia, miliario III.

Mense Novembre

V Id. nov., Clementis, Semproniani, Claudi, Nicostrati in comitatum.

III Kl. dec., Saturnini in Trasonis.

Mense Decembre

Id. dec., Ariston in Portum.

L. P. I., 10-12.

[1] Nomina episcoporum martyrum et confessorum qui depositi sunt in cymiterio Callisti:

Xystus,	Dionysius,	Stephanus,	Urbanus,
Cornelius,	Felix,	Lucius,	*Manno*,
Pontianus,	Eutychianus.	Anteros,	*Numidianus*,
Fabianus,	Gaius,	*Laudiceus*,	*Julianus*,
Eusebius,	Miltiades,	*Polycarpus*,	*Optatus*.

Horum primus sanctus Xystus passus cum Agapito Felicissimo et aliis numero XI (*R. S.*, II, 33, 48; — *I. Chr.*, II, 68: — L. P., I, 234).

calienne est donc contemporaine du pontificat de saint Sylvestre. Mais si, au lendemain des persécutions, on s'intéressait ainsi aux papes, n'était-il pas naturel qu'on s'intéressât aussi aux martyrs? Si la *depositio martyrum* ne donne que les plus illustres d'entre eux, c'est que l'auteur du Chronographe n'avait nul souci de les énumérer tous dans son guide de Rome. Il est très vraisemblable qu'il en est de l'*Itinéraire* comme du *Calendrier*[1]: c'est aussi à l'époque de Sixte III qu'a été *retouché* le calendrier de Miltiade[2].

Nous connaissons donc les emplacements des tombes sacrées en 432, sans doute même en 314, au lendemain des persécutions. Si l'on réfléchit que les noms des martyrs étaient gravés sur la pierre qui fermait le *loculus* et que les fidèles surveillaient avec un soin jaloux tout ce qui intéressait les cimetières[3], si l'on se souvient que, dans l'hypothèse la plus défavorable, nous ne sommes guère éloignés de plus d'un siècle de l'époque des persécutions, on verra qu'on ne peut raisonnablement douter de l'exactitude des indications alors consignées dans l'*Itinéraire* de Salzbourg et qu'il y a lieu de le regarder comme un document parfaitement autorisé. Les emplacements des sépultures étaient au moins aussi sûrement connus, à la fin du IVe siècle, que les dates des anniversaires.

Tout au contraire, les divers épisodes de l'histoire des martyrs étaient alors parfaitement ignorés. Voyez Damase[4]: enfant, il a pu connaître les persécutions; jeune homme, il a connu les persécuteurs[5] et les confesseurs de la foi; évêque de Rome (366-384), il a eu plus de facilité qu'aucun autre pour recueillir les renseignements et consulter les documents. Pour-

[1] Duchesne, *les Sources du martyrologe h...* (*Mélanges...*, Ecole de Rome, V, 142). L'indépendance mutuelle du F. H. et du Salisburgensis se déduit de la mention de Libère dans celui-là, de son absence dans celui-ci.

[2] Le M. H. mentionne des dédicaces d'églises de Sixte III, le baptistère du Latran, Saint-Pierre-ès-Liens, Sainte-Marie-Majeure, Saints-Sixte et Laurent (*id.*, V, 143).

[3] Noter qu'il n'y a pas de différence notable entre ce document de 314-432 et ceux de 640 dont nous avons parlé: en deux siècles, la tradition ne s'est pas altérée.

[4] Nous avons le bonheur d'avoir, pour Damase, une excellente édition: celle de Ihm: *Damasi Epigrammata*, Lipsiae, 1895, in-12. — Cf. *Rheinisches Museum* (1895), p. 191; de Rossi, *Bull.*, 1884, p. 7; Carl Weyman: De carminibus damasianis et pseudo-damasianis observationes [*Revue d'histoire et de littérature religieuses*. I (1896). 58. — Cf. aussi III (1898). 564].

[5] Ihm, 29, p. 34. « Percussor retulit Damaso mihi, cum puer essem. »

tant, lorsqu'il entreprend d'en retracer les saintes aventures, comme il est pauvre de détails précis et quel prix cependant n'y attache-t-il pas? Toutes ses épigrammes ont entre elles je ne sais quel air de parenté, qu'elles doivent non pas seulement à l'uniformité du style[1] et à la pauvreté du vocabulaire[2], mais encore, mais surtout, à l'absence de tout détail historique et à leur tendance moralisante. Le fait est d'importance; mais il est aisé de s'en convaincre. Voici, en une page, toute la « matière historique » de ces épigrammes[3].

« (7) Felix et Adauctus sont des martyrs[4]. — (8) Les soldats « Nérée et Achillée, qui exécutaient des ordres barbares, sont « des martyrs. — (12) Dans la troupe des martyrs compagnons « de Sixte, se trouvaient un prêtre qui vécut pendant une « longue paix et des confesseurs venus de Grèce. — (13) Sur- « pris par les soldats, Sixte s'est fait tuer le premier. — (14) « Emule du diacre Etienne protomartyr, Tharsicius, surpris « tandis qu'il porte l'Eucharistie, se fait tuer plutôt que de la « livrer. — (18) Heraclius refuse la pénitence aux faillis; « Eusèbe la leur accorde; le peuple se partage entre eux; le « tyran les exile; Eusèbe meurt sur la côte de Sicile, évêque « et martyr. — (22) Januarius est un martyr. — (23) Felicis- « simus et Agapitus furent subitement mis à mort avec Sixte. « — (27) Eutychius est mort martyr après être resté douze « jours sans nourriture, avoir vécu dans l'ordure sans pouvoir « dormir. — (29) Le bourreau de Marcellin et de Pierre a « raconté leur martyre à Damase enfant; ils ont été exécutés « en cachette, au petit jour; avant leur mort, ils avaient eux- « mêmes gaiement creusé leur tombe; après, ils en ont révélé « l'emplacement à Lucilla. — (30) Tiburtius, (31) Gorgonius, « (32) Laurent[5], sont des martyrs. — (37) On raconte que le « prêtre Hippolyte suivit le schisme de Novatus; mais que, au « moment de la persécution, il conseilla au peuple de suivre

[1] Ihm, notamment les épigr. 8, 11, 12, 13, 14, 52, 53.

[2] Pia viscera matris, 13, 43, 30, 37, 46; — Regna (turba) piorum, 12, 26, 23, 37, 43, 47, 49. — Superato (contempto) principe mundi, 7, 30, 43, 47; — Damasus rector, 7, 13, 14, 42, 44.

[3] Les numéros qui précèdent chaque phrase renvoient aux numéros des épigrammes dans l'édition de Ihm. Celles qui ne sont pas résumées ne concernent pas les martyrs de Rome.

[4] Damase ne dit pas qu'ils sont frères. Cf. Delehaye, « Saints du cimetière de Commodille », *Analecta Boll.* XVI (1898), tirage à part, p. 20.

[5] Rien à tirer des épigrammes 53 et 102.

« la foi catholique et mérita ainsi le martyre[1]. — (40) On « raconte qu'Agnès s'offrit à la mort, brava le bûcher, et « voila sa nudité de ses cheveux[2]. — (42) Des saints dont on « ignore les noms et le nombre reposent *Via Salaria Nova*. « — (43) Soixante-deux martyrs reposent *Via Salaria*. — « (44) Maurus subit le martyre tout enfant. — (46) Saturni- « nus, Carthaginois, d'origine, subit le martyre à Rome[3]. — « (47) Félix et Philippe sont des martyrs[4]. — (48) Marcel « enjoint la pénitence aux faillis : le peuple se révolte, « il est exilé. — (49) Protus et Hyacintus, deux frères, « subissent le martyre : leur tombeau fut longtemps caché[5]. « — (52) Saint... est venu de Grèce, a été martyrisé à « Rome[6]. »

Quels détails ajoute Damase à ce que nous apprennent le Calendrier et l'*Itinéraire?* Jamais une date ; jamais un nom d'empereur, de proconsul ou de juge ; jamais un renseignement sur la vie du saint ou sur sa mort, sauf pour les CINQ martyrs : Tharsicius, Eutychius, Marcellin et Pierre, Hippolyte, Agnès ! Et encore, dans ces deux derniers cas, pour Hippolyte surtout, il n'affirme rien : il *rapporte* simplement ce que l'on raconte autour de lui ; »

Hippolytus *fertur* premerent cum iuissa tyranni;

[1] Rien à tirer de l'épigramme 82.
[2] Rien à tirer de l'épigramme 84.
[3] Rien à tirer de l'epigramme 88.
[4] Rien à tirer de l'épigramme 86.
[5] Confirmé par l'épigramme 96.
[6] Voici le résumé historique des épigrammes d'origine douteuse.

Il y a des saints (6) Faustinus, Viatrix et (38) Timothée. — (41) Une femme est morte pour le Christ, et ses enfants l'ont suivie. — (58) Dans un autel reposent Paul et Jean, martyrs. — (59) Deux frères... qui vivaient à la cour.

Voici le résumé historique des épigrammes pseudo-damasiennes, recueillies par Ihm. — (78) (77) Des Grecs sacrilèges sont devenus martyrs ; surpris par une tempête, ils firent un vœu à Jupiter afin d'être sauvés. Après Hippolyte qui vécut comme un moine, Adrias et Paulina sa femme reçurent le baptême : leur fête est le XIII Kal. iun. Maria et Nion son frère ont fait de larges aumônes et ont souffert le martyre : leur fête (?) est le V id. nov. — (79) Gordianus subit le martyre tout enfant. — (80) Nemesius est un martyr. — (81) Venerius a suivi Castulus. — (84) Constantina, vierge vouée à Dieu, a consacré un temple à Agnès. — (86) Des enfants ont suivi leur mère. — (87) Chrysanthe et Darie reposent dans un même tombeau. — (88) Saturninus est un martyr. — (96) Le tombeau de Protus et Hyacinthus fut longtemps caché. — (99) Diogènes est un martyr. — (100) Le jour de la *depositio* d'Alexandre, évêque et martyr, est le XI Kal. oct.

et il insiste, comme pour dégager sa responsabilité :

haec AUDITA *refert* Damasus.....

Une fois même, son ignorance est plus complète encore ; il ignore les noms et le nombre des saints, sur le tombeau desquels il fait graver ces vers :

(42) Sanctorum.....
Nomina nec numerum potuit retinere vetustas.

Et ce n'est point, de sa part, parti pris de dédaigner les faits ; c'est la conséquence de l'ignorance où il se trouve de l'histoire dont il devrait parler. La néglige-t-il lorsqu'il la connaît par hasard ? Les épigrammes de Tharsicius, Eutychius, Marcellin et Pierre..., prouvent le contraire.

D'autre part, il semble difficile de contester son intention de moraliste.

(8) Credite per Damasum possit quid gloria Christi.

dit-il ; ou encore :

(27) Expressit Damasus meritum ; venerare sepulcrum ;

ou encore :

(42) Sanctorum, quicumque legis, venerare sepulcrum.

ou enfin :

(31) Hic, quicumque uenit, sanctorum limina quaerat.

Ces quelques citations, les travaux qu'il entreprend aux catacombes, montrent qu'il veut entretenir ou réchauffer ou diriger la dévotion des Romains pour leurs martyrs, et, prêchant leur exemple, les acheminer à la pratique du sacrifice. Mais pouvait-il ignorer qu'un fait précis, l'autorité d'un exemple, produisent sur une âme une impression plus vive et exercent sur elle une action plus profonde qu'une exhortation générale ? *Melius docemur facto quam voce*. Qui parle ainsi ? Précisément un

contemporain de Damase, saint Ambroise[1]. Le but que poursuivait le pape lui commandait donc une autre méthode que celle qu'il a suivie : s'il n'a pas donné à ses épigrammes un tour historique, c'est qu'il n'était pas le maître de le faire.

Un fait confirme cette conclusion. Que l'on parcoure les livres des prédécesseurs de Damase ou de ses contemporains, de tous les écrivains, profanes ou sacrés, qui ont parlé du christianisme avant la fin du IVe siècle : que disent-ils des martyrs de Rome? Si l'on ouvre la Patrologie latine de Migne, tome CCXIX, colonne 583, pour consulter l'index des persécutions, on constate que les circonstances générales s'y trouvent seules rappelées, les faits individuels toujours omis. Si l'on consulte l'index des sermons sur les saints, on déplore l'absence de tous les écrivains antérieurs à saint Ambroise. Pour préciser davantage, veut-on enfin lire Ambroise, Augustin, Jérôme, Prudence, Sulpice Sévère? Trois légendes s'y trouvent plus ou moins vaguement rappelées[2] : celles de Laurent, de Sébastien et d'Agnès; et nous en connaissons plus de 75...! Et sur ces trois légendes, il en est une qui doit sa popularité et son extension à l'idée qu'elle représente, bien plus qu'aux détails qu'elle rapporte; je parle ici de la légende d'Agnès, exaltation de la virginité[3]. Et souvent, lorsqu'ils parlent, Ambroise, Augustin, Prudence, comme Damase lui-même, croient devoir avertir le lecteur qu'ils ne sont pas certains des faits qu'ils racontent et qu'ils les donnent non comme histoire, mais comme légende.

Il faut aller plus loin. Leur ignorance[4] de l'histoire des saints ne se laisse pas seulement deviner à ces *traditur*, à ces *fertur*, dont ils sèment prudemment leurs vers ou leurs dis-

[1] *P. L.*, 17, col. 727-728. « Dictis facta priora sunt... Melius ergo docemur facto quam voce ; denique sancti martyres etsi voce tacent, factorum virtute nos edocent; etsi lingua silent, martyrii passione persuadent. » (Ambrosius (?), *De Natali Sanctorum Martyrum*, Sermo LX, 2.)

[2] *Ambroise:* légende de Laurent, *P. L.*, 17, 1216 et 705, 16, 1093 et 84; — Sébastien, *id.*, 15, 1497; — Agnès *id.*, 16, 189; 17, 701, 1210. — *Prudence :* Laurent, *id.*, 60, 294, 530... Agnès, *id.*, 580. — Noter la mention de sainte Suzanne dans Claudien (*Carm. Min.*, L. In Jacobum magistrum equitum. — M. G. Auct. Ant., X, 340).

[3] Associée à Thècle et à Pélagie. *Ambroise*, Ep. I, 37 (P. L., 16, 1093). Quid Theclam, quid Agnem, quid Pelagiam loquar..., ad mortem quasi admimortalitatem festinaverunt. — Cf. *Jérôme*, Ep. 130 (P. L. 22, 1109). — *Sulpice Sévère*, Dialog. II, 13 (Halm., p. 196): « Dicam, inquit, nobis, sed nos nulli quaeso dicatis: Agnes, Thecla et Maria mecum fuerunt. »

[4] Augustin ne souffle mot de saint Genes dans le *de Baptismo contra Donatistas*. Cf. surtout VII, 53 (P. L., 43, 242.)

cours : à examiner de près les détails qu'ils rapportent, elle apparaît plus clairement encore. Lorsque, du haut de la croix, Sixte console Laurent [1], Prudence ne se souvient-il pas de la scène du Golgotha [2], si familière à tous les chrétiens : le Christ mourant recommandant sa mère à son disciple bien-aimé. Et lorsque, exposée sur le bûcher, Agnès cherche à se couvrir pour échapper aux regards, et à tomber à terre d'une chute décente, ne faut-il pas voir ici, plutôt qu'un détail historique, une réminiscence de la tragédie grecque, où, avec moins de délicatesse d'ailleurs et moins de bonheur d'expression que le poète chrétien [3], Euripide nous montre Polyxène plus soucieuse de sa pudeur que de sa vie.

ἡ δὲ θνῃσκους' ὅμως
πολλὴν πρόνοιαν εἶχεν εὐσχήμως πεσεῖν
κρύπτουσ' ἃ κρύπτειν ὄμματ' ἀρσένων χρεών [4].

Enfin, lorsque Hippolyte nous est dépeint, entraîné par un cheval fougueux entre les ronces et les rocs, laissant à chaque pierre de la route qu'il suit quelque débri de sa chair [5], comment douter que la légende ici reproduite n'ait subi l'influence de la fable grecque popularisée par Ovide [6], et que quelque chrétien, connaissant les Métamorphoses, n'ait appliqué au compagnon de Pontien le supplice infligé au dédaigneux amant de Phèdre? — Et c'est ainsi que les détails des légendes dont on saisit la trace à la fin du IVe siècle, sont toujours suspects : tant il est vrai qu'à cette époque on connaissait mal, dans les

[1] Prudence, *Peristephanon*.

Fore hoc Sacerdos dixerat
Jam Xystus adfixus cruci
Laurentium flentem videns
Crucis sub ipso stipite,
Desiste discessu meo
Fletum dolenter fundere.
(Ruinart, éd. 1731, p. 164.)

[2] S. Jean, XIX, 25-27. — Cf. à ce sujet Allard, III, 330.

[3] « In morte vivebat Pudor. » (Pseudo-Ambroise, Hymne LXV, v. 29. P. L., 17, 1211.)

[4] *Hécube*, vers 568-570 (Nauck, I, p. 158).

[5] Fresques décrites par Prudence (*Peristeph.*, XI, 77, sq.) Noter que Concordia est appelée nourrice ; n'est-ce pas un souvenir des nourrices de la tragédie grecque? Remarquer pourtant que saint Benoît avait sa *nourrice* (Greg. Magn., Dialog., II. 2. - Cf. *Bul.*, 1881, p. 42, 1877, p. 18, 1884, p. 85.

[6] *Métamorphoses*, XIV. — Cf. *infra*, traditions tiburtines. — Cf. aussi Allard, III, 337.

milieux cultivés, l'histoire des martyrs de Rome. Il nous faut redire l'aveu mélancolique de Prudence : « Ce sont bien des marbres muets qui recouvrent les tombes silencieuses[1]. »

II

Au milieu du IXe siècle, on avait, dans toute la chrétienté, une connaissance très étendue et très précise de l'histoire des martyrs romains.

Le Martyrologe était contemporain de l'efflorescence de la vie monastique. Cette pensée d'édification, qui avait introduit dans la vie des chrétiens les lectures pieuses et dans leurs assemblées religieuses la coutume des « leçons » tirées des écrits canoniques, se combina peu à peu avec le sentiment de vénération que leur inspiraient les martyrs et fit naître, à des dates différentes suivant les divers pays, l'usage de lire à l'église, comme en particulier, les saintes passions de ces martyrs. Ce fut bien, à ce qu'il semble, de l'adaptation de ce fait général aux conditions particulières de la vie monastique, que procéda le genre littéraire du *Martyrologe*, recueil de notices hagiographiques abrégées, rangées dans l'ordre liturgique.

Né avec le monachisme, le Martyrologe en suit la fortune. C'est à Vivarium, dans le « séminaire » de Cassiodore, que nous en saisissons la première édition[2], placée alors sous la haute

[1] Le silence de Jérôme, surtout, est significatif. On sait son rôle à Rome, l'intérêt qu'il prend à l'histoire des martyrs et quelle impression lui laissent les Catacombes : « Dum esem Romae puer et liberalibus studiis erudirer, solebam cum cæteris eiusdem aetatis et propositi, diebus Dominicis, sepulcra apostolorum et martyrum circuire; crebroque cryptas ingredi quae in terrarum profunda defossae ex utraque parte ingredientium per parietes habent corpora sepultorum et ita obscura sunt omnia ut propemodum illud propheticum compleatur : Descendant ad infernum viventes (Ps. LIV, 16); et raro desuper lumen admissum horrorem temperet tenebrarum, ut non tam fenestram quam foramen demissi luminis putes : rursumque pedetentim acceditur et cœca nocte circumdatis illud Virgilianum proponitur :

Horror ubique animos simul ipsa silentia terrent.

(Hieronymi *Comm. in Ezechielem*, XII, 40; — P. L., 25, 375.)

[2] Cf. Albert Dufourcq : *De Manichaeismo apud Latinos quinto sextoque saeculo atque de scriptis apocryphis latinis*. I, 1.

autorité d'Eusèbe. Puis le mouvement monastique se déplace; tandis que l'Italie semble sombrer dans la Barbarie, les Anglo-Saxons recueillent son héritage à Yarrow et à Wearmourth, comme à Iona et à Bangor : et c'est là que paraît, par les soins de Bède (672-735), une nouvelle édition du texte martyrologique. Mais voici que le centre de la vie intellectuelle et morale de l'Occident se déplace encore; avec les missionnaires anglo-saxons, il émigre en Germanie, et c'est en Germanie, que Raban Maur revoit pour la troisième fois le Martyrologe (vers 845), à la prière de Ratlaïk, abbé de Selingenstadt. Voici enfin qu'après avoir contourné les frontières de la Gaule il les franchit et s'y installe; aussi, après l'édition de Florus, la grande autorité de l'Ecole de Lyon (848), Adon et Usuard travaillent-ils à revoir, à compléter, à régulariser et à définitivement arrêter le texte du Martyrologe. Grâce à leurs travaux, nous pouvons juger avec sûreté de l'état des traditions martyrologiques vers le milieu du IXe siècle.

Comme c'est des martyrs romains qu'il s'agit ici, et qu'Adon s'est occupé de ceux-là surtout, c'est lui que nous interrogerons pour connaître leur histoire.

Après avoir passé quelque temps dans la célèbre abbaye de Prümm, Adon, moine de Ferrières, s'était rendu en Italie afin d'éviter, nous dit-on, les embûches de quelques envieux. A Rome, il recueillit beaucoup de renseignements; à Ravenne, certain religieux lui communiqua un calendrier, sans détails historiques, bien distinct du férial hiéronymien : on racontait que le manuscrit avait été envoyé par le pape à un évêque d'Aquilée. De retour en France, notre voyageur entre dans le clergé de Lyon; à la prière de pieux chrétiens, à la demande peut-être des autorités ecclésiastiques, il rédige son Martyrologe, et le succès en est très grand; il obtient alors l'archevêché de Vienne, où il reste jusqu'à sa mort (860-874).

Or, dans ce Martyrologe, je relève 178 groupes de saints romains vénérés à un jour fixe; 49 seulement sont simplement nommés, sans qu'aucun détail vienne s'ajouter à la mention de leur fête; encore en est-il un certain nombre, parmi ceux-là même dont Adon raconte l'histoire à propos des 129 autres. Restent donc 129 notices, de dimensions inégales d'ailleurs, quelques-unes de quatre ou cinq lignes, quelques autres de plusieurs pages, le plus grand nombre de vingt ou

trente lignes, qui nous retracent l'histoire des martyrs de Rome.

A la fin du IVe siècle, on ignore à Rome l'histoire des martyrs romains.

Au milieu du IXe siècle, on la connaît avec ses détails par toute la chrétienté.

Comment ce fait s'explique-t-il et d'où provient cette surprenante différence que nous constatons entre les deux époques? A plusieurs reprises, Adon cite, comme les sources auxquelles il aurait puisé, des récits qu'il appelle tantôt *passiones*, tantôt et plus souvent *Gesta Martyrum*[1]. Quest-ce donc que ces *Gesta Martyrum* auxquels il a vraisemblablement emprunté tous les détails qu'il raconte?

[1] IV Kal. februarii. Romae natalis Papiae et Mauri... *Scriptum est in gestis beati Marcelli papae* (P. L., 123, 224). — XIII kal. martii. In Perside, natalis beati Polychronii... *Scriptum in passione sancti Laurentii* (*id.*, 230). — XVII kal. Aprilis. Romae, natale sancti Cyriaci... *Scriptum est in gestis Marcelli papae* (*id.*, 239). — VIII kal. aprilis, Romae, sancti Cirini..... Scriptum *in passione* sancti Valentini (*id.*, 242). — VII kal. aprilis, Romae..., natalis S. Castuli..., ut *in gestis B. Sebastiani* legitur (*id.*, 242). — X kal. maii, natalis sanctorum Parmenii, Helimenae.... Scriptum *in passione sancti* Laurentii (*id.*, 250). — XII kal. Julii, Romae natale sancti Novatis .. De quo Novato scribit Pastor *in gestis* Pudentianae et Praxedis... (*id.*, 289). — VI kal. iulii, Romae sanctorum Johannis et Pauli... Ab ipso Terentiano descripta est *passio horum sanctorum* (*id.*, 293). — VIII kal novembris... Romae, natalis quadraginta et octo militum... Scriptum *in passione sanctorum martyrum Sixti, Laurentii et Hippolyti* (*id.*, 384). — Noter qu'il sait que « Anteros... gesta martyrum a notariis diligenter exquisivit et in ecclesia recondidit. » (III Non. januarii, *id.*, 210.) Il cite aussi l'*Historia sancti Silvestri* (XII kal. sept. (*id.*, 334) et les *gest(a) pontificali(a)*, VIII *id.*, Aug. (*id.*, 319). — Cf. citation des *gesta Bonosi et Maximiani* (XII kal. sept... *Id.*, 334).

CHAPITRE III

RECENSEMENT DES TEXTES

Notre premier devoir est de réunir tous les textes qu'a pu viser Adon, quels que puissent être, d'ailleurs, leur nature et leurs caractères. Voici la liste que nous avons dressée, avec le souci d'être aussi complet que possible.

On n'y trouvera pas numérotée à part, comme formant un tout distinct, une *légende fragment*, détachée d'un ensemble parvenu jusqu'à nous; ces textes, constitués souvent lors de la formation des passionnaires, sont compris dans la rubrique de la légende cyclique, désignés par elle et avec elle : c'est ainsi que les gestes d'Abdon et Sennen, ceux de Sixte, de Felicissimus et d'Agapit sont compris dans les *Gesta Laurenti*.

En revanche, on trouvera, numérotée à part, comme formant un tout distinct, chaque *légende-fille* à côté de la légende-mère : j'entends par là un récit dont on trouve le germe dans un texte, mais dont on rencontre le complet développement dans un autre : c'est ainsi que les *Gesta Caesarii* ont été catalogués à côté des *Gesta Nerei*.

Je rappelle que j'exclus les légendes relatives aux confesseurs *ratione materiae;* — et les actes authentiques de l'aveu de tous *ratione formae*.

Si j'ajoute que, pour éviter un appareil bibliographique qui a semblé inutile ici[1], je n'indique qu'une référence ne désignant

[1] Chercher une bibliographie complète dans le bel ouvrage des Bollandistes actuellement en cours de publication : *Bibliotheca Hagiographica Latina antiquae et mediae aetatis* ediderunt Socii Bollandiani (Bruxellis. 1898-1900. in-8). Quatre fascicules ont actuellement paru (22 mars 1900). — Cf. notre compte rendu dans la *Revue de l'histoire des Religions* (mars-avril 1899, tome XXXIX, p. 330).

qu'un seul texte — celui qui a été jugé le meilleur, — et que, pour introduire quelque ordre dans la masse disparate des gestes dont on va lire la liste, je les ai distribués dans le cadre commode et classique des dix grandes persécutions, le lecteur se rendra compte de quelle façon, aussi peu systématique qu'il a paru possible, a été conçu ce classement provisoire[1].

I

PERSÉCUTION DE NÉRON

1. Gesta Petri et Pauli (Lipsius : *Acta Apostolorum Apocrypha*, Lipsiae, 1891), p. 119; — 2. Gesta Processi et Martiniani (2 juillet 267); — 3. Gesta Priscae (18 janvier 547).

II

PERSÉCUTION DE DOMITIEN

4. Gesta Nerei et Achillei (12 mai 3); — 5. Gesta Hyacinthi (26 juillet 303); — 6. Gesta Caesarii (4 novembre 84); — 7. Gesta Nicomedis (Mombritius, II CLIX).

III

PERSÉCUTION DE TRAJAN

8. Gesta Clementis (Mombritius, I. 193); — 9. Gesta Potentianae et Praxidis (19 mai 295); — 10. Gesta Pastoris (26 juillet 299); — 11. Gesta Alexandri (3 mai 371); — 12. Gesta Hermetis et Balbinae (31 mars 896); — 13. Gesta Sympherosae (18 juillet 350); — 14. Gesta Getulii (10 juin 261);

[1] Lors donc que nous parlerons d'un texte, à moins d'indication contraire, ce sera celui qui se trouve mentionné sur cette liste qui aura été visé.

— 15. Gesta Montani (17 juillet 223); — 16. Gesta Eleutherii (*Cat. Paris*, II. 7.); — 17. Gesta Serapiae et Sabinae (29 août 500); — 18. Gesta Sophiae (*Bibl. Casin.*, III, fl. 276).

IV

PERSÉCUTION DE MARC-AURÈLE

19. Gesta Felicitatis (Künstle *Hagiographische Studien* Paderborn, Schöningh, 1894) p. 60; — 20. Gesta Eusebii et Pontiani (25 août 511); — 21. Gesta Eustathii (*Analecta Boll.*, III, 65, 172) — 22. Gesta Lucillae et Florae (29 juillet 24); — 23. Gesta Eugeniae (P. L., 21, 1105).

V

PERSÉCUTION DE SÉVÈRE

24. Gesta Caeciliae (Mombritius, I, 188); — 25. Gesta Urbani (25 mai 5); — 26. Gesta Callisti (14 octobre 401) seu Calepodii (10 mai 496); — 27. Gesta Bonosae (15 juillet 19); — 28. Gesta Martinae seu Tatianae (1er janvier 11).

VI

PERSÉCUTION DE MAXIMIN

Néant.

VII-VIII

PERSÉCUTIONS DE DÈCE ET DE VALÉRIEN

29. Gesta Stephani (2 août 113); — 30. (Gesta Laurenti. Surius, IV, 607); — 31. Gesta Cyriacae (21 août 403); — 32. Gesta Justini (17 septembre 474); — 33. Gesta Cornelii (Schels-

trate, *Ant. Eccl.*, I. 188) ; — 34. Gesta Martyrum Graecorum (de Rossi, *R. S.*, III, 201) ; — 35. Gesta Caloceri et Partheni (19 mai 300) ; — 36. Gesta Rufinae et Secundae (10 juillet 27) ; — 37. Gesta Dignae et Meritae (22 septembre 302) ; — 38. Gesta Anatoliae et Victoriae (9 juillet 671) ; — 39. Gesta Pontii (Balluze, *Misc.*, I, 29, 75) ; — 40. Gesta Aureliani (22 mai 129).

IX

PERSÉCUTION D'AURÉLIEN

41. Gesta Basilidis (12 juin 5) ; — 42. Gesta Marii et Marthae (19 janvier 578) ; — 43. Gesta Aureae (24 août 755) ; — 44. Gesta Chrysanti et Dariae (25 octobre 437). — 45. Gesta Restitutae (*Bibl. Casin.*, III fl. 12.).

V

PERSÉCUTION DE DIOCLÉTIEN

46. Gesta Sebastiani (20 janvier 621) ; — 47. Gesta Agnetis (21 janvier 714) ; — 48. Gesta Marcelli (16 janvier 367) ; — 49. Gesta Susannae (11 août 624) ; — 50. Gesta Cyriaci (*Analecta Boll.*, II, 247) ; — 51. Gesta Abundii (16 septembre 293) ; — 52. Gesta Pancratii (*Analecta Boll.*, X, 52) ; — 53. Gesta Restituti (29 mai 10) ; — 54. Gesta Felicis et Adaucti (30 août 545) ; — 55. Gesta Felicis romani (14 janvier 283) ; — 56. Gesta Anthimi (11 mai 612) ; — 57. Gesta Simplicii et Viatricis (29 juillet 45) ; — 58. Gesta IIII Coronatorum (*Sitzungsb.*, Berlin, XLVII, 1292) ; — 59. Gesta Bonifatii (14 mai 279) ; — 60. Gesta Rufi (*Analecta Boll.*, VIII, 168) ; — 61. Gesta Crescentii (14 septembre 351) ; — 62. Gesta Luciae et Geminiani (*Bibl. Cas.*, III fl. 270) ; — 63. Gesta Anastasiae (Mombritius I, 200, et *Bibl. Cas.*, III flor. 183) ; — 64. Gesta Luceiae et Auceiae (25 juin 10) ; — 65. Gesta Genesii (25 août 119) ; — 66. Gesta Alexandri romani (13 mai 192) ; — 67. Gesta Marcellini et Petri (2 juin 166) ; — 68. Gesta Primi et Feliciani (9 juin 148).

X

PERSÉCUTIONS DE JULIEN, ETC.

69. Gesta Johannis et Pauli (25 juin 33, 26 juin 138); — 70. Gesta Biblianae (Bibl. Cas., III fl. 191); — Gesta Gordiani (10 mai 549); — 72. Gesta Leopardi (30 septembre 413); — 73. Gesta Marcelli et Apuleii (7 octobre 826); — 74. Gesta Eusebii (14 août 166); — 75. Gesta Felicis papae (*Analecta Boll.*, II, 322); — 76. Gesta Apolloniae (9 février 280); — 77. Gesta Marini (*Catalog. Bruxelles*, II. 1841).

[1] Voici la liste des gestes romains imprimés dans le *Sanctuarium* de Mombritius, d'après la table qui précède chacun des deux tomes de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris, coté sur l'inventaire de la Réserve H, 102 : I. Abdon et Sennes martyrs, 6 ; — Agnes, 18; — Alexander Euentius, Theodulus et Hermes martyres, 20; — Basila Prothus et Hiacinthus, 141 ; — Basilides, 84; — Bonefacius martyr et Aglae, 147; — Calocerus martyr, 143; Calistus papa et martyr, 150; — Claudius Nicostratus Symphorianus Castor et Simplicius, 143; — Cecilia virgo et martyr, 188; — Claemens papa et martyr, 193; — Caesarius martyr, 195; — Censurinus martyr cum sociis, 197; — Crispinus et Crispinianus martyres, 190; — Chrysanthus et Daria martyres, 153; — Cyriacus martyr, 216 ; — Chrisognus Anastasia Crysonia Irene et Theodota martyres, 200 ; — Cornelius papa, 200 ; — Domitila Euphrosyna et Theodora virgines et martyres cum Sulpicio et Serviliano martyribus, 238 ; — Eugenia Prothus et Hyacinthus martyres, 250 ; — Eleutherius episcopus et martyr, 250 ; — Eusebius presbyter, 258 ; — Flavianus et Fausta cum sanctis virginibus Daphrosina et Bibiana martyribus, 294 ; — Felix et Adauctus martyres, 307; — Felicitas cum septem eius filiabus martyribus, 306 ; — Gallicanus Hillarinus ac Johannes et Paulus martyres, 317; — Gethulius Amantius et Primitivus martyres, 327; — Genesius martyr, 333 ; — Gordianus et Epimachus mar., 336.

II. Hermes, 1 ; — Hyacinthus levita et martyr, 13; — Hyppolitus martyr, 14; — Laurentius leuita et martyr, 50; — Lucia et Geminianus martyres, 59; — Marcellus papa et mar. cum sociis, 92; — Marcellinus et Petrus exorcista martyres, 97; — Marius Martha Audifax et Abachus martyres, 131; — Martina virgo et martyr cum sociis, 135; — Nereus et Achilleus et Eutyces mar., 159; — Parmenio presbyter martyr, 185 ; — Pancratius martyr. 188; — Praxedis virgo, 194 ; — Petrus et Paulus apostoli, 194; — Petronilla virgo simul cum Felicula virgine de Nicomede presbytero mar., 201 ; — Primus et Felicianus martyres, 225; — Pistis quod est fides, Elpis quod est spes, Agape quod est caritas et mater earum Sophia quod est Sapientia, 205 ; — Polocronius martyr cum sociis, 213; — Potentiana virgo, 211; — Prothus et Hyacinthus martyres, 214; — Processus et Martinianus mar., 220; — Reparata virgo et martyr, 241 ; — Ruffina et Secunda martyres, 243; — Savina martyr, 248 ; — Sebastianus martyr, 251; — Stephanus papa et martyr, 272 ; — Serapia virgo et martyr, 275; — Simplicius Faustinus et Beatrix martyres, 293; — Symphorosa cum septem filiabus mar., 305; — Suzanna virgo et martyr, 386 ; — Tiburtius et Valerianus. 332; — Urbanus papa et martyr, 354; — Xistus episcopus Felicissimus et Agapetus martyr, 357.

CHAPITRE IV

VALEUR DE CES TEXTES

Avant d'appuyer une conclusion sur l'étude de ces textes, il est nécessaire d'en déterminer la valeur. Si dispersés qu'ils soient, ils se répartissent tous en deux classes, qui correspondent assez exactement à deux époques distinctes.

I

La première classe comprend tous les gestes, dont l'éditeur ne témoigne aucun respect de la lettre du texte ; il n'a cure que de la légende elle-même ; tous les gestes imprimés jusqu'au XVIe siècle se rangent dans cette catégorie. Comme Jacques de Voragine et Pierre de Noël, qui n'ont d'autre souci que de ne pas laisser perdre quelqu'un de ces épisodes merveilleux qui ornent leurs histoires et glorifient la puissance divine, de même Mombritius, qui publie à Milan, vers 1475, son célèbre *Sanctuarium sive vitae Sanctorum collectae ex codicibus manuscriptis*, montre moins de souci de l'exactitude verbale que de désir d'édifier le lecteur[1]. L'édition de Lefèvre d'Etaples[2], celle de l'évêque de Vérone, Aloys Lipomani, qui donnait à Rome, en 1551, son *Historia de Vitis Sanctorum*, présentent le même caractère et ne marquent aucun progrès à

[1] Noter toutefois qu'il est beaucoup plus exact que Surius.
[2] *Agones Martyrum mensis ianuarii libro primo contenti* (80 feuillets).

cet égard. Il faut en dire autant des six volumes que publiait à Lübeck, en 1562, le chartreux Surius : *De probatis sanctorum historiis ex Aloysio Lipomani et manuscriptis codicibus collectis.* Tous ceux qui ont eu occasion d'y recourir savent quel déplaisir il prenait à lire le méchant latin de nos légendes; celui qui avait traduit avec tant d'élégance Helding de Melbourg et Florent de Harlem ne pouvait se résoudre à abandonner à tant de barbarie l'histoire glorieuse des confesseurs du Christ. Il corrige leurs erreurs; il orne leur simplicité, il s'en fait mérite auprès du lecteur : *est autem passim non nihil mutatus stylus, sed modeste per Franciscum Laurentium Surium*[1]. Mieux qu'aucun autre, il exprime et résume les tendances des éditeurs qui l'ont précédé ; leur inspiration n'est nullement scientifique, purement morale.

II

Il en va tout autrement des éditions publiées après celle de Surius. Plus ou moins consciente et précise chez leurs auteurs, la pensée scientifique s'y trouve toujours présente. On a déjà le sentiment qu'il y a intérêt à comparer les divers textes entre eux; et, si l'on se hasarde à y changer un mot, c'est dans la croyance que l'on rétablit le texte primitif. Que nous sommes loin de Surius ! Le culte de la beauté littéraire a fait place au souci de la vérité littérale. Si une pensée d'édification pieuse anime encore les éditeurs dont on va ici mentionner les œuvres, cette intention morale n'exerce jamais ou presque jamais d'influence sur le travail propre de l'éditeur. Les catholiques commencent à profiter de la leçon que leur a donnée la Réforme et travaillent avec plus de conscience. Rosweyde l'atteste ; dans le projet qu'il avait formé et qu'il soumit au cardinal Bellarmin, il se proposait de collationner tous les textes des vies des saints avec les manuscrits et les plus anciens livres, de restituer leur style primitif et leurs parties intégrales. Ce ne sont encore que des projets; mais ils

[1] *Gesta Sebastiani*, dans Surius, I, 449. — Les textes grecs publiés par Métaphraste ou les pseudo-Métaphraste présentent tous ce caractère. Leur très faible valeur détourna Le Maître des études hagiographiques.

seront repris par les Bollandistes, dont Rosweyde apparaît, ici comme pour l'ensemble de leur œuvre, le véritable précurseur.

Il est difficile, — pour ne rien dire de plus, — d'apprécier la méthode qu'ont suivie les savants Jésuites, en éditant les légendes romaines publiées par eux depuis 1643 jusqu'en 1894 : tant d'esprits divers ont travaillé aux *Acta Sanctorum*, à des époques si différentes! Peut-être cependant est-il juste de dire que l'esprit scientifique y apparaît dès le début et s'y précise à mesure que les années s'écoulent. Il apparaît dès le début : Bolland s'engage, dans le titre même qu'il donne à sa collection[1], à ne pas changer un mot du texte qu'il édite. Il ajoute dans sa préface : *Profiteor me quae de Sanctis tradita letteris reppererim dare, nihil mutare, nihil meopte ingenio emendare, nihil praecidere, integra omnia et inviolata afferre, quoad possum*[2]. D'autre part, pour une même vie, il donne plusieurs textes; quand il n'en publie qu'un seul, il ne manque pas d'indiquer les variantes d'après les manuscrits et les livres qu'il a collationnés[3]. Que, dès le début de leur œuvre, les Bollandistes se soient formé des devoirs de l'éditeur la même idée que nous, c'est donc un point qui paraît acquis.

Quant à la manière dont ils ont appliqué leur théorie, quant à la valeur des textes qu'ils ont édités jusqu'à ce jour, on se contentera de noter que, après les inévitables tâtonnements du début, sauf un regrettable fléchissement aux mois d'août et de septembre, ils ont publié les meilleures éditions qu'il fût possible d'établir, étant données les conditions du travail scientifique à leur époque[5].

Plus récemment, du reste, les Bollandistes se sont associés au grand mouvement historique qui, ranimé par l'Allemagne au

[1] *Acta Sanctorum* Bollandus..., *servata primigenia scripturarum phrasi.*

[2] A. SS. Janvier, I, p. XXXII. Praef. Gen. III. Editorum hoc opere probabilitas § 1. — Cf. aussi p. XXIII, XXVI.

[3] Praef. Gen., p. XXVI : « Si plures extant unius sancti vitae... eaeque hactenus non editae, omnes hic edo, nisi compendia sint aliae aliarum. Cf. Gesta Basilidis.

[4] Cf. *Gesta Martinae*, 1er janvier, 11. — Comm. praev., § 1. — Notes des chap. I, II, III. — Cf. 5 février 714, § 10, à propos de sainte Adelhaïde de Villich : « Surius hanc vitam edidit, sed stylo passim mutato. Nos primigenia phrasi eam damus e ms. codice monasterii Corsendoniani canonicorum regularium iuxta Turnhoutum in Brabantia. »

[5] On peut en dire autant des éditions données par Baluze et les autres savants de ce temps. — L'édition des gestes de Calliste est la moins bonne peut-être (par rapport au C. Vindobonensis) de celles qui sont imprimées dans les *Acta Sanctorum*.

début de ce siècle, a ébranlé peu à peu le reste de l'Europe. S'ils n'ont pas pu, par malheur, — tel a été et telle demeure la plus grave critique qu'on puisse adresser à leur méthode d'édition, — renoncer au plan déplorable que leurs ancêtres avaient commencé de suivre, s'il arrive souvent encore qu'un même texte soit démembré, les divers épisodes de la légende étant publiés à des dates différentes, parce qu'ils racontent le martyre de saints différents[1], il faut reconnaître que leurs éditions récentes sont des merveilles d'exactitude et de précision minutieuse : témoin les quatre passions de saint Césaire publiées par le R. P. G. Van Hoof; témoin les différents textes publiés dans les *Analecta Bollandiana*[2].

Autour d'eux, du reste, ils ont trouvé plus d'un imitateur : Funck[3], Achelis[4], Wattenbach, Künstle[5], en Allemagne, Doulcet[6] en France, de Rossi[7] et les savants éditeurs de la *Bibliotheca Casinensis*, en Italie, ont publié avec le soin le plus exact les textes de plusieurs gestes romains.

III

Est-ce à dire que nous ayons là des fragments de l'édition définitive que les Bollandistes, nous l'espérons bien, finiront par nous donner un jour? Nous ne le pensons pas. Il ne suffit pas de grouper au bas d'une page un nombre respectable de variantes : qui sait si les manuscrits qu'elles représentent ne dérivent pas d'un même manuscrit, d'importance peut-être secondaire? Il faut encore qu'elles aient été recueillies avec méthode, que les cas de répétition plus ou moins déguisés par les variantes orthographiques[8], aient été écartés, et que ces leçons-là seules aient été retenues qui reproduisent le texte des plus anciens

[1] Cf. les éditions bollandistes des Gesta Laurenti, Caeciliae, Nerei et Achillei, Johannis et Pauli.

[2] Cf. *suprà* notre Catalogue des Gesta. — Les *Analecta* ont commencé de paraître en 1882.

[3] [4] [5] [6] [7] Funck a édité en grec les gestes de Clément et Achelis ceux de Nérée, Wattenbach ceux des Quatre Couronnés, de Rossi ceux des Martys grecs, Doulcet, Künstle et Führer ceux des Félicité. Cf. *suprà* notre Catalogue et la *Bibl. Hag. latina* des Bollandistes.

[8] Cf. ce qu'en dit M. Mommsen dans la préface de son édition des *Variae* [M. G. — Auct. Ant. XII, CXVII].

archétypes, déterminés par la comparaison de tous les manuscrits subsistant encore : l'établissement vraiment scientifique d'un texte suppose le classement, partant le relevé complet de tous les manuscrits qui existent. Cette condition-ci ne se trouvait pas réalisée pour nos gestes ; c'est dire que celle-là ne pouvait pas, ne peut pas l'être. Le grand nombre de passionnaires plus ou moins volumineux qui sont déjà signalés, sans parler des autres, l'état de dispersion où ils se trouvent, voilà les deux faits qui se sont opposés, qui s'opposent encore au classement qu'on en doit faire. En veut-on une preuve significative? Les gestes de Processus et de Martinianus reproduisent l'une des moins célèbres d'entre les légendes romaines ; nous en avons relevé pourtant quarante-sept manuscrits dans huit bibliothèques. Que serait-ce si nous avions fouillé dans tous les dépôts connus? Que serait-ce s'il s'agissait non plus des obscurs geôliers des Apôtres, mais d'un saint Laurent ou d'un saint Sébastien, d'une sainte Cécile ou d'une sainte Agnès?

Ce n'est pas tout. Les gestes romains ont été rédigés à une époque où les traditions martyrologiques étaient encore vivantes, multiples, souvent contradictoires, à tout le moins d'une exubérante richesse que nous pouvons à peine soupçonner; elles étaient recueillies de divers côtés; elles enfantaient diverses rédactions qu'il serait fort intéressant de comparer. Par malheur les copistes les ont laissé perdre, s'attachant de préférence à celles qui répondaient le mieux à leur conception de l'histoire des martyrs, et faisant prévaloir ainsi celles qui réalisaient ce type, une fois qu'ils l'avaient inconsciemment créé. — Une seconde raison explique qu'une tradition ait revêtu des formes diverses. Les gestes ont été rédigés au milieu de circonstances très particulières, dont ils portent la trace : tels, ces mêmes gestes de Processus publiés à une époque où l'on discutait le mérite des martyrs et la spontanéité de leur sacrifice. Ces circonstances une fois disparues, les particularités de nos textes qui les réfléchissaient ont eu tendance à disparaître à leur tour : les copistes reproduisaient naturellement les textes qu'ils comprenaient le plus aisément, les textes les moins caractéristiques.

Et c'est aussi pourquoi les éditeurs devront s'attacher avec le plus grand soin à relever tous les manuscrits existant encore : peut-être ceux-ci leur donneront-ils seulement des variantes insignifiantes d'un texte cent fois lu; peut-être aussi une leçon, inconnue jusque-là et sauvée par hasard, leur permettra-t-elle

de restituer tout un aspect de la vie religieuse au VIe siècle. Nous tenterons de le montrer plus loin.

Nos meilleurs textes sont donc très éloignés de ceux qui se liront un jour dans l'édition définitive. Ces conditions peu favorables rendent notre tâche plus délicate ; elles ne la rendent pas impossible. Indépendamment des variantes que donnent les éditions bollandistes, nous en avons recueilli d'autres, en assez grand nombre, dans les bibliothèques de Rome, de Paris, de Saint-Gall, de Vienne, de Munich et de Carlsruhe[1]. — Nous n'avons pas la prétention de trancher tous les problèmes que soulèvent les gestes romains ; notre but est plutôt d'indiquer comment il convient de les poser et suivant quelle méthode il faut tenter de les résoudre. — Les erreurs de copiste, si nombreuses et si graves qu'on les suppose, ne sauraient dénaturer complètement la physionomie d'un texte ni l'aspect d'une légende, à plus forte raison la physionomie de tous les textes et l'aspect de toutes les légendes. Or, comme c'est précisément l'ensemble de ces textes et de ces légendes qui constitue l'objet de la présente étude, et qu'aucune conclusion n'y sera jamais appuyée sur la constatation d'un seul fait, il en résulte qu'il est permis de l'entreprendre en toute sécurité. — Au surplus, le sage de la Grèce prouvait en marchant la possibilité du mouvement ; nous pouvons suivre son exemple.

[1] Nous ne voulons pas attendre la publication de nos études sur les manuscrits pour dire le très courtois accueil qui nous a été fait dans ces bibliothèques, à Vienne notamment, grâce à l'aimable entremise du Dr Rudolph Beer, et à Karlsruhe, par l'infatigable Dr Alfred Holder.

CHAPITRE V

PARENTÉ LITTÉRAIRE DES TEXTES : LEURS CARACTÈRES PHILOLOGIQUES

De quelque façon qu'on envisage les gestes romains, au point de vue philologique ou au point de vue psychologique, que l'on étudie la langue des textes qui nous sont parvenus ou le caractère des légendes qu'ils nous ont conservées, on est bientôt amené à reconnaître la parenté qui relie le plus grand nombre [1], plus étroite dans ce cas-ci, plus faible dans celui-là [2].

[1] Voici la liste que nous proposons provisoirement :

1° *Gestes des deux premiers siècles.* — Processus Martinianus, Nereus Achilleus, Caesarius diaconus, Clemens, Praxedis Potentiana, Alexander, Felicitas VII filii, Sabina, Eusebius-Pontianus, Symphorosa VII filii, Getulius, Montanus, Caecilia, Protus Hyacinthus.

2° *Gestes du* III° *siècle.* — Urbanus, Callistus, Stephanus, Laurentius, Cornelius, Martyres Graeci, Calocerus Parthenius, Rufina Secunda, Basilides, Aurea-Censurinus, Marius Martha, Chrysanthus Daria.

3° *Gestes de la persécution dioclétienne.* — Sebastianus, Agnes, Abundius, Pancratius, Restitutus, Felix Adauctus, Primus Felicianus, Anthimius, Simplicius Beatrix, Marcellus, Susanna, Anastasia, Genesius, Marcellinus Petrus. IIII Coronati.

4° *Gestes de l'époque post-dioclétienne.* — Eusebius, Johannes Paulus, Bibbiana, Gordianus.

[2] Nous nous sommes aidés de H. Rönsch, *Itala und Vulgata*... (Marburg, (Elwert, in-8°, 1875); de Max Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours* (Paris, 1890, in-8); de Gœlzer, *la Latinité de saint Jérôme* (Paris, 1884, in-8°); de Régnier, *la Latinité des Sermons de saint Augustin* (Paris 1887, in-8°). Nous renvoyons, pour les questions d'orthographe, à W. M. Lindsay : *The Latin Language.* An historical account of latin sounds, stems and flexions (Oxford. Clarendon Press. 1894, in-8°), et à Schûchardt : *Vocalismus des Vulgaerlateins* (3 Bände, Leipzig, 1866-1868). — Inutile de rappeler à ceux qui voudraient compléter les brèves indications de ce chapitre, l'*Archiv für lateinische*

I

Le vocabulaire des gestes romains est encore latin; les termes qu'on y rencontre se retrouvent, en général, avec la même acception, non seulement dans les textes des IIIe et IVe siècles, mais encore chez les auteurs de l'âge de César et d'Auguste. Il faut noter cependant un nombre assez considérable de termes nouveaux ou d'acceptions nouvelles de termes anciens, surtout d'alliances encore inusitées de termes déjà connus; ces nouveautés s'expliquent aisément par les besoins nouveaux de la vie politique et de la vie religieuse.

Particularités phonétiques ou morphologiques : inlustrae fidei (Vindob[1]., 28[r]); — imperatoris (es) (Vindob, 32[r]). — pugnibus (Vindob., 36[r]); — palatius (Vindob., 56[r]); — sacratissimae virginis (es) (Vindob.,83[r]); — domum... sancto ecclesiae nomine tradidit (Vindob., 106[r]); — virginis (virgines) (Vindob., 83[r]); — domitille nepte domiciani (Vindob., 52[r], 132[r]); — diaconem (Vindob., 32[r]); — decembriarium (Vindob., 3[r]); — litorem (Vindob., 75[r]).

Perietis (Vindob., 5[r]); — recondit (recondidit) (Vindob., 6[r]); — frueret (Vindob., 26[r]); — prestasti (Vindob., 49[r]); — amplectit (Vindob., 53[r]); — osculabo (Vindob., 54[r]); — dignetis (Vindob., 55[r]).

Domna (Vindob., 52[r]); — domnus (Vindob., 24[r]); — dioclitianus (Vindob., 5[r]-112[r]); — nonarum madiarum (Vindob., 22[r]-131[r]); — magias (madias), gorgiani (gordiani) (Vindob., 24[r]-132[r]); — ignitus (ignotus) (Vindob., 25[r]-133[r]); — nollo modo (Vindob., 39[r]); — dada est (data) (Vindob., 53[r]).

Mots nouveaux ou rares: christianitas (Pierre et Marcellin), Deitas (Gordien, 2); — Magnalia (Montanus, 14); — Monachus (Martyrs grecs, Montanus); — Christicola (Calocere, 2); — Praeceptio (Marcel, 22); — Consobrinus (Susanne); — Jovis (pour Jupiter) (Calocere, 5); — Eremus (Gallican, 8); —

Lexicographie, le récent mémoire de Geyer: *Jahresbericht über Vulgäre und Spätlatein* (*Jahr. Bursian.*, 1898), 5e Heft., 1, 33, et le beau livre de F. George Mohl : *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, étude de philologie historique (Paris, Bouillon, 1899, in-8e).

[1] Lire *Codex Vindobonensis Palatinus latinus*, 357, sur lequel cf. *infra*.

Calles (Sophia, III, 279); — Arrhatio (Jean Paul); — Zius, Evolutatio (Susanne); — Sublimatus (Jean Paul); — Pestilentissimus (Pierre et Marcellin, 4); — christianissimus (Cyriaca. Félicité 5, 403; Calocere, 1); — paganissimus (Jean Paul); — temporalis (Martyrs grecs., IIII Couronnés); — tentus est (Félicité 5); — adunati (Laurent, Surcius, IV, 611, 12); — rescriptura (Vindob., 136[r]); — exfractor (Vindob., 28[r]); — organarius (12 mai. 12); — magica (Vindob., 73[r]); — maga (Vindob., 81[r]); — confortatio (Vindob., 63[r]); — mercavit vita (Vindob., 8[r]); — mortificat et vivificat (Vindob., 19[r]-127[r]); — concolligens (Vindob., 24[r]); — demutavit (29 août, 500); — perpalpare (29 août, 502); — in conspectu deducerentur (Vindob., 20[r]-69[r]); — condecorat (Vindob., 18[r]); — emiserunt se ad pedes (Vindob., 22[r]); — obligatus (Vindob., 5[r]); — exsternerentur (Vindob., 6[r]).

Mots employés avec un sens nouveau : Praetorium avec le sens de propriété à la campagne (Getulius, Lucilla et Flora, Luceia); — rex pour imperator (Félicité-Marius-Marcel); — nimius pour multus (12 mai 10); — alimonia (Marcel, 2); — comitatus avec le sens de : l'ensemble des comites (Jean et Paul, 4); — consignare avec le sens liturgique de confirmer (Chrismate est parfois exprimé) (Martyrs grecs); — Mancipare avec le sens de confier (Processus); — Namque employé comme particule explicative, analogue à l'italien *cioè*, se trouvant toujours après un mot, au début de la phrase (Jean et Paul, 140, 1); Pierre (Linus), 7-23 ; Nérée, 7, 5, Pontius, 9); — modice pour paulo [Boniface, 5, Pierre (Linus), 11, 3]; — quatinus pour quomodo [Pierre (Linus), 4, 16]; — quin etiam pour sed etiam [Pierre (Linus), 4, 3]; — ut quid pour cur [Pierre (Linus), 10, 14, 15]; — siquidem pour nimirum [Pierre (Linus), 17, 11, 27]; — vel pour potius [Pierre (Linus), 7, 14]; — desub pour sub [Pierre (Linus), 3, 15]; — quid pour num Vindob., 77[r]-184[r]); — magis pour potius (Vindob., 95[r]-202[r] 1[r]-109[r]); — unus comme pronom indéfini (facta est domus... quasi una ecclesia) (Vindob., 32[r]) (eamus una nocte?) (Vindob., 54[r]); — singulus pour solus (Vindob., 69[r]); — periclitabitur sermo (on incriminera tes conversations) (Nérée, 7); — Transitorium (Félicité, K. 54); — omnimodus [Pierre (Linus) 1.]; — biothanata (Sérapie, 10, Felicité); — Clericatus voulant dire le clergé (Susanne); — incrementum, avec le sens de fils [Sébastien, 34]; — pernoctare (Sérapie, 5).

Expressions nouvelles :

1° Créées par les nouveaux besoins de la vie religieuse. Milites Christi (Processus) ; — facultates erogare (Sébastien) ; — Sacrificium laudis (Processus) ; — Participare corpus et sanguinem [Processus, Caesarius, Stephanus, Sixtus, Aurea] ; — Virgo Christi (Jean Paul, Nérée) ; — Abrenunciare pompis Sathanae (Susanne) ; — Eleemosynis insistere (Potentienne) ; — Carnis commercium (Potentienne) ; — Vacare religioni (Potentienne) ; — Idolorum cultura (Susanne) ; — Eruditae sub omni castitate (Vindob., 7[r]) ; — Comitatus caeli (Sébastien) ; — per baptismi perceptionem (Gordien) ; — Episcopus Episcoporum (Sébastien, 67) ; — Servus servorum dei (Martyrs grecs 206) ; Marcel, 4] ; — declaratio deitatis Domini mei Jesu Ch. (Pierre, Marcellin, 2) ; — consecratione illuminari (id., 4) ; — limina sancti Petri (Alexandre, Jean Paul) ; — Christianitatis titulus (Nérée, 11, 18 ; Sébastien).

2° D'origine diverse : plus pessimum (peius) (Vindob., 52[r]) ; — triumphalibus infulis sublimari (Jean Paul, 1) ; — omnium potestatum comites (id.) ; — pensiones casarum (id.) ; — a salutatione desistere (id.) ; — deesse lateri meo (id.) ; — articulum ad rerum exitus transferamus (Vindob., 24[r]) ; — suggestionem dare seu facere (Martyrs grecs) ; — monitionibus sanctis et eruditione scripturarum imbuere (id., Susanne) ; — secretum habuit in semetipso (18 février, 64) ; — magna fama declaratus (Susanne) ; — subito nusquam conparuit (Susanne, 32) ; Lipsius (41, 63, 64, 65, 143, 223, 225, 228) ; — introducere aspectibus (Aurea, IIII Couronnés, Martyrs grecs) ; — Mittere se in orationem, ou ad pedes (Martyrs grecs) ou in amplexus ; — nostras cogitationes agere (faire ce que nous voulons) (Vindob., 11[r]) ; — famulari imperio alicuius (Jean Paul) ; — eruditionis summam corripere (id.) ; — in evolutatione adductum est (Susanne, 23) ; — ducatum praebere (Pierre Marcellin, 2, Sophia, 278) ; — cognovi in caecitate militum et in responsione virginis (Calixte, 440) ; — amicus individuus (Anthimius, 10) ; — nominis sectari nuncupationem (Sophia, 277) ; — sub voce praeconia, Partes Orientis (Marius-Laurent-Boniface) ; — Civitas Pontica, Frigia, Aurelia (Clément, Basilide, Pancrace) ; — nobiles nati ex omni generatione (Marius) ; — angelico comitatu properare (Sophia, 277) ; — montanum culmen (Anthimius, 10 *bis*).

II

La syntaxe est moins latine que le vocabulaire :

1° *Le rôle de la préposition s'agrandit.* Elle remplace assez souvent les cas obliques. Exemples : praeceperat ad Clementianum (Vindob., 23ʳ); misit in Hierolosymam (Calocère) ; liberari per orationes (Processus); cf. nonus est mensis quod (id..) ; — sunt anni triginta quod (Vindob., 39ᵛ).

Elle supprime les propositions infinitives : Exemples : Putatis quia (Jean Paul, 2); — cognoscant quia (Martyrs grecs); — scio quia (Susanne); — nostis quia [Processus, Pierre (Linus)]; — declarare quia (id.), etc.

Locutions particulières : cum grandi afflictione contristatus (Vindob., 3ʳ); — duri ad credendum (Vindob., 19ʳ).

2° *La construction de l'infinitif s'assouplit.* On le juxtapose à des adjectifs : dignus habere [Jean Paul, Pierre (Linus) 10, 7]; — digni hoc dici (Susanne, 3); — potens est liberare (Pierre Marcellin) ;

Ou à des verbes : praecepit januarium interrogare (Vindob. 22ʳ), — dedit eis capitalem subire sententiam (Vindob., 3ʳ); — fecit eam eius adhibere conspectum (Vindob., 31ʳ); — permissi introire (Jean Paul); — iussit theudolum decollare (Vindob., 21ʳ); tenere (Vindob., 22ʳ); — misi petere (Susanne,23); — venio crucifigi [Pierre (Linus), 7, 28]; etc... ; sans l'unir à ces termes par le moyen d'une conjonction. Il remplace l'impératif : non negare (Vinbob., 70ʳ).

3° *On voit poindre le verbe auxiliaire*, tantôt habere, plus souvent coepi. Exemples : contristari coepit (Jean Paul, 31); — gaudere coepit (Jean Paul, Nérée); — assistere habeo (Boniface, 3). — Noter même, erant certantes pour certabant (Boniface, 5).

4° *Un sujet logique pluriel, mais grammaticalement singulier, entraîne le pluriel du verbe :* « (Cyriacus) cum largo et zmaragdo usi sunt (Vindob., 4ᵛ) ; quirinus cum filia sua balbina et omni domo sua baptizati sunt (Vindob., 19ᵛ); — uxor tenens manum viri sui venerunt (Vindob., 22ᵛ); — corruerunt Arthemius cum uxore sua (Vindob., 35ᵛ); — Marcellinus cum petro steterunt (Vindob., 37ᵛ); — Constantius Augustus una cum ursatio et valente convocaverunt (Felix papa).

Le sujet est parfois répété: « qui cum venisset cyriacus (Vindob., 4r); — qui cum praesentatus fuisset sisinnius diacon. » (Vindob., 2r).

5° *L'ablatif absolu remplacé par l'accusatif ou le nominatif absolu:* omnia vendita non tamen praedia, sed ornamenta (Vindob., 7v); — fecit calistum..., ligatum ad collum eius saxum, in puteum demergi (Vindob., 72r); — completum sacrificium, participavit populo (Vindob., 85r); — factam epistolam nostram, eligite (Vindob., 27v); — eosdem invicem tractantes (Vindob., 51v); — omnis populus ad Capitolium occurrens, palmatius (Vindob., 69v); — depositum palmatium in pelvim, dixit ei (Vindob., 70r); — acceptum palmaium, simplitius (Vindob., 70v); — veniens autem dies Kalendarum ianuariarum, factus est conventus (Vindob., 72v).

6° *Les règles d'accord ne sont plus observées:* orarium redditus est (Vindob., 90v); — erudivit omnem sanctae scripturae doctrinam (Vindob., 99r); — lumendonare (Vindob., 71r); — daemonibus servis opera manuum (Vindob., 99r); — quicumque.... ibidem veniebat (Vindob., 1r); — illic dirigeret (Vindob., 4r); — me hic adduxit (Vindob., 18v); — benedixit fontem (Vindob., 27v); — eam uterentur (Vindob., 48r); — Nocere eos (Vindob., 49v); — eam nocuit (Vindob., 10r); — lumen splendidius ut sol (Vindob., 53r); — in domo introire (Vindob., 57v); — Apertum est tartarus et infernus (Vindob., 21v); — vadens in VII miliario de urbe Roma (Vindob., 21v); — praecepit..., suae audientiae interrogare (Vindob., 22r); — villa qui vocatur aquas salvias (Vindob., 23v); — praecepit ut... tribunal sibi praeparari (Vindob., 23v); — ornamenta vario gemmarum splendore coruscat (Vindob., 26v).

7° *Les cas disparaissent:* beatum Gregorio ante vestigia sua praesentari (Vindob., 99r); — nobili familiae ortus (Vindob., 95r); — christianis viris erudiri (Vindob., 21v); — candentem... et reputante (Vindob., 21v ou 22r); — in ignem aeternum cremari (Vindob., 22v); — (Clementianus) declinavit ad sacrificandum ianarius (Vindob., 23r); — pimenius erudivit iulianus litteris (Vindob., 6v); — in tellude templum (Vindob., 23v); — miliario plus minus unus[1] (Vindob., 24r); —

[1] C'est une sorte d'attraction par analogie phonétique qui semble expliquer cette construction. Cf. *convertit se ad Susannae disciplinae* (Vindob., 56v); *consignans pectus suus* (Vindob., 57r). — Cf. aussi des cas d'attraction par analogie grammaticale, sinon phonétique, *orans dominum et psallentem* (Vin-

splendidum et fulgente (Vindob., 26ʳ); — IIII Idus maiarum (Vindob., 30ʳ); — cum eutycen et victorino (Vindob., 30ᵛ); — praefectus.... anniano (Vindob., 32ᵛ); — in aeternum luctum et lacrimis sempiternis eris (Vindob., 36ᵛ); — viris primo et feliciano in domino perdurantes... incusati sunt, Diocletiano et Maximiano dicentes (Vindob., 38ʳ); — seraphia... contemptricem (Vindob., 50ʳ); — indutie mihi date (Vindob., 50ᵛ); — puellam nomine Susanna (Vindob., 53ᵛ); — inveni eam sanctam et pulchritudinis clarissima et deo aeterno dicata (Vindob., 53ᵛ); — dixit autem Diocliciano Augustus (Vindob., 56ᵛ); — virginem nomine Iuliana arrepta (Vindob., 69ᵛ); — cognovi in caecitatem et in responsa (Vindob., 70ʳ); — ieiunans et orans dominum et psallentem (Vindob., 74ᵛ); — mitti centumcellis (Vindob., 63ʳ); — sic definistis ut.., nec nostras minas terrearis (Vindob., 63ʳ).

On voit que toutes les règles de la syntaxe latine sont en déroute : les cas disparaissent ; la fonction grammaticale des mots est indiquée par leur place dans la phrase[1] ; la syntaxe des gestes romains annonce la nôtre.

III

Plus encore que la syntaxe, le style de nos textes nous éloigne du latin véritable. Ce n'est pas, on le pense bien, les jeux de mots[2] qui donnent cette impression, ou même cette affectation que l'on constate et qui se manifeste par des inversions élégantes[3] ou par des alliances inattendues[4] ou par des antithèses poussées avec un soin symétrique[5] ou par de

dob., 74ᵛ); — *adfuit eis angelus qui eos consolarentur* (Vindob., 38ʳ); — *feci ut herodes rex infantes interficerent* (Vindob., 11ʳ).

[1] Cf. aussi de curieuses constructions, comme celles-ci : interea dum haec agerentur, pestilentissimus judex serenus nomine incurrit ei infirmitas (Vindob., 35ᵛ).

[2] Sur militia (Processus, Hyacinthus, etc.).

[3] Fidei applica et castitati. — Inertiam sectari et otium (Jean Paul, 2); — o quam beata est virginitas quae ab his omnibus est necessitatibus aliena (Nérée).

[4] Morti sese ac praecipitio daret (Césaire, p. maxima 5); — mortificat et vivificat (Vindob., 19ʳ).

[5] Jean Paul, 33, 3. — Césaire, p. maxima 12; — Alexandre 11; — Laurent, IV, 610.

curieux morceaux d'apparat[1], qui nous font pressentir, par leur allure lyrique d'hymnes à demi-inspirées, qu'une poésie va peut-être éclore, étrange et morbide, de ces proses informes; qui peut ignorer que rien n'était plus cher au goût des Romains que les *sententiae* ingénieuses, si ce n'est peut-être les tirades à grand effet?

Les incessantes répétitions de mots, le grand nombre des expressions abstraites, enfin la disparition presque complète de la période, voilà trois des caractères les plus saillants du style de nos légendes : ils font comprendre tous trois combien nous sommes éloignés du latin véritable. Comme dans les épopées primitives, les poèmes homériques ou les chansons du moyen âge, les narrateurs, loin de fuir le retour des expressions qu'ils ont déjà employées, semblent se complaire à les reprendre. C'est ainsi que les mêmes qualificatifs reparaissent toujours, attachés aux mêmes événements et aux mêmes personnes, et que les mêmes rubriques reviennent avec une monotonie fatigante au cours des divers récits : sans doute parce que l'esprit du lecteur d'alors, plus assoupi que le nôtre, repasse avec indifférence par les mêmes chemins qu'il a traversés déjà et revoit sans déplaisir une même idée présentée sous le même jour.

Le fait est étranger au génie de la langue latine. Voici qui lui est contraire : le grand nombre des mots abstraits (cf. *supra*) souvent construits avec un autre mot, abstrait aussi, de telle sorte que l'expression tout entière détonne et qu'il y a contraste entre les idées exprimées et le vocabulaire qui les exprime. Exemples : eruditio scripturarum (Martyrs grecs), dare pecunias, pecuniarum enormitas, parentum hereditates; generositas nostrae conjunctionis (Susanne), amor paternitatis, sermo aedificationis, vas electionis; — pater bonae recordationis (Potentienne); — credulitas legis sanctae Christi (Pierre et Marcellin), declaratio deitatis; — reverentia lapidum (Urbain)[2].

[1] La prière de Constantina, dans Jean Paul, 33, 3. — Cf. Agnès. — Cf. Quelques vagues reflets de poésie dans Pierre et Marcellin (2 juin) : « Clauso diei lumine, nox initium suum splendore stellarum demonstraret » ; et les âmes qui s'envolent, sous forme de colombes. La seule légende un peu poétique par la simplicité de sentiment et d'expression est encore celle de Simplicius et Viatrix : noter aussi certains passages des *Gesta Caeciliae*.

[2] Ajouter à cela quelques images obtenues en accouplant un terme abstrait à un terme concret. Exemples : semitam timoris monstrare (Jean Paul, 2);

Mais, plus fortement encore que ces caractères particuliers, c'est l'allure générale du style qui surprend : les propositions se succèdent. coordonnées plutôt que subordonnées, indépendantes plutôt que coordonnées, juxtaposées les unes aux autres, émiettées, sautillantes, sans lien logique. Et ce n'est pas un procédé de l'auteur; c'est impuissance de sa part à composer une phrase; son esprit est incapable de tenir plusieurs idées ensemble sous l'étreinte d'une même pensée; il n'a pas la force nécessaire à qui veut manier la période, si puissante et si souple. Et, de fait, celle-ci se rencontre bien rarement dans nos textes; on sent nettement qu'au moment où on les redigeait, sous une langue latine encore d'apparence et de forme, s'en développe une autre mieux adaptée aux populations nouvelles qui la parlent, à leurs besoins nouveaux, à leur tour d'esprit particulier. Le latin est bien mort[2]; les rédacteurs des gestes romains en ont retenu les mots; mais ils en ont perdu le sentiment.

— aures cordis mei (*id.*); — flammae castitatis (Nérée); — thalamus caelestis (*id.*).

[2] « En 476, lorsqu'Odeacre détruit l'Empire d'Occident et fonde le royaume d'Italie, on peut dire que la langue latine a vécu [Mohl. op. cit. p. 322].

CHAPITRE VI

PARENTÉ PSYCHOLOGIQUE DES LÉGENDES : LEUR PHYSIONOMIE MORALE

Pareillement, les historiens des martyrs ont conservé leur mémoire, mais n'ont pas gardé leur esprit. Je n'en veux d'autres preuves que leur impuissance à égaler à la variété de l'histoire la variété de leurs récits ; — leur impuissance à comprendre l'âme des confesseurs du Christ ; — leurs préoccupations, enfin, si étrangères à l'époque des persécutions.

I

Quelque chose de constant subsiste sous les incidents divers qui illustrent chaque passion : l'ordre des divers éléments et certains détails du récit. On peut noter d'abord un certain nombre de rubriques qui ouvrent et qui ferment chacun d'eux : le type le plus répandu des rubriques initiales marque l'époque où le martyr a souffert : *Tempore quo*[1], ou *in diebus illis*[2], ou encore *regnante*[3]... Il est très rare que la passion ne com-

[1] Cf. Césaire, Processus, Eusèbe Pontien, Serapie, Lucilla, Félicité, Calliste, Etienne, Laurent (*Cat... Brux.*, I, 91), Digna Merita, Maris, Aurea, Chrysanthe, Susanne, Marcel, Simplicius, Pancrace, Abundius, Alexander Romanus.

[2] Cornelius.

[3] Lucie et Geminien, Genesius, Martyrs grecs, Restitutus, Prisca, Vibbiane, Jean Paul. Cf. Variot, *Ev. Apocr.*, p. 353.

mence pas par cette indication chronologique : quand le cas se présente, c'est un indice que notre texte n'est qu'un démembrement d'un autre ou qu'il nous est parvenu altéré. — Le type le plus répandu des doxologies est : *Cui est honor et gloria in saecula saeculorum* [1]. *Amen*, qui se rencontre parfois sous cette forme plus complète : *cui honor et gloria, potestas et imperium*, ou sous cette forme modifiée : *cui honor et imperium in aeterna.* Un second type de clausulae[2] donne : *qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen.* » Il est également très rare que la passion ne se ferme pas sur l'une ou l'autre de ces *clausulae :* c'est encore un indice que le texte est altéré ou démembré.

D'autres formules se rencontrent dans le cours du récit : *Et quia longum est per ordinem omnia narrare;* ou encore : *vox praeconia, ieiuniis vacare, eleemosynis insistere, ars magica, custodia privata, credis ex toto corde, facultates erogare pauperibus, unum tibi de duobus elige*[3], *participare mysterium Domini.*

Ceci n'est qu'un signe. Certains incidents reviennent avec non moins de monotonie que certaines expressions. La conversion du persécuteur, la ténacité du chrétien, les tourments qu'il endure, les miracles qu'il opère, voilà *quatre épisodes* qui se retrouvent, plus ou moins longuement développés, dans le plus grand nombre des passions.

La fragilité des choses de ce monde opposée à l'éternité des choses du ciel, la fausseté des dieux païens fabriqués de main d'homme, voilà *deux idées* sur lesquelles les gestes reviennent avec une inlassable constance.

Ce retour réglé, prévu peut-on dire, des mêmes incidents, racontés parfois dans les mêmes termes, exposés dans le même ordre, encadrés dans les mêmes formules, nous indique combien pauvre était l'imagination des rédacteurs et comme ils étaient loin de sentir la réalité vivante ; aussi ne devons-nous pas nous étonner qu'ils comprennent si mal et l'époque des persécutions et l'âme des martyrs.

[1] Nérée, Symphorose, Cécile, Etienne, Calocère, Marcel, Simplicius, Pancrace, Abundius, Vibbiane.

[2] Césaire, Processus, Serapie, Getulius, Félicité, Urbain, Calliste, Martyrs grecs, Rufine et Seconde, Maris, Aurea, Jean Paul.

[3] Expression qui se retrouve dans Cassiodore (P. L., 70, 1144), comme aussi *cœtus vester* (var., IV, 25, *M. G.*, 125), *stadium* (H. T., X, 28, P. L., 69, 1183) qui se rencontrent dans les gestes de Laurent et de Boniface.

II

Je ne saurais trop conseiller aux esprits qu'ont lassés les analyses subtiles du roman psychologique de lire et de relire les gestes des martyrs romains. Et j'aurais, sans doute, bien des raisons à faire valoir ; je n'en veux toutefois indiquer aucune autre ici que l'extrême plaisir qu'ils ne manqueraient pas d'y prendre par le contraste qu'ils constateraient entre les procédés de l'auteur des *Gesta Laurenti* et ceux de M. Paul Bourget. Des sentiments très simples, l'absence complète d'analyse, voilà ce qui les frapperait lorsque, pour la première fois, ils parcourraient les légendes romaines. Le narrateur décrit du dehors des phénomènes dont il ne paraît pas connaître les causes, ni même savoir s'ils en ont quelqu'une ; et si, d'aventure, il se hasarde à en indiquer, ce n'est jamais que d'un mot, rapidement jeté, et comme en passant ; mais jamais aucune explication ne prétend éclaircir l'origine des actes divers dont l'ensemble constitue la trame du récit. C'est à croire que la mode n'était pas, jadis, aux complications, mais aux simplifications à outrance.

Veut-on connaître la structure intellectuelle des personnages mis en scène. Quelles objections adressent-ils au paganisme ? Comment rendent-ils compte de la victoire finale que le christianisme a remportée et des longues persécutions qu'il a subies ? L'explication est toujours d'une simplicité admirable. Oyez plutôt : « Il faut abandonner le paganisme, parce que les dieux dont il prétend imposer le culte religieux ne sont que des idoles de bois, faites de main d'hommes, *idola muta*, *idola manufacta* » ; voilà l'objection terrible, qui, dans la bouche des martyrs, condamne les faux dieux. Lisez les gestes d'Urbain, ceux de Laurent, ceux d'Etienne, ceux des Martyrs Grecs, de Censurinus, de Maris, de Sébastien, de Primus et Felicianus, de Félix et Adauctus, d'Abundius, d'Agnès, de Chrysanthe, d'Anatolie, de Calocère, de Gordien ; dans ces légendes, la même objection revient avec la même persistance : il est clair qu'un dieu que taille un sculpteur et que badigeonne un peintre est moins puissant et moins grand que Celui qui a fait le ciel et la terre, qui chasse les démons et accomplit les miracles à la prière de ses saints.

Le miracle tient, en effet, une grande place dans l'esprit de nos personnages. Ils conçoivent l'action de Dieu comme intervenant à tout propos en ce monde, pour modifier les événements, guider les hommes et les empires; la foi en une cause première a comme oblitéré l'idée des causes secondes, au point que, dans nos gestes, rien n'est plus ordinaire que l'extraordinaire, ni plus naturel, au sens usuel du mot, que le surnaturel lui-même. J'en donne pour preuve le grand nombre de prodiges dont elles sont, parfois, remplies et comme bourrées. Mais ce qui donne à ce fait la valeur d'un document psychologique, c'est que le miracle apparaît ici comme l'unique raison du triomphe final de l'Église; aucune cause n'en venait seconder l'action ni préparer la victoire; et les persécutions dont elle fut l'objet représentent avec une exactitude symbolique l'ensemble des circonstances au milieu desquelles elle apparut : elles résument, elles expriment, si j'ose dire, toute son histoire jusqu'à Constantin. Il suffit de lire, pour s'en convaincre, les gestes de Nérée, ou d'Alexandre, ou de Césaire, ou de Censurinus, de Marcel, de Susanne, de Primus et Félicianus, de Sébastien, de Pierre et Marcellin, d'Agnès, de Jean et Paul : l'unique explication proposée par les *Gesta* pour rendre compte du succès final de la lutte, c'est l'immédiate et constante action de Dieu lui-même. Et que l'on n'aille pas chercher au loin la raison de ce fait : elle est toute voisine de nous; l'explication par le miracle est la plus simple de toutes : elle dispense de toute analyse, de tout effort intellectuel; elle convient à merveille à ces esprits paresseux, indolents et mous qui accablent le paganisme sous un argument étrange [1], et qui paraissent n'avoir jamais été aiguillonnés par le besoin de comprendre le pourquoi des choses.

Une nouvelle preuve de cette attitude d'esprit, je la trouve dans l'explication que proposent les gestes romains pour rendre compte du fait si complexe des persécutions. Inutile de dire que cette explication, — quand on se soucie de la donner, — est uniforme et ne tient compte ni des différences de temps ni des différences de lieu. Ce sont toujours des faits très simples qui déchaînent l'orage : l'avidité des empereurs [2], la jalousie des

[1] Cet argument montre qu'à l'époque où les gestes ont été rédigés, — l'époque ostrogothique, on le verra plus loin, — l'art chrétien n'exerçait encore qu'une faible influence.

[2] Cf. Martyrs Grecs; Laurent; Eusèbe et Pontien; Balbina; Jean Paul; Urbain.

prêtres [1], le prosélytisme chrétien [2], l'ensevelissement des cadavres [3], tous faits particuliers et individuels satisfaisant à bon compte des esprits peu exigeants.

Si maintenant, au lieu d'étudier la structure intellectuelle des personnages de nos gestes, nous voulons nous rendre compte de leur structure morale, ce sera l'extrême simplicité de l'explication présentée, se traduisant par l'absence complète d'analyse, qu'il faudra encore mettre en lumière. C'est la doctrine de l'intérêt qui guide les rédacteurs, quand ils essayent d'expliquer les hommes, comme c'est la théorie du miracle qui les éclaire, quand ils doivent expliquer les faits ; et c'est la même raison de simplicité qui leur fait adopter celle-là, comme elle leur a fait adopter celle-ci. L'absence d'art, l'incapacité d'analyse, la brusquerie soudaine et comme capricieuse des transformations morales que le narrateur est impuissant à décrire, — sans doute parce qu'il est impuissant à les concevoir, — tous ces traits communs à nos gestes laissent transparaître une conception de la vie où l'intérêt joue le premier rôle, et dont le peu d'élévation échappe à l'inconscience de l'auteur tout en s'étalant dans la naïveté de récit. Quelle raison pousse à se convertir les geôliers de Saint-Pierre, Processus et Martinianus? la puissance [4] du Dieu qu'il prêche, l'expérience qu'ils en ont faite, l'intérêt qu'ils ont à se concilier son appui. Et quelle raison font valoir les Apôtres pour les affermir dans leur projet? « Les prodiges que vous nous avez vu faire, vous aussi, vous aurez le pouvoir de les accomplir. » — Dans le récit de la persécution, à quel argument recourt Paulinus, lorsque, désespérant de convaincre ses soldats infidèles, il tente pourtant un suprême effort pour ébranler leur constance? Tous deux, comme il le leur rappelle, comme le texte le prouve, sont à la veille d'être nommés *principes* [5], et c'est à lui que revient le droit de nomination. Voici le langage qu'il leur tient : « Soyez mes amis ; jouissez de la récompense de vos longues années de

[1] Félicité, Symphorose.

[2] Alexandre.

[3] Etudier à ce propos : 1° les personnages de Lucine et du prêtre Jean, de Justin (Laurent), de Césaire (Nérée), d'Eusèbe (Aurea) ; 2° les trois gestes d'Eusèbe et Pontien, Maris et Martha, Abdon et Sennen.

[4] « Ili cum viderent mirabilia quos faciebat per beatos apostolos dominus... » (*Processus.*)

[5] Les gestes les appellent mello-principes, mot forgé sur mello-proximi. — Cf. *infra.*

service[1]. » Peut-on leur dire plus clairement : « Ce grade de *princeps*, terme de votre ambition, dernière récompense de votre dévouement, si vous apostasiez, il est à vous. » Voilà donc l'argument le plus fort auquel recourt qui veut les tenter ; et voici la raison la plus décisive qu'invoque à son tour qui veut les sauver : « Ne craignez pas des châtiments qui doivent passer[2] » ; on sous-entend sans peine : « Craignez plutôt ceux qui ne passeront pas. » La psychologie de Lucine ne répond-elle pas à merveille à celle de Paulinus, et toutes deux n'éclairent-elles pas à souhait celle du narrateur ? — Mais voici qui est plus significatif encore et plus curieusement naïf, s'il se peut. Processus et Martinianus supplient Pierre et Paul d'abandonner leur prison et d'aller où ils veulent ; mais, s'ils leur adressent cette prière, c'est que Néron ne pense plus aux Apôtres : « On vous a oubliés ; partez *donc*[3]. »

Dressez maintenant la liste des endroits les plus frappants où le défaut d'analyse surprend et laisse entrevoir quelle explication le narrateur suppose[4]. Rapprochez-les ensuite de ceux où il apparaît clairement que le mépris des souffrances qui passent s'inspire de la crainte de celles qui ne passent pas[5]. Notez encore combien les martyrs des gestes se répandent en injures grossières autant qu'inexpliquées contre les persécuteurs, et ceci, avant la persécution dioclétienne[6]. Relisez enfin, dans les gestes de Nérée et Achillée[7], l'idéal que rêve Flavie

[1] Cf. Cassiodore, *Var.* VI, form. 6 (Migne, P. L., 69, 687) : « Militiae perfunctus honoribus, ornetur nomine principatus. »

[2] Ceci est la déformation de la pensée de saint Paul, II *Corinth*, IV, 18 : τὰ γὰρ βλεπόμενα πρόσκαιρα, τὰ δὲ μὴ βλεπόμενα αἰώνια. — Cf. la citation de l'Apôtre dans les *Gesta Sophiae*, 277.

[3] « Rogamus *itaque* vos ut ambuletis ubi volueritis. » — Cf. *Gesta Marii et Marthae*. « Audiat Pietas Vestra... et salva erit anima tua et respublica tua augebitur » (7). — *Gesta Vibbianae*. « Crede in Christum filium dei vivi quem Iulianus imperator negat ; et in diebus dignitates tuas et facultates centies tantum multiplicari... » (Bibl. Cass., III, fl. 192).

[4] Marcel, 6, 10 ; Susanne, 8 ; Agnès, Jean Paul, Gordien, Vibbiane.

[5] Calocère, 1 : « Quia contemnentes omnia temporalia... » ; 2 : « Tua enim censura hodie est et cras non erit ; Dei autem ira aeterna. » ; Etienne, 8 : « Si tanta virtus est Christi quam tu narras, melius est relinquere deos qui nec sibi nec nobis possunt adjuvare » ; Cécile : « Si vel leviter senserit quod tu me polluto amore contingas, statim circa te furorem suum exagitat » ; — Martyrs Grecs, 204 : « Vere credimus quia cognovimus pueri salvationem » ; — Laurent, 4 et 8 ; Rufine, 2 ; Susanne, 19 ; Chrysanthe, 1 ; Léopard, 2 ; Alexandre, 10, 15, 16 ; Marcel, 5, 7 ; Césaire (p. parva), 3 ; Martyrs Grecs, 206 ; Marius, 7 ; Sébastien, 47 ; Pierre et Marcellin, 15 ; Gordien, Restitutus.

[6] Césaire (p. major), 18 ; Alexandre, 15, 16 ; Urbain, 7.

[7] § 21. — Cf. Sébastien, § 13.

Domitille, ce curieux paradis qui semble un premier dessin du paradis de Mahomet, où dans l'air bleu, sous les palmiers d'or, les houris souriantes attendent le fidèle serviteur d'Allah; et vous croirez sans peine qu'à côté des phrases toutes faites que le narrateur doit placer dans la bouche des martyrs, puisqu'aussi bien ce sont des martyrs qu'il fait parler, on discerne sans effort, à travers les idées qu'il se forme des événements et des hommes, sa personnalité propre, aussi peu développée au point de vue moral qu'au point de vue intellectuel, aussi incapable de sortir d'elle-même par l'amour que par la pensée; sa psychologie particulière perce sous la psychologie de rigueur que le sujet comporte et que la tradition impose. Nous n'avons pas ici une authentique histoire des martyrs de Rome: l'impression qu'elle donne est trop discordante et contradictoire.

III

Cette opinion s'affermit lorsqu'on remarque que les préoccupations attestées par nos légendes sont tout étrangères à l'époque des persécutions. Leur caractère tendancieux n'est pas moins remarquable que leur enfantine psychologie; on aurait peine à en trouver beaucoup qui soient contées ou conçues en dehors d'un parti pris et d'un point de vue déterminé; le narrateur entend toujours accréditer, à propos d'un fait historique ou d'une doctrine morale, sa propre manière de voir; et ce n'est pas par une discussion franche qu'il prétend l'imposer au lecteur; c'est par des artifices et des habiletés qu'il s'efforce de l'insinuer en lui.

Ce qui frappe, de prime abord, en parcourant les gestes romains, c'est l'abondance et la précision parfois minutieuse des renseignements qu'ils nous détaillent. Il en est qui laissent sans défiance : les indications topographiques, par exemple, dont on admet l'exactitude relative, et qu'il serait malaisé, semble-t-il, d'inventer tout à fait. Mais lorsque la légende, comme il arrive souvent, se présente partout avec une précision uniforme, que l'incident le plus insignifiant s'y trouve déterminé dans tous ses contours avec la même minutie que le fait le plus grave, qu'on nous donne le compte, pour citer

un exemple, des personnages qui ont été éclairés soit par la prédication des chrétiens, soit par l'héroïsme des martyrs, tous ces minutieux détails ne laissent pas que d'inquiéter un peu; d'autant qu'ils ne nous sont pas donnés en passant, ainsi qu'il conviendrait à leur peu d'importance, et comme entre parenthèses : chacun d'eux fait l'objet d'une affirmation formelle; chacun d'eux est, en quelque manière, particulièrement proposé à la croyance — à la piété — du lecteur. L'histoire véritable, lors même que les documents abondent, tend à diminuer la part de l'inconnu, sans l'éliminer jamais; dans les gestes romains, au contraire, on a partout présente la sensation de l'effort tenté, non pour restreindre ce domaine de l'oubli, mais pour le supprimer tout à fait.

Cette impression s'accentue bientôt, et ces inquiétudes se précisent. Les moyens employés pour obtenir créance sont parfois des plus grossiers. Tantôt, comme dans les gestes d'Agnès et de Cécile, le narrateur prétend reproduire ce qu'il a découvert dans des livres oubliés. Tantôt, comme dans les gestes d'Eleuthère, dans ceux de Chrysanthe et Darie, dans ceux de Jean et Paul, de Sophie, et dans ceux d'Eusèbe, il prétend écrire sous la dictée de l'apôtre, du martyr ou de la vierge dont il raconte les aventures[1]. Tantôt, lorsque les circonstances favorisent son dessein, il pousse plus loin encore l'audace de ses inventions et imagine des lettres rédigées par les saints eux-mêmes: témoin la lettre de Ponce Pilate dans les gestes de Pierre et Paul, la lettre de Pastor dans les gestes de Potentienne, les lettres de Nérée, de Marcellus et d'Eutyches dans les gestes de Nerée, la lettre de Dèce dans les gestes de Laurent, celles d'Anastasie à Chrysogone. Si la coutume ne s'est pas généralisée, c'est, sans doute, qu'elle ne pouvait l'être sans heurter les vraisemblances. Les lettres que nous venons de citer appartiennent — sauf deux — à des légendes de l'âge apostolique : ce sont les Epîtres du Nouveau Testament qui ont ici inspiré les rédacteurs. Et l'on ne voit pas quels autres documents épistolaires, rapportés aux persécutions postérieures, aurait pu alléguer celui qui aurait mis sous forme de lettre le récit des tortures de saint Laurent, de sainte Agnès ou des saints

[1] Eleuthère : « Eulogius et Theodulus qui ab eo ordinati sumus... » — Chrysante et Darie : « ἀνεγραψόμην ἐγὼ Οὐιρῖνος πρωτοπῇ ὑπείξας Στεφάνου. » — Jean et Paul : « Ipso referante Auspicio... Ipsa narrante Constantina... et ipso Terentiano scripta est... »

Jean et Paul; il est fort douteux qu'ils aient connu la lettre des Lyonnais ou celle des Smyrniotes. Il se trouve donc que, par un concours de circonstances particulières, la tendance que l'on saisit dans les gestes romains à se présenter au lecteur comme document authentique, a pu, dans certains d'entre eux, atteindre son plein développement; la forme épistolaire que plusieurs ont revêtue exprime à merveille et met en pleine lumière le caractère « historiciste », si l'on me passe ce barbarisme, qui les distingue tous.

Mais, en même temps qu'ils tendent à accréditer des faits, plus ou moins exacts, souvent aussi nos gestes tendent à accréditer des doctrines plus ou moins morales : c'est dire qu'ils ne présentent pas seulement la physionomie de textes historiques, mais celle encore de romans édifiants. Le profit qu'on retire en écrivant l'histoire des martyrs ou seulement en la lisant, voilà un point sur lequel ils reviennent avec une insistance[1] un peu banale; mais l'enthousiaste apologie de la chasteté, apologie qui constitue le fond même de plusieurs récits[2], et que l'on retrouve, plus ou moins explicite, dans beaucoup d'autres, voilà qui est peut-être significatif[3]. Dans Nérée et Achillée[4], par exemple, avec un luxe de détails qui surprend, on peut suivre, pendant plusieurs pages, une systématique attaque contre le mariage : il s'agit d'en détourner une jeune fille et de dérober aux hommes un trésor qui ne convient qu'à Dieu; aussi voyez avec quel art, — je ne dis pas avec quelle éloquence, — s'expriment les deux avocats. J'ose assurer que la composition de leurs discours à tous deux, — car, comme, dans un chant *amoebé*, tels les pâtres de Théocrite ou de Virgile, ils se répondent l'un à l'autre dans un touchant accord, — aurait pleinement satisfait ce grand rhéteur qui s'appelait Massillon. Il aurait constaté, non sans quelque plaisir, qu'ils contenaient un véritable sermon sur la sainte vertu de chasteté, sermon divisé en deux parties, chaque partie se subdivisant elle-même en deux points :

PREMIÈRE PARTIE : Apologie négative de la virginité, ou

[1] Cécile (Momb., I, 188).

[2] Nérée et Achillée, Protus et Hyacinthe, Calocère et Parthenius, Jean et Paul, Rufine et Seconde, Agnès, Sabine et Sérapie, Hermès et Balbine, Chrysanthe et Darie, Anastasie, Cécile, Susanne, Lucie et Geminien, — Digna et Merita, Lucilla et Flora, Luceia et Auceias, Restituta, Bonosa.

[3] Cf. *infra*.

[4] Cf. Aubé, *Histoire des Persécutions...* (Paris, 1875), p. 430 sq.

attaque virulente contre le mariage. *Premier point :* Inconvénients du mariage pour la femme en tant qu'épouse : *a*) jalousie des maris; *b*) légèreté et débauche des maris; — *Second point*: Inconvénients du mariage pour la femme en tant que mère : *a*) ennuis de la grossesse; *b*) douleurs de l'accouchement[1].

SECONDE PARTIE : Apologie positive de la virginité, éloge de cette vertu : *Premier point :* C'est un bien qu'il n'est plus possible de recouvrer une fois qu'il a été perdu; — *Second point:* C'est la vertu qui approche le plus du martyre.

Le même esprit se retrouve, sinon la même argumentation, dans les gestes dont je parlais tout à l'heure. Le haut prix qu'ils attachent à la vertu de chasteté résume bien et met en pleine lumière leurs tendances moralisantes.

Les doubles tendances, dont nous avons relevé la trace dans un grand nombre de gestes romains, trouvent leur expression la plus remarquable dans les onze prologues que nous lisons en tête des gestes de Nérée-Achillée, Potentienne-Praxède, Cécile, Cyriaque, Pontius, Anthimius, Urbain, Susanne, Anastasie, Chrysanthe-Darie, Basilide[2]. La tendance moralisante perce dans celui de Nérée : le rédacteur dissimule mal la colère un peu rageuse qu'il éprouve, lorsqu'il constate l'activité des hérétiques et la négligence des catholiques, et il gourmande la paresse de ceux-ci, et il leur prêche que, pour garantir le troupeau des atteintes de l'hérésie, on ne saurait

[1] Cf. saint Jérôme, à Eustochium, ép. 22 (I, 395, Migne) : « ... molestias nuptiarum, quomodo uterus intumescat, infans vagiat, cruciet pellex, domus cura sollicitet.. ». Cf. aussi : *Adversus Helvidium de beatae Mariae perpetua virginitate.* C'est le même accent qu'on retrouve dans le *Pulcherrimum Carmen* — c'est saint Isidore qui parle — qu'Avitus adresse à sa sœur Fuscinia, on sait dans quelles circonstances :

> Cum longa decem tulerint fastidia menses
> Perfectoque gravis fetu distenditur alvus
> Semina quae patris fuerant, haec pondera matri
> Infligunt duros utero turgente dolores
> Nam cum luctato solvuntur viscera partu,
> Una luit, tanto carnis discrimine pendens
> Quod coiere duo...
>
> (*De Consolatoria laude Castitatis.* — P. L., 59, 372.)

C'est au roman naturaliste que nous fait penser le *Pulcherrimum Carmen* du saint évêque ; mais ce n'est pas ici, comme tout à l'heure, association d'idées *par contraste.*

[2] Je laisse de côté les prologues des IIII Couronnés et de Digna et Merita, composés par Pierre de Naples.

mieux faire ni plus efficacement agir qu'en répandant le culte, en prêchant l'exemple des saints. Le rédacteur du prologue de Potentienne-Praxède insiste de même sur le profil moral qu'on retire de la lecture de ces histoires; et celui qui écrivit la préface des gestes de Cécile et de ceux d'Urbain insiste encore sur la même idée[1]. L'auteur du prologue de Basilide, enfin, ne voit pas de moyen plus efficace de promouvoir la piété des fidèles que d'écrire et de répandre les gestes des martyrs. Le souci d'édifier le lecteur et de l'aider dans l'œuvre de son salut apparaît donc ici de diverses manières, mais aussi manifeste que dans ces hymnes enthousiastes qui disent l'excellence et la douceur de la virginité, reine des vertus.

Le souci d'accréditer certains faits n'est pas moins marqué dans les prologues. Si l'on en excepte celui de Cyriaque, où l'on trouve, tout au long développée, cette thèse — sans doute proposée par quelque ancêtre inconnu de Jean de Launoi — que, durant les troubles de la persécution, les chrétiens n'avaient pas le loisir de faire des histoires détaillées, et que c'est seulement depuis le triomphe de l'Eglise que l'on a vu apparaître les récits relatifs aux martyrs, si l'on excepte, dis-je, le prologue de ces gestes, une autre théorie réunit l'unanimité des suffrages de cinq autres textes et est implicitement contenue dans un sixième[2] : les *Gesta Martyrum*, quoi qu'on dise, sont authentiques. Qu'on en juge par le prologue de Praxède, où nous avons vu que se trouvent insérées les lettres de Pastor. Pourquoi, écrit le rédacteur, rejeter ces lettres parmi les apocryphes? Les gestes sont authentiques. Cette même idée ressort du prologue de Pontius, de celui de Chrysanthe, dont les auteurs se disent, on l'a vu, témoins oculaires des faits qu'ils rapportent. Elle anime encore le prologue d'Anastasie, dont le rédacteur nous apprend que c'est pour nous édifier, pour faciliter notre avancement dans la vertu, que Dieu a sauvé de l'oubli la mémoire des premiers saints. Elle est enfin expressément développée dans les gestes de Susanne : le pieux Thrason, modèle que nous devons tous imiter, passait la nuit à visiter les pauvres, le jour à écrire les gestes. Et maintenant, par

[1] Celui qui racontera les aventures de Mélanie donnera mieux qu'un conseil, l'exemple même de la sainte : chaque veille de fête, elle avait la très pieuse coutume de lire cinq leçons tout entières.

[2] Celui de Nérée : le rédacteur n'attacherait pas une telle importance aux *Gesta*, s'il ne les croyait authentiques.

quelle audace sacrilège voudrait-on en discuter la valeur? — C'est ainsi que la tendance historiciste des *Gesta* s'accuse aussi nettement dans les prologues que dans la multitude des détails qu'ils racontent.

Aussi dirons-nous que ces prologues nous font véhémentement soupçonner que nos légendes sont apocryphes. On donne de ce terme une définition de fait[1], lorsqu'on en fait un qualificatif des livres dont l'autorité n'était pas assez généralement établie pour qu'ils fussent lus aux offices. Si l'on cherche à en formuler une définition explicative, on verra bientôt qu'il est peu de livres auxquels elle s'applique qui ne contiennent cette double tendance historiciste et moralisante, que nous nous sommes efforcés de dégager des gestes romains. Tous ou presque tous tendent à accréditer des faits dont l'Eglise universelle conteste l'exactitude, tandis qu'un grand nombre tendent à accréditer des doctrines dont elle conteste la moralité. Tous ou presque tous, aussi, présentent cette psychologie enfantine et cette uniformité de composition qui nous ont frappés en les lisant. L'étude intrinsèque de nos textes nous incline à croire qu'ils sont apocryphes: on n'y sent pas vibrer l'âme des martyrs.

[1] Variot, *Evangiles apocryphes*, p. 11.

CHAPITRE VII

COMPARAISON DES GESTES AINSI CARACTÉRISÉS AVEC LES ACTES AUTHENTIQUES

Peut-être ne sera-t-il pas inutile, pour contrôler notre impression et préciser notre pensée, d'opposer une contre-enquête à celle que nous avons instituée déjà. Les logiciens du temps jadis aimaient à répéter que rien n'éclairait une idée d'un jour plus vif que l'idée contraire : la logique du temps jadis avait du bon.

Relisons à loisir un acte authentique.

I

Les actes des saints Jacques et Marien conviennent à notre dessein[1]. Sans doute, ils nous transportent en Afrique : mais où trouver à Rome un acte sincère écrit en latin? D'autre part, nul ne conteste l'authenticité de ceux-ci[2]; ils ont été rédigés par un compagnon des martyrs à une époque assez reculée, dans la seconde moitié du IIIe siècle. Ils offrent enfin, avec les légendes romaines, certaines analogies curieuses : par

[1] Ruinart (édition de 1689), p. 224, ou A. SS., 12 avril 755.

[2] Puech, *Prudence*, p. 106. — Allard, III, 135. — C. I. L., VIII, 7924. — Tillemont, IV, 215, 649.

leur caractère tendancieux[1], comme par la date de leur composition et la nature de la langue dans laquelle ils ont été écrits, nuls ne se prêtent donc plus naturellement à notre dessein.

En 258, le second édit de Valérien condamne à mort évêques, prêtres et diacres. Sixte II à Rome, Fructueux à Tarragone, Cyprien, Lucien et Montanus à Carthage, sont également exécutés. C'est dans ces circonstances que trois chrétiens cheminent tranquillement sur la route de Cirta ; arrivés à Muguas, Jacques, Marien — c'est le nom de deux des voyageurs — et leur compagnon inconnu croisent deux évêques qui reviennent d'exil, Agapius et Secundinus. Ils les accueillent avec joie dans la ferme où ils se sont établis, et, par les soins dont ils les entourent, cherchent à adoucir leurs derniers moments. Mais les païens les dénoncent; ils sont saisis, emmenés à Cirta, jetés en prison. Jacques, déjà confesseur sous Dèce, avoue son rang de diacre ; Marien se dit simple lecteur, ce qui est vrai. Sans doute, il doit échapper au supplice, puisque l'édit condamne d'office les seuls évêques, prêtres et diacres, mais on se persuade qu'il dissimule son titre et que la torture le fera parler. Les tourments ne lui arrachent ni apostasie ni mensonge. On le ramène dans la prison, et les visions qui le visitent la nuit raffermissent son âme contre la douleur.

Quelques jours après, on envoie les prisonniers à Lambesse avec les pièces de l'instruction. Au moment où le magistrat ordonne le départ, le visage d'un assistant reflète tant de joie, de piété, d'enthousiasme, qu'il est aussitôt remarqué. On l'arrête, on l'interroge, c'est un chrétien comme les autres, c'est un martyr de plus. Une marche pénible les conduit alors à Lambesse. Présentés au légat C. Macrinus Decianus, ils sont jetés dans cette même prison que beaucoup connaissent : la persécution de 250 les y a conduits jadis. Bientôt on les sépare en deux groupes. Les laïques sont mis à part, Decianus espérant en venir plus aisément à bout ; comme son attente est trompée, il se venge en les massacrant tous. Vient alors le supplice des clercs. Le cortège des condamnés s'arrête au bord de la rivière, dans une petite plaine entourée de collines ; on les met sur un rang afin de les décapiter l'un après l'autre.

[1] Puech, *Prudence*, p. 106-107 : « On sent une tendance à l'édification dans les actes des martyrs Jacques et Marien.»

Pendant que, les yeux fermés, ils attendent la mort, le voile de l'avenir se lève pour eux : ils prévoient que le sang des justes sera vengé par les malheurs de l'empire. Cependant le bourreau passe devant chacun, abat successivement chaque tête ; quand celle de Marien est tombée, sa mère, Marie, s'agenouille, baise sa tête sanglante et remercie Dieu de lui avoir donné pour fils un martyr.

II

La lecture du texte laisse au lecteur une impression très nette et très forte de calme, d'élévation, de sérénité grave et douce. Tout concourt à produire cet effet, et le sentiment qui anime le narrateur et la façon dont il l'exprime, la nature des idées et aussi la nature du style.

Sans doute, comme dans nos gestes, on est arrêté d'abord par des expressions étranges : *affectibus adhaerere alicui*, — *pressurae saeculi*, — *notitiam fraternitatis*, — *communitas vitae* [1], — *suburbana vicinitas* [2]. Comme dans nos gestes, on relève dans les actes quelques expressions d'une élégance étudiée : *In qua regione persecutionis tempestas cum turbulentius fureret ; vixdum enim biduum fluxerat... ; Mariano... in soporis tranquilla resoluto ;* — ou des images frappantes : *Qua praedicatione non tantum gentilibus insultabat fides martyris, sed etiam fratribus vigorem aemulandae virtutis et quasi classicum praecinebat ;* — ou des antithèses savamment opposées : *Illos, etsi nondum sanguine, mente iam martyres... ; perducebantur non a paena ad paenam, sed a gloria potius ad gloriam... ; o quietem in qua feliciter dormit quisquis in fide vigilat.*

Mais ce qui distingue les actes des gestes, c'est que ceux-là ont une allure vraiment latine, que fait encore mieux ressortir l'étrangeté du vocabulaire ; c'est l'ampleur aisée du développement, la forme oratoire du récit, le caractère périodique de la phrase, qui se déroule toujours avec ampleur et majesté. On

[1] Ruinart, § 1.

[2] *Id.*, § 2. — Cf. instinctus coelestis spiritus, spiritus vivificationis et gratiae ; in aliquo Christus de passione fulget (3) ; matura divinae dignationis hora (4).

est surpris de rencontrer chez ce Berbère inconnu un sentiment plus juste de la langue, un instinct plus sûr de ses usages et de ses procédés que chez les rédacteurs romains des *Gesta Martyrum*. Relisez cette page : « Tunc Agapius, qui jamdu-
« dum martyrio suo consummato fidei sacramenta perfecerat,
« qui et ipse, cum pro puellis duabus, Tertulla et Antonia,
« quas sibi carissimas ad vicem pignorum diligebat, repetitis
« frequenter precibus oraret, ut secum et illae Dei dignatione
« martyres fierent, retulerat meritorum suorum tali revela-
« tione fiduciam : quid assidue petis, quod una oratione meruisti?
« Is ergo Agapius agenti Jacobo... apparuit. » A considérer ces propositions incidentes qui s'enchaînent et s'appellent avant que l'idée principale soit énoncée seulement, comment ne pas reconnaître, avec l'allure un peu négligée du style, le tour oratoire de la phrase? D'autres présentent ce même caractère, mais plus frappant encore; elles offrent une période véritablement organisée. Telle est la première page de la Passion:
« Quotiescumque aliquid beatissimi martyres Dei omnipoten-
« tis, et Christi eius, festinantes ad promissa regni coelorum,
« carissimis suis verecundius mandant, memores sunt humili-
« tatis, quae semper in fide solet facere maiores : et, quanto
« modestius petierunt, tanto efficacius impetraverunt. » Dans tous les gestes romains, il n'y a pas une phrase à rapprocher de celle-là; comme le latin était bien mort lorsqu'on les écrivait, il était certes très vivant au moment où l'on rédigeait les actes de ces martyrs.

III

La physionomie morale qu'ils présentent ne diffère pas moins profondément de celle des légendes romaines. Dans la passion de Jacques et Marien, les sentiments exprimés ou suggérés concourent plus efficacement encore que la nature du style à faire naître dans l'âme du lecteur cette impression de gravité calme et douce que nous avons notée tout à l'heure. La passion révèle d'abord un enthousiasme ardent, une ferveur brûlante : ce sont véritablement des martyrs que nous avons devant nous. Ils bénissent le ciel qui les livre à leurs

bourreaux. Comme ils viennent d'être arrêtés, le narrateur s'interrompt : *O exoptanda nobis incursio! O felix et digna exultatione trepidatio! Si quidem ad nos ventum est propter hoc tantum, ut Dei dignationem Mariani et Jacobi justus sanguis expleret!* Béni soit le Seigneur de toutes ces aventures, puisque c'est à la mort qu'elles conduisent Jacques et Marien.

Quelques lignes plus bas, nous trouvons Marien, après d'horribles tourments, pénétré d'une joie sainte : il a vaincu la chair en confessant son Dieu au milieu des supplices. Ailleurs le même enthousiasme, la même ferveur de foi éclatent dans l'énergie même des termes dont il se sert : « *Avidis faucibus* ad tentandam fidem justorum, rabies diaboli infestantis *inhiabat* » : si les martyrs avaient vu le diable de leurs yeux, pourraient-ils en parler avec une violence plus expressive? Mais c'est à la fin de la Passion qu'éclate, dans sa grandeur surnaturelle, la sainteté de leur âme. Marien vient d'être décapité et Marie sa mère en est transportée de bonheur : elle est certaine du sort de son fils ; elle le félicite de sa gloire; elle se félicite elle-même de lui avoir donné le jour.

Si curieux qu'ils puissent paraître, ces traits d'enthousiasme semblent pourtant moins remarquables que le contraste du calme de leur âme et de l'agitation de leur vie. Au milieu d'une persécution furieuse, ils sont saisis tout à coup ; on les jette en prison, on les y laisse mourir de faim ; à tout instant un centurion peut venir pour les conduire à la torture; ils vivent dans l'attente perpétuelle de la mort, et de quelle mort! Cependant rien ne trouble leur assurance, rien n'altère leur sérénité : c'est toujours la même douceur, la même résignation; leurs entretiens respirent toujours le contentement et l'espérance; leurs visions ne leur montrent toujours que des paysages enchantés; ils sont tranquilles jusque dans les tourments; ils sourient au sein de la mort.

Ce calme fier, cette résignation apaisée qui dédaigne la plainte et l'insulte, se peuvent saisir à chaque ligne : comme si l'âme des martyrs avait passé dans celle de leur historien et laissé quelque chose de sa douceur sereine dans les pages qu'il leur a consacrées.

Je reconnais d'abord cet héroïsme confiant et grave dans quelques réflexions échappées, comme par mégarde, à la plume du narrateur. La simplicité nue du style donne un relief étrange à ces pensées; elle met en pleine lumière l'élévation

morale et la foi qui les inspirent. « Pergebamus in Numidiam simul, ut semper antea, socio parique comitatu viam ingressi : quae nos ad exoptandum fidei et religionis obsequium, *illos iam ducebat ad coelum.* » D'un mot, au moment qu'on s'y attendait le moins, par la force du contraste, le sublime jaillit tout d'un coup. Ailleurs, quelle assurance merveilleuse, quel dédain superbe pour les païens ; ils croient, par des tortures, réussir à dompter l'âme, « *tanquam membrorum laceratione frangeretur fides, cui cura corporis vilis est,* comme si déchirer les membres pouvait briser la foi de l'homme pour qui le corps est sans prix. » *Spiritus cum fida spe venientis gratiae coelo complexus suis jam non interest poenis.* Tertullien avait dit déjà que le corps ne s'aperçoit pas des tourments, lorsque l'âme est toute dans le ciel[1], et Flavien[2] avait répété après lui que le corps ne sent plus quand l'esprit s'abandonne tout à Dieu : c'est toujours la même pensée de détachement et de foi. Mais jamais elle n'est exprimée dans de grandes phrases, ni développée dans de belles tirades : le narrateur est simple et naturel, parce qu'il est croyant et sincère.

Ces réflexions éparses, extraites et mises à part, nous ont révélé nos martyrs, la profondeur de leur foi et la sérénité de leur âme. Quelques scènes détachées font mieux apprécier encore la noblesse de leur cœur : je veux parler de leurs visions. Plus que partout ailleurs, le contraste éclate violemment ici entre leur vie matérielle si affreusement tourmentée et leur vie idéale si paisible et si pure; ici, mieux qu'en aucune autre page, on voit au grand jour ce que les martyrs présentent de plus étrange et de plus mystérieux : cette sérénité grave et confiante au milieu des supplices les plus raffinés et les plus cruels.

Comme Jacques faisait route avec son compagnon, au plus fort de la chaleur, le sommeil le saisit. Un ange lui apparaît dans un nimbe de lumière éblouissante, telle que ses yeux n'en peuvent supporter l'éclat; les pieds de l'ange touchent à peine la terre, ses regards percent les nuages. Il leur jette, à Marien et à lui, deux ceintures de pourpre éclatante, leur disant ces simples mots : « Suivez-moi bien vite. » Quelques jours après,

[1] Boissier, *Fin du Paganisme*, I, 433.

[2] *Acta Lucii et Montani*, 21. « *Negavit esse in passionis ictu dolorem...* » (Ruinart, éd. 1859, p. 281.)

dans les cachots de Lambèse, c'est Agapius cette fois qui vient le visiter en songe. Il préside un repas qu'il partage avec ses frères, envoyés à Dieu comme lui par le proconsul romain. A cette vue, les deux amis se hâtent pour venir prendre leur part de ces agapes sacrées. Mais un jeune enfant court au-devant d'eux, le cou ceint d'une couronne rosée, une palme à la main : les bourreaux l'ont pris, il y a trois jours. « Pourquoi vous presser, dit-il; soyez remplis de contentement et de bonheur; demain, vous aussi, vous dînerez avec nous... » — Sans doute, nous nous plaisons dans ces récits aux descriptions poétiques et riantes de ces chrétiens obscurs; sans doute leurs imaginations gracieuses nous séduisent et nous charment. Mais la joie qu'ils laissent voir si naturelle et si sereine à l'annonce de leur supplice nous touche plus vivement, parce qu'elle nous étonne davantage. L'enthousiasme qui les anime est si profond, l'idée qui les soutient si puissante et si intimement unie à leur âme qu'ils semblent avoir perdu, avec la crainte de la mort, la notion même de la vie; avant d'avoir quitté la terre, la foi les a déjà ravis au ciel.

On s'en aperçoit mieux encore en lisant la vision de Marien. Il revient de la torture, les membres brisés. Il tombe dans un profond sommeil et se voit transporté tout d'un coup sur un sommet d'une éclatante blancheur. Une estrade s'y dresse, à une hauteur prodigieuse, et la foule des confesseurs s'en approche avec ordre, et le juge les envoie au bourreau. Alors une voix s'élève, immense et claire : « Marien, monte à ton tour. » Et, comme il monte sur l'estrade, voici que Cyprien lui apparaît et, venant à lui, la main tendue, lui dit avec un sourire : « Viens, assieds-toi à mes côtés. » « Et il fut fait comme il le désirait. » Le juge se lève alors; tous les martyrs l'accompagnent au prétoire. « Or le chemin traversait des prairies enchantées, couvertes d'un feuillage épais, au milieu de cyprès levant leur tête vers le ciel et de pins se dressant dans l'air »; on eût dit un bois sacré. Au milieu jaillit une fontaine aux eaux abondantes. Cyprien prend un flacon qu'on voit sur le bord; il le remplit, boit l'eau salutaire, et, le remplissant à nouveau, le tend à son compagnon. « Et j'en buvais avec délices, » raconte Marien. Il rend grâces à Dieu; mais sa voix le réveille; la vision s'enfuit.

Cette courte page, d'une simplicité si unie, laisse je ne sais quelle impression de douceur, d'apaisement et de paix. On

y sent tout d'abord le charme du rêve et de toutes les choses rêvées. La réalité, avec les froissements qu'elle ne nous épargne pas, la vie, avec les blessures qu'elle nous fait, nous choquent ou nous meurtrissent : de là, sans doute, le plaisir que nous goûtons à nous enfuir une heure dans un monde idéal, pour oublier dans les rêveries d'un Virgile nous promenant aux Enfers ou les visions d'un martyr nous conduisant au Paradis, les tristesses du présent et les dégoûts de l'existence. Les spectacles qu'ils nous dévoilent, l'atmosphère légère et subtile de ces tableaux imaginaires, les couleurs adoucies et flottantes de ces descriptions riantes et de ces fantômes héroïques, exercent sur notre esprit je ne sais quel mystérieux attrait. Mais la simplicité du récit nous émeut plus profondément peut-être par les sentiments qu'il nous inspire. Rien d'outré ni d'excessif; pas un mot d'orgueil ou d'injure; ces hommes de foi ne sont pas des fanatiques. Le sort qui les attend ne les étonne pas plus qu'il ne les effraye; la mort leur semble chose toute naturelle; est-ce trop payer de quelques instants de souffrance l'amour du Christ expirant sur la croix? Le monde avec ses mépris, la prison avec ses tortures se sont effacés de leur mémoire; la réalité est abolie pour eux; ils ne voient plus que le terme de leur passion, la récompense de leur sacrifice, la couronne de leur martyre.

IV

On le voit par ces exemples : la passion est aussi naturelle qu'elle est imposante; la grandeur du récit n'a d'égale que sa simplicité. Et ce caractère nous paraîtra plus remarquable encore, si nous jetons un regard sur les plus célèbres des actes authentiques. Voici la fameuse lettre aux Romains de saint Ignace, que tous les siècles ont admirée, depuis Irénée[1] jusqu'à Renan[2] : texte unique dans l'histoire par l'alliance de deux sentiments qui ne peuvent, semble-t-il, se développer avec autant de puissance sans paraître contradictoires : l'amour du Christ poussé jusqu'à la folie du martyre, une parfaite maîtrise de soi, impérative et sereine.

[1] *Ad. Haereses*, XXVIII, 4.
[2] Renan, *les Evangiles*, p. XXV.

Voici les deux lettres célèbres des Smyrniotes et des Lyonnais[1] : « Elles présentent au plus haut degré, écrivait-on naguère[2], cette grave simplicité, ce pathétique discret, qui manquent trop souvent aux écrits de ce genre. Quelle admirable sobriété de détails dans la description des supplices, d'autant plus éloquente que les faits parlent seuls et que toute déclamation est évitée! Elle n'est égalée que par la brièveté, la simplicité, l'énergie des réponses des martyrs ; la mesure presque toujours parfaite avec laquelle il est parlé de persécuteurs, dont la violence n'est pourtant pas dissimulée ; le ton vraiment évangélique, en un mot, que ces chrétiens d'Asie et des Gaules ont si merveilleusement retrouvé ; la poésie même naïve et exquise à laquelle ils se sont parfois élevés naturellement[3]. »

Voici enfin les actes grecs d'Apollonius[4], martyr romain, comme ceux que célèbrent les *Gesta*. Comment n'être pas frappé du calme surprenant du magistrat et du chrétien! A les entendre ainsi discuter, celui-là interrogeant par quelques phrases brèves, celui-ci exposant avec une tranquillité presque indifférente les fondements de sa croyance, il semble que l'un et l'autre n'aient aucun intérêt direct dans les questions qu'ils agitent et qu'une simple conversation philosophique soit seulement engagée entre eux; et l'on oublie qu'une vie d'homme est ici en jeu, et que l'un des deux interlocuteurs, au sortir du prétoire, sera conduit au supplice. Tant il est vrai que tout ce récit ne respire que grave sérénité.

Et maintenant est-il besoin de beaucoup de paroles pour conclure? Est-il besoin de rappeler longuement les conclusions du précédent chapitre, l'absence de toute impression rappelant même de très loin celles que nous venons de recueillir ici, et cette composition uniforme, et cette psychologie enfantine et ce caractère tendancieux des diverses légendes romaines? Il suffit de quelques mots : entre les gestes et les actes, il y a tout un monde, tout l'infini qui sépare l'âme d'un martyr d'une âme égoïste et vulgaire. Pour les confondre les uns avec les autres, il faut n'avoir ni goût littéraire ni sens chrétien.

[1] Eusèbe, *H. E.*, IV, 15; V, 1.

[2] Puech, *Prudence*, p. 106.

[3] Lettres des Lyonnais (*sub fine*): ἐκ διοφόρων γὰρ χρωμάτων καὶ παντοίων ἀνθῶν ἕνα πλέξαντες στέφανον, προσήνεγκαν τῷ πάτρι.

[4] *Analecta Bollandiana*, XIV, p. 284. — Cf. la traduction française dans Bardenhewer: édit. franç., I, 377.

CHAPITRE VIII

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE : LE « LIBER MARTYRUM »

Ainsi, plus nous avançons dans notre enquête, et mieux se précise cette impression que les gestes romains sont apocryphes. Toutefois, avant d'attaquer le cœur du problème, en analysant les origines de ces gestes, il convient de s'arrêter un moment : avant de vérifier l'*hypothèse* qu'elle nous laisse entrevoir, il faut préciser la *certitude* qu'elle nous a fait découvrir.

Nous avons recueilli soixante-dix-sept textes comme autant de sources possibles du Martyrologe (édition adonienne), en ce qui concerne l'histoire des persécutions romaines. Le plus grand nombre — quarante-cinq environ[1] — nous ont paru présenter des trait certains d'une double parenté, philologique et psychologique, *former ainsi un groupe homogène, constituer une unité littéraire.*

La pure et simple description des textes nous a conduit à la constatation de ce fait.

Il semble qu'il ait trouvé son expression concrète, s'il est vrai, ainsi que nous allons essayer de le démontrer, que les *Gesta Martyrum* romains, de même que leur pendant les *Gesta Pontificum* ont été réunis dans un même *codex* et ont formé un véritable *liber*. Ce sera là, en même temps que la confirmation, la conclusion logique de cette première partie.

[1] Cf. *supra*, p. 43.

I

Il était naturel qu'à l'époque où s'épanouissait le culte des martyrs on réunît leurs gestes dans un même *codex :* n'ont-ils pas tous même « matière » et même « forme » ; et les copistes qui ont pris plaisir et qui ont trouvé profit à transcrire la merveilleuse histoire de saint Clément, de saint Laurent ou de sainte Agnès, peut-on s'étonner qu'ils y « cousent », nouveaux rhapsodes, la légende de saint Césaire, de sainte Cécile ou des saints Jean et Paul, — à supposer que plusieurs de ces textes, œuvre d'un même personnage, n'aient pas été publiés ensemble, la première fois qu'ils ont vu le jour?

D'autre part, comme on avait réuni en un *liber* les notices qui retraçaient l'histoire des premiers évêques de Rome, n'était-il pas naturel de placer côte à côte les récits qui racontaient les passions des martyrs? Les deux recueils devaient se compléter l'un l'autre ; l'un appelait l'autre ; l'existence de l'un n'a-t-elle pu contribuer à la formation de l'autre ?

Que l'on se rappelle, en outre, ces itinéraires fameux du ve et du viie siècle qui guidaient les pèlerins aux tombeaux des catacombes; que l'on rapproche de ce fait la multitude des notices martyrologiques qui nous sont parvenues et qui n'ont, semble-t-il, d'autre but que d'illustrer les sèches nomenclatures des *Itinéraires.* Ici encore ne devra-t-on pas conclure que les deux recueils devaient se compléter l'un l'autre, et l'existence de l'un provoquer la formation de l'autre ?

Un témoignage positif, enfin, atteste explicitement ce *Liber Martyrum*, dont des raisons de vraisemblance et d'analogie nous faisaient soupçonner l'existence.

En juillet 598, Grégoire Ier adressait à l'évêque d'Alexandrie Eulogius, qui l'avait prié de lui faire tenir la collection martyrologique d'Eusèbe, la lettre suivante : « Il est toujours utile de s'entretenir avec un homme savant, soit que celui qui l'écoute apprenne ce qu'il savait ignorer, soit qu'il apprenne, ce qui est plus utile encore, ce qu'il savait ignorer. Je suis, en ce moment, au nombre de ceux qui écoutent, moi à qui Votre Très Sainte Béatitude a pris la peine d'écrire et qui dois ainsi lui transmettre les gestes de tous les martyrs qui ont été

recueillis au temps de Constantin de pieuse mémoire par Eusèbe de Césarée. Mais, avant la lettre de Votre Béatitude, j'ignorais et l'existence de cette collection et l'existence de ces gestes. Je vous rends donc grâces, parce que, instruit par les écrits de votre très sainte science, j'ai appris à connaître ce que j'ignorais. Si j'excepte, en effet, ce que les livres du même Eusèbe contiennent au sujet des gestes des saints martyrs, il n'y a rien d'autre, à ma connaissance, sur cette histoire, dans les archives ni dans les bibliothèques de la ville de Rome, *qu'un seul volume*, qui contient peu de chose. Pour presque tous les martyrs, au contraire, nous avons, jour par jour, l'indication de leur passion avec leur nom dans un livre, et chaque jour, en les vénérant, nous célébrons les cérémonies de la messe ; dans ce livre, toutefois, on n'indique pas quel fut le martyre de chacun ; on indique seulement le nom, le lieu et le jour de la passion. C'est pourquoi nous savons que, pour chaque jour, comme je l'ai dit plus haut, beaucoup de fidèles, de tous les pays et provinces, ont reçu la couronne du martyre. Mais nous croyons que Votre Béatitude a ce livre. Quant à ce que vous désiriez qu'on vous transmît, nous avons cherché et nous n'avons pas trouvé ; n'ayant pas trouvé nous cherchons encore ; si nous pouvons trouver, on vous l'envoie. »

« *Utilis*[1] *semper est docti viri allocutio, quia aut dicit* « *audiens, quod nescire se noverat, aut cognoscit, quod est* « *amplius, id quod se et nescisse nesciebat. Qua in re ex* « *audientium numero ego nunc factus sum, cui sanctissima* « *vestra beatitudo scribere studuit, ut cunctorum martyrum* « *gesta, quae piae memoriae Constantini temporibus ab Euse-* « *bio Caesariense collecta sunt, transmittere debeamus. Sed* « *haec neque si sic collecta sint, neque si sint, ante vestrae* « *beatitudinis scripta cognovi. Ago ergo gratias, quia sanc-* « *tissimae doctrinae vestrae scriptis eruditus coepi scire, quod* « *nesciebam. Praeter illa enim quae in eiusdem Eusebii libris* « *de gestis sanctorum martyrum continentur, nulla in archi-* « *vio huius nostrae vel in Romanae urbis bibliothecis esse* « *cognovi, nisi pauca quaedam in unius codicis volumine* « *collecta. Nos autem paene omnium martyrum distinctis* « *per dies singulos passionibus collecta in uno codice nomina* « *habemus atque cotidianis diebus in eorum veneratione mis-*

[1] *Monumenta Germaniae. Epistol.*, II, 1, p. 28.

« *sarum solemnia agimus. Non tamen in eodem volumine,*
« *quis qualiter sit passus indicatur, sed tantummodo nomen,*
« *locus et dies passionis ponitur. Unde fit ut multi ex diversis*
« *terris atque provinciis per dies, ut praedixi, singulos*
« *cognoscantur martyrio coronati. Sed haec habere vos beatis-*
« *simos credimus. Ea vero, quae transmitti voluistis, quae-*
« *rentes quidem non invenimus, sed adhuc non invenientes*
« *quaerimus et, si potuerunt inveniri, transmittimus.* »

Il est clair que saint Grégoire distingue ici, dans l'œuvre d'Eusèbe, deux groupes d'écrits concernant les gestes des martyrs : ceux qu'il ne connaît pas et qu'Eulogius lui demande et qui ont été *recueillis au temps de Constantin de pieuse mémoire;* ceux qu'il connaît comme étant contenus dans les livres du même Eusèbe; et l'on ne peut guère douter qu'il ne s'agisse ici des récits fameux relatifs aux martyrs qui sont insérés dans l'*Histoire ecclésiastique*. Saint Grégoire parle encore d'un troisième ouvrage, qu'il n'est pas plus malaisé de reconnaître : dans ce *codex*, qui contient les noms de presque tous les martyrs distribués par jour, et qui indique seulement les noms, le lieu et le jour du supplice, sans jamais rien dire de la nature de celui-ci, peut-on voir autre chose, en effet, qu'un exemplaire du férial hiéronymien? Ce n'est pas tout : saint Grégoire nous parle encore d'un quatrième écrit, contenant des renseignements sur les gestes des martyrs, au même titre que les ouvrages d'Eusèbe : « *indépendamment de ceux-ci*, dit-il expressément, il n'y a rien à ma connaissance, sur cette histoire, dans nos archives ni dans les bibliothèques de Rome, *si ce n'est un seul volume qui contient peu de chose.* » Il y avait donc, à Rome, en 598, « un (seul) volume », contenant quelques pièces relatives aux « gestes des saints martyrs », comparables aux documents martyrologiques reproduits par l'*Histoire Ecclésiastique*. On ne voit pas bien quelles autres pièces que les gestes romains, répondant à ce signalement, pouvaient facilement se trouver à Rome, réunies en un volume, au temps de saint Grégoire; pour comprendre la lettre reproduite plus haut, on doit donc admettre comme probable qu'à la fin du VIe siècle les gestes des martyrs romains étaient réunis en un *liber*.

II

Cette conclusion me paraît très vraisemblable par elle-même[1]. J'ai eu le bonheur d'en vérifier un jour l'exactitude en découvrant une copie du passionnaire grégorien, reproduction à peine altérée du *Liber Martyrum*.

Le *Codex Palatinus Vindobonensis latinus 357* (olim *Hist. Eccles.*, 14; XIV, A, 14), écrit au Xe siècle, sur parchemin, mesure 36 c. 1/2 sur 24 et comprend 271 feuillets d'un même format, numérotés, écrits sur deux colonnes de 31-33 lignes chacune, par un même copiste, semble-t-il. Il contient trois « livres » différents, ayant chacun sa numération particulière; les feuillets numérotés 1-107 portent aussi une autre numération 127-232; les feuillets numérotés 108-206 portent, de même, une autre numération 1*bis*-99; les feuillets numérotés 207-271 sont également cotés 1-0[2].

C'est le second volume (108-206 ou 1 *bis*-99) qui reproduit le *Liber Martyrum* grégorien.

En voici une description rapide[3].

La deuxième colonne du verso du feuillet 108 commence ainsi :

I *Passio sci felicis prb*[4]. Factum est autem ut post completionem beatissimi felicis presbiteri alius felix germanus eius junior nomine et actione felix et ipse presbiter cum autem adductus fuisset ad iniquissimum draccum urbis praefectum coepit eum conpellere ut idolis inmolaret qui beatus felix presbyter ait puto quod inimici estis deorum vestrorum effecti... *109^r^* per duodecim vero annos ipsa die dominica confectis mysteriis dans pacem universo populo proiciens se in pavimentum in orationem perrexit ad dominum ihesum christum qui vivit et regnat cum deo patre in unitate spiritus sancti per omnia
II saecula saeculorum amen. — *Passio scorum sisinnii et*

[1] D'autant qu'il est assuré (cf. *infra*) que la plupart des gestes étaient rédigés à la fin du VIe siècle.

[2] La seconde numérotation du troisième livre s'arrête au folio 39.

[3] S. E. Monsieur le Directeur de la Bibliothèque Impériale de Vienne a bien voulu se dessaisir, à mon profit, pendant deux mois, de son précieux manuscrit : qu'il me permette de lui en exprimer ici mes très respectueux et très vifs remerciments.

[4] Les titres sont presque toujours écrits en onciales, à l'encre rouge.

cyriaci atque zmaragdi et larci. Tempore illo quo maximianus augustus rediit de partibus africae ad urbem romam volens placere diocliciano augusto ut in nomine eius thermas a solo aedificaret, cepit ad invidiam christianorum omnes milites sive romanos ad afflictionem laboris compellere et per varia loca alios... via ostiensi miliario ab urbe Roma plus minus octavo ubi orationes eorum florent nunc et semper et quo usque mundus steterit regnante domino nostro iehsu christo cui
III est gloria in saecula saeculorum amen. — *114r iuliani* ortu iuliani imperatoris impiissimi persecutoris cruciati sunt in diversis provintiis iussu eius multa millium martyrum eo persequente christianos qui prior fuerat christianus et imperio suo persecutor et sacrilegus extitit collectus enim fuerat a pimenio presbitero urbis rome de titulo pastoris hic pimenius presbiter erudivit iulianus litteris sicut ipse doctus erat omnem grammaticam et rethoricam et geometricam et dialecticam et arithmeticam et philosophiam et omnem legem christianam erudivit eum... (*Après la page* 115r, *trois feuillets ont été coupés entre les mots: angelis sotiatus mancipatus sum sicut tu demoniis sed ut cognoscas. — Oretur per me d. i. c. quoniam iudicaturus est vivos et mortuos et regnum tuum et tu*
IIII *ora demones tuos et videamus qui exiaudatur...*) *117r* in ymnis copulabatur usque ad siritium episcopum qui etiam cum presbiteris et diaconibus in eodem loco dno iehsu christo sacrifitium offerebat; cui est honor et gloria in ss. — *pas. sce iuliane virg* Martyrum perseverantia comprobata eo usque concessit ut ex fide amicis conaretur resistere et inimicos ex ipsis claustris erudiret denique temporibus maximiani imperatoris persecutoris christianae religionis erat quidam senator in civitate nicomedia nomine eleusius amicus imperatoris... *121r* passa est autem sancta iuliana VII idus februarii sub imperatore maximiano regnante d. n. i. c. qui vivit et regnat cum
V patre et spiritu sancto in secula seculorum amen. — *121r Passio sancti Valentini.* Propheta loquitur ad deum secundum multitudinem tuam multiplicasti filios hominum in ipsa multiplicatione illi spetialiter ad deum pertinent qui vitam suam voverint creatori ita ut corpus et animam christo faciant unde beatus vir teranensis episcopus sanctus valentinus bene vivendo meruit... *124r*... quique a sancto habundio non longe a corpore sancto sancti valentini sepulti conlaudantes dominum iehsum christum qui vivit et regnat cum deo patre una cum spiritu

sancto in inmortalia secula seculorum. Amen. — *124*[r]. (Une
VI ligne en haut de la colonne est sautée, puis on lit) : *Alexandri martyris hermetis et eventi.* Quinto loco a beato petro apostolo romanae urbis ecclesiae cathedra sedit alexander sanctitate incomparabilis, iuvenis quidem etate sed fide senior totius autem populi verum affectum gratia ei divina contulerat nam et senatorum maximam partem convertit ad dominum ut persecutorem quoque hermen cum uxore et sorore et filiis baptizaret cum mille ducentis quinquaginta servis suis uxoribus quoque eorum et filiis... — *130*[r]... ideoque locus ipse haberet proprium sacerdotem usque in odiernum diem sanctorum autem ipsorum natalis est quinto nonarum madiarum benedictus deus in
VII secula seculorum amen. — *Passio sancti ianuari presbiteri.* Temporibus iuliani impiissimi imperatoris divulgati sunt multi christiani cumque haec audisset impius iulianus iracundia plenus iussit eos teneri et in custodia publica mitti erat quidem inter eos quidam christianus nomine ianuarius presbiter senex.... *132*[r].... et venientes in via que latina nuncupatur non longe hab urbe roma miliario plus minus unus illic posuerunt eum in cripta sexto idus magias ubi iampridem sanctum epimachum sepelierant in quo etiam loco beneficia eorum hac virtutes florent usque in odiernum diem ad laudem et gloriam d. n. i. ch. cui est honor et gloria simul cum deo patre in unitate spiritus sancti in secula seculorum amen. —
VIII *Passio domitille virginis nepte domiciani regis.* Nisi studia catholicorum securitatis suae somno quiescerent nulla posset ratione impietas hereseos limites invadere pietatis sed ad evigilandum nos stimulis suis exulcerant et tamen rerum... *135*[r]... textus autem aepistolarum iste est nereus et achilleus servi christi iehsu... *136*[r]... ab eorum fallacia liberari gratia d. n. i. ch. tecum finiunt rescriptura nerei et achillei. —
VIIII *Passio sanctorum marcelli nerei et achillei* marcellus servus christi sanctis confessoribus nereo et achilleo lectis litteris vestris gaudio sum plenus cognovi enim vos constantes esse et fide et corpore... *137*[r]... de petronilla vero filia domini mei petri apostoli quis exitus fuerit quia interrogastis sollicitae
X breviter intimabo. — *Scae petronillae.* Petronillae itaque bene nostis voluntate petri apostoli clenicam factam nam recolo interfuisse uos cum apud ipsum plurimi discipuli eius reficerent contigit ut titus reficeret apostolo cum universi a te..... *138*[r]... illic sepelivit illum (Nicomedem) in quo orantes dominum con-

sequentur que postulant interventu martyrii eius qui passus
XI est pro nomine d. n. iehsu Christi. — *Passio domitille virginis*, eutices victorinus et maro servi d. n. i. ch. marcello, sic venerunt littere tuae ad sanctos nereum et achilleum iam transierunt triginta dies quod pervenerant ad coronam flavia etenim domitilla inlustrissima immo christianissima cum isti sui eunuhi docuissent eam... *139*r... fabricaverunt ecclesiam in nomine eius in qua prestantur beneficia domini
XII usque in odiernum diaem. — *Passio sanctorum sulpicii et serviliani*. Factum est autem postquam homines dei sanctos tulit a solatio domitille Aurelianus dixit ad sulpicium et servilianum iuvenes inlustres viros scio quia conlactaneas domitillae... *140*r... in facies enim suas prostrate orantes dominum recesserunt quarum corpora sanctus Caesarius in sargofago novo simul condiens in profundo terrae infodiens
XIII sepellivit. — *Passio cesarii diaconi*. Sanctum itaque cesarium diaconem luxurius tradidit consulari leontio quem intromisum sub voce praeconia interrogavit consularis dicens : Quid vocaris... *141*r... sepultus est iuxta terracinam in quo loco merita eius benae de se credentibus beneficia praestant in nomine patris et filii et spiritus sancti cui est honor et
XIIII gloria in secula seculorum amen. — *Passio sanctorum praxedis et pudentiane virginum*, omnia quae a sanctis gesta sunt vel geruntur si quis voluerit studiosae perquirere et sibi et plurimis aedificationis exibet fructum et quasi arbor fructifera non sine causa probatur terram occupare dum vivit et cum ipse suis pomis ornatur... *142*r... ubi exuberant benefitia divina orationibus sanctitatis eius usque in odiernum diem per eum qui vivit et regnat in secula seculorum amen.
XV — *Marcellini et Petri*. Benignitas salvatoris nostri martyrum perseverantia comprobata eo usque processit ut et fidei amicos comprobaret et inimicos et inimicos eorum ex ipsis inferorum claustris erueret denique dum tenerentur petrus exorcistae officium gerens multis vicibus caesus missusque fuisset in obscurissima... *145*r... collegit lucilla et posuit in veiculo noctu et adduxit viam labicanam miliario ab urbe tertio et sepellivit subdie IIII nonarum ianuariarum in pace amen. —
XVI *Primi et Feliciani V. id. iunias*. Temporibus diocliciani et maximiani imperatoris seva fuerat orta tempestas et quicumque *146*r inventus fuisset huius viae sectator dei et idolis consentire noluisset... *150*r est autem basilica ipsorum ab urbe

roma miliario quarto X quorum natalis est quinto idus iunii regnante d. n. i. c. cui est honor et gloria in s. s. amen. —
XVII *Processi et Martiniani* Tempore quo symon magus crepuit intus et impiissimus nero tradidit beatissimos apostolos... ...*152*[r] regnante domino deo atque salvatore n. i. c. qui (cum patre) vivit et regnat in unitate spiritus sancti (deus) per omnia
XVIII s. s. amen. — *Passio sanctarum martyrum Rufina et Secunda*, rufina et secunda duae sorores virgines cives romanae patre clarissimo genite asterio matrae clarissima aurelia cum fervore persecutionis iussu valerianae et gallieni augustorum... *154*[r] d. n. i. c. qui cum patre et ss. vivit et regnat in s. s. amen. passe
XVIIII sunt autem die sexta iduum iuliarum. — *Felix pape* fuit autem temporibus constantini filio constantini magni principis usque ad constantium augustum Liberius quidam papa urbis romae... deportatus est a constantio eo quod minimae voluisset heresi arianae consentire... *155*[r] in basilica quam ipse construxerat via aurelia quinto decimo Kl. decembrium in miliario secundo, cuius natalis caelebratur IIII Kl. augustarum ad laudem et gloriam nomini tui deus usque in praesentem
XX diem. — *Passio sanctae seraphiae virginis*. Cum dies itaque metuendus persecutionis innotuisset christianis multi etiam per orbem terrarum... *158*[r], regnante d. n. i. ch. qui vivit et regnat cum deo patre in unitate s. s. per inmortalia s. s. amen.
XXI — *Passio sancte susanne virginis* temporibus diocliciani et maximiani augustorum fuit quidam prb nomine gavinius de urbe roma frater uterinus gagi episcopi hurbis romae... *165*[v]... in universo mundo cum p. et s. s. d. n. i. c. in saecula saeculorum amen. Explicit passio sanctre susanne martyris. —
XXII Incipit *passio eusebii mense augusto* die XIIII. Eodem tempore quod liberius de exilio revocatus fuerat a constantio augusto heretico in eadem tantum dogma ut non rebaptizaret populo, sed unam communionem... *166*[v]... et cessavit persecutio non tamen multum tempus donante d. i. c. qui vivit et regnat in
XXIII ss. amen. Explicit passio eusebii. — Incipit *passio Sci Agapiti mar mense augusto* die XXIII sub antiocho pagano erat quidam puer nomine agapitus timens deum hic omnia sua renuntiavit... *169*[r] per famulum dei agapitum et per christum dominum nostrum qui vivit et regnat cum deo patre et cum s. s. in s. s. amen. Explicit passio sci agapiti martyris. — Incipit *passio genesi martyris* mense augusto die XXV imperante dioclitiano cum cessassent per annos quattuor ecclesiae

omnes aepiscopos et sacerdotes in hoc tempore fuit quidam in civitate a roma... *170*ᵛ... eodem dioclitiano quarto consule regnante d. n. i. ch. cui est honor et gloria in ss. amen. —
XXV *Passio sancti cornelii papae* mense september diem XIIII. Temporibus decii caesaris maxima persecutio orta est christianis et praecepit decius *171*ʳ ut clerici qui ubicumque inventi fuissent... *172*ʳ... lucina... qui cum deo patre et ss. vivit et regnat
XXVI in s. s. amen. -- Incipit passio *beati Mauricii cum sociis* suis sex milia sexcentorum LXV decimo Kl. octobres passionem sanctorum martyrum qui hunc locum glorioso sanguine inlustrant per honorem gestorum stilo explicamus ea utique fide qua... *175*ᵛ... cui est honor et gloria imperium et potestas
XXVII per omnia ss. amen explicit passio sancti mauritii. — Incipit passio *sancti calisti pape rome* mensẽ octobr. die XIIII. Temporibus macrini et alexandri incendio divino concremata est pars capitolii a meridiano et intra templum iovis ruit manu sinistra aurea... *179*ʳ XIIII Kl. novembrium in pace regnante d. n. i. c. qui vit et regnat deus per omnia s. s. amen explicit
XXVIII passio sancti calisti episcopi — incipit passio *beati cesarii martyris* natale eius mense novembre die primo tempore quo claudius matrem suam negavit gladio furore arreptus talem auctoritatem per totum orbem... *182*ᵛ... ad laudem et gloriam d. n. i. ch. qui vivit et regnat in s. s. amen. Explicit passio
XXVIIII sancti caesarii — incipit passio *sancti theodori martyris* mense novembre die nono temporibus suis maximianus et maximinus imperatores miserunt per omnem terram regni sui edictum adversus omnes vere christi religionis cultores... — *185*ᵛ... s. s. qui vivit et regnat et nunc et semper et in s. s. amen explicit passio sancti theodori. — *Incipit expositio sancti gregorii episcopi tyronensis ecclesiae liber miraculorum beati clementis martyris atque pontificis* in divinis voluminibus refertur quod secretum regis abscondere bo(num) est dei enim mirabilia enarrare *186*ʳ glorificum est et sicut beatus paulus apostolus ait quos presciit et praedestinavit... *187*ᵛ... implere dignatus est ch. d. n. cui est honor et gloria in secula
XXXII seculorum amen expliciunt miracula sancti clementi. — Incipit passio *188*ʳ *Chrisogoni martyris mense november die vicesimo* IIII. Pretextati inlustri viri filiam anastasiam legimus a chrisogono viro christianissimo eruditam ad cuius notitiam... *190*ᵛ... carptim per a[1] micas anastasiae ad ipsius anastasiae

[1] Quelques lettres illisibles.

XXXII finem attingo amen. — *Incipit passio sancti donati episcopi* erat quidam puer in civitate romana nomine donatus clericus in titulo pastoris nutritus a pimenio presbitero in titulo suprascripto eruditus omnem mundanam sapientiam cum iuliano subdiacono... *193*[r] iuxta civitatem arretiam in pace regnante d. n. i. ch. cui est honor et gloria in ss *194*[r] saeculorum amen —
XXXIII *incipit passio sancti alexandri martyris et episcopi mense septembre die* XXI in illis diebus cum essent insidia paganorum adversus christianos sub antonino imperatore beatissimus alexander aepiscopus... *198*[r]... cuius depositio celebratur XI Kl. octobrium regnante d. n. i. ch. cui est honor et gloria
XXXIIII in s. s. amen — *incipit passio sancti savini martyris et episcopi cum duobus diaconibus suis marcellum et superantium mense aprile die* XVII idcirco maximo misso sexto veneto vincente pars maior clamavit dicens : christiani tollantur et voluptas constat dictum duo decies... *202*[r], sub die VIII iduum decembrium ubi praestantur benefitia sanctorum usque
XXXVI in hodiernum diem — *incipit passio sancti concordii martyris Kal. ianuariis* temporibus antonini imperatoris gravissima persecutio orta est in urbe roma ita ut non emendi nec vendendi cuiquam licentia facilius tribueretur nisi qui diis immolassent... pater gordianus... presbiter de titulo pastoris... *203*[r]... spoletana... beati concordii martyris praestante eo pro cuius nomine passus est qui vivit et regnat in s. s. amen
XXXVII — *incipit vita sancti Laurentii mense februario die* IIII a nativitate d. n. i. ch. usque ad consulem dioclitianum annos CCLXX temporibus gagii pape sub cuius temporibus beatus laurentius infinibus genio lati a civitate spolitina plus minus VIII... hostiarius, lector, exorcista, sequens quod interpretatur acolitus deinde subdiaconus deinde diaconus deinde presbiter deinde episcopus fieri... *203*[v]... regnante d. n. i. ch. cui est honor et gloria laus et imperium aeterna potestas qui cum patre et ss.
XXXVIII vivit et regnat in s. s. amen — *incipit vita sancti iohannis penarensis martyris* mense martio die XVIIII factum est autem *203*[v] cum beatus iohannes egraederetur de provintia syria oravit ad dominum dicens domine deus caeli et terrae deus abraham deus isaac et deus iacob... *204*[r]... cum patre et
XXXVIIII spiritu sancto in saecula saeculorum amen — *passio sancti gregorii spolitini* mense decembre die XXII temporibus dioclitiani et maximiani imperatorum talis furor a sacrilegis

exardescebat... *207*r... ipsi honor et gloria et laus et imperium in saecula saeculorum.

Dans les bibliothèques de Bruxelles, ni de Namur, ni de Paris (Nationale), ni de Chartres, dont les Bollandistes ont relevé les manuscrits hagiographiques; dans celles de Bâle ni de Berne, ou de saint-Gall, de Vienne, de Münich ou de Carlsruhe, que j'ai parcourues moi-même, il n'y a pas de manuscrit qui présente un groupement de textes identique à celui-ci, ni seulement du même genre; nous avons ici vingt-sept gestes des martyrs de Rome (23) ou des environs de Rome (4) se suivant immédiatement l'un l'autre, une seule fois interrompus par les actes de saint Maurice. Ce simple fait dénonce avec évidence l'origine romaine de l'archétype que reproduisait le copiste de notre manuscrit. — Le choix du texte qui ouvre le recueil l'indique aussi clairement; à Rome seulement on pouvait choisir un texte aussi insignifiant que celui de Felix le prêtre; son seul mérite était d'être considéré comme romain et d'être vénéré le 14 janvier. — L'origine enfin des cinq martyrs dont les gestes ferment le recueil s'accorde à merveille avec notre thèse: Sabinus, Concordius, Laurentius, Johannes, Gregorius sont tous vénérés en Ombrie, c'est-à-dire dans la province qui entretenait avec Rome, son débouché au sud et son principal marché, les plus fréquents rapports. L'archétype du Vindobonensis 357, qui reproduit un aussi curieux groupement de textes ombriens et romains, a été composé près de l'Ombrie, à Rome.

Cet archétype est certainement antérieur au mouvement littéraire qui se développa à Rome, au début du VIIe siècle, au temps des Grégoire et des Boniface (590-625); il ne contient aucun des textes rédigés à cette époque, ni celui de Boniface, ni celui d'Eleuthère, ni celui de Lucie et Géminien, ni celui de Martine[1] — l'omission des gestes de Martine est particulièrement intéressante, parce que ce sont eux qui, le plus souvent, sont placés au début des passionnaires. — Cet archétype ne contient aucun texte qui soit postérieur à saint Grégoire († 604); il date donc au plus tard de la seconde moitié du VIe siècle. Etant donnés sa date et son origine, étant donné que saint Grégoire ne connait qu'un seul *codex* de ce genre, il est

[1] Cf. *infra*.

très vraisemblable que l'archetype de notre manuscrit de Vienne n'est autre que le livre dont saint Grégoire parlait à Eulogius.

III

On peut préciser davantage et déterminer avec quelque vraisemblance l'origine de ce passionnaire grégorien. Si l'on met à part les cinq textes ombriens Savinus, Concordius, Laurentius, Johannes, Gregorius, qui le terminent, ainsi que les deux textes toscans Donatus, Alexander qui les précèdent, on constate que les *vingt-sept gestes restant sont régulièrement distribués suivant l'ordre liturgique*, depuis le 14 janvier (Felix) jusqu'au 24 novembre (Chrysogone), deux textes exceptés. La passion de *Vibbiane* (4 janvier) et celle de *Julienne de Cumes* 16 février) sont placées après les gestes de Marcel (16 janvier), avant ceux de Valentin (14 février) : il y a là une interpolation évidente.

L'introduction des gestes de Julienne de Cumes[1] (ou de Nicomédie) n'a guère pu se produire qu'à un moment où s'épanouissait le culte de la sainte. Or la correspondance de Grégoire Ier avec Benenatus[2] et Fortunatus[3] nous invite à penser qu'aux environs de l'an 600 ce culte prenait une extension notable; c'est alors sans doute que les gestes de la sainte ont été rédigés et introduits dans le passionnaire romain. — L'interpolateur aura introduit les gestes de Vibbiane en même temps que ceux de Julienne. Les gestes de Vibbiane sont intitulés *Iuliani;* le dévot de sainte Julienne, trompé par ce titre, aura cru sans doute pieusement agir en rapprochant de sa sainte Julienne un saint Julien. Ce n'est pas tout. Les gestes de Vibbiane (Julien) sont vraisemblablement du même auteur que les gestes de Donat d'Arezzo. Tous deux insistent sur les soins que Pigmenius prit de Julien enfant; les gestes de Vibbiane se présentent comme l'œuvre d'un *Donatus*

[1] Mombritius, II, 41. — 16 janvier 873.

[2] Gregorius Benenato episcopo Tundaritano. Januaria religiosa femina petitoria nobis insinuatione suggessit quod habetur in subditis... oratorium se pro sua devotione fundasse, quod in honorem sancti Severini confessoris et *Julianae martyris* desiderat consecrari. » (Epist., IX, 84; P. L., 77, 1015.)

[3] Gregorius Fortunato episcopo Neapolitano. Januaria religiosa femina sanctuaria beatorum Severini confessoris et *Julianae martyris* oblata petitione (Epist. IX, 85; P. L., 77, 1015.)

subdiaconus regionarius s. sedis apostolicae; qu'y a-t-il d'étonnant à ce que ce Donatus ait écrit de même la vie de son patron ? L'interpolateur de Cumes, contemporain de saint Grégoire, aura donc ajouté à la fin de sa copie le texte qui suivait sans doute les gestes de Vibbiane, qu'il avait sous les yeux. — C'est à lui aussi qu'il faut peut-être attribuer l'introduction des gestes d'Alexandre de Baccano[1]; c'est lui enfin, plus vraisemblablement encore, qui a adjoint le petit *liber* ombrien au *liber* romain; il était contemporain de saint Grégoire (590-604) et à quelle époque les rapports de Rome avec l'Ombrie ont-ils été plus fréquents qu'alors ?

Le passionnaire grégorien n'est donc, semble-t-il, qu'une édition augmentée d'un *liber* romain antérieur. Mais n'est-il pas à craindre que les gestes introduits par le second éditeur en aient chassé d'autres? Les cultes des saints connaissent les vicissitudes des choses humaines; tel qui brille aujourd'hui d'un radieux éclat sera éclipsé demain par un rival plus heureux, souvent plus jeune. J'ai peine à croire que les *miracula Clementis* reproduits par notre texte aient fait partie du *Liber martyrum* primitif; ils pourraient bien avoir été introduits, à la place des gestes eux-mêmes par l'interpolateur de Cumes, tout heureux de répandre un texte nouveau alors et qui racontait de si prestigieuses merveilles. — En même temps que les *gestes de saint Clément*, le second éditeur, sensible à la nouveauté, n'aurait-il pas fait disparaître encore, avec les *gestes de sainte Cécile* peut-être[2], un autre texte vénérable, les *gestes de Maris et de Marthe?* A la fin du VIe siècle, les vieux saints persans étaient éclipsés sans doute par la jeune sainte de Nicomédie, devenue la patronne de Cumes. On s'expliquerait ainsi que les gestes de Valentin de Terni ne se trouvent pas dans le *liber* ombrien ajouté par le second éditeur et qu'ils aient pris place dans le *liber* romain, l'édition princeps : les gestes de Maris racontent l'histoire d'un Valentin de Rome; l'homonymie des saints aura rapproché leurs textes.

Si le second éditeur de Cumes, au temps de saint Grégoire,

[1] Ces gestes, ainsi que les gestes de Sabinus ont peut-être été introduits au Xe siècle; les quatre derniers textes ombriens sont rangés dans l'ordre du calendrier.

[2] C'est vers 590 que Grégoire de Tours écrivit son livre *in Gloria Martyrum.* Noter ici un trouble dans la numérotation des pièces : on passe brusquement de 29 (Théodore) à 32 (Chrysogone); il devait y avoir 30 (Cécile), 31 (Clément).

a sacrifié ainsi deux ou trois gestes anciens pour répandre deux textes nouveaux, a-t-il borné là ses suppressions ? Les gestes de Donat et d'Alexandre n'ont-ils pas pris la place d'autres passions, un peu démodées aussi? Je croirais volontiers qu'ils ont chassé les *gestes d'Anastasie* et peut-être d'*Eugénie*. Les gestes de Chrysogone sont brusquement interrompus[1] par les gestes de Donat ; il est naturel de penser qu'ils devaient être complétés par leur suite naturelle, les gestes d'Anastasie. On a vu, d'autre part, que le passionnaire grégorien s'ouvre par les gestes de Félix prêtre ; c'est évidemment parce que le second éditeur voulait commencer au mois de janvier qu'il a choisi ce texte, malgré son insignifiance rare. Jadis l'année liturgique commençait à Noël ; comme le férial hiéronymien, le *Liber Martyrum* devait commencer ce même jour et s'ouvrir, en conséquence, par les gestes de sainte Anastasie. L'hypothèse est confirmée par le *Codex Parisinus latinus* 3779, qui représente la tradition du passionnaire grégorien *et qui commence au* 25 *décembre*. Le second éditeur aura rejeté à la fin de son manuscrit les passions des saintes vénérées à Noël qui ouvraient le *liber* qu'il avait sous les yeux, parce qu'il voulait commencer au mois de janvier ; puis il les aura à demi sacrifiées — ne reproduisant dans les gestes de Chrysogone que la première moitié des gestes d'Anastasie, — comme il avait sacrifié déjà les passions de Clément et de Maris.

Une autre raison nous invite à penser que le *liber* s'ouvrait sur les gestes complets d'Anastasie. Le culte de cette sainte était très florissant parmi les Grecs de Rome, avant et pendant l'occupation byzantine[2] ; or, c'est de l'époque byzantine que semble dater le *Liber Martyrum* dont le dévot de sainte Julienne, au temps de saint Grégoire, nous donna une réédition remaniée. Les gestes de Calliste (14 octobre) sont immédiatement suivis des deux gestes de Césaire (1er novembre) et de Théodore (9 novembre), qui dénoncent la date de la première édition. Théodore est un martyr grec dont le culte fut importé à Rome, selon toute vraisemblance, par les soldats de Bélisaire et de Narsès ; c'est au pied du Palatin, la forteresse

[1] Avec ceux-ci, il n'y a, dans la copie de Vienne, que deux textes incomplets : ceux de Praxède et de Sérapie.

[2] Cf. *infra*.

grecque, qu'est établie son église ; si c'est au temps de Léon III (795-816) qu'elle est pour la première fois mentionnée dans les textes[1], la mosaïque qu'on y voit encore remonte certainement au VIe siècle. — Les gestes de Césaire sont plus caractéristiques[2] que ceux mêmes de Théodore ; notre manuscrit de Vienne, bien qu'il reproduise déjà une brève histoire du modeste diacre, à la fin des gestes de Nérée, nous présente un autre texte racontant la même légende, mais enrichie, cette fois, embellie et développée, la *passio maxima* des Bollandistes. Or le culte de ce saint Césaire, auquel s'intéresse si vivement le premier éditeur, est encore un culte grec ; c'est aussi sur le Palatin que Césaire est vénéré : c'est le 21 avril, anniversaire de la fondation de Rome, que sa fête est célébrée ; c'est la racine même de son nom Καισάριος, qui l'a prédestiné, semble-t-il, à devenir le protecteur des Césars et le patron des Impériaux ; et, de fait, à peine installés à Rome, ceux-ci lui ont consacré un oratoire, et l'extension du culte a provoqué le développement de la légende. L'édition primitive du *liber* qui reproduit, à sa place selon le calendrier, cette légende nouvelle, a été composée à la même date que celle-ci ; le *Liber Martyrum* romain, qui fut remanié au temps de saint Grégoire, remonte à l'époque byzantine.

Nous avons donc retrouvé le *Liber Martyrum* dont nous soupçonnions l'existence. Ce livre exprime, il symbolise, il incarne, si j'ose ainsi dire, la double parenté qui unit les gestes romains. C'est de ce point de vue surtout qu'on doit en apprécier l'intérêt et en mesurer l'importance[3].

Voilà donc déterminé le fait que nous nous sommes proposé d'étudier ; reste à en donner l'explication en analysant les causes qui l'ont produit.

[1] L. P., II, 12.

[2] Cf. *infra*.

[3] Nous comptons publier bientôt une étude un peu complète sur le *Codex Vindobonensis* et sa tradition littéraire que nous croyons avoir retrouvée : le *codex Auqiensis* 32 n'en est qu'un chaînon. Les gestes romains qui n'avaient pas été recueillis dans le *liber* étaient sans doute conservés à part, en raison de leur étendue, dans de petits *codices* (tels les gestes de Sébastien, de Pierre et Paul, de Laurent, de Silvestre). D'autres étaient réunis, sans doute, soit en raison de leur communauté d'origine, soit en raison de leur parenté morale (tels les gestes d'Agnès, Lucie, Agathe, Cécile?).

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE CRITIQUE DES TRADITIONS ROMAINES

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE CRITIQUE DES TRADITIONS ROMAINES

CHAPITRE I

LES SOURCES : LEURS CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Deux ouvrages, de tout temps très connus à Rome, touchent de très près à l'histoire de ses martyrs : j'entends les écrits qui s'autorisent des noms illustres de saint Jérôme et d'Eusèbe. Il convient d'examiner, dès l'abord, les rapports de ces textes avec les nôtres ; on verra que rien n'éclaire d'un jour plus vif que cette enquête préalable le caractère général des sources d'où les gestes romains dérivent.

I

Si surprenant qu'il puisse paraître, les gestes romains sont indépendants du célèbre calendrier, ainsi qu'il apparaît lorsque l'on confronte les données des deux textes relatives aux noms des saints et aux lieux de sépulture[1].

Le premier point est depuis longtemps acquis. De Rossi écrivait déjà en 1883[2] : « Ce n'est pas un fait nouveau ; il y a

[1] L'accord touchant des dates des anniversaires s'explique par une commune dépendance par rapport à la tradition liturgique.

[2] *Bull.*, 1883, p. 151. « Non è nuovo, che di Martiri ignoti ai fasti e calendari a noi pervenuti ci dieno notizie genuine le *memorie locali*, i monumenti, e epigrafi. »

des martyrs inconnus aux fastes et aux calendriers parvenus jusqu'à nous, sur lesquels les traditions locales, les monuments, l'épigraphie nous donnent des renseignements authentiques. » A ce témoignage qu'il nous suffise d'ajouter que le férial ignore Flavie Domitille (Nérée); — Benedicta et Terentianus (Jean et Paul); — Dafrosa, Demetria et Bibbiana (Vibbiane); — les Martyrs Grecs; — Eusèbe, Pontien, Vincent et Peregrinus; — Arthemius, Candida, Paulina (Pierre et Marcellin); — Abundius, Abundantius et Marianus (Abundius), Tryphonia, Cyrilla, Cyriaca, Crescentius (Laurent), Getulius, les personnages des gestes de Susanne, etc.

Le second point ne sera pas contesté après la lecture des tableaux suivants : les localisations propres aux gestes impliquent leur indépendance par rapport au férial; les localisations qui leur sont communes s'expliquent par leur égale dépendance par rapport aux traditions locales.

Voici la liste des rares martyrs urbains mentionnés par le calendrier: XVIII K. maii (ad thermas), Diocletiani, Cyriaci, conditoris tituli; — X K. aug. via colla (B seul) natale Primitivae; — III id. aug. ad duas domus iuxta Diocletianas, Susannae; — XVIIII K. sept. Eusebii, tituli conditoris; — VI id. nov. ad Caeliomonte, nat. Semproniani, Claudi, Nicostrati et Castorii; — XV K. nov. Trans Tibere. Caeciliae.

Les localisations *intra urbem* sont au contraire nombreuses dans les gestes, infiniment plus que dans le texte hiéronymien.

Voici un exemple du fait : pour UNE localisation célienne donnée par le calendrier, en voici SEPT dans les gestes: IIII Couronnés; — Cyriaca; — Sixte; — Martyrs Grecs (Ara Carbonaria), — Pancrace (insula cuminiana, vicus Dionysii), — Etienne (templum Claudii), — Jean et Paul (domus Byzantii).

Voici, d'autre part, la liste des localisations, indiquées par les gestes, qui sont absentes du férial.

Via Appia (12). — Porta Appia (Processus-Stephanus-Cornelius); — Templum Martis (Stephanus-Laurentius-Cyriacus-Cornelius); — Arenarium mil I. (Martyres Graeci); — Domus Montani (Montanus); — Arenarium. mil II. (Sébastien); — Basilica Apostolorum (Basilides); — Cathecumbas (Basilides).

Via Latina (10). — Praedium Sulpitii et Serviliani. mill. II. (Caesarius. p. maxima — Nérée); — sepulchrum Olympii. mil. I. (Stephanus); — crypta arenaria. mil II. (Stephanus); —

aquaeductus forma (Stephanus); — Basilei et Jovini (Stephanus); — Domus Bonifatii, stadio V (Boniface)[1].

Via Lavicana. — Les gestes de Sébastien, des Quatre Couronnés, de Marcellin et Pierre, qui puisent à des traditions lavicanes, ignorent l'expression *ad duas lauros*, très fréquemment employée par le férial, à propos des saints de cette voie (IIII, non. iunias; III, id. aug.; VI, id. sept.; VI, id. octobres; XII, K. ianuarias).

Via Tiburtina. — Trois localisations données par les gestes sont indépendantes du calendrier : Porta Tiburtina (Laurent); — Veranus Ager (Laurent); — Praedium Cyriacae (Laurent).

Via Nomentana. — Neuf localisations données par les gestes sont indépendantes du férial: praedium Aureliani mil XV. (Nérée); — basilica Agnetis (Agnès); — praedium Justae, mil XVI (Restitutus); — horticellus Justi. (Nérée); — milliarium II (Susanna); — ad Nymphas sci Petri (Marcel-Cyriacus); — civitas Nomentana (Primus et Felicianus)[2] mil XIII.

Via Salaria. — Quinze localisations données par les gestes sont indépendantes du férial : praedium Aureliani mil LX. (Nérée); — tertrum, mil CXXX (Nérée); — Priscillae coemiterium (Potentienne); — Capreoli fundus. mil CCC. (Getulius); — Clivus Cucumeris (Laurent., Abundius., Pigmenius, Justinus); — Porta Salara (Crescentius); — Arcus portae Salariae (Susanne); — Alexandri coemeterium (Susanne); — Thrasonis praedium (Marcel); — Piniani praedium, XXII. mil. (Anthimius); — Oratorium Maximi. XIII. mil (Anthimius); — Sallustis thermae, foras muros (Marcel).

Via Flaminia. — Trois localisations données par les gestes sont indépendantes du férial: milliarium IV, (Rufina et Seconda); — milliarium XIV (Abundius), — (Marius et Martha).

Via Cornelia. — Six localisations données par les gestes sont indépendantes du férial : Silva Candida seu Nigra (Pierre et Marcellin); — Silva in fundo Buxo, mil X. (Rufine et Seconde)[3];

[1] La *crypta Epimachi* des gestes de Gordien vient peut-être du *cymiterium Gordiani* du F.H.; le *praedium Eugeniae* des gestes d'Eugénie vient peut-être du *cymiterium Aproniani* du F.H.

[2] Il y a ici conflit entre le F.H et les G.M: le F.H donne mil XV, ad Arcas; il est pourtant plus probable que la divergence des textes doit s'expliquer par une erreur de copiste.

[3] Les noms populaires : fundus Buxus, Nymphae Catabassi, Locus Eupariati, sont inconnus du F.H — ou dédaignés par lui.

— Plautillae praedium (Rufine); — Vaticanus in Monte Aureo (Cornelius); — Ad Nymphas Catabassi[1]. mil XIII (Marius et Marthe, Eusèbe et Pontien).

Via Aurelia. — Quatre localisations données par les gestes sont indépendantes du férial: Lucinae praedium (Processus); — Forma Traiani (Eusèbe et Pontien); — Aurelia Civitas (Basilides); — (Marcellin et Pierre).

Via Portuensis. — Deux localisations données par les gestes sont indépendantes du férial: Sextus Philippi (Anthimius), (Marius et Martha).

Via Ostiensis. — Quatorze localisations données par les gestes sont indépendantes du férial: Ecclesia mil X (Prisca); — Lucinae praedium mil VII. (Marcellus); — Aurea praedium in loco Euparisti (Censurinus); — Crypta iuxta urbem Ostiam (Censurinus); — fovea ante muros Ostiae (Censurinus); — S. Laurentii ecclesia ostiensis (Jean et Paul); — Nonni sepulchrum (Censurinus); — Arcus ante theatrum (Censurinus), — (Calliste), — (Laurent), — (Marius), — (Susanne), — (Sébastien), — (Digna et Merita).

Via Ardeatina. — Deux localisations données par les gestes sont indépendantes du férial: praedium Domitillae, mil 1 1/2, iuxta sepulchrum Petronillae (Nérée); — cassela Nicomedis, VII mil (Nérée)[2].

On voit quels nombreux emprunts les gestes ont faits, non au férial, mais aux traditions locales; l'on est en droit de soupçonner que, pour les localisations communes, c'est de celles-ci qu'ils dépendent, non de celui-là. Cette conclusion bien acquise éclairera la question qu'il nous faut maintenant aborder : les rapports des gestes romains et de l'œuvre d'Eusèbe.

II

La lettre de saint Grégoire à Eulogius[2] montre qu'au VIe siècle on attribuait à Eusèbe deux groupes d'ouvrages : les uns ne sont pas parvenus jusqu'à nous, tels la Συναγωγὴ τῶν Ἀρχαίων μαρτύρων et le *Martyrologe* anonyme qu'on plaçait sous son

[1] Ici encore le nom populaire, *Cassela Nicomedis*, est absent du F.H.
[2] Cf. *supra*, p. 78, sq.

patronage[1]; nous lisons encore les autres, la *Chronique* et surtout l'*Histoire ecclésiastique*.

On pourrait croire que les rédacteurs ont puisé dans la fameuse traduction de l'*Histoire ecclésiastique* faite par Rufin[2]. Les tendances ascétiques qu'il avait rapportées d'Aquilée dans sa jeunesse, qui s'étaient fortifiées dans sa retraite de vingt ans au Mont des Oliviers, qu'il avait déployées dans ses ouvrages[3] devaient lui concilier la faveur de nos rédacteurs; d'autant qu'ils y trouvaient un tableau général des événements au milieu desquels ils devaient placer leurs récits et faire vivre leurs personnages. Il n'en fut rien cependant. Si c'est Rufin qui, le premier avec Zosime, accorde à Clément les honneurs du martyre, il ne s'ensuit pas que les *Gesta Clementis* en dépendent : le fait s'explique sans peine par le recours à la tradition orale[4]. D'autant que l'indépendance des deux textes apparaît clairement, lorsqu'on se rappelle les erreurs et les confusions de toute sorte qu'on a, dès longtemps, signalées dans nos gestes : la lecture de l'histoire traduite et continuée par le rival de saint Jérôme les eût épargnées à nos rédacteurs[5].

Il est alors, semble-t-il, bien peu vraisemblable qu'ils aient voulu recourir aux Archaïon; et les mêmes erreurs et les mêmes confusions nous contraignent de croire qu'ils n'en ont rien fait. Peut-être même serait-il imprudent, ici, d'accuser leur négligence; eussent-ils voulu consulter cette précieuse collection, ils ne l'auraient pu sans doute. Saint Grégoire nous atteste qu'il en ignore l'existence; il n'en a même pas entendu parler; on n'en a pas trouvé trace dans les bibliothèques romaines. Ce n'est pas tout; les Archaïon sont écrits en grec, et, dès le IIIe siècle, le grec est, à Rome, une langue savante; les erreurs signalées dans nos textes attestent à la fois que les rédacteurs ne sont rien moins que savants et que les gestes

[1] Cf. A. Dufourcq : *De Manichaeismo apud Latinos*, ... 1re partie, 1er chap.

[2] Nous n'avons pu nous procurer l'édition de Cacciari.

[3] Ebert, tr. fr., I, 348 : « Dès qu'il s'agit de glorifier l'ascétisme... »

[4] Il est vraisemblable que l'évêque Helenus des *Gesta Eugeniae* vint de l'Helenus dont Rufin nous dit la sainteté. Cf. Tillemont, *H. E.*, IV, 585. (Sur Clément, cf. Funck : *Opera patrum*, app., I, XXI.) Et ce fait rend plus remarquable encore et plus significatif l'ignorance où se tiennent nos rédacteurs vis-à-vis de l'*Histoire ecclésiastique*.

[5] Cf. notamment avec les *Gesta Johannis et Pauli*, les chapitres XI et XXXII du 1er livre (P. L., 21, 482, 501). Cf. ce que dit de Rossi R. S.: III, 211 : « Gli autori di leggende... non si brigarono di consultare rari fasti dei prefetti di Roma. »

ont été vraisemblablement écrits après les persécutions, partant après le IIIe siècle[1]. Il est donc établi que leurs auteurs anonymes ne pouvaient consulter la grande collection d'Eusèbe, et qu'ils ne l'ont pas consultée.

Reste le *Martyrologe* attribué à l'évêque de Césarée. Il était écrit en latin. D'autre part, l'historicité d'Æmilianus et l'exactitude de la date consulaire dans les gestes de Calocère et Parthenius, l'historicité de Julius Donatus dans les gestes de Rufine et Seconde, l'exactitude du récit que donnent du martyre de Maximus les gestes de Cécile, nous invitent à penser que le rédacteur disposait d'un document authentique : le martyrologe donnait les noms des juges et la description des supplices : il est possible qu'il ait été parfois utilisé. Quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain qu'il ne fournissait aucun autre renseignement que ne fournit déjà le férial; il est certain que les gestes ne lui ont pas emprunté, non plus qu'aux Archaion ou à Rufin, les épisodes qu'ils nous rapportent ; comme ils sont indépendants du pseudo-Jérôme, ils sont, dans leur ensemble, indépendants du pseudo-Eusèbe. Il est bien vraisemblable que c'est aux seules traditions locales qu'ils puisent, à celles qui sont attachées aux églises comprises dans l'enceinte, comme à celles qui s'épanouirent dans les sanctuaires des catacombes.

[1] Les textes grecs que nous avons, et qui ont si fort troublé les critiques, ont été traduits sur les originaux latins au temps des Byzantins et, plus tard, à Saint-Alexis, à Grotta Ferrata et en Calabre.

CHAPITRE II

TRADITIONS LOCALES URBAINES [1]

I

C'est par le Trastevere qu'il faut commencer notre voyage à travers les églises de Rome ; c'est là que sont localisées les traditions relatives à saint Pierre, le maître du chœur des martyrs romains, et c'est là que s'ouvrit certainement la première « église » romaine : le quartier juif était là, Philon l'atteste [2].

1. Gestes des saints Pierre et Paul

« Au temps de Néron, les juifs demandent à Paul de défendre leur loi contre Pierre qui l'abandonne ; mais loin de se quereller, les deux apôtres s'embrassent dès qu'ils se rencontrent et se racontent, l'un ses voyages en Espagne, l'autre ses luttes contre Simon. Le succès couronne leur apostolat et tourne contre eux les prêtres païens et juifs qui gagnent

[1] Nous rappelons que nous nous servirons presque exclusivement, au cours de cette étude, des cinq documents suivants, tous indépendants des gestes ; 1° le *Calendrier romain*, contenu dans le F. H. (édition Rossi-Duchesne) ; — 2° les *Epigrammes de Damase* (édition Ihm) ; — 3° le *Sacramentaire Léonien* (édition Feltoe) ; — 4° les *Itinéraires*, surtout le *Salisburgensis* (édition de Rossi) ; — 5° les signatures du concile romain de 499 (M. G. — Auct. Antiq. XII et Duchesne : *les Titres presbytéraux et les diaconies*. Mélanges, VII, p. 217). — Cf. le chapitre des *Mirabilia* intitulé : *Haec sunt loca quae inveniuntur in passionibus sanctorum* (Jordan, II, 615).

[2] « Alioqui non passus fuisset Transtiberim bonam Urbi partem teneri a Judaeis quorum plerique erant libertini ; quippe qui, belli iure in potestatem redacti, ab heris suis manu missi fuerant, permissi ritu maiorum vivere. Hos sciebat habere suas proseuchas in quibus coetus facerent, praesertim sabbatis, iuxta religionem patriam. » [*Legatio ad Caium*... apud Bosium. — Cf. édit. Mangey (Londres 1742), II, 568. — Cf. Martial, I, 35, X, 3 ; XII, 46].

Simon à leur cause. Devant l'empereur, Simon et Pierre font assaut de prodiges : l'apôtre rend la vue à un aveugle, Simon fait rire les statues de pierre; il change d'apparence sous les yeux de Néron; mais, comme il veut se faire passer pour le Christ, Pierre fait lire les lettres que Ponce Pilate envoya à Claude au sujet de celui-ci ; d'un signe de croix, il fait disparaître les chiens magiques que Simon fait apparaître, prêts à le dévorer, et Simon ne peut deviner ce qu'il pense. Mais le magicien se relève de ses défaites en racontant sa résurrection glorieuse. Comme Néron interpelle Paul qui, pendant cette joûte merveilleuse, reste muet, Paul raconte son œuvre : et Pierre confirme son récit, ajoutant que, pendant de longues années, il a été informé de ses travaux par les lettres que lui ont écrites ses évêques établis dans le monde romain, presque dans toutes les cités. Et Paul, à son tour, confirme ce que dit Pierre et insiste sur la conformité des deux doctrines qu'ils prêchent. — Enfin, un grand prodige va clore la lutte : Simon prétend qu'il va s'élever au ciel où il rejoindra son père : il monte sur une tour élevée au Champ de Mars et prend son vol. Mais voici que Pierre et Paul se mettent en prières, Paul se plaçant après Pierre qui a été élu avant lui par le Seigneur ; et Simon tombant sur la voie sacrée se brise en quatre morceaux. Néron furieux ordonne au préfet Agrippa de faire exécuter Pierre à la Naumachie ; et Pierre demande à être crucifié la tête en bas, en souvenir de son maître, par humilité : il apaise les chrétiens qui veulent se venger de Néron en leur racontant l'apparition merveilleuse qu'il a eue sur la Voie Appienne, le Christ lui ordonnant de ne pas s'enfuir de Rome pour qu'il y fut une seconde fois crucifié dans sa personne. Puis, comme il meurt, on voit apparaître des hommes saints que nul n'a vus jusqu'alors et qui, de concert avec Marcellus, l'ancien disciple de Simon converti par Pierre, enlèvent le corps en cachette et l'ensevelissent sous un térébinthe, à côté de la Naumachie, au Vatican. Quant à Néron, détesté du peuple et de l'armée, il s'enfuit tremblant de peur; on ne le voit plus; on assure, qu'errant dans les forêts, mourant de faim et de froid, il a été dévoré par les loups. Et, comme des Grecs veulent un jour reporter en Orient les corps des apôtres, un tremblement de terre épouvantable avertit le peuple romain ; on court, on les arrête à l'endroit qu'on appelle la catacombe, Voie Appia, au

IIIe mille; on y garde les corps jusqu'à ce qu'on les reporte, dans la splendeur des hymnes, aux lieux qui ont été préparés pour saint Pierre au Vatican de la Naumachie, pour saint Paul, Voie d'Ostie, au IIe mille; où leurs bienfaits répondent aux prières dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il[1].

C'était aux alentours de la basilique de Saint-Pierre[2], construite par Constantin sur l'emplacement du tombeau réédifié peut-être par Anaclet[3], que se répétait la légende. On en discerne assez nettement l'histoire depuis sa naissance jusqu'au déclin du IVe siècle.

Aucun texte ne contredit le témoignage, si explicite d'ailleurs, qu'elle apporte touchant le lieu du supplice et l'emplacement des tombeaux; ce témoignage est, au contraire, confirmé par le calendrier romain[4] et par un passage du prêtre romain Caïus[5], qui vivait au temps de Zéphyrin (199-217):

[1] Nous avons choisi ce texte (édition Lipsius, *Acta Petri...*, p. 119-177), parce qu'il est plus analogue qu'aucun autre aux gestes romains qui sont notre objet, et parce qu'il reproduit aussi bien qu'un autre le fonds légendaire existant à la fin du IVe siècle que, seul, nous étudions ici. Cf. *infra*, la seconde période de l'histoire de cette légende (V^e et VIe siècles).

[2] « Eodem tempore Augustinus Contantinus fecit basilicam beato Petro apostolo in templum Apollinis cuius loculum cum corpus sancti Petri ita recondit... » (L. P., I. 176.)

La basilique de Saint-Pierre est située à droite de la *Via Aurelia Nova*, entre cette voie et la voie Triomphale: le tombeau primitif et les sépultures qui se trouvaient autour étaient peut-être sur quelque diverticulum qui reliait les deux voies ou sur un chemin qui longeait le cirque de Néron (*Palatium Neronianum*). L'édifice constantinien s'élevait en partie sur l'emplacement de ce cirque; son mur méridional et même les colonnades de ses nefs de gauche reposaient sur l'un des côtés du monument démoli. Le *templum Apollinis* est un souvenir du célèbre sanctuaire de Cybèle, le *Frigianum* des régionnaires du IVe siècle (L. P., I, 119[13]). Sur la basilique constantinienne, cf. de Rossi, *Ins. Chr.*, II, 229; Duchesne, L. P., I; 193[61].

[3] « (Anacletus) memoriam beati Petri construxit et conposuit, dum presbyter factus fuisset a beato Petro seu alia loca ubi episcopi reconderentur sepulturae. » (L. P., I, 125).

[4] III · KL · IUL. | ROMÆ. Uia au | relia. Natal scoru (apostolor petri | et pauli) petri | IN UATICANO | Pauli. vero, inuia | ostensi. utruq; | in catacumbas. | passi sub nerone. | basso et tusco. | consulib; | . (B). — III KL · IUL · Rom Nat scorum pe | tri pauli. apostolorum pe | tri in vaticano pau liuero | uia ostensi... W. (Rossi, Duchesne, 84).

[5] « Ἐγὼ δὲ τὰ τρόπαια τῶν ἀποστόλων ἔχω δεῖξαι. ἐὰν γὰρ θελήσῃς ἀπελθεῖν ἐπὶ τὸν Βατικανὸν, ἢ ἐπὶ τὴν ὁδὸν τὴν Ὠστιάν, εὑρήσεις τὰ τρόπαια τῶν ταύτην ἱδρυσαμένων τὴν ἐκκλησίαν. » (Apud Eusebium, II, 25, éd. Dindorf, IV, 82). — Cf. L. P., I., 118: « ... sepultus est via Aurelia in templum Appolinis iuxta locum ubi crucifixus est, iuxta palatium neronianum, in Vaticanum, iuxta territurium Triumphalem, III kl. iul. »

« Pour moi, dit-il, je puis montrer les tombeaux des Apôtres. Si vous les voulez voir, vous n'avez qu'à aller au Vatican et à la voie d'Ostie. Vous y verrez les monuments de ceux qui ont fondé cette église. »

L'époque du martyre est bien le règne de Néron, et, plus précisément, l'année 64. La date consulaire que porte le *Codex Bernensis*, *Tusco et Basso consulibus* désigne l'an 258, nous reporte à la persécution de Valérien et ne peut évidemment s'appliquer au martyre des apôtres. Comme « il y a des dates consulaires figurant ainsi dans des calendriers romains et qui sont relatives à des translations »; comme, d'autre part, en 258, les cimetières furent confisqués et que « les chefs de l'Eglise romaine durent avoir des craintes pour les sépultures déjà très connues du Vatican et de la voie d'Ostie, il est naturel qu'ils aient cherché à mettre en sûreté, dans un lieu obscur et ignoré, les précieux dépôts qu'elles renfermaient[1] ». La date de 258 se rapporte vraisemblablement à une translation opérée dans ces circonstances, à la catacombe de Saint-Sébastien, Voie Appia. L'hypothèse est d'autant plus satisfaisante qu'elle rend compte de l'épisode légendaire, suivant lequel les corps sacrés volés par les Grecs demeurèrent « un an et sept mois à la Catacombe ».

Mais s'il est facile d'écarter la date de 258, il est plus malaisé de restituer la date exacte. Celle que porte le Chronographe de 354 nous reporte à l'an 55[2]; or le Chronographe dépend ici de la chronique d'Hippolyte, qui dépend elle-même de listes épiscopales plus anciennes, existant à la fin du IIe siècle. C'est donc un témoignage fort grave : il semble néanmoins difficile de s'y tenir[3]. Saint Paul, écrivant aux Romains, en 58, ignore

[1] Duchesne, *Origines chrétiennes*, 82; — L. P., I, CIV.

[2] Imperante Tiberio Caesare passus est dominus noster Jesus Christus duobus geminis consulibus (29) VIII Kl. apr. et post ascensum eius beatissimus Petrus episcopatum suscepit... Petrus ann. XXV mens. uno d. VIIII. Fuit temporibus Tiberii Caesaris et Gai et Tiberi Claudi et Neronis a cons. Minuci et Longini (30) usque Nerine et Vero (55, *Nerone* et *Vetere*). Passus autem cum Paulo die III K. iulias, cons. ss. imperante Nerone. — Linus, ann. XII, m. IIII. d. XII. Fuit temporibus Neronis a consulatu Saturnini et Scipionis (56) usque Capitone et Rufo (67) (*Catalogue libérien*, L. P , I, 2) (Cf. *Fasti Vindob. Priores ; M. G. Auct. Ant.*, IX, 283). « Petrus... primum tenuit cathedram episcopatus in Antiochia annos VII. Hic Petrus ingressus in urbe Roma, Nerone Caesare, ibique sedit cathedram episcopatus ann. XXV m. II d. III... Martyrio cum Paulo coronatur post passionem Domini anno XXXVIII (L. P., I, 118).

[3] Comme on l'a essayé naguère encore (*Katholik.*, 1887, I, 135). Entre autres études, cf. l'*Année du Martyre des saints Apôtres Pierre et Paul*, par

SAINTE CÉCILE

de Stefano Maderna [1599]

EN TIBI SANCTISSIMÆ VIRGINIS CÆCILIÆ
IMAGINEM QVAM IPSE INTEGRAM IN SEPVLCRO
IACENTEM VIDI, EAMDEM TIBI PRORSVS
EODEM CORPORIS SITV HOC MARMORE EXPRESSI

complètement que saint Pierre, après les avoir évangélisés, ait subi le martyre au milieu d'eux ; ce qui ne laisse pas d'être surprenant. Pareillement, saint Luc racontant dans les *Actes* l'arrivée de saint Paul à Rome, en 61, ne souffle mot de saint Pierre; ce qui rend difficile de croire que saint Pierre y soit déjà venu, ou, du moins, y ait fait un long séjour; ce qui rend impossible d'admettre qu'il y ait été martyrisé six ans auparavant. Ce n'est pas tout : aucun texte ne mentionne des actes de persécution à Rome, avant l'an 64; il est même généralement admis que Néron, succédant à Claude en 54, améliora la situation des Juifs, partant celle des chrétiens[1]; le martyre de saint Pierre, au lendemain de l'avènement de Néron, contredit donc tout ce que nous savons de ses premières années et apparaît comme inexplicable. Il semble, du reste, que la date de 55 a été artificiellement obtenue en combinant avec la date de l'Ascension du Christ (5 mai 29, dans le Chronographe) la tradition des vingt-cinq années de l'épiscopat de saint Pierre. Cette donnée, évidemment inexacte, ne repose donc pas sur un document authentique.

La tradition des vingt-cinq années de l'épiscopat de Pierre, sans doute connue par Eusèbe, du moins indirement attestée par saint Jérôme, explique qu'on ne puisse accepter avec confiance les dates qu'ils nous fournissent, 45 et 70 ; saint Jérôme ne saurait renforcer le témoignage d'Eusèbe ; il se contente de le remanier ou de le traduire. Et l'on devine qu'ils utilisent tous deux une tradition de vingt-cinq années d'épiscopat, sans en connaître au juste les deux termes extrêmes[2].

Si l'on écarte tous ces témoignages douteux pour ne se fier qu'aux faits patents, on est conduit à fixer à l'an 64 la mort

le R. P. Gams... (trad. Belet). Paris, Duprey, 1867. — Gams a le mérite de rattacher le martyre de saint Pierre aux massacres qui ont suivi l'incendie de juillet 64. Il a le tort de reculer l'exécution de l'apôtre jusqu'en 65, vraisemblablement pour sauver l'anniversaire du mois de juin, qui est, sans doute, celui de la translation : le texte du calendrier, la date qu'il donne, semblent l'indiquer. — Nous n'avons malheureusement pas pu prendre connaissance du récent ouvrage de M. Erbes : *Die Todtestage der Apostel Paulus una Petrus und ihre römische Denckmäler* (Leipzig, 1899).

[1] Duchesne, *Origines*, 71.

[2] *Eusèbe :* Ῥωμαίων Κλαύδιος ἔτη ιγ' ...Πέτρος ὁ κορυφαῖος τὴν ἐν Ἀντιοχείᾳ πρώτην θεμελιώσας ἐκκλησίαν εἰς Ῥώμην ἄπεισι κηρύττων τὸ εὐαγγέλιον. ὁ δ'αὐτὸς μετὰ τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκκλησίας καὶ τῆς ἐν Ῥώμῃ πρῶτος προέστη ἕως τελειώσεως αὐτοῦ.

Jérome : Romanorum Claudius regnavit a. XIII, mens. VIII. dieb... XXVIIII. Petrus apostolus cum primus Antiochenam ecclesiam fundasset Romam mit

de saint Pierre. Le 19 juillet de cette année, le feu prend aux alentours du grand cirque, dévore le Palatin, les boutiques de la Voie Sacrée, la région d'Isis et de Sarapis, ravage le Celius, l'Aventin et s'arrête au pied de l'Esquilin au bout de six jours; puis il se rallume dans les jardins de Tigellinus et, durant trois jours, ravage le Viminal, le Quirinal et le Champ de Mars; sur les quatorze régions de Rome, dix sont consumées[1]. Le peuple accuse Néron qui arrive d'Antium en toute hâte. « Pour faire taire cette rumeur, c'est Tacite qui parle (il était alors âgé de dix ans), Néron produit des accusés et soumet aux supplices les plus raffinés les hommes, odieux à cause de leurs crimes, que le vulgaire appelle chrétiens. Celui dont ils tirent ce nom, Christ, avait été, sous le règne de Tibère, supplicié par le procurateur Ponce Pilate. L'exécrable superstition, réprimée d'abord, faisait irruption de nouveau, non seulement dans la Judée, origine de ce mal, mais jusque dans Rome, où reflue et se rassemble ce qu'il y a partout ailleurs de plus atroce et de plus honteux. On saisit d'abord ceux qui avouent; puis, sur leurs indications, on arrête les autres, en masse, coupables moins du crime d'incendie que d'être haïs du genre humain. On ajoute les moqueries aux tourments; des hommes enveloppés de peaux de bêtes meurent déchirés par les chiens, ou sont attachés à des croix, ou sont destinés à être enflammés et allumés, quand le jour tombe, en guise de luminaire nocturne. Néron a prêté ses jardins pour ce spectacle; il y donne des courses, mêlé à la foule en habit de cocher ou monté sur un char. Aussi, bien que ces hommes soient cou-

titur ubi evangelium praedicans XXV annis eiusdem urbis episcopus perseverat. *Olymp.* 205, III *A. Abrah*, 2059 : Versio armenia de his silet. (Schœne, II, 152, 153). 205 Olymp. = 43, 44, 45, 46 p. C. N. = 2057-2060 d'Abraham.

Eusèbe: ἐπὶ πᾶσι δ'αὐτοῦ τοῖς ἀδικήμασι (ἀτυχήμασι *Cod.*) καὶ τὸν πρῶτον κατὰ χριστιανῶν ἐνεδείξατο διωγμὸν, ἡνίκα Πέτρος καὶ Παῦλος οἱ θειότατοι ἀπόστολοι τῷ ὑπὲρ χριστοῦ μαρτυρήσαντες κατεστέφθησαν ἀγῶνι.

Jérome: Primus Nero super omnia scelera sua etiam persecutionem in Xrianos facit in qua Petrus et Paulus gloriose Romae obcubuerunt (Schœne, II, 156, 157). Abr. 2084; Olymp. 211, 4, Nero 14. — 2084 d'Abraham = 70 p. C. N. = 211, 4, Olymp. (Cf. Sync., 644, 2) (Schœne, II, 235). — Il n'y a rien à cet égard dans le nouvel ouvrage de M. Schöne : *Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus* (Berlin, Weidmann, 1900, in-8). — Dans l'*Histoire ecclésiastique*, Eusèbe accepte la donnée de Justin que Simon est venu à Rome sous Claude (II, 13); et il assure (II, 14) que Dieu a envoyé saint Pierre à Rome pour le combattre.

[1] Tacite, *Annales*, XV, 38, 44, 52. — Suétone, *Nero*, 31, 38, 39. — Dion, LXII, 16-17.

pables et dignes des derniers supplices, on en a pitié, parce qu'ils sont sacrifiés non à l'utilité publique, mais à la cruauté d'un seul[1]. » Voilà, de la plume de Tacite, les premiers gestes des premiers martyrs de Rome : ce sont les martyrs du Vatican. Tacite nous dit, en effet, que Néron avait prêté ses jardins ; or ses jardins s'étendaient au-delà du Tibre, sur le Vatican[2], et entouraient un vaste cirque réservé aux plaisirs impériaux. Il se trouve donc que le tombeau de saint Pierre occupe l'emplacement même où moururent les premiers martyrs de Rome. Pourquoi l'aurait-on joint à eux, s'il n'était pas mort avec eux ; pourquoi ne lui aurait-on pas fait l'honneur d'une sépulture spéciale, à lui, le prince des Apôtres? N'était-il pas naturel de l'enterrer au lieu même où il avait souffert[3], comme il advint pour saint Paul, et comment, en temps ordinaire, aurait-il pu être mis à mort dans les jardins impériaux? N'est-il pas vraisemblable que, s'il repose au Vatican, c'est qu'il y mourut avec ses frères dans la grande crise du mois d'août. Le fait de son supplice s'explique facilement par là même, ainsi que l'emplacement de son tombeau.

A cette raison de vraisemblance, le calendrier romain ajoute le poids de son témoignage. Le *Codex Epternacensis*, confirmé

[1] Sed non ope humana non largitionibus principis aut dm placamentis decedebat infamia quin iussum incendium crederetur ergo abolendo rumori Nero subdidit reos et quesitissimis penis affecit quos per flagitia invisos vulgus Christianos appellabat auctor nominis eius Christus tyberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat repressaque in praesens exitiabili superstitio rursum erumpebat non modo per iudeam originem eius mali sed per urbem etiam quo cuncta undique atrocia aud pudenda confluunt celebranturque igitur primum correpti qui fatebantur deinde indicio eorum multitudo ingens haud proinde in crimine incendii quam odio humani generis coniuncti sunt et pereuntibus addita ludibria ut ferarum tergis contecti laniatu canum interirent aut crucibus affixi aut flammandi atque ubi defecisset dies in usu nocturni luminis urerentur hortos suos ei spectaculo Nero obtulerat et circense ludicrum edebat habitu aurigae permixtus plebi vel circulo insistens unde quanquam adversus sontes et novissima exempla meritos miseratio oriebatur tanquam non utilitate publica sed in sevitiam unius absumerentur [Tacite, *Annales*, XV, 44 (*Codex Mediceus*) ; d'après Arnold : *Die Neronische Christenverfolgung*, 5-6]. (Leipzig, 1888). Cf., dans cette même étude, une très intéressante critique, et très fouillée, de Tacite.

[2] Tacite, *Annales*, XIV, 14.

[3] Près de Saint-Pierre in Montorio, sur le Janicule, on montre une petite chapelle ronde où l'on raconte que fut plantée la croix de Saint-Pierre (Cf. Bosio, 74). C'est une légende de formation toute récente ; d'après Marucchi (*Conférences d'archéologie chrétienne*, cours autographié, II, 11), elle n'est pas antérieure au xve siècle. Cf. pourtant Lugari : *le Lieu de crucifiement de saint Pierre* (Tours, Mame, 1898).

par le *Bernensis* et le *Wissenburgensis*[1] porte au troisième jour des kalendes de juillet (29 juin).

Rome nt apostolor petri et pauli et aliorum DCCCCLXXVIIII martyrum

Qu'est-ce que ces neuf cent soixante-dix-neuf martyrs qui sont fêtés en même temps que saint Pierre et saint Paul? Comment se fait-il qu'aux deux martyrs romains on ait joint d'autres martyrs ignorés? Pourquoi n'avoir pas célébré, dans une fête à eux réservée, les deux docteurs de l'Eglise universelle, les deux fondateurs de l'Eglise romaine? Pourquoi avoir fait à neuf cent soixante-dix-neuf martyrs l'honneur insigne de leur donner le même *natale* qu'à Pierre et Paul? N'est-ce pas qu'ils ont souffert en même temps que ceux-ci? Ne semble-t-il pas qu'ils doivent être identifiés avec les martyrs du Vatican dont nous entretient Tacite? Le *Codex Bernensis* rattache très explicitement leur souvenir à la même Voie Aurelia (qui partait du Vatican) où il rattache précisément les fêtes de Pierre et de Paul.

III. KL. IUL. | ROMÆ. Uia au | relia. Natal scoru | ...
IN EADEM URBE | aurelia. scorum. | Nevatiani. et ali | orum nongento | rum. septuagin | ta et septe mar |

Puisque ces neuf cent soixante-dix neuf martyrs sont vénérés au Vatican, puisqu'ils sont fêtés au même jour que Pierre et Paul, puisque Pierre et Paul sont vénérés au même lieu que ces neuf cent soixante-dix-neuf martyrs, il est à croire qu'ils ont tous souffert ensemble, la même année comme au même endroit.

Cette hypothèse est confirmée et vérifiée dans un texte très autorisé et très explicite. Avant la fin du Ier siècle, saint Clément écrivait à l'église de Corinthe, au nom de l'église de Rome[2]: « A saint Pierre et saint Paul, on a joint une foule

[1] Rossi-Duchesne, 84.

[2] « Διά ζῆλον καὶ φθόνον οἱ μέγιστοι καὶ δικαιότατοι στύλοι ἐδιώχθησαν καὶ ἕως θανάτου ἤθλησαν. Λάβωμεν πρὸ ὀφταλμῶν τοὺς ἀγαθοὺς ἀποστόλους· Πέτρον, ὃς διὰ ζῆλον ἄδικον οὐχ ἕνα οὐδὲ δύο, ἀλλὰ πλείονας ὑπήνεγκεν πόνους καὶ οὕτω μαρτυρήσας ἐπορεύθη εἰς τὸν ὀφειλόμενον τόπον τῆς δόξης. Διὰ ζῆλον καὶ ἔριν Παῦλος ὑπομονῆς βραβεῖον ἔδειξεν, ἑπτάκις δεσμὰ φορέσας, φυγαδευθείς, λιτασθείς, κήρυξ γενόμενος ἔν τε τῇ ἀνατολῇ καὶ ἐν τῇ δύσει, τὸ γενναῖον τῆς πίστεως αὐτοῦ κλέος ἔλαβεν, δικαιοσύνην διδάξας ὅλον τὸν κόσμον, καὶ ἐπὶ τὸ τέρμα τῆς δύσεως ἐλθὼν καὶ μαρτυρήσας ἐπὶ τῶν ἡγουμένων, οὕτως ἀπηλλάγη τοῦ κόσμου καὶ εἰς

d'élus qui ont enduré beaucoup d'affronts et de tourments, nous laissant ainsi un merveilleux exemple. Des femmes ont été poursuivies, Danaïdes et Dircès, qui, ayant souffert de terribles et monstrueuses indignités, ont atteint leur but dans la course sacrée de la foi et ont reçu la récompense, toutes faibles de corps qu'elles étaient. » En même temps que Pierre et Paul, des chrétiennes sont donc mortes, après avoir paru sur la scène, sous le costume des filles de Danaüs et de Dircès[1]. De tels usages, on le sait, étaient reçus chez les Romains. « Pour leur plaire, il fallait qu'Ixion fût véritablement roué[2], qu'Icare se brisât en tombant du ciel[3], qu'Hercule périt dans les flammes[4], qu'un brasier consumât la main de Mucius Scaevola[5] que Pasiphaé subit l'étreinte du taureau[6], qu'Orphée[7] ou Dédale[8] fût vraiment mis en pièces, Attis vraiment mutilé[9], Laureolus, au dernier acte d'un drame, vraiment tué sur la croix[10]. » N'est ce pas à des spectacles de ce genre que saint Clément fait allusion ; et quel cadre mieux adapté à ces spectacles que le cirque du Vatican, où flambèrent les martyrs dont Tacite nous dépeint la mort? Comment n'être pas frappé de la convenance interne de tous ces faits? comment ne pas les rapporter dès lors aux hécatombes qui suivirent l'incendie de Rome en août 64? Or saint Clément range formellement Pierre et Paul parmi ceux qui en furent les victimes, τούτοις τοῖς ἀνδράσιν... συνηθροίσθη πολύ πλῆθος... Tout nous

τὸν ἅγιον τόπον ἐπορεύθη, ὑπομονῆς γενόμενος μέγιστος, ὑπογραμμός. — Τούτοις τοῖς ἀνδράσιν ὁσίως πολιτευσαμένοις συνηθροίσθη πολὺ πλῆθος ἐκλεκτῶν, οἵτινες πολλαῖς αἰσχίαις καὶ βασάνοις διὰ ζῆλον παθόντες ὑπόδειγμα κάλλιστον ἐγένοντο ἐν ἡμῖν. Διά ζῆλον διωχθεῖσαι γυναῖκες Δαναΐδες καὶ Δίρκαι, αἰκίσματα δεινὰ καὶ ἀνόσια παθοῦσαι, ἐπὶ τὸν τῆς πίστεως βέβαιον δρόμον κατήντησαν καὶ ἔλαβον γέρας γενναῖον οἱ ἀσθενεῖς τῷ σώματι. » (I, Clementis ad Corinth., V-VI ; — Apud Funck, *Opera Patr. Ap.*, I, 66-70.)

[1] Le groupe, qui se trouve actuellement au Musée de Naples (après avoir été au palais Farnèse), venait précisément d'être apporté à Rome ; il faisait partie de la collection d'Asinius Pollion (Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4), d'après Allard, I, 51-52, note 1.

[2] Tertullien, *De Pudicitia*, 22.

[3] Suétone, *Nero*, 12.

[4] Tertullien, *Apol.*, 15.

[5] Martial, *Epist.*, VIII, 30.

[6] Suétone, *Nero*, 12 ; Martial, *de Spect.*, 5.

[7] *Id.*, 21.

[8] *Id.*, 8.

[9] Tertullien, *Apol.*, 15.

[10] Martial, *de Spect.*, 7 (d'après Allard, I, 50).

invite à croire que saint Pierre, sinon saint Paul, fut martyrisé en août 64 [1].

Le souvenir de ces atrocités se perdit peu à peu ; le fait principal, le fait du martyre des apôtres émergea bientôt seul

[1] Noter qu'un Bassus était consul en 64 comme en 258 ; il est possible que cette coïncidence ait entraîné, par suite d'une erreur de copiste, l'introduction des consuls de 258 et la disparition de ceux de 64. — Saint Paul, étant citoyen romain, fut sans doute mis à part, jugé et exécuté séparément : on s'expliquerait ainsi qu'il n'ait pas été enseveli au Vatican, mais sur la Voie d'Ostie. Toutefois, on doit être, à son endroit, beaucoup moins affirmatif : le fait de sa sépulture séparée, la grande vraisemblance de son voyage d'Espagne permettant le doute ; il faudrait alors expliquer l'*occasion* de son supplice. — Rien ne contredit (Tacite prononce le mot *crux*), tout confirme la donnée légendaire relative à la nature du martyre de saint Pierre : l'évangile de saint Jean semble indiquer clairement qu'il fut crucifié. Le Seigneur dit à l'apôtre : ὅτε ἦς νεώτερος ἐζώννυες σεαυτὸν καὶ περιεπάτεις ὅπου ἤθελες. Ὅταν δὲ γηράσῃς, ἐκτενεῖς τὰς χεῖράς σου, καὶ ἄλλος ζώσει σε καὶ οἴσει ὅπου οὐ θέλεις, τοῦτο δὲ εἶπεν σημαίνων ποίῳ θανάτῳ δόξασει τὸν θεὸν (XXI, 18-19). — Origène (au livre troisième de ses *Commentaires sur la Genèse*) est le premier qui assure qu'il ait été crucifié la tête en bas (cité par Eusèbe, H. E., III, 1). Le fait n'est pas impossible : Sénèque, qui semble bien avoir remarqué l'héroïsme souriant des premiers martyrs romains (*Epist.*. 78, Lucilio, apud Allard, I, 54-55), qui parle quelque part très explicitement du supplice de la croix (Cons. ad Marciam, 23 : « Brachia patibulo explicuerunt), écrit ailleurs (Cons. ad Marciam, 20) : « Video istic cruces non unius quidem generis, sed aliter ab aliis fabricatas : capite quidem conversos in terram suspendere. » Il est possible que ç'ait été par raffinement de cruauté de la part des bourreaux ; il est possible que ç'ait été marque d'humilité de la part de saint Pierre, ainsi que l'interprète la tradition, après Origène : saint Pierre n'aurait pas voulu mourir comme le Christ (Cf. Tertullien, *De Praescr.* 36). Noter, à cet égard, une variante très curieuse de la légende dans les *Gesta Petri et Pauli* reproduits dans le *Codex Monacensis* 14418 (du IXe) : « Rogavit rursum sibi pedes everti et caput deorsum ut ad caelum se venturum ostenderet » (f° 29^r^).

— Me sera-t-il permis d'ajouter ici une hypothèse à toutes celles que l'on a proposées déjà pour rendre compte des vingt-cinq années d'épiscopat attribuées à saint Pierre ; cette donnée résulterait d'une erreur du calendrier romain, déformant le texte des listes épiscopales du IIe siècle. C'était une tradition reçue que les apôtres employèrent vingt-cinq ans à jeter les fondements de l'Eglise, Lactance l'atteste : « Extremis temporibus Tiberii Caesaris, ut scriptum legimus, Dominus Noster Jesus Christus a Judaeis cruciatus est, post diem decimum Kalendarium Aprilium, duobus Geminis consulibus : cum resurrexiss et die tertio, congregavit discipulos, ... aperuit corda eorum..., quo officio repleto..., eum procella nubis... rapuit in caelum. Et inde discipuli, qui tunc erant undecim, assumptis in locum Judae proditoris Matthia et Paulo, dispersi sunt per omnem terram ad Evangelium praedicandum, sicut illis magister Dominus imperaverat ; et per annos quinque et viginti usque ad principium Neroniani imperii per omnes provincias et civitates Ecclesiae fundamenta miserunt. Cumque iam Nero imperaret, Petrus Romam advenit ; et... convertit multos ad iustutiam ... Qua re ad Neronem delata,... Petrum cruci affixit et Paulum interfecit. » (*De Morte Pers.* 2. — P. L, 7, 193-197.)

Il se trouve, en effet, qu'il y a vingt-cinq ans entre la date traditionnelle de la Passion (29) et l'avènement de Néron (54). Comme on a daté l'histoire du Christ, par un effet de perspective, relativement à la fin de cette histoire

de l'oubli qui ensevelissait rapidement l'histoire primitive[1] ; c'est, du moins, le seul fait que l'on retrouve dans la tradition qui se forma jusqu'à la fin du IVe siècle. De saint Paul, on ne peut dire que fort peu de chose : Eusèbe nous atteste à la fois l'existence de ses gestes et leur caractère apocryphe[2] ; ils ne nous sont peut-être accessibles que dans le Μαρτύριον Παύλου[3] et dans un passage de Maximus de Turin[4]. Nous fussent-ils même parvenus tout entiers, dans leur forme originale, nous manquerions de textes pour en expliquer la genèse : Origène seul nous livre un fait intéressant à cet égard : c'est dans les gestes de saint Paul qu'il lisait l'épisode fameux de l'appari-

plus importante et mieux-connue que tout le reste (saint Luc, III, 1). [Cf. Loisy: *La Chronologie de M. Harnack*, dans *le Bulletin critique*, 5 août 1899 (p. 435-436)], on a daté sans doute, le début de l'histoire de l'Eglise par le fait le plus apparent aussi et le mieux connu, c'est-à-dire les massacres de Néron ; il plaisait, du reste, aux chrétiens, que leur premier persécuteur ait été ce fou furieux (« tali dedicatore damnationis nostrae etiam gloriamur », Tertullien, *Apol.*, 5). Dans la période obscure qui s'étend entre les deux dates, on a placé avec vraisemblance la fondation du grand nombre des Eglises; et l'on a fait partir de la seconde date (54) l'histoire officielle de l'Eglise en général et l'histoire publique et connue des diverses églises. C'est ainsi, je suppose, que l'on data de l'an 54 la naissance de l'Eglise de Rome, *c'est-à-dire* la venue de saint Pierre à Rome (puisque saint Pierre avait évangélisé les Romains, il *était convenable* qu'il les eût évangélisés le premier et que tout procédât de lui). Aussitôt après avoir dit : « Apostoli ecclesiae fundamenta miserunt », Lactance ajoute : « Cumque iam Nero imperaret, Petrus Romam venit » ; parlerait-il autrement si Pierre était venu à Rome, aux premiers jours du règne? — Or c'est précisément cette date (54-55) que donne le Chronographe. Je suppose que le compilateur aura pris pour la *fin de l'épiscopat de Pierre la fin de son épiscopat anté-romain*, puisque Lactance permet de croire que c'est en 54 (55) que l'on a fixé parfois et la fondation officielle de l'Eglise romaine et la venue de saint Pierre à Rome; et notez que les seuls textes qui datent ce dernier fait du temps de Claude s'appuient sur les rapports plus que douteux de saint Pierre avec Philon (Eusèbe, H. E., II, 17) et avec Simon (saint Justin, *Apol.*, II). Le catalogue épiscopal de la fin du IIe siècle était rédigé, sans doute, en termes brefs, peu explicites, obscurs; l'erreur que reproduit le texte du Chronographe serait aisément explicable. Si l'on admettait cette hypothèse, la véritable tradition romaine serait restituée : après avoir passé vingt-cinq ans, comme les autres apôtres, dans une sorte d'épiscopat itinérant, saint Pierre aurait définitivement fondé l'église romaine en 54, dix ans avant qu'elle reçut, avec son pasteur, le baptême du sang.

[1] Cf. Acilius Glabrion, P. Graecina, saint Ignace, Télesphore, saint Justin et tant de saints oubliés dans le calendrier.

[2] II. E., III, 3 : οὐδὲ μὴν τὰς λεγομένας αὐτοῦ πράξεις ἐν ἀμφιλέκτοις παρείληφα.

[3] Lipsius, *Acta Petri...*, 104.

[4] Homélie 101 (P. L., 57, 488). « Deinde cum apud Sergium Paulinum proconsulem Simon Magus Paulum apostolum oppugnaret, utique Ecclesiae vas tentabat et veneficis artibus illum quassare cupiebat; sed tanta ab illo virtute convictus est ut non solum artis infirmitate sed etiam oculorum cum amissione caecaret et pariter illi auferret carmen et visum. »

tion du Seigneur, revenant pour être une seconde fois crucifié[1].

Par bonheur, les textes relatifs à saint Pierre sont plus nombreux : ils attestent clairement que la tradition, pour la plus grande part, n'est pas vraiment indigène. L'idée d'où elle procède toute et qui la résume est celle d'un conflit de l'apôtre et de Simon le Mage. Ce conflit est indiqué dans les Actes des Apôtres. Tandis que Paul ravage l'Eglise et que Etienne est massacré, Philippe descend à Samarie. « Un homme, du nom de Simon, se trouvait dans la ville : il pratiquait la magie et émerveillait le peuple de Samarie, disant qu'il était un grand personnage. Tous s'attachaient à lui, petits et grands, disant : Celui-là est la puissance de Dieu, celle qui est appelée grande. Ils s'attachaient donc à lui parce que ses opérations magiques, depuis quelque temps, les enchantaient. » Mais Philippe survient qui ruine son prestige et qui parvient à le convertir ; survient ensuite Pierre, auquel il veut acheter le pouvoir de conférer le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Et Pierre le maudit. « Périsse ton argent avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu pouvait être acquis par des richesses, » et Simon épouvanté de cette malédiction manifeste son repentir et demande à Pierre de prier pour lui[2]. Le conflit de Pierre et de Simon a donc une racine historique dans les Actes des Apôtres, et l'on peut voir, dans les Recognitions et les Homélies Clémentines[3] comment le rejeton s'est épanoui.

Mais ce conflit avait la Syrie pour théâtre : comment donc se localisa-t-il à Rome ? Il faut noter d'abord que les Actes étaient lus à Rome, si même ils n'y ont été composés, et que c'est le fondateur de l'Eglise de Rome, saint Pierre, qui est mis en

[1] « Εἴ τῳ δὲ φίλον παραδέξασθαι τὸ ἐν ταῖς Παύλου Πράξεσιν ἀναγεγράμμενον, ὡς ὑπὸ τοῦ Σωτῆρος εἰρημένον· Ἄνωθεν μέλλω σταυροῦσθαι, οὗτος ὡς μετὰ τὴν ἐπιδημίαν παραδέχεται τὸν Ἄνωθεν μέλλω σταυροῦσθαι γινόμενον. Comm. in Joannem, t. XX (P. G., 14, 600).

[2] « Ἀνὴρ δέ τις ὀνόματι Σίμων προυπῆρχεν ἐν τῇ πόλει μαγεύων καὶ ἐξιστάνων τὸ ἔθνος τῆς Σαμαρίας λέγων εἶναί τινα ἑαυτὸν μέγαν, ᾧ προσεῖχον πάντες ἀπὸ μικροῦ ἕως μεγάλου λέγοντες Οὗτός ἐστιν ἡ Δύναμις τοῦ θεοῦ ἡ καλουμένη Μεγάλη. προσεῖχον δὲ αὐτῷ διὰ τὸ ἱκανῷ χρόνῳ ταῖς μαγίαις ἐξεστακέναι αὐτούς... Ἰδὼν δὲ ὁ Σίμων ὅτι διὰ τῆς ἐπιθέσεως τῶν χειρῶν των ἀποστόλων δίδοται τὸ πνεῦμα προσήνεγκεν αὐτοῖς χρήματα λέγων Δότε κἀμοὶ τὴν ἐξουσίαν ταύτην ἵνα ᾧ ἐὰν ἐπιθῶ τὰς χεῖρας λαμβάνῃ πνεῦμα ἅγιον. Πέτρος δὲ εἶπεν πρὸς αὐτὸν Τὸ ἀργύριόν σου σὺν σοὶ εἴη εἰς ἀπώλειαν ὅτι τὴν δωρεὰν τοῦ θεοῦ ἐνόμισας διὰ χρημάτων κτᾶσθαι.... ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Σίμων εἶπεν Δεήθητε ὑμεῖς ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς τὸν κύριον ὅπως μηδὲν ἐπέλθῃ ἐπ' ἐμὲ ὧν εἰρήκατε. (Actes, VIII, 9... 18... 24. — Westcott and Hort. 1895, 263-264).

[3] Duchesne, *Origines*, 94.

conflit avec Simon. On conçoit donc que l'histoire extra-romaine de saint Pierre se soit réfléchie et comme incorporée à son histoire romaine ; les Romains, intéressés à la gloire de leur patron, ne devaient-ils pas inconsciemment modeler celle-ci, qu'ils ignorèrent bientôt, sur celle-là, qui était consignée par écrit et dont la pureté était garantie par la canonicité du livre ? Qui sait même si ce comédien dont parle Suétone, et qui vivait à Rome au temps de Néron[1], au temps de saint Pierre par conséquent, ne se confondit pas bientôt, dans l'imagination populaire, avec le mage syrien ? Ce n'est pas tout : une autre cause contribua très efficacement à la romanisation de la légende. Le dieu sabin Semo Sancus était vénéré dans l'île du Tibre, comme l'atteste la base de la statue retrouvée là même en 1574[2] ; on y lit :

SEMONI SANCO DEO FIDIO
SACRVM

Or saint Justin raconte, après avoir donné plusieurs détails sur Simon, qu'il fut considéré comme un dieu et qu'on lui éleva, dans l'île de Tibre, une statue avec l'inscription :

SIMONI DEO SANCTO

Ces trois mots se retrouvent à peine modifiés sur notre base de statue ; c'est dans l'île de Tibre que nous avons retrouvé celle-ci ; c'est dans l'île de Tibre que Justin a lu ceux-là : il serait bien étonnant que ce n'ait pas été notre inscription qu'ait lue — et mal lue — saint Justin, ou l'auteur dont il dépend. L'erreur de saint Justin une fois commise[3], la localisation du

[1] Suétone ; *Nero*. 12 : « Icarus primo statim conatu iuxta cubiculum eius decidit ipsumque cruore respersit » (éd. Roth., 175). — Cf. Juvénal, III, 74 (éd. Hermann, 13). — Voici, d'autre part, ce qu'on racontait de Théodote : ce qui ferait croire que les contrefaçons légendaires de l'Ascension étaient de mode. « καθάπερ καὶ τὸν θαυμαστὸν ἐκεῖνον τὸν πρῶτον τῆς κατ' αὐτοὺς λεγομένης προφητείας οἷον ἐπίτροπόν τινα Θεόδοτον πολὺς αἱρεῖ λόγος, ὡς αἱρόμενόν ποτε καὶ ἀναλαμβανόμενον εἰς οὐρανοὺς παρεστῆναί τε καί καταπιστεῦσαι ἑαυτὸν τῷ τῆς ἀπάτης πνεύματι, καὶ δισκευθέντα κακῶς τελευτῆσαι [Eusèbe, H. E., V. ,16 (éd. Dindorf), IV, 218].

[2] C. I. L., VI, 567-568. Esser, *Des heiligen Petrus Aufenthalt*... (Breslau, 1889, in-8°), p. 68. — Duchesne, *Origines*, 92. — C. L. Visconti, *Un Simulacro di Semo Sancus* (*Studi di storia e diritto*, 1881, 106).

[3] La légende de cette statue tibérine se retrouve-t-elle dans ce passage des actes manichéens, où Marcellus dit qu'il éleva une statue à Simon avec cette

conflit à Rome, peut-on dire, était chose faite. Elle éveilla sans doute la curiosité populaire ; elle provoqua sans doute ce décalque de l'histoire de Samarie, racontée dans les Actes, dont nous parlions tout à l'heure ; de fait, au début du IIIe siècle, les Philosophoumena rapportent que Simon lutta, à Rome, contre les apôtres. — (Mais Simon, vaincu par Pierre, comme jadis par Philippe, renonce à la lutte et quitte Rome).

Parvenue à ce second stade, la tradition n'a plus qu'un pas à faire pour établir un rapport entre le martyre de l'apôtre et son conflit avec le magicien. Ce pas fut franchi très aisément, sans doute, sous l'influence de faits qui nous échappent. Mais ce que les textes nous permettent de soupçonner, ce sont les reprises et les retouches de la légende, qui, diversement modelée par des piétés différentes, s'essaye, se modifie, efface ses premières ébauches avant de se fixer dans sa forme définitive. C'est d'abord la Résurrection que Simon tente de contrefaire, au témoignage des Philosophoumena[1], mais c'est ensuite à l'Ascension qu'il s'essaye, au dire d'Arnobe[2] (vers 305), de saint Cyrille[3] (vers 350), des légats de Libère[4] (vers 355), et d'Ambroise[5] (vers 389) ; c'est enfin à la contrefaçon de l'Ascension que la légende s'arrête ; mais elle se dédommage en faisant une petite place au démarquage de la Résurrection. — Et, pendant que la légende se développe ainsi et se transforme, s'enfonçant peu à peu dans les imaginations romaines, elle semble prendre racine aussi dans le sol romain. On se montre, sur la Voie Sacrée, quatre pierres qui présentent un aspect particulier : ce sont celles sans doute sur lesquelles s'est fracassé Simon[6]. Et l'on décrit la route qu'a suivie saint Pierre en s'échappant de la Mamertine, par la Via Nova, le titulus Fasciolae, la Via et

dédicace : *Simoni iuveni deo* (Lipsius, *Acta Petri*, 57) ; ou bien ce passage dépend-il d'Irénée, d'après lequel les Simoniens élevaient des statues à leur fondateur?

[1] VI, 20.

[2] « Viderant enim (Romani) currum Si nonis Magi et quadrigas igneas Petri ore diffatas et nominato Christo evanuisse. »

[3] *Cat.*, VI, 14-15.

[4] P. L., 13, 765 : « Sicut in adventu beatissimorum apostolorum glorificatur Dei nomen in ruina Simonis. »

[5] *Hexameron*, IV, 8.

[6] « In quattuor partes fractus quattuor silices adunavit qui sunt ad testimonium victoriae apostolicae usque in hodiernum diem. » (Gestes de Pierre et Paul ; Lipsius : *Acta Petri*, 167).

la Porta Appia[1] : sa délivrance miraculeuse des prisons d'Hérode en a sans doute suggéré ici, par l'effet de l'incessant recours aux Actes, une réplique à peine voilée[2]. Après l'oubli des orgies sanglantes du Vatican que dépeint Tacite, et où Néron crucifia saint Pierre, la légende s'est formée peu à peu autour du conflit samaritain de l'apôtre et de Simon racontée par les Actes.

2. Gestes e S. Calliste.

« *Au temps de Macrin et d'Alexandre, le consul Palma-*
« *tius impute aux chrétiens l'incendie d'une partie du Capitole*
« *et divers incendies partiels ; les soldats qu'il envoie saisir*
« *Calliste, dans le Trastevere, sont aveuglés ; une vierge*
« *sacrée, Juliana, est saisie par le diable le jour d'un sacri-*
« *fice solennel, si bien que Palmatius se fait baptiser par*
« *Calliste dans le quartier des Ravennates, ainsi que sa*
« *femme et quarante-deux personnes de sa maison. Palma-*
« *tius, arrêté par le tribun Torquatus, confesse le Christ*
« *devant Alexandre, est confié au sénateur Simplicius, guérit*
« *Blanda, femme de Félix, convertit Simplicius et sa famille,*
« *que baptisent le prêtre Calépode et l'évêque Calliste. Calé-*
« *pode est décapité aux kalendes de mai ; son corps, jeté au*
« *Tibre, en est retiré et enseveli au cimetière qui porte son*
« *nom, le 6 des ides de mai. Calliste se cache dans la maison*
« *de Pontien, au quartier des Ravennates ; il convertit le*
« *soldat Privatus, mais est découvert et jeté dans un puits.*
« *Le prêtre Asterius l'ensevelit au cimetière de Calépode,*
« *Voie Aurelia, la veille des ides d'octobre.* »

L'église de saint Calliste existe encore ; (elle est mentionnée dès 352[3]) ; les gestes de Maris et de Marthe l'attestent[4]. Le

[1] 2 juillet, 304 : « Exeuntes ergo... per viam quae Appia nuncupatur, ad portam Appiam pervenerunt... » Gestes de Processus.

[2] *Actes*, XII, 6-12. — Noter que la légende, incertaine dans sa croissance, appliqua d'abord à Pierre et à Paul des épisodes qui finirent par demeurer la propriété exclusive du premier (cf. *supra*, p. 111, l'apparition du Seigneur à saint Paul et saint Paul aveuglant Simon). — Dans les gestes de Sérapie et Sabine (29 août, 500), on lit : « te inuoco, Domine Jesu Christe, qui sanctos apostolos in carceris custodia detentos clausis ianuis visitasti et confortasti. » Aucun texte, à ma connaissance, ne raconte que *Pierre et Paul* — c'est d'eux évidemment qu'il s'agit — aient été, dans une même prison, réconfortés par une visite du Christ : il y a peut-être ici la trace d'une tradition disparue.

[3] Duchesne, *Mélanges*, VII, 226. Elle a été fondée par Jules.

[4] 19 janvier, 580-581, § 4.

quartier des Ravennates, *urbs Ravennatiam*, aussi appelé *Castra Transtiberim* [1], non loin de la *Naumachiae regio* [2], tirait son nom de ce fait que le détachement de la flotte de Ravenne séjournant à Rome, y avait son quartier [3]. La date de l'anniversaire, le lieu de l'ensevelissement de Calliste, sont attestés par le Chronographe [4], le férial [5], les *Itinéraires* [6] et les découvertes récentes : le cimetière de Calépode et les ruines de la basilique cémétériale de saint Calliste ont même été retrouvés, via Aurelia [7]. L'époque et la réalité du martyre que peuvent faire contester la politique bienveillante d'Alexandre Sévère, et le changement de sens du mot martyr s'expliquent peut-être par une émeute populaire, dans laquelle le pape aurait été massacré [8]. « La comparaison entre les actes, si faible qu'en soit l'autorité historique et diverses circonstances de temps et de lieu, nous fait comprendre de quelle nature fut le martyre. Calliste fut précipité, dit la légende, d'une fenêtre dans un puits, au Trastevere, et son corps fut ensuite porté en grand secret dans le cimetière de Calépode. Ces violences, d'un caractère tout à fait illégal, ne peuvent avoir eu lieu d'après l'ordre d'Alexandre Sévère. Mais... l'ensemble de ces faits certains persuade que la mort de Calliste... dut arriver à la suite d'une féroce émeute des païens [9]. »

3. Gestes de sainte Cécile.

« *Cécile, femme très illustre, décide son mari Valérien à* « *respecter sa virginité et le convertit au christianisme ainsi* « *que Tiburce son frère ; elle les fait baptiser tous deux par* « *le pape Urbain. Malgré les ordres de l'empereur, ils ense-* « *velissent les corps des martyrs ; dénoncés et amenés devant* « *le préfet Turcius Almachius, ils confessent leur foi au* « *champ appelé Pagus et convertissent le cornicularius*

[1] Dans les gestes de Maris et Marthe.
[2] Citée dans les gestes de Sébastien et de Pierre.
[3] Cf. article *Castra* de Vaglieri (Ruggiero : *Dizionario epigrafico*, II, 138).
[4] Cf., *supra* p. 21. Calisti, in via Aurelia, mil III.
[5] F. H., p. 132. Romae, via Aurelia, in cimiterio Calepodi, Calisti epi.
[6] R. S., I, 182-183.
[7] Dans la vigne de Lamperini.
[8] Pourtant le martyre de Calliste doit être considéré comme douteux, en raison de la nécessité où se trouvaient les catholiques de l'égaler à Hippolyte, son rival, qui était martyr. [Cf. Philosophoumena, IX, 11. Tertullien : *De Pudicitia* 23 (P. L., 2, 1027)].
[9] De Rossi, Bull., 1866, 93. Cf. Allard, II, 201.

« *Maxime. Irrité de la résistance qu'il rencontre, le préfet*
« *fait décapiter Valérien et Tiburce avec le nouveau prosélyte*
« *que Cécile ensevelit à côté de son mari et de son beau-*
« *frère. Elle continue de prêcher la foi nouvelle, comme le*
« *pape Urbain de baptiser les nouveaux convertis, parmi*
« *lesquels l'illustrissime Gordien. Arrêtée enfin et conduite*
« *devant Almachius, elle est condamnée et égorgée dans sa*
« *maison, le 22 novembre ; le pape Urbain l'ensevelit au*
« *milieu des autres évêques, ses collègues, et transforme sa*
« *maison en église.* »

Le groupement de ces martyrs, la date de leur anniversaire, la localisation transtibérine de leur culte, est confirmée et précisée par une famille des manuscrits hiéronymiens[1] et par un passage du *Liber Pontificalis*[2]. Le premier texte associe la vierge Cécile à Valérien, Tiburce et Maxime, et date leur fête du 22 novembre (X. kal. dec.) ; le second atteste que ces saints étaient vénérés, à ce jour, dans l'église du Trastevere qui subsiste encore, dès le temps du pape Vigile (537-555).

Mais le manuscrit qui nous donne le meilleur texte du calendrier isole de ses compagnons la *Caecilia*[3] du 22 novembre, sans doute celle qui reposait Voie Appia, dans la chapelle des Papes ; mais ce même manuscrit, ainsi que ceux des deux autres familles — l'accord est remarquable — font d'un saint *Caecilius* le titulaire du culte transtibérin, à la date du 17 novembre[4] ; il paraît que les données de cette histoire sont moins solides qu'elles ne le semblent d'abord.

J'incline à croire que le groupement des martyrs est pri-

[1] « X KL. DEC. Rom caeciliae virginis valeriani tyburti maximi » (*Cod. Wissenb.* Rossi-Duchesne, p. 146).

[2] « Qui Anthemius scribon veniens Romae invenit eum (Vigilium) in ecclesia sanctae Caeciliae X. Kal. déc. » (L. P., I, 297, in Vigilio, 537-555.)

[3] « X K. dec rom caeciliae et in alax felicis zeti... (*Cod. Eptern.* Rossi-Duchesne, p. 146).

[4]

Cod. Bern.	*Cod. Eptern.*	*Cod. Wissenb.*
XU KL. DEL	XV K dec. . rom tran-	XU KL · DEC...
. . . . .	sitae | herabe cecili	Romae trans tibere Nat
. . . . .	nicom	sci cecili In nicomedia
ROME. Transtibe re. caecilii IN NICOMED.		

(Rossi-Duchesne, p. 144.)

mitif; que l'anniversaire et la localisation transtibérine sont dérivés. L'association d'une sainte Cécile aux saints Valérien, Tiburce et Maxime est attestée clairement par le calendrier, le 11 août[1]; et le *Codex Bernensis*, dont on sait l'importance au point de vue de la topographie sacrée, rattache ce groupe à la Voie Lavicane, *inter duas lauros;* et nous trouvons dans ces parages, — exactement Voie Tiburtine, cinquième mille — un oratoire dédié à sainte Cécile, au temps de Zacharie (741-752)[2]. Il est difficile de ne pas croire qu'un groupe Cécile-Valérien-Tiburce-Maxime ait été vénéré, le 11 août, entre la Tiburtine et la Lavicane. Il aura été attiré au Trastevere parce que le Caecilius du 17 novembre a été bientôt confondu, sans doute, avec la Caecilia du 11 août: l'homonymie des noms l'explique, et aussi le prestige des martyrs du cycle de saint Laurent, vénérés précisément les 10 et 11 août, Voie Tiburtine, qui faisaient tort aux autres martyrs de ces mêmes jours et de cette même région; et enfin ce fait que, le 22 novembre, à Ostie[3], étaient vénérés, *le même jour que la sainte Cécile Appienne*, un saint Valérien, un saint Tiburce, un saint Maxime, associés, il est vrai, à un saint Demetrius et à un saint Honoratus. Comment les dévots des martyrs délaissés du 11 août n'auraient-ils pas été heureux d'échapper au voisinage dangereux des compagnons de saint Laurent; comment n'auraient-ils pas été heureux de s'installer dans cette église du Trastevere — qui portait, sans doute, le nom de son fondateur Caecilius?

L'époque du martyre peut être fixée avec assez de vraisemblance. Ce n'est pas l'époque d'Alexandre Sévère (222-235). On ne saurait s'appuyer sur la mention du pape Urbain (222-230), qu'il faut distinguer de l'Urbain, compagnon de Cécile;

[1] III IDUS. AGS. ROME. UIA LA uicana. Int duos lauros Tyburty. ualeriani. et ceci lie uirginis. | III id. ag rom nt tiburti ualeriani caeciliae susannae | III ID. AG. Rom nt scorum tiburti ualeriani caeciliae virg.

(Rossi-Duchesne, p. 104.)

[2] « ... Praedium... situm quinto ab hac Romana urbe miliario, via tiburtina, *in quo et oratorium sanctae Caeciliae esse dinoscitur...* » (L. P., I, 434. In Zacharia, 741-752.)

[3] X K. dec rom caeciliae et in alax felicis zeti et in ostea demetri et honorati valeriani tiburti maximi. Il y a d'autres Caecilia dans le férial, même à Rome (Rossi-Duchesne, 69, 121). Le sacramentaire Léonien dépend de nos gestes (Feltoe, p. 149).

la dualité de ces personnages est fondée sur la dualité de leurs tombeaux qui ont été retrouvés[1]. C'est parce qu'ils ont été confondus que Cécile a été placée au temps de Sévère. Deux autres faits ont facilité, du reste, l'attribution de la sainte à cette époque : la proximité de l'église de Saint-Calliste, mort en 222, grâce auquel le souvenir des empereurs illyriens a déjà pris racine dans le quartier du Trastevere ; la confusion du Gordien[2] des gestes avec le prêteur urbain, qui devint plus tard consul en 229 et empereur sous le nom de Gordien III en 232 et qui avait été mêlé au procès intenté par l'Eglise romaine à la corporation des cabaretiers. Ces deux faits contribuèrent sans doute à affermir la croyance que Cécile était morte au début du IIIe siècle[3].

La vérité, c'est qu'elle vécut et mourut sous Marc-Aurèle : la date du martyre doit être placée entre l'élévation de Commode à la dignité d'auguste et la mort du grand empereur, c'est-à-dire entre juin 177 et mars 180 : « Cette date est suggérée par une indication précieuse du martyrologe d'Adon. Le compilateur du IXe siècle termine un résumé des actes de la sainte par ces mots : *Passa est beata virgo Marco Aurelio et Commodo imperatoribus*. Cette phrase ne saurait être de l'invention d'Adon, car elle contredit d'autres passages de son récit. Ainsi il croit que l'évêque Urbain est le pape de ce nom, contemporain d'Alexandre Sévère. Pour être logique, il eût

[1] Allard, I, 427-439. Nous nous rangeons comme lui à la solution proposée par de Rossi : R. S., II, XXXVII et 150. Il nous paraît très difficile d'admettre qu'un contemporain de Symmaque, ayant à dater un martyr, ait préféré Marc-Aurèle et Commode à Dioclétien, Dèce ou Valérien.

[2] Comme le remarque Neumann, nous n'avons aucun indice d'une inscription mentionnant Gordien à Sainte-Cécile ; l'inscription aurait peut-être gêné le développement de la légende ; conçoit-on une inscription n'étalant pas tous les titres du personnage ? — Malgré l'avis de M. Erbes, dans son très beau mémoire sur sainte Cécile, nous la plaçons à l'époque de Marc-Aurèle. Lorsque le rédacteur dit qu'elle a été ensevelie dans la chapelle papale, c'est le langage de son temps qu'il parle ; et M. Erbes n'a rien à tirer du fait que cette chapelle n'a été affectée aux papes que lorsqu'on eut à ensevelir Pontien et Anteros. Il est vain, étant donné ce que nous connaissons de la grande catacombe appienne, de prétendre que sainte Cécile n'a pu y trouver une sépulture ; il est très probable que sa famille possédait là un domaine funéraire (R. S., II, 143-157). Et il est impossible d'expliquer la donnée d'Adon, si l'on ne veut pas qu'il l'ait prise dans une recension aujourd'hui perdue (Cf. Erbes : *Die heilige Caecilia im Zusammenhang mit der Papstcrypta sowie der ältesten Kirche Roms*. — Z. S. für Kirchengeschichte, IX Band. I Heft. 1887, p. 1).

[3] Croyance attestée aussi par l'*Epitome Carthaginiensis* (M. G. Chronica Minora I, 494).

dû reporter au règne de cet empereur le martyre de la sainte. Il ne le fait pas, mais reproduit, au contraire, une formule chronologique incompatible avec cette date. Cette formule provient évidemment d'un document qu'Adon eut sous les yeux, et ce document est indépendant des Actes. » Ce qui nous autorise à y ajouter foi, c'est qu'il est en harmonie parfaite avec certains faits bien établis. Le trône occupé par deux empereurs, la sépulture refusée aux martyrs, la citation presque textuelle des rescrits d'Hadrien et de Marc-Aurèle[1], ces traits réunis conviennent à la fin du règne de ce dernier souverain, tandis que, dans le cours du siècle suivant, la mention des deux rescrits par le magistrat eût été un contresens : la situation légale des chrétiens avait totalement changé.

La réalité du martyre d'une Cécile peut être déterminée avec certitude[2]. Ce qui le prouve, ce n'est pas l'emplacement du tombeau retrouvé auprès de la crypte papale, dans une *area* appartenant aux *Caecilii;* le fait lui-même inviterait plutôt à croire le contraire : on aurait imaginé le martyre pour expliquer la place d'honneur occupée par la sainte auprès des évêques, sans penser que ce furent les évêques qui furent ensevelis auprès de la chapelle privée des propriétaires primitifs de la catacombe. Mais cette certitude qu'infirmerait plutôt la découverte du tombeau, elle nous a été rendue par la découverte d'un cadavre. En 822, Pascal Ier trouva une Cécile dans un cercueil de bois de cyprès, revêtue d'une robe tissue d'or, des linges sanglants roulés aux pieds, et la transporta lui-même dans la basilique transtibérine[3]. En 1599, pour la seconde fois, le corps fut mis au jour devant Baronius[4] et Bosio[5] : sur la robe d'or, on voyait encore les taches de sang, et la tête était à moitié détachée du tronc.

[1] « Ignoras quia domini nostri invictissimi principes iusserunt ut qui non negaverint esse christianos, puniantur; qui vero negaverint, dimittantur. » Sur le rescrit d'Hadrien à Minucius Fundanus, cf. Allard, I, 239 sq.

[2] Quoi que dise Neumann, p. 310.

[3] L. P., II, 56... « Aureis illud vestitum indumentis, cum corpore venerabilis sponsi Valeriani, pariterque et linteamina martiris illius sanguine plena. »

[4] Baronius, *Annales*, 821, § 12-19.

[5] Bosio, *Historia passionis sanctae Caeciliae*, p. 155, 170. — C'est sans doute à Prétextat qu'eut lieu l'invention des reliques par Pascal (L. I. II. 56) : il y avait donc eu peut-être une première translation de Calliste à Prétextat. — Mais comme il y eut vraisemblablement un certain nombre de *Caecilia* chrétiennes et plusieurs *Caecilia* martyres, il est très possible aussi qu'il y ait eu confusion de cadavres.

4. Gestes de saint Chrysogone.

« *Anastasie, fille du Romain Prétextat vir illustris est instruite par Chrysogone, qui a passé deux années dans la charge de vicaire et a gagné au Christ le vicaire Rufinus et sa famille ; il la réconforte par ses lettres lorsque son mari Publius, avec lequel elle a cessé la vie commune, apprend qu'elle est chrétienne et la persécute ; il dirige son zèle charitable, lorsque, Publius étant mort, elle donne sa fortune aux pauvres. Survient alors la persécution de Dioclétien, qui ordonne de tuer tous les chrétiens. Chrysogone, qu'il se réserve et qu'il fait conduire à Aquilée où il se trouve, refuse la préfecture et le consulat, « dignité de sa famille » ; conduit ad aquas Gradatas, il est décapité, son corps, jeté sur le rivage, est enseveli iuxta possessionem quae dicitur ad saltus, où demeurent trois vierges, Agape, Chionia et Irene, par le saint vieillard Zoïle, dans sa demeure, sub interraneo cubiculo : celui-ci retrouve la tête du saint et meurt à son tour après que le Christ lui a annoncé le prochain martyre des trois vierges et celui d'Anastasie. Chrysogone a été décapité le* 23 *novembre* (*sub die nono kal. decemb.*) *et a été enterré le* 27 (*sub die quinto...*) »

La légende déguise à peine l'histoire. Que Chrysogone ait été décapité à Grado, comme elle l'assure, ou bien ailleurs, il reste que c'est un saint d'Aquilée, ainsi qu'elle le raconte : le férial l'atteste. La donnée qu'elle fournit relativement à la date est exacte, à un jour près ; le même document le prouve ; l'inexactitude s'explique aisément par une erreur de transcription.

La romanisation un peu vague et comme diffuse de la légende s'explique aussi historiquement : il y avait à Rome, il y a encore, au Trastevere, une église de Saint-Chrysogone (*titulus Chrysogoni*), attestée à la fin du ve siècle par les signatures du concile de 499[1]. Le culte du saint d'Aquilée a été importé sans doute, dans la première moitié du ve siècle, en même temps que celui des saints de Milan, Gervais et Protais, auxquels la matrone Vestine élevait une église (vers 417)[2] ;

[1] Duchesne, *Mélanges*, VII, 227.

Gestes de saint Rufus.

[2] *Id.* 223. — Le *codex Carnotensis* 190 (XIII-XIV) nous a conservé un texte distribué en trois leçons, relatif à saint Rufin. « *Dioclétien ayant* « *entendu parler de Grisogonus* », « *viri inter contemporaneos clarissimi* ». *le*

ce qui explique la donnée du férial hiéronymien (*codex Epternacensis*), au 24 novembre :

« *Rom nt crisogoni.* »

De la genèse de la légende nous ne pouvons rien dire.

Traditions diverses.

Le *pons lapideus* des gestes de Simplicius et de Viatrix, le *pons maior* des gestes de Vibbiane, ne sont qu'un seul et même pont, semble-t-il, qu'il faut identifier avec le *Ponte Rotto* d'aujourd'hui[1].

L'insula Lycaonia des gestes de Calliste, d'Eugénie, des Martyrs Grecs, de Maris et Marthe[2], est la fameuse île du Tibre[3], où s'élève l'église de Saint-Barthélemy ; l'expression populaire *insula Lycaonia* est en rapport avec des légendes aujourd'hui perdues, qui s'étaient épanouies sans doute autour des anciens temples subsistant alors[4].

« *retint deux ans en prison : et, pendant ce temps, par ses paroles et par ses* « *lettres, Grisogone reconfortait les confesseurs. Il convertit ainsi un vicaire* « *Rufus, chez lequel il était détenu. Après sa mort, Dioclétien revint d'Aqui-* « *lée à Rome ; apprenant la conversion de Rufus, ne pouvant vaincre sa* « *constance, il le fit mettre à mort, IIII kal. decemb.* » Les mêmes événements sont rapportés, en résumé, par Adon, à cette même date (P. L., 123ᶜ-405). Il faut probablement voir dans ce vicaire Rufus, le vicaire Rufinianus de nos gestes : les Romains employaient volontiers l'un pour l'autre Rufus et Rufinianus, Faustus, Faustinus et Faustinianus, Clementinus et Clementianus (de Rossi : *Bull.*, 1869, 7. — *R. S.*, III, 657). L'hypothèse est vérifiée par le *codex Vindobonensis* 357, folio, 81ᵛ : on y lit, non Rufinus, mais *Rufus*.

[1] Kummer, *De Urbis Romae pontibus antiquis*. Schalke, 1889, p. 24. — Allard, IV, 368.

[2] 14 octobre 401. — P. L., 21, 1105. — *R. S.*, III, 202. — 19 janvier 578.

[3] Tite-Live, II, 5. — XI, sommaire. — Denys d'Halic., V, 13. — Suétone, *Claude* 25. — Cf. M. Besnier, *De Insula Tiberina* (à paraître).

[4] On ne sait à quelle époque précisément fut ouverte l'église Saint-Nicolas in Carcere, établie dans ou près l'insula lycaonia ; elle date sans doute de l'époque byzantine. Qui sait si *lycaonia* ne serait pas une déformation de *nicalonia?* Noter que le *codex Vindobonensis* 357, folio 71ᵛ-78ᵛ, 2ᵉ colonne, quatrième ligne (bas) porte « in liberim ante insulam *nichaoniam.* » — D'autre part, d'après le *Breviarium Apostolorum*, saint Barthélemy aurait évangélisé la Lycaonie ; est-ce que cette donnée ne serait pas la cause de la localisation du culte romain de saint Barthélemy à l'insula Lycaonia? ou ne serait-ce pas plutôt le contraire? Nous avons démontré ailleurs que le *Breviarium* et les *Gesta Bartholomaei* avaient été rédigés à Rome au début du vɪᵉ siècle (*De Manichaeismo apud Latinos V-VIᵉ saecul.* 2ᵉ partie, chapitre III].

II

Comme les traditions du Trastevere, les traditions chrétiennes de la ville haute[1], localisées dans les quartiers qui s'étendent sur la lisière orientale de Rome, illustrent toutes les origines des églises qui s'y sont établies : sainte Vibbiane, saint Eusèbe, sainte Praxède, sainte Potentienne, sainte Susanne.

1. Gestes de ste Vibbiane.

« *Pigmenius a été le maître de Julien dans son enfance;*
« *Flavianus, ancien préfet, se convertit avec toute sa famille,*
« *Dafrosa sa femme, Demetria et Vibbiane ses filles; il est*
« *dénoncé à Julien pour avoir recherché les corps de Crispus,*
« *Crispinianus et Benedicta, mis à mort, la nuit, dans leur*
« *maison, ainsi que le lui ont révélé Jean et Paul; ses biens*
« *sont confisqués, lui-même exilé ad Aquas Tauranas, via*
« *Claudia, au 60e mille : il meurt tranquillement le 2 des ka-*
« *lendes de janvier. Dafrosa est confiée à un certain Faustus*
« *son parent, qui doit la ramener au paganisme; mais c'est*
« *lui qu'elle gagne au Christ. Faustus, traduit devant Julien,*
« *meurt subitement en sa présence, le 6 des ides de juillet, et*
« *est enseveli par Dafrosa dans sa maison, à lui, à côté de la*
« *domus sanctorum iohannis et pauli peu après, elle rend*
« *l'âme à son tour, aux ides de janvier. — Julien se fait alors*
« *présenter ses deux filles : Demetria, qui meurt de peur en*
« *sa présence, Vibbiane, qui est confiée à une femme sacri-*
« *lège Rufina. Elle ensevelit Demetria dans sa demeure, à*
« *côté de Dafrosa sa mère, résiste aux instances de Rufina, et*
« *est à peine soumise à la torture qu'elle rend l'âme. Son*
« *corps est recueilli au forum Tauri par le prêtre Jean et*
« *est enseveli par lui dans sa maison, à côté de sa mère et*
« *de sa sœur, dans un cubiculum, à Rome, ad caput Tauri*
« *iuxta palati licinianum, ad formam claudiam, le 4 des*

[1] Ce n'est pas arbitrairement que nous groupons ensemble les traditions de la ville haute. Cette région a une physionomie distincte et une : ce sont les *Monti* ou les *Colli;* cf. ce que dit M. Gatti, qui est désintéressé dans la question : « Quella vasta zona, che dalla Via Venti Settembre si estende alla Piazza Vittorio Emmanuele ed ove sono sepolti i documenti della più arcaica civiltà ed arte latina... (*Atti del sesto Congresso Storico*, p. 247).

« *nones de décembre. — Jean et Pigmenius avaient coutume* « *de se rencontrer dans la maison de Vibbiane. Jean est dé-* « *capité, sans même avoir été entendu, Voie Salara, devant* « *la statue du Soleil, au Clivus Cucumeris ; il y est enseveli,* « *dans une crypte, par le prêtre Concordius, iuxta concilium* « *martyrum, le* 8 *des kalendes de janvier. Quant à Pigmenius,* « *revenant à Rome, aveugle, après quatre ans de séjour en* « *Perse, il croise Julien sur la Voie Sacrée, l'insulte, est jeté* « *dans le Tibre ; son corps, recueilli par la matrone Candida,* « *est enseveli par elle dans une crypte du cimetière de Pontien* « *le* 12 *des kalendes de mars. Après la mort de Julien, une* « *parente de Flavien, appelée Olympia, recherche dans sa* « *demeure les corps de Dafosa, Demetria et de Vibbiane ; elle* « *la transforme en une basilique qu'on appelle Olympina et* « *y demeure jusqu'au temps de l'évêque Sirice. Ici finit la pas-* « *sion qu'a écrite Donatus, subdiaconus regionarius sanctae* « *sedis apostolicae.* »

Il est évident que les gestes reproduisent la légende de fondation de l'église Sainte-Vibbiane, consacrée par Simplicius entre 468 et 483[1].

Que cette église ait été d'abord une habitation privée, c'est ce que nous invitent à croire et l'histoire de la fondation de saint André, à la même époque[2], et notre connaissance topographique de cette région de Rome : là s'étendaient les jardins de P. Licinius Gallienus, désignés sous le nom de *palatium licinianum*[3] ; notre texte confirme du reste cette hypothèse.

Que cette église ait été consacrée au culte, avant d'être dédiée à sainte Vibbiane, c'est ce que peut indiquer le texte du *Liber Pontificalis* : « *hic... dedicavit...* aliam basilicam intra urbe Roma », et c'est ce qui ressort du texte des gestes : la maison de Dafrose, Demetria et Bibbiana, devint la *basilica Olympina*.

Il est aussi facile de vérifier l'exactitude d'une autre indication topographique contenue dans les gestes. Le *forum Tauri*, le *caput Tauri intra formam Claudii et Palatium Licinii*[4] se

[1] L. P., I, 249.
[2] *Id.*, I, 249, 250, note 2.
[3] *Bull... Communale*, 1874, p. 55. — Nibby, *Antica*, II, 238.
[4] Bosio, p. 584 ; — Aringhi, II, 124 ; — Jordan, II, 319.

trouvent non loin de l'église Sainte-Vibbiane et de la porte Tiburtine[1], tout près des propriétés de T. Statilius Taurus[2].

Mais, en quittant ces questions de topographie locale pour aborder l'analyse de la formation légendaire, nous quittons le domaine des certitudes pour entrer dans celui des hypothèses. Aucun texte antérieur à nos gestes ne mentionne les martyrs dont ils retracent l'histoire. Le prêtre Jean est certainement le prêtre ensevelisseur des persécutions dioclétiennes; — ce qui nous donne la date probable des martyrs. Pigmenius vient de la Voie de Porto (cf. *infra*) et Flavianus, de la Voie Claudia, *ad Aquas Taurianas;* je soupçonne fort que Faustus n'est qu'une transformation du Faustus, qui, au temps de Symmaque, combattit seul pour l'Eglise[3] et qui dut bénéficier de la vénération qui s'attacha au pape dont il défendit la cause avec tant d'ardeur[4]. De Dafrose, Demetria et Vibbiane, l'on ne saurait rien dire.

Entrevoit-on, du moins, pourquoi ces saints ont été groupés ensemble et placés à l'époque de Julien, puisque le silence des auteurs du IVe siècle nous empêche de penser qu'ils aient effectivement souffert alors? Il est à croire que c'est la découverte de trois corps, reposant à l'intérieur de la ville comme ceux des saints Jean et Paul, qui suggéra à plusieurs que le même emplacement de sépulture s'expliquait par le même genre de mort, sous le règne du même persécuteur aux allures perfides et secrètes. L'influence des fameux martyrs du Celius est manifeste : le rédacteur de Vibbiane les avait lus, il les a sans doute corrigés (Crispus, Crispinianus et Benedicta).

Mais faut-il admettre que c'est au temps de Simplicius que furent trouvés trois corps de femme dans la *basilica Olympina?* L'hypothèse pourrait rendre compte du changement de nom du *titulus*, du groupement des saints principaux, enfin de l'époque qui leur a été assignée. Elle se heurte, il est vrai, à deux difficultés : le silence du *Liber Pontificalis*, qui est assez

[1] Cette porte était désignée au moyen âge sous le nom de Porta Taurina (Cf. Urlichs : *Codex topogr.*, 115, 127, 135, 141, 150).

[2] Entre saint Eusèbe et la porte Tiburtine, on a trouvé un cippe délimitant les *horti tauriani* (Lanciani, *Bul. Comm.*, 1874, p. 57; — Visconti, *id.*, 1875, p. 153; — de Rossi, *Bull. Comm.*, 1890, p. 283). Sur le cippe funéraire de Publius AElius Taurus, on avait sculpté un taureau. C. I. L., VI, 9011.— (Cf. C. I. L., VI, 1875, les Aper). — Guasco, *Musco Capitolino*, 143.

[3] L. P., I, 96, 98, 260-261.

[4] Cf. *infra*, Gestes de Gordien.

surprenant, le silence surtout du sacramentaire Léonien, qui parle, avec une si solennelle émotion, de la sépulture « *intra urbem* » de Jean et Paul, et ignore jusqu'aux noms de Vibbiane, Demetria et Dafrose. Néanmoins le peu de diffusion de chaque légende [1], la composition particulière du sacramentaire Léonien, doivent nous empêcher de conclure. Il se pourrait que la découverte des corps fût survenue seulement au temps de Symmaque ou d'Hormisdas.

2. Gestes de saint Eusèbe.

« *Au temps où Libère et Constance persécutaient les*
« *catholiques partisans de Félix, un prêtre, Eusèbe, osa leur*
« *tenir tête ; enfermé dans une étroite cellule, il y mourut.*
« *Grégoire et Orose, prêtres, qui étaient ses parents, l'ense-*
« *velirent le* 19 *des kalendes de septembre, Voie Appia, au*
« *cimetière de Calliste, à côté de saint Sixte et inscrivirent*
« *sur sa pierre :* « *Eusèbe, homme de Dieu* ». *Pour se venger,*
« *Constance enferma Grégoire dans la même cellule et l'y*
« *laissa mourir de faim ; Orose recueillit son dernier soupir*
« *et l'ensevelit à côté d'Eusèbe ; et la persécution de Cons-*
« *tance et de Libère continua son cours.* »

Rien ne confirme, rien n'infirme les données de la légende quant à l'emplacement du tombeau du prêtre Eusèbe. Celui qui est mentionné par Damase [2] et les *Itinéraires* [3] est le pape de ce nom, qui reposait dans une crypte, assez éloignée de la crypte papale [4]. Mais la précision du détail donné par les gestes invite à en admettre l'exactitude ; tout le monde pouvait contrôler la teneur de l'inscription que rapportait le rédacteur.

La date qu'il donne se retrouve dans le férial, suivie de ces mots : *tituli conditoris*. La date est donc certaine. Et il apparaît clairement que ces gestes, comme ceux que nous avons étudiés déjà, prétendent raconter l'histoire du saint, titulaire de l'église de ce nom, attestée dès 499 [5].

Quant aux détails qu'ils rapportent, ils sont empruntés à la légende de Félix et de Libère rapportée par le *Liber Ponti-*

[1] Cf. *infra*, Gestes de Clément.
[2] Ihm, 18, p. 25.
[3] De Rossi, *R. S.*, I, 180.
[4] Rossi, *R. S.*, II, 195. — L. P., I, 167, note 5.
[5] Mentionnée aussi en 595. — On a l'épitaphe d'un lecteur de l'Eglise au ve. Cf. *Bull.*, 1882, p. 112.

ficalis[1] : si Libère, qui fut aussi populaire de son vivant que Félix le fut peu, prit bientôt dans l'imagination populaire la place qu'y occupait son rival, c'est que celui-ci fut peu à peu confondu avec le saint Félix de la Voie de Porto. — Mais pourquoi le souvenir de l'Eusèbe inconnu qui avait donné son nom au *titulus* — sans doute, parce qu'il l'avait fondé, ainsi que l'indiquent les analogies, ainsi que le prouve le férial, — pourquoi fut-il mêlé à ces histoires ? Le plus simple est d'admettre qu'un Eusèbe était mentionné dans les traditions confuses qui couraient sur saint Félix.

3. Gestes des saintes Potentienne et Praxède (et de Pastor).

« *Le prêtre Pastor écrit à Timothée, le disciple de saint* « *Paul, pour savoir s'il confirme la donation que Novatus, son* « *frère, a faite de tous ses biens à lui-même, Pastor, et à* « *Praxède, sœur de Pudentienne, fille de Pudens, également* « *disciple de Paul ; ce Pudens a changé sa maison du Vicus* « *Patricus en un titulus Pastoris, auquel Pie a joint un baptis-* « *tère. Timothée répond en ratifiant la donation de son* « *frère. — Pastor reprend alors la parole et raconte comment* « *les thermes de Novatus ont été changés en une seconde* « *église, le titulus Praxedis.* »

Cette légende illustre la fondation des deux basiliques qu'elle mentionne. On peut indiquer avec certitude quels faits historiques elle représente ; on peut indiquer avec vraisemblance quelles évolutions successives elle a subies.

Les faits historiques, germes des traditions, sont le double rôle que jouèrent dans la primitive Rome chrétienne, les deux familles des *Acilii Glabriones* et des *Cornelii Pudentes*. L'œuvre des premiers se résume toute dans la fondation du cimetière de Priscille : les dernières découvertes de de Rossi ont mis hors de doute que l'hypogée privé des *Acilii* a été le premier noyau de la fameuse nécropole salarienne[2]. Or, on sait qu'un Acilius Glabrio est mort chrétien sous Domitien[3], que

[1] Duchesne L. P., I, CXXV, note 3.

[2] Les Acilii avaient des terrains sur le Pincio (*Bull. Istituto..*, 1868, p. 119). — (*Bul.*, 1889, p. 104 et sq). Il y avait des Priscus et des Priscilla dans la *gens Acilia* avant le mariage de *Aria Plaria Vera Priscilla* avec *M'Acilius Glabrio* consul en 186. Cf. C. I. L., XIV, 2484 (Dans un fragment de Marini concernant le Glabrio de 152, on a [PRI]SCILLA ACILIANA.

[3] Dion, 67, 13. — Suétone, *Domitien*, 10.

certaines parties de la catacombe ont certainement été creusées de son vivant, qu'il a eu une femme dont nous ignorons le nom, que le nom de Priscille se rencontre chez ses descendants, dès le milieu du IIe siècle[1] et qu'enfin il y avait, dès 58, des *Priscilla* chrétiennes[2] : il est donc possible que la Priscille éponyme du cimetière établi sur les terres d'Acilius Glabrio ait été sa propre femme. La Priscille dont nos gestes font la femme de Punicus, la mère de Pudens, la grand'mère de Pudentienne et de Praxède ne serait que la transformation de ce personnage qui dut laisser une trace profonde dans l'imagination populaire, et par l'époque reculée de sa vie, et par l'importance exceptionnelle de son rôle.

L'œuvre des *Cornelii Pudentes* est représentée par l'*Ecclesia Priscae* (cf. *infra*) et par l'*ecclesia Pudentiana*. Le christianisme de cette famille est attesté dès 221[3]; l'expression même d'*ecclesia pudentiana* révèle un adjectif dérivé du nom propre Pudens : notre connaissance des premiers temps du christianisme à Rome explique cette constatation philologique : les premières églises urbaines étaient-elles autre chose qu'une salle de réunion dans la maison d'un riche chrétien? *L'ecclesia pudentiana* était l'église installée dans la maison des Pudentes. De quelle époque date la conversion de cette famille? La mention d'un Pudens dans les épîtres de saint Paul[4] ne suffit pas à la placer avec certitude au Ier siècle : elle est très vraisemblablement du second au plus tard.

Quant à l'union de ces deux familles, elle n'est pas démontrée en fait. Elle était rendue possible par la communauté de croyance qui les rapprochait; elle est rendue probable par l'équivalence de *Prisca* = *Priscilla*[5], par l'existence d'une *Prisca* chez les *Pudentes*[6] et d'une *Priscilla*[7] chez les *Acilii*, par

[1] C. I. L., XIV, 2484. — De Rossi, *Bul.*, 1889, p. 119.

[2] Saint Paul, *Rom.*, XVI, 3. — I Corinth., XVI, 19. — II, Tim., IV, 19.

[3] L'épitaphe d'une CORNELIA PVDENTIANA a été trouvée à Saint-Calliste, *R. S.*, I, 312. — Diplôme de Marius Pudens Cornelianus, consul en 222, trouvé à Sainte-Prisca, *Bul.*, 1867, 46.

[4] Saint Paul, II Timothée, IV, 21.

[5] Saint Paul, Rom., XVI, 3. — I Corinth., XVI, 19. — II Tim., IV, 19. — Actes, XVIII, 2, 26.

[6] La plaque de bronze mentionnant Manius Pudens Cornelianus a été trouvée dans la maison de Prisca, sur l'Aventin. *Bull.*, 1867, p. 46.

[7] ACILIA PRISCILLA, C. F: trouvé sur un sarcophage à Priscille. *Bull.*, 1889, p. 118, fille de Aria Plaria Vera Priscilla, femme de Manius Acilius Glabrio, consul II um en 186.

l'existence aussi d'un *Cornelius* chez les *Pudentes* et chez les *Acilii* en 152[1].

Quoi qu'il en soit de leur union, ce sont les souvenirs laissés dans la chrétienté romaine par les *Acilii* du Ier siècle et les *Cornelii* du IIe qui sont les deux faits historiques que l'on démêle à l'origine de la légende.

Comment donc est-elle née et quels accroissements successifs a-t-elle pris ? — Elle est née à l'*ecclesia pudentiana* : le rôle des *Pudentes* a été simplifié, abstrait et comme « individualisé » : il a été attribué à Pudens. — La mentiond'un Pudens dans Saint Paul l'a fait placer au temps des Apôtres et lui a fait associer Timothée[2]. — L'époque apostolique où la légende était située, l'analogie verbale des deux mots *Pudentiana* et *Potentiana*, martyre généralement rattachée, ainsi que Perpétue, au temps de saint Pierre[3], ces deux faits auront amené l'équivalence « *ecclesia pudentiana* = *ecclesia potentianae* » ; l'oubli des conditions de vie du christianisme primitif aura facilité la confusion, et sainte Potentienne aura été introduite dans la légende, à côté de Pudent et de Timothée. — La situation du tombeau de Potentienne[4] placé près de celui de Praxède, autre martyre dont l'histoire était inconnue[5], l'emplacement de l'église pudentienne au *Vicus Patricus* sur le Viminal non loin de l'église de saint Praxède sur l'Esquilin eurent pour conséquence l'association des deux saintes[6].

Ainsi formée, la légende a subi une modification nouvelle dans une petite chapelle annexée à la basilique et[7] détruite en 1595. On y voyait sur une mosaïque, analogue, sans doute, à celle qui décorait l'hypogée des Acilii[8], un personnages assis, nimbé, prêchant la divine parole aux brebis qui l'écoutent ; en étudiant le dessin qui nous l'a conservée[9], on se convainc sans

[1] Marius Pudens Cornelianus, de 222. — Une inscription de Tivoli (C. I. L., XIV, 4237) prouve que M. Acilius Glabrion, consul en 152, s'appelait Cornelius (*Bull.*, 1889, 119).

[2] Le Timothée de la Voie Tiburtine n'a sans doute exercé nulle influence sur celui-ci.

[3] Lipsius, *Op. cit.*, 218, 12 ; 219, 8 ; 222, 2. — 4 novembre, 219.

[4] La compagne de Perpétue, ou quelque autre.

[5] Le F. H. montre qu'elle n'était pas primitivement associée à Potentienne.

[6] On en arriva peu à peu à croire qu'elles étaient sœurs.

[7] *Bul.*, 1867, p. 43.

[8] De Rossi, *Musaici*... dernier fascicule paru.

[9] *Codex Vaticanus* 5407, p. 82.

peine que ce personnage n'est autre que le Bon Pasteur[1] : hypothèse que confirme la haute antiquité de la construction. Lorsque les idées chrétiennes se furent modifiées et que le culte du Bon Pasteur eût disparu, le nom resta à l'oratoire où, peut-être, il était primitivement inscrit: la valeur en fut transformée et *le Bon Pasteur devint Saint Pastor.*

La métamorphose du symbole cémitérial en une personnalité sainte était facilitée, du reste, par la tradition qui donnait ce surnom même à Hermas, frère de Pie, et qui habituait les esprits à associer ce nom, jusque-là surtout symbolique, à un individu déterminé[2]. De cette influence résulta une tendance des rédacteurs à placer Pastor au temps de Pie : de la viennent les contradictions de nos gestes, faisant des mêmes personnages des contemporains des apôtres et du prédécesseur d'Anicet. La contiguité du *sacellum Pastoris* et de l'*ecclesia pudentiana*, comme elle fut cause de l'association de Pastor à Pudens, fut cause, de même, qu'il fut placé à la même époque que lui[3].

4. Les Gestes de Ste Suzanne.

« *Au temps de Dioclétien et de Maximien Auguste, il y* « *avait un prêtre nommé Gabinius, frère utérin de l'évêque* « *Caius, fils d'un consul, cousin de Dioclétien; très versé* « *dans toutes les sciences, il avait fait des Traités contre les* « *païens. Sa fille unique, Suzanne, qui a hérité de lui toute* « *sa science, est demandée en mariage au nom de Dioclétien* « *pour Maximien son fils, par Claudius, consobrinus de* « *Gabinius. Sur les conseils de son père et de son oncle,* « *Suzanne se décide à rester vierge; elle annonce sa décision* « *à Claudius et le convertit ainsi que Praepedigna*[3], *sa femme,* « *Alexandre et Cutias, ses fils. Maximus, comes rei privatae,*

[1] Ciacconio y voit un saint Pierre ; mais on sait qu'il en voyait partout. Il été guidé sans doute par une tradition tardive, d'après laquelle saint Pierre aurait célébré la messe en cet endroit.

[2] Il y a des saints Pastor, 8 K. ian., 4 K. apr., pr. K. maii, 4 id. aug., 9 K. sept.

[3] Le *vicus Lateranus* n'est pas identifié avec certitude ; j'identifie la *Crypta Nepotiana* ou Novatiana mentionnée aussi dans les gestes d'Etienne et de Laurent (Bosio, 529. — *Bull. crit.*, 1897, 237) avec une crypte découverte via Urbana, en mai 1896, par M. Pettignani? : par sa construction et sa décoration, elle rappelle le style des catacombes. Baronius identifie les *thermes de Novatus* avec les *thermes de Timothée* des Actes de Justin (*Bull.*, 1866, p. 88). — On ne peut dire d'où viennent Novatus, Eusebius, Punicus. Le rapport de la Sabinilla des gestes de Potentienne avec la Sabinilla des gestes de Maris est encore obscur.

[3] Le *Codex Vindobonensis* 357 écrit toujours *Praedigna.*

« *frère de Claudius que Dioclétien envoie à celui-ci, se laisse*
« *toucher à son tour; il visite Gabinius dans sa demeure, à*
« *l'arc de la Porte Salara, près du Palais de Salluste,*
« *apprend que Suzanne est consacrée à Dieu, demande le*
« *baptême et distribue ses biens aux pauvres par l'entremise*
« *de Thrason, togatus. Dénoncés à Dioclétien par Arsicius,*
« *adjutor comitis rei privatae, tous sont arrêtés, sauf Caius,*
« *malgré Serena, femme de Dioclétien, qui est secrétement*
« *chrétienne et sur les conseils d'un païen Jules. Gabinius et*
« *Suzanne sont jetés en prison; Claudius et sa famille sont*
« *précipités dans un gouffre à Ostie. Suzanne, confiée à Sere-*
« *na, est confirmée par elle dans sa résolution première.*
« *Dioclétien, furieux, la renvoie dans sa maison et permet*
« *à Maximien de l'y prendre de force; mais un ange arrête*
« *Maximien et Curtius qui vient après lui. Macedonius l'em-*
« *prisonne, ne peut obtenir d'elle qu'elle consente à sacrifier;*
« *au contraire, elle renverse les idoles par la seule force de*
« *ses prières: tel le Jupiter doré qui se dressait sur la place*
« *devant le palais de Salluste. La sainte est alors égorgée*
« *dans sa maison qui touchait à celle de Caius. Serena*
« *Auguste recueille son corps, l'ensevelit dans son propre*
« *palais et le dépose au cimetière d'Alexandre, dans un aré-*
« *naire, à côté des briqueteries, le 3 des ides d'août. Comme*
« *la maison de Gaius touchait à celle de Gabinius, dès cette*
« *époque on y établit une statio in duas domus. Et ces événe-*
« *ments se passaient dans la sixième région, le long du Vicus*
« *Mamurtini, devant le forum de Salluste.* »

L'église dont la légende raconte l'origine est mentionnée en 499, sous le nom de *titulus Gai;* c'est elle encore qui est très vraisemblablement désignée sous le nom de *ad duas domus*, par le férial comme par les gestes[1].

Quant à son origine véritable, nous n'en pouvons rien dire : l'histoire des martyrs dont nous avons ici les noms, est, en effet, presque complètement inconnue. La date de l'anniversaire de Suzanne est confirmée, sans doute, par le férial ; mais

[1] En 1869, on a retrouvé plusieurs salles d'une magnifique maison romaine contiguë à Sainte-Suzanne (*Bullet... Istituto*, 1869, p. 229). — Les jardins de Salluste, *palatium Sallustii* sont très connus (Jordan, II, 123. — L. P., I, 229) : ils s'étendaient de la *Porta Pinciana* à la *Porta Salaria.*

le lieu de sa sépulture est ignoré des itinéraires[1]; ses compagnons ne sont mentionnés dans aucun texte (sauf Caius), sa parenté avec Dioclétien est très probablement fabuleuse, l'époque précise fixée par les gestes erronnée, puisque Caius est mort en 283 et que c'est en 285 que Dioclétien est devenu empereur; Maximien est pris pour Galère, Suzanne pour Valérie, Serena pour Prisca[2].

Cette incertitude de l'histoire explique à quelles difficultés l'on se heurte quand on veut expliquer la genèse de la légende. On peut avancer, toutefois, que trois faits l'ont déterminée: 1° la contiguité de deux maisons chrétiennes, situées près des jardins de Salluste et dont l'une appartenait sans doute à un Gaius, peut-être le pape de ce nom; 2° le christianisme de Prisca et de Valeria d'où vient, sans doute, l'idée d'avoir fait de certains personnages des gestes des parents de Dioclétien; 3° l'histoire de Constantin qui réagit sur l'imagination chrétienne et sur qui se modèlent les traditions antérieures : Serena relève d'Hélène plus encore que de Prisca.

5. La légende de S. Cyriaque (dans les gestes de S. Marcel[3]).

« *Au temps où Maximien, à son retour d'Afrique, construit* « *les thermes dioclétiens, une grande persécution sévit contre* « *les chrétiens, on les emploie aux travaux. Cyriaque, aidé de* « *Largus et de Smaragdus, distribue les aumônes du pieux* « *Thrason; fait diacre par le pape Marcel, il se concilie l'ami-* « *tié de Dioclétien en guérissant sa fille Artemia, et reçoit de* « *lui, lorsqu'il revient de Perse, où il a également guéri Jobia,* « *fille de Sapor, une maison située à côté des Thermes. Mais,* « *lorsque l'empereur se retire en Dalmatie, la persécution se* « *rallume sur l'ordre de Maximien : le vicaire Carpasius tor-* « *ture les saints; Cyriaque et vingt-et-un fidèles sont décapités* « *Voie Salara, hors des murs, à l'intérieur des Thermes de* « *Salluste. Le prêtre Jean les ensevelit sur cette même voie le* « 17 *des calendes d'avril; transportés, voie d'Ostie, au sep-* « *tième mille, par Marcel et Lucine, ils y sont de nouveau ense-* « *velis le* 6 *des ides d'août. Carpasius, qui avait profané le* « *baptistère de Cyriaque, est possédé du diable.* »

[1] Cf. Aringhi, IV, 29, 7, t. II, p. 224.

[2] Lactance *Mort. Persec.* 15. (P. L., 7, 216).

[3] Et dans les Gestes d'Anthime. Cf. aussi le *Codex Palatinus*, 8 août, p. 332, § 28.

C'est encore une légende de fondation d'église. Celle-ci est bien connue : le *titulus Cyriaci* est mentionné dès 499 ; il est détruit dans le cours du XVe siècle; lors de la construction du palais des Finances, on en retrouve les fondations « Via di Porta Pia[1] ».

Les thermes de Dioclétien, dont on voit encore les ruines énormes entre le Grand-Hôtel et la Gare Centrale, sur le Viminal, ont été construits au début du IVe siècle : on ne saurait dire à quelle date exactement[2].

L'histoire elle-même est très obscure. L'époque à laquelle on place Cyriaque ne soulève aucune objection ; l'ensevelissement Voie Salara est très douteux étant attesté, non par les *Itinéraires*, mais seulement par Pierre Mallius au XIIe siècle ; la date de sa très douteuse translation ou celle de sa mort est confirmée par le férial[3]. L'association de Cyriaque à Largus et Smaragdus, à Memmia et Juliana, est également confirmée par ce même texte. Mais c'est tout ce que l'on peut dire : l'histoire du voyage de Perse et de la guérison de Jobia paraît absolument légendaire ; elle rappelle non pas le voyage d'Abercius[4], mais les aventures de Pigmenius, le maître de Julien[5].

[1] Armellini, *le Chiese di Roma*, p. 189.

[2] C. I. L., VI, 1130. — *Bull. Communale*, 1872, p. 66 ; 1886, p. 194 ; 1888, p. 36 ; 1895, p. 301.

[3] La localisation de Cyriaque sur la Voie d'Ostie est également mentionnée à l'époque d'Honorius (625-638) par le L. P., I, 324 ; mais notre texte est antérieur. Peut-être la légende de Cyriaque Sextus Sestius a-t-elle rapport à la fondation de l'église.

[4] A. Harnack, *Abercius und Cyriacus*, *Serta Harteliana*, Wien, 1896, p. 142, 444.

Légende de Sextus Sestius.

[5] Nous avons une autre légende de Cyriaque. La voici (*Analecta Boll.*, II, 247) : « *Sextus Sestius, fils de Quintus Sextus, grand personnage de Toscane, lui-même esprit fort distingué, fait ses premières armes sous Thrason, magister militum, déjà gagné au christianisme. Après huit ans et dix mois de service, l'immoralité du paganisme lui répugne ; il se trouve qu'il entre un jour dans le temple de Mars, que ses doutes habituels lui reviennent à l'esprit et que, la nuit suivante, un songe lui apprend que, le lendemain, il trouvera le Christ. Gaius est prévenu miraculeusement de lui donner au baptême le nom de Cyriaque, qui, au dire de Marcellin, veut dire en syriaque, le philosophe. Sur quoi, Sestius entend le lendemain le prêtre Jean lire l'Evangile ; il est touché de la grâce et va trouver Thrason : celui-ci, par ses aulici Sisinnius, Smaragdus et Largus informe Gaius, qui baptise Sestius du nom de Cyriaque. Il devait être martyrisé dans la persécution de Dioclétien.* »

Le texte est postérieur à 597 : il parle quelque part de la septième année de pontificat de Grégoire Ier, 590-604. Il n'est qu'une reprise et un développe-

III

Ce ne sont pas les souvenirs chrétiens qui manquent sur les collines qui s'élèvent, ni dans les quartiers qui s'étendent au cœur même de Rome : ils y sont plus nombreux peut-être que sur le pourtour de la ville : mais leur physionomie est toute différente. Tandis que là, nous l'avons vu, chaque tradition monumentale a servi comme de noyau à plusieurs autres, dispersées un peu partout, se les est, si j'ose dire, agrégées, de telle sorte que, ce qui fait l'unité interne du récit, comme ce qui en a constitué le noyau primitif, c'est l'édifice et que, à chaque basilique, peut-on dire, correspond une légende, celle qu'elle a fait naître ; — ici, tout au contraire, on constate que plusieurs traditions sont attachées à un seul et même édifice et que ces traditions monumentales, loin d'en grouper d'autres autour d'elles, se sont elles-mêmes laissé attirer par d'autres, de telle sorte qu'elles constituent, non le fond d'une seule légende, mais des épisodes secondaires de plusieurs.

Et le fait s'explique sans peine. Au cœur de la ville, il n'y a pas une église, pas un grand centre chrétien, pas de grande légende par conséquent ; les édifices païens s'y pressent, palais, temples, places publiques, où les chrétiens étaient traînés pour sacrifier aux idoles ou périr dans les tourments : les souvenirs accessoires devaient donc seuls s'y trouver attachés et fournir les détails qui enrichissent et précisent les traditions. Il est donc intéressant de noter que le même fait qui a déterminé la répartition topographique des premières églises romaines — je veux dire la force de résistance du paganisme

ment de la légende rapportée plus haut : les mêmes personnages se retrouvent dans les deux textes. Le rédacteur du VIIe (?) siècle connaît et utilise le *Liber Pontificalis* *. La localisation du temple de Mars est, sans nul doute, fantaisiste : les gestes de Marcel et d'Anthime l'ignorent ; enfin la célébrité du temple de Mars était telle qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un rédacteur l'ait introduit dans son œuvre.

* Notices de Gaius, de Marcellin et de Marcel mises à contribution. *Analecta*, II, 254. — Un autre texte écrit a dû aussi être utilisé : cf. p. 256 (VIe leçon) : « ... Sicut scriptura testatur ».

national dans les quartiers centraux[1] — a déterminé par là-même la physionomie différente des traditions urbaines, suivant qu'elles ont germé au cœur de la ville ou sur le pourtour. On l'a déjà vu pour celles-ci, on va s'en convaincre pour celles-là, qu'elles se soient groupées au Capitole, au Palatin, à l'amphithéâtre ou dans le quartier des *Nova fora Caesarum*.

1. Traditions Capitolines.

La double colline du Capitole avec le temple de Jupiter et la citadelle apparaissait nettement comme la double forteresse qui défendait le paganisme national et contre la puissance des idées et contre la puissance des armes. Aussi figure-t-il comme la montagne sainte, symbole du culte des dieux, dans les gestes d'Alexandre[2], ceux d'Anastasie[3], ceux de Jean et Paul[4], ceux de Restitutus[5], ceux de Pontius[6], et, plus tard, dans ceux d'Aurelianus[7]. Dans les gestes des Martyrs Grecs, la valeur symbolique en est plus d'une fois nettement exprimée. « *Capitolium deseritur*, dit Maximus à Valérien, *et omnis cultura templorum desolatur.* » Aussi Decius dit-il : « *Jubemus omnes a cultura Capitolii non recedere* »; aussi les chrétiens, quand ils envisagent l'avenir et escomptent leur triomphe final, parlent-ils expressément de la chute du Capitole : « *haec quam videmus Capitolii fabrica cum omnibus destruetur*[8]. »

Mais c'est surtout dans les gestes de Calliste que le symbolisme du Capitole apparaît plus vivement encore ; il n'influe pas seulement sur l'expression de la pensée ; il détermine encore la conception de la légende. La partie sud du Capitole est incendiée ; la main dorée du Jupiter Capitolin se liquéfie tout d'un coup ; l'autel lui-même est dévoré par le feu[9]. C'est au Capitole que le Dieu chrétien a frappé le Dieu païen ; c'est donc au Capitole que celui-ci doit prendre sa revanche : tous

[1] Duchesne : *Les titres presbytéraux et les diaconies* (*Mélanges*, VII, 217).
[2] 3 mai, 376, § 7.
[3] 28 octobre, 513.
[4] 25 juin, 33, 138.
[5] 29 mai, 10.
[6] Baluze, *Misc.*, I, 29, 75.
[7] 22 mai, 129.
[8] De Rossi, *R. S.*, III, 203.
[9] Après l'incendie de 69, et la reconstruction de Domitien, nous ne connaissons aucun autre incendie du Capitole.

les Romains reçoivent l'ordre de s'y rendre pour y sacrifier, le jour de Mercure ; mais c'est au Capitole que le Dieu chrétien, défié, affirme à son tour sa supériorité et sa toute-puissance : au moment où, sous le couteau des sacrificateurs, le sang des victimes coule à flots, une vierge du temple nommée Julienne est tout d'un coup saisie par le diable et le persécuteur, Palmatius, court chez Urbain demander le baptême.

Au pied de la colline, la *Custodia Mamertina*, jadis *Tullianus Carcer*[1] avait reçu après Jugurtha, après Vercingétorix, nombre de chrétiens parmi ceux qui n'étaient pas gardés en *custodia privata*. Aussi la voit-on mentionnée dans les gestes de Processus[2], ceux de Calliste[3], ceux des Martyrs Grecs[4], ceux d'Etienne[5], de Laurent[6], de Chrysanthe[7], de Marcel[8] et d'Abundius[9]. — Au bas de l'autre pente, passait la *Cloaca Maxima:* c'est elle, sans doute, qui est mentionnée dans les gestes de Sébastien[10], comme l'égout où le corps du saint fut jeté et recueilli par Lucine ; c'est peut être à elle aussi, que les gestes de Laurent[11] font allusion, à propos du *cloacarius* Irénée.

2. **Traditions Palatines.**

L'importance politique du Palatin durant la période impériale explique qu'il soit mentionné si souvent dans les gestes des martyrs, soit que les événements rapportés par les rédacteurs l'aient eu réellement pour théâtre, soit que son rôle historique se soit comme doublé d'un rôle purement légendaire. Il est cité dans les gestes de Processus, ceux de Symphorose, d'Eleuthère, de Montanus, de Sophia, de Martina, de Prisca, de Genes, de Sébastien, de Marcel, de Pancrace[12], de Vibbiane et de Léopard. Les gestes de Laurent nous parlent du palais de Tibère, ceux de Processus du Septizonium des Sévères,

[1] Cité sous ce nom dans l'édition bollandiste des Gestes de Chrysanthe et Darie.
[2] 2 juillet, 267.
[3] 14 octobre, 401.
[4] De Rossi, *R. S.*, III, 201.
[5] 2 août, 113.
[6] Surius, IV, 607.
[7] 25 octobre, 437.
[8] 16 janvier, 367.
[9] 16 septembre, 293.
[10] 20 janvier, 621. — Les *Mirabilia* confirment cette hypothèse.
[11] Surius, IV, 607.
[12] Texte de Namur ; *Analecta*, X, 52.

ceux de Martina du célèbre temple d'Apollon détruit en 363[1]. Mais c'est surtout dans les gestes de Sébastien qu'il occupe une place importante: et comment pourrait-on s'en montrer surpris puisque Sébastien est présenté comme chef de cohorte et ami personnel de l'Empereur? Le temple d'Elagabal qu'on y trouve cité est celui que mentionne Lampride[2]; l'*hippodrome* où il fut martyrisé doit être peut-être cherché dans le stade de Domitien: celui-ci, par sa disposition, éveille l'idée de ces jardins de luxe, que Pline appelle *hippodromi* dans la longue lettre où il nous énumère les beautés de sa villa[3]. C'est sur la colline même où l'Empereur avait sa résidence que devait demeurer et souffrir celui qui avait été son ami.

Il faut faire une place à part, dans cette revue des traditions palatines, à celles qui nous sont parvenues dans les gestes de Chrysogone et les gestes de Damase: contrairement aux autres, chacune d'elles s'est en quelque sorte incarnée dans une seule légende, tout comme les traditions de la Ville Haute ou celles de Trastevere: l'anomalie s'explique par l'époque tardive de leur formation.

La légende de sainte Anastasie. (Gestes de saint Chrysogone).

Les clercs qui desservaient la petite église de Sainte-Anastasie, au pied de la colline impériale, racontaient la suite de l'histoire de saint Chrysogone. « *Après la mort de celui-ci,* « *leur sainte était venue d'Aquilée à Sirmium pour visiter* « *les confesseurs; saisie par les païens elle avait résisté à* « *Probus, elle avait sauvé par ses prières le navire où on* « *l'avait jetée — il faisait eau de toute part — et finalement,* « *avait été décapitée, sous Dioclétien, aux îles Palmaria, le* « 8 *des calendes de janvier, après avoir assisté au supplice* « *des trois sœurs Agapè. Irène et Chionia, de Thessalonique,* « *qu'elle avait enterrées, et de la vénérable Théodote marty-* « *risée à Nicée de Bithynie le* 4 *des nones: son crime était* « *d'avoir refusé d'épouser Ulpien, prêtre du Capitole à Rome,* « *et d'avoir refusé de même de sacrifier aux dieux. Son corps* « *fut déposé dans la basilique construite dans la maison* « *d'Apollonie le* 7 *des ides de septembre.* »

[1] Ammien Marcellin, XXIII, 3.
[2] Lampride, *Heliogabal.* Nibby, *Ant.*, I,455.
[3] Pline, *Ep.* V, 6: « A capite porticus triclinium excurrit: valuis xystum desinentem et protinus pratum multumque ruris uidet, fenestris hac latus xysti et quod prosilit uillae hac adiacentis hippodromi nemus comasque

Quoique la légende place à Rome une partie de ses aventures, on sait[1] que sainte Anastasie n'est pas une martyre de Rome, mais de Sirmium, dont le culte fut importé à Constantinople sous le patriarcat de Gennadius, entre 458 et 471[2]. Comment donc la légende romanise-t-elle une partie de l'histoire?

Les origines de l'église nous l'expliquent. Elle avait été fondée par une dame romaine nommée Anastasie : la preuve en est qu'elle en portait le nom, comme l'attestent trois signatures du concile de 499. Qui était cette Anastasie, et à quelle date fonda-t-elle l'église? Ce n'est pas la femme de Marinianus, *vir illuster*[3], consul en 423, et ce n'est pas au début du ve siècle: la basilique est attestée dès l'époque de Damase[4]; il faut donc admettre que c'est une Anastasie mère, ou plutôt grand-mère[5] de la femme de Marinianus qui a fondé la basilique. Comme elle portait le même nom que la sainte de Sirmium, vénérée à Constantinople, on s'explique sans peine que le culte de celle-ci se soit implanté dans le *titulus* de celle-là et qu'elles aient été bientôt confondues[6]. Le rédacteur aura introduit Apollonia au moment où la confusion commençait de se faire, afin de l'accélérer.

Les autres éléments de la légende sont extra-romains au même titre que l'épisode central : Théodote vient de Nicée[7],

prospectat... In summa cryptoporticu cubiculum ex ipsa cryptoporticu excisum, quod hippodromum vineas montes intuetur... Hinc oritur diaeta quae villae hippodromum adnectit (éd. Keil, p. 93-94). Cf. Marx: *Das sogenannte Stadium auf dem Palatin* (*Jahrbuch d. K. D. Instituts*, 1891, 201). — Deglane, *Mélanges*, 1889, p. 205. Hülsen: *Römische Mittheil*, 1895, p. 277.

[1] Duchesne, *Mélanges*, 1887, p. 387 et 402.

[2] Théodore le lecteur, II, 65.

[3] De Rossi, *Ins. Chr.*, II, p. 55; — L. P., I, CXXVII.

[4] On a l'épitaphe d'un lecteur de l'église DE BELABRV : or sainte Anastasie est la seule église du Velabre; et elle est certainement antérieure à Damase, car, passé ce pape, les églises sont désignées, non plus par le nom du quartier, mais par celui de leur fondateur. Cf. Duchesne, *op. cit.*

[5] On sait que, chez les femmes, les noms se transmettaient le plus souvent de grand'mère à petite-fille.

[6] Les signatures du concile de 595 donnent *titulus sanctae Anastasiae*, non plus *titulus Anastasiae*, comme en 499. — L'église romaine de sainte Apollonie n'a été construite qu'en 1582 [Armellini : *Chiese*, p. 690].

[7] Ou de Césarée. Cf. F. H., XV Kal. Dec. Cf. *infrà*. — Le Codex Parisinus 11753 (XII s.), nous a conservé une autre légende, en latin, que reproduisent aussi, en grec, un assez grand nombre de manuscrits : elle est éditée dans les Acta Sanctorum, au 28 octobre. En voici la substance :

La légende d'Anastasie Romaine.

« *Au temps de Dioclétien et de Valérien, son consul, on dénonce aux auto-* « *rités un monastère de sainte Sophie situé près de Rome, où demeurent avec* » *l'abbesse Sophie, les Vierges Athanasia, Theoctistis, Theodotis et Anastasia,*

les trois sœurs martyres de Thessalonique, comme Chrysogone vient d'Aquilée.

La légende de saint Césaire. (Gestes de saint Damase).

L'oratoire de Saint Césaire sur le Palatin n'eut pas moins d'influence que le *titulus Anastasiae* sur certaines traditions martyrologiques. Il est certain, quoi qu'on en ait dit[1], qu'il se trouvait sur la colline même, dans une dépendance du palais[2]; il est non moins certain qu'il a été la cause première de tout un mouvement légendaire.

On lit dans les gestes de saint Damase[3] que « *Valentinien « son grand ami, épousa sur son conseil la fille de Théodose, « Eudoxie, la fondatrice du titulus sancti Petri ad Vincula. Il « en eut deux filles, Eudoxie, l'aînée, qui mourut jeune, et « Galla la cadette: celle-ci, furieuse de voir son père lui « prendre le jardin où elle avait coutume de jouer pour le « donner à Damase, qui voulait y construire une basilique à « saint Laurent, s'attaqua aux fondations de la nouvelle « église. Damase la reprit avec bonté; l'enfant continua, et « Dieu, pour la punir, permit qu'elle fut possédée du diable. « Ses parents affligés l'envoyèrent au sanctuaire d'Isidore « de Chios, célèbre par les guérisons qu'il opérait chaque*

« *Probus envoie un tribun avec des agents de police: comme ils arrivent, « Athanasia, Theodotis et Theoctistis, réussissent à se sauver; Sophie recom- « mande à Anastasie qui a vingt ans, et qu'elle a recueillie il y a trois ans, « d'être digne des leçons qu'elle lui a données. Conduite à Rome, interrogée « par Probus, Anastasie lui résiste: déshabillée, torturée, elle raille ses per- « sécuteurs; si elle défaille deux fois, elle est reconfortée par un certain « Cyrille, qui est secrètement chrétien et qui est décapité; elle est décapitée « elle-même hors de la ville. Sophie, avertie par un songe, va chercher son « corps et l'ensevelit* ».

C'est sainte Anastasie vénérée à Rome qui est évidemment visée; c'est un rédacteur étranger à Rome qui parle d'un monastère de sainte Sophie aux environs de Rome; c'est à Constantinople, où l'on connaissait très bien le culte romain de la sainte, que fut vraisemblablement rédigée cette légende, peut-être au VIIe siècle. Le texte grec est certainement le texte original: le jeu de mot suivant l'atteste: « Quare anastasia es vocata? Illa respondit quia statuit me dominus, » « ὁ δὲ πρόβος. Τί σοι ὄνομα; πρῶτον αὐτὴν ἤρετο. Καὶ ἡ μάρτυς. Ἀναστασία καλοῦμαι, φησί. Καὶ γὰρ ἀνέστησέ με ὁ Κύριος... (28 octobre, 522).

[1] Lanciani, *Forma Urbis Romae*, pl. 29.

[2] Jean Diacre: *Vita Gregorii Magni*, IV, 20. — Duchesne, *Bul. Crit.* (1885), VI, 417; L. P., I, 377[12], *Mélanges*, 1897, p. 25, note 2.

[3] 1 nov. 126. — Le texte complet: *Vita et actus beati Damasi papae (inc:* quia scriptum est quos praedestinavit...; *expl:* ad vitem christi reuocabat) est imprimé (pp. 33-38) dans les *S. Damasi opera quae extant et uita ex codicibus ms...* Sarrazani (Romae. Typis Vaticanis, 1639, in-12). — Le second texte de S. est postérieur, puisqu'il mentionne Hadrien I et Etienne IX (p. 60) à celui dont nous nous sommes servi: dans celui-ci, on trouve le mot *cardinales*,

« *jour. Passant par Terracine, où l'accueillit l'évêque*
« *Félix, Galla fut conduite au tombeau de saint Césaire*
« *qui la délivra. Les Augustes accourent, transportés de*
« *bonheur; ils font trensporter à Rome les reliques du saint,*
« *et Damase les ensevelit à l'intérieur du Palatin, sous*
« *l'autel.* »

Dans ce court récit, on relève au moins cinq erreurs : 1° des deux Valentiniens (364-375 et 375-392) contemporains de Damase 366-384), aucun n'a épousé la fille d'un Théodose ; 2° la Galla, fille de Valentinien Ier, a pour sœur, non Eudoxie mais Grata ou Justa, pour mère non Eudoxie, mais Justina ; 3° Valentinien III a bien épousé une Eudoxie, fille d'un Théodose, mais il n'est pas contemporain de Damase, mort en 384, car il règne de 423 à 455 ; 4° les filles de Valentinien III et d'Eudoxie sont, non pas Eudoxie et Galla, mais Eudoxie et Placidia ; 5° Eudoxie ne mourut pas du vivant de son père, mais lui survécut et épousa Hunéric[1].

Quels faits historiques se cachent sous ces inexactitudes et ces erreurs ? La tradition atteste deux faits : 1° la construction d'une basilique dédiée à saint Laurent par un pape, ami d'un Valentinien. Or, le *Liber pontificalis* nous apprend que Sixte III, grand ami de Valentinien III, qui l'avait consulté sur son mariage, éleva, en effet, une basilique à saint Laurent. C'est évidemment le souvenir de ce fait, qui se retrouve déformé dans les Actes de Damase[2].

2° La localisation du culte de Césaire au Palatin. Césaire, saint terracinais, dont nous étudierons plus loin la légende, était fêté le 21 avril, le férial l'atteste. Mais le 21 avril est précisément l'anniversaire de la fondation de Rome ; d'autre part, la racine même du nom Καισάριος semblait le prédestiner à devenir le protecteur des Césars et le patron des Impériaux ; si l'on ajoute qu'il y avait un Καισάριος déjà vénéré dans l'empire byzantin, on comprendra sans peine que les Grecs, lorsqu'ils s'établirent à Rome et installèrent sur le Palatin le centre du gouvernement nouveau, aient dédié un oratoire au saint martyr, qui, par la date de sa fête, apparaissait comme le patron de Rome, et, par la signification de son nom, comme le patron des Césars de Byzance.

[1] Cf. Les textes cités par le P. Van-Hoof, 1er novembre, p. 90.
[2] On verra plus loin comment s'explique la déformation du souvenir.

Le culte de Césaire installé au Palatin suggéra l'idée que le corps du saint y reposait. — Mais Césaire était enterré et vénéré à Terracine. — Il était donc nécessaire que naquit un jour une légende de translation[1] ; c'est cette légende que nous avons rencontrée dans les actes de saint Damase.

Voici comme on peut en décrire la genèse. La famille des Valentiniens avait laissé après elle un solide renom de piété ; les deux premiers n'avaient-ils pas été grands amis de Damase ; le troisième n'avait-il pas eu souvent recours aux conseils de Sixte III ; n'était-ce pas Théodose enfin qui avait commencé la basilique de Saint Paul, et Eudoxie celle de Saint Pierre aux Liens ? Quoi de plus naturel que d'attribuer à un personnage d'une aussi pieuse famille la translation de saintes reliques ?

Pareillement, c'était à une Galla que l'on devait tout naturellement songer en l'occurrence. Au temps où la tradition se forma, vivait une Galla, fille du patrice Symmaque qui passait partout pour une sainte. Saint Grégoire le Grand[2] disait tenir de personnes graves, qui l'avaient connue, qu'elle avait été visitée par saint Pierre lui-même et par lui-même conduite au ciel ; on racontait au même moment que, le 17 juillet 533, sous le pontificat de Jean II, une lueur lui était apparue, que le pape était accouru aussitôt se mettre en prières : *Statim, duo seraphim in illo splendore apparuerunt tenentes manibus suis venerabilem imaginem Deiparae Virginis Mariae, quam ipsi paulatim descendentes in manibus ipsius pontificis posuerunt*, les cloches se mirent à sonner et une peste qui sévissait cessa ; en reconnaissance de quoi, une église fut établie dans la maison de Galla[3]. — La renommée de cette Galla attirait l'attention sur ce nom lui-même et l'entourait d'une atmosphère de vénération pieuse : la sainteté de la fille de Symmaque devait réagir sur les Galla antérieures.

Or, il y avait précisément dans la famille des Valentiniens un personnage qui prenait dans l'histoire populaire le nom de Galla : c'était Placidia, fille de Valentinien III. Son

[1] Il est très possible qu'une *memoria* ait été réellement déposée dans la chapelle : la légende aurait amplifié seulement le fait.

[2] *Dialog.*, IV, 13. (PL. 77, 340). — 5 octobre, 162.

[3] *Codex Vallicellanus*, B. 50, num. 54. Le *Codex Reg. Sue. Chr.* 5, donne une vie de sainte Galla, avec la préface *Omnia quae a sanctis...* (*A. ss.* add. ad 4 febr. I, 939).

nom se transformait naturellement : sous l'influence de la renommée qu'avait laissée sa grand'mère, la célèbre Galla Placidia de Ravenne, la fille de Théodose Ier, la sœur d'Honorius, la femme d'Ataulph, puis de Constantius ; sous l'influence, ensuite, du souvenir qu'on avait gardé de son arrière grand'mère Galla, la fille de Valentinien Ier, la femme de Théodose Ier, la mère de Galla Placidia. C'est cette Galla qui fut contemporaine de Damase : on s'explique ainsi que Sixte III ait été transformé en Damase et que saint Laurent de la catacombe ait été confondu avec saint Laurent *in Damaso*.

3. **Les traditions du quartier des *Fora Nova Caesarum*.**

La vallée comprise entre le Capitole et le Palatin, qui allait, s'élargissant en éventail vers l'Esquilin, le Viminal et le Quirinal, embrassait le Forum[1] et était couverte de quelques-uns des plus célèbres monuments de la ville[2] : aussi en trouverons-nous beaucoup qui sont mentionnés dans les gestes.

Un amphithéâtre est souvent cité par eux. Nul doute que ce soit non l'*amphitheatrum Castrense*, dans une situation trop excentrique et toujours désigné sous son nom complet, mais l'*amphithéâtre Flavien* — le Colisée d'aujourd'hui — près duquel on pouvait voir le Colosse Doré, la statue du Soleil, la Pierre Scélérate et la *Meta Sudans*. L'amphithéâtre est mentionné dans les gestes de Prisca, de Martina, d'Eleuthère, d'Eusèbe et Pontien et de Laurent, — ces derniers sont les seuls qui y placent la mort d'un martyr[3]. — Ceux des Martyrs Grecs, comme ceux d'Eusèbe et Pontien parlent de la *Petra Scelerata ad lacum pastoris, iuxta amphitheatrum*. Qu'est-ce au juste que ce *lacus pastoris?* Celui peut-être qui est mentionné dans Publius Victor[4] et d'où dérivait un surnom de la basilique du *Vicus Longus ;* peut-être faut-il y voir

[1] Sur les traditions chrétiennes du Forum, cf. L. Duchesne : *le Forum chrétien* (Rome, Cuggiani, 1899, in-18).

[2] Sur les traditions chrétiennes attachées à ces monuments, cf. H. Delehaye : *L'Amphithéâtre Flavien et ses environs, dans les textes hagiographiques* (*Analecta*, 1897, 209).

[3] 31 juillet 138. « Cum percussi fuissent (Abdon et Sennen in amphitheatro), (gladiatores) ligaverunt pedes eorum ex iussu Valeriani et traxerunt et iactaverunt eos ante simulacrum solis. » Martyrs exécutés près du Colisée : Symphronius, Olympius, Exuperia, Theodulus (gestes d'Etienne).

[4] P. L., 18, 439. — Cf., le *lacus Pastorum* de la *Notitia reg.*, IV (Jordan., II, 119, 545). — L. P., I, 221 : « in vicum longum, quae cognominatur ad lacum. » Cf. Delehaye, *loc. cit.*, p. 230.

un souvenir de l'étang de Néron, qui se trouvait à l'endroit du Colisée[1]. — Qu'est-ce que cette *Petra Scelerata?* C'est sans doute une pierre qu'on remarquait en raison de sa singularité, près de l'*Archivium praefecturae Urbis*[2]. — La statue du Soleil[3] citée par les gestes d'Etienne et ceux de Laurent, la *Meta Sudans*[4] mentionnée dans ceux de Restitutus sont bien connus de même : celle-ci était une magnifique fontaine établie par Domitien, dont on voit encore le noyau central, au bas de la Vélie, à gauche de l'arc de Constantin; celle-là était une statue de Néron en dieu du Soleil, haute de 36 mètres, toute en bronze doré et avec des rayons : c'était l'œuvre de Zénodore ; elle avait été érigée sur une grande base carrée en maçonnerie (dont on voit encore les ruines à gauche de la *Meta Sudans*) au moment où Néron construisait la Maison Dorée, après l'incendie de Rome, en 64.

Non loin de cette Maison Dorée, dont aucune légende ne fait mention, s'élevaient les thermes de Trajan, cités par les Gestes des IV Couronnés et que nous font très bien connaître Pausanias[5] et Dion Cassius[6]. — Le temple d'Esculape qui apparaît dans le même texte, nous est, au contraire, entièrement inconnu : néanmoins, il ne saurait être rejeté comme imaginaire, d'autant plus qu'un détail très particulier, très vraisemblable, nous invite à croire que le rédacteur raconte ce qu'il a vu : il parle des *curae... in praeconias aenas cum characteribus*, allusion transparente aux tablettes votives en bronze avec des inscriptions qui racontent la guérison obtenue[7].

En avant de ce temple et de ces thermes, se dressait le fameux temple de la Terre, *templum Telluris*, ou in *Tellure* très fréquemment mentionné dans les gestes. Il apparaît dans

[1] Martial, Ep., II. Le Forum Boarium était parfois désigné sous le nom de *lacus* (*Eth. in Cosm.*, cité par Bosio., XVI, 119).

[2] Jordan., II, 119 ; — Martinelli, p. 39. Dans les cryptes vaticanes, on croit la conserver (25 août 118, note b. b). — Cf. Delehaye, *loc. cit.*, 230-231.

[3] 2 août 139-144. — Surius, IV, 607, ou 31 juillet, 137-138. — Delehaye, *loc. cit.*, 228-230. Cette statue existait encore sans doute, à l'époque ostrogothique.

[4] 29 mai 10.

[5] Pausanias, V, 12, 4.

[6] Dion., 69, 4. — Cf. *Chronogr*, 354, p. 146, M. — C. I. L., VI, 1670, 8677. Jordan., II, 524. — Lanciani, Lincei, I, 484. — Hülsen., *Röm. Mitth.*, 1892, 302.

[7] Jordan., *Comm. in honor. Th. Mommsenii*, p. 356. — De Rossi, *Bull.*, 1879, p. 59. — Sur les termes de Trajan, cf. Gatti : *Atti del 6° Congresso Storico*, p. 253.

ceux d'Eusèbe et Pontien [1], ceux d'Etienne [2], ceux de Laurent [3], de Calocère [4], de Maris [5], de Marcel [6]; il est très souvent placé à côté d'un *templum Palladis* comme dans les gestes des Martyrs Grecs [7], de Cornelius [8], d'Abundius [9] et de Gordien [10]. On l'a placé longtemps près du temple élevé par Domitien à Pallas, sur le forum auquel Nerva devait donner son nom [11], à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les Colonacce. D'autres voulaient le voir, non loin de là, à la Torre dei Conti, élevée en 1203 par Innocent III sur les murs d'une *cella* rectangulaire encore visible alors [12]. Il semble qu'il faille le situer définitivement, toujours dans le même brillant quartier des Carines, mais plus près de Saint-Pierre-aux-Liens et du Portique Tellurensis, de la Via della Polveriera, à l'endroit où s'élevait l'église de San-Salvador dont les ruines ont été découvertes, puis détruites dans l'été de 1891 lors des travaux entrepris pour l'ouverture de la rue Cavour: on y avait trouvé, au XVIe siècle, les débris d'un temple magnifique sur lesquels se lisait le mot *Telluris* [13].

Le temple de la Paix ni le forum de Nerva ne sont cités dans nos textes, mais le forum d'Auguste y apparaît une fois, dans les gestes de Félicité [14], sous son nom populaire de *forum Martis* [15]. — Le Forum de Trajan est deux fois mentionné dans les Gestes des Martyrs Grecs [16], et dans ceux de Gordien [17],

[1] 25 août 511.
[2] 2 août 144, d.
[3] Surius IV, 607.
[4] 19 mai 300.
[5] 19 janvier 578.
[6] 16 janvier § 4, 18, 21.
[7] De Rossi *R. S.* III, 201,
[8] Schelstrate *Antiq. Eccl.*, I, 187.
[9] 16 septembre 293.
[10] 10 mai 549.
[11] Plan de Palladio. Jordan., II, 488. — Un des fragments du plan de Sévère porte TELL.
[12] Nibby *Ant.*, I, 716. — Visconti, *Bull. comm.*, 1887, 248. — Lanciani, *id.* 1882, p. 16.
[13] *Codex ligor. paris.*, 1119; f° 307, cité par Lanciani, *Bull. comm.*, 1892, p. 32. — Cf. Hülsen, *Röm. Miltheil*, 1893, p. 299, sq. — Delehaye, *loc. cit.*, 232 et 248.
[14] Doulcet, *Mémoire* p. 188.
[15] Cf. *templum Martis* dans les gestes de Cornelius, le *campus Martis*, dans les gestes de Cyriaque.
[16] *R. S.*, III, 202.
[17] 10 mai 549.

le temple de Serapis dans ceux de Félix et d'Adauctus[1]. Le *Circus Flamineus* apparaît de même dans les Gestes des Martyrs Grecs[2] et dans ceux de Marcel[3], le *Circus Agonalis* dans ceux d'Eusèbe et Pontien[4].

IV

Les traditions chrétiennes attachées au Celius se sont agglomérées en quatre grandes légendes qui prétendent toutes raconter l'origine des quatre basiliques construites sur ses pentes, S.S. Jean et Paul qui en couronne la crête vis-à-vis du Palatin, tandis que les Quatre Couronnés, S. Clément, S.S. Pierre et Marcellin regardent l'Esquilin, celui-ci du haut de la colline, ceux-là, dans le creux de la vallée.

1. Gestes des saints Jean et Paul.

« *Gallican, général de l'armée romaine, après avoir vaincu*
« *les Perses, envahisseurs de la Syrie, demande à Constantin*
« *Auguste la main de Constantina sa fille, au moment où*
« *menacent les Scythes; et Rome tout entière appuie ses*
« *prétentions. Constantin hésite sachant que sa fille veut rester*
« *vierge; mais celle-ci, confiante en Dieu, promet d'épouser*
« *Gallican s'il revient vainqueur de la guerre scythe, lui remet*
« *ses deux eunuques, le praepositus Jean et le primicerius Paul*
« *et garde auprès d'elle ses deux filles, Attica et Artemia.*
« *Toutes deux se convertissent; Gallican revient victorieux*
« *pour avoir imploré dans la bataille le secours du Christ*[5].
« *Il suit l'exemple de ses filles, se démet du consulat, se*
« *retire à Ostie et y vit saintement, construisant une église*
« *et chassant les démons. Au temps de Julien, il se retire en*
« *Egypte, à Alexandrie, puis fuit au désert et, finalement, est*
« *martyrisé par Rautianus, comes templorum. A ce moment,*
« *Jean et Paul sont dénoncés à Julien parce qu'ils distribuent*
« *les richesses que Constantina leur a laissées; le onzième*

[1] 30 août 545.
[2] *R. S.*, III, 202.
[3] 16 janvier, 367, *Bull. comm.*, 1873, 217; 1885, 83.
[4] 25 août, 511.
[5] Y a-t-il un rapport entre cette donnée et la légende de Clovis, vainqueur à Tolbiac?

« *jour après leur comparution, à l'heure du dîner, ils sont* « *saisis par le campidoctor Terentianus, refusent d'encenser* « *la statuette de Jupiter du corps des Joviens; à la troisième* « *heure de la nuit, ils sont décapités, ensevelis dans leur* « *maison, et on répand le bruit qu'ils ont été envoyés en* « *exil. (Crispus, Crispinianus et Benedicta, qui les avaient* « *aidés à distribuer leurs aumônes, découvrent leurs corps, et* « *sont décapités; ils sont ensevelis à leur tour par les* « *prêtres Jean et Pigmenius et par l'ex-praefectus Flavien*[1]*).* « *— Mais Terentianus se convertit; Jovien, qui succède à* « *Julien, fait appeler le sénateur Byzantius, lui donne mis-* « *sion de retrouver les corps de Jean et Paul et lui conseille,* « *ainsi qu'à Pammachius, son fils, lorsqu'ils ont retrouvé les* « *martyrs, d'établir une église dans leur maison.* »

Il est évident que ces gestes représentent la légende de fondation du *titulus* désigné encore au concile de 499 par le nom de Pammachius, et, en 514 déjà, dans le *Liber Pontificalis*, par les noms de Jean et Paul. Il est certain que cette légende enveloppe deux traditions locales distinctes, une tradition ostienne relative à Gallican, une tradition célienne relative à Jean et Paul réunies par la communauté de l'époque prétendue : Julien, et du personnage central : Constantina[2]. Il est encore certain que la tradition ostienne est gravement inexacte (cf. *infra*) ; il est probable que la tradition célienne l'est également.

En même temps qu'elle met en scène un personnage fabuleux (Gallicanus), elle présente des traits légendaires assez apparents : tels, le groupement d'une vierge et de deux eunuques (cf. Nérée-Achillée et Domitille ; Protus-Hyacinthus et Eugénie ; Calocere-Parthenius et Anatolie) ; ou encore[3] la révélation miraculeuse d'une sépulture d'abord inconnue[4].

D'autre part, les textes du IVe siècle sont tous également

[1] Ces détails sont très certainement une interpolation, due au rédacteur des Gestes de Vibbianne. Ils ne se trouvent pas dans la plupart des manuscrits, ni dans le texte de Mombritius.

[2] Tels sont les liens apparents des deux traditions. Le personnage de Pammachius en a fait réellement l'unité.

[3] Noter aussi l'ensevelissement *intra domum*. Cf. Olympiades et Maximus dans les Gestes de Laurent (Surius, IV, 609); Abdon et Sennen, *id;* Susanna (10 août 632, § 5).

[4] Cf. Abdon et Sennen, Pierre et Marcellin, par exemple.

muets. Rien de ce que nous connaissons de l'histoire de Rome sous Julien ne nous autorise à croire qu'il y ait eu, dans cette ville, en plus des tracasseries et des vexations alors coutumières, persécution sanglante. Le silence de saint Jérôme et de tous les écrivains qui nous parlent de Pammachius, Paulin de Noles, Augustin et Palladius est particulièrement décisif. Nous avons de la vie de Pammachius une connaissance précise[1] et suffisamment détaillée; jamais aucun détail ne peut être noté, aucune allusion ne peut-être saisie dans les textes qui s'applique à Jean et Paul; on voudrait pourtant qu'il en ait établi le culte dans sa propre demeure, on voudrait qu'il en ait fait peindre le martyre sur les murs de sa maison.

Enfin, notre texte a été rédigé cent cinquante ans après Julien, au début du VIe siècle[2], alors que se développe, à Rome, un puissant mouvement légendaire. Et il est à noter que Cassiodore, qui parle longuement de plusieurs martyrs[3] de la persécution de Julien, ne souffle mot de Jean et Paul; il est contemporain cependant du rayonnement de leur culte : il ne

[1] Il appartient à la famille des *Furii*. Né vers 340, il étudie à Rome avec Jérôme; devient sénateur, est appelé par Palladius *vir proconsularis*. Allié à Marcella, il épouse Paulina, seconde fille de Paula. De 392 à sa mort, il entretient une correspondance avec saint Jérôme : s'occupe particulièrement de Jovinien, et de l'opposition que rencontrent les écrits de Jérôme contre celui-ci. Jérôme le remercie et se justifie dans le *Liber Apologeticus ad Pammachium pro libris contra Jovinianum* [Migne, P. L., 22, 493; il lui écrit en 395 (Cf. *De Optimo genere interpretandi*); il lui envoie sa défense contre Jean de Jérusalem; il lui écrit longuement en 397, pour le consoler de la mort de sa femme; [dans cette lettre, il lui parle du *xenodochium* protégé aussi par Fabiola, nullement de l'église].

En 401, saint Augustin le félicite d'avoir renvoyé ses colons donatistes de ses domaines de la Proconsulaire (Ep. 58). Palladius voit en lui l'homme parfait (H. L., 122). — En 405, c'est sur ses exhortations que Jérôme étudie les prophètes; c'est à lui et à Marcella que sont dédiés les Commentaires sur Daniel (407); en 408, la préface à Isaïe parle encore de lui. Il meurt en 410 (Migne, P. L., 22, ép. 48, 49, 57, 66, 84, 97; — 33, 223; — 61, 207). Ceillier; *H. Gen. des Aut. Sacrés* (Paris. 1861), VII, 203. — Weltzer et Welte : *Kirchenlexicon;* IX (1325), 1, 895.

Des *elogia* pseudo-domasiens [litterae .. maiores quam in reliquis damasianis leguntur. *Ihm.*, p. 39], le n° 58 (*Ihm*) était gravé au monastère de saint Jean et Paul du Vatican [de Rossi, *In. Chr.*, II, 274 n° 5], le n° 59 se trouvait à saint Cosme et Damien [Alde Manuce, *Codex Vaticanus*, 5241, p. 244] : il ne donne aucun nom; le seul fait qu'il contienne (*fratres*) est contraire aux gestes : dans ceux-ci, en effet, Jean et Paul ne sont pas (encore) frères. — Noter que les gestes ignorent l'incendie du fameux temple d'Apollon Palatin survenu en 363. Si la légende était véritablement julienne, aurait-elle négligé ce fait?

[2] Cf. *infra*.

[3] Hist. Trip., VI (P. L., 69, 1027).

les plaçait donc pas sous Julien. — Ces faits nous invitent à croire que l'attribution de cette histoire à l'époque de Julien est purement légendaire : cette conclusion toutefois demeurera hypothétique, tant que l'on ne pourra pas retracer avec certitude la genèse de la légende.

Voici quelle hypothèse on peut présenter à cet égard. L'histoire du pieux Pammachius, propriétaire d'une église installée dans sa maison de Celius[1], fondateur d'un *xenodochium* sur ses terres à Porto ; — l'histoire de Julien, chrétien d'abord, puis apostat, finalement persécuteur, sont vraisemblablement les noyaux primitifs et historiques de la légende. Le renom de piété laissé par Pammachius, le renom satanique laissé par Julien créaient une double tendance dans l'imagination populaire : idéaliser l'un jusqu'à en faire un saint, noircir l'autre jusqu'à en faire un bourreau.

Ces deux traditions naissantes se trouvèrent un jour mises en contact avec une autre tradition qui se développait, voie Nomentane[2]. La fille de Constantin, Constantina, qui était morte en 354, après une vie très agitée et peu exemplaire, subissait une métamorphose curieuse qui la faisait apparaître, elle femme d'Hannibalien, puis de Gallus, vierge sainte et dévote d'Agnès. Les libéralités de sa famille, jointes à la présence de son somptueux tombeau, attirèrent et retinrent fixée sur elle l'imagination des Romains. L'analogie de son nom[3] avec celui de Constantia[4], dont le *Liber Pontificalis* entoure le souvenir de tant de vénération[5], devait amener, le temps aidant, une transformation du personnage ; la réputation de piété qui s'attachait à la mémoire de la tante enveloppait peu à peu, purifiait, idéalisait la nièce. Peut-être même mêla-t-on

[1] Que l'église du Celius soit la maison de Pammachius, le fait est attesté : 1° parce qu'elle s'appelait en 499 *Titulus Byzanti;* 2° parce que Byzantius est dit père de Pammachius.

[2] Cf. *infra*. — La raison de cette mise en contact est la communauté de l'époque où vécurent Constantina, morte en 354, Julien, mort en 363.

[3] Nous lisons Constantina dans les Gestes d'Agnès : 1° cette pieuse personne demande la construction d'une basilique, comme la fille de Constantin dans le L. P. : or celle-ci ne s'appelle sûrement pas Constantia, puisque c'est à la sœur de Constantin que ce nom est réservé ; — 2° comme dans L. P., elle est fille de Constantin ; — 3° comme dans les gestes de Jean et Paul, elle est fille de Constantin ; — 4° Plusieurs manuscrits donnent Constantina.

[4] Ce qui explique qu'Hélène, femme de Julien, soit restée dans l'ombre.

[5] L. P., I, 180 : baptisée par Silvestre ; I, 207. Libère exploite son renom de sainteté pour entrer à Rome.

à ces souvenirs celui qu'avait laissé Flavia Constantia [1], fille posthume de Constance II, morte jeune encore, sans avoir eu d'enfant, et laissant après elle un grand renom de piété. Ces souvenirs transformèrent la femme ambitieuse et sans scrupule qui avait voulu se servir de Vétranion pour posséder le souverain pouvoir ; en elle, comme en ses parentes, on vit peu à peu une femme pieuse et sainte, une vierge consacrée à Dieu.

En même temps que Constantina, son second mari, Gallus se métamorphosait dans les imaginations romaines ; l'idéalisation progressive de sa femme réagissait sur lui et purifiait peu à peu sa figure. La haine qui s'attachait au nom de Julien l'Apostat enfantait l'idée de lui opposer son frère, antithèse et condamnation vivante de sa conduite et de montrer que, tandis que l'un devenait le fléau de l'église, l'autre en devenait la gloire. Le renom de piété d'un Gallicanus, donateur de l'église des saints Pierre, Paul et Jean Baptiste d'Ostie [2] achevait cette transformation de Gallus : car, nous savons qu'au Ve et au VIe siècles, les deux noms de *Gallus* et *Gallicanus* étaient pris souvent l'un pour l'autre et confondus l'un avec l'autre [3]. L'histoire de Gallus-Gallicanus se modelait enfin, en s'épanouissant, sur l'histoire de Pammachius, dont le souvenir avait réagi sur le donateur de l'église ostienne et l'avait, en quelque manière, pénétré : n'étaient-ils pas destinés à se fondre l'un dans l'autre par leur commune réputation de piété, et leur commun séjour *ad ostia Tiberina* [4] ?

Ce développement *en bleu* de Gallus appelait un développement parallèle et contradictoire *en noir* de Julien. L'Apostat pouvait-il s'être montré plus doux vis-à-vis des Chrétiens qu'un Dioclétien ou un Dèce ? D'autre part, les légendes fameuses de Domitille, d'Eugénie et d'Anatolie, fidèlement escortées de leur couple d'eunuques Nérée-Achillée, Protus-Hyacinthus, Calocerus-Parthenius créaient, dans l'imagination des pélerins, une tendance à associer deux eunuques familiers à chaque vierge

[1] Née en 361, elle était morte en 383.

[2] L. P., I, 184 : « Item dona quae optulit Gallicanus basilicae suprascrip. tae sanctorum apostolurum Petri et Pauli et Johannis Baptistæ...

[3] *Cat. Libérien* [L. P., I, 4] : « (Zephyrinus)... a cons. Saturnini et Galli... » Abrégés K et F (L. P., I, 60) : « (Zephyrinus)... a consulatu Saturnini et Gallicani. »

[4] Gallican est à Ostie. Cf. *infra*.

du Christ[1]. Qui sait si ce ne sont pas là les deux faits d'où procèdent et l'époque assignée et la qualité attribuée aux deux martyrs du Celius?

Quant à ces martyrs eux-mêmes, s'ils ne sont ni les victimes de Julien, ni les familiers de Constantina, quelle est leur histoire véritable?

On ne peut songer longtemps à voir en eux une transformation du célèbre ensevelisseur dont parlent les légendes dioclétiennes : s'il est souvent associé à un autre saint, ici Crispus, là Pigmenius, là encore Thrason, nulle part on ne lui trouve un compagnon du nom de Paul. — On ne peut croire davantage que Jean et Paul soient des martyrs fictifs. Il est à noter, sans doute, que le souvenir de Gallicanus est associé à une église de Pierre, Paul et Jean-Baptiste; il est possible que, par suite d'événements à nous inconnus, le vocable de l'église se soit modifié, que les noms de Paul et Jean[2] se soient attachés au souvenir de Gallicanus et aient été ainsi mis en contact avec Constantina.

Mais il est plus simple d'admettre que Jean et Paul sont deux martyrs de la persécution dioclétienne : un fait nous invite à le croire, la mention du corps des Joviens, caractéristique de cette époque; on peut noter aussi que notre Artemia est homonyme de la fille de Dioclétien guérie par Cyriaque (Gestes de Marcel). Le souvenir de leur histoire véritable se serait complètement perdu au cours du IVe siècle : ce qui le prouve de façon péremptoire c'est l'examen des fresques[3] qui ornent leur confession et qui n'ont aucun rapport avec notre légende.

Ces fresques sont au nombre de six, disposées sur deux rangées, l'une au-dessus de l'autre, décorant trois murailles dont deux se font vis-à-vis et la troisième, au fond, relie les deux premières. Celles de la rangée supérieure représentent, à droite et à gauche, un homme et deux femmes : la fresque de gauche les montre au

[1] Sur les « ascétisations » de tradition, cf. infra.

[2] L'inscription pseudo-damasienne (*Ihm.*, 58, p. 59, donne :

Hanc aram domini servant Paulusque Johannes.

[3] Cf. les photographies ci-jointes : je les dois à l'obligeance de mon ami, M. Laurent, ancien membre de l'école d'Athènes, de passage à Rome en 1897. Elles ont été découvertes par le R. P. Germano di S. Stanislao en 1887. Cf. *La Casa Celimontana dei S. S. Martiri Giovanni a Paolo* (Roma, Cuggiani, 1894, in-8°) et P. Allard : *La Maison des Martyrs* (*Etudes d'histoire et d'archéologie*, Paris, Lecoffre, 1899, 159).

moment où on les conduit devant le juge, surveillés par deux gardiens[1]; celle de droite nous fait assister à leur exécution[2]; celle du fond, évidée par la *fenestella confessionis* présente deux saints, peut-être saint Pierre et saint Paul : la fresque qui se trouve au-dessous nous offre une âme sainte, en forme d'orante, entrant au paradis, tandis que deux personnages lui baisent les pieds : saint Pierre et saint Paul n'intercèdent-ils pas pour obtenir son entrée au ciel? Les deux autres fresques latérales de la rangée inférieure se répondent, ce semble, comme celles qui se trouvent au-dessus : celle de gauche représente deux hommes, celle de droite deux femmes. L'un des deux hommes, de figure noble et grave tient un calice dans la main, qu'il semble présenter à son compagnon, qui est en face : chose curieuse, celui-ci a la main coupée[3]. Des deux femmes peintes sur le panneau de droite, l'une désigne l'autre qui s'en va, tournant le dos, portant la main droite au menton d'un air grave et inquiet. Il suffit de comparer cette description des fresques à l'analyse des gestes pour reconnaître qu'il est impossible d'expliquer les unes par les autres.

Si Jean et Paul sont des martyrs dioclétiens peu connus, vénérés au Celius, comment donc la piété romaine s'est-elle tout d'un coup reportée sur eux ; comment les a-t-elle attribués à l'époque de Julien?

Deux corps inconnus ont sans doute été trouvés, dans une réparation faite au *titulus* au début[4] du Ve siècle, comme les

[1] Les coiffures de ces deux gardiens sont exactement les mêmes que celles des gardiens de saint Pierre représentés sur les sarcophages. Cf. Garucci, V, 319, 2.

[2] On n'a pas le droit de prétendre, sans raison positive, que les fresques supérieures de droite et de gauche représentent deux groupes différents de martyrs : leur position symétrique, le fait que les personnages de droite se retrouvent exactement à gauche, ces deux raisons montrent que le peintre a voulu représenter deux moments différents de l'histoire d'un même groupe de saints : peut-être Crispus, Cripinianus et Benedicta, vénérés le lendemain de la fête de Jean et Paul.

[3] Que le lecteur veuille, ici, se rapporter à la photographie. M. Leroux, peintre de l'Académie de France, à Rome, a bien voulu s'assurer qu'un véritable moignon était ici représenté, que le stuc et la peinture étaient également en bon état. — Les fresques ne paraissent pas antérieures au Ve siècle, au moins : la tradition inconnue d'où elles relèvent concernait peut-être les mêmes martyrs Jean et Paul. D'autres faits montrent qu'au Ve et au VIe siècle les traditions martyrologiques romaines étaient beaucoup plus riches que nos gestes ne semblent l'indiquer (cf. infra Clément).

[4] Je dis au début : le *Salisburgensis*, en effet, mentionne Jean et Paul;

corps de Gervais et Protais avaient été trouvés à Milan : l'imagination populaire, vivement frappée par ce fait extraordinaire, a tenté de l'expliquer de façon non moins extraordinaire. Il se trouvait que le jour de l'anniversaire des deux saints tombait le lendemain du jour de la mort de l'apostat[1] ; il se trouvait que l'origine de la basilique remontait à l'époque de son règne et que la piété de la foule était comme travaillée du besoin de noircir le dernier persécuteur : on comprend que le martyre des saints Jean et Paul ait été placé par la légende au temps où celui-ci règne dans le monde. L'invention des deux corps n'est pas mentionnée dans le *Liber Pontificalis*, mais n'y a-t-on pas relevé d'autres lacunes plus graves ? Mais n'explique-t-elle pas à merveille ce que la légende présente de singulier, l'époque prétendue, l'ensevelissement *intra muros*, l'essor soudain du culte au cours du Ve siècle, enfin l'accent de la préface fameuse du Sacramentaire Léonien : « Bien que les mérites précieux de tes justes, partout où ils sont pieusement invoqués, soient toujours présents dans ta puissance, dans ta clémente providence, tu nous a cependant gratifiés d'un immense bienfait : ce n'est pas seulement le pourtour de cette ville que tu as entouré, comme d'une couronne, des passions glorieuses des martyrs ; au cœur même de la cité tu as enfoui encore les membres vainqueurs des saints Jean et Paul, de sorte que ceux qui regardent a l'intérieur aussi bien qu'au dehors (de nos murailles) rencontrent (également) l'exemple d'une confession pieuse et le secours d'une bénédiction magnifique[2] ».

d'autre part, le monastère des Saints-Jean et Paul — sous ce nom peut-être — remonte à saint Léon (L. P., I, 234, 239, 249. — R. S. III, 258 apud Battifol : *Bréviaire ;* 59).

[1] Julien est mort dans la nuit du 26 au 27 juin 363. Ammien Marcellin, XXV, 2-3 ; Schwarz, p. 150 (*apud* Goyau, *Chronologie*, p. 501.)

[2] « Quamvis enim tuorum merita pretiosa justorum, quocumque fideliter « invocentur, in tua sint virtute praesentia ; potentes tamen nobis clementi « providentia contulisti, ut non solum passionibus Martyrum gloriosis urbis « istius ambitum coronares, sed etiam in ipsius visceribus civitatis sancti « Johannis et Pauli victricia membra reconderes, ut interius exteriusque cer- « nentibus et exemplum piae confessionis occurreret et magnificae benedictio- « nis non deesset auxilium ». — L'association de Crispus et Crispinianus à Jean n'a peut-être d'autre cause que la proximité des anniversaires : le FH place leur fête au 26 juin. Il ignore Benedicta et Terentianus.

S-JOANNIS-ET-PAVLI

A. Fontemoing, éditeur

FRESQUES DÉCORANT LA CONFESSION DES SS. JEAN ET PAUL

Fresque décorant la muraille du fond.

Cliché Mocioni

2. Gestes des 4 Couronnés

« *Quatre cornicularii*[1] *refusant de sacrifier, devant la statue* « *d'Esculape des thermes de Trajan, sont mis à mort par Dio-* « *clétien et ensevelis de nuit par le bienheureux Sébastien* « *et Miltiade, évêque, voie Lavicane, au troisième mille, avec* « *d'autres saints, dans un arénaire. Comme on ignorait leurs* « *noms et qu'ils furent ensevelis le* 6 *des ides de novembre* « *ainsi que les quatre sculpteurs de Pannonie Simpronianus,* « *Nicostratus, Claudius et Castorius convertis par Simplicius* « *et martyrisés avec lui sous le même Dioclétien pour avoir* « *refusé de sculpter des idoles, le bienheureux Miltiade évêque* « *ordonna de célébrer leur anniversaire sous les noms de* « *Claudius, Nicostratus, Simpronianus et Castorius.* »

Deux textes du IVe siècle contenus dans le chronographe de 354, et quatre du Ve-VIe, les gestes de Sébastien, le férial, le sacramentaire Léonien et le concile de 595 nous permettent de critiquer cette obscure légende, qui illustre l'histoire du *titulus Quattuor Coronatorum* de 595, identique peut-être au *titulus Emilianae* de 499[2].

Dans le chronographe de 354, au 6 des ides d'août, on lit : « *VI. id. aug. Secundi, Carpophori, Victorini et Severiani Albano.* »

Or, nombre de manuscrits des gestes portent : « *IIII cornicularii, quorum nomina haec sunt Secundus, Severianus, Carpoforus et Victorinus.* » Les quatre *comicularii* de nos gestes sont-ils donc à identifier avec les quatre saints d'Albano ?

Il n'y a plus de doute aujourd'hui : il faut les en distinguer. Les martyrs d'Albano sont vénérés le 6 des ides d'août ; les *cornicularii* le 6 des ides de novembre ; ceux-ci sont ensevelis sur la voie Lavicane, au cimetière *ad duas lauros*, au troisième mille ; ceux-là, sur la Voie Appia, à la catacombe de l'Etoile, au quinzième mille[3]. A cette double différence de sépulture et d'anniversaire s'ajoute l'affirmation formelle des gestes eux-mêmes : « *dum nomina eorum reperiri minime*

[1] Saglio, *Dict. Ant.*, I, 1509. — Mommsen ; *Römische Staatsver...* II, 328.

[2] Tillemont, V, 123 ; de Rossi, *Bull.*, 1879, p. 46 ; Allard, IV, 130 ; Duchesne, *Mélanges*, VII, 221. Les deux textes publiés en 1853 et en 1896 nous paraissent dater de la même époque environ. [Cf. *Sitzungsberichte...* Berlin, ph.-hist., Cl., 1896, 1292. — *Sitzungsberichte... Wien*, 1853 (X), 118.]

[3] *Bull.*, 1869, p. 70. — Le *Codex Bernensis*, au 6 des ides d'août, donne l'indication du quinzième mille.

« *potuissent, jussit beatus Miltiades episcopus ut sub nomine* « *sanctorum Claudii, Nicostrati, Simproniani et Castorii anni-* « *versaria dies eorum recolatur.* » La découverte du *Codex Parisiensis* 10861, étudié par de Rossi en 1856, et, quarante ans après, publié par Wattenbach, fortifie nos raisons et nous empêche de confondre les deux groupes de martyrs : dans le texte primitif qu'il nous livre, les noms des saints d'Albano ne se lisent pas. —

On lit encore dans le chronographe :

« *V. id. nov. Clementis, Senproniani, Claudi, Nicostrati in comitatum.* »

S'agit-il de notre double groupe ? Les trois derniers noms le donnent à penser ; la mention de *in comitatum* semble le prouver : le terme de *comitatus* s'applique naturellement au cimetière *ad duas lauros* où sont enterrés les *cornicularii :* n'est-il pas contigu au mausolée d'Hélène, au domaine impérial où s'élevait celui-ci[1] ?

Il n'en est rien cependant. La mention de *Clementis* éveille les soupçons : comment y voir une déformation de *Castori*? Le soupçon se fortifie lorsque l'on constate que les compagnons de *Clemens* sont vénérés le 5 des ides de novembre et les *cornicularii* le 6. La vérité jaillit lorsqu'on se reporte au férial hiéronymien. On y lit, en effet :

U ID. NOUEB. ROMAE. Clementis et Sinp (ro) ni.

En rédigeant l'almanach qui nous est parvenu, le copiste a écrit la ligne qu'on vient de lire. En reportant ses yeux sur le manuscrit qu'il copiait, il s'est trompé, et, retrouvant un *Sinp* (*ro*) *ni*(*ani*) une ligne plus bas, au 6 des ides de novembre, il ne s'est pas aperçu que c'était un autre saint et a ajouté *Claudii, Nicostrati;* il a supprimé *Castorii* et ajouté *in comitatum*, parce qu'il sait que les *cornicularii* vénérés sous les noms des sculpteurs pannoniens ne sont que quatre et qu'ils sont enterrés auprès de sainte Hélène[2]. La mention du chronographe au 5 des ides de novembre ne concerne pas le groupe des IIII Couronnés. —

[1] *Bull.*, 1879, p. 70 ; 1882, p. 111.

[2] *Epitome...* « Juxta viam vero Lavicanam, ecclesia est sanctae Helenae... ibi IV Coronati id est Claudius, Nicostratus, Sempronianus, Castorius, Simplicius.

On lit dans les *Gesta Sebastiani*, au paragraphe 76 de l'édition bollandiste : « *Nicostratus et Claudius una cum Castorio et* « *Victorino et Symphoriano, dum corpora sanctorum per ora* « *Tiberina requirerent, a persecutoribus tenti sunt et ad Urbis* « *Praefectum perducti. Erat judex Fabianus...* » Nous savons d'ailleurs que *Nicostratus* est *primiscrinius* (§ 23) ; que *Castorius* est son frère (§ 25) ; que *Claudius* est *commentariensis* et qu'il a pour fils *Symphorianus ;* nous savons qu'ils sont associés aux gestes de Sébastien et jetés à la mer[1].

Mêmes noms ou à peu près que ceux des héros de nos gestes, même association à Sébastien, même supplice, peut-on ajouter, voilà trois rapports que l'on saisit facilement entre les deux légendes. Qu'il y ait coïncidence quant aux noms, influence des IIII Couronnés sur Sébastien quant aux détails, c'est l'explication la plus plausible qu'on en puisse donner : car il n'y a pas de doute que le *laterculus* de l'*Epternacensis*[2].

VII. id. nō in aff.....
et alibi | nat sinfori nicostrati gaudi uictoris castori balsami

doive être lu :

VII. id. nō in aff.....
et alibi | nat sinfori nicostrati claudii uictoris castori balsami.

il n'y a pas de doute que *victoris* soit une déformation de *victorini* et *gaudi* de *claudii* et que le mot *alibi* du martyrologe corresponde au silence que gardent les gestes sur la sépulture des martyrs ; comment douter dès lors que la date qu'il fixe à leur anniversaire n'ait été déterminée par celle d'autres saints, de noms presque identiques ? Qu'il y ait davantage, qu'une légende ait emprunté à l'autre ses personnages, comme nous invite à le croire l'association de Sébastien à chacune d'elles, c'est ce que rend peu probable, pour les gestes des Couronnés, le fond même et l'allure du récit ; pour ceux de Sébastien, l'association de nos quatre personnages à Victorinus leur compagnon, à Zoé et à Symphorose, femmes de deux d'entre eux, à Tranquillinus enfin et à Chromatius, comme aussi le rôle qu'ils jouent dans l'ensemble de l'histoire.

Reste donc à confronter avec les gestes ces trois faits, attes-

[1] Tillemont, IV, 745.
[2] Rossi-Duchesne, p. 140.

tés tous les trois par des textes du VIe siècle : le culte de *Sinpronianus*, *Claudius*, *Castor et Nicostratus* est localisé au Célius[1]; il y a à Rome, en 595, un *titulus IV Coronatorum*[2]; l'expression et le culte romain des *IV Coronati* sont tous deux antérieurs à 595[3].

Qu'est-ce que ce culte du Celius? Que désigne l'expression IV Coronati?

Qu'elle ait désigné d'abord les *cornicularii*, c'est un point très vraisemblable : les *marmorarii* étaient cinq; d'autre part, leurs noms étaient connus; quel besoin de leur appliquer une dénomination commune, comme celle qui nous est parvenue; quoi de plus naturel, au contraire, que de l'attribuer à quatre martyrs dont on ignorait les noms?

Mais pourquoi les IV Couronnés, ensevelis sur la voie Lavicane ont-ils été vénérés sur le Celius; comment la tradition qu'avait enfantée le souvenir de leur passion n'est-elle pas restée localisée au cimetière qui gardait leurs corps[4]? — Il se trouvait que le *vicus* appelé *Caput Africae* descendait les pentes du Célius pour remonter ensuite sur l'Esquilin; et c'est précisément sur la partie de l'Esquilin opposée au côté droit de l'église que s'élèvent les thermes de Trajan et la statue d'Esculape où les *cornicularii* subirent le dernier supplice. N'était-il pas naturel que leur souvenir s'attachât peu à peu à un sanctuaire tout voisin du théâtre de leur héroïsme et de leur victoire[5]? Ce qui est assuré du reste, c'est que le fait d'un double sanctuaire n'a rien qui doive étonner : sainte Cécile, sainte Agnès, saint Laurent, saint Marcel, sainte Sabine, saints Pierre et Marcellin étaient également vénérés dans un double sanctuaire, urbain et cemitérial.

Et comment expliquer cette association des cinq Pannoniens et des quatre Romains? Pourquoi cette tradition lointaine s'enlace-t-elle, et de si curieuse manière, à une tradition romaine?

Il faut se rappeler que c'est en Pannonie, dans le pays de

[1] F. H. *Codex Bernensis*, VI, id., nov., p. 140.

[2] Concile de 595: signatures citées par Duchesne, *Mélanges*, VII, 221.

[3] Sacr. Léonien, VI, id. nov. — Cf. aussi. Sacr. Gelasien et saint Grégorien (Muratori, II. 127).

[4] Il est certain qu'au temps des Goths aucune translation n'avait déjà été faite.

[5] De Rossi, *Bull.* 1879. p. 80.

nos cinq sculpteurs, que se trouve la résidence impériale de Sirmium ; il faut se rappeler la pieuse activité d'Hélène, et ses voyages par tout l'Empire ; est-il surprenant que la renommée des *marmorarii* soit parvenue jusqu'à elle et que, par elle-même ou par les gens de sa suite, elle soit arrivée jusqu'à Rome ? — Il faut se rappeler surtout que les rapports entre les deux pays n'étaient pas rares : à saint Calliste, sur la voie Appia une fresque représente saint Quirinus, évêque de Siscia, en Pannonie, transféré à Rome au IVe ou au Ve siècle[1] ; une inscription conservée au Latran (XII. 10) nous a gardé le souvenir d'un Flavius Ursicianus, *cives pannonius militans in officio magistri* qui mourut à Rome, à vingt-deux ans, le 2 des calendes de novembre ; les évêques pannoniens Ursace et Valens étaient connus du populaire qui les transformait en prêtres romains[2]. Les rapports de Rome avec le nord de l'Italie étaient étroits — les légendes de Chrysogone et d'Anastasie l'attestent, on s'en souvient[3] — et les pays Danubiens, véritable « marche » de l'Italie du Nord étaient avec elle en relations constantes : c'était saint Ambroise qui avait ordonné l'évêque de Sirmium Anemius, et c'était le renom de sainteté de saint Ambroise qui avait gagné au Christ la reine des Marcomans, Frigitia[4].

A la fin du Ve siècle, survint brusquement l'invasion des Ostrogoths ; ils venaient de la Pannonie, précisément : on devine que cette circonstance ne fut pas sans influer sur la connaissance que l'on avait à Rome de la Pannonie et de son histoire. Bien plus : les Ariens qui, même après leur départ, dominaient sur les bords du Danube, les Rugiens, les Scyres, les Turcelinges persécutaient cruellement les catholiques, et les catholiques se sauvaient en pays ami, en Italie notamment. En 488, les disciples de saint Séverin, l'apôtre illustre du Noricum Ripense, se réfugient avec le corps de leur maître à Mons Feletus[5] ; sous le pontificat de Gélase (492-96), sur les instances de celui-ci et la prière d'une dame napolitaine, Barbaria, ils allaient s'établir entre Naples et Pouzzoles, au château de Lucullus. Or, voici qu'à la même époque, l'abbé Eugippius, le disciple de saint

[1] Adon (P. L., 123, 279-280) ; Bull. 1894. — Marucchi : les *Catacombes Romaines*, p. 178.
[2] L. P., I, XXXV.
[3] Cf. *supra*, p. 133, 117.
[4] Paulinus, *Vita Ambrosii*, II (P. L., 14 : 30, 36, 39).
[5] *Vita Seuerini*, 44.

Severin entre en relations suivies avec le monde romain : c'est à une vierge romaine, Proba, qu'il dédie ses *Excerpta ex operibus sancti Augustini;* c'est sur le conseil du diacre romain, Paschasius, qu'il publie la vie de son maître : et il lui envoie en même temps un de ses diacres, « un nommé Deogratias, fort bien instruit des miracles que Dieu avait faits par saint Séverin, soit dans sa translation, soit à Lucullane[1] ». Je soupçonne ce pieux personnage de ne s'être pas borné à dire les merveilles qu'avait opérées le grand apôtre de Pannonie. Il contait des choses admirables ; on l'écoutait avec ferveur ; ses auditeurs ne se fatiguaient pas de l'entendre ; comment ne l'auraient-ils pas interrogé sur les martyrs de ces lointains pays ? Qui sait même s'il ne montra pas aux clercs romains qu'il rencontra chez Paschase un acte authentique rédigé jadis par un contemporain des marbriers ? l'emploi d'un document de ce genre expliquerait fort bien l'emploi étrange du mot *philosophus* et du mot *actuarius a gleba* dans notre texte et l'accord bien remarquable qu'il présente avec les Canons d'Hippolyte[2]. Ce qui me paraît, du moins, très vraisemblable, c'est que c'est aux rapports d'Eugippius avec Paschase, et, plus précisément peut-être, au « nommé Deo gratias » qu'il faut rattacher l'introduction véritable à Rome de la légende pannonienne.

Il faut se rappeler encore qu'il n'est pas d'expressions plus usuelles sous la plume d'un chrétien que celles de *corona* et de *coronati* pour désigner le martyre et les martyrs ; elles avaient cours en Pannonie aussi bien qu'à Rome ; elles pouvaient s'appliquer aux *marmorarii* presqu'aussi bien qu'aux *cornicularii*[3]. La communauté d'appellation s'ajoutant à la communauté d'anniversaire engendra la communauté de culte et l'association des

[1] Tillemont, XVI, 178-179. — Cf. Cassiodore : Diuin Litter. 23. — Et la préface de M. Sauppe à la Vita Seuerini [M. G. Auct., Ant I, VI, IX, XLVI].

[2] « Fecerunt Victorias atque Cupidines, Asclepii autem simulacrum non fecerunt. » Les chrétiens ne pouvaient travailler à des idoles, mais ils avaient le droit de représenter certains symboles païens ayant une valeur purement décorative. L'ornementation des catacombes romaines l'atteste, et aussi les Canons d'Hippolyte : « Omnis artifex noverit sibi nullo modo licere idolum vel aliquam figuram idolatricam effingere, sive sit aurifaber sive argentarius, sive pictor sive alius generis artifex. — Si quis autem artifex post baptismum receptum inveniatur qui eiusmodi rem confecerit, exceptis iis rebus quae ad usum hominum pertinent, excommunicetur donec poenitentiam agat. » 65-66 (Duchesne, *Culte*, (2e éd.), 508-509).

[3] Le groupement particulier des Pannoniens invite à croire que Simplicius restait dans l'ombre.

deux légendes : de là naquit dans les milieux romains une tendance à installer à Rome le culte des Pannoniens, dont Deogratias avait dit la mort glorieuse. Il se trouvait d'autre part que l'appellation de *IV Coronati* s'attachant à l'église célienne pour la raison que nous avons dite, inspirait naturellement aux fidèles le désir d'y vénérer des reliques saintes. Or, celles des *cornicularii*, vénérées voie Lavicane, étaient trop connues pour qu'on pût avoir la pensée de les attribuer au Celius. Celles des *marmorarii* restaient seules disponibles : la tradition travailla sur elles, imagina qu'elles avaient été transférées à Rome : n'étaient-elles pas préparées pour le voyage, emballées qu'elles étaient dans des châsses de plomb? Ici encore, le culte suggéra l'hypothèse d'une translation[1]. Lorsque, vers 850, Léon IV fit

[1] Le fait n'est pas démontré; en effet la translation de saint Séverin, l'influence d'Eugippius sur la tradition, que je crois réelle, n'implique nullement la réalité de la translation : notre texte ne suffit pas à l'établir, et elle n'est pas indispensable à l'explication de la genèse légendaire; l'*Epitome de locis sanctorum martyrum* ne mentionne pas les *cornicularii* ET les *marmorarii*, mais seulement les IV coronati; s'il ajoute, en son lieu, Simplicius, c'est par suite de la confusion des *marmorarii* et des *cornicularii;* le texte du L. P., II, 115 sur lequel de Rossi s'appuie n'est pas sûr: il avoue lui-même (*Bul.*, 1879, p. 82, note 1) que « in *molti* codici la frase è diversa ed in luogo... *dicum Claudio*... dice... *id est Claudii.* » Comment concilier ce texte avec les données de l'*Epitome*? Si les corps avaient porté sur leurs cercueils des marques d'attribution certaine, on n'aurait pas dit, sans doute, « sollerti cura... repperit. »

Cette translation est pourtant possible. Des translations de cadavres et de reliques sont attestées aux ve-vi^e^ siècles: le pape Agapit, mort à Constantinople en 536, est transporté à Rome *in loculo plumbeo* (L. P., I, 288); il en est de même du pape Vigile, mort à Syracuse en 555 (L. P., I, 299), enseveli Via Salara et du fameux eunuque Narses qui mourut à Rome « et cuius corpus positus est in *lucello plumbeo*, reductus est cum omnes divitias eius Constantinopolim » (L. P., I, 306). Les Romains de cet âge n'étaient donc pas en peine de transporter des cadavres, dans des cercueils de plomb — comme ceux où reposaient les IV Couronnés ; — ils savaient encore, de la même façon sans doute, transporter des reliques. — La translation des reliques de saint Etienne, premier martyre, qui finirent par rester aux Baléares, en 428, est fort connue (Severiani ep. epistola ad Judaeos, P. L., 20, 733) ; nous avons déjà parlé de la translation de saint Anastasie de Sirmium à Constantinople et de saint Severin près de Naples; à la même époque, les reliques de Probus et Tarachus sont transportées au monastère d'Euthyme, celles de Barnabé à Salamine de Chypre, celles de Gervais et Protais en Norique; en 529, Justinien demande à Hormisdas un fragment au moins des reliques de saint Laurent (P. L., 63, 474); quelque quarante ans plus tard, Pélage envoie à Childebert des reliques de saint Pierre et de saint Paul (P. L., 69, 403); à la même époque, des reliques des Machabées sont transportées à Rome (Cf. Rampolla del Tindaro : *Martyre et sépulture des Machabées* [trad. fr. Desclée], peut être aussi des reliques de saint Etienne; au temps de saint Grégoire enfin, le diacre Agiulfe apporte à Grégoire de Tours des reliques de martyrs romains.

transporter sous l'autel majeur de la basilique célienne dont il avait été prêtre titulaire avant de coiffer la tiare[1], les corps des Quatre Couronnés, il les trouva effectivement tous les cinq[2]: et comment ne les eût-on pas trouvés? Il y avait si longtemps que l'on croyait à leur présence en ce lieu!

3. Gestes de St Clément.

« *Clément, troisième évêque de Rome, est également aimé* « *des païens, des juifs et des chrétiens : il convertit Theo-* « *dora, femme de Sisinnius, ami de Nerva, guérit Sisin-* « *nius, subitement aveuglé en entrant dans une église où,* « *poussé par la jalousie, il a suivi sa femme ; il le convertit* « *même, Dieu s'étant laissé toucher par les prières de Theo-* « *dora. — Cependant le comte des offices Publius Torquitia-* « *nus ordonne aux préfets des régions de poursuivre partout* « *les chrétiens. Mamertinus, préfet à Rome, se fait présen-* « *ter Clément; et, sur l'ordre de Trajan, après qu'il a* « *refusé de sacrifier, il l'envoie en exil dans la ville qui est* « *située dans le désert de Cherson, au-delà de la mer et du* « *Pont. Le saint y trouve deux mille chrétiens, employés* « *dans les carrières de marbre; il fait jaillir une source dans* « *le désert et opère de si nombreuses conversions qu'il con-* « *fère plus de cinq cents baptêmes par jour et fonde soixante-* « *quinze églises en un an. Le praeses Aufidianus, envoyé* « *pour enrayer le mouvement, fait précipiter Clément au* « *milieu de la mer, afin de dérober son corps aux chrétiens ;* « *mais la mer se retire, le peuple retrouve le corps de Clé-* « *ment dans un abri qui a la forme d'un temple; et ses* « *disciples Cornelius et Phoebus reçoivent du ciel l'ordre* « *de l'y laisser, le même miracle devant se répéter tous les* « *ans à pareil jour.* »

Que la légende n'ait aucun rapport avec l'histoire, le fait

Cf. aussi la lettre de Grégoire Ier à l'évêque de Milan Constantin qui lui demande des reliques de Paul, de Jean et de Pancrace (P. L., 77, 1015-1016). Une translation de reliques n'a donc, en soi, rien qui doive surprendre. — Peut être Deogratias avait-il apporté avec lui une *memoria* des Pannoniens.

[1] L. P., II, 115: « Basilicam... quam ipse usquedum ad pontificii deductus est apicem. prudentissimo moderamine rexit. »

[2] Ce ne fut pas sans avoir bien cherché : « *Sollerti* cura inquirens repperit. » L. P., II, 115.

est trop connu pour que nous y insistions [1] : comment s'est-elle formée, voilà le problème à résoudre.

Elle ignore les traditions romaines relatives à Clément[2]. La première, que nous appellerons la *tradition flavienne* est rapportée par les gestes de Nérée: elle fait du pape l'oncle de Flavie Domitille, le neveu de Flavius Clemens mort martyr en 95, le frère de Plautilla; elle le place au temps de Domitien. — Notre texte ne fait mention d'aucun de ces faits : il n'y fait pas la plus légère allusion.

La seconde tradition romaine, que nous appellerons la *tradition célienne* est rapportée par le *Liber Pontificalis :* elle s'est formée évidemment autour du *dominicum* du Celius, attesté sous ce nom dès l'époque constantinienne au plus tard[3]. Elle fait de Clément le quatrième pape et le place à l'époque de Titus. — Nos gestes font de Clément le troisième pape et datent sa mort du règne de Trajan : ils sont donc indépendants de la tradition célienne comme de la tradition flavienne.

Ils dépendent au contraire d'une tradition chersonésienne, relative à un Clément de Chersonèse dont le souvenir se sera mêlé au souvenir du Clément de Rome[4]. Cette proposition n'est qu'une hypothèse: car, si l'on doit affirmer que le christianisme était implanté dans ce pays dès l'époque des persécutions[5], on ne peut rien ajouter de plus précis, avec une entière certitude. Mais cette hypothèse est fondée sur trois faits: 1° un Clément a obtenu les honneurs du culte à Cherson : notre texte le prouve ; 2° Clément de Rome n'a pas été exilé en Chersonèse : aucun document authentique, aucune tradition d'origine romaine ne permet de le croire ; 3° il semble que les gestes rapportent certains traits empruntés à la topographie locale de la Chersonèse. (Cf. les carrières exploitées

[1] Cf. Ligthfoot, *The Apostolics Fathers, Clement*; — Duchesne, *Origines chrétiennes*, p. 176.

[2] On n'y trouve aucune trace de la confusion du Clément de *Philipp.* IV, 3, faite par Origène: *In Joannem*, I, 29, t. IV, 253.

[3] Cf. l'inscription gravée sur la lame de bronze de Lelio Pasqualini, *Bull.*, 1863, p. 25.

[4] Le fait s'explique par les circonstances qui dominaient la vie romaine au début du VIe siècle (Cf. *infrà* le chapitre intitulé *Byzance*), et non par l'exil de Martin Ier en Chersonèse: il a régné de 649 à 655, et Grégoire de Tours, mort en 594, connaît la tradition relative à Cherson.

[5] En 296, le christianisme nous est attesté par les monnaies retrouvées : *Bull.*, 1864, p. 5.

et la source qui jaillit dans le désert.) — Il est probable qu'ils reproduisent, quant au martyre de Cherson, une tradition chersonésienne.

Est-ce à dire qu'ils ne représentent aucune tradition romaine? Je ne le pense pas. La double tradition chersonésienne (le fait du martyre, la localisation à Cherson) n'exclut pas nécessairement une tradition romaine antérieure, qu'elle aurait fortifiée en la modifiant et en la précisant: en la modifiant au sujet du martyre parce que la tradition tendait à conférer cet honneur à tous les papes afin d'embellir leur histoire[1] et que l'homonymie de notre saint avec le consul Flavius Clemens, martyr en 95, favorisait cette tendance[2]; — en la précisant au sujet de l'exil: ces deux mêmes raisons pouvant faire croire qu'il avait été banni dans les îles de la mer Tyrrhénienne, comme ses illustres parents : et il faut noter que ces îles sont désignées parfois par le nom de Pontus ἐπὶ τὸν πόντον[3], alors que les gestes disent περὰν τοῦ πόντου. — D'autre part, l'épisode de Sisinnius et Theodora n'a rien de chersonésien et présente, au contraire, une physionomie romaine assez accentuée : dans les gestes de Sébastien, comme dans ceux-ci, on voit certains personnages se mêler subrepticement à des réunions chrétiennes ; dans les gestes de Calliste, on en voit d'autres aller à la recherche de ces réunions secrètes. Il est clair que les traditions romaines avaient conservé le souvenir de la curiosité qu'excitaient les assemblées des premiers fidèles et du mystère dont ils aimaient à les entourer; l'épisode de Sisinnius en porte témoignage : c'est un indice révélateur. — Enfin, si nos gestes attestent la fusion d'un Clément de Chersonèse et d'un Clément de Rome, il faut nécessairement qu'à ce Clément de Rome ait été attaché à une troisième tradition romaine, puisqu'il ne peut venir d'aucune des deux que nous connaisons déjà, la tradition flavienne et la tradition célienne[4].

[1] Le *Liber Pontificalis* le prouve.
[2] Funck, *Theol. Quart.*, 1879, 531.
[3] Dans Malala, par exemple.
[4] Peut-être même y a-t-il eu une quatrième tradition relative à Clément: la *Chronique de Nestor*, qui dépend de nos gestes, ne connaît pourtant pas Cornelius. Mais on peut ne voir là qu'un accident survenu dans la tradition paléographique. — Nous n'avons pas déterminé le rapport de Theodora avec celle des gestes d'Alexandre, celle des gestes d'Abundius, celle de l'Ecclesia Theodorae citée dans Baronius, anno 418, § 79, t. VII, p. 150.

4. Gestes des SS. Pierre et Marcellin.

« *Lucilla, femme très chrétienne, parente de Firmina,*
« *recueille et ensevelit (le 4 des nones de juin, voie Lavi-*
« *cane, au IIIe mille, dans une crypte auprès de Tiburce) les*
« *corps du prêtre Marcellin et de l'exorciste Pierre, décapités*
« *dans le Bois Noir par le bourreau Dorothée, sur l'ordre du*
« *vicaire Serenus, pour avoir converti le geôlier Arthemius,*
« *sa femme Candida, sa fille Paulina.* »

La date de l'anniversaire est attestée par le férial :

« *IIII non. iun. duas lauros, mil IIII via Lavicana Marcellini presbyteri et Petri exorcistae* ».

Le lieu de la sépulture est attesté de même par les indications des Itinéraires : « *Postea intrabis in speluncam : ibi pausant sancti martyres Petrus presbyter et Marcellinus martyr* (*Salisburgensis*) — et par les découvertes récentes[1].

Les détails de l'histoire ne paraissent pas aussi surs. L'éloge de Damase[2], quoiqu'il s'inspire des récits du bourreau, ne donne pas autant de détails que les gestes. — D'autre part, on y relève une évidente imitation des gestes d'Alexandre : Pierre convainc Arthemius par le même miracle qui ouvre les yeux d'Hermès ; et Arthemius se voit récompensé d'une foi si peu méritoire par la guérison de sa fille Paulina, comme Hermès par la guérison de sa fille Balbina. — On y saisit encore comme une trace des gestes de Processus ; converti au Christ, Arthemius veut relâcher les prisonniers qu'on a remis à sa garde, comme l'ont fait Processus et Martinianus, une fois qu'ils ont été convertis par saint Pierre. — La Candida des Gestes vient probablement de la martyre de Pontien, dont l'église abritait le tombeau d'un autre groupe Pierre et Marcellin inconnu[3]. — On remarque enfin que les saints Thomatus et Rogatus et les quarante-deux autres qui paraissent être associés à eux par le férial, ne jouent aucun rôle dans leurs gestes. Et l'on se demande si à l'histoire réelle des martyrs ne s'en serait pas substituée une autre, sans

[1] *Bull.*, 1882, p. 111.

[2] *Ihm.*, 29, p. 34. — Le palais de Claudius, cité dans les gesta Stephani, a été retrouvé sur le Celius (*Atti del 6° Congresso Storico*, p. 252). — Cf. la petite étude de P. Bruder : *Die heiligen Martyrer Marcellinus und Petrus...* (Mainz. Kirchheim, 1878, in-16), livre I.

[3] Bosio, 129-135. — Bottari, I, 202. — *Bull.*, 1891, 150.

rapport avec la première : le terme d'*exorcista* attaché à la mémoire de Pierre aurait été le noyau de la tradition nouvelle ; les gestes d'Alexandre et de Processus, l'*elogium* de Damase, la tradition relative aux Pierre et Marcellin de Pontien, en auraient fourni les épisodes ; elle se serait constituée à une époque assez tardive, non pas autour de la basilique cémitériale[1], mais à l'église célienne et aurait été répandue par quelque clerc désireux de rehausser la gloire des saints qui la protégeaient.

V

En gravissant par le Vicus Publicus les hauteurs de l'Aventin, on se heurtait à un temple de Diane, mentionné dans les gestes d'Urbain, d'Eugénie et de Prisca, et bien connu par les renseignements que nous fournissent Tite-Live, Denys d'Halicarnasse et Suétone. — En contournant le temple à droite, on arrivait à sainte Sabine, à gauche à sainte Prisca.

1. Gestes de ste Sérapie et ste Sabine.

« *Sérapie, vierge, citoyenne d'Antioche habite à Vendi-*
« *num (?) dans la maison de Sabine, veuve de Valentin, fille*
« *de Herodes Metallarius (?) qui, sous Vespasien, donna trois*
« *grands jeux à Rome. Mandée par le praeses Berillus, elle*
« *revient chez elle saine et sauve. Trois jours après, le*
« *praeses prépare des jeux au-delà du pont qui se trouve*
« *au dessus des Arcus Bini, se fait ramener Sérapie et la*
« *livre à deux jeunes gens d'Egypte ; mais Dieu ne permet*
« *pas qu'elle soit violée. Ramenée devant le praeses, elle*
« *raille sa déception, rend à la vie les deux jeunes*
« *Egyptiens, est torturée et finalement décapitée au-delà de*
« *l'Arcus Faustini iuxta aream Vindiciani ducis ducum, le 4*
« *des calendes d'août. — Sabine ensevelit Sérapie ; traduite*
« *devant le préfet Helpidius, elle est décapitée et ses biens*
« *confisqués le 4 des calendes de septembre. Les chrétiens*
« *déposent son corps dans son monument de l'oppidum des*
« *Vendinenses, ad arcum Faustini.* »

[1] Elle vient d'être tout récemment retrouvée par M. Marrucchi : cf. *la cripta storica dei SS. Pietro e Marcellino recentemente scoperta sulla via lavicana* (*Nuovo Bull.* 1898, 137).

La sainte Sabine, héroïne de la légende et éponyme du *titulus* aventin[1], est solidement attachée à Rome, sinon par le férial, du moins par le *Salisburgensis* : dans ce document, sa tombe est signalée sur la Voie de Porto. L'église aventine est attestée à la même époque précisément; le prédécesseur de Sixte, Célestin Ier (422-432) est mentionné dans l'épitaphe du prêtre Pierre qui la fonda; le *Liber Pontificalis* confirme les données de cette épitaphe.

L'histoire de sainte Sabine, par contre, est solidement attachée à la terre d'Ombrie. Si on n'y a pas retrouvé les *Arcus Bini* et *Faustini*, — d'ailleurs inconnus à Rome, — on devine que l'*oppidum Vindennatium* était le centre urbain de ces Vindinenses ombriens dont parle Pline[2]; du reste, la couleur ombrienne des noms de Valentin et de Sabine est attestée par le Valentin de Rieti et le Sabinus d'Assise; le terme d'*area*, enfin, était courant en Ombrie[3].

Il est donc vraisemblable que la sainte romaine a été confondue avec son homonyme ombrienne dont l'histoire avait surnagé. *Il y avait à Rome, sur cette même voie de Porto où reposait la titulaire de l'église aventine, une colonie ombrienne :* les inscriptions l'attestent[4]. — L'époque assignée par la tradition ombrienne ne soulève aucune difficulté; les noms d'Herodes, de Sabine, de Valentin sont usuels dans la première moitié du IIe siècle; l'épisode des deux Egyptiens peut également s'expliquer par l'histoire[5] et la légende. On ne saurait rien dire au sujet des autres épisodes ni des autres personnages (Beryllus apparaît dans les gesta Tarachi); on ne saurait dire, en particulier, si l'anniversaire du 20 août est ombrien ou romain, ni si l'association de Sabine à une sainte Sérapie[6], est historique ou légendaire, vient de Rome ou d'Ombrie.

Tout près de sainte Sabine, saint Boniface.

[1] Cf. *Ephemeris Spalatensis* (Jaderae), 1894, p. 9. « *Die altchristliche Prachtthüre von S. Sabina in Rom.*, par A. Ehrhard.

[2] Pline, *H. N.*, III, 14, 19.

[3] *Bull.*, 1871, p. 93. — *R. S.*, III, 429.

[4] De Rossi, *R. S.*, III, 682.

[5] Tertullien : *Apol.*, 50 « ... Ad lenonem potius quam ad leonem... »

[6] Le nom, d'origine égyptienne, fut transformé bientôt, par un jeu de mots pieux en *Seraphia*.

2. Gestes de St Boniface.

« *Au temps de Dioclétien et de Maximien, Boniface,*
« *intendant d'Aglaé, riche dame romaine, et son amant, est*
« *envoyé en Asie par celle-ci, touchée de repentir, avec mis-*
« *sion de recueillir et d'apporter à Rome les reliques des*
« *martyrs. Martyrisé lui-même à Tarse par le juge Simpli-*
« *cius, il est rapporté à Rome par ses gens, enseveli par*
« *Aglaé, voie Latine, au cinquième stade ; il avait été mar-*
« *tyrisé le quatorzième jour du mois de mai.* »

Le saint Boniface titulaire de l'église n'a aucune attache romaine. Le *Bernensis* (14 mai) ne saurait entrer ici en ligne de compte ; le Boniface qu'il mentionne au 14 mai, à la différence de l'E et du W muets à cet endroit, est une évidente addition faite d'après notre légende elle-même. Le premier pape du nom de Boniface (418-422) n'est certainement pas le martyr aventin ; il a de très solides attaches salariennes ; le férial, le *Salisburgensis*, le *Liber Pontificalis* en témoignent également. Le nom même de *Bonifacius* est inusité avant le ve siècle, comme tous les noms de facture semblable ; d'autre part, la plus ancienne attestation de l'église aventine est donnée par l'Epitome (642-649) : *ecclesia S. Bonifacii martyris ubi ipse quiescit.* Le Boniface qui la protège a donc été importé à Rome entre les débuts du ve siècle et le milieu du viie.

On peut songer à trois saints Boniface. Le diacre de l'abbé Liberatus martyrisé avec lui par les Vandales, n'est vraisemblablement pas le nôtre : sans doute, Victor de Vite était lu et goûté à Rome, les gestes de Cécile et d'Abdon l'attestent ; mais les compagnons du martyr africain ne reparaissent pas dans la tradition romaine, qui est, en outre, exempte de toute attache africaine. — L'évêque de Ferento, au vi^e^ siècle, n'est pas davantage, semble-t-il, le titulaire de notre église. Sans doute il put être, à Rome, en grande vénération ; les Dialogues de saint Grégoire nous invitent à le penser ; mais on ne voit pas qu'il ait été martyr ni qu'il ait passé pour tel ; surtout on ne voit pas qu'aucun personnage de la seconde moitié du vi^e^ siècle ait obtenu les honneurs du culte dans une église romaine à lui particulière dès la première moitié du viie. — On en vient à penser que c'est le Boniface, de Césarée de Cappadoce, attesté par le calendrier au VII id. iun., dont le culte a été installé sur l'Aventin ; si la légende ne parle pas

de Césarée, ni même de Cappadoce, ni encore de Lucien qu'il faut peut-être associer au saint de Césarée, elle place en Orient son principal héros. L'hypothèse a pour elle qu'elle s'appuie sur des cas d'analogie ; les cultes de Come et Damien, de Serge et Bacchus, de Césaire, de Théodore furent importés par les Byzantins. Que la Cilicie ait remplacé la Cappadoce et Tarse, Césarée, il n'y rien là d'étonnant ; cette substitution s'explique par l'influence de Victor et Corona (14 mai) et de Tarachus (13 mai).

Si telle est l'origine du culte aventin, quelle est l'origine de la tradition ?

La tradition a été suggérée par l'église. On a prétendu le contraire, en s'appuyant sur ce fait qu'elle l'ignore [1] : mais les gestes d'Eusèbe, des IIII Couronnés, de Pierre et Marcellin, d'Anastasie, de Clément, ignorent de même les églises de Clément, d'Anastasie, de Pierre et Marcellin, des IIII Couronnés, d'Eusèbe : qui conteste pourtant qu'ils n'en illustrent l'histoire ? En précisant nos connaissances sur les origines de l'église, nous risquons donc de jeter quelque lumière sur les origines de la tradition. Trois papes du nom de Boniface règnent de 607 à 625 : on n'en compte que deux avant 607, Boniface Ier qui règne de 418 à 422, Boniface II qui règne de 530-532 : deux, par conséquent en deux siècles. Et tout d'un coup, en moins de trente ans, en voici trois, presque coup sur coup, et qui ne sont pas originaires du même pays. Le fait atteste le rayonnement du nom ; il invite à penser que c'est de cette époque que date l'installation du culte de Boniface sur l'Aventin.

Or le *Liber Pontificalis* atteste que Boniface IV qui régna de 608 à 615, suivant en cela l'exemple de saint Grégoire, transforma sa maison en monastère : (domum suam monas-

[1] La différence que M. l'abbé Duchesne indique (*Mélanges*, X) entre les textes grec et latin nous paraît d'importance très secondaire : quinque et quinquaginta, πέντε et πεντήκοντα se prennent aisément l'un pour l'autre. La leçon *donec aedificarel domum eius passione dignam*, où il voit la caractéristique d'une tradition particulière est propre à un seul des mss latins vus par les Bollandistes, le Vaticanus 6075 ; c'est une évidente correction née du désir de concilier, avec le fait de l'église aventine et de sa tradition propre contenue dans l'*Epitome*, la tradition des gestes. — La localisation latine fantaisiste est moins surprenante qu'il ne semble : les gestes de Basilide contiennent une localisation du même genre ; bien plus, les gestes de Nérée font de son compagnon et de lui-même les eunuques, valets de chambre de Domitille, et chacun pouvait lire dans leur basilique l'inscription de Damase qui en faisait des soldats. — Cf. Clément.

terium fecit). Il faut, sans doute, entendre ici un monastère de diaconie : ces sortes de bureaux de bienfaisance, attestés pour la première fois en 684[1] remontent au début du siècle très vraisemblablement ; et l'on voit que, plus tard, l'église aventine est désignée sous ce nom. L'on sait enfin que les supérieurs des diaconies étaient appelés *pater* ou *dispensator*[2] ; et voici que, au temps de saint Grégoire 590-604, l'on trouve un *diaconus atque dispensator ecclesiæ* qui s'appelle *Bonifatius*[3]. — Mais alors, objectera-t-on, l'introduction du culte de Boniface à Rome, la consécration d'une chapelle à ce martyr dans le monastère de diaconie aventin n'est-elle pas vraisemblablement le fait de ce *diaconus atque dispensator ecclesiae ;* et ne faut-il pas les dater l'une et l'autre du pontificat de Grégoire 590-604 et non du pontificat de Boniface IV, 608-615.

Je lève cette difficulté en identifiant le pape Boniface IV (608-615) avec le Boniface « *diaconus atque dispensator ecclesiae* » du temps de saint Grégoire. Le *Liber Pontificalis* ne nous oblige nullement à dater de l'époque du pontificat de Boniface la transformation de sa maison en diaconie. La chronologie autorise, d'autre part, l'identification des deux personnages. Le *Liber Pontificalis*, enfin, atteste que Boniface IV était originaire de la Valérie, « natione Marsorum de civitate Valeria » et c'est de cette même province de Valérie que saint Grégoire semble bien faire venir son Boniface : « Étienne..., qui était, *par* « *agnation* » très proche parent de Boniface, diacre et dispensateur de l'Église..., fut prêtre de la province de Valérie[4]. » Ce Boniface était moine[5] ; et voici qui, pour nous, est très intéressant, il fut envoyé à Constantinople en qualité d'apocrisiaire[6]. N'est-il pas vraisemblable de croire qu'il a connu à Constantinople le saint de Cappadoce, qu'il s'y est intéressé comme à son patron et que, à son retour à Rome, en ayant obtenu peut être quelque relique, il lui a consacré, dans sa maison, un oratoire?

[1] L. P. I., 364. Benoit II.
[2] L. P. I. 364 note.
[3] *Dialog.* III, 20, (P. L. 77,269).
[4] « Stephanus... huius nostri Bonifacii diaconi atque dispensatoris Ecclesiae agnatione proximus... Valeriae provinciae presbyter fuit (*Dial.*, III, 20 ; P. L., 77, 269).
[5] *Dial.*, III, 29 (P. L., 77, 285).
[6] *Epistolae*, XIV, 8 (P. L., 77, 1310).

3. Gestes de Ste Prisca[1].

« *Sous le règne de Claude, la bienheureuse Prisca est*
« *saisie dans une église, conduite devant l'empereur et,*
« *après avoir été longtemps torturée par Limenius, parent*
« *de Claude, décapitée le 18e jour de janvier, voie d'Ostie,*
« *au 10e mille : et deux aigles gardaient son corps lorsque*
« *survint l'évêque de Rome qui l'enterra. Longtemps après,*
« *Dieu révéla à Eutychien, praesul apostolicae sedis Urbis*
« *Romae, en quel endroit elle reposait et Eutychien trans-*
« *porta son corps au son des hymnes et des cantiques, à*
« *côté de l'Arc Romain, dans l'église des saints martyrs*
« *Aquila et Prisca.* »

Primitivement, l'église illustrée par cette légende était désignée par le simple vocable de Prisca : les signatures du concile de 499 le montrent. Elle fut établie, sans doute, au IIIe siècle, dans la maison d'un Marius ou dans celle d'un Cornelius Pudens : l'inscription de Marius Pudens Cornelianus consul en 222, trouvée dans les jardins de la basilique, invite à le croire. Qui était, à quelle époque vivait Prisca qui fonda l'église? On ne saurait rien avancer avec certitude. Cependant, si l'on remarque que, malgré le désir évident du rédacteur de situer cette histoire à l'époque apostolique, elle présente un synchronisme curieux entre Claude (II) (268-270) et Eutychien (275-283), on pensera que c'est à leur époque que vivait peut-être cette pieuse chrétienne : l'hypothèse s'accorde fort bien avec l'inscription de 222 : notre Prisca ne serait autre que la fille ou la petite fille de M. Pudens Cornelianus.

Le *titulus Priscae* du Ve siècle est désigné au IXe pour la première fois, sous le nom d'Aquila et Prisca[2]. Si l'on rapproche du *Liber Pontificalis* qui mentionne la translation d'une Aquila et d'une Prisca sous le règne de Léon III (795-816), l'épitaphe d'une Aquila Prisca et celle d'un Aquilius Priscus trouvées au cimetière Ostrien[3], on ne peut dire néan-

[1] Cf. Görres : *Das martyrium der h. Prisca* (*Jahrb. für prot. Theol.*. XVII, 1892, 112).

[2] C'est dans le *Liber Pontificalis* (II, 21, Léon III) qu'apparaît pour la première fois le vocable *ecclesia Aquilae et Priscae*; à cette même époque, dans ce même texte, le vocable *ecclesia Priscae* est encore usité (II, 4, 24).

[3] L'anniversaire de Prisca, qui tombe le 18 janvier, ne serait pas sans rapport avec ce fait : le 18 janvier est le jour où l'on fête la *Cathedra sancti Petri*, le grand jour de l'Ostrien. — L. P., II, 115-116. — *Bull.*, 1888-1889, 129, note 4, 130-131. — Cf., C. I. L., VI, 12, 273.

moins, avec certitude, que ce soient les amis de saint Paul dont les corps aient été transportés par Léon. Lorsque saint Paul écrit sa seconde épître à Timothée, ses amis sont en Asie et rien ne fait soupçonner qu'ils soient depuis revenus à Rome. Mais il est possible qu'ils y soient revenus; et puis, les Romains pieux n'y regardaient pas d'aussi près. Un moine crut ou voulut faire croire que les corps transportés étaient ceux mêmes des amis du grand apôtre : leur souvenir était plus glorieux, certes, que celui d'une sainte obscure; il fallait que l'église fût placée sous leur vocable. Il imagina donc, je le soupçonne, par une fraude habile autant que pieuse, d'expliquer cette appellation de Prisca en imaginant une translation et de fonder l'antiquité du vocable Aquila-Prisca en le présentant comme antérieur à l'époque de cette translation, comme datant par conséquent du temps des Apôtres : saint Paul ne dit-il pas ἀσπάσασθε Πρίσκαν καὶ Ἀκύλαν... καὶ τὴν κατ'οἶκον αὐτῶν ἐκκλησίαν (Rom. XVI. 3-5). Ce qui appuie cette hypothèse, c'est qu'il est fort possible qu'une sainte Prisca, isolée, ait été transportée à Rome du 10e mille de la voie d'Ostie; cette translation effective, un peu antérieure, semble-t-il, à l'appariti on du vocable Aquila Prisca, aurait suggéré le double légendaire qu'atteste notre texte.

4. Gestes des saints Processus et Martinianus.

Voici encore une légende de fondation d'église. Il s'agit du *titulus Fasciolae*, situé *Via Nova*, au point où, par un coude, celle-ci rejoint la voie Appienne, près des thermes Antonins. « *Processus et Martinianus, geôliers de saint Pierre et de* « *saint Paul, convertis par eux leur conseillent de fuir. Les* « *apôtres sortent de prison; comme ils passent Via Nova,* « *une bandelette* — fasciola — *tombe des jambes du bien-* « *heureux Pierre; il continue sa route, mais, arrivé à la Porta* « *Appia, il voit Notre-Seigneur Jésus-Christ et, le reconnais-* « *sant, lui demande,* « *Seigneur, où allez-vous? — A Rome,* « *répond le Seigneur, pour être crucifié une seconde fois;* « *quant à toi, reviens à Rome. Et Pierre revint à Rome.* »

[1] L'église aventine aura été choisie, comme étant la plus proche : les cimetières de la voie d'Ostie étaient rattachés à ce *titulus*. Cf. l'épitaphe d'Adéodat : Marchi, *Monum.*, p. 26. — Noter que l'oratoire trouvé en 1776, où l'on crut distinguer des fresques du IVe siècle représentant les apôtres, ne confirme en rien l'origine apostolique de sainte Prisca. — De Rossi, *Bull.*, 1867, p. 46.

Ces deux épisodes des gestes de Processus ne sont pas de même origine. L'un est purement romain : celui qui raconte la chute de la bandelette — *fasciola*. Le *titulus Fasciolae*, attesté en 377, portait vraisemblablement le nom d'une romaine, sa fondatrice ; mais comme le terme de *Fasciola* a, en même temps la signification de « bandelette », il arriva de bonne heure, que l'imagination populaire travailla sur ce jeu de mot.

L'importance de la voie Appia tendait à y fixer la vieille tradition de l'apparition du Christ à saint Pierre ; la convenance interne des deux épisodes contribua à fixer le second Voie Appia, à rattacher le premier à saint Pierre : c'est dans sa fuite qu'allait lui reprocher Jésus, que l'apôtre avait perdu une bandelette [1].

Nous avons fini notre tour de Rome à l'intérieur de l'enceinte ; nous voici revenus dans le voisinage des saints Jean et Paul, et voici que les gestes de Processus semblent nous engager sur la Voie Appia. Par la splendeur des souvenirs chrétiens qui s'y pressent, comme par la majesté des monuments païens qui s'y dressent, elle mérite plus qu'aucune, le titre de « Reine des voies romaines » que les anciens aimaient à lui donner. Il est juste de commencer par elle notre tour de Rome « fuori li mura » et de descendre d'abord dans les hypogées vénérables qui se cachent tout autour.

[1] Cf. *infra*. Le plus ancien oratoire attesté à cette place est mentionné dans une charte de 1288 : « Ecclesiam scae Mariae ubi Dominus apparuit. » Nerini, *Boniface et Alexis*, p. 253. — Un édicule fut construit au même endroit sous Paul III par Reg. Polus (Nibby. *Mod.*, I, 453). — L'église porte actuellement le nom de *Santa Maria delle piante* (Jordan, II, 335, 615. — Severano, *7 chiese*, 1, 461).

CHAPITRE III

TRADITIONS CEMITÉRIALES
DE LA VOIE APPIENNE A LA VOIE NOMENTANE

I[1]

De la Porta Appia où les gestes de Processus nous ont conduit, on apercevait distinctement deux monuments superbes : à droite, et en arrière de l'enceinte, les *thermae Severianae* dont on n'a pas retrouvé la situation très précise : ils sont mentionnés une fois dans les gestes d'Eugénie[2] ; à gauche, en avant de l'enceinte, le *templum Martis*, construit par Sylla[3].

1. Gestes de saint Etienne

« *Une nuit, Nemesius rencontre Valérien et Maxime dans le* « *temple de Mars, accomplissant un sacrifice suivant un rite* « *sacré. A la prière du saint, Maxime est saisi par le diable* « *et meurt en faisant emprisonner Nemesius ; Lucilla, la fille* « *de celui-ci, est décapitée à cet endroit même, tandis qu'on* « *entraîne son père sur la Voie Latine pour l'y égorger à son* « *tour. Mais lorsque l'évêque Etienne est mené au temple par* « *les soldats, il invoque le Dieu qui détruisit la tour de con-* « *fusion élevée à Babel et aussitôt, dans le fracas du tonnerre,* « *à la lueur des éclairs, s'écroule le temple sacrilège ; et les* « *soldats épouvantés s'enfuient et relâchent le bienheureux* « *Etienne.* »

[1] Cf. Marrucchi : *Les Catacombes Romaines*, p. 135.
[2] P. L., 21, 1105.
[3] Cicéron, *ad Quintum fratrem*, III, 7; Tit. Liv., X, 23, 12; XXII, I, 12.

Etienne est mort en 257 : aucun document ne laisse entrevoir que le temple de Mars ne fut pas debout à cette date ; aucun ne permet de critiquer les autres données de la tradition. On peut supposer seulement que c'est le nom de Lucilla qui a suggéré au rédacteur l'espèce particulière du miracle qu'il raconte : une guérison de cécité. On peut admettre que c'est cette Lucilla qui est citée dans le férial, via Appia, le 3 des ides d'août, dans un groupe de saints entre Pastor et Pontianus.

2. Gestes de St Corneille.

« *Durant la persécution de Dèce, le pape Corneille est exilé*
« *à Centumcellae, où le consolent les visites des fidèles et les*
« *lettres des évêques — celles notamment de Cyprien lui par-*
« *lant de Celerinus. Irrité de cette correspondance, Dèce*
« *fait venir Corneille à Rome, l'interroge in Tellure ante tem-*
« *plum Martis et ordonne de le conduire au temple de Mars*
« *pour l'y faire sacrifier. En passant près de l'Arcus Stillae,*
« *il guérit Sallustia, femme du soldat Cerealis, qui se con-*
« *vertit avec vingt et un de ses camarades : tous, refusant de*
« *sacrifier, sont décapités avec le pape au temple de Mars,*
« *en dehors de la porte Appia. Ils sont ensevelis par Lucine,*
« *dans une crypte de son champ, à côté de la voie Appienne.* »

Sur deux points la tradition est exacte. L'époque d'abord : non que Corneille ait été tout à fait contemporain de Dèce, mort deux ans avant lui en 251 : mais c'est bien vers le milieu du IIIe siècle qu'il a vécu. La topographie ensuite : il faut passer par l'*Arcus Stillae* (la porte Capène[1]) pour aller du temple de Tellus au temple de Mars ; d'autre part, c'est *à côté* du cimetière de Calliste que reposait Corneille, dans le champ de Lucine : la crypte de Corneille, illustrée par les premières découvertes de de Rossi (1849-1852) est à une cinquantaine de mètres de la crypte papale et n'y fut reliée que tardivement. Pourquoi Corneille ne fut-il pas déposé dans celle-ci ? On peut croire, — si l'on se rappelle surtout que son épitaphe fut gravée en caractères latins, et non en caractères grecs comme celles de ses contemporains — que la raison en est que Corneille appartenait à la *gens Cornelia*, qui avait ici sa sépulture

[1] Juvenal, III, 11 ; Jordan, II, 19, 380.
[2] Epigramme pseudo-damasienne, Ihm.

privée et dont les membres tenaient à leurs illustres ancêtres[1]. On peut croire aussi que c'est de cette région cémitériale — de son nom — que vient la Lucine de notre texte et celle du *Liber Pontificalis :* les deux noms de Lucine et de Corneille se sont trouvés associés par le fait de la sépulture de celui-ci; d'où l'intrusion de celle-là dans son histoire : ici, elle ne fait encore que l'ensevelir; dans le *Liber Pontificalis ;* elle est intimement mêlée à la translation de Pierre et Paul. Tout nous invite donc à croire qu'elle n'est qu'un double de la Lucine apostolique.

Sur trois points, la tradition est incomplète et inexacte. L'anniversaire indiqué[2] est celui — non de la mort de Corneille qu'on ignore — mais de sa translation à la fin du IIIe siècle; car il est mort à Centumellae, sans avoir été martyr : « *Centumcellae expulsus, ibi cum gloria dormitionem accepit,* » dit le continuateur d'Hippolyte, contemporain des faits. D'autre part, s'il est vrai que Cyprien a écrit alors à Corneille[3], Cyprien n'était pas alors emprisonné, et ce n'est pas dans cette lettre, qu'il parle de Celerinus[4].

3. Gestes de saint Alexandre et de sainte Balbine.

« *Quirinus tribun qui garde Hermès, préfet de la ville,*
« *converti par Alexandre et l'exhorte au nom d'Aurelianus,*
« *comes utriusque militiae, à renoncer à ses erreurs et à*
« *reprendre sa charge, se convertit à son tour en voyant*
« *qu'Alexandre a miraculeusement échappé à ses gardiens,*
« *pour se rendre auprès de Hermès. Sa fille Balbina est*
« *guérie de ses scrofules par l'imposition du carcan de*
« *l'évêque; il se fait baptiser avec toute sa maison, est déca-*
« *pité sur l'ordre d'Aurélien et enseveli par les chrétiens au*
« *cimetière de Prétextat. — C'est là aussi qu'est ensevelie*
« *Balbina d'après ses propres gestes.* »

Le silence des textes sur ces événements est complet, jusqu'au VIIe siècle; le chronographe, Damase, le *Liber Pontificalis* ignorent également Quirinus et Balbina; le férial les mentionne, mais ne leur donne pas la date qui leur convien-

[1] De Rossi, *R. S.*, I, 274, sq.
[2] Confirmé par le férial et le chronographe.
[3] Ep. 60.
[4] Ep. 21, 27, 38, 39.
A noter de curieuses analogies de style entre les gestes de Corneille et ceux de Processus.

drait d'après notre légende[1]. Les itinéraires mentionnent le tombeau du tribun au cimetière de Prétextat; de Rossi croit l'avoir retrouvée dans la *spelunca magna*. « Cette crypte, dit-il, est une très belle construction en briques, comparable aux plus beaux édifices des meilleurs temps de l'Empire, et certainement antérieure à celle de saint Janvier (qui remonte à 162). Même le style très simple des corniches qui la décorent diffère du caractère commun de celles qui ornent cette dernière... Nous avons trouvé une grande partie du coffre de marbre blanc, qui fut, à l'origine, placé à l'intérieur de la niche revêtue de briques, plus tard agrandie en forme de chambre. C'est un des plus antiques sarcophages que j'aie vus dans les catacombes romaines; sa décoration est simple et architecturale; au milieu de la façade principale est le buste du défunt, personnage orné du laticlave... ; les tribuns d'ordre sénatorial étaient, à cause de leur laticlave, appelés *laticlavii*. Tout conspire donc à nous faire reconnaître ici, conformément aux témoignages écrits, le sépulcre de Quirinus, tribun et martyr sous Hadrien[2] ».

4. Gestes de St Urbain.

« *Au temps d'Alexandre, fils de Mammée, bienveillant* « *pour les chrétiens, Almachius préfet de la ville commet à* « *leur poursuite le vicaire Carpasius. Urbain, dix-huitieme* « *successeur de saint Pierre est saisi dans une crypte avec* « *les prêtres Jean et Mamilianus et trois diacres; trois tri-* « *buns, Fabianus, Callistus et Ammonius, deux prêtres,* « *Fortunatus et Justinus le visitent dans sa prison. Anulinus* « *son geôlier se convertit et est décapité. Mené deux fois* « *au temple de Jupiter qui se trouve ad Pagum, il persiste* « *dans sa foi et renverse l'idole. Lucien décapité est enseveli* « *à Prétextat par le prêtre Fortunatus, le 12 des calendes* « *de juin; Urbain décapité à son tour est enseveli à Pré-* « *textat avec ses compagnons par les trois tribuns Fabianus,* « *Callistus et Ammonius le 8 des Kalendes de juin. Cepen-* « *dant Marmenia, femme de Carpasius, voyant son mari* « *possédé du diable, se convertit avec Lucine, sa fille, et*

[1] F. H., p. 178, 160.

[2] *Bull.*, 1872, p. 8. — Il est douteux que l'association de Quirinus aux autres personnages des gestes d'Alexandre ait une valeur historique; l'emplacement de son tombeau entre ceux de Felicissimus et Agapit, de Janvier et d'Urbain ne confirme pas nécessairement les données de la tradition.

« *reçoit le baptême des mains de Fortunat et de Justin. Elle* « *transporte le corps d'Urbain dans sa demeure qui était en* « *dehors du palais de Vespasien, à côté des colonnes et lui* « *construit, à lui et à ses clercs, un tombeau magnifique au-* « *dessous duquel elle fait creuser uue grande galerie carrée et* « *très bien construite. Saisie à son tour, elle est décapitée et* « *ensevelie par Fortunat auprès d'Urbain : leur fête est célé-* « *brée le* 3 *des Kalendes de juin.* »

Une confusion s'est produite ici, entre le pape Urbain et un martyr son homonyme. Le pape fut enseveli à Saint Calliste; nous y avons retrouvé son épitaphe gravée en lettres grecques [1]. — Nous connaissons d'autre part la crypte du cimetière de Prétextat [2] où fut enseveli le contemporain de Cécile : la dualité de sépulture atteste la dualité des personnages. L'anniversaire de celui qui reposa dans l'un des quatre cubicula de la *spelunca magna* nous est inconnu : la date donnée par les gestes peut aussi bien s'être primitivement rapportée au pape qu'au martyr. La grande galerie dont ils attribuent l'aménagement à Marmenia est la fameuse *spelunca magna* des Itinéraires [3] retrouvée par de Rossi. — Quant au *Pagus* près duquel s'élevait le temple de Jupiter où fut décapité le prêtre Lucien, il se trouvait à quatre milles de Rome, non loin de la célèbre villa de Hérode Atticus [4], au-dessus de la catacombe de Prétextat. — Au xe siècle, le souvenir d'Urbain s'attacha aux restes d'un tombeau de l'époque des Antonins qu'on transforma en église sous le nom de *Saint Urbino alla Caffarella* [5].

Quant aux autres épisodes rapportés par la tradition, aucun fait positif ne permet d'en critiquer la valeur : on ne sait par conséquent si les personnages qu'ils mettent en scène sont contemporains du martyr ou du pape.

[1] *R. S.*, II, 51-54.
[2] *R. S.*, I, 180-181.
[3] *R. S.*, I, 180-181.
[4] Vidal-Lablache, *Herodes Atticus*, Paris, 1872, p. 65, sq.
[5] Duchesne, L. P., I, CXCIV, 63, 143. L'emplacement exact du Palais de Vespasien est encore difficile à fixer : peut-être faut-il le chercher aux environs du *forum Pacis* qu'on appelait aussi *Forum Vespasiani*.

5. Gestes de St Étienne.

« *Au temps de Valérien et de Gallien, le pape Etienne*
« *ranime son clergé et opère de nombreuses conversions.*
« *Amené devant Valérien, il persiste dans sa foi, mais est*
« *délivré par le peuple. Par malheur, les soldats envahissent*
« *la catacombe et l'égorgent le 4 des nones d'août, tandis*
« *qu'il offre le saint sacrifice ; il est enseveli là-même où il*
« *est tombé, au lieu qui s'appelle maintenant cimetière de*
« *Calliste. Quelques jours après, l'acolyte Tharsicius est sur-*
« *pris portant l'Eucharistie, égorgé et enseveli dans le même*
« *cimetière, voie Appienne. Sixte est élu à la place d'Etienne,*
« *le 9 des Calendes de septembre, Valérien étant consul pour*
« *la troisième fois et Gallien pour la seconde.* »

Le martyre de Tharsicius est attesté dès le IVe siècle par Damase[1], le lieu de sa sépulture par l'*Epitome* et la *Notitia*[2]. Son association au pape Etienne ne repose sur aucune donnée positive : il est même permis de penser que la tradition est ici sans valeur. L'éloge damasien nous apprend que l'imagination chrétienne aimait à rapprocher de l'acolyte chrétien le *diacre protomartyr :*

Par meritum, quicumque legis, cognosce duorum,.....
Judaicus populus Stephanum meliora monentem
Perculerat saxis, tulerat qui ex hoste tropaeum,
Martyrium primus rapuit levita fidelis.
Tarsicium sanctum Christi sacramenta gerentem
Cum male sana manus premeret vulgare profanis
Ipse animam potius uoluit dimittere caesus
Prodere quam canibus rabidis caelestia membra.

L'habitude naquit d'associer l'un à l'autre les noms et les histoires de *Tharsicius* et de *Stephanus :* le temps et l'ignorance firent le reste[3].

La date de l'anniversaire du pape conservée par la tradition appienne est confirmée par le férial et le Chronographe de 354. L'époque où il mourut est indiquée avec une exactitude relative : c'est bien à l'époque de Valérien que Sixte fut élu pour le remplacer. Il y a lieu seulement de noter une erreur de

[1] Ihm., 14, p. 21.
[2] Rossi, *R. S.*, I, 180-181 : II, 9.
[3] *R. S*, II, 7.

deux ans : ce n'est pas en 255, comme l'indiquent les gestes [1], mais en 257 qu'eut lieu le changement de pape [2].

La sépulture est exactement placée voie Appienne, au cimetière de Calliste. Plus surement que le *Liber Pontificalis*, le chronographe de 354 confirme le fait. Si, à l'époque de Léon IV, comme l'atteste la notice de celui-ci, le culte d'Etienne est transporté sur la voie Latine ; si même le fait résulte d'un *Capitulare Evangeliorum* et des Itinéraires du VIIe siècle [3], ces textes n'infirment pas le témoignage des gestes, ni l'exactitude de la légende : ils sont tous postérieurs à Grégoire Ier. Et l'on s'explique le transfert du culte, soit par l'attraction naturelle exercée sur le pape par ses compagnons de la voie Latine, soit par une translation effective [4].

Un fait, du reste, confirme d'une éclatante manière la tradition appienne, à savoir l'évolution même de la légende. Qu'Etienne n'ait pas souffert de mort sanglante, c'est ce qu'invite à croire le silence que gardent à son égard saint Cyprien et le biographe de Cyprien, Pontius [5] ; c'est ce qui ressort surtout du chronographe de 354 qui le range parmi les évêques, non parmi les martyrs. Que la tradition fasse mourir Etienne de la mort de Sixte II, c'est ce qui apparaît avec évidence lorsque l'on compare avec les gestes de celui-là l'histoire de celui-ci [6]. Comment expliquer qu'elle ait pu naître, si l'on refuse d'admettre que le sépulcre de l'un ait été voisin du sépulcre de l'autre ? Or, nous savons de façon certaine que Sixte fut enterré à Saint Calliste [7].

6. Gestes des Martyrs Grecs.

« *Sous le consulat de Valérien et de Lucillus, Etienne étant* « *pape, le moine Hippolyte convertit Paulina, femme de* « *Hadrias son frère et ses enfants Neon et Maria, qu'ins-* « *truisent le prêtre Eusèbe et le diacre Marcel. Maxime* « *envoyé pour les espionner se convertit, est décapité et ense-*

[1] « Valeriano tertium et Gallieno secundum consulibus. »

[2] Une tradition (Manuscrits E) fait mourir Etienne sous Maximien : ce n'est qu'un grossier anachronisme, analogue à celui qui dépare la notice d'Urbain, il n'est pas signalé avant le XIe. Cf. Rossi, *R. S.*, II, 85. Duchesne, L. P., I, 154.

[3] *R. S.*, I, 181.

[4] *R. S.*, II, 83.

[5] Tillemont, IV, 28.

[6] Cf. *infrà*, p. 183-184..

[7] *Id.*

« *veli par Eusèbe au cimetière de Calliste, voie Appia, le* « 13 *des Calendes de décembre. C'est également voie Appia,* « *dans un arénaire où ils avaient coutume de se réunir, au* « 1er *mille, que Paulina, morte sous les yeux de Valérien* « *est ensevelie par le diacre Hippolyte* [1]. *Pour effrayer* « *Hadrias et le moine son frère, Secundianus togatus fait* « *décapiter sous leurs yeux Neon et Maria le* 6 *des Calendes* « *de novembre et le pape Etienne les ensevelit dans le même* « *arénaire, au* 1er *mille de la voie Appia. Les deux frères* « *Hadrias et Hippolyte le moine sont exécutés à leur tour* « *et ensevelis aussi par Hippolyte le diacre, sur l'ordre du* « *pape Etienne, le* 5 *des ides de novembre, dans l'arénaire* « *du* 1er *mille, auprès des saints qui les avaient précédés dans* « *la gloire. Leurs parentes, Martana et Valeriana sa fille,* « *qui arrivent de Grèce neuf mois après, trouvent leurs* « *tombeaux sur les indications du pape; elles y vivent* « *durant treize années, elles y sont ensevelies le* 4 *des ides* « *de décembre, au temps de la persécution où il était défendu* « *d'acheter du pain et de puiser de l'eau sans sacrifier tout* « *d'abord.* »

L'exactitude de la tradition quant à l'emplacement des sépultures est confirmée par la *Notitia* [2], d'après laquelle « *in ecclesia S. Sotheris et non longe pausant martyres Hippolytus, Adrianus, Eusebius, Maria, Martha, Paulina, Valeria, Marcellus* »; elle a été vérifiée par les fouilles de de Rossi qui a retrouvé leur chambre sépulcrale à Saint Calliste dans la région de Soteris, vers le nord [3].

Les dates des anniversaires ne sauraient être discutées avec précision, le férial ignorant ces martyrs. Le *Breviarium Gellonense* [4] dans le texte qu'il donne, porte sans doute : « *V id. nov. Romae. Hippolytus, Adrias* », et *XIII. Kal. dec. Romae. Maximi prb;* sans doute, on retrouve au VI de Kal. de novembre un *Marianus* et un *Neon* perdus dans un groupe phrygien qui pourraient bien être la *Maria* et le *Neon* de nos gestes. Mais le silence des manuscrits les plus autorisés, tels que l'*Epter-*

[1] J'identifie l'*Hippolytus quidam* de la page 206 avec l'*Hippolytus diaconus* de la page 207.
[2] *R. S.*, I, 181.
[3] *R. S.*, III, 313, 201, 214. — Allard, III, 46, note 2.
[4] D'Achéry: *Spicilegium*, in-f°, II, 25.

nacensis et le *Bernensis*, l'âge tardif du *Breviarium Gellonense*[1] invitent à penser que les anniversaires qu'on y relève ne sont qu'une addition postérieure au texte primitif, un emprunt à nos gestes.

L'époque où moururent les martyrs est beaucoup moins incertaine que les dates de leurs anniversaires. La mention de Valérien au début du texte, semble rattacher l'ensemble des faits à la persécution de 257-258; l'obligation de ne rien acheter sans sacrifier tout d'abord nous reporte à la crise de 303-304. Mais la première date est confirmée, par la mention du préfet Maximus, — quoique, à vrai dire, Maximus apparaisse déja, comme consul, dans les gestes d'Etienne, dont on sait le rôle dans ces gestes-ci et que le rédacteur ait pu l'emprunter à ceux-là, en le faisant monter en grade; — elle est confirmée encore et surtout par ce chiffre bizarre de *treize années* (cf. *supra*), qui nous reporte à la persécution de Claude. D'autre part, la popularité de la persécution dioclétienne, explique qu'on ait attribué à une autre persécution les détails propres à celle-ci. Entre 258 et 304, nous pouvons, avec vraisemblance, choisir la première date.

La même incertitude enveloppe les détails divers que rapporte la tradition. Les deux épigrammes qu'a conservées le *codex Turonensis*[2] ne sauraient la confirmer, étant de la même époque.

Olim sacrilegam quam misit Graecia turbam,
Martyrii meritis nunc decorata nitet.
Quæ medio pelagi votum miserabile fecit,
Reddere funereo dona nefando Ioui.
Hippolyti sed prima fides caelestibus armis
Respuit insanam pestiferamque luem,
Quem monachi ritu tenuit spelunca latentem
Christicolis gregibus dulce cubile parans,
Post hunc Adrias sacro mundatur in amne
Et Paulina suo consociata viro
XIII K. IVN.

Epigr. 78 (Ihm. p. 81.)

[1] Il est du IXe siècle, Rossi, *R. S.*, III, 198.
[2] Cf. Ihm, *Intr.*, p. XI.

...SVB D VID NOV...
Nata Maria simul caro [cum fratre Nio]ne
Gaudentes sacram p[romer]uere fidem.
Divitias proprias Christi praecepta secuti
Pauperibus larga distribuere manu.
Quorum praeclaris monitis multoque labore
Accessit summo sancta caterua deo.
Post animas Christo tradentes sanguine fuso
Ut vitam caperent, non timuere mori.
Horum virtutes quem passio lecta docebit
Rite suis famulis discet adesse deum [1].

Ep. 77 (p. 80).

Que le poète inconnu qui compose ces *elogia* rapporte ici les mêmes événements que les gestes, et que trois divergences séparent les deux textes l'un de l'autre, c'est ce qui ressort avec évidence du seul rapprochement des documents. Pourquoi les épitaphes marquent-ils au *XIII K. iun.* l'anniversaire de Paulina marqué par les gestes au *XIII K. nov.?* Pourquoi Maria et Neon, tout enfants dans la légende, sont-ils regardés par le poète comme disposant de leurs biens? Enfin, on ne saurait ne pas se demander pourquoi le texte que nous lisons aujourd'hui ne développe pas les mêmes événements qui sont mentionnés dans les premiers vers de l'épigramme 78, et si la *passio* désignée par le vers 10 de l'épigramme 77 est celle qui nous est parvenue?

A cette dernière question, on peut répondre par l'affirmative, sinon avec certitude, au moins avec vraisemblance. Il n'y a pas trace d'un autre texte sur lequel reposerait celui que nous lisons. Il n'y a pas apparence que cet autre texte ait existé : les incertitudes chronologiques du nôtre montrent qu'il n'utilisait aucun document authentique ; si l'on rapproche de ce fait la physionomie générale qu'il présente et qui rappelle les gestes romains par l'abondance des indications topographiques autant que par la psychologie de ses personnages, on conclura qu'il fut rédigé, sans doute, à la même époque que le plus grand nombre. Cette hypothèse est confirmée par cette autre : les éloges pseudo-damasiens [1], sont vraisemblablement de l'époque de Vigile dont on sait le zèle pour

[1] Les deux épigrammes ne font sans doute qu'une seule et même pièce de vers, écrite sur deux sépulcres se regardant. Il est étrange que de Rossi et Ihm ne s'en soient pas aperçus et citent le 77 avant 78, c'est-à-dire la suite avant le commencement.

effacer les ravages de la guerre et rendre aux catacombes leur antique splendeur. La *passio* à laquelle renvoie l'épitaphe 77 est véritablement la nôtre[1].

Cette conclusion ne saurait être ébranlée par les difficultés qu'elle rencontre. Les gestes ne font qu'une allusion légère[2] à l'incident de la tempête et au vœu d'Hippolyte à Jupiter Stygien : mais que doit-on conclure de là? — Une divergence de la tradition peut expliquer que Neon et Maria soient regardés tantôt comme des enfants, et tantôt comme des personnes capables de disposer de leurs biens[3]. — Des erreurs dans la transcription des gestes ou dans celle des *elogia* rendent compte aisément de la variante IVN — NOV. — C'est bien notre texte qui est mentionné dans les épigrammes conservées par le *Codex Turonensis*.

Quant à savoir pourquoi le rédacteur ne développe que l'une d'elles, et qui sont ces martyrs, et quelle est leur histoire véritable, c'est une ambition à laquelle nous devons renoncer[4].

7. Gestes de St Laurent.

« *Sixte pape, ainsi que ses deux diacres, Felicissimus et* « *Agapit, confesse avec obstination la foi chrétienne devant* « *Dèce et Valérien. Amenés au temple de Mars, tous trois* « *refusent de sacrifier; à la parole de Sixte, une partie du* « *temple s'écroule. Ils y sont ensuite ramenés et décapités,* « *le 8 des ides d'août. Leurs corps sont recueillis la nuit par* « *les chrétiens et ensevelis, Sixte dans une crypte du cimetière* « *de Calliste, Felicissimus et Agapit, au cimetière de Pre-* « *textat.* »

[1] On a retrouvé un fragment de l'inscription primitive, en 1887, près de santa Maria de Monti. Ce fragment portait :

SVBD. V. ID. NOV
CVM FRATRE NIO
ROMER

la paléographie de l'inscription est bonne, mais atteste qu'elle n'est pas philocalienne. Cf. *Notizie degli scavi*, 1887, p. 178. — *Bul. Comm.*, 1887, p. 257. — *Bul.*, 1887, 60.

[2] *R. S.*, III, p. 203 : « Paulina dixit : et quid de voto nostro erit quod nos in mare promisimus reddituros cum filiis nostris in Capitolio. »

[3] L'explication proposée par de Rossi — par Neon et Maria, on désignerait Hadrias et Paulina, leurs parents — me paraît moins naturelle.

[4] Peut-être sont-ils originaires de Phrygie : Cf. FII, au VI Kal. Nov.; les Gestes font venir les saints de la Grèce (Cf. *Gesta Clementis :* Graecia s'étendant à la Chersonèse.)

Sauf en ce qui concerne le lieu et le genre du supplice et l'association de Dèce à Valérien, la tradition appienne relative à Sixte II mérite toute confiance. S. Cyprien, contemporain des événements et très bien renseigné sur ce qui passait à Rome [1], écrit [2] : « *Xistum in cemiterio animadversum sciatis octavo iduum augustarum die.* » Son témoignage est confirmé, du reste, quant à la date par le chronographe, le férial, le *Liber Pontificalis;* il est complété, quant à l'emplacement des sépultures par le férial, les Itinéraires et par les fouilles de de Rossi [3]; quant à l'association des deux diacres au pape par Damase [4], et le *Liber Pontificalis* [5]; il semble contredit, à tort, par Prudence [6], quant aux circonstances de la mort de Sixte.

Prudence avance que Sixte a été crucifié; Cyprien paraît savoir qu'il a été décapité [7]. Nous savons aujourd'hui que l'édit de 257 interdisait aux chrétiens de se réunir dans les cimetières [8] et que l'édit de 258 prononçait la peine capitale contre les évêques, prêtres et diacres, ajoutant qu'ils seraient exécutés aussitôt après avoir été arrêtés [9]. En vertu de cette double ordonnance, Sixte, surpris dans le cimetière, assis dans sa chaire [10] épiscopale, fut décapité sur le champ [11]. Son corps fut transporté dans la crypte pontificale; la chaire couverte de sang y fut aussi rangée. L'erreur de Prudence s'explique, si l'on admet qu'il a pris à la lettre les mots de Damase : *hi crucis invictae comites pariterque ministri;* son imagination de poète transforma ce détail, à moins que l'imagination populaire ne l'eût déjà transformée [12].

[1] Un messager lui fut envoyé pour lui annoncer la mort du pape.
[2] Ep. 80, 82, *ad Successum.* Cf. Allard, III, 80-81.
[3] *Bull.*, 1870, p. 42; 1872, p. 74; 1874, p. 35; *R. S.*, II, 87.
[4] Ihm., 23, p, 30.
[5] L. P., I, 156.
[6] *Peri Steph.*, II, 26, 28.
[7] Tel est souvent le sens du mot *animadversus :* du reste, c'était le supplice ordinaire.
[8] Allard, III, 51.
[9] « In continenti animadvertantur »; cité par Allard, III, 79, 319.
[10] Ihm., 13, p. 20.
[11] Une petite basilique fut construite au cimetière de Prétextat, *ubi decollatus est Sixtus.* Cf. *R. S.*, I. 181, 247; II, 89. Mais les *Mirabilia* suivent les gestes : Jordan, II, 111.
[12] La tradition de l'écroulement du temple de Mars à la parole de l'évêque est commune aux gestes de Laurent et à ceux de saint Etienne. Est-ce l'effet ou la cause de la confusion des deux histoires, lorsqu'elles attribuent à Sixte le genre de mort d'Etienne, à Etienne le genre de mort de Sixte?

A. Fontemoing, éditeur

FRESQUES DE LA CONFESSION DES SS. JEAN ET PAUL

Fresque latérale supérieure de gauche.

8. Gestes des saints Calocère et Parthenius.

« *Au temps de Philippe, le premier empereur chrétien, qui*
« *associa son fils à l'empire, fonda Philippopolis en Thrace et*
« *vit le millénaire de la fondation de Rome, Æmilianus*
« *illustris fut rappelé de l'Orient. Après sa mort et la mort*
« *des deux Philippe, tués l'un à Vérone, l'autre à Rome,*
« *survient l'avènement au trône de Dèce le sacrilège, qui*
« *fait exécuter l'évêque de Rome nommé Sixte et Laurent,*
« *son vénérable archidiacre, et Alexandre, évêque de Jéru-*
« *salem, et Babylas, prêtre de l'église d'Antioche. On lui*
« *dénonce Calocère et Parthenius, deux eunuques auxquels*
« *Æmilianus, mourant, a confié sa fille Anatolie Caliste :*
« *tous deux confessent leur foi, Calocère est torturé par le*
« *préfet de la ville Libanius siégeant in Tellude ; Parthenius*
« *lui raconte la vie du Christ et est torturé de même : puis*
« *tous deux sont mis à mort dans une forêt où les bourreaux*
« *abandonnent leurs corps. Sainte Anatolie les fait recueillir*
« *par ses esclaves, les ensevelit dans la crypte où repose Sixte*
« *et orne leur tombeau de colonnes de porphyre. Tous deux*
« *étaient enfants de la province d'Arménie, Calocere l'aîné,*
« *Parthenius le plus jeune ; ils souffrirent le 14 des kalen-*
« *des de juin, sous le consulat de Dèce Auguste et de*
« *Gratus.* »

L'emplacement de leur tombeau est confirmé par l'*Epitome*, la *Notitia* et les découvertes. A l'endroit où les gestes marquent le sépulcre des martyrs, on a trouvé les épitaphes d'un *Æmilius Paternus*, d'une *Æmil(ia)*, d'un *Fulvius*, d'une *Petronia clarissima femina*, d'un... *ius Æmilianus*[1]. Il est donc infiniment probable que cette partie de l'hypogée fut d'abord la propriété privée de la famille des *Æmilii*[2], et que notre Parthenius était un affranchi de cette famille.

La date de l'anniversaire et l'époque du martyre sont confirmées, d'abord par l'exactitude de la date consulaire : Dèce et Gratus furent véritablement consuls en 250 ; ensuite par le férial qui, au 19 mai, résume les gestes de nos saints et les associe également à Dèce ; enfin et surtout par l'époque à laquelle vécut Æmilianus, qui, lui aussi, est un personnage his-

[1] *R. S.*, II, 210 sq.

[2] On a lu le nom d'un Fulvius Petronius Æmilianus sur un tuyau de plomb, trouvé non loin du cimetière de Calliste (Borghesi, *Opere*, IV, 310).

torique dont la vie est très bien connue[1] : — ces trois faits établissent avec certitude l'époque où moururent nos deux saints.

Mais cette conclusion soulève des difficultés qu'on n'a pas encore résolues. Le chronographe de 354 place en 304 Calocère et Parthenius ; de Rossi, après du Sollier, veut y voir la trace d'une translation « *in locum tutiorem* », au moment de la crise dioclétienne et s'appuie sur une inscription qu'on lit à saint Calliste, « *III id. feb.* ». L'hypothèse est vraisemblable et peut contenir une part de vérité. Néanmoins, elle n'est pas satisfaisante, car le chronographe donne *XIIII kal. iun.* et le graffite, *III id. februar* ; si le chronographe rappelle l'année de la translation, pourquoi ne donne-t-il pas aussi le jour de la translation ?

Nos incertitudes s'accroissent de toutes les incertitudes du férial. Ce n'est pas deux dates, comme le dit de Rossi, c'en est *cinq* qu'il mentionne[2] ; l'une d'elles est même suivie d'une indication topographique se rapportant au cimetière de Basille, sur la Voie Salara[3]. On constate qu'il y a eu, comme le pressentait Fiorentini, sinon un autre couple Parthenius-Calocerus, ou un autre Parthenius, du moins un autre Calocerus associé à Faustinus et Jovita et vénéré le 4 des kalendes de mai[4] ; la mention de l'un a induit le copiste à ajouter l'autre ; de là, seraient venues les confusions que nous avons notées.

Quant à Callista, dont le prénom était Anatolie, son association aux eunuques, son existence même sont bien incertaines ; l'adjonction d'un *praenomen* au *cognomen* dénote une basse époque[5] : elle rappelle étrangement Flavie Domitille et ses deux amis : n'a-t-elle pas été suggérée par elle ?

9. Gestes de Sébastien.

« *Sébastien, élevé à Milan, citoyen de Narbonne, est un* « *ami de Dioclétien et de Maximien empereurs, qui lui donnent* « *le commandement de la première cohorte : aimé et vénéré*

[1] Allard, II, 241.

[2] III, id. feb. (Bernensis et graffite) ; (X)IIII Kl. maias ; XIII Kl. aug. ; XVI Kl. iunias, via Salara. Basillae ; XIIII Kl. iun. Calliste.

[3] Il faut dire, du reste, que les Itinéraires ne renferment pas cette mention.

[4] Mombritius, I, 148. Les saints sont rattachés à l'Egypte, à la civitas Brisinia, à Milan et peut-être à Rome (le templum Martis).

[5] Cf. Delehaye (*Analecta Bollandiana*, 1897, 240-241) et de Rossi, *R. S.*, II, 213.

« *de tous, chrétien fervent, mais cachant sa foi afin de*
« *pouvoir réconforter les martyrs. Il raffermit Marcus et*
« *Marcellianus, enfants jumeaux de Tranquillinus et Marcia,*
« *rend la parole à Zoé, femme du primiscrinius Nicostrate*
« *qui gardait Marcus et Marcellianus ; il la convertit ainsi que*
« *son mari Castorius, son beau-frère Claudius le commen-*
« *tariensis, Symphorose sa femme, Felix et Felicissimus ses*
« *deux fils, six autres amis et trente-trois autres personnes :*
« *le prêtre Polycarpe donne à tous le baptême. — Agrestius*
« *Chromatius, préfet de la ville, est à son tour éclairé par*
« *Tranquillinus et se convertit avec Tiburtius son fils et mille*
« *quatre-cents personnes de sa maison. Durant la persécution*
« *qui sévit sous le consulat de Maximien et d'Aquilinus,*
« *alors que nul ne peut rien acheter sans sacrifier tout d'a-*
« *bord, Caius reste à Rome avec Marcellianus, Marcus, Tran-*
« *quillinus, Sébastien, Tiburce, Nicostrate, Castorius, Zoé,*
« *Claudius, Victorinus et Symphorianus, tandis que Chroma-*
« *tius part avec les autres. Marcus et Marcellianus sont faits*
« *diacres, Tranquillinus prêtre, Sébastien défenseur de*
« *l'Eglise, les autres sous-diacres. Pour plus de sûreté, ils*
« *logent tous chez Castulus, chrétien, zétaire au Palais.*
« *Mais Zoé est saisie tandis qu'elle prie à la confession de*
« *Saint-Pierre, à l'anniversaire des apôtres, et jetée au*
« *Tibre ; Tranquillinus est lapidé en allant à la confession*
« *de Saint-Paul, à l'octave des apôtres ; Nicostrate, Claude,*
« *Castorius, Victorinus, Symphorianus sont jetés à la mer ;*
« *Tiburce est décapité, Castulus massacré, Marcus et Marcel-*
« *lianus empalés et ensevelis, Voie Appia, au second*
« *mille, ad Arenas. Sébastien est saisi, percé de flèches,*
« *recueilli et guéri par Irène veuve de Castulus, repris et mis*
« *à mort. Il est enseveli, comme il l'a demandé en songe à*
« *Lucine, aux catacombes, à l'entrée de la crypte des apôtres.* »

Que Sébastien ait été enseveli au lieu dit *ad Cathecumbas*, le fait est attesté, sinon par Damase, du moins par le chronographe ; il est confirmé par la construction du monastère que Sixte III y éleva (432-440)[1], par l'inscription votive que placèrent dans la crypte deux prêtres de Jean et Paul sous In-

[1] L. P., I, 236, note 13.

nocent I (401-417); enfin par les Itinéraires[1]. La mention de la confession de saint Pierre et de saint Paul à ce même endroit s'explique sans peine : on sait[2] que les reliques des apôtres y furent transportées en 258 pour être de nouveau déposées au Vatican, après la paix de l'Eglise ; et l'on sait aussi que leur culte y subsista après cette seconde translation : Damase y fit graver une inscription en leur honneur[3] et le férial atteste qu'on y faisait station au jour de leur fête[4].

La date de l'anniversaire du saint semble aussi certaine que le lieu de son tombeau. Dès le IVe siècle, il est célébré le 21 janvier, en même temps que Fabien. Et l'on ne saisit pas trace, dans les textes postérieurs, d'une tradition divergente. Le férial, comme le sacramentaire Gélasien au VIIe siècle[5], le sacramentaire Grégorien au VIII siècle[6] s'accordent avec le chronographe.

L'époque des martyrs semble bien être celle de Dioclétien : quelques-uns souffrirent sans doute dans les premières années du règne, le plus grand nombre dans la persécution finale. La première date est déterminée d'abord par le synchronisme établi entre Dioclétien, empereur depuis le 17 septembre 284[7] et Carin, empereur de décembre 283 à avril 285[8]; elle est confirmée par le consulat de Maxime et d'Aquilinus qui est de 286[9]. On n'y saurait rien objecter, car Maximien fut César dès le mois de mai 285 et Auguste dès le mois d'avril 286 ; et M. Junius Maximus — qu'il est permis de retrouver sous le Maximien des gestes — fut préfet de la ville en cette même année 286. Si, d'autre part, aucun texte ne nous autorise à admettre sous le règne de Carinus aucune persécution régulière, rien de ce que nous connaissons de son caractère et de ses actes[10] ne nous empêche de croire à des tracasseries ou à des vexations, comme paraissent en supposer les premiers rapports de Sébastien avec Marcus et Marcellianus.

[1] Le F. H. ne donne aucune indication topographique au 21 janvier.
[2] Duchesne, L. P., I, CX et *suprà*, p. 104.
[3] L. P. I, 212.
[4] FH. 29 juin.
[5] Muratori, I, 637.
[6] Muratori, II, 20.
[7] *Chron. d'Alex.*, p. 274. — Schiller, II, 120.
[8] Tillemont, III, 519; Schiller, I, 884.
[9] Goyau, p. 338.
[10] Vopiscus, *Carinus*.

Il est non moins vraisemblable que les gestes rapportent certains souvenirs qui remontent à la grande crise de 302-304. La mort de Sébastien, officier dans un corps de la garde, se place aisément à l'époque où les Augustes semblent préluder à la persécution générale par l'épuration de l'armée. D'autre part, l'obligation de sacrifier étendue à tous les chrétiens, imposée à tous comme condition préalable de tout achat nous reporte aux jours affreux qui suivirent l'édit de 304 ; comme aussi la fuite de Chromatius qui se cache dans ses terres de Campanie avec nombre de fidèles.

L'origine milanaise du martyr est aussi probable que l'époque où il vécut. L'importance de son culte dans cette ville, à la fin même du IVe siècle, nous est attestée par Ambroise [1] et confirmée par le silence du Sacramentaire Léonien, livre d'origine purement romaine [2].

En dehors de ces certitudes — touchant la sépulture et l'anniversaire de Sébastien —, et de ces vraisemblances — touchant le lieu de son origine, l'époque de sa vie et les circonstances de sa mort —, il semble malaisé de rien dire de positif et de précis. Il serait oiseux de discuter sur les fonctions de Fabianus et d'Agrestius Chromatius tout autant que sur les différents détails rapportés par les gestes [3]. Aucun document ne permet de mesurer la valeur plus ou moins légendaire des personnages qu'ils groupent ensemble [4].

[1] P. L., 17. 21 ; 15, 1497-1498. Le détail qui fait de Sébastien le premier *defensor civitatis* est, sans doute, de tradition milanaise ; Cf. Tillemont, IV. 740.

[2] Noter que c'est seulement au VIIe siècle, sous Théodore (642-649), qu'il a pour la première fois un oratoire à Rome., L. P., I ; 333 (sans parler du monastère de la catacombe).

[3] La question de Marcus et Marcellianus est particulièrement obscure. Les gestes les enterrent sur la Voie Appia, au deuxième mille, *ad Arenas ; les* Itinéraires sur la Voie Ardéatine — de Rossi a expliqué l'erreur du férial confondant le cimetière de Balbine. *ad. s. Marcum* et celui de Basile, *ad ss. Marcum et Marcellianum*, même voie (*R. S.*, I, 261, 132). — Cette contradiction est peut-être plus apparente que réelle : la grande nécropole callistienne n'est-elle pas à cheval sur les deux voies, notamment du côté de Sainte Soteris ?

[4] Saint Ambroise fait naître Sébastien à Milan — non à Narbonne comme le Pseudo-Ambroise ; — à la différence de celui-ci, il lui fait rechercher la mort.

II[1].

Gestes de saint Jean.

« *Comme saint Jean refusait de renier le Christ, le pro-*
« *consul d'Ephèse en avertit Domitien par une lettre. Domi-*
« *tien irrité fit venir l'Apôtre et le fit plonger dans l'huile*
« *bouillante, devant la porte Latine, non sans l'avoir fait*
« *fouetter et raser, afin qu'il parût déshonoré, la veille des*
« *nones de mai. Saint Jean sortit de la cuve d'huile bouil-*
« *lante, sans une blessure. Pour conserver ce souvenir, les*
« *chrétiens construisirent une église en cet endroit.* »

Le fait est expressément attesté par Tertullien[1], qui avait été à Rome. Mais le souvenir s'en perdit de bonne heure : aucune autre légende romaine n'y fait allusion, celles-mêmes qui ont leurs attaches sur la voix Latine ; le texte de Méliton l'ignore de même. Elle reparaît pourtant dans le courant du VIe siècle : la fête du 6 mai est attestée par l'édition du calendrier romain qui parut au début du VIIe siècle[2] ; l'église est signalée au cours du VIe siècle[3].

1. Gestes de saint Nérée.

« *Sulpitius et Servilianus amis d'Aurelianus, viri illustres,*
« *fiancés à Euphrosyna et Theodora, sœurs de lait de Flavie*
« *Domitille, se convertissent au christianisme en apprenant*
« *que Domitille a guéri un aveugle, Hérode, frère de Théo-*
« *dora, et une muette, la fille de la nourrice d'Euphrosyne.*
« *Comme ils refusent de sacrifier, Luxurius, frère d'Aure-*
« *lianus qui vient d'être frappé par Dieu, les livre au préfet*
« *urbain Anianus, avec l'autorisation de Trajan ; Anianus*

[1] Cf. Marucchi : *Les Catacombes romaines*, p. 199.

[2] « Si autem Italiae adjaces, habes Romam unde nobis quoque auctoritas praesto est. Ista quam felix ecclesia ! cui totam doctrinam Apostoli cum sanguine suo profuderunt ; ubi Petrus passioni dominicae adaequatur ; ubi apostolus Joannes, posteaquam in oleum igneum demersus nihil passus est in insulam relegatur «, (*De praescr.*, 36., P.-L., 2, 49). Que Domitien ait mandé saint Jean à Rome, il n'y a rien là d'invraisemblable : il y avait mandé de même les parents de Saint Jude.

[3] P. L. 123, 157-158, Cf. *infra*.

[4] Crescimbeni, *L'istoria della Chiesa di S. Giovanni avanti Porta latina* (Rome, 1716. — cité dans Lipsius I., 414).

« *les fait décapiter; leurs corps sont ensevelis, voie Latine,* « *au 2e mille.* » ·

Cette dernière indication est confirmée par les Itinéraires. L'*Epitome* mentionne les tombeaux de Sulpitius et Servilianus après ceux de Quartus et Quintus, au cimetière de Gordien, et la même mention se rencontre dans la *Notitia* et la *Vita Adriani*[1]. Le nom même de ces martyrs est inconnu au chronographe, à Damase, au *Liber Pontificalis*, au férial, au Sacrementaire Léonien[2].

2. Gestes d'Eugénie.

« *Eugénie, fille de Claudia et de l'illustrissime Philippe,* « *gouverneur de l'Egypte sous le septième consulat de Com-* « *mode, sœur d'Avitus et de Sergius, refuse d'épouser à* « *Alexandrie, Aquilius, fils d'Aquilius le consul; elle se* « *refugie sous l'habit masculin*[3] *avec ses deux eunuques Pro-* « *tus et Hyacinthus au monastère de Saint-Helenus dont Theo-* « *dorus est préfet. Admise par l'évêque Helenus, elle refuse,* « *malgré les prières des moines édifiés par ses vertus, de* « *diriger le monastère; elle repousse l'amour de Mélanthie* « *qui l'accuse, prouve son innocence en montrant qu'elle est* « *femme : cette reconnaissance entraîne beaucoup de conver-* « *sions. Sévère et Antonius Augustes, pour enrayer le mou-* « *vement, envoient Perennius préfet qui fait décapiter Phi-* « *lippe : Eugénie construit un monastère pour les vierges* « *saintes, Claudia un xenodochium, puis, avec ses trois enfants* « *retourne à Rome. Avitus est envoyé comme proconsul à Car-* « *thage, Sergius comme vicaire en Afrique. Basilla s'attache* « *à Eugénie et est baptisée par Cornelius : livrée par une* « *servante, elle est abandonnée par Pompeius, son fiancé,* « *décapitée avec Protus et Hyacinthus dans la persécution*

[1] *R. S.*, I. 180-181.

[2] Bosio, p. 299, III, 27. — Il a trouvé une inscription au Borgo Vecchio, près de Saint-Angelo, portant :

Cf. Boldetti, 561.

SIMPLICIVS	MARTYR
SERVILIANUS	MARTYR

[3] Ce qui était interdit par le concile de Gangres, dont les canons avaient pris place dans la collection de Denys le Petit : « Si qua mulier propter continentiam quae putatur habitum mutat et, pro solito muliebri, amictum uirilem sumit, anathema sit » (P. L. 67, 1158).

« *de Gallien et Valerien. Eugénie refuse au préteur urbain*
« *Nicetius de sacrifier à Diane, au temple de l'île Lycaonia;*
« *jetée au Tibre, elle flotte sur l'eau ; jetée dans les fours*
« *des Thermae Severianae, elle ne brûle pas. Décapitée par*
« *un spiculator*[1] *dans sa prison, elle est ensevelie dans son*
« *champ, non loin de la ville, voie Latine.* »

Cette dernière indication est exacte : le férial mentionne le tombeau d'Eugénie sur la Voie Latine, au cimetière d'Apronianus[2] ; les Itinéraires[3] et le *Liber Pontificalis*[4] confirment cette donnée.

L'époque où mourut Eugénie est moins assurée, la légende mentionnant à la fois le septième consulat de Commode, les Augustes Sévère et Antonin, en dernier lieu Gallien et Valérien. On peut admettre il est vrai que les deux premières indications chronologiques se rapportent au père de la sainte, et que c'est à l'époque de Gallien (260-265) pour Gallus (251-253) ou de Valérien (253-260) que celle-ci subit le martyre. A moins que ce ne soit le voisinage du pape Etienne mort à cette époque qui y ait fait placer la légende.

Quant au fond même du récit, débarrassé de ses invraisemblances[5], on ne saurait en garantir ni l'exactitude historique en général, ni, en particulier, le rapport avec la sainte de la Voie Latine. Saint Avit, évêque de Vienne, de 500 à 526 en connaît les deux épisodes essentiels, la retraite et le déguisement d'Eugénie[6], l'accusation de Mélanthie et la reconnaissance qui en résulte : mais il ne prononce pas le nom de Rome et rien ne nous oblige à supposer qu'il y localise la légende[7].

[1] D'après le texte que lut Bosio., *R. S.*, p. 298, III, 25.

[2] Noter que les gestes ne lui empruntent pas la date de l'anniversaire — VIII. Kal. ian — qu'ils semblent ignorer.

[3] *R. S.*, I, 180-181.

[4] L. P., I. 385.

[5] Tillemont., IV., 585., note IV.

[6] Mêmes aventures arrivent à Sainte-Marina, (9 juillet, 278). Je n'ai pu me procurer l'étude de M. Usener : *Legenden der Pelagia* (Bonn. 1879).

[7] Avitus *Poem.*, VI, 503, (*Monum. Germaniae. Auct. Antiq.*, VI, 289). — Je me demande même, après coup, si, au lieu d'admettre que c'est saint Avit qui a utilisé la légende, il ne faut pas croire que c'est le légendaire qui a puisé dans saint Avis —, comme l'auteur des gestes de Cécile dans Victor de Vite. Il arrive souvent que les gestes *particularissent* et *localisent* des légendes un peu vagues et flottantes — comme les gestes de Processus la légende de la fuite de saint Pierre. (Cf. *supra*, p. 171).

Celle-ci, d'autre part, par les fonctions qu'elle attribue à Philippe, la mention qu'elle fait des monastères, le personnage d'Helenus qu'elle introduit, la ville d'Alexandrie qu'elle cite, se présente à nous avec une physionomie nettement égyptienne. Il est probable qu'à une Eugénie inconnue, enterrée Voie Latine, s'est comme accrochée la légende d'une Eugenia, ou d'une Euphemia[1], ou d'une Eulalia d'Alexandrie ou de toute autre ville d'Egypte : l'homonymie des noms, la communauté d'anniversaire peuvent avoir déterminé cette intrusion égyptienne dans la tradition latine[2].

3. Gestes de St Etienne.

« *Nemesius, tribun des soldats, converti par la guérison de* « *sa fille Lucilla, est décapité entre la Voie Appienne et la Voie* « *Latine le 8 des kalendes d'août, et enseveli par Etienne,* « *Voie Latine, près de Rome. Symphronius, banquier de* « *de Nemesius, est confié in custodia privata au tribun Olym-* « *pius, que convertissent les prières de sa femme Exuperia,* « *de son fils Theodulus, et les miracles de Symphronius.* « *Brûlés vifs devant la statue du Soleil à côté de l'amphi-* « *théatre, ils sont ensevelis la nuit par Etienne avec son clergé,* « *iuxta uiam latinam mil I, le 7 des kalendes d'août, Valérien* « *étant consul pour la troisième fois, Gallien pour la seconde. —* « *Valérien et Gallien font rechercher Etienne et ses prêtres;* « *douze d'entre eux, dont Bonus, Faustus, Maurus, Primiti-* « *vus, Calumniosus, Joannes, Exuperantius, Cyrillus et Hono-* « *ratus sont décapités Voie Latine, à côté de l'aqueduc. Ils* « *sont ensevelis par Tertullinus, victime d'Olympius quoique* « *païen encore, à côté de Jovinius et de Basileus, Voie La-* « *tine, aux kalendes d'août.* »

Aucune trace[3] de ces traditions — ni les noms ni les dates — ne se peut relever dans le Chronographe, ni dans Damase, ni dans le *Liber Pontificalis*, ni dans le férial. Les indications des Itinéraires ne confirment pas tout à fait la tradition des gestes. Le *Salisburgensis* a ici une lacune; l'*Epitome* parle d'une basilique de *Tertullinus*[4] que nous connaissons et qui se

[1] F. H., V, id. iulii. Alexandriae (p. 90) associée à Euticus, cf. Ruinart, p. 543.
[2] D'autant que les gestes sont évidemment modelés sur ceux de Domitille-Nérée-Achillée.
[3] Nous exceptons Nemesius et Lucilla. Cf. *supra*, Traditions appiennes.
[4] Rossi, *R. S.*, I, 180.

trouvait entre le cimetière de Gordien et celui d'Apronien, au deuxième mille environ, comme le porte notre texte; comme il le porte encore, c'est au cimetière d'Apronien que l'*Epitome* et la *Notitia* placent les tombeaux de Nemesius, Olymphrius, Simpronius et Theodulus. Mais l'*Epitome* parle d'un groupe de vingt-huit clercs ensevelis avec le pape[1], la *Notititia* d'un groupe de vingt — y compris Nemesius —, les gestes d'un groupe de douze, tous nommés dans la rescension arménienne, tandis que neuf seulement sont cités dans les textes latins et treize dans la recension métaphrastique : il faut renoncer à savoir le nombre de ces martyrs. L'aqueduc est connu et mentionné par Fabretti[2], Boldetti[3]; Jovinius et Basileus sont attestés par le férial au 8 des kalendes de janvier : aucun autre texte ne place leur tombeau Voie Latine[4].

4. Gestes de St Gordien.

« *Gordien, vicaire de l'empereur Julien, converti par le* « *prêtre Janvier ainsi que Marina sa femme, est jugé par* « *Clementianus tribun, décapité et enseveli le* 6 *des ides de* « *mai, Voie Latine, à un mille environ, dans une crypte où,* « *depuis longtemps déjà, reposait Epimaque.*

Cette tradition s'explique par deux faits : 1° le cimetière de Gordien, troisième station sur la Voie Latine, après Apronien et Tertullin : l'existence en est attestée par le férial[5], les Itinéraires[6], les découvertes[7]; il y eut certainement un Gordien, au temps des persécutions, propriétaire de la catacombe, ou enseveli dans la catacombe, qu'il ait ou non été martyr. — 2° Gordien, père du pape Agapit[8], partisan de Symmaque qui combattit avec Faustus contre Festus et Probinus et fut tué[9] avec Dignis-

[1] Dans le texte arménien, Honoratus manque; aux autres noms du texte latin sont ajoutés : Theodosius, Basilius, Castulus et Bessus. — Dans le texte métaphrastique, Honoratus est nommé avec Theodosius, Basilius, Castulus et Donatus.

[2] Inscr. antiq., VIII, 547.

[3] Osservar, II, 18, p. 562.

[4] 2 mars, 128; Rossi, *R. S.*, I, 259; Neumann, 309, 1; 2 août, 144, note *b*.

[5] *Codex Bernensis*, VI id. maias, Rome. Via Latina, in cimit. eiusdem natale Gordiani.

[6] *R. S.*, I, 180-181.

[7] Bosio, p. 298, III, 26.

[8] L. P., I, 287.

[9] L. P., I, 96-98; Thiel, I, 662; L. P., I, 146. — Ennodius : *libellus pro synodo*, 192, P. L., 63, 185). Théodore le lecteur (P. L., 86, 193).

simus dans les massacres de 502. L'histoire du Gordien de la catacombe était tombée dans le plus profond oubli, comme l'atteste, sinon la légère incertitude qui s'attache à la date de son anniversaire[1], du moins la diversité des compagnons qu'on lui donne. Tantôt il apparaît seul, comme dans le *Codex Epternacensis* et le *Codex Bernensis;* tantôt il est associé à un saint Primolus parfaitement inconnu d'ailleurs[2]; tantôt il est associé à Epimaque d'Alexandrie, soit par un simple rapport de sépulture[3] soit par un rapport de parenté extrêmement étroit[4]; et cet Epimaque lui-même apparaît tantôt seul, tantôt associé à un saint confesseur Midon: tous deux se retrouvent à Prétextat, à cette même date, dans le *Bernensis* et le *Wissenburgensis*. — Mais il s'est trouvé que le Gordien, père du pape Agapit, était prêtre de saints Jean et Paul[5] et que, à ce titre[6], il avait l'administration des cimetières de la Voie Latine et de la Voie Asinaire jusqu'à la Voie Lavicane — celui de son homonyme, par conséquent —; il se trouve encore que son compagnon et son ami Dignissimus est prêtre lui aussi, de saints Jean et Paul; du coup, un rapport s'établit entre le nom de Gordien et la persécution de Julien; quelques années passent, ensevelissant rapidement le souvenir de ces événements dans la plus complète indifférence; la renommée des saints du Celius se répand; le besoin de noircir l'apostat se précise; le lien qui unit Gordien à l'empereur se transforme: la légende est née[7].

[1] VI ou VII, id. maias, simple variante paléographique.
[2] FH: VII, id. maias.
[3] *Gesta Gordiani* (édition bollandiste).
[4] L'*Epitome* en fait son frère. *R. S.*, I, 180-181.
[5] L. P., I, 260, 261, 265. On a sa signature, en cette qualité, au concile de 499.
[6] *R. S.*, III, 515, 516.
[7] On peut penser que saint Gordien de la voie Latine résulte de l'idéalisation du Gordien tué en 502. La chose n'est pas impossible, d'autant que Symmaque laissa un grand renom de sainteté qui dut envelopper ses partisans (L. P., I, 268, l. 13). Le fait qui heurte l'hypothèse est qu'on ne voit pas que le cimetière portât, avant Symmaque, un autre nom qu'après; de plus, les *Itinéraires* attestent le tombeau du saint.

III[1]

1. Gestes de St Sébastien.

Tiburtius, fils d'Agrestius Chromatius, préfet, se convertit avec son père à la vue d'un ange, est baptisé par le prêtre Polycarpe devant Sébastien, reste à Rome pendant la persécution (§ 67), *ressuscite un homme tombé par la fenêtre* (§ 71), *est trahi par l'apostat Torquatus, amené devant le préfet Fabianus* (§ 78), *décapité voie Lavicane au IIIe mille et enterré au même endroit* (§ 82)[2].

La tradition est indépendante de Damase[3] qui consacre un *elogium* à Tiburtius, sans donner aucun détail sur lui ; elle est également indépendante du férial, auquel elle n'emprunte ni la mention *ad duas lauros* ni la date de l'anniversaire *III id. aug.*

L'indication qu'elle donne pour l'emplacement de la sépulture est confirmée par le férial : ces *deux lauriers* se trouvent, d'après celui-ci, à la distance qu'elle indique ; elle l'est encore par les Itinéraires[4] et par les découvertes récentes[5] : le cimetière qu'on a retrouvé date de la période qui précéda la paix constantinienne plutôt que de la suivante.

Quant à l'association de Tiburce à Sébastien, nous n'en pouvons mesurer la valeur.

[1] Cf. Marucchi : *Les Catacombes romaines*, p. 205. Pour les gestes des IIII Couronnés et de Pierre et de Marcellin, cf. *supra*, p. 153 et 163 : légendes céliennes. Il est naturel que les deux grandes traditions lavicanes se soient transportées dans la même région du Celius : c'est là qu'aboutissait la Voie Lavicane.

[2] M. Allard prétend (IV, 362) que Castulus fut martyrisé Voie Labicane. Les gestes (§ 83) ne donnent aucune localisation.

[3] Ihm., 30, p. 36.

[4] *Salisburgensis*. Via Labicana : in aquilone parte ecclesia Helenae primus Tiburtius martyr. — Id., *Epitome*, *Notitia*, *Vita Adriani ; R. S.*, I., 178-179.

[5] *Bul.*, 1864, 10, 82 ; 1873, 147 ; 1877, 21 ; 1878, 46, 49-71, 149 ; 1879, 75, 87 ; 1881, 164 ; 1882, 111, 130.

IV [1]

1. Gestes de sainte Symplierose.

« *Symphérose, femme de Getulius, frère d'Amantius*
« *martyr, est martyrisée sur l'ordre d'Hadrien, ad Fanum*
« *Herculis et finalement jetée à l'Aniene. Son frère Eugène,*
« *principal de la curie tiburtine, l'ensevelit près de la ville.*
« *Les corps de ses sept enfants, martyrisés après elle, sont*
« *jetés dans une fosse profonde à un endroit que les prêtre*
« *appellent ad septem biothanatos. Après la persécution, on*
« *leur élève des tombeaux; on célèbre leur fête le* 15 *des*
« *kalendes d'août; on conserve leurs corps au* 8e *mille.* »

Le rédacteur combine ici deux traditions locales distinctes, dont on peut reconstituer la physionomie propre avant d'en expliquer le mélange intime.

Sur la voie Tiburtine, le souvenir d'une mère chrétienne martyrisée avec ses sept enfants s'était attaché à la villa d'Adrien : le nom que les gestes donnent à la mère est confirmé par le férial [2], et par les Itinéraires [3]. On en peut dire autant des noms des sept enfants depuis qu'on [4] a expliqué par une erreur de copiste l'étrange méprise du férial au 15 des kalendes d'août, rectifiée, du reste, au 5 des kalendes de juillet. La réalité du martyre, où l'on pourrait être tenté de voir une imitation et comme une réplique des gestes de Félicité ou de la passion des Macchabés [5] est attestée par le passage du férial que nous avons cité et par l'existence des tombeaux mentionnés dans les Itinéraires; elle est garantie d'ailleurs par certains passages de la légende et par les découvertes : un temple d'Hercule est trois fois mentionné dans notre texte : on peut, sans péril, identifier avec l'Ἡρακλεῖον de Tibur que Strabon mentionne à côté du temple de la Fortune de Préneste [6]. Les sépultures ont même été retrouvées : au xviie siècle déjà, Bosio [7] avait

[1] Cf. Marucchi : *Les Catacombes Romaines*, p. 225.
[2] XV. Kal. aug.
[3] *R. S.*, I.
[4] Duchesne : F. H. *Proleg.*
[5] Aubé, I, 290.
[6] Strabon., V, III, 11.
[7] Bosio, *R. S.*, p. 401; III, 40.

remarqué certains restes d'une basilique cémitériale dans une terre de Maffei qui avait, à travers les siècles, gardé le nom de *a sette frate;* en 1878, Stevenson a relevé, dans un champ appelé *Tavernucole*[1], un peu avant d'arriver à *Castell'Arcione*, les ruines d'une petite basilique à laquelle une autre avait été adossée dans la suite, afin de pouvoir contenir les chrétiens qui accouraient de toutes parts[2] : une communication avait été établie entre les deux absides pour permettre aux fidèles qui priaient dans la nouvelle basilique d'apercevoir la confession : on sait que les premiers chrétiens hésitaient à déplacer les reliques.

L'époque du martyre ne saurait être déterminée avec une entière certitude. Les termes de Symphérose, Συμφερουσα et de *Biothanatos* nous reportent à un âge où le grec était aussi commum que le latin ; ce qui conviendrait à merveille à l'époque de cet empereur qu'on traitait de *Graeculus*. Mais le grec fut sans doute parlé à Tibur plus longtemps qu'ailleurs : Strabon ne dit-il pas que c'était une vraie ville grecque, comme Préneste[3] ?

Sur la voie Salara, une autre tradition s'était développée, à Gabies, gardant la mémoire d'un Getulius, d'une seconde Symphérose, sa femme, d'Amantius et de Cerealis (*cf. infra*).

Les deux traditions se mêlèrent bientôt dans l'imagination populaire : l'identité de nom des deux Symphérose, celle de Tibur et celle de Gabies (ou Torri) sur la Voie Salara, la communauté d'époque à laquelle toutes deux vécurent, devait nécessairement entraîner la confusion. D'autant qu'une autre cause y contribua encore : le souvenir d'un certain Zoticus s'associa à la tradition salarienne comme à la tradition tiburtine et contribua à les enlacer et à les unir. Il y avait un Zoticus à Tibur[4], voisin par conséquent de Symphérose et de ses fils ; il y avait un autre Zoticus sur la voie Lavicane, au dixième mille[5], qui se rattachait au Getulius de la Voie Salaria et par l'homonymie des deux villes où l'un et l'autre étaient vénérés[6], et par l'homonymie d'un compagnon auquel l'un et l'autre étaient

[1] Propriété du marquis Grazioli qui fit les frais des fouilles.

[2] Stevenson : *Scoperta della basilica di S. Sinferosa e dei suoi sette figli al nono miglio della via Tiburtina*; 1878. — *Bul*., 1878, 75.

[3] Strabon. « φασὶ δ'Ἕλληνίδας ἀμφοτέρας », V, III, 11.

[4] Fulvius Cardinalis, p. 16 ; 10 juin, 262 ; 18 juillet, 352, § 8.

[5] F.II, IIII, id. februarias.

[6] Gabies de Sabine (ou Torri) et Gabies de Latium.

associés[1]. De ces multiples rapports résulta bientôt la fusion de la femme de Getulius et de la mère des sept martyrs, et aussi — sans que, à vrai dire, elle se soit jamais complètement accomplie — celle de Getulius et de Zotique[2]. — Comment expliquer autrement l'intrusion de Getulius et d'Amantius dans la tradition tiburtine et le silence de la tradition salarienne sur les événements de Tibur?[3].

2. Gestes de St Laurent. De Ste Cyriaque et de St Justin.

« *Romanus, soldat, aperçoit un ange debout auprès de* « *Laurent pendant son martyre; il se convertit et est baptisé* « *par Laurent que Dèce fait ramener au palais. Cependant* « *Dèce se fait présenter Romanus qui, s'avouant chrétien,* « *est décapité en dehors des murs de la Porte Salara, le* « 5 *des ides d'août, et enseveli par le prêtre Justin dans une* « *crypte de l'Ager veranus. — Laurent, archidiacre de* « *Sixte, à qui celui-ci a confié la direction de l'Eglise, se* « *joue de Dèce, est grillé sur une claie : Justin prêtre et* « *Hippolyte vicaire portent son corps dans le champ de la* « *veuve Cyriaca, via Tiburtina, où Laurent était venu la* « *nuit; ils l'ensevelissent au soir dans une crypte de la Voie* « *Tiburtine, la propriété de Cyriaca, à l'ager Veranus, le* 4 « *des ides d'août. — Hippolyte vicaire à qui Valérien, pré-* « *fet, a confié Laurent, se convertit. Sa maison suit son* « *exemple; Concordia, sa nourrice, est decapitée;* 19 *autres* « *personnes sont décapitées également en dehors des murs de* « *la Porte Tiburtine, et Hippolyte est abandonné à des che-* « *vaux sauvages. Les corps des saints laissés in campo iuxta* « *Nympham ad latus agri Verani, le jour des ides d'août, sont* « *recueillis par le prêtre Justin et ensevelis au même endroit. —* « *Irenaeus, égoutier, lui porte avec Abundius le corps de* « *Concordia retrouvé dans un égoût, grâce au soldat païen* « *Porphyrius qui désirait voler ses bagues, — ceci treize* « *jours après la passion d'Hyppolyte : — Justin l'ensevelit* « *apud corpus Hippolyti et ceterorum. Irénée et Abundius,* « *précipités dans l'égoût par ordre de Dèce, le* 7 *des Kalendes*

[1] Amantius, cité dans les Gestes de Getulius et au F.H. : IIII id. feb.

[2] Cf. lamelle de plomb découverte en 1652 dans le tombeau de Saint-Michel (Bosio, *R. S.*, p. 401). — *Codex Casinensis, Codex Vaticanus longobardicis caractericis exaratus*, cités par Cardulus, *Notae*, p. 15; 18 juillet, 352, § 8. — Cf. Doulcet, 93-94.

[3] Adon place au 27 juillet la fête de Symphérose : c'est une énigme.

« *de septembre, en sont retirés par Justin et ensevelis iuxta corpus*
« *beati Laurentii in crypta in agro Verano, le vingt-septième*
« *jour après la passion des saints. — Tryphonia, femme de*
« *Dèce, voyant son mari tourmenté par le diable, se fait*
« *baptiser par Justin et, morte, est ensevelie par lui dans la*
« *crypte où fut enterré Hippolyte, le* 15 *des Kalendes de*
« *novembre. — Cyrilla, fille de Dèce, refuse de se marier et*
« *de sacrifier aux idoles : décapitée par ordre de Claude,*
« *elle est ensevelie par Justin, auprès de Saint Laurent,*
« *le* 5 *des Kalendes de novembre.* »

Le fait du martyre de Laurent est attesté par Damase[1] ; la date de son anniversaire par le Chronographe[2] et le férial.; le lieu de sa sépulture par la catacombe et les basiliques mentionnées par les Itinéraires[3] et subsistant encore près de l'*Agro Verano :* la basilique constantinienne à l'occident, abaissée par Léopardus, agrandie et embellie par Pelage II (579-590) et la basilique construite par Sixte III (432-440) à l'orient de la colline : toutes deux se touchant par la convexité de leurs absides[4], réunies et comme fondues en une seule par Honorius III (1216). L'époque assignée à ces événements par la tradition tiburtine est attestée par saint Cyprien[5], par Eusèbe[6], aussi bien que par le *Liber Pontificalis*[7].

Mais si le fait du martyre, la date de l'anniversaire, le lieu de la sépulture de saint Laurent paraissent aussi bien établis que l'époque à laquelle il convient de le placer, les difficultés commencent aussitôt que l'on veut connaître les saints qui sont morts avec lui. Le *Liber Pontificalis* ne confirme plus ici les données des gestes; il invite à les contrôler.

Des quatre personnages qu'il associe, en effet, au martyr principal, deux sont absolument inconnus : le sous-diacre Claudius et le prêtre Severus n'apparaissent ni dans notre texte, ni

[1] Ihm., 32, p. 37; 55, p. 57.
[2] Le chiffre donné par le Chr. s'explique par une erreur de copiste; le Codex Epternacensis s'accorde avec les gestes pour donner le 4 des ides d'août.
[3] *R. S.*, I.
[4] Comme les temples de Vénus et de Rome, sur l'emplacement de Sainte-Françoise Romaine.
[5] *Epistola* 80.
[6] Eusèbe, *Chronic.* — *R. S.*, II, 212.
[7] L. P., I, 68, 155.

A. Fontemoing, éditeur

FRESQUES DE LA CONFESSION DES SS. JEAN ET PAUL

Fresque latérale inférieure de gauche

dans le calendrier : Damase est muet à leur endroit et les *Itinéraires* ne mentionnent pas leurs tombeaux. — Crescentius a sa sépulture mentionnée par le *Salisburgensis*, la *Notitia* et l'*Epitome* dans la *basilica maior* de Sixte III. — Romanus est qualifié de lecteur par le *Liber Pontificalis*, de soldat par les gestes ; mais c'est, sans doute, le même personnage qu'aura transformé la légende afin d augmenter d'un miracle[1] la gloire de Laurent ; son tombeau est mentionné dans les *Itinéraires*, tout au fond des galeries cémitériales ; son épitaphe a peut être été retrouvée en 1864, à Saint-Laurent[2], son nom fut peut-être donné au *titulus Romani* de 499[3], sa crypte fut peut-être détruite en 1876[4] : ces « peut-être » ne sont pas inutiles : rien ne confirme ces hypothèses, si rien n'y contredit.

Dans la même église que Crescentius et Romanus reposaient aussi, selon le *Salisburgensis*, une *Cyriaca sancta vidua et martyr et in altero loco s. Iustinus*. L'une et l'autre paraissent dans nos gestes sans que leur sépulture soit indiquée ni même mentionnée leur mort ; l'une et l'autre sont devenus les héros de gestes séparés, qui n'eurent qu'une popularité très faible[5], et dont l'auteur se proposait sans doute de réunir et de compléter les renseignements épars dans les gestes de Laurent. L'anniversaire de Justin est placé par le férial *prid. non. aug ;* son tombeau, nous l'avons vu, était voisin de celui de Crecentius, dans l'église de Sixte III. Cyriaca est absente du fériail ; son nom ne s'y trouve que dans un manuscrit de Bède-Florus, à la Vaticane. Mais son souvenir est attaché à Sainte Maria Dominica et surtout à l'*Ager Veranus* : on racontait qu'elle était propriétaire du champ où saint Laurent fut enseveli[6], que ce champ fut confisqué pendant les persécutions et qu'on y éleva, après la paix de l'église, la basilique superbe dont Léopard devait abaisser le niveau et Pélage enrichir la décoration. Le fait est qu'on y a trouvé l'épitaphe d'une Quiriace[7] et que les pèlerins du ve siècle y ont vu le tombeau d'une Cyriaca[8].

[1] La conversion d'un soldat.
[2] De Rossi, *Bull.*, 1864, 33.
[3] Il y eut aussi un Romanus à Antioche. Prudence : *Peri steph.*, X.
[4] Stevenson, *Nuovo Bul.*, 1895, p. 89. — Une tradition mentionnée par le R. P. Le Bourgeois place à *Saint-Laurent in fonte* le lieu de son baptême.
[5] Stevenson, *Nuovo Bull.*, 1895, 97.
[6] L. P., I, 182.
[7] *Bull.*, 1864, 34.
[8] *R. S.* I, 178.

Irénée et Abundius furent ensevelis, si l'on en croit les gestes, *iuxta corporis S. Laurentii*. Ici encore les Itinéraires confirment leurs indications. « *Ibi pausat*, lit-on dans le *Salisburgensis*, *SS. Abundius et Herenaeus, martyres via tiburtina*[1]. » Quant à la date qu'ils assignent à leurs anniversaires, elle est contredite par le férial : celui-ci donne : « *X Kal. sept. ad. s. Laurentium... Abundii*[2] », ceux-là le VII : la différence est peu sensible ; de quelque manière qu'on l'explique — erreur de copiste ou divergence de tradition — le culte des deux *cloacarii* reste fixé au dernier tiers du mois d'août.

Rien ne contredit donc jusqu'ici aux données essentielles des gestes : un double rapport chronologique et topographique réunit tous ces martyrs dans une même région de la voie Tiburtine, à une même époque de l'année ; cette double parenté qui les lie semble garantir l'exactitude relative de la tradition. Il y a de bonnes raisons, au contraire, pour douter des détails qu'elle apporte au sujet d'Hippolyte, Concordia, Tryphonia, Cyrilla. Que Tryphonia et Cyrilla fussent femme et fille de Dèce, le fait est manifestement inexact : non pas que le nom d'esclave porté par Tryphonia nous invite à le penser : (l'affranchie Marcia était concubine de Commode[3]), mais notre connaissance de l'histoire de Dèce nous oblige à le croire. Il est seulement possible, si l'on veut[4], qu'elles aient appartenu à sa maison. — Qu'elles fussent ensevelies toutes deux, contrairement à ce que racontent les gestes, auprès de saint Hippolyte, c'est ce qui ressort d'autre part du texte même du *Salisburgensis*[5]. Il en va de même de Concordia : sa tombe est mentionnée dans ce même texte : mais sa qualité de nourrice d'Hippolyte est ignorée ou contestée par tous les Itinéraires[6]. Le fait est que nous ignorons tout de ces martyrs, hormis ce point seulement : comme leur tombeau était tout voisin de celui d'Hippolyte, elles

[1] Je ne saurais trancher la question de savoir si le petit *cubiculum* dont parle le *Salisburg* est celui d'Irénée : le texte est trop corrompu ; d'autre part, les gestes n'autorisent pas à séparer le tombeau d'Irénée de celui d'Abundius. Il faut attendre des inscriptions. *Nuovo Bull.*, 1895, 75.

[2] La restitution *Irenaei* ne souffre pas de difficulté.

[3] De Witte : *Du christianisme de quelques impératrices romaines avant Constantin. — Mélanges d'Archéotogie*, III, 10 (Paris, 1853). — De Rossi, *Bul.*, 1882, 27.

[4] Allard, III, 203. — On a la maison d'un Dèce inconnu.

[5] De Rossi, *R. S.*, I, 178, — Stevenson, *Nuovo Bull.*, 1895, 75.

[6] Le *Salisburgensis* en fait sa femme ; la *Notitia* la nourrice de Cyrilla.

furent associées à l'histoire de ce saint et engagées à sa suite dans le cycle de Laurent.

Quant à Hippolyte lui-même, deux faits apparaissent comme incontestables et, du reste, comme incontestés : au milieu du IVe siècle, un Hippolyte était vénéré aux ides d'août[1] ; il était vénéré dans la catacombe qui porte son nom[2]. De cette double donnée, il faut rendre compte, en recherchant d'abord quels faits historiques elle recouvre, ensuite quel développement légendaire elle supporte.

Le catalogue libérien qui, pour l'époque antérieure à 235, reproduit la chronique d'Hippolyte, se termine par ces mots : « *Eo tempore, Pontianus episcopus et Hippolytus presbyter* « *exules sunt deportati in Sardinia, in insula nociva, Severo* « *et Quintino consulibus* ». 235 — Pour qu'un Hippolyte soit ainsi mentionné avec un pape dans une chronique papale, il faut nécessairement qu'il ait occupé dans l'église une situation considérable. Or, nous connaissons d'ailleurs un Hippolyte, disciple d'Irénée, qui joua un grand rôle à Rome, à la fin du IIe siècle, dans les controverses pascales, et au début du IIIe, dans les controverses contre Praxéas. Si nous admettons qu'il avait quelque trente ans au temps de Victor, il en devait avoir plus de soixante au temps de son exil. On comprend que Maximin qui s'efforçait, moins d'inquiéter la masse des chrétiens que de frapper leurs chefs, n'ait pas hésité à sévir contre un docteur aussi illustre, quoique atteint déjà par la vieillesse ; aussi bien on ne saurait s'attendre à voir les scrupules retenir le bourreau d'Anteros. D'autre part, on n'a aucune raison de contester le fait puisqu'on ne connaît historiquement aucun personnage du nom d'Hippolyte qui soit parvenu à la même célébrité. Il vivait encore, ainsi que Pontien, le 21 novembre 235, jour de l'ordination d'Anteros ; il mourut, sans doute, ainsi que l'ancien pape, victime des fièvres de Sardaigne et du travail des mines ; son cadavre enfin fut rapporté à Rome, sous le règne de Philippe, en même temps que celui du Pape, enseveli et vénéré dans le cimetière de la Voie Tiburtine : comment expliquer autrement que l'anniversaire de tous deux ait été fêté le même jour[3].

[1] Chronographe de 354. — L. P., I, 12.
[2] Ceci résulte de la comparaison du Chronographe et du *Salisburgensis*.
[3] Duchesne, *Origines chrétiennes*, p. 306. — Cf. supra, le *Chronogr.*, 354.

La découverte de 1551 a confirmé et affermi ces hypothèses : à cette date, on trouva dans cette catacombe une statue d'Hippolyte sur la base de laquelle était gravée la liste de ses œuvres ; ainsi, soit qu'il fût propriétaire du terrain où se développa le cimetière, soit que, plutôt, il en ait été le créateur et l'organisateur, c'est cet Hippolyte qui lui a donné son nom. Comme le cimetière de Calliste est ainsi appelé en souvenir de celui qui n'y fut pas enterré, qui n'en fut pas possesseur, mais qui l'aménagea, de même le cimetière d'Hippolyte fut aussi désigné, je suppose, par le nom de celui qui en dirigea l'installation.

Mais, dira-t-on, l'hypothèse est peu vrai semblable : comment croire qu'au même moment où l'église romaine devait concentrer tous ses efforts et toutes ses naissantes ressources afin de s'établir Voie Appienne, elle voulut en distraire une bonne part pour les affecter à une tentative analogue sur la Vie Tiburtine? — L'objection tombe d'elle-même, ou plutôt elle se retourne contre ceux qui s'en armaient. Au moment où il s'établissait Voie Tiburtine, Hippolyte était en conflit avec l'église ; on a eu raison de voir dans notre docteur l'auteur des Φιλοσοφούμενα et le chef d'une église schismatique ; l'histoire des origines du cimetière Tiburtin complète ces faits et les éclaire ; l'harmonie d'hypothèses différentes n'est-elle pas une présomption de leur exactitude? Tandis que Calliste organisait, au temps de Zéphyrin d'abord, sous son propre pontificat ensuite, « le cimetière », en réunissant les hypogées des Caecilii et des Æmilii, son ennemi acharné faisait de la catacombe tiburtine le centre d'une communauté rivale. On s'explique alors ce titre surprenant d'évêque de Rome que lui donnent Eusèbe et les sources grecques[1] ; on s'explique surtout ces coïncidences curieuses de temps, de lieu, de situation ecclésiastique et théologique qu'on a si souvent relevées entre l'auteur inconnu des Φιλοσοφούμενα et l'exilé de Sardaigne ; on s'explique encore cette singulière identité des livres qu'on attribue à l'un et à l'autre ; on s'explique enfin le développement même de notre légende[2].

[1] Lightfoot, *Apostolics Fathers, I. Clement of Rom., II* p. 433, fait de Hippolyte, l'évêque de la population flottante, qui vivait à Porto. (Il reprend en la corrigeant la thèse de Ruggieri (*De Portuensi S. H. Episcopi et Martyris Sede*, Romae, 1771). La grande objection est l'ignorance de saint Jérôme, ami de Pammachius, un des principaux personnages de ce pays.

[2] Voici l'objection de M. l'abbé Duchesne, p. 312. « Il y a entre les deux hérésiologies une différence plus grande que celle qui peut séparer deux œuvres

A la fin du IVe siècle, dans *l'elogium* damasien[1], Hippolyte nous apparaît avec le double qualificatif de martyr et de novatien. Qu'il soit devenu martyr, il n'y a rien là que de très naturel : nous savons par saint Cyprien[2] que, au milieu du IIIe siècle, on appelait ainsi les simples confesseurs ; dès l'époque de sa mort, le terme de martyr a donc pu être associé à son nom[3]. Plus tard, l'extension du terme se restreignit à ceux qui, confessant leur foi, avaient perdu la vie ; l'habitude prise empêcha de rectifier une appellation désormais inexacte lorsqu'elle s'appliquait à Hippolyte ; le mot suggéra l'idée et, peu à peu, l'on en vint à croire qu'Hippolyte avait été mis à mort.

Qu'Hippolyte soit devenu novatien, voilà qui peut surprendre d'abord, le novatianisme ne s'étant pas développé avant 251 et Hipolyte étant certainement mort avant cette époque[4]. Le fait s'explique néanmoins. Hipppolyte avait été longtemps hérétique et schismatique ; d'autre part, le novatianisme était encore très vivant au temps de Damase et très redouté ; les Romains d'alors avaient des hérésies une horreur très vive plutôt que des idées

d'un même homme... ; il y a la différence d'un esprit à un esprit. » Mais aucun texte ne mentionne simultanément les deux Hippolyte. Est-il possible de prévoir les évolutions successives d'un esprit particulier ? L'emprunt du cycle pascal aux hérétiques s'explique par le retour d'H. à l'orthodoxie et son importante renommée ; on s'explique de même, qu'on lui ait rendu son titre de prêtre : Calliste mort, la vieillesse approchant, H. a dû devenir plus traitable ; l'approche de la persécution, après une longue paix amollissante, invitait les chefs d'église à concentrer leurs forces avant la bataille. Cf. Origène, *adv. Celsum*, c. 15.

Saint Jérôme (*De Viris*, 61) et avant lui Eusèbe (*H. E.*, VI, 22) attribuent à Hippolyte un écrit *contre toutes les hérésies*, ce qui est le titre exact des Philosophoumena κατὰ πασῶν αἱρέσεων. — D'après la préface de l'ouvrage, l'auteur a déjà exposé et réfuté brièvement les hérésies ; or Photius atteste (Cod. 121) que saint Hippolyte avait fait un petit traité contre trente-deux hérésies commençant avec les Dosithéens et finissant par les Noëtiens. — L'auteur des Philosophoumena renvoie (X, 32) le lecteur à un autre de ses ouvrages intitulé : περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας ; or le catalogue des écrits d'Hippolyte gravé sur la base de sa statue mentionne un πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός, et Photius remarque (Cod. 48) que les manuscrits portent également περὶ τοῦ παντός ou περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας.

[1] Ihm, 37, p. 42.

[2] Cyprien, Ep. 12, I, p. 502, édition Hartel.

[3] Ce qui s'explique par : 1° la déportation en Sardaigne ; 2° le sens du mot grec μάρτυς témoin ; 3° l'usage courant du grec comme langue ecclésiastique au temps d'Hippolyte.

[4] M. l'abbé Duchesne a réfuté de façon péremptoire ceux qui, à la suite de de Rossi, prolongent sur la foi de Damase, la vie d'Hippolyte jusqu'après 251 (*Origines*, 308).

très distinctes; ils étaient fiers de leur orthodoxie plutôt que savants en hérésiologie; s'agissait-il de quelqu'une d'entre elles, ils lui attribuaient avec plus de bonne foi que d'exactitude les caractères de celles qu'ils connaissaient particulièrement, pour avoir été ou pour être encore attaqués par elles. A partir de Léon Ier (441-466), c'est le manichéisme qui personnifie pour eux l'hérésie; avant Innocent Ier, (401-407,) sous Damase par conséquent (366-384), c'est le novatianisme qui représente à leurs yeux cette fille de Satan. — Une raison particulière contribuait, du reste, à faciliter cette absorption de l'idée d'hérésie par l'idée de novatianisme, à la fin du IVe siècle: je veux dire le grand crédit dont Cyprien jouissait alors, et la large place que tient Novatien dans ses écrits. Cyprien était, au IVe siècle, le seul grand nom de l'église latine: Jérôme et Augustin commençaient seulement à faire parler d'eux et Tertullien était entaché de montanisme; d'autre part, ses ouvrages étaient vénérés presque à l'égal des Evangiles: de fait, on en trouve certains dans les mêmes manuscrits que les livres du Nouveau Testament. On sait enfin dans quelle situation délicate il se trouvait pendant la persécution de Dèce: les faillis prétendaient rentrer dans la communion de l'église, sur la simple présentation d'un billet de confesseur; Novatus qui admettait de les recevoir à cette seule condition, partait à Rome pour intriguer contre son évêque[1], y devenait bientôt l'agent le plus actif de Novatien. Les seuls souvenirs que, dans leur ignorance de l'histoire, eussent conservés les Romains, venaient donc expliquer, confirmer, fortifier les impressions qu'ils recevaient des circonstances; le passé, aussi bien que le présent, contribuait à leur faire considérer le novatianisme comme l'incarnation de l'hérésie et un hérétique, au sens général du terme, comme un novatien, au sens particulier du mot.

Une troisième raison, plus précise encore, éclaire cette singulière transformation d'Hippolyte le docteur. Il y eut à Antioche un Hippolyte[2] novatien, qui, avant de mourir, revint à l'orthodoxie et dont Eusèbe racontait la passion dans les Ἀρχαίων. Comment douter que ce fait ait confirmé la croyance qui résultait naturellement de ce que nous venons de dire? Que l'on se rappelle quelles confusions étranges

[1] Duchesne, *Origines*, 417.
[2] Duchesne, *Origines*, 321.

commettaient parfois les plus savants évêques; que l'on se rappelle encore avec quelles réserves parle Damase, de quelles précautions il entoure ce qu'il avance, nous avertissant par là qu'il ne se tient pas pour assuré : « *fertur*, *haec audita refert Damasus* », et l'on s'expliquera ce qualificatif de novatien attaché au docteur Hippolyte, par un homme qui appartient comme Damase aux milieux cultivés de Rome [1].

On se disposera par là-même à comprendre quels embellissements devaient déformer la légende à son passage dans les milieux populaires. A peu près contemporain de Damase, puisqu'il est mort en 406 et celui-ci en 384, Prudence fait mourir Hippolyte de la même mort que le fils de Thésée : il s'inspire d'une fresque qu'il a vue au cimetière. La légende date donc du IVe siècle : sa naissance s'explique par l'homonymie des noms et la vraisemblance du fait. Le châtiment infligé à l'amant de Phèdre avait été popularisé chez les Latins par Ovide [2] et, plus encore, sans doute, par les usages de la peinture décorative. On pouvait savoir en outre que des femmes et des vierges chrétiennes avaient représenté au naturel, dans l'amphitéâtre, la tragique histoire des Danaïdes et des Dircés [3] ; on devait croire aisément qu'un préfet, ayant à punir un chrétien du nom d'Hyppolyte, lui avait infligé le même supplice qu'Aphrodite au fils de Thésée. Un fait curieux, du reste, a dû concourir à la naissance de la légende : le jour même où l'on fêtait la mort d'Hippolyte, le 13 août, un sacrifice solennel avait lieu sur l'Aventin dans le fameux temple de Diane que nous avons mentionné au précédent chapitre [4] : *il était précisément décoré de fresques représentant le supplice du favori d'Artemis* [5]. Qui voudrait soutenir que la présence de cette peinture, et la communauté d'anniversaire s'ajoutant à la communauté de nom n'a pas contribué à enlacer l'un à l'autre le prétendu martyre d'Hippolyte et le supplice imaginé par le dépit d'une déesse [6] ?

Reste à expliquer le dernier avatar du personnage. Le confes-

[1] F. H., 30 janvier. Cf. Adon, 30 janvier, Duchesne, *op. cit.*, 317 sq.
[2] Ovide, *Métamorphoses*, XV, 497.
[3] Allard, I, 47-48.
[4] Cf. *supra*, page 164.
[5] Prudence, c. Symmachum, II, 53-56. — Marquardt : *Culte*, II, 373.
[6] On peut même se demander si la date de l'anniversaire du martyr ne vient pas de la date de la fête païenne. L'homonyme des noms rendrait compte de ce fait comme de la légende du supplice.

seur est devenu martyr, l'hérétique novatien, le compagnon de Pontien est mort comme le fils de Thésée : comment a-t-il été associé à saint Laurent et comment est-il devenu *vicarius* ? Cette transformation dernière était préparée par le novatianisme de la légende qui le plaçait, comme Laurent, à l'époque de Dèce-Valérien ; elle fut accomplie par la proximité des tombeaux et le voisinage des anniversaires. Puisqu'il avait trempé dans le schisme qui avait éclaté au moment de la persécution de Dèce, était-il possible qu'il eût échappé aux recherches de ce tyran ? Comment le croire, lorsqu'on voyait son tombeau non loin de ce martyr illustre, vénéré par tout le monde chrétien ? Comment le croire surtout, lorsqu'on fêtait son anniversaire quelques jours seulement après celui de l'archidiacre de Sixte ? C'était, sans nul doute, un de ses compagnons, comme Irénée et comme Abundius, comme Romanus et comme Justin.

La profonde ignorance où l'on était alors de l'histoire, l'influence de ce même Romanus, l'influence d'autres légendes analogues qui imprimaient un certain tour à l'imagination populaire, la façonnaient, l'habituaient à voir, avec sa piété naïve, dans la conversion d'un persécuteur comme une revanche anticipée de Dieu, toutes ces causes — et d'autres, sans doute, que nous ne pouvons discerner encore — déterminèrent l'évolution finale de cet enigmatique martyr et fixèrent la forme dernière sous laquelle la piété romaine se le représenta. L'adversaire de Sabellius, l'ennemi de Calliste, le compagnon de Pontien ne fut plus, pendant de longs siècles, qu'une pâle copie de Quirinus, d'Asterius, de Chromatius, de Gordianus et de cent autres.

3. Gestes de St Genès.

« *L'acteur Genès, parodiant une conversion devant Dioclé-* « *tien, est subitement touché de la grâce. Il confesse sa foi* « *devant l'Empereur, est livré au préfet Plautien qui le* « *fait décapiter, le* 25 *août* ».

Il y avait à Rome, voie Tiburtine, un saint Genès dont l'histoire était parfaitement inconnue : on savait peut être qu'il avait été acteur, *mimus*[1] : ce souvenir, peut-être le nom seul, enfanta la tradition. Comme Gelasius d'Heliopolis, comme Por-

[1] Vet. Cat. Carth. Mabillon, *Analecta*, III, 412. — R. H., VIII. Kl. sept. — *Salisburg.*, et *Epitome*, *R. S.*, I, 180.

phyre et Ardaléon, on supposa qu'il s'était converti en jouant devant le prince : le thème légendaire était trouvé. On emprunta au Genes d'Arles[1], la date de l'anniversaire et même l'époque du martyre[2] — quoique le Genes de Rome fût tout voisin des héros du cycle laurentien — : un jour la légende fut mise par écrit : c'est le texte que nous lisons[3].

V[4]

1. Gestes des saints Nérée et Nicomède.

« *Un prêtre Nicomedes fait communier Petronilla le jour* « *où le comte Flaccus vient lui demander sa main et où* « *elle meurt. Arrêté par ordre du Comte, il refuse de sacri-* « *fier et meurt sous les coups. Son cadavre jeté au Tibre est* « *recueilli par son clerc Justus : celui-ci l'ensevelit dans son* « *champ, voie Nomentane, en dehors des murs, le 7 des* « *Kalendes d'octobre*[5]. — *Eutyches, qui, ainsi que Victorinus* « *et Maro, a succédé à Nérée et à Achillée dans la confiance* « *de Domitille, l'engage à repousser les avances d'Aurelianus* « *et à rester fidèle à Dieu. Aurelianus se le fait donner par* « *Nerva et, sur son refus de sacrifier, il l'envoie dans une de ses* « *terres au seizième mille de la Voie Nomentane. Eutyches* « *y guérit la fille du conductor loci, et y opère des conver-* « *sions nombreuses. Il est mis à mort et les chrétiens élèvent* « *une basilique au-dessus de son tombeau.* »

Le lieu de la sépulture de Nicomède est attesté par l'*Epitome*, la *Notitia*, l'*Itinéraire d'Einsiedeln*, la *Vita Adriani*. L'hypogée retrouvé par Bosio, le 14 décembre 1601, dans les

[1] Très populaire, il était vénéré à Lucques : Grégoire de Tours. *De Gloria Mart.*, 67 (Krusch, 533).

[2] Dioclétien ne pouvait être à Rome à cette date ni en 285, ni en 290, ni en 303 (Tillemont, IV, 418, 694).

Les deux Genes ont été confondus par Pierre de Natali : *Catalogue*, VII, 110.

[3] Noter qu'il ne contient aucune donnée topographique. — C'est seulement au VIIIe siècle qu'il a une église à Rome, sous Grégoire III Cf. Harnack : *Gesch. der altchr., Litt.*, 821. — Cf. l'étude très consciencieuse qu'a faite de cette légende Mlle Bertha von der Lage : *Studien zur Genesiuslegende* (Berlin, Gaertner, 1898, 2 fascicules).

[4] Cf. Marrucchi : *Les Catacombes Romaines*, p. 253.

[5] La date se trouvait dans le texte que lut Bosio.

jardins de la Villa Patrizi [1], est certainement antérieur au IIIe siècle, puisqu'on y trouve de nombreuses inscriptions grecques. On ne sait rien de positif sur les rapports de Nicomède et de la gens *Catia*, propriétaire de la catacombe ; on ne peut donc fixer l'époque où il vécut [2]. — Justus est complètement inconnu.

La basilique d'Eutyches n'est attestée par aucun autre document et n'a pas été retrouvée : mais le férial mentionne, au même endroit que notre texte, un *cymiterium Eutychii* [3] ; il faut donc admettre qu'il y avait au dix-huitième mille un hypogée avec une basilique cémitériale auxquels était attaché le souvenir d'un Eutyches, d'ailleurs inconnu.

2. Gestes de St Alexandre.

« *Severina, femme d'Aurelianus, comes utriusque militiae*
« *envoyé par Trajan à Séleucie d'Isaurie, afin d'exterminer*
« *tous les chrétiens, ensevelit dans sa terre au septième mille*
« *Eventius et Alexandre dans un même monument, Theodu-*
« *lus dans un autre. Cet Alexandre est le pape qui a con-*
« *verti le préfet Hermès et le tribun Quirinus : il est mort à*
« *trente ans, et Eventius à quatre-vingt-un.* »

Les gestes d'Alexandre sont comparables à ceux d'Urbain : le pape a été confondu avec un martyr homonyme. Le jeune âge que lui attribuent les gestes nous invite à le penser ; d'autant qu'il n'est pas enterré au Vatican, comme les papes des deux premiers siècles et qu'il est formellement exclu par saint Irénée du nombre des martyrs [4].

Voici qui supprime toute incertitude : le férial, au 5 des nones de mai, ne lui donne pas le titre d'évêque ; il le cite après Eventius ; une inscription trouvée à la catacombe [5], le cite de même en seconde ligne seulement, après un autre martyr dont le nom est incomplet. — Le calendrier, au

[1] Bosio, *R. S.*, p. 414; III, 44 et 50, p. 435.

[2] De Rossi, *Bull.*, 1865, 49. — *R. S.*, I, 178. L. P., I, 322 (Aringhi, II, 127). — Ce Nicomede est sans doute celui qui donna son nom au *titulus* attesté en 499. — Les gestes de Nicomède indiquent l'époque de Maximien, que contredit la suite du récit.

[3] F. H., VIII Kl. sept. — Damase (Ihm, 27, 32) consacre un *elogium* à un Eutyches qui diffère de celui-ci par ses attaches topographiques (saint Sébastien) et son genre de mort.

[4] Adv. Haereses, III, 3.

[5] De Rossi, *Ins. Chr.*, I, VII. — Marucchi : *op. cit.*, 287.

17 mars, mentionne à Rome un Alexandre, évêque, et un Theodulus, diacre, sans rappeler Eventius. — On saisit dans l'abrégé Cononien la trace d'une tradition antérieure, attestant que le pape Alexandre n'a pas été toujours associé à Eventius et Theodulus qu'elle néglige[1]. — La confusion du pape et du martyr est encore attestée par le fait que le *Salisburgensis* connaît deux saints Alexandre, l'un sur la voie Salara Nova, l'autre voie Nomentane[2]. — Un texte très explicite enfin nous reporte à une époque où la légende n'existait pas encore sous la forme qu'elle a prise dans le plus grand nombre des manuscrits : le *Codex Monacensis* 4554, f° 54 (VIII-IX s.) place Alexandre sous l'empereur Aurélien, date son anniversaire du 17 mars, fait de Theodulus un laïc *et ignore Eventius : « Passi sunt autem beati martires alexander aepiscopus et theodolus laicus apud urbem romam die XVI Kal. apr. sub aureliano imperatore, regnante d. n. I. C. cui est gloria cum Patre et Spiritu Sancto in saecula saeculorum. Amen.* »

Quant à ce martyr et à ces compagnons, nous en savons peu de chose. La catacombe découverte en 1855, conformément aux indications de la *Notitia*, au lieu dit « Coazzo », jadis « Casa Nova[3] », dans une propriété de la Propagande appelée « Capo Bianco » paraît antérieure au premier tiers du IIIe siècle : on y trouve des inscriptions latines écrites en caractères grecs[4]. C'est évidemment à la suite de la confusion des deux Alexandre que le martyr a été placé à l'époque de Trajan.

3. Gestes de St Marcel.

« *Papias et Maurus, voyant Sisinnius et Saturninus* « *réduire en poussière les idoles, se convertissent au Christ* « *à la vue du préfet Laudicius. Sisinnius et Saturninus sont* « *décapités Voie Nomentane au deuxième mille. Papias*

[1] L'hypothèse, aperçue par Fiorentini, a été démontrée vraie par M. l'abbé Duchesne. Le *Liber Pontificalis*, contemporain des gestes, ne saurait les confirmer : il relève de la même tradition ; deux légères variantes : Theodulus est fait diacre ; Alexandre est décapité, au lieu de mourir à la suite des piqûres dont on lui a criblé le corps.

[2] *R. S.*, I, 147.

[3] Aringhi, t. II, 148, liv. IV, c. 22. — L'erreur du *Salisburgensis* et de l'*Epitome* s'explique par la confusion de l'Alexandre de la Voie Nomentane avec l'Alexandre de la Voie Salaria (L. P., I, 263. — Ihm, 100, 100. — *Bul.*, 1875, 146, 1884, 85, 24).

[4] De Rossi, *I. Chr.*, I, cx.

« *et Maurus, suppliciés au Circus Flaminius, sont enterrés*
« *par le prêtre Jean, voie Nomentane, ad nymphas b. Petri*
« *ubi baptizabat, le 4 des Kal. de février.* »

Ces deux saints sont attestés par une inscription trouvée près des thermes de Dioclétien[1] : elle nomme Papias et Mauroleon. Que ces deux noms désignent nos deux martyrs, leur association même le montre, et le début du mot « Mauroleon » et le lieu même où l'inscription fut trouvée. Le monogramme constantinien qui la décore, permet de la dater de la fin du IVe siècle ou des premières années du Ve. On ne peut rien dire de plus[2].

4. Gestes de St Restitus.

« *Justa recueille le corps du bienheureux Restitutus, l'em-*
« *baume, le porte dans sa terre de la Voie Nomentane, en*
« *faisant prévenir l'évêque Etienne. A l'aube, on arrive à*
« *l'hypogée du seizième mille, et on enterre le corps dans*
« *une crypte, le 6 des Kalendes de juin*[3] *; chaque jour les*
« *malades et les possedés de Nomentum, venant au tombeau*
« *du martyr, y recouvrent la santé.* »

La date de l'anniversaire est confirmée par le férial[4] ; — le lieu de la sépulture par l'hypogée et l'église de Restitutus vus par Bosio, aujourd'hui détruits[5]. — Il n'y a, sans doute, aucun rapport entre ce Restitutus et celui qu'on vénère à Naples[6], ou celui dont on a retrouvé une inscription à Domi-

[1] Bull. 1887, p. 10.

[2] De Rossi n'a pas réussi à les rattacher au groupe de Victor, Felix et Alexandre cité par le F. H., au 10 des kal. de mai, in *cym. martyrum*; et au 16 des kal. d'octobre, *ad Caprea in cym. maiore*. Les indications topographiques concordent, mais les anniversaires diffèrent, Maurus manque, trois inconnus le remplacent (*Bull. Comm.*, 1883, 244 ; — *R. S.*, I, 179, 190 ; — Armellini : *Cimiteri*, 195 ; — *Bull*, 1877, 10. — Allard, IV, 383 ; — Aringhi, II, 147). — Il y a un Maurus au F. H., *prid. id. aug.* ; c'est celui des gestes de Chrysanthe ; il y en a un autre, romain d'origine, vénéré à Gallipoli d'Italie, martyrisé sous Numérien par le Dux Cerinus, 1er mai 41.

[3] Ferrari donne le 4 des kal. de juin.

[4] Moyennant une correction facile : le F. H. donne III id. iunii : le copiste aura séparé, en lisant les deux jambages du V (VI Kl. iun).

[5] Bosio, *R. S.*, p. 416 C. ; III, 47 ; *Bull.*, 1881, p. 106-107, d'après Stevenson.

[6] Boldetti, p. 123 ; I, 25.

tille en 1853[1]. Peut-être la pierre encastrée dans l'escalier de Saint-Agnès et qui porte

LOCVS RESTITVTI

vient-elle du cimetière de Monte Rotondo. — Rien ne contredit, ni ne confirme l'époque indiquée par les gestes.

5. Gestes des saints Primus et Felicianus.

« *Sous Dioclétien, Primus et Felicianus refusant de* « *sacrifier à Hercule et à Jupiter sont livrés à Promotus,* « *praeses de Nomentum, au treizième mille. Ils y souffrent* « *le martyre, sont transportés ad Arcus Numentanos intra* « *arenarium et ensevelis iuxta arenarium. Après leur mort,* « *ils guérissent les malades ; après les persécutions, on leur* « *élève une basilique au quatrième mille de Rome : leur fête* « *est le* 5 *des ides de juin.* »

La date de l'anniversaire est confirmée par le férial ; — le lieu du tombeau par le férial, le *Liber Pontificalis*, les découvertes. Le férial les mentionne, en effet, au quinzième mille : l'écart est faible et s'explique par une erreur de transcription ou une divergence dans l'appréciation de la distance. Une inscription mentionnée par Ciampini[2], reproduite par de Rossi[3], et un passage du *Liber Pontificalis*[4] nous apprennent que le pape Théodore (642-649) les transporta de l'arénaire de la Voie Nomentane à S. Stefano Rotondo. Bosio[5] assure enfin qu'il a trouvé au neuvième mille, les ruines d'une basilique et les restes d'une catacombe aujourd'hui très dévastées[6]. On ne peut rien avancer de plus.

[1] De Rossi, *R. S.*, I, 109 ; Tillemont, V, 124.
[2] *Veter. Monum.*, II, 32.
[3] *Ins. Chr.*, II, 152.
[4] L. P., I, 332.
[5] Bosio, *R. S.*, p. 416 ; III, 46.
[6] Stevenson, *Bul.*, 1880, 106.

6. Gestes de Ste Agnès.

« *Agnes, vierge de treize ans, préservée par un ange des* « *souillures du lupanar, est décapitée par le préfet Aspasius* « *pour avoir refusé d'épouser son fils, et enterrée dans le* « *praediolum de ses parents, Voie Nomentane. Eméren-* « *tienne, sa sœur de lait, tuée sur son tombeau, est enterrée* « *in confinio agelli beatissimae Agnetis. Constantina, fille* « *de Constantin, va prier à ce tombeau; guérie, elle y fait* « *élever une basilique et bâtir son mausolée.* »

Trois détails sont certainement légendaires: le motif du martyre d'abord. Il est de style, dans les récits où tout l'intérêt repose sur le *periculum castitatis*, d'imaginer que la vierge consacrée à Dieu est recherchée en mariage par un noble romain : il suffit de se rappeler les gestes de Domitille, d'Eugénie, d'Anatolie, pour se convaincre que le récit du pseudo-Ambroise est, non pas un souvenir historique, mais un incident traditionnel et quasi nécessaire de ces sortes d'histoires. La lecture des actes syriaques et des menées qui sont muets à cet égard[1] confirme nos soupçons.

L'association d'Emérentienne à Agnès ne saurait être davantage admise. On ne connaît pas d'inscription qui la mentionne antérieure à notre texte, tandis qu'il en est deux qui montrent cette sainte engagée dans deux autres groupes : celui de Sophia, Pistis, Elpis et Agape, Via Aurelia[2]; — celui de Victor, Félix et Alexandre sur cette même Voie Nomentane[3]. L'association des deux cultes s'explique d'abord par la proximité des deux hypogées — Emérentienne reposant au cimetière ostrien et Agnès dans celui qui porte son nom —; ensuite, par l'influence des traditions du IVe siècle : les sœurs de lait chères à saint Jérôme[4].

L'époque du martyre est incertaine. Il est probable que c'est le développement qu'a pris la légende à l'époque constantinienne qui l'a, en quelque sorte, attiré aux premières années du IVe siècle ; d'autant qu'on plaçait alors tous les martyrs dont

[1] Assemani, II, 159. — Les actes syriaques sont évidemment inspirés des actes de Pierre: c'est parce qu'elle prêche avec succès la chasteté aux Romaines, qu'Agnès est dénoncée par les maris.

[2] *Nuovo Bullett.*, 1896, 155.

[3] *Itinéraire* (*R. S.*, I, 178-179); inscription du IVe trouvée par M. Lanciani.

[4] Ep. LIV, 13; LXXIX, 9.

on ignorait la date véritable. Il paraît assuré que l'Aspasius Paternus des gestes n'est pas celui que mentionnent les actes de Cyprien : on conçoit sans peine comment la similitude des noms a produit cette croyance. Il est probable que la sainte a souffert au IIIe siècle, dans un moment de persécution horrible : on ne peut rien ajouter de plus précis[1].

Il est trois points, en revanche, pour lesquels les gestes ne donnent prise à aucune critique et reçoivent même confirmation. Le jeune âge d'Agnès est rendu très vraisemblable par l'unanimité de la tradition, surtout par l'importance que ce détail a pris dans l'évolution de la légende. La date de son anniversaire se retrouve dans le férial au 12 des kalendes de février et dans le chronographe de 354, sinon dans le calendrier grec[2]. Le lieu de sa sépulture est indiqué, sinon par le calendrier, du moins par les *Itinéraires;* il a de plus été retrouvé dans les fouilles entreprises en 1855 par les chanoines du Latran[3].

En rapprochant ces faits des découvertes faites dans la catacombe, on s'explique sans peine la formation de la légende. Au moment de la paix de l'église, un petit hypogée, séparé par un arénaire du grand cimetière ostrien, gardait le corps d'une martyre obscure appelée Agnès. La famille constantinienne acquit à une date inconnue le terrain qui entourait le cimetière pour y bâtir un mausolée[4]; et ce fait décida des destinées ultérieures de la tradition. Des rapports s'établissent entre les desservants de la catacombe et leurs augustes voisins; ceux-ci construisent sinon un baptistère, du moins une église au-dessus de la confession : Constantina, femme de Gallus, puis d'Hannibalien y est enterrée en 354, Hélène femme de Julien en 360. Cependant la renommée de la sainte se

[1] Baronius, *Mart.*, p. 54, se fonde à tort sur le mot vicarius pour dater le martyre de Dioclétien. — L'historia inventionis (*Breviarium Ultrajectinum*) fait mourir sous Aurélien, Benignus, fils spirituel (?) de la sainte : elle aurait alors péri sous Dèce.

[2] Il la place au 14 janvier; in genuinum au 21; une troisième fête au 5 juillet. Kraus., *R. E.*, I, 28. La Sainte-Agnès du XV K. nov. (FH, 133), doit être rattachée à Nicomédie (Cf. l'*Eptern.*); elle n'est rattachée à Ostie que par une mauvaise lecture du copiste.

[3] *Bull.*, 1865, 48.

[4] Peut-être après la suppression des prétoriens. L'église est attestée en 367. Cf. *Liber Precum* (P. L., 13, 83). Sur les mosaïques de Sainte-Constance détruites en 1620 par le cardinal Veralli, cf. Description de M. Müntz d'après le Ms. de P. Ugonio de 1594, trouvé à Ferrare en 1878. — Lefort, *Enseign. chrétien*, 16 avril 1894.

répand — Damase lui consacre une épigramme — et son cimetière retire quelque nouvel éclat de cet impérial voisinage. Le petit hypogée, si modeste à l'origine, étend ses galeries et multiplie ses tombeaux pour satisfaire au pieux empressement des fidèles, soucieux d'être enterrés *ad sanctos*, auprès des mêmes saints qui doivent présenter à Dieu les âmes des princesses impériales. Ce centre nouveau de vie religieuse devient même assez important pour que les évêques aient à s'occuper d'en assurer le fonctionnement normal. Innocent Ier (401-418) le confie aux soins de Leopardus et de Paulinus, prêtres du *titulus de Vestina* au *Vicus Longus*[1] et décide que l'administration du cimetière sera rattachée à ce titre ; Boniface enfin (418-422) reconnait et consacre, si j'ose dire, la renommée de cette basilique récente en la choisissant pour y célébrer le baptême solennel de la Pâques[2].

Le développement du culte survenu au IVe siècle appelait et rendait en quelque sorte nécessaire un développement parallèle de la légende : le voisinage du tombeau impérial qui avait déterminé celui-là détermina également celui-ci. La fille de Constantin enterrée prés de la catacombe avait été deux fois mariée et ne s'était pas fait remarquer par la régularité de sa vie ; elle devait se métamorphoser cependant en une vierge sainte et dévote d'Agnès. Les libéralités de sa famille, la splendeur de son mausolée attirèrent et retinrent fixée sur elle l'imagination de la foule. L'analogie de son nom[3] avec celui de cette Constantia[4], dont le *Liber Pontificalis* entoure le souvenir de tant de vénération[5], devait amener, le temps aidant, une transformation du personnage ; la réputation de piété qui s'attachait à la mémoire de la tante, enveloppa peu à peu, purifia, idéalisa la nièce. Ces souvenirs transformèrent la femme d'Hannibalien et de Gallus ; en elle, comme en ses parentes, on s'habitua à voir une femme pieuse et sainte, une vierge consacrée à Dieu. — Dès lors, pouvait-elle s'être fait ensevelir auprès d'Agnès sans avoir eu pour elle une particu-

[1] L. P., I, 222.
[2] L. P., I, 227.
[3] Nous lisons Constantina dans les gestes d'Agnès comme dans ceux de Jean et Paul, c'est la leçon des manuscrits. Cf. aussi *supra*, p. 148, note 3.
[4] Ce qui explique qu'Hélène soit restée dans l'ombre.
[5] Il rapporte qu'elle a été baptisée par Silvestre (p. 180), que Libère a tâché d'exploiter son renom de sainteté pour rentrer à Rome (p. 207). La véritable Constantia, sœur de Constantin, était morte en 328.

A. Fontemoing, éditeur

FRESQUES DE LA CONFESSION DES SS. JEAN ET PAUL

Fresque latérale inférieure de droite.

lière dévotion? C'était, on n'en pouvait douter, pour reconnaître la protection que lui avait accordée la sainte, que la princesse avait ainsi marqué le lieu de son éternel repos ; sans doute, elle lui devait la guérison de quelque grave maladie, peut-être même la grâce d'avoir été illuminée par le Christ. Et, travaillant sur les souvenirs attachés à ces monuments, la foule créa la légende, telle qu'elle apparaît dans le *Liber Pontificalis* et les *Gesta Martyrum*. La passion de Jean et Paul, on peut s'en souvenir, continue et développe celle d'Agnès : Constantina y rappelle que la sainte l'a guérie de la lèpre ; elle engage à rester vierges Attica et Artemia, comme nous l'avait annoncé le rédacteur du texte constantinien ; elle nous y entretient de *Constantinus*, de *Constantius* et de *Constans Augusti :* ce qui répond à merveille à *l'Imperator* et aux *duo fratres Augusti*, mentionnés par ce même rédacteur.

On voit comme l'évolution de la tradition s'explique par le développement du culte et à quelle popularité elle parvint après ses humbles débuts[2].

[1] Il y avait une seconde Agnès, vénérée à Porto. *Bull.*, 1866. p. 37-38. Son histoire est inconnue : on ne peut donc savoir si elle exerça quelque influence sur la tradition nomentane.

[2] Allard, IV, 385. — Duchesne, *Bull. Critiq.*, I, 223. — La légende qu'Agnès, exposée sur le bûcher, vit tout d'un coup s'allonger ses cheveux et put ainsi voiler sa nudité, s'explique par la « surnaturalisation », si j'ose ainsi dire, d'un détail rapporté par Damase.

Nudaque profusum crinem per membra dedisse (v. 7; Ihm., 40, p. 44).

Le *Codex San Gallensis* 561 (du X-XI s.) donne quelques variantes intéressantes que je n'ai retrouvées dans aucun autre manuscrit : aucun ange n'apparaît dans le récit de la résurrection du jeune homme ; la femme du préfet est mise en scène, on lui donne le nom d'Artemia (Cf. l'Artemia des *Gesta Johannis et Pauli*) ; le préfet se convertit au christianisme avec sa femme et sa famille ; le vicaire reproche à Agnès d'avoir pour époux celui que le préteur Ponce Pilate a condamné et qui est mort en croix.

CHAPITRE IV

TRADITIONS CÉMITÉRIALES (suite) :

DE LA VOIE SALARA A LA VOIE ARDÉATINE

I[1]

1. Gestes de St Maris.

« *Au temps de Claude, on arrêta deux cent-soixante*
« *chrétiens qu'on enferma Via Salara, dans les briqueteries*
« *et que l'on tua à coups de flèches : Maris et Marthe, Audifax*
« *et Abacuc, aidés du prêtre Jean les ensevelirent ainsi que*
« *le tribun Blastus dans une crypte de la Voie Salara, à côté*
« *du Clivus Cucumeris.* »

Les *Itinéraires* confirment le lieu de sépulture indiqué par la tradition; Blastus se retrouve dans le férial; le *Clivus Cucumeris*[2] est bien connu; les briqueteries ne le sont pas moins : on les retrouve dans les gestes de Laurent, de Chrysanthe et de Suzanne et dans le *Liber Pontificalis*[3]; elles étaient situées à 2 ou 3 kilomètres de Rome, près de l'hypogée des *Jordani*, tout près du chemin de traverse qui rejoignait la Nomentane; un grand nombre de briques parvenues jusqu'à nous portent ces mots SAL ou SALAR ou FIG SAL ou DE VIA SALARIA[4], — Aucun document ne permet de discu-

[1] Cf. Marucchi : *Les Catacombes Romaines*, p. 293-384.
[2] F. H., XV, Kl. iul.
[3] Notice de Silvestre, I, 197 [82].
[4] Marini : *Iscr. doliari*, 308, 323, 337, 345, 381, 405, 437, 457, 478, 554, 555, 947, 948, 1228, 1257. — De Rossi, *R. S.*, I, 14, 15, ad calcem. — *Bull.*, 1892, 44-45.

ter l'époque assignée à ces martyrs, ni leur association à Maris. Il est vraisemblable que l'empereur Claude n'est qu'une transformation du Claude de la légende suivante.

2. Gestes de St Laurent.

« *Le soldat Romanus se convertit à la suite d'une vision,*
« *est décapité Voie Salara le 5 des ides d'août. Quelque*
« *temps après, Claude fait décapiter, dans les briqueteries de*
« *la Voie Salara, quarante-six soldats avec leurs femmes*
« *qui avaient embrassé le christianisme; ils sont ensevelis*
« *par les prêtres Justin et Jean au Clivus Cucumeris le* 8
« *des kalendes de novembre, à côté de* 120 *autres martyrs*
« *dont Theodorius, Lucius, Marcus et Petrus.* »

Romanus est inconnu du férial et des *Itinéraires*. Il faut peut-être reconnaître les quarante-six soldats des gestes dans le quarante-huit martyrs que mentionne le férial au 4 des nones de Juin, sans indication topographique. Les 120 autres se retrouveraient également au 8 des kalendes de novembre ; mais ils sont associés à un martyr nommé Maximius et localisés au cimetière de Thrason. Il est pourtant malaisé d'admettre qu'il se rencontre sur la même voie deux groupes de même nombre. Mais, entre nos deux textes contradictoires, nul fait ne permet de choisir.

3. Gestes de St Abundius.

« *Treize chrétiens saisis avec Abundius dans la maison de*
« *Theodora sont décapités le* 8 *des ides d'août et ensevelis*
« *par le prêtre Jean et la matrone Theodora dans une crypte*
« *du Clivus Cucumeris.* »

Au 7 des ides d'août, le férial mentionne vingt-cinq martyrs; au *Clivus Cucumeris*, la *Notitia* en indique trente : peut-être faut-il les identifier avec les treize anonymes de nos gestes : la différence de chiffre peut s'expliquer par une erreur de copiste.

5. Gestes de St Alexandre

« *Le pape Alexandre convertit le préfet urbain Hermès*
« *avec sa femme, sa fille et mille deux cent-cinquante per-*
« *sonnes de sa maison en guérissant sa nourrice aveugle et*
« *en ressuscitant son fils. Hermès donné en garde au tribun*
« *Quirinus, le convertit avec l'aide d'Alexandre; mais il est*

« *saisi par le comte Aurelianus et décapité ; Theodora, sa* « *sœur, recueille ses restes, les ensevelit Via Salara Vetere* « *non loin de Rome, le* 5 *des Calendes de septembre.* »

Cette tradition constate et explique l'existence de la catacombe de Hermès. « Il existe, en effet, sur la *Voie Salara Vetus* une catacombe dont l'origine est probablement très ancienne et à laquelle est resté attaché le nom de Hermès. Ses restes y reposaient encore au VIe siècle et des lampes brûlaient continuellement devant son tombeau : on retrouve sur l'étiquette — *pittacursis* — d'une des fioles d'huile recueillies devant les tombeaux des martyrs des catacombes, et envoyées par le pape Grégoire le Grand à Théodelinde la mention de *Scs. Hermes*... Le tombeau de saint Hermès demeura pendant les VIIe, VIIIe et IXe siècles l'un des rendez-vous des pèlerins ; au XIVe siècle, alors que la plupart des sanctuaires des catacombes étaient depuis longtemps abandonnés, la piété publique connaissait encore le chemin de son cimetière [1]. »

La catacombe est donc bien connue ; quant à l'origine que la légende lui assigne, c'est une autre affaire. Il est certain qu'il n'y eut jamais un Hermès, préfet urbain, sous Trajan ni sous Adrien ; il est certain que l'hypogée existait au IIe siècle [2] ; il est certain que Hermès est un nom d'esclave ou, par conséquent, un nom d'affranchi. Au IIe siècle, — sous Adrien notamment, — les affranchis ont joué à la cour des rôles importants [3] ; on a le droit de penser que c'est un affranchi du IIe siècle, appelé Hermès, appartenant peut-être à la cour impériale qui fit creuser une catacombe dans une de ses terres ; son nom y demeura attaché lorsque la catacombe devint propriété ecclésiastique [4].

4. Gestes de Ste Vibbiane.

« *Le prêtre Jean qui, aidé de Pigmenius, a enseveli Vibbiane* « *fille de Dafrose et de Flavien, est décapité Via Salara,* « *devant l'idole du Soleil, au Clivus Cucumeris ; c'est là que*

[1] Allard, I, 210. — Cf. *Bull.*, 1894, 14-70. — *Nuovo Bull.*, 1895, p. 11 ; 1896, p. 99. — Bonavenia : *Il Cimitero di S. Ermete* (*Civiltà Cattolica*, 21 mars 1891).

[2] *Bull.*, 1894, 16. — C. I. L., VI, 8987.

[3] Témoin Proxenes, sous Commode. Il devint *procurator thesaurorum*, *procurator patrimonii*, *procurator munerum*, *procurator vinorum*, et il embrassa le christianisme. De Rossi, *Ins. Chr.*, I, p. 9, n° 5.

[4] La date de l'anniversaire, 5 septembre, a cours dès le Ve.

« *son corps est recueilli par le prêtre Concordius et enseveli*
« *dans un sarcophage, à côté des martyrs, le* 8 *des Calendes*
« *de juillet.* »

Ce prêtre Jean est, sans doute, le prêtre ensevelisseur des légendes dioclétiennes ; il est inconnu du férial, mais son nom se trouve deux fois dans les *Itinéraires*.

6. Gestes de Ste Eugénie.

« *Protus et Hyacinthus accompagnent Eugénie dans sa*
« *fuite au monastère de saint Helenus ; Basilla s'attache à la*
« *sainte avec autant de dévouement que ses deux eunuques,*
« *quand elle vient à Rome. Cornelius la baptise ; mais livrée*
« *par une servante et abandonnée de Pompeius son fiancé,*
« *elle est décapitée avec Protus et Hyacinthus et ensevelie*
« *Voie Salara.* »

Comme la légende d'Hermès, cette légende-ci raconte les origines d'une catacombe, celle de Basilla[1]. La crypte où furent ensevelis Protus et Hyacinthus, déjà mentionnés au IVe siècle dans le chronographe et célébrés par Damase[2], a été découverte, en parfait état de conservation, en 1845[3] ; la plaque qui fermait le *locus* confirme, ainsi que le chronographe et le férial, la date de l'anniversaire fournie par les gestes. Le texte du *Bernensis* et du *Wissenburgensis*[4] ne confirme pas les données de nos gestes quant au groupement qu'ils indiquent : il prouve seulement que la composition de ces manuscrits est postérieure à la date de la légende. Le silence de l'*Epternacensis*[5], l'anniversaire de Protus et Hyacinthus distinct de celui d'Eugénie, le rôle qu'on leur attribue, permet de croire que l'association de la sainte et de ses prétendus eunuques n'est pas primitive, qu'elle a été inspirée par la légende si populaire de Nérée et Achillée et que l'histoire véritable de Protus et Hyacinthus était inconnue. Toutefois l'hypothèse ne deviendra certitude que du jour où l'on pourra indiquer pourquoi l'on a réuni dans

[1] *Bull.*, 1877, 28, 73, 74 ; 1878, 46 ; 1880, 96, 123.
[2] Ihm., 49, p. 52.
[3] *Bull.*, 1894, 21.
[4] IIII id. sept. Basillae, s. Proti et Jacinthi qui fuerunt doctores christianae legis s. Eugeniae et Basillae.
[5] X. K. oct. in cimiterio eiusdem Basillae.

une même légende, à une sainte de la voie Latine, deux martyrs de la voie Salara[1].

Quant à Basilla, c'était avec Hermès l'éponyme du cimetière, ainsi que l'attestent le chronographe, le férial et les *Itinéraires;* le chronographe semble placer son martyre au 10 des calendes d'octobre 304. Ce que nous soupçonnons pour Protus et Hyacinthus est donc ici complètement assuré : l'association de Basilla à Eugénie semble purement légendaire[2].

7. Gestes de Ste Félicité.

« *Au temps d'Antonin, à la suite d'une sédition des prêtres,*
« *Félicité est arrêtée avec ses sept fils, Januarius, Felix, Phi-*
« *lippe, Silanus, Alexander, Vitalis, Martialis; traduite*
« *devant le préfet urbain Publius, elle refuse de sacrifier*
« *ainsi que ses enfants : tous sont mis à mort*[3]. »

Les dates des anniversaires nous sont connues; celles des enfants par le chronographe[4] et le calendrier ; celles de la mère par le calendrier[5]. Les gestes ne les mentionnent pas.

Les emplacements des sépultures sont connus exactement de même[6]. Les gestes les ignorent aussi.

L'époque est incertaine : rien n'empêche absolument d'admettre l'indication des gestes et de placer des martyrs au temps d'Antonin ou de Marc-Aurèle; il se trouve même que l'année 162 convient plus particulièrement à notre récit, « à cause des particularités suivantes : Deux Augustes ; — l'absence momentanée de l'un, faisant que, bien que la justice soit rendue au nom de tous deux, un seul soit invoqué momentanément par le juge; — un préfet de Rome dont on sache avec certitude qu'il a porté le prénom de Publius ; — enfin des calamités publiques assez exceptionnelles pour persuader que la colère des dieux exige des sacrifices expiatoires[7]. »

[1] *Römische Quartschr.*, 1894, 138; *Bul.*, 1894, 112, 119.

[2] L'inscription rapportée par Bosio (p. 560) n'est d'aucun secours.

[3] Cf. Führer : *Ein Beitrag zür Lösung der Felicitasfrage* (Leipzig, Fock, 1890). — Künstle : *Hagiographische Studien über die Passio Felicitatis* (Paderborn, 1894 ; Schöningh). — Führer : *Zür Felicitasfrage* (Leipzig, Fock, 1894). — Doulcet : *Mémoire relatif à la date du martyre de sainte Felicité* (dans l'*Essai sur les Rapports de l'Eglise chrétienne et de l'Etat romain*, Paris, 1882).

[4] L. P., I, 11-12. Cf. note 5 et Rossi-Duchesne, p. 89, VI, id. iul.

[5] F. H. 9 juillet « VII id.., rom... felicitatis cum prb. VII felicis philippi marcialis alexandri et alior triû.

[6] Ils sont attestés, en outre, par les *Itinéraires* et, quant à Ianuarius, par les découvertes. *Bull.*, 1863, p. 1.

[7] Allard, I, 351.

Quant au groupement des personnages, est-il historique ou légendaire? La communauté d'anniversaire de sept saints enterrés en quatre endroits différents invite à penser que le lien de parenté que la tradition mentionne n'est pas tout à fait inexact. D'autre part, si Félicité est séparée de ses fils par le chronographe, si elle a un anniversaire distinct dans le férial, si elle a une sépulture distincte à la catacombe de Maximus, elle a aussi une fête qui lui est commune avec ses enfants, au 9 et 10 juillet; on ne voit pas comment elle aurait été associée aux *septem fratres:* il est probable que son histoire a été réellement associée à la leur. — Mais il n'en résulte pas qu'elle ait été leur mère: le férial semble en faire une vierge et, de ses fils prétendus, des prêtres[1]. L'association de ces martyrs, le nombre des sept prêtres aura enfanté peu à peu une réplique de l'histoire des Macchabés.

8. Gestes de St Marcel.

« *Au temps où Maximien, à son retour d'Afrique, cons-*
« *truit les thermes dioclétiens, une grande persécution sévit*
« *contre les chrétiens qui ont à leur tête l'evêque Marcel.*
« *Touché par la grâce durant l'interrogatoire de Sisinnius,*
« *le commentariensis Apronianus confesse le Christ: il est*
« *décapité Via Salara, au deuxième mille, le 4 des nones de fé-*
« *vrier. Sisinnius, ainsi que son compagnon le diacre Saturni-*
« *nus, comparaît devant le préfet Laodicius; tous deux sont*
« *exécutés, puis ensevelis par Thrason, leur ami, dans sa*
« *terre de la Voie Salara le 4 des kalendes de décembre.*
« *Crescentianus est enterré par le prêtre Jean à Priscille,*
« *dans un arénaire de la Voie Salara, le 7 des kalendes de*
« *décembre. Marcel, saisi, meurt le 17 des kalendes de février,*
« *après avoir été palefrenier dans les écuries du service des*
« *postes: son corps recueilli par le prêtre Jean et la bien-*
« *heureuse Lucine est enseveli dans le cimetière de Priscille,*
« *Via Salara Vetere, au troisième mille.* »

La date de l'anniversaire, le lieu de la sépulture du pape sont attestés par le férial et le *Liber Pontificalis*, sans parler des *Itinéraires*.

L'époque qui lui est assignée par la tradition est exacte: il a

[1] Cf. VII id. iul. — Damase ne donne aucune lumière.

été élu le 26 mai ou le 26 juin 308[1]; il est mort le 16 janvier 309[2]. En 308, Maximien lutte contre Maxence[3], puis contre Constantin qui l'épargne[4]. Marcel et Maximien ont donc été contemporains. — Il est certain toutefois que le synchronisme établi par la tradition vise la grande persécution antérieure à la retraite de Dioclétien à Salone en 305: il y aurait donc, dans la légende, une légère erreur: on en discerne aisément l'origine. — On en relève une autre, et plus grave celle-ci, dans le récit que font les gestes de la mort de Marcel. A la suite de dissensions intérieures relatives à la réintégration des faillis dans l'Eglise, Marcel fut exilé et mourut en exil[5]: on ne peut dire d'où vient la légende du *Catabulum*.

La même obscurité nous dérobe l'histoire des saints qui lui sont associés. Sisinnius et Saturninus sont peut-être célébrés par Damase[6], qui, selon son habitude, ne nous donne aucune lumière sur eux. La date de l'anniversaire, le lieu de sépulture du second, sont confirmés par le chronographe, le férial et les *Itinéraires;* Apronianus et Sisinnius sont absents tous deux, à cette date et à cet endroit, et du férial et des *Itinéraires*[7]: peut-être viennent-ils ainsi que Lucine des gestes d'Anthime.

9. Gestes de saint Chrysanthe.

« *Chrysanthus, fils de l'illustre Polemius d'Alexandrie,*
« *vient à Rome avec son père au temps de Numérien. Très*
« *versé dans toutes les sciences, il est converti par Carpo-*
« *phore, prêtre de la cinquième région et, huit jours après*
« *son baptême, il prêche le Christ. Sa foi résiste à la prison,*
« *à la volupté; la vestale Daria, aussi remarquable par sa*
« *beauté que par son esprit, essaye en vain de le toucher:*
« *c'est elle qu'il convertit, et tous deux s'épousent avec l'in-*
« *tention de rester vierges; et tous deux conquièrent au*
« *Christ une foule d'hommes et de femmes. Les maris délais-*

[1] L. P., I, CCII.
[2] L. P., I, 164.
[3] Schiller, *Röm. Gesch.*, II, 180.
[4] Lactance : *de Morte Persecutorum*, 29. — Baehrens, 174.
[5] De Rossi, *Ins. Chr.*, II, 62, 103, 138; *R. S.*, II, 204.
[6] Ihm, 28, 46, 88; p. 33, 49, 92.
[7] Apronianus se trouve dans les textes développés du férial, mais encore au 6 des ides d'août. Le nom de Sisinnius se lit fréquemment dans le férial jamais Voie Salara, à la date donnée par les gestes. Le 11 des kal. de décembre, on trouve un *Sisinnius* et *un Saturninus*, mais celui-ci est attribué à Antioche, celui-là à Auch.

« *sés se plaignent au consul Celerinus qui livre Chrysanthe*
« *et Darie au tribun Claudius : celui-ci, touché par la grâce*
« *se convertit avec sa femme Hilaria, Maurus et Jason, ses*
« *fils et sept soldats. Tous sont décapités par ordre de Numé-*
« *rien et ensevelis ensemble non loin d'un aqueduc antique,*
« *Voie Salara. Hilaria que les persécuteurs ont oubliée place*
« *chacun de ses fils dans un sarcophage ; saisie peu après,*
« *elle meurt tout d'un coup et est ensevelie par ses deux*
« *servantes dans son champ ; on y élève un petit oratoire*
« *— Cependant Chrysanthe et Darie sont, l'un jeté en prison,*
« *l'autre conduite au lupanar. Torturés tous deux par Celeri-*
« *nus, ils sont conduits Voie Salara, dans un arénaire, et y*
« *sont lapidés dans une même fosse ; et, comme leurs miracles*
« *attirent une foule immense, Numérien fait un jour murer*
« *l'entrée de l'oratoire, et tous « les visiteurs deviennent mar-*
« *tyrs, entre autres le prêtre Diodore et le diacre Maurin*[1]. »

Deux points semblent assurés : le lieu de la sépulture et l'époque des martyrs. Le férial, au 3 des kalendes de décembre, les *Itinéraires*, notamment la *Notitia*, un *Codex Wissemburg*[2] confirment, quant au premier point, l'indication des gestes ; et les découvertes les éclairent : on a retrouvé, non loin de l'endroit qu'ils indiquent, des conduites d'eau appartenant à un ancien aqueduc[3]. Quoi qu'on ait dit, l'époque de Numérien ne saurait être rejetée à la légère. Pour qui veut bien réfléchir à ces deux faits : 1° l'immense popularité de Valérien parmi les rédacteurs de légende ; 2° l'unanimité de la tradition paléographique attestant toujours Numérien, il devient très difficile d'admettre que nos martyrs n'aient aucun rapport avec ce Numérien. — Comment donc en expliquer la naissance, puisque Numérien ne résida jamais à Rome : nommé César par Carus son père, en même temps que Carinus son frère, en octobre 282[4] il part aussitôt pour la guerre perse[5], devient Auguste en

[1] Le texte grec peut être du VIIIe siècle, contemporain d'Etienne III (752-757) ; son allure prétentieuse et pédante le distingue des textes gothiques ; il a été composé sur un texte de cette époque que connaissait Grégoire de Tours (*Gl. Mart.*, 37. — *Krusch*, p. 512) : la révélation du tombeau que mentionne celui-ci est un trait ostrogothique, absent de notre rédaction.

[2] *Röm., Quart.*, 1887, 161.

[3] Bosio, *R. S.*, 488-503. — De Rossi, *Bul.*, 1873, 11.

[4] Schiller, I, 882.

[5] Tillemont, III, 282, 726,

août 283, guerroie en Pannonie, puis sur les bords de l'Euphrate et du Tigre[1], devient empereur en décembre 283, ramène l'armée par la Mésopotamie et l'Asie Mineure et est assassiné par Aper sur les rives du Bosphore en septembre 284[2] : pendant ce temps Carinus son frère régnait à Rome. Où donc la tradition a-t-elle pris naissance d'un martyre romain ordonné par Numérien ?

La question est fort obscure : une seule hypothèse se présente, assez incertaine, il est vrai : deux martyrs de Rome, Chrysanthe et Darie, plus ou moins inconnus, auraient été confondus avec un couple Chrysanthe-Darie, ou avec un Chrysanthe, ou avec une Darie placés à l'époque de Numérien. Un passage des gestes raconte que Numérien ordonna de jeter à la *mer* le tribun Claudius après lui avoir attaché une pierre au cou[3] ; pareille tradition ne peut être née que dans un port de mer. Or le férial mentionne, au 15 des kalendes d'août, la fête d'une sainte Daria, à Constantinople. D'autre part, deux personnages sont associés à Chrysanthe et Darie par les textes liturgiques, qui sont inconnus à notre rédaction, Saturninus[4] et Marinianus[5] : n'est-il pas permis de conclure qu'un rédacteur a combiné une tradition de Constantinople, avec une tradition salarienne[6] ?

10. Gestes de saint Getulius.

« *Au temps d'Adrien, Getulius est saisi par le vicaire* « *Cerealis à Gabies en Sabine; aidé d'Amantius, son frère,* « *il convertit son persécuteur et le fait baptiser par Sixte.* « *Adrien l'apprend par le caissier Vincentius, fait juger les* « *coupables à Tibur par le consularis Licinius et les fait* « *brûler Via Salara au trentième mille, en Sabine, au-delà* « *du Tibre, dans un champs appelé Capreolis. Comme les* « *flammes respectent le corps de Getulius, il a la tête écrasée* « *et est enseveli dans son château, en Sabine, au lieu appelé* « *Capri, dans la ville citée plus haut, dans un arénaire de* « *ses propriétés.* »

[1] *Vita Cari*, 8. — Schiller, I, 883.
[2] *Vita Cari*, 12.
[3] 25 octobre, § 20, p. 481.
[4] F. H., III kl. dec. — De Rossi, *Ins. Chr.*, II, 103.
[5] VI kal. nov., p. 136.
[6] La date de l'anniversaire paraît incertaine : le férial donne le *III kl. dec.* pour Thrason ; et le *pridie idus aug.* Des remaniements postérieurs

Ce Getulius ne se retrouve pas dans le férial. Mais Gabies de Sabine a été découverte en 1757 dans la moderne Torri[1]; quant à la catacombe, on croit en avoir retrouvé la trace[2]. Le lieu de la sépulture est confirmé. On ne peut rien dire touchant la date de l'anniversaire ni du martyre.

11. Gestes de saint Nérée.

« *Victorinus et Maro qui ont remplacé Nérée et Achillée*
« *dans la confiance de Flavie Domitille et l'exhortent à*
« *demeurer vierge, sont exilés par le comte Aurelianus dans*
« *ses terres de la Voie Salara, Victorinus au soixantième mille,*
« *Maro au cent trentième. Victorinus guérit* le *vice dominus*
« *du lieu, paralytique depuis trois ans; Maro guérit l'hydro-*
« *pisie du procurateur de Septempedum. Furieux, Aurelianus*
« *ordonne leur mort : Victorinus est suspendu pendant trois*
« *heures au-dessus des eaux sulfureuses de Cotilias et est*
« *asphyxié; des chrétiens d'Amiterne dérobent son corps et*
« *l'ensevelissent chez eux. Maro doit être écrasé sous une*
« *pierre énorme, d'après l'ordre qu'apporte Turgius, ami*
« *d'Aurelianus; mais le saint porte cette pierre que soixante-*
« *dix hommes pourraient à peine remuer, sur une distance*
« *de deux milles; toute la population se convertit; mais le*
« *consularis le tue. On creuse alors une église dans la pierre*
« *que le martyr a portée sur ses épaules.* »

Victorinus est un saint d'Amiterne, comme l'attestent le bourg de San Vittorino construit sur les débris de la ville antique[3] et l'inscription de l'évêque Quodvultdeus[4] conservée sur un vieux sarcophage : il est mentionné dans le férial, le 24 juillet[5].

Maro est regardé comme l'apôtre du Picenum. Si, à Septempedum, il a cédé la place à l'évêque Severinus — qui a donné son nom à la ville, San Severino — il est vénéré comme le patron d'Urbisaglia; on garde son image à Tolentino; il a un

donnent *VI k. nov.*, *XIII K. ianu.* En 390, un Polemius fut préfet du prétoire en Italie.

[1] Galletti : *Gabio scoperto ove è ora Torri*, Roma, 1757, p. 11.

[2] Stevenson, *Cimitero di S Zotico*, p. 61. — *Bull.*, 1880, 108. — *Nuovo Bull.*, 1897, 161.

[3] Hans Achelis, 46.

[4] C. I. L., IX, 4320. — Marangoni, *Acta Victorini*, p. 26.

[5] F. H., p. 54. Les *Aquae Cutiliae*, d'après l'*Itin. Antonini* se trouvent à 41 milles de la borne des Cent Milles, d'Interocrium (Antrodoco). Achelis, 60.

autel à Colbina, et des reliques à Colbina et à Monte-Leone : partout, son anniversaire est fêté au 15 avril [1].

[1] Achelis, 47.

NOTA. — Nous négligeons les gestes d'Anthime : la seconde partie raconte la légende de Simplicius et celle de Cyriaque, que nous avons déjà vue ou que nous verrons ; la première est proprement picénate.

Gestes de saint Eleuthère.

Nous n'insisterons pas sur les origines des gestes d'Eleuthère et Anthie : c'est la légende de fondation de l'église de Rieti : 1° Le culte n'est pas romain : la mention de Rome au *XIIII K. maias*, s'explique par l'intrusion de Parthenius et Calocerus ; 2° Le culte vient de Rieti (Greg., Magn. Dial., IV, 12. — F. H. 16 septembre. — Monastère de saint Eleuthère à Rieti) ; 3° c'est une légende de fondation d'église : l'affectation d'apostolicité qui la caractérise, le prouve. « Anthias vidit in corpore beatum Paulum... Eulogius et Theodulus qui ab eo (Eleutherio) ordinati sumus... Petrus, Paulus, Simon. » Cf. *Infra*.

Gestes de saint Crescentius

De même, nous étudierons rapidement les légendes de Crescentius et de Leopardus. « *Saint Crescentius, fils d'Euthymius, est arrêté par Turpius, pour avoir enseveli son père. Conduit à Rome de Pérouse où il s'était réfugié, il passe par le pont Milvius, où il guérit une femme aveugle ; jugé par Dioclétien en dehors de la Porte Salara, au tribunal de Salluste, il est décapité en récitant le psaume* In capite libri scriptum est de me, *et enseveli par la femme qu'il a guérie dans la crypte qui contenait beaucoup de saints : il a été martyrisé le 18 des kalendes d'octobre. Longtemps après vint Charles Ier au temps du pape Etienne ; l'évêque de Sienne Antifredus apporta le corps à Sienne le 4 des ides d'octobre et l'ensevelit avec de grands honneurs.* »

Le saint est inconnu du calendrier (édition hiéronymienne) ; l'édition du VIIe siècle, au 15 kal. oct. signale à Rome, Narcissus et *Crescentianus* (P. L., 123, 169-170), donnée qu'Adon lui emprunte. Il est possible que ce Crescentianus soit le nôtre : en 1606, on assure que le corps du saint, ou d'un saint Crescentius fut extrait du cimetière de Priscille (14 septembre. 351). — Etienne V (885-891) est contemporain de Charles III (881-887) : mais on ne voit pas qu'à cette époque l'évêque de Sienne se soit appelé Antrifredus ; Gams signale un Ansfredus vers 752-754 : il y a bien alors un pape Etienne, Etienne II (752-757), mais on ne voit pas qui peut être le roi Charles. Enfin il y a, paraît-il, à Sienne (Ughelli III, 626) une fresque représentant la translation : elle serait datée de 1058. Explique qui pourra.

Gestes de saint Léopard.

Les gestes de Léopard racontent que *le saint, tout jeune enfant, fut aperçu de Julien l'Apostat, que charma sa beauté. Mandé par lui au palais, Léopard y passe quatre mois, en qualité de chambellan ; il étudie les sept arts libéraux chez un maître qui demeure super Tyberim iuxta pontem Molium : ce dernier, qui s'appelle Valentin, le gagne au Christ en lui rappelant que ses ancêtres sont réduits en poussière ; il le baptise « ad thermas Diocletiani, in fonte qui vocatur Palatinus : est autem ipse fons infra thermas Diocletiani, ducente aqueductu usque ad christoclinium quae vocatur aurea domus ». Léopard refuse alors d'encenser Julien ; il est décapité la veille des kalendes d'octobre, enterré à 30 milles de Rome, à Otricoli, puis transféré à Aix-la-Chapelle.* — Le texte a été, sans doute, rédigé à l'occasion de cette translation, vers le IXe siècle, avant Usuard, par un moine qui avait été à Rome — Le nom de Leopardus est attesté à Rome par le lecteur de l'église pudentienne (*Bull.* 1867. 51), bien connu par son ambassade auprès d'Ambroise. (L. P., I, 220-222 note 5). L'*Epitome* mentionne, sur la voie Salara, ad S. Hermetem, un Léopard (*R. S.*, I, 176). La domus Aquilinea mentionnée dans les gestes n'a sans doute aucun rapport avec la domus Caii Aquilei du Viminal (30 sep-

II[1]

1. Gestes des saintes Rufine et Seconde.

« *Les saintes fuyant en Toscane, sont arrêtées via Flaminia,* « *au quatrième mille.* »

Rien ne contredit ni ne confirme ce détail.

2. Gestes de saint Abundius.

« *Au temps de Dioclétien et de Maximien, à l'incitation* « *des pontifes, le prêtre Abundius et le diacre Abundantius* « *sont saisis, torturés et conduits via Flaminia au qua-* « *torzième mille pour y être décapités; près de Lubras, ils* « *rencontrent le clarissime Marianus, ressuscitent son fils, les* « *baptisent tous deux, assistent à leur exécution le 5. kal.* « *sep. : Theodora recueille leurs corps, et les ensevelit chez* « *elle, au vingt-huitième mille.*

Les saints sont absents du Chronographe, de Damase, du férial et des *Itinéraires*. On peut vérifier cependant le lieu et l'époque du martyre. *Lubrae* est une déformation de *Rubrae*[2] aujourd'hui « Prima Porta » ; le cimetière de Theodora est connu, sur la Voie Flaminia, à vingt-six milles de Rome — l'erreur des gestes s'explique par une faute de copiste ; — il remonte aux premières années du IVe siècle[3] ; c'est à cette époque que nous fait aussi remonter le style de l'inscription suivante, déposée aujourd'hui au Latran[4] :

« Abundio prbs marturi sancts dep. VII idus. dec. »

Mais quelle est la date de l'anniversaire ? Les gestes laissent entendre que les saints furent martyrisés vers le 28 août, et

tembre, 417). — Ces gestes, comme les précédents, mentionnent le *ponte Molle* : c'est là, sans doute, que les ambassades carolingiennes faisaient étape avant d'entrer à Rome.

[1] Cf. Marucchi : *Les Catacombes Romaines*, p. 385.

[2] Martial, Ep. IV, 64.

[3] *Bull.*, 1883, p. 134, 151.

[4] Classe X. Kraus., *R. E.*, II, 126. — Becker : *Die Inschriften der römischen...* Gera, 1878, page 25.

l'inscription donne le *VII. id. dec.* Peut-être cette date-ci indique-t-elle la déposition définitive, celle de notre texte la date du supplice ou de l'ensevelissement provisoire. — Quant au lieu même de la sépulture, si éloigné de Rome, il s'explique sans peine : ce sont, sans doute, les chefs de la communauté de Rignano qui, réfugiés à Rome, saisis et décapités, ont été ensuite transportés par les fidèles dans le pays qu'ils évangélisaient.

3. Gestes des saints Maris et Marthe.

« *Le vénérable prêtre Valentin est saisi par Claude, con-*
« *fesse sa foi devant lui; il l'aurait converti sans le préfet*
« *Calpurnius. Le princeps Asterius essaye en vain de le cor-*
« *rompre : c'est Valentin qui le convertit en lui exposant les*
« *mystères de la foi et en guérissant sa fille : aussi est-il*
« *décapité Via Flaminia, le* 16 *des kalendes de mars : Savi-*
« *nilla l'ensevelit aussitôt.* »

Valentin est ignoré du chronographe et de Damase : l'*Epternacensis* et les *Itinéraires* confirment la date de son anniversaire et le lieu de sa sépulture. Mais si l'on remarque qu'il y a à Terni, sur la même Voie Flaminia, vénéré au même jour, un saint du même nom, on pensera, sinon que les deux personnages n'en font qu'un, comme le veut Tillemont[1] et comme empêche de le croire la dualité des cimetières, du moins que les deux légendes ont pu se fondre et se mêler. Aucun document ne permet de discuter l'époque du martyre ni la valeur des groupements.

III

1. Gestes de saint Maris.

« *Au temps de Claude, arrivent de Perse à Rome afin*
« *de prier aux pieds*[2] *des apôtres, Maris et Martha, sa*
« *femme, avec leurs fils Audifax et Abacuc; ils secourent les*
« *chrétiens et ensevelissent les martyrs. Ils comparaissent*
« *devant Claude, proclament leur foi en Jésus et leur ori-*
« *gine royale : ils sont fils et fille de l'empereur Maromenius*

[1] Tillemont, IV, 678. — Cf. Marucchi, M. *Il Cimitero e la basilica de S. Valentino.* Roma, 1890.

[2] Desiderio desideravimus ad pedes apostolorum ad orationem occurere.

« *et du roi Cusines. Ils sont confiés au vicaire Muscianus :*
« *Marthe est tuée in Nympha, les autres dans un arénaire*
« *ad Nymphas Catabassi. Leurs corps à demi brûlés sont*
« *ensevelis par Félicité, dans sa terre, le* 13 *des kalendes de*
« *février.* »

L'origine orientale des saints est déclarée par leurs noms. Audifax, — Ambacuc, — Marius, déguisement du nom persan Maris, — Martha homonyme d'une sainte assyrienne[1]. La date de l'anniversaire est attestée par le férial; le lieu de la sépulture par le même calendrier[2], et les *Itinéraires*[3]. La *Nympha Catabassi.* se trouve entre les voies Cornelia et Aurelia, à l'endroit aujourd'hui appelé *Santa Nymfa*, où subsistent encore les restes d'une église.

L'époque du martyre peut être fixée; ce n'est pas, évidemment, celles de Claude Ier, c'est, vraisemblablement celle de Claude II[4]: l'hypothèse seule rend compte du développement de la tradition qui confond les deux Claude et prétend faire de nos martyrs des contemporains des apôtres. Maromenius et Cusines annoncent fort bien Olympiades et Maximus : la légende a dû être calquée sur celle d'Abdon et Sennen.

2. Gestes des saintes Rufine et Seconde.

« *Rufine et Seconde, filles du clarissime Aurelius et de la*
« *clarrissisme Aurelia, fiancées à Armentarius et à Varinius*
« *refusent d'apostasier comme eux, dans la persécution de*
« *Valérien-Gallien, et veulent s'enfuir dans leurs terres de*
« *Toscane. Dénoncées au comte Archesilaus, elles comparais-*
« *sent devant le préfet Julius Donatus et sont décapitées le*
« 5 *des ides de juillet,* « *via Cornelia, au dixième mille, à*
« *l'endroit qui s'appelle Buxus : Plautilla les ensevelit.* »

L'époque du martyre est probablement exacte : Junius Donatus fut préfet en 257[5]. La date de l'anniversaire est confirmée

[1] Assemanni, I, 123.
[2] Il donne le douzième mille.
[3] *R. S.*, I, 182.
[4] Allard, III, 202-204. — Aubé, IV, 444-451. — Les gestes de Cominius de Catane, d'Eutychius de Ferentum, de Gratiliamus de Faléries, de Ptolémée de Nepi, des Martyrs grecs, de Prisca, des Martyrs d'Ostie, attestent la réalité de cette persécution.
[5] *Chron.* de 354.

A. Fontemoing, éditeur

FRESQUES DÉCORANT L

(Eglise des

Cl.

MAISON DE PAMMACHIUS

Jean et Paul)

Mocioni

par le calendrier, le lieu de la sépulture par l'église qu'y construisit Damase et le siège épiscopal qui s'y fixa[1], sans parler du férial et des *Itinéraires;* il est mentionné du reste, dans les gestes de Pierre et Marcellin[2].

IV[3]

1. Gestes de saint Processus.

« *Processus et Martinianus condamnés par Caesarius sont* « *décapités, voie Aurelia; Lucine les enterre où ils ont été* « *frappés le* 6 *des nones de juillet.* »

Le lieu de la sépulture est attesté par les *Itinéraires*[4], la basilique et le cimetière qui l'entoure; on en a retrouvé les restes[5] en 1880. Tout près s'élève un sanctuaire dédié à Lucine : nul doute qu'ici, comme pour Hippolyte dans les gestes de Laurent, le voisinage des sanctuaires n'ait été cause de l'association des martyrs.

2. Gestes des saints Eusèbe et Pontien.

« *Au temps de Commode, le sénateur Julius est converti* « *par les prédications d'Eusèbe et de ses compagnons, Pon-* « *tien, Vincent, et Peregrinus : appelé par le vicaire Vitel-* « *lius, il refuse de sacrifier à Hercule et à Jupiter, est* « *supplicié et enseveli au cimetière de Calépode le* 14 *des*

[1] Dès le VIe siècle, L. P., I, 518-52. — Tillemont, IV, 5. Nibby : *Dintorn III*, 41. — Tomasetti : *Archivio Rom.* III. 306.

[2] 2 juin, 169, « le préfet ordonna qu'ils fussent menés au Bois Noir qui s'appelle aujourd'hui en leur honneur le Bois blanc. »

[3] Cf. Marucchi : *Les Catacombes romaines*, p. 47.

[4] La date de l'anniversaire *VI. non iul.* se retrouve à peu près (B et W donnent Marcianus pour Martimanus) au F H : mais on y trouve aussi au *pr. K. iun. s.* romae processi martiniani gallieni germani victuris silvani thalisfori... (p. 69). On ne peut dire quelle est la valeur du groupement proposé, ni la vraie date du martyre : il est probable qu'il s'agit des mêmes saints, en l'un et l'autre cas.

[5] A la station des deux Felix, L. P., I, CXXV. — Lanciani : Lincei, I, 446. — De Rossi, *R. S.*, I, 182. *Bull.*, 1881, 104; 189,4 135. L'église est attestée des Théodose. par le *Praedestinatus*, 86 (P. L., 53, 616). L'indication du *Bernensis: VI Non. iul. rome in cimitero damasi, via aurelia, miliario II. Processi marciani* s'explique par une faute de copiste : il suffit de lire à la même date *VI non. iul. rom. damasi* et *mil. II, processi marci* (dans le *Wiss*) pour s'en convaincre. Un copiste aura sauté *et*, et aura vu dans le terme *damasi* une indication topographique analogue à *Callisti.*

« *kalendes de septembre. Eusèbe arrêté par Vitellius conti-*
« *nue de parler, quoiqu'on lui ait arraché la langue, con-*
« *vertit, durant son supplice l'un de ses bourreaux Antonius*
« *qui est décapité voie Aurelia, à côté de l'aqueduc de Tra-*
« *jan le* 11 *kal. sept. Il convertit encore un prêtre du Capitole,*
« *Lupulus, et un geôlier qu'il baptise du nom de Simplicius*
« *et qui découvre le corps d'Antonius; le prêtre Rufin l'ense-*
« *velit au cimetière de Calépode, dans une crypte, le huitième*
« *jour après sa mort. Eusèbe, Vincent, Pérégrin et Pontien sont*
« *ensevelis par le bienheureux Rufin au sixième mille, dans*
« *un arénaire entre la voie Aurélia et la voie Triomphale, le*
« 8 *des kalendes de septembre* ». (Aringhi, *I*, 209.)

Tous ces saints, ainsi groupés, à cette date, dans cette région sont inconnus au chrorographe, à Damase, au férial, au *Liber Pontificalis*, aux *Itinéraires*. L'aqueduc de Trajan est très connu : ce fut le dixième de ceux que posséda Rome : (il fut construit pour remplacer l'*Acqua alsietina*[1]) ; le cimetière de Calépode ne l'est pas moins grâce aux *Itinéraires*[2] et aux fouilles[3]. L'arénaire où furent ensevelis Eusèbe et ses compagnons ne saurait être déterminé avec certitude : peut-être est-ce celui que découvrit en 1674 Domenico Ricciardi sur le Monte Mario[4] ; peut-être est-ce celui que signala le P. Marchi, le long de la ligne qui, du Vatican, va aux premières collines de la voie Aurelia[5].

L'épisode de Julius, inexact dans ses détails, est admissible quant au fond. Commode fit exécuter des sénateurs chrétiens, mais en respectant les privilèges attachés à leur rang : Julius n'était donc pas sénateur. Il est attesté par le férial, au cimetière de Calepode, mais au *pridie idus apriles*[6].

[1] Frontin XI. — Procope I, 15. — Nibby, *Antic.*, I, 364.
[2] *R. S.*, I, 182.
[3] *Bull.*, 1881, 104, 106.
[4] *Codex Barberinianus*, 100 (*olim.* 3, 883) : Trattato del cimitero nella via Aurelia, composto da Gio. Domenico Ricciardi Musico di S. Pietro nell'anno, 1677. — Carlo Padre Dio : *Misure delle sette e nove Chieze*, Roma, 1677, p. 49. — Kraus., *R. E.* II, 127, — La distance réelle ne correspond pas à celle que donnent les gestes. Lorsqu'on transporta les corps à Saint-Laurent in Lucina, en 1112, on les exhuma, *Via Claudia, à l'aqua Traversa* (Nardeni : *Dell'anticha chiesa di S. Stephano ad Aqua Traversa*. Rome, 1659. — *Bull.*, 1894, p. 135).
[5] *Bull.*, 1881, 104.
[6] Lampride cite un Julius tué par Commode (Baronius, 192, 6). — Le *Bernensis* donne un Julius, Voire Nomentane au 9 *des Kal. sept.*

3. Gestes de St Basilide.

« *Basilide qui servait sous Platon in civitate Orientali,*
« *demande à celui-ci d'aller revoir ses parents. Platon le*
« *prévient qu'Aurelianus qui commande la province Aurelia*
« *où ils demeurent, persécute les chrétiens : Basilide persé-*
« *vère dans son projet, désireux de « servir » le Seigneur.*
« *Arrêté par Aurélien, il lui reproche l'immoralité des*
« *dieux qu'il adore : il est mis à mort la veille des ides de*
« *juin.* »

Cette maigre légende, écrite d'un style curieusement affecté, où même les vers ne sont pas rares[1], semble illustrer l'histoire d'un martyr romain, bien qu'elle ne mentionne même pas Rome. A la même date (prid. id. iun), le calendrier signale saint Basile associé à Dister, Polimacus, Zabilius, Aurelius, Donatella, Secunda, à Rome, sur la Voie Aurelia, au cinquième mille[2]. Dans ce Basile, il faut évidemment voir notre Basilide : la localisation aurélienne explique sans doute l'introduction d'Aurelianus dans la légende; la déformation de Basile en Basilide s'explique par l'influence du Basilide associé à Arasius, Rogatus, Januarius, vénéré sur cette même voie Aurelia (au treizième mille), presque au même jour, le 10 juin (IIII id. iunii[3]).

4. Gestes de St Pancrace.

« *Au temps de Valérien et de Gallien, un jeune enfant*
« *Pancrace, fils de Cledonius le Phrygien, confié après la*
« *mort de celui-ci à son oncle Dionysius, instruit par le pape*
« *Corneille, refuse de sacrifier aux idoles et est exécuté Voie*

[1] Omnipotens aeterne deus qui cuncta creasti,
Qui miseros refoues, qui confers digna petenti,
Qui lapsos relevas famulos in morte iacentes
Et cunctis referas caelestia regna benignus,
Pande mihi callem clemensque ducat ad urbem
Aureliam ; caros cernam exinde parentes.

Cf. plus loin : alii tui similes vario errore detenti — volucrem turpemque bovem tortumque draconem — adorabant... et clara lumina infundere terris.

[2] Rossi-Duchesne, 77 (Pridie id. iun.). Le tribuli magdaletis du *Bernensis* et du *Wiss*, n'est qu'une évidente déformation du texte de l'*Epternacensis ;* tripoli magdaletis rom basilis... La ville de Tripoli est mentionnée ailleurs, au VIII Kal. ian. in tripoli nat luciani.

[3] Rossi-Duchesne, 77, IIII, id. iun. — La distinction des deux groupes des 10 et 12 juin, vénérés sur la même Voie Aurelia est attestée par la différence du groupement, la différence onomastique des deux martyrs premiers (basilis-basilidis) la différence des indications topographiques (14 milles au 10 juin, 5 au 12 juin). — Cf. *infra*.

« *Aurelia, le 4 des ides de mai : Octavilla ensevelit son* « *corps.* »

La date de l'anniversaire est confirmée par le férial, le lieu de sépulture par le férial et les *Itinéraires*[1], l'époque du martyre par la concordance, Corneille-Valérien-Gallien et par l'explication que l'on a donnée de l'erreur qui s'est glissée dans quelques manuscrits : Dioclétien a parfois remplacé Valérien-Gallien parce que la Soteris vénérée le même jour et au même lieu que Pancrace a été confondue avec la Soteris appienne martyrisée en 304[2].

Je soupçonne que la vraie légende de Pancrace est perdue, comme celle de saint Félix de Porto — et que nos gestes ne nous en donnent qu'un pâle succédané. Le *Liber Pontificalis*[3] et Grégoire de Tours attestent très explicitement, que saint Pancrace était surtout connu comme le vengeur des serments violés : leur témoignage suppose une tradition avec laquelle notre texte n'a évidemment rien à faire. Les travaux de Symmaque (498-514) à la basilique du saint, la faveur dont jouissait auprès des fidèles, à cette époque, la catacombe qu'il protégeait, le changement de nom de la Porte Aurélienne devenue Porte Saint-Pancrace, les cérémonies qu'on y célèbre au temps de Pélage (556-561) et de saint Grégoire (590-604)[4], les restaurations d'Honorius (625-538) tous ces faits attestent un état du culte qui suppose une légende autrement riche que celle dont nos gestes nous ont transmis la substance. — Il ne faut pas oublier enfin que le calendrier semble associer à Pancrace des saints Cyriaque et Maxime, et que la tradition actuelle semble

[1] Rossi-Duchesne, p. 59. — *R. S.*, I, 182.

[2] *R. S.*, III, 21.

[3] L. P., I, 303. Pelage (556-561). « Narsis et Pelagius papa consilio inito data laetania ad S. Pancratium cum hymnis et canticis spiritualibus venerunt ad S. Petrum apostolum. Qui Pelagius tenens evangelia et crucem domini super caput suum in ambone ascendit et sic satisfecit cuncto populo. » — Gregorius Turonensis : Glor. M., I, 39 (M. G., 512-513) : « Est etiam haud procul ab urbis muro et Panchratius martyr, valde in periuribus ultor. Ad cuius sepulcrum si cuiusquam mens insana iuramentum inane proferre uoluerit, priusquam sepulcrum eius adeat..., aut arripitur a daemone, aut cadens in pauimento emittit spiritum. »

[4] L. P., I, 262. On a trouvé des inscriptions mentionnant des achats de sépulture à saint Pancrace en 521, 522, 537. — Procope, *Bel. Goth.*, I, 18 : « δι 'ἄλλης πύλης... ἢ ὑπὲρ ποταμὸν Τίβεριν Παγκρατίου ἀνδρὸς ἁγίου ἐπώνυμος οὖσα... (p. 92). — L. P., I, 303. — Gregorius Mag., *Hom.* 27. — Ep. IV, 18 (P. L., 76, 1204 ; 77, 687). — L. P., I, 324.

avoir fleuri dans le *Vicus Dionysii et Panchratii*. — Il est vraisemblable que l'histoire de ces traditions n'a pas été sans se ressentir — comme celle de Basilide et de Sophia, — de la présence en ces parages de l'église manichéenne.

5. Gestes des saints Pierre et Marcellin.

« *Arthemius, geôlier de Pierre et Marcellin, converti par eux* « *ainsi que Candida sa femme et Paulina sa fille, est mené* « *via Aurelia sur l'ordre du vicaire Serenus : il rencontre* « *avec les siens Pierre et Marcellin accompagnés d'une foule* « *nombreuse, refuse de s'échapper, est exécuté.* »

Le souvenir de ces saints est attesté par les *Itinéraires* au cimetière de Pancrace. Arthemius s'y trouve expressément nommé; quant à Paulinus qui l'accompagne, il est permis d'y voir une déformation paléographique de Paulina. Leur association à Pierre et Marcellin est rendue probable par l'éloignement de leurs tombeaux.

V[1]

1. Gestes de saint Laurent.

« *Abdon et Sennen, rois de Cordula en Perse, pris par* « *Dèce, ensevelissent les chrétiens: ils sont emmenés par lui à* « *Rome au moment où Galba meurt et où Sixte est emprisonné.* « *Ils comparaissent devant Dèce et Valérien préfet le* 5 *des* « *kalendes d'août, refusent de sacrifier à l'idole qu'apporte* « *Claudius, prêtre du Capitole, crachent sur une idole du* « *Soleil et sont égorgés par des gladiateurs dans l'amphithéâtre.* « *Leurs corps sont recueillis par le diacre Quirinus, ensevelis* « *par lui dans sa demeure, dans un cercueil de plomb, le* « 3 *des kal. d'août. A l'époque de Constantin, les martyrs* « *révèlent le lieu de leur sépulture, et ils sont transportés au* « *cimetière de Pontien.*

La date de leur anniversaire est confirmée par le chronographe et le férial; le lieu de leur sépulture par ces deux mêmes textes et les *Itinéraires*. L'époque de leur supplice peut être placée

[1] Marucchi : *Les Catacombes Romaines*, p. 58.

avec vraisemblance sous Dèce ou sous Valérien. Le rédacteur a vraisemblablement emprunté au *Liber Generationis* — ou à un texte en dépendant, — les noms des pays qu'il veut que Dèce ait soumis, après avoir vaincu les Perses, la Babylonie, la Bactriane, l'Hyrcanie, la Cordula, l'Assyrie[1].

De là vient peut-être l'introduction dans la légende d'un certain évêque de Babylone nommé Polychronius, que Dèce martyrise avec son clergé au cours de sa campagne orientale : ce Polychronius est attesté par le férial[2], mais son association à Abdon et Sennen est évidemment légendaire. Le rédacteur, qui connaissait le *Liber Generationis* et utilisait le calendrier, a peut-être puisé à d'autres sources écrites : il note assez exactement l'attitude de Dèce, dévot du paganisme officiel et traditionnel, et indique avec quelque précision le caractère propre de la persécution de 250 : Dèce ordonne de poursuivre non pas les chrétiens expressément dénoncés comme Trajan, ni ceux qui font de la propagande comme Sevère, ni ceux qui appartiennent au clergé comme Maximin : il fait traquer les simples fidèles[3].

L'origine orientale d'Abdon et Sennen est assez bien attestée par leurs noms ; leur qualité royale est fort douteuse. Ce n'est pas que des princes orientaux ne soient souvent venus à Rome : en 65, c'est Tiridate[4], en 202 Abgar IX[5], en 216 Abgar X[6], en 244 Abgar XI[7], en 252 Tiridate[8], en 323 c'est Hormisdas le frère aîné de Sapor II qui vient se réfugier à Rome[9]. Le séjour de ces princes devait, semble-t-il, disposer le populaire à garder le souvenir de leurs pompes exotiques : d'autant que le triomphe d'Aurélien, où parut Zénobie, avait

[1] Cf. *Chronica Minora* (M. G., I, 106).

[2] XIII. Kal. mar. (Rossi-Duchesne, 22). — L'attention était sans doute attirée sur ce nom par le Polychronius des Apocryphes Symmachiens (Cf. aussi Moschus X. — P. L., 74 175.

[3] « Si quos profanos christianos inueneris in urbe, protinus ad tormenta trahi eos non diffugeres. » L'édit authentique est perdu (Origène. Hom. IX in Josue). Rapprocher de celui que donnent les gestes cet autre qui a été publié à Toulouse en 1664 : *Decii Augusti Imperatoris Edictum adversus christianos, nunc primum editum a Bernardo Medonio* (Tolosae, Bosc. 1664).

[4] Dio, LXIII, 2-7.

[5] Gutschmid : *Osroene*, 35.

[6] Dio LXXVII, 12. — Gutschmid, 37-44.

[7] Gutschmid, 44.

[8] Mommsen : *Hist. Rom.*, X, 280.

[9] Zosime, II, 27.

produit une vive impression, que des jeux persiques avaient été fondés en 233[1] et rétablis en 350[2]. Et ces souvenirs avaient été rafraîchis par l'entrée solennelle de Constance et d'Eusébie, accompagnés du second Hormisdas en 357[3], et raffermis en quelque sorte par l'éclat des guerres de Galère et du désastre de Julien. Les Romains devaient être portés à se souvenir des princes orientaux et à décorer de la qualité royale des Orientaux qui n'y avaient aucun droit. — Je soupçonne qu'il en est ainsi d'Abdon et de Sennen : l'histoire les ignore ; s'il sont venus avec les princes dont on a lu les noms ou avec Philippe, comment expliquer qu'aucun Abgar ne se soit introduit dans leur légende? Depuis la diffusion des légendes édesséniennes, le nom était pourtant facile à retenir.

Ce qui confirme notre soupçon, c'est l'emplacement de la sépulture de nos martyrs : le cimetière de Pontien, où ils reposent, est au cœur des quartiers orientaux, commerciaux, tout près du port, où s'élèvent des entrepôts : Abdon et Sennen ne seraient-ils pas tout simplement membres d'un collège d'ouvriers? L'hypothèse expliquerait à merveille l'introduction dans la légende de ce Galba « *praesidens in urbe* », dont la mort décide du retour de Dèce. Qu'un Galba ait effectivement été mêlé à l'histoire de nos martyrs, c'est ce que nous invite à croire la singularité même du renseignement donné : on ne voit pas qu'aucun Galba ait joué un grand rôle au temps de Dèce, ni de Valérien, ni dans les guerres perses. On sait, au contraire, que, dans le quartier des entrepôts, sur l'Aventin, s'élevaient les *horrea Galbae*[4] : le chronographe porte : « *Galba domum suam deposuit et horrea Galbae instituit* »[5] ; la *Notitia Imperii* nous parle d'un *curator horreorum Galbanorum ;* Porphyrion commentant le huitième vers de la douzième ode du IVe livre d'Horace : « *.....sulpiciis horreis*, écrit : « *hodieque Galbae horrea vino et oleo et similibus aliis reperta sunt*[6]. » Ne semble-t-il pas qu'il y ait eu un rapport réel entre ces greniers de Galba et nos martyrs? La légende l'aurait transfiguré. Abdon et Sennen ont été représentés, sans doute, sur un sarcophage ou sur une

[1] Vita Alex. Sev., 56.
[2] Schiller, II, 243.
[3] Idace : *Desc. Cons.* — *Chron. Alex*, 293.
[4] *Bull. dell'Istituto Archeol.*, 1880, 99. — 1885, 52, 138, 143. — 1886, 42.
[5] *Chronica Minora* (M. G., 146).
[6] Cf. C. I. L., VI, 338, 710. Orelli, 45. — Suétone : *Galba* 3.

fresque en costume national; les siècles passent, les étrangetés du costume en deviennent la parure: débardeurs ou simples employés du port, ils se transforment en rois de l'Asie[1].

2. Gestes des SS. Maris et Marthe.

« *Le bienheureux Cyrinus qui vivait dans l'île du Tibre* « *ou in castrum Transtiberim est enseveli par Maris, Marthe* « *et le bienheureux Pastor dans une crypte du cimetière de* « *Pontien.* »

Les documents sont muets. Ce Cyrinus doit être sans doute identifié avec le sous-diacre Cyrinus, qui, d'après les gestes de Laurent, demeure près de l'amphithéâtre et ensevelit Abdon et Sennen[2]; le voisinage du Tibre aura suggéré la localisation de l'île du Tibre.

3. Gestes de Ste Vibbiane.

« *Pigmenius, ancien maître de Julien l'Apostat, est épar-* « *gné par celui-ci pendant la persécution et se rend en Perse* « *en abandonnant le titulus Pastoris. Revenu à Rome sur* « *l'ordre de Dieu, il rencontre Julien, l'insulte sur la Voie* « *Sacrée où il le recontre: jeté dans le Tibre, il est recueilli* « *par la matrone Candida et enseveli dans le cimetière de* « *Pontien, le* 12 *des kalendes de mars* ».

Le même Pigmenius, prêtre du *titulus Pastoris* et maître de Julien, se retrouve dans les gestes de Donat d'Arezzo[3], avec l'orthographe *Pimenius*. Si, comme il est très vraisemblable en raison de l'identité d'attache topographique, ce personnage est celui que nous rencontrons associé à Milix, sur une fresque du même cimetière et dont les graffites écrivent le nom *Pymenius*,

[1] La fresque encore subsistante, reproduite par Bosio (p. 591) et Garucci (II, 86, 2-3) est vaguement datée par Lefort du VII-IXe siècles (*Etudes*, 95-97); Mgr Wilpert qui la trouve moins bonne que celles de Marcellinus-Pollio-Petrus et de Milix-Pumenius en place néanmoins la composition au VIe siècle. Il est probable que c'est sous l'influence de nos gestes que la fresque a été peinte. (Les saints Milex et Bicentius qui y sont représentés à côté d'Abdon et Sennen, avaient leurs tombeaux tout proche.) — Le calendrier mentionne le 29 juillet (IIII Kl. aug.). Abseodus, Abdus, Rufus, Pontianus, Nicetas : Abdus et Pontien viennent peut-être d'une mauvaise lecture de notre martyr Abdon et de notre cimetière Pontien; les autres martyrs doivent peut-être être rattachés à Abdon.

[2] Surius, IV, 610.

[3] Mombritius, I, 234; — 7 août, 188. — Cf. *supra*, p. 89.

nous obtenons ainsi une troisième forme. En voici une quatrième et une cinquième enfin dans le *Salisburgensis* qui donne *Pimenius* et dans l'*Epitome* qui porte *Pymeon*. Qu'il ne faille voir dans tous ces noms que des variantes orthographiques et que l'on puisse conclure à l'identité des personnages mis en cause, c'est ce que rend très vraisemblable, d'abord leur identique localisation au cimetière de Pontien, ensuite leur commun groupement avec la Candida de ce cimetière.

Ce groupement est assez suspect: la sainte apparaît pour ensevelir le corps, elle ne joue aucun rôle dans l'histoire: il semble qu'elle y ait été introduite pour une raison topographique: comme les deux tombeaux étaient voisins, on aura eu la pensée d'associer les personnages qui en étaient titulaires. Le groupement de Pigmenius avec Jean est recevable, au contraire, parce qu'il n'y a aucun rapport topographique ni liturgique entre les deux saints: ce Jean, vénéré sur la Voie Salara, est l'ensevelisseur bien connu des légendes dioclétiennes.

Et ce fait nous donne, sans doute, la date exacte de Pigmenius: c'est au début du IVe siècle qu'il a sans doute vécu et souffert. Sa légende présente un parallélisme curieux avec l'histoire de Cyriaque, très solidement attaché, on l'a vu, à l'époque de Dioclétien: ce qui confirme la date que nous proposons. Comme Cyriaque, Pigmenius va faire un long voyage en Perse; de même que Cyriaque a son point d'attache dans une maison « iuxta termas dioclecianas » — c'est l'église que nous avons mentionnée plus haut[1], — de même Pigmenius est mis en rapport avec une autre maison, « iuxta domum scrum Johannis et Pauli »; Pigmenius a l'affection de Julien comme Cyriaque celle de Dioclétien; comme Pigmenius enfin, Cyriaque est vénéré dans la vallée du Tibre presque vis-à-vis du cimetière de Pontien, voie d'Ostie, au septième mille[2]. Le même rédacteur aura peut-être imaginé les deux histoires: c'est parce que les deux personnages et les deux cultes avaient opéré des courses analogues dans les quartiers de Rome, qu'il aura eu l'idée de leur faire faire, dans leurs légendes, des voyages « parallèles » à travers l'Orient.

[1] Cf. *supra* p. 132 sq.

[2] 8 août. « Ostense, VII ballistaria, Cyriaci, Largi, Crescentiani, Memmiae, Julianae et Smaragdi. » (*R. S.*, I, 160, 182-183 (*Bul.*, 1869, 68).

Et c'est cette « orientalisation » de Pigmenius qui l'aura fait rattacher à l'époque de Julien. Le retentissement de la mort de Julien fut immense : d'abord parce que, depuis Valérien qui, lui-même, avait été le premier empereur à subir un pareil désastre, aucun autre n'avait trouvé la mort en portant la guerre dans les pays de l'Orient et de la Perse ; ensuite et surtout parce que tous les chrétiens y virent le doigt de Dieu : le châtiment de Julien reniant le Christ apparaissait comme la contre-épreuve de la récompense de Constantin adorant le Christ. Il est vraisemblable que, pour cette raison aussi, l'Orient et la Perse prirent un grand relief dans l'imagination populaire ; que l'histoire de Julien se fondit en quelque sorte avec les légendes qui couraient sur les pays lointains où elle s'était déroulée ; que les traditions orientales, si j'ose ainsi dire, se « julianisèrent ». Voilà sans doute, indépendamment de ses attaches au cimetière de Pontien où flottait une une atmosphère orientale, la principale cause de l'orientalisation de Pigmenius.

La « julianisation » du personnage, enfin, explique le curieux épisode qui s'introduit dans sa légende et qui dérive d'un fait attesté — pour un autre personnage, il est vrai — par Socrate et Sozomène.

« (Pigmenius aveugle) se mit à gravir la montée de la Voie Sacrée, demandant l'aumône, (conduit par) un enfant. Et voici que l'empereur Julien, s'avançant sur un char doré l'aperçut de loin : il le reconnut, et le fit appeler. Lorsqu'il eut été conduit en présence de l'empereur, celui-ci lui dit : « Gloire aux dieux et aux déesses que j'adore puisque je te vois. » Le prêtre Pigmenius répondit à haute voix : « Gloire à mon Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, le Crucifié, parce que je ne te vois pas. » C'est pourquoi Julien irrité ordonna de le précipiter du pont[1].

« Maris, évêque de Chalcédoine en Bithynie ayant été conduit devant l'Empereur, parce que son grand âge lui avait tellement affaibli la vue qu'il ne pouvait plus le conduire, lui reprocha son impiété et son apostasie. Ce prince, irrité de sa liberté, lui répondit qu'il était un aveugle que son Dieu Galiléen ne guérirait pas. Alors l'évêque, redoublant de hardiesse, lui dit : « Je remercie Dieu de m'avoir privé de l'usage des yeux, afin que je ne puisse voir le visage d'un homme tombé dans une si horrible impiété. Julien ne répartit rien à ce discours[2]. »

[1] *Gesta Bibbianae.*

[2] Socrate, III, 12 (P. G., 67, 412). — Cf. Sozomène, V, 4 (P. G., 67, 1225).

La légende s'est certainement inspirée de l'histoire ; mais on ne voit pas précisément comment cette influence a pu s'exercer : Cassiodore raconte l'épisode de Maris [1], mais n'est-ce pas plutôt par la tradition orale que les Romains l'ont connu ?

4. Gestes des saints Simplicius et Béatrice (et d'Anthime).

« *Simplicius et Faustinus martyrisés sous Dioclétien et* « *Maximien sont retrouvés Voie de Porto à l'endroit appelé* « *Sextus Philippi. La bienheureuse Béatrice, leur sœur, les y* « *ensevelit, aidée des prêtres Crispus et Jean, le 4 des ka-* « *lendes d'août : après quoi, elle demeure sept mois auprès* « *de la vénérable Lucine et toutes deux se nourrissaient des* « *noix que leur portaient deux corneilles. Un voisin de* « *Béatrice, qui desirait avoir sa terre, la dénonça ; elle refusa* « *de sacrifier, mourut et fut ensevelie par la vénérable* « *Lucine à côté de ses frères in Sexto Philippi, le 4 des* « *kalendes d'août. Mais Lucretius, dans un repas, fut saisi* « *par Satan et mourut, et Béatrice, apparaissant en songe* « *à Lucine, lui annonça que la paix serait rendue ce mois* « *même aux églises du Christ.* »

Tout confirme l'exactitude de la tradition : le nom seul de *Viatrix* [3] a été parfois altéré. La date de l'anniversaire se retrouve dans le férial ; le lieu de la sépulture, confirmé par le férial et les *Itinéraires* a été retrouvé, sur la rive droite du Tibre [4],

[2] *Hist. Trip.* VI, 6 (P. L., 69, 1034). — Ce sont les rapports de Rome et de Byzance qui expliquent, sans doute, que cette influence ait pu s'exercer. — Le *Codex Bernensis* qualifie Pigmenius d'*episcopus* et mentionne sa fête le 15 des kalendes d'avril. La qualification d'episcopus vient soit du Piminius episcopus vénéré à Autun, kal. novemb. ; soit d'un monastère ou d'une église qui l'aurait choisi pour patron et qui tenait à ce que sa réputation fut bien assise. (Un manuscrit brescian, conservé au couvent des Barnabites *alla Querce*, près Florence, désigne également Pigmenius comme évêque, *Bul.*, 1891, 155).

[3] Un fragment d'inscription damasienne retrouvé porte Viatrix (Ihm., 6, p. 10) : on sait que le nom de Viator était très fréquent chez les premiers chrétiens (de Rossi, *R. S.*, III, 652, sq. *Bull.*, 1883, 141.)

[4] *Cosmogr. Ethique* cité par *Bull.*, 1869, 11. — *R. S.*, III, 549-665, — Depuis le milieu du IIIe s., le culte des Arvales mourait : *Annal. Instituto. di Corrispond. archeol.*, 1858, p. 54-79.

Le calendrier rattache à Porto, aux idées de juillet (Rossi-Duchesne, 91) une sainte Bonosa, sœur d'Eutrope et de Zosima. Une église dédiée à sainte Bonosa, au Trastevere, existait dès le ve siècle (Armellini : *Chiese*, 684 — *Bull.* 1870. 38). C'est à elle, sans doute, que se rapporte la légende suivante :

entre le sixième et le dixième mille, près d'un champ qui appartenait à l'administration des jeux du cirque et qui touchait au bois sacré des Arvales.

VI[1]

1. Gestes des saints Félix et Adauctus.

« *Au temps de Dioclétien et de Maximien, Felix condamné par le juge Draco est mené au supplice. Un autre chrétien qui le rencontre confesse le Christ, est exécuté: on le vénère sous le nom de « l'ajouté »* (adauctus), *car on ignore son nom véritable. A l'époque de la paix, on élève une basilique sur leur tombeau, Voie d'Ostie, au deuxième mille: ils avaient été martyrisés le* 3 *des kalendes de septembre.* »

La date de l'anniversaire est attestée par le férial et le sacramentaire Léonien. Le lieu du tombeau par les *Itinéraires*[2] et les découvertes : en 1720, Boldetti découvrit au cimetière de

Gestes de sainte Bonosa.

« *En* 207 *Sévère Pertinax poursuit les chrétiens, une vierge du Christ, Bonosa, est jetée en prison ; la prière la réconforte. Elle convertit cinquante soldats qui deviennent autant de martyrs ; elle résiste au praeses, et finalement est décapitée « foras urbis portas », aux ides de juillet ».* Cette légende n'utilise aucune tradition romaine ; elle a été rédigée par quelque moine anglais, sans doute. On a retrouvé à Porto, brisé en un grand nombre de fragments, l'éloge de Zosime: de Rossi a reconstitué douze hexamètres: la paléographie de l'inscription la date du IIIe siècle (*Bul.*, 1866, 47):

Accipe me, dixit, Domine, in tua limina, Christe
Exaudita cito fruitur modo lumine caeli
Zosime sancta soror magno defuncta periclo
Jam videt et socios sancti certaminis omnes
Laetaturque videns mirantes sistere circum
Miranturque patres tanta virtute puellam
Quam suo de numero cupientes esse vicissim
Certatimque tenent atque amplectuntur orantes,
Iam videt et sentit magni spectacula regni
Et bene pro meritis gaudet sibi praemia reddi
Tecum Paule tenens calcata morte coronam
Nam fide servata cursum cum pace peregit.

Une autre inscription, du IV ou Ve siècle, a été trouvée, signalant nne restauration des tombeaux faite par l'évêque Donat (*Bul.*, 1866, 47). *Bul. Com.*, 1888, 163, d'après Allard, 2e édition, III, 261-263, notes.

[1] Cf. Marucchi: *Les Catacombes romaines*, p. 77.

[2] R. S., I, 182 183.

Commodilla, la crypte des deux martyrs. — L'histoire rapportée par les gestes est légendaire : le nom d'Adauctus[1] très bien attesté par l'épigraphie l'aura suggérée aux rédacteurs. Il semble, d'autre part, que le férial associe nos deux saints à une sainte Gaudentiana et à trois autres martyrs parfaitement inconnus : la coutume se serait tôt établie d'associer particulièrement Felix et Adauctus et de les abstraire de l'ensemble de la tradition, qui tombait dans l'oubli[2].

L'époque assignée par les gestes peut être exacte.

4. Gestes des saints Jean et Paul.

« *Gallican, vainqueur des Scythes, grâce à un miracle,*
« *se convertit, renonce à la main de Constantina, se retire*
« *à Ostie où il vit avec le saint homme Hilarinus, et trans-*
« *forme sa demeure en un xenodochium. C'est lui qui éleva*
« *la première église d'Ostie, près de la porte Saint-Laurent,*
« *sous l'invocation de ce saint et sur son ordre : il refusa*
« *d'être nommé évêque et opéra de nombreuses guérisons.*
« *Sous le règne de Julien, des miracles empêchent les agents*
« *du fisc de confisquer ses quatre maisons. Il est exilé à*
« *Alexandrie, vit pendant un an avec les confesseurs du*
« *Christ, puis se retire dans le désert où Rautianus, comes*
« *templorum, le fait exécuter. On construit une basilique*
« *que l'on place sous sa protection : Hilarinus, également*
« *mis à mort, est enterré à Ostie.* »

Notre Gallicanus combine plusieurs personnages historiques : 1° le Gallicanus, contemporain de Silvestre, donateur de l'église Saint-Pierre, Saint Paul et Saint-Jean-Baptiste d'Ostie, célèbre par sa piété[3] ; 2° le Gallicanus consul en 317 et en 330 ; 3° le Gallus-Gallicanus[4], frère de Julien, dont on idéalise la vie pour l'opposer à l'apostat et pour l'adapter aux transformations de Constantina ; 4° Pammachius, l'ami de Jérôme, fondateur du

[1] De Vit., *Onomasticon*, I, 54. — C. I. L., VI, 12 994-23 022. — Gruter, 560. — Tillemont, V. 672.

[2] Cette association est attestée par Damase (Ihm., 7, p. 10-11), L. P. I, 276. — Certains rédacteurs, comprenant mal Damase, ont donné un frère à Felix : sur cette erreur et ses conséquences, cf. *Analecta Bollandiana* 1897, 1er fascicule : H. Delehaye, p. 22 et sq. *Les saints du cimetière de Commodille.*

[3] L. P., I, 183.

[4] Le Chr. de 354 donne Ovinius Gallicanus : 17 février 317. — Borghesi : *Fastes*, V, 600 : Gallicanus consul avec Aurelius.

xenodochium d'Ostie[1] ; peut-être un solitaire d'Egypte, Kilian[2]. De celui-ci serait venue la tradition du séjour en Egypte ; de celui-là, la légende du *xenodochium* ; du troisième la localisation Julienne ; du second, le rôle politique et militaire de notre personnage ; du premier, sa sainte réputation. — Hilarinus doit être le même qui est attesté par le férial, à Ostie, le 17 des kalendes d'août. — Quant à Saint-Laurent d'Ostie, aucun document ni aucune découverte ne nous l'a fait connaître : il est clair que la tradition dont nous saisissons ici la trace veut en faire la plus ancienne église de la ville.

3. Gestes des saints Censurinus et Aurea.

« *Au temps de la persécution de Gallus, Censurinus, vir* « *praefectoriae potestatis, secrètement chrétien, est dénoncé* « *à l'empereur, emprisonné à Ostie, à* 15 *milles de Rome, où* « *le visitent le prêtre Maximinus, le diacre Archelaus et* « *Aurea, servante de Dieu. — Comme ses liens sont miraculeu-* « *sement déliés, ses dix-sept gardiens se convertissent, Felix,* « *Maximus, Taurinus, Erculanus, Venerius, Starocinus,* « *Menna, Commodus, Hermes, Maurus, Eusebius, Rusticus,* « *Monachus, Amandinus, Olippus, Cyprius et Theodorus* « *tribun : Maxime les baptise, les confirme et leur donne la* « *communion. — L'empereur apprenant que les chrétiens* « *ont ressuscité un mort, Faustinus, fils d'un cordonnier, âgé* « *de dix ans, envoie à Ostie le vicaire urbain Ulpidius Romu-* « *lus : celui-ci se fait présenter l'évêque Cyriaque, Maxime,* « *Archelaus, Aurea, Censurinus et les dix-sept convertis. Ils* « *sont décapités le jour des nones de septembre, auprès de* « *l'arc de triomphe qui est devant le théâtre. Le bienheureux* « *Eusèbe prêtre recueille les corps, ensevelit Taurinus et* « *Erculanus à Porto, Théodore dans son mausolée, les autres* « *à Ostie, auprès de Cyriaque*[3]. »

[1] Cf. *supra* p. 146, sq. — Cf. *Bull.*, 1866, p. 99 et ces mots de Jérôme (P. L., 20, 465-466). « Ægyptus et Parthus xenodochium in portu romano norunt. » — Nous négligeons la passion de Digna et Merita, en partie empruntée aux gestes d'Afra ; Gestes des saintes Dignita et Merita. — Cf. *Analecta Bollandiana*, 1897, 1er fascicule, p. 30. H. Delehaye, *op. cit.*

[2] Seldenius, III, 15 ; — 25 juin, 31.

[3] 5 septembre 518. — Les gestes d'Aurea du 24 août sont un remaniement de ces gestes de Censurinus, du 5 septembre ; ils ont été rédigés, du reste, à peu près à la même époque, mais doivent être postérieurs : 1° ils sont plus complets (cf. *infra*) ; on conçoit qu'un légendaire ajoute, on conçoit mal qu'il retranche ; 2° ils sont tendancieux et veulent illustrer l'origine de l'église de

Damase, le *Liber Pontificalis*, le *Sacramentaire Léonien* ignorent ces martyrs et ces événements.

Le Calendrier romain nous assure que les premiers faisaient partie d'un groupe de saints vénérés les uns, le plus grand nombre au 12 ou au 11 des kalendes de septembre — l'indication du *Bernensis*, 13 est évidemment une erreur paléographi-

sainte Aurea d'Ostie (L. P. I., 376): ils font d'Aurea une très noble vierge, une fille d'empereur; ils lui donnent la première place; ils en font surtout une contemporaine des Apôtres, en transformant Gallus en Claude: les gestes de Censurinus sont dans le style ordinaire des gestes romains: Vir magisteriae potestatis (cf. gestes de Pocessus); vir occulte christianus (cf. gestes de Sébastien); liens miraculeusement déliés (cf. gestes d'Alexandre); conversion des geoliers (cf. gestes de Pocessus, de Pierre et Marcellin).

Voici les détails propres aux gestes d'Aurea. 1° Elle vit au temps de Claude, dans une terre à elle, à l'endroit appelé Euparistus; — 2° On ne donne pas la date de l'exécution (*nones de septembre*), mais celles de l'ensevelissement (6. *id. aug.*, pour Taurinus, Erculanus, Theodosus. 10. *kl. sept.* pour les autres). — 3° Aurea, jetée à la mer (non décapitée) est ensevelie par Hippolyte *qui dicitur Nonnus*, dans son champ, le 4 *kl. sept.*: martyrisé à son tour, il est enseveli à soixante pas de la fosse où il a été jeté, 10 *kl. sept.* — 4° Sabinianus, laboureur d'Aurea, martyrisé aussi, est enseveli par le bienheureux Concordius prêtre 5. *kal. septembr.*

Ces gestes sont extrêmement curieux parce qu'ils éclairent d'un jour très vif la vie religieuse de ces pays, au moment où ils furent rédigés, au VIe siècle sans doute (cf. *infra*): la question des origines apostoliques était déjà à l'ordre du jour! Sainte Aurea, on l'on a vu, prétend être une contemporaine des Apôtres: « Christus nostris temporibus dignatus est venire a Patre » (cité par Tillemont, III, 680, note 2); il y avait sans doute alors une église à elle consacrée: n'était-elle pas la sainte la plus illustre du pays? Cette église de sainte Aurea est explicitement attestée, du reste, au temps de Serge (687-701. — L. P.. I., 376). — Les *Gestes de Jean et Paul*, racontent, d'autre part, que ce fut Gallican qui éleva la première église d'Ostie, près la porte de saint Laurent, sur l'ordre de ce saint et qu'il la lui consacra. — Saint Asterius* enfin, que Claude fit exposer aux bêtes dans l'amphithéâtre d'Ostie, fut tué à Ostie, enseveli le 15 des kalendes de février: et sur son tombeau on éleva une église où fleurissent les miracles, etc... (*Gestes de Maris et de Martha*). Il est bien entendu que c'est de Claude, le prédécesseur de Néron, que le rédacteur veut parler ici. *Il y avait donc, au VIe siècle, trois églises à Ostie (saint Laurent, sainte Aurea, saint Asterius*), qui se disputaient la gloire d'être la plus ancienne.* Il est à croire qu'il y avait *ad ostia tiberina* une église manichéenne agissante: les « apostolicisations » des légendes martyrologiques paraissent être un indice assez sur de la présence d'un groupe manichéen. Cf. notre travail *De Manichaeismo apud Latinos* — Il n'est donc pas sûr du tout que l'église brûlée par les Vandales et que reconstruisit l'évêque Pierre — d'après l'inscription retrouvée à saint Jean Calybite et que M. Cantarelli a raison de rattacher *ad ostia Tiberina* — doive se rapporter à l'église de saint Hippolyte attestée sous Léon III. (L. P., II, 12. — *Bull. Communale*, 1896,67).

* Il est possible que ce soit le même Asterius qui figure dans les *gestes de Calliste*, avec un autre anniversaire (XIV Kal nou.), et une autre histoire (il est prêtre et non prince): les gestes de Calliste aussi bien que les gestes de Marius et Marthe localisent le culte à Ostie.

que — et quelques-uns, Taurinus et Herculus notamment, aux nones de septembre.

Mais sur deux points, il y a désaccord entre le férial et les gestes. Ceux-ci attachent nos martyrs à Ostie, celui-là à Porto, (sauf Quiriacus et Archelaus que le *Bernensis* laisse à Ostie [1]). Ceux-ci ignorent Traianus, Quadratus, Primus, Marcialis, Epictites, Saturninus, Aprilis, Peregrinus, Marcellus, Aurelius; celui-là, tous les martyrs des gestes, sauf Hippolyte, Aurea, Taurinus, Erculanus, Cyriaque, Archelaus [2]. — Quant au second point, on ne doit rien décider : les deux listes peuvent se compléter. Quant au premier, il apparaît clairement que ces martyrs n'étaient localisés précisément, sauf Aurea, ni à Ostie ni à Porto, mais *ad Ostia Tiberina*.

A ces quelques certitudes, nous pouvons ajouter quelques vraisemblances. Il semble que quelques-uns de ces martyrs aient vécu, sinon souffert à l'époque de Gallus : la mention de cet empereur est si singulière, qu'elle doit être exacte.

Il semble que le Cyriaque, martyr de Romulus, soit le Cyriaque de la voie d'Ostie, qui apparaît dans les gestes de Marcel.

Il semble qu'une double influence se soit exercée sur la légende : 1° une influence romaine d'abord : Censurinus, *uir occulte christianus*, grand personnage à la cour, rappelle beaucoup saint

[1] Qu'on lise pour s'en convaincre le tableau suivant :

	Chronographe	*C. Epternacensis*	*C. Bernensis*	*C. Wis*
VI. id. aug.	Ostense VII ballistaria Cyriaci, Largi Crescent...	Cyriacus, Largus, Memmia,...		
XIII, Kl. sept.			In portu romano, sci Ippoliti.	
XII, Kl. sept.		in portu rom. yppoliti, traiani, quadrati, primi.	et in portu romano, marcialis, Aurae, Epictiti, Satnini, Aprilis et Felicis.	in porto romano nat sci oppoliti.
XI, Kl. sept.		rom. via ostensi, timotei et in portu rom peregrini aprelis marcialis, epictiti, marcelli, aureli, felicis, ippoliti, saturnini.	et in porto urbis rome yppoliti qui dicitur nonnus. In Hostia. nat sci Quiriaci et Archilei	et in porto romano peregrinorum martyrum, nat scorum marcialis aurae epictiti saturnini, aprilis et felicis,
non. sept.	Aconti in Porto et Nonni et Herculani et Taurini.	et in port. rom. taurini et herculani.	in porto romano taurini herculiani Aristusi.	nat scorum taurini herculiani aristosi.

[2] Ces deux-ci propres au Bernensis.

Sébastien; la résurrection de Faustinus rappelle beaucoup la résurrection par Tranquillinus de l'homme qui est tombé par la fenêtre: (noter que les résurrections sont rares dans les gestes romains); 2° influence grecque, ensuite: les textes liturgiques le prouvent: plusieurs leçons, dans les *Menées*[1], se rapportent à Censurinus, Aurea, Sabaïnus (Sabinianus); les noms l'indiquent: Aurea est parfois désignée par le nom de Chrysè; Hippolytus est surnommé Nonnus comme l'évêque d'Edesse, qui, au temps de Théodose le Jeune, convertit Pélagie[2]. La situation de la ville l'explique: Ostie était une station intermédiaire entre Rome, la Grèce[3] et tous les pays méditerranéens.

Gestes de St Pierre et de St Paul.

« *Le préfet Agrippa dit à Néron: à mon avis, il faut* « *couper la tête à saint Paul, homme irréligieux..., et saint* « *Paul fut décapité Voie d'Ostie; après avoir été retenu* « *aux Catacombes, il fut reporté Voie d'Ostie, au deuxième* « *mille*[4]. »

La donnée topographique du texte est garantie par le témoignage de Caius et précisée par la rédaction grecque, publiée par Thilo, εἰς μάσσαν καλουμένην Ακκούαι Σαλβίας...; une inscription de 604 conservée au musée de Saint-Paul, atteste que le Pape donna cette *massa* à la basilique en souvenir du martyre qui y avait été consommé[5].

(Gestes de saint Silvestre).

« *Silvestre, enfant, accueille Timothée d'Antioche, qui* « *prêche le Christ en temps de persécution. Il opère beaucoup* « *de conversions; après un an et trois mois, il est livré au* « *préfet de la ville, Tarquinius, et mis à mort. Silvestre porte* « *le corps dans son hospice, lui consacre un martyrium de* « *concert avec le pape Melciade. Théon, femme très chrétienne*

[1] *Ménologe de Basile*, cité 24 août, 755-762, 52.

[2] Nicéphore, H. E, (dans Eusèbe H. E., VI, 46) parle d'un Hippolyte qui porte à Rome une lettre de Denys.

[3] De là son importance stratégique, qui éclate dans les guerres gothiques (Procope, *B. Goth.*, III, 15, tome II, 336); de là son importance économique, (Pelage à Sapaudus. P. L. 69, 408). La situation du lieu Euprepis est inconnue.

[4] Cf. *supra*, p. 101 sq. et *R. S.*, I, 182.

[5] Mai, *Script. Vet.* V., 213. — Aux Eaux Salviennes, était aussi attachée la mémoire de Marina, femme de Gordien (10 mai 553).

« *l'ensevelit dans son jardin, près de la sépulture de l'apôtre* « *Paul*[1]. »

Saint Timothée est attesté par le calendrier, sur la voie d'Ostie, le 11 des kalendes de septembre et aussi par les *Itinéraires*. L'époque qui lui est assignée doit être exacte : il est étrange qu'on ne l'ait pas confondu avec le disciple de saint Paul, dont la tombe était si proche.

[1] Mombritius, II., 279. — L. P. I. CXI. — *R. S.* I. 182-183. — Stevenson : *Osservazioni sulla via ostense* (*N. Bul.*, 1897, 255).

Gestes de sainte Martina.

Le 25 octobre 1634, en réparant la crypte de Santa Martine, à Rome, on trouva « les corps des saints qui, découverts sur la voie d'Ostie avec le corps de sainte Martine, ont été transportés dans la ville, ainsi qu'il appert des vieux manuscrits de la Bibliothèque Vaticane » (1er janvier. 18). Nous dirons donc ici un mot de sainte Martine : « *Vierge noble et riche, pré-* « *sentée à l'empereur Alexandre au temple d'Apollon, elle est assistée par* « *un ange : le temple s'écroule, le démon s'échappe de l'idole où il se cache,* « *une lumière et une voix céleste convertissent ses bourreaux ; les autres sont* « *torturés par les anges ; conduite au temple de Diane, elle fait tomber en* « *poudre les idoles ; exposée dans l'amphithéâtre, le lion la caresse et tue* « *l'empereur ; finalement, elle est décapitée.* » La sainte est signalée dans l'édition du calendrier romain du VIIe siècle ; l'église du Forum, installée à côté de saint Adrien, dans le *Secretarium Senatus*, est antérieure à Hadrien (772-795. — L. P., I, 501-514) ; elle date sans doute du VIIe siècle (Cf. *infra*). C'est de cette époque aussi que datent peut-être les deux inscriptions trouvées en 1634, sur une lame de plomb et une pierre noire. Concordius et Epiphane étaient peut-être des compagnons de la sainte. Il est certain que les actes connus d'Adon n'utilisent aucune tradition locale.

Gestes des saints Lucilla et Flora.

Il en faut dire autant des gestes de Lucilla-Flora, qui paraissent aussi avoir des attaches sur la voie d'Ostie. « *Au temps de Marc Antonin et d'Aurèle Com-* « *mode* (Codex Oratorii Romani, H — 29 juillet 27), *Lucilla et Flora, servantes* « *du Christ élues de Dieu, citoyennes de Rome, sont prises par Eugenius, roi des* « *Barbares, qui veut les épouser de force : elles lui disent qu'elles sont les épouses* « *de Dieu et il les respecte : elles lui assurent toujours la victoire. Averties* « *par un songe, elles reviennent à Rome car elles doivent subir le martyre* « *devant le préfet Helius. Leurs corps sont ensevelis dans les faubourgs d'Ostie.* (Ms. de Gallonio, 29 *juillet* 27). Comme les actes de Martina sont à peu près identiques aux gestes de Tatiana, ceux-ci rappellent de fort près les gestes de Luceia et Auceias. Ils sont très suspects, bien qu'on ait relevé, sous Commode, un préfet du prétoire Q. Haelius Laetus ; la localisation ostienne n'est pas même bien assurée : Usuard ne la signale pas : il est pourtant à peu près contemporain de Benoît III (855-858) et de l'évêque Jean auxquels on attribue la translation des corps d'Ostie à Arezzo (Ughelli, I, 413. — 29 juillet 94. Tillemont : *Hist. emp.* III, 519. — Dini : *Dissert. de Flora et Lucilla*, Lucques, 1723). La mention du G. 915 (Rossi-Duchesne, 99) est évidemment une retouche inspirée par notre texte.

XII[1]

1. Gestes de saint Nérée.

« *Petronilla, fille de saint Pierre, rendue paralytique par* « *son père, est recherchée en mariage par le comte Flaccus;* « *mais elle meurt avant de s'être donnée à lui. Felicula, sa* « *sœur de lait, qui refuse d'épouser le comte à la place de sa* « *compagne, est livrée au vicaire, confiée aux Vestales pen-* « *dant sept jours, finalement jetée dans un égoût. Elle en* « *est retirée par le prêtre Nicomède qui l'ensevelit dans sa* « *cassela Voie Ardéatine, au septième mille. — Flavie Domi-* « *tille, vierge illustrissime, fille de Plautilla, nièce de Domi-* « *tien l'empereur, a pour chambellans les eunuques Nérée* « *et Achillée, que saint Pierre a gagnés au Christ. Ils la* « *décident à repousser les avances d'Aurelianus, fils du con-* « *sul, et à rester vierge : le pape Clemens, neveu de Clemens* « *le consul, reçoit les vœux de sa nièce et lui donne le voile.* « *Aurelianus, furieux, fait exiler à l'île Pontiana Flavie* « *Domitille et ses deux eunuques qui trouvent l'île pervertie* « *par Furius et Priscus, disciples de Simon le Mage. Les* « *saints eunuques demandent à Marcellus, fils du préfet* « *urbain Marcus, disciple de saint Pierre, de raconter l'his-* « *toire de son maître et la défaite de Simon. Avant que la* « *réponse n'arrive, survient Aurelianus, qui, ne pouvant cor-* « *rompre Nérée et son compagnon, les envoie à Terracine,* « *où le consularis Memmius Rufus les met à mort. Auspicius* « *leur disciple, père nourricier de Domitille, transporte leurs* « *corps dans la propriété de celle-ci et les ensevelit dans une* « *crypte d'arénaire, Voie Ardéatine, à un mille et demi, à* « *côté du sépulcre de Pétronilla : leur fête est le 4 des ides* « *de mai. Mais Domitille continue sa résistance; elle conver-* « *tit même au christianisme Euphrosyna et Theodora et les* « *décide à rester vierges. Luxurius, frère d'Aurelianus, leur* « *ordonne de sacrifier aux idoles : sur leur refus, il les* « *enferme dans leur chambre, à Terracine, et y met le feu. Elles* « *meurent, mais leurs corps restés intacts sont ensevelis par* « *un saint diacre, nommé Césaire, dans un sarcophage neuf.* »

[1] Cf. Marucchi : *Les Catacombes romaines*, p. 102.

Il est, sinon certain, du moins très probable, que l'héroïne des gestes, Flavie Domitille n'est qu'une transformation de Flavie Domitille, mère des deux élèves de Quintilien[1], femme de Flavius Clemens, neveu de Vespasien par Flavius Sabinus son père : son existence nous est attestée par Dion Cassius (67, 14), les Φιλοσοφούμενα[2] et Suétone. Sans doute, Eusèbe, et saint Jérôme, suivis par Georges le Syncelle nous parlent d'une Flavie Domitille, nièce de Flavius Clemens ; sans doute, ils prétendent reproduire l'affirmation de l'historien Bruttius[2] qui ne parle pas, du reste, de Flavius Clemens ; sans doute, la Domitille de Dion est exilée à Pandataria, et celle d'Eusèbe, dans les gestes, à Pontia. — Ces trois arguments en faveur de la distinction des deux Domitille ne sont pas convaincants. Pontia et Pandataria furent tous deux des lieux d'exil[3] : Dion a donc pu confondre l'une avec l'autre. — S'il est vrai que Bruttius n'ait pas mentionné l'exil de Flavius Clemens en même temps que celui de Domitille, on n'en peut rien conclure : en rapportant la condamnation de Flavius Clemens, Suétone ne souffle mot de celle de Domitille. — Georges le Syncelle, saint Jérome et Eusèbe sont de plus de deux siècles postérieurs aux événements dont ils parlent : le doublement légendaire de Domitille n'a-t-il pas eu le temps de se produire ?

Il n'y a donc pas de raisons décisives pour admettre la distinction des deux Domitille : il s'en trouve de très précises, au contraire, qui laissent entrevoir leur identité. Aucun texte, ni Eusèbe, ni Dion, ni Jérôme, ni Georges le Syncelle, ni les gestes ne connait deux Domitille : et pourtant, n'était-il pas naturel, à propos de l'exil de la nièce, de rappeler celui de la tante ? — Les gestes, où apparaît Flavie Domitille, la vierge d'Eusèbe et de Bruttius, l'appellent une fois[4] la nièce de Domitien : « *Domitillam, nobilissimam virginem, neptem Domitiani* » ; n'est-ce pas la preuve évidente du doublement de la femme de Fl. Clemens, puisque c'est à la femme de Fl. Clemens seule que convient l'appelation « *neptis Domitiani* ».

[1] *Institutione orat.*, IV, I, § 2.

[2] VIII, 25. — Vespasien, 17. — H. E., III ; 18 Chronique. Ep. 108, 7. Ed. Dindorf, p. 650. On l'a identifié avec Bruttius Praesens, dont la famille avait des biens qui confinaient à ceux de Domitille, femme de Clemens (*Bul.*, 1865. p. 24 ; 1875, p. 74) et qui aurait été l'ami de Pline le Jeune : celui-ci dit seulement Praesens, *Epist.*, VII, 3.

[3] Suétone, *Tibere*, 53-54. — Tacite, *Annales*, I, 53 ; XIV, 63. — Hartman, *De exilio apud Romanos inde ab initio bellorum civilium*, p. 52.

[4] 12 mai, p. 7. B.

Si l'on suppose enfin[1], une erreur de copiste dans le texte qu'Eusèbe a eu sous les yeux, on apercevra quelle fut l'origine de la faute dont on vient de montrer la preuve. Au lieu de Φλαουίαν. Δομετίλλαν, Φλαούιου Κλήμεντος... ἐξ ἀδελφῆς γεγονυῖαν..., lisez Φλαουίαν Δομετίλλαν, Φλαουίου Κλήμεντος γυναῖκα, Δομετιανοῦ ἐξ ἀδελφῆς γεγονυῖαν, et vous comprendrez comment la prétendue fille de la sœur de Flavius Clemens n'est, de fait, que la femme de Flavius Clemens, fille d'une sœur de Domitien, également nommée Flavie Domitille[2]. Si l'on ajoute à cela l'oubli profond qui a si vite enseveli les premières origines du christianisme romain, au point que les familles qui en furent les appuis les plus fermes ne laissèrent pas une trace profonde dans la légende non plus que dans l'histoire; si l'on songe surtout en quel honneur était tenue la virginité au IVe siècle et comme elle tendait à devenir un des attributs nécessaires de la sainteté féminine; si l'on se rappelle enfin que nous avons constaté déjà, à propos de Constantina, la femme d'Hannibalien et de Gallus, semblable phénomène de « virginisation », on ne sera pas éloigné de regarder comme infiniment probable que la vierge des gestes n'est autre que la femme de Fl. Clemens.

Quant au martyre que la légende raconte, il s'explique par le besoin naturel d'exalter aussi haut que possible la chrétienne qui avait laissé son nom à une catacombe qui était sa propriété[3], ou par le souvenir embelli de l'exil à Pontia et le changement de sens du terme μάρτυς[4]. Quoi qu'il en soit, du reste, à cet égard, il reste évident que la tradition attachée à cette sainte nous reporte aux premières époques du christianisme romain.

Cette conclusion est confirmée par les renseignements que fournit l'examen de la catacombe et des inscriptions qu'on y trouve : elle s'adapte à merveille à l'explication que suggère le groupement des martyrs associés à Domitille. L'ambulacre découvert en 1860 et déblayé en 1865[5], l'hypogée retrouvé en 1852 à « Tor Marancia[6] », la crypte transformée en basi-

[1] Gsell. *Essai sur le règne de Domitien*, p. 298.
[2] Suétone, *Vespasien*, 3. — C. I. L., VI, 948.
[3] C. I. L., VI, 16 246.
[4] Cf. *supra*, p. 205.
[5] Trouvé par Michel de Rossi (*R. S.*, I, 187. — *Bull.*, 1865, 23, 34, 95).
[6] *R. S.*, I, 168, 187. — *Bull.*, 186 , 34 ; 1875, 8. Sur la récente restauration de sainte Pétronille, cf. *N. Bull.*, 1899, 21.

lique semi-souterraine à la fin du IVe siècle[1], le *cubiculum* d'Ampliatus découvert en 1880[2] nous reportent au début du IIe siècle ou à la fin du Ier. L'inscription portant les noms de Flavius Sabinus et de sa sœur Titiana est du IIe siècle[3]; il en est de même de celles de Flavilla[4], de Flavia Speranda « *clarissima femina* »[5], de Φλ... Πτολεμαιὸς[6] : celle-ci peut être du Ier siècle.

Petronilla, Nérée et Achillée se retrouvent dans la catacombe. Petronilla était une Aurelia[7] : son nom est dérivé, non de Petrus, mais de *Petro*, *cognomen* qu'on rencontre chez les *Flavii* chrétiens et les *Flavii Augusti*[8] : la sépulture de la sainte est attestée par les *Itinéraires* et par le nom qui fut donné à la basilique. Sa légende s'explique par son nom : on oublia le rapport *Petronilla-Petro ;* on ne vit que le rapport *Petronilla-Petrus ;* et la chrétienne de la gens Aurelia fut métamorphosée en fille de saint Pierre : transformation très antique et qui ne paraît pas exclusivement romaine : elle est attestée par la « *Praxis Petri* », le traité gnostique antérieur à Irénée qu'on a découvert en 1896[9].

Nérée et Achillée, qualifiés de chambellans par les gestes, de frères par le férial, n'étaient encore que simples soldats au temps de Damase[10], à l'époque où l'on construisait la basilique de Pétronille. Leur martyre était alors représenté sur deux colonnes, dont l'une a été retrouvée, sur laquelle on lit : ACILLEVS[11]. Leur association à Domitille n'a pas de valeur historique certaine : elle est néanmoins probable pour qui considère l'époque où ils vécurent et l'endroit où ils furent enterrés. Saint Paul connaît un Nérée à Rome[12] : pareil nom

[1] *Bull.*, 1874, 8; 1875, 1; 1878, 132; 1879, 158.
[2] *Bull.*, 1880, 170; 1881, 157.
[3] *Bull.*, 1875, 40, 64.
[4] *Bull.*, 1875, 40, 64.
[5] *Bull.*, 1881, 67.
[6] *Bull.*, 1875, 42, 68.
[7] *Bull.*, 1875, 36.
[8] *Bull.*, 1875, 36.
[9] Dans un manuscrit copte, au Caire. — Cf. *Sitzungsberichte der K. preus. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1896, IIer Halfband, p. 839. *Ein vor irenæisches gnostiche Originalwerck in koptischer Sprache*, von Dr K. Schmidt, vorgelegt von Hrn. Harnack, 9 juillet 1896.
[10] Ihm, 8. p. 12.
[11] *Bull.*, 1875, 7, 10.
[12] Πρὸς Ῥωμαίους XVI : « ἀσπάσασθε Φιλόλογον καὶ Ἰουλίαν, Νηρέα καὶ τὴν ἀδελφὴν αὐτοῦ... (ed., Westcott et Hort, p. 376);

est rare dans les textes[1]; n'est-il pas vraisemblable que c'est l'ami de Saint Paul, ou son fils ou quelqu'un de sa famille que l'on doit reconnaître sous le titre de chambellan et l'accoutrement d'eunuque dont l'affuble la légende? Son tombeau se trouve dans l'hypogée des *Flavii;* il y fut placé alors que la catacombe était encore domaine privé : il est nécessaire que certains rapports aient existé entre la *gens Flavia* et le nouveau converti. Vivant à l'époque de Domitille, enseveli dans sa propriété, il n'y a donc pas de raison de croire qu'il ne fut pas mêlé à sa vie. Quant à Felicula, nous n'en pouvons rien dire : le férial la mentionne aux nones et aux ides de juin ; sa catacombe, située au septième mille, n'a pas été retrouvée[2]. — Malgré les déformations que le temps lui a fait subir, la tradition ardéatine, on l'a vu, laisse assez aisément discerner l'histoire qu'elle recouvre.

2. Gestes des saints Césaire et Hyacinthe.

« *Au temps de Néron, Luxurius, envoyé comme judex à* « *Terracine se lie d'étroite amitié avec Firminus, prêtre du* « *temple d'Apollon, à qui l'on immolait, chaque année, un* « *homme, le jour des kalendes de janvier. C'est alors que,* « *venant d'Afrique, le diacre Césaire, débarque à Terracine* « *chez le chrétien Eusèbe : il ensevelit Nérée et Achillée à* « *Rome, au cimetière de la voie Ardéatine et Flavie Domi-* « *tille, Theodora et Euphrosyna à Terracine même, lorsque* « *Luxurius les eut mises à mort. Survient ensuite l'époque du* « *sacrifice humain : Césaire essaye en vain de détourner les* « *habitants de leur projet, et les reprend sur leur cruauté* « *après qu'ils l'ont accompli. Dénoncé par le pontife Firmi-* « *nus, emprisonné par le primus civitatis, Luxurius, il est* « *conduit au consularis Leontius : le temple d'Apollon* « *s'écroule à ses prières*[3]. *Emprisonné pendant un an et un* « *jour, il convertit, lorsqu'il en sort, le consularis Leontius,* « *le baptise et le fait communier par le prêtre Julien : Leon-* « *tius meurt subitement et est enseveli par sa femme tout* « *près de la ville, dans sa terre, le* 3 *des kalendes de no-* « *vembre. Luxurius qui fait jeter à la mer, enfermés dans un*

[1] Cf. V. *id. maii, tom. actulis epimeni nerei.* (*Ept.*, p. 59).
[2] Kraus, *R. E.*, II, 117.
[3] Comme le temple de Mars aux prières de Sixte ou d'Etienne. Cf. *supra.*

« *sac, Césaire et Julien, meurt piqué par un serpent, tandis* « *que Césaire et Julien sont, après leur mort, déposés par les* « *flots sur le rivage : un serviteur de Dieu qui avait habité* « *avec eux, recueille leurs corps et les ensevelit près de Ter-* « *racine, aux kalendes de novembre. Cependant le moine* « *Eusèbe et le prêtre Felix, opèrent de nombreuses conver-* « *sions. Leontius, fils de Leontius le consularis, les fait* « *décapiter et jeter au fleuve*[1]*. La mer les porte près de la* « *sapinière*[2]*, où le prêtre Quartus de Capoue les enterre, à* « *côté de Césaire, le jour des nones de novembre.* »

La date de l'anniversaire donnée par les gestes est inexacte. La fête de Césaire était célébrée à Terracine le 21 avril, *XI kl. maii*, comme l'atteste le férial. L'anniversaire du 1er novembre est dû à une erreur facilement explicable, dont on suit les progrès dans les manuscrits. L'*Epternacensis* porte à cette date :

« Interaci meldacasi Juliani victoris felicis... simpliciae faustae In [cessa capp »

On voit que Césaire manque et que le *laterculus* terracinien est aussitôt suivi des mots *in Caesar Cappadociae*. — Supposez qu'un copiste inattentif intervertisse les mots *in Cesar* et écrive *Cesar in* ; vous avez le texte précis du *Bernensis* :

« ... Simplicie. Prime. Cesari. ET IN CAPPADO cie, »

Les saints cappadociens ne sont plus rattachés à Césarée, et Césaire est rattaché au 1er novembre. — Supposez maintenant qu'un autre copiste inscrive à nouveau la ville dans le *laterculus* cappadocien, tout en respectant l'addition de son prédécesseur : vous avez le texte précis du *Wissemburgensis*.

« ... Simpliciae primae cesari et in caesaria cappadocie... »

la faute est confirmée, le culte de Césaire rattaché à une date nouvelle : le *Codex Epternacensis* et les gestes de Nérée, par leur silence, vérifient l'hypothèse.

[1] L'Ufens.

[2] *Pinetum* désigne le bois de Feronia. Virgile : *Enéide*, VII, 799. — Horace : *Satires IV*, 24.

Quant à la légende elle-même, elle présente un intérêt particulier : *c'est la seule dont les textes nous permettent de suivre les développements progressifs, la seule pour laquelle nous puissions voir comment elle s'agrège insensiblement toutes les traditions locales.* A un premier stade de son existence, le diacre Césaire n'est encore qu'un très modeste personnage [1] : il reçoit l'apôtre Pierre, et le loge chez lui avant qu'il ne parte pour les Trois Tavernes et pour Rome. — Les années s'écoulent, les souvenirs s'effacent, les traditions se mêlent, et voici que l'humble diacre commence à sortir de sa solitude ; dans la légende de Nérée [2], il joue un rôle : c'est lui qui ensevelit Nérée et Achillée près de sainte Pétronille, lui qui ensevelit à Terracine même, Domitille, Euphrosyne et Theodora [3]. — Peu de temps après, deux données nouvelles viennent enrichir la tradition locale. Nous sommes à l'époque byzantine ; Rome et Carthage sont étonnées de se retrouver sœurs — sœurs dans l'esclavage du *Basileus* de Byzance —; entre la côte d'Afrique et celle de Campanie, qui se creusent comme pour attirer les navigateurs, et qui annoncent leur présence par de hauts promontoires faciles à reconnaître, les relations de tout genre se multiplient chaque jour, mille liens s'entrecroisent, et la croyance naît que le diacre Césaire n'a pas suivi d'autre route pour arriver à Terracine que celle que suivent à ce moment, soldats, marchandises et voyageurs.

A cette même époque, apparaît dans la tradition l'épisode de Lucianus, la truie qu'on égorge, l'homme qui se précipite du haut de la falaise. L'épisode semble bien terracinien d'origine : la truie est consacrée à Silvanus [4], qui est particulièrement adoré dans la ville [5]. Mais la truie est aussi consacrée à la Grande Déesse [6], et la Grande Déesse est particulièrement

[1] *Acta Petri et Pauli.* Lipsius, p. 185. — La légende sommeille aux IIe et IIIe siècles.

[2] Gesta Nerei et Achillei, 12 mai, p. 3. — La légende s'élabore aux IVe et Ve siècles.

[3] Noter que dans la passio minima (gestes de Nérée *fin*), le *consularis* est Mummius ; dans les autres (gestes de Cesaire), c'est Leontius, qu'on retrouve dans les traditions campaniennes (*Gesta Archelae, Theclae Susannae, Gesta Hyacinthi, Gesta Montani*).

[4] Macrobe, 3, 11, 10 ; *Fasti*, ep., p. 223. — Ovide, *Fast.* (1. 349), 4. 414. — Varron : *de re rust.*, 2, 4, 9. Festus, p. 238e. — Arnobe, VII, 22.

[5] De la Blanchère : *Terracine*, p. 116.

[6] Marquardt : *Culte*, I, 206. — Juvénal, 2, 86. — Radet, *Lydie*, p. 26.

adorée en Cappadoce[1]; et l'on s'aperçoit que l'histoire de Lucianus a une forte saveur orientale, et point du tout une physionomie italique: cette vie de molles délices, préliminaire du sacrifice humain ne rappelle-t-elle pas les cultes de Phrygie et de Cappadoce, voluptueux et sanguinaires? D'autre part il y avait des Césaire[2] dans ces régions, précisément vénérés au mois de novembre[3]; les légendes de ces Césaire devaient sans doute présenter le même aspect que l'épisode de Lucianus; l'épisode enfin apparaît précisément après la conquête grecque, qui amène en ces régions des soldats byzantins, d'origine asiatique et qui, par l'extension qu'elle donne au culte, prépare et rend nécessaire un développement parallèle de la légende. Si l'on réunit tous ces faits, on conclura que l'épisode de Lucianus peut être d'origine cappadocienne et d'importation byzantine[4].

Voici du reste un cas analogue.

3. Gestes de saint Montanus.

« *Montanus, soldat et citoyen romain, avait connu le* « *Christ et l'avait persécuté, lorsque les prodiges qui accom-* « *pagnèrent sa mort le convertirent à la vraie foi. Il aban-* « *donne l'armée, revient à Rome et mène la vie des moines.* « *Devant le praeses Octavianus que le diable saisit, il confesse* « *le Christ, ainsi qu'Aphrodisius, subitement touché de la* « *grâce. Emprisonné par Adrien au moment où celui-ci* « *construit son palais, il est réconforté par Notre-Seigneur* « *lui-même, qui se présente à lui avec ses anges sous la* « *forme d'un enfant de quatre ans, et qui lui touche le côté.* « *Il opère de nombreuses conversions, confesse de nouveau* « *sa foi dans les tortures; il est exilé à Pontia, où le praeses* « *espère qu'il mourra de faim; mais il est nourri par Maxen-* « *tius et sa fille, Margarita, tandis que son persécuteur est* « *emporté en huit jours par un elephantiasis. Le saint, qui* « *passait sa vie dans l'étude des saintes écritures, décide* « *Margarita à devenir vierge du Christ; et tous ceux qui*

[1] Noter que Jupiter Dolichenus est adoré à Terracine. C. I. L., X, 6304.

[2] Baronius, a. 254, § 26, II, 619. —F. H., Non Nov., Prid. id. nov. (p. 139, 142).

[3] Peut-être ce fait a-t-il confirmé l'erreur commise au sujet du jour de l'anniversaire.

[4] Julien et Félix sont vénérés à Terracine le 1er novembre : d'où leur association à Césaire. — Les Quartus sont nombreux à Capoue : ils sont vénérés au début de novembre.

« *l'invoquent en parole et en pensée*[1] *voient de merveilleuses*
« *choses, et tous les malades et les possédés qui recourent à*
« *lui sont guéris et délivrés. Les prêtres avertissent le consu-*
« *laris Leontius qui fait transporter Montanus à Terracine,*
« *le fait comparaître au Secretarium, qui se trouve au milieu*
« *du forum et le torture près du temple d'Hercule. Il y est*
« *attaché depuis huit jours, quand survient Marguerite : elle*
« *est possédée du diable, elle attend sa guérison du saint.*
« *Le serviteur de Dieu crache sur sa figure à l'exemple du*
« *Sauveur et Marguerite est aussitôt guérie. Et, comme*
« *Montanus se met à prier, voici qu'une apparition divine à*
« *la voix plus douce que le miel dit à la vierge du Christ :*
« *la virginité est une gemme précieuse ; la virginité est le*
« *plus bel état où puisse se trouver un chrétien, et plus tu*
« *sais que ce présent a de prix, plus tu dois mettre de soin à*
« *le conserver. Et moi, je ne vous abàndonne pas, tout ce*
« *que vous me demanderez, je vous l'accorderai, je vous*
« *exaucerai et je vous donnerai la couronne du martyre.* »
« *— Montanus, en effet, est attaché à un rocher et jeté à la*
« *mer ; le tonnerre retentit, les éclairs fulgurent ; la grêle*
« *sillone les airs ; tous sont précipités face contre terre ; le*
« *Seigneur descend vers son martyr, environné de l'armée*
« *chantante des anges ; et vingt-quatre vieillards, et les*
« *douze Apôtres portaient le corps du bienheureux, à l'île*
« *Pontia, sur une pierre préparée par le Seigneur. Et comme*
« *des matelots le croient un naufragé et, pour le dépouiller*
« *de son argent, s'apprêtent à le lapider, voici que retentit*
« *la voix du Seigneur :* « *Celui-ci est Montanus martyr, en*
« *qui j'ai mis toutes mes complaisances ; et je ne veux pas*
« *qu'en rien il soit affligé, lui en qui mon Père et moi-même*
« *nous avons mis notre joie.* » *— Et comme les uns voyaient ces*
« *prodiges, les autres non, les habitants de Pontia étaient*
« *dans la plus grande incertitude. Mais un mort qu'il res-*
« *suscita dissipa tous les doutes ; et tous, au même moment,*
« *confessèrent :* « *Il n'y a qu'un Dieu, Père et Fils et Esprit*
« *Saint, qui est dans les siècles des siècles* », *et aussitôt le*
« *bienheureux Montanus rendit l'âme en paix. Les chrétiens*
« *l'ensevelirent dans une crypte, près du rivage, le* 15 *des*

[1] C'est ainsi que nous entendons : « Si quis eum in oratione sua habuisset vel haberet in mente », § 14.

« *kalendes de juillet. Longtemps après, les habitants de*
« *Gaète, transportèrent le corps dans leur cité et l'enseve-*
« *lirent dans l'antique église consacrée aux saints martyrs*
« *Quiricus et Julitta, sous l'autel majeur, où, quelque*
« *temps après, l'on vit sourdre de la manne.* »

Deux faits certains suggèrent une hypothèse : 1° le culte de Montanus à Terracine, au 15 des kalendes de juillet, ou à quelque autre date que ce soit est inconnu du férial ; — 2° la légende présente une double physionomie : terracinienne d'abord : la mention du *Secretarium in medio foro civitatis*, la mention du temple d'Herule, la mention de Pontia attestent que la tradition s'est attachée à cette côte, s'y elle n'y est pas née ; — manichéo-montaniste[1] ensuite : le rédacteur insiste avec complaisance sur l'intimité particulière des rapports de Montanus et du Sauveur et l'affection spéciale que celui-ci porte à celui-là[2].

Voilà les faits ; voici l'hypothèse. Il y aurait eu à Terracine un saint local Montanus dont l'histoire se serait tôt perdue. Son souvenir se serait alors confondu avec le célèbre Montanus du IIe siècle, dont la secte était vivante encore, dont la légende était donc célèbre au milieu du VIe siècle. La légende phrygienne aurait été importée à Terracine, soit au VIe siècle, au moment de l'arrivée des Grecs, par les soldats et les marchands, soit par les Montanistes venant à Rome à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe, au moment de Victor et de Praxeas ; dans tous les cas, elle se serait épanouie dans le texte que nous lisons sous l'influence des polémiques catholico-manichéennes[3].

On voit quelle physionomie complexe présentent, entre toutes, les traditions romano-terraciniennes, celle de Montanus comme

[1] Rapprocher de l'épisode de Jésus se métamorphosant en un enfant de quatre ans, le chapitre 18 des Πράξεις Ἀνδρέου καὶ Ματθέια εἰς τὴν πόλιν τῶν ἀνθρωποφάφων. Edit. Tischendorf, 1851, p. 148. «γενὸμενος ὅμοιος μικρῷ παιδίῳ ὡραιοτατῷ. » Cf. aussi ch. 33, p. 165.

[2] Les origines du personnage rappellent saint Paul ; sa mort rappelle celle du Christ. La date de l'anniversaire a sans doute été déterminée par la fête de Quiricus et Julitta, au 16 juin : peut-être ce texte faisait-il partie du cycle légendaire de ces deux saints, mis à l'index par le *concile damasien*.

[3] Cf. *infra*. Voici ce que saint Grégoire écrit aux évêques d'Espagne, à la fin du VIe siècle (Ep. XI, 67. — P. L., 77, 1200) ; « Hi vero haeretici qui in « Trinitatis nomine minime baptizantur, sicut Bonosiaci et Cataphrygae, « quia et illi Christum Dominum non credunt et isti *sanctum Spiritum per-* « *verso sensu esse quemdam pravum hominem Montanum credunt, quorum* « *similes multi sunt alii.* »

celle de Césaire ; on voit comme on peut tenter d'expliquer le fait : c'est l'importance maritime de cette côte[1], le mouvement commercial dont elle fut toujours le siège qui expliquent sans doute que les légendes qui s'y développèrent n'aient pas été sans ressentir l'influence des cultes asiatiques, soit chrétiens soit païens.

Gestes de saint Félix le prêtre.

[1] Attestée dès la plus haute antiquité. C'est à la même région terracinaise et au même mont Circeo que se rattache une autre légende : elle présente, du reste, la même physionomie a demi romaine que les précédentes. « *Après la « mort de Félix, son frère, qui porte le même nom, est présenté au préfet de « la ville, Draccus ; il annonce à celui-ci que, s'il est conduit au Capitole, « il renversera Jupiter, prince des démons. Draccus, effrayé, se bouche les « oreilles et l'envoie prudemment au mont Circeo pour être employé aux « carrières. Félix y trouve le tribun de Nole, Probus, il guérit sa fille et sa « femme et le convertit ; dénoncés au Consularis, Dieu les protège. Revenu à « Nole, avec le tribun, Felix met en fuite les démons, brise l'idole d'Apol- « lon, opère mille miracles, convertit le pays ; il vit douze ans encore dans « la même ville, puis va à Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

Nous avons évidemment ici une réplique de la légende de saint Félix de Nole, dont les gestes, du reste, copient par endroits ceux de Cyriaque.

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE GÉNÉRALE DES TRADITIONS ROMAINES

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE GÉNÉRALE DES TRADITIONS ROMAINES

CHAPITRE PREMIER

FORMATION ET DÉFORMATIONS DES TRADITIONS MARTYROLOGIQUES

[Ier-IVe SIÈCLES]

En suivant dans tous ses détours notre longue analyse des traditions romaines, le lecteur a vu de quels faits particuliers elles procèdent et combien de circonstances diverses, dont on ne saurait préjuger la nature ni la portée, avaient influé souvent sur leurs déformations successives. Peut-être a-t-il discerné pourtant certains traits communs à tous nos récits ; peut-être s'est-il aperçu que certaines influences communes s'étaient exercées sur les traditions martyrologiques, tandis qu'elles se formaient peu à peu. Il convient de préciser cette impression, de rassembler ici ces traits épars et de montrer comment les diverses conditions de vie faites à l'église romaine ont diversement influencé toutes ces traditions dès leur naissance: c'est le début naturel et le préliminaire obligé de leur histoire générale à travers les âges.

I

La première église, blottie sans doute au Trastevere, abritée peut-être aussi dans quelque domaine de Pomponia Graecina, à la catacombe de Lucine, sur la Voie Appienne, avait été

décapitée et presque toute fauchée dans les massacres de 64.

Ce fut sans doute pour relever le courage des survivants que Marc écrivit son Evangile et Luc sa double histoire ; il faut dire que les circonstances leur furent favorables. La ruine du Temple fit refluer beaucoup de Juifs sur le monde entier, sur Rome notamment ; ce désastre national et religieux semblait prouver que Dieu abandonnait leur cause ; la petite communauté romaine décimée se trouva vraisemblablement renforcée. — Les réfugiés lui furent encore d'un autre secours : par eux elle rayonna plus facilement parmi les gentils : Vespasien était entouré d'une petite cour juive, aimable, spirituelle, dévouée ; on sait la faveur de Bérénice auprès de Titus ; Drusilla, sa sœur vit à Rome, où Josephe, raconte « l'histoire de sa nation à un point de vue acceptable pour les vainqueurs. Par ces voies diverses, le judaïsme s'infiltre peu à peu dans les mœurs romaines : Poppée, la célèbre concubine de Néron, passe pour être affiliée[1] » à la vieille religion d'Israël ; les synagogues se recrutent et trouvent des protecteurs dans la haute aristocratie. Ce sont elles, sans doute, qui en procurent d'aussi puissants à la naissante église romaine ; c'est sans doute par ces Juifs répandus dans le monde impérial que les Flavii Clementes et les Acilii Glabriones connaissent la religion du Christ. Chacune de ces deux familles, qui, toutes deux, doivent donner presque aussitôt un martyr à la religion nouvelle, Flavius Clemens et Acilius Glabrion (en 95) ouvre aux humbles fidèles l'accès de ses vastes tombeaux ; et ces tombeaux, aménagés peu à peu et transformés, deviennent les catacombes de Domitille sur la Voie Ardéatine et de Priscille sur la Voie Salara. C'est l'époque où l'église reconstituée, glorieuse de ses premiers martyrs, consciente de ses forces, pleine d'espérance et de foi est dominée par la mystérieuse et puissante figure de saint Clément.

Cette église de la fin du Ier siècle, déjà forte de l'appui que lui donnent les deux illustres familles qui s'y rallient et qui la couvrent, étend lentement et paisiblement le nombre de ses fidèles durant tout le IIe siècle[2]. Malgré la crise domitienne qui la décapite pour la seconde fois, — si le pape Clément ne

[1] Duchesne, *Origines*, 173.

[2] C'est au IIe siècle que les Caecilii et les Cornelii embrassent le christianisme.

fut pas mis à mort avec Clemens le consul et Acilius Glabrio, peut-être fut-il exilé en même temps que Flavie Domitille, — malgré quelques autres crises que provoquèrent peut-être, que semblent du moins dénoncer le martyre d'Ignace (107) le rescrit de Trajan (112), le martyre du pape Télesphore (vers 130?), et celui de Cécile et de Justin, il n'y a pas de doute qu'aucune persécution systématique ne vint troubler alors la vie de l'église romaine. La lettre d'Ignace l'atteste : s'il adjure les Romains de ne pas lui envier le martyre, c'est qu'il leur connaît d'assez puissants protecteurs pour qu'ils puissent l'arracher à la mort; la lettre de Trajan à Pline qui exige des dénonciations précises et des dénonciateurs responsables, n'est pas faite non plus pour encourager les délateurs; et le rescrit d'Adrien à C. Minucius Fundanus (125) n'atteste guère que les Romains se soient montrés de zélés persécuteurs. Le relâchement moral que dénonce Hermas indique qu'une longue paix a amolli les cœurs, et le mouvement dogmatique intense dont Rome est le centre ne montre pas avec moins de clarté qu'on y peut spéculer à loisir. Entraînés dans la vie du monde ou recueillis dans l'attente du Christ, les chrétiens de Rome vivent avec sécurité à l'abri des lois de l'empire; plutôt qu'elles ne les persécutent, elles les protègent contre les passions de la foule, aveugle et haineuse.

L'histoire de Calliste au premier tiers du IIIe siècle [190 (?) — 222], marque la fin de cette période primitive. C'est à ce moment que se transforme la situation juridique des catacombes : elles cessent d'être des propriétés privées pour devenir la propriété collective de l'*ecclesia*. C'est à ce moment que l'on commence à tenir registre des dépositions d'évêques et des anniversaires de martyrs : les plus anciens noms que porte le chronographe de 354 nous reportent au Pontien (235) ou à Calliste (222)[1]. — Et cette double organisation administrative et liturgique ne fait que traduire une évolution plus profonde qui vient de s'accomplir au sein de la conscience chrétienne : il faut définitivement renoncer à la venue prochaine du Christ, au prochain avènement du royaume de Dieu sur la terre. Les temps ne sont pas encore accomplis : l'église de Jésus de Nazareth aura une existence terrestre. Et cette nouvelle pensée, comme elle a réagi sur la vie collective de la com-

[1] Ce qui fait croire que les Archives romaines, brûlées en 303, ne devaient rien contenir sur l'époque antérieure à Calliste.

munauté des fidèles, réagit de même sur la vie de chacun d'eux : je n'en veux pour preuve que la transformation du style des épitaphes funéraires, renonçant aux brèves formules et aux invocations brèves : l'Eglise se résigne à vivre.

On ne doit donc pas s'étonner que, jusqu'à cette date, et durant cette longue période, ni l'église ni les fidèles ne semblent avoir fidèlement conservé la mémoire des premiers martyrs. Le calendrier n'a gardé le souvenir d'aucun deux ; si la légende a quelque peu retenu les noms des Flavii Clementes, des Cornelii Pudentes et des Caecilii, elle a laissé se perdre la mémoire d'Acilius Glabrion, de saint Ignace, de saint Télesphore et de saint Justin. Les gestes eux-même qui se rapportent à cette époque sont peu nombreux : les souvenirs subsistant étaient rares autant qu'incertains[1].

II

Mais voici que commence une époque nouvelle ; les passions de la foule emportent l'Etat romain : la persécution sévit. Elle s'annonce chez Septime Sévère (202)[2] s'accentue avec Maximin (235), apparaît furieuse avec Dèce[3] et Valérien[4] (250-

[1] Pendant cette longue période de paix chrétienne et de prospérité, que fut le siècle des Antonins, les rapports de Rome et de l'Orient se multiplièrent, sous l'influence de diverses causes, notamment sous l'action de la question économique. Il est intéressant de constater — lorsqu'on relève les cultes orientaux localisés à Rome — que les quartiers *orientaux* coïncident avec les quartiers *commerciaux :* c'est sur les deux rives du Tibre, tout autour de l'Emporium, sur les voies de Porto et d'Ostie que s'éparpillent les sanctuaires orientaux. — Il est intéressant de noter que c'est au cimetière de Pontien, sur la Voie de Porto, qu'étaient vénérés les martyrs Abdon et Sennen. Cf. *supra.*

Le *Liber Genealogus* (*Chr. Minora.*, I, 196) nous a conservé les noms de deux martyrs absolument inconnus de la persécution de Dèce, Sempronius Paulus et Eupater.

[2] Sévère refuse aux non-chrétiens le droit de devenir chrétiens (Spartien, *Seuerus*, 17.)

[3] Dèce frappe d'abord les chefs des églises : Fabien est exécuté à Rome le 20 janvier 250, puis il s'attaque aux simples fidèles : pour la première fois, tous les chrétiens sont mis en demeure d'abjurer. De là, les apostasies en masse et la controverses relatives à la pénitence.

[4] L'édit de 257, ordonne aux évêques, prêtres et diacres, de sacrifier sous peine de bannissement : l'entrée des cimetières est interdite sous peine de mort. — L'édit de 258, condamne à mort les clercs d'un ordre supérieur.

257), Dioclétien[1] et Galère (304) pour mourir, impuissante avec Julien (363). C'est l'époque des grands martyrs, les Sixte, les Laurent et les Agnès; les Sébastien et les Cyriaque. Les traditions martyrologiques ne risquent plus de disparaître dans l'indifférence et dans l'oubli: elles sont recueillies avec plus de soin. Condamnée à vivre sur cette terre, l'Eglise et ses fils commencent à prendre conscience de leur passé; l'histoire qu'ils sentent déjà s'être accumulée derrière eux éveille dans les âmes le souci de l'histoire, au moment même où l'évanouissement des espérances eschatologiques supprime la plus grave des causes qui l'ont endormi jusque-là. — Comme les passions des martyrs sont recueillies avec plus de soin, de même leur souvenir se garde plus fidèlement: les mêmes faits l'expliquent, et aussi le caractère des dernières persécutions, plus systématiques et plus cruelles; et enfin, la paix de 313 suivant la persécution dioclétienne et permettant de recueillir à loisir les souvenirs qu'elle a laissés.

On ne saurait attacher trop d'importance à cette circonstance dernière. La persécution dioclétienne demeura mieux connue que tout autre, parce que son intensité et son inutilité avaient produit sur les esprits l'impression la plus forte et parce que le triomphe chrétien dont elle fut suivie permit à chacun de satisfaire sa curiosité en interrogeant ceux qui avaient survécu. Elle prit donc une importance extraordinaire et un relief très fort dans la masse un peu confuse des souvenirs chrétiens : aussi réagit-elle sur les traditions qu'avaient laissées les persécutions antérieures ; aussi les Romains eurent-ils tendance à modeler leurs souvenirs les plus anciens sur ceux qu'ils venaient de recueillir. Pouvait-on croire que l'on eût jadis recherché, éprouvé, mis à mort ceux qui confessaient le Christ en employant d'autres espions, d'autres tortures ou d'autres supplices qu'on ne l'avait fait récemment au vu et au su de tout le monde ? Ainsi s'explique ce fait particulier: la confusion de la persécution de Dèce et de celle de Valérien fondues en une seule : comment douter qu'elle résulte de l'accouplement de Valérien à Dèce, suggéré par l'association

[1] L'armée fut d'abord épurée. Puis parurent quatre édits (303-304): 1° les églises étaient rasées, les Ecritures brûlées, les chrétiens déchus de leurs droits civils; 2° les clercs étaient emprisonnés; 3° ils sont mis en demeure de sacrifier aux dieux; 4° tous les chrétiens, laïcs aussi bien que clercs, sont mis en demeure de sacrifier.

Dioclétien-Maximien? Ainsi s'explique ce fait général : l'exactitude de beaucoup de détails conservés par la tradition : la correction relative de certains formulaires d'interrogatoires [1], les descriptions de supplice, la persistance de certains traits romains [2], la persistance de certains traits chrétiens [3].

Peut-être même est-il permis d'aller plus loin. L'impression laissée par la persécution dioclétienne fut si forte qu'elle transforma, non pas seulement tel souvenir des crises antérieures qu'elle ranimait, mais l'ensemble même de l'histoire chrétienne romaine antérieure à la paix de l'Eglise; alors qu'elles ne furent guère jusqu'au premier tiers du IIIe siècle, que des *crises exceptionnelles*, la crise dioclétienne inclina les esprits à croire que les persécutions avaient été *l'état normal* des rapports de l'Eglise et de l'Etat : et cette croyance a déterminé peut-on dire toute la vie religieuse romaine au IVe et au Ve siècle tout au moins.

III

A cette époque, en effet, depuis saint Silvestre jusqu'à saint Léon, si le souvenir transfiguré de la persécution dioclétienne n'est pas la seule circonstance qui réagisse sur la formation des traditions martyrologiques, il n'est certes pas sans rapport avec deux autres faits qui exercent encore cette évolution obscure une influence considérable, le culte des martyrs et le prestige des ascètes.

Au moment où le christianisme prend possession de l'empire, il semble qu'il veuille faire admirer partout, avec le signe de son triomphe, le souvenir de ses épreuves; tandis que le monogramme constantinien apparaît fièrement sur les édifices, une foule de basiliques, d'oratoires et de tombeaux surgissent de tout côté, en l'honneur des martyrs. Les fidèles se pressent dans les catacombes, inscrivant avec dévotion leurs

[1] Gesta Caeciliae. — La *custodia privata*.

[2] Le sentiment de la famille, Nérée, 2. — La paix romaine, Laurent 6. — Le devoir dû à la noblesse de sa race, Cécile, p. 511.

[3] Essuyer le sang des martyrs, Suzanne, 6. — Joie des parents après le martyre, Agnès. — Visite aux martyrs (Alexandre, Abdon, Pierre et Marcellin, Censurinus). — Dérober les corps des saints pour les ensevelir. Abdon et Sennen, Eusèbe et Pontien.

noms dans les chambres sépulcrales où reposent les saints les plus célèbres ; ils n'ont pas de plus cher désir que d'être ensevelis à leurs côtés ; il faudra que l'autorité ecclésiastique, gardienne des cimetières, intervienne afin d'en prévenir la destruction. C'est le moment où Jérôme les décrit avec recherche, mais non sans puissance[1] ; c'est le moment où, quoique partageant, en somme, l'admiration de la masse, il semble parfois penser que le culte qu'elle rend devient excessif ; c'est le moment où Vigilantius[2], qui, après avoir été son ami comme Rufin, l'a trahi comme lui, attaque ce culte comme idolatrique ; c'est le moment où Julien l'Apostat le poursuit tour à tour de ses railleries et de ses invectives[3] ; c'est le moment enfin où l'autorité religieuse s'aperçoit qu'il n'est plus possible d'ignorer ce mouvement et que le plus sûr moyen de le diriger, c'est encore de s'y associer. Et voilà précisément, ce me semble, le caractère et la signification et la portée de l'œuvre de Damase (366-384) : comme il prévient la ruine des cimetières, en les embellissant, il prévient les empiétements de la dévotion populaire, en la régularisant.

Durant les dix-huit années qu'il passe à la tête de l'église romaine, la Rome souterraine change d'aspect : au cimetière de Calliste, il fait réparer la crypte papale et la décore de deux inscriptions splendides gravées avec le plus grand soin par Dionysius Furius Filocalus ; il agrandit la crypte de Sainte-Cécile et en élargit le luminaire ; il creuse l'escalier par lequel on y descend[4]. En même temps qu'il décore les tombeaux des saints, il s'efforce d'assurer leur mémoire : de là, ces inscriptions magnifiques qu'il fait graver dans tous les cimetières et qu'on retrouve jusqu'au vingt et unième mille de la Voie Cassia[5]. Quel est donc le motif de sa conduite ? Un pieux respect pour les martyrs ? Oui, sans doute, mais n'y a-t-il pas quelque chose de plus ? On peut tenir pour probable qu'il connaît la fresque qui représente le martyre d'Hippolyte : son contem-

[1] Cf. *supra*, p. 28. note.

[2] Saint Jérôme, Ep. 109. Ad Riparium P. L., 22, 906. — Cf. aussi, 27, 602). Vigilantius attaquait l'usage des cierges et des reliques, la coutume des vigiles, les miracles qui avaient lieu sur les tombeaux.

[3] S. Cyril., *adv. Iulian.*, VI, 203, E., 204, A. (édit. 1638).

[4] Il entreprend des travaux analogues à Prétextat, Domitille, Commodilla, Generosa.

[5] A la crypte de saint Alexandre. — *Bull.*, 1875, 145.

porain Prudence nous en parle[1]. Il est certain, d'autre part, qu'il n'en fait pas usage dans son *elogium*[2]: il connaît la tradition et il la dédaigne. N'est-il pas, dès lors, permis de penser qu'il se défie[3] de ces légendes incertaines, d'autorité si mal définie, d'origine si obscure, et que, racontant à la foule pieuse des Romains le peu que l'on sait de ses saints martyrs, il veut couper court au succès des légendes qui circulent déjà parmi elle[4].

L'œuvre de Damase ne devait pas lui survivre. En rendant de plus en plus difficiles les ensevelissements AD SANCTOS, il arrivait, sans doute, à préserver les cimetières d'une ruine immédiate ; mais il ôtait ainsi, peu à peu, à chaque famille, la raison particulière qui l'avait poussée jusque-là à descendre dans les hypogées : c'était en allant visiter ses morts que chacune allait vénérer les reliques les plus célèbres ; le jour où elle ne les trouva plus à côté des martyrs, il était inévitable que ces visites à leurs tombeaux devinssent peu à peu plus rapides et plus rares.

Son œuvre religieuse était menacée dans un avenir beaucoup plus proche ; sous la pression des pèlerinages, le mouvement légendaire prenait de plus en plus d'intensité. Au lendemain de la paix, c'était la Terre Sainte qui avait attiré les curiosités pieuses des fidèles désireux de connaître le théâtre de la vie terrestre de Dieu; et l'intérêt qui s'attachait au monachisme naissant dans ces mêmes contrées[5] aiguisait encore le désir de les connaître. Mais la popularité des apôtres Pierre et Paul, morts à Rome, ensevelis à Rome, n'avait pas

[1] Cf. *supra*. C'est à ce moment qu'on commence à peindre les murs des églises : saint Paulin fait décorer les murs de celle qui est dédiée à saint Felix de tableaux représentant les scènes des deux Testaments : l'usage n'en est pas encore établi : *raro more*, dit-il.

[2] Ihm., 37, p. 42.

[3] Noter combien de réserves dans l'*elogium* d'Hyppolyte. Cf. *supra*, p. 2[illegible], 27. — Cf. saint Martin : *non temere adhibens incertis fidem* (S. Severi, *Vit. Martini*, II, 2). L'attitude prudente, défiante même de Damase, ne lui est pas particulière : voici le quatorzième canon du cinquième concile de Carthage en 416 : « Omnino nulla memoria martyrum probabiliter acceptetur, nisi... aut... vel... Nam quae per somnia et per manes *quasi* revelationes quorumlibet hominum uqicumque constituuntur altaria omni modo reprobentur. »

[4] La persécution de Julien, la reprise des reliques aux Novatiens sous Innocent Ier (401-417) durent aviver cette religion des martyrs ; Polemaeus Silvius cite en 449 *innumerae cellulae martyris consecratis* (*R. S.*, I, 129). Cf. ce que dit Zaccarias, d'après un témoignage qui est de beaucoup antérieur à 540.

[5] Cf. *infra*.

tardé à déterminer la naissance d'un second mouvement analogue au premier. D'Italie, d'Afrique, d'Espagne, de Gaule, d'Orient, les pèlerins s'étaient mis en marche vers les tombeaux des Apôtres : Saint Paulin[1], Saint Augustin[2], Prudence[3], Sulpice Sévère[4] et Grégoire de Tours[5], nous l'attestent à la fois. Et que ce ne soit pas seulement Pierre et Paul qui aient accaparé les dévotions chrétiennes, mais que les saints des catacombes les aient aussi attirées à leurs tombeaux, c'est ce que nous invite à croire Prudence chantant les louanges de Sixte, de Laurent et d'Hippolyte. Voici donc, se pressant autour de ces sépulcres, toute une population bigarrée d'Espagnols, d'Africains et de Gaulois ; on pense bien qu'ils n'ont pas fait un si long voyage, enduré, sans doute, tant de fatigues, couru peut-être tant de dangers, pour se priver du plaisir d'entendre conter l'histoire des martyrs dont ils vénèrent les reliques ; et leurs interrogations se succèdent, pressantes, suggérant aux *fossores* et aux clercs la réponse que leur imagination pieuse a déjà formulée dans leur âme ; et de cet enthousiasme, dans lequel communie cette foule, la légende naît peu à peu, s'infléchit et se développe, flattant l'orgueil romain, simplifiant, embellissant, « surnaturalisant » l'histoire, n'y voyant que la preuve palpable de la puissance infinie de Dieu et de l'infinie perversité du diable[6].

Le IVe siècle n'est pas seulement le siècle des martyrs, c'est aussi le siècle des ascètes ; et les deux faits ne sont pas sans d'étroits rapports. Le culte que les premiers inspiraient devait susciter les seconds ; et l'on voit, du reste, que la même vénération qui entourait les uns s'attacha bientôt aux autres. Le besoin de dévouement, la passion du sacrifice que les persécutions avaient avivée se transformèrent à la paix constantinienne ; l'élite chrétienne ne pouvant plus confesser sa foi

[1] Ep. XX. XVII. [PL. 61, 235. 247. 382. 392].
[2] *De cura pro morte hab.*, VII.
[3] *Peri Steph.*, XI.
[4] *Dialog.*, I, 3.
[5] *De Gloria Conf.*, 62.
[6] Cf. Guiraud : *Rome ville sainte au Ve siècle.* [*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, tome III, 1898, p 55] et Dr. Joseph Zettinger : *Die Berichte über Rompilger aus dem Frankenreiche bis zum Jahre* 800. — Ch. I. Die fränkischen Rompilger bis zur zeit Gregors des Grossen, p. 1. [*Röm. Quartalschrift.* elftes Suppl. heft, 1900.

dans les tortures chercha et trouva d'instinct un autre champ de bataille et de triomphe; le même saint Jérôme rêva d'écrire l'histoire des martyrs[1] et devint l'apôtre du monachisme; l'ascétisme prit son essor à l'époque précise où chômaient les bourreaux.

Partout où il s'épanouit, la morale chrétienne subit une transformation profonde: la vertu la plus méritoire, la plus divine, si j'ose dire, ce n'est plus l'amour du prochain « caritas », c'est désormais la chasteté « castitas ». L'idéal se déplace: ce n'est plus le commandement de l'Evangile: « Aimez-vous les uns les autres »; c'est la consigne du moine, observateur jaloux de la virginité[2]. L'action morale se transforme: au lieu de pousser les âmes à l'action, elle borne leur ambition à une incessante surveillance d'elles-mêmes; d' « impulsif » qu'il était, si l'on me passe ce terme désagréable, le christianisme devient purement « statique »; n'ayant pas compris à ce moment que l'ascétisme n'a de valeur qu'en tant qu'école de sacrifice, sur la route de la charité, il a reculé d'un pas.

C'est que, sous la pression des circonstances nouvelles que créa la paix de l'Eglise, il absorbait, il intégrait, si j'ose dire, en les rectifiant, certaines tendances qu'il avait jusque-là condamnées. La vieille thèse platonicienne, écho des spéculations orientales, que le corps est une prison pour l'âme, avait été reprise et généralisée par Philon, lequel enseignait que la matière est la source du mal. Elle avait inspiré, à travers lui, toute la spéculation religieuse et morale du IIe et du IIIe siècles: gnosticisme et montanisme, ces deux mouvements parallèles et contradictoires qui tendaient à faire du christianisme l'apanage et comme le monopole d'une aristocratie intellectuelle ou d'une aristocratie piétiste, avaient tous deux, celui-ci avec plus de réserve, celui-là avec moins de retenue, sacrifié à

[1] « Scribere enim disposui... ab adventu Salvatoris usque ad nostram aetatem, id est ab apostolis usque ad nostri temporis fecem quomodo et per quos Christi Ecclesia nata sit et adulta, persecutionibus creverit et *martyriis coronata sit* ». (*Vita Malchi*, 1; P. L., 23, 53). Cf. P. L., 25, 375. Comm. in Ezechiel, XII, 40.

[2] « Licet bona coniugia, tamen habent quod inter se ipsi conigues erubescant. » (Ambroise, *Exhort. virginitatis*, I, VI, 36). — Cf. les canons du concile de Gangres. — Cf. aussi Thamin: *Saint Ambroise et la morale chrétienne*, *passim*. — Des gestes de Nérée et de Cécile, on peut rapprocher le poème de saint Avit adressé à sa sœur (P. L., 59, 372) et un curieux passage de Cassiodore (*Hist. Trip.*, I, 11. — P. L., 69, 900). Cf. aussi la lettre de Salvien à sa belle-mère. (Ep. IV, P. L., 54).

la mode du jour et pris pour mot d'ordre ἐγκράτεια[1]. Au IIIe siècle, ç'avait été le manichéisme qui avait repris, en les fortifiant, les thèses de l'ascétisme absolu : il enseignait que la chair et le mariage sont l'œuvre de l'esprit du mal[2] et ces doctrines étaient répandues par les actes apocryphes des apôtres plutôt encore que par des romans tels que le *Pasteur d'Hermas*[3] et les *Recognitions clémentines*[4]. Contre ces exagérations, l'orthodoxie avait opposé une doctrine moyenne, plus sage : si elle établissait contre les juifs que la chasteté est préférable au mariage[5], elle réprimandait sévèrement ceux qui, comme les Valentiniens, exaltaient celle-là aux dépens de celui-ci[6]. Survint alors le mouvement d'Hiérakas et de Methodius qui permit à l'ascétisme de se développer au sein de l'orthodoxie, quelque douze ans avant la victoire finale de 313, frustrant les énergies chrétiennes de la joie du martyre qui les avait jusque-là satisfaites : Methodius déclare que la *matière et le corps humain sont voulus de Dieu et seront donc glorifiés et demeureront éternellement*, et il proclame *en même temps* que la virginité est le véritable moyen d'union mystique avec la divinité.

L'Orient, dès lors, apparaît aux imaginations chrétiennes paré d'une merveilleuse auréole. Sans doute, la vie monastique se développe dans tout l'empire, en Gaule[7] même pousse de profondes racines; mais elle n'atteint jamais au même prestigieux éclat qu'en Syrie et en Egypte : d'autant qu'en ces pays plus qu'en aucun autre le *continent* apparaît aussi comme le *solitaire*, que les deux types se confondent dans l'imagination chrétienne et que leur intime union constitue désor-

[1] Légende gnostique de Pierre et Paul.
[2] Augustin, V, 105, 106; X, 615, 570, 607, 611, 1125, III, 217 (éd. Migne).
[3] Renan : *Eglise chrétienne*, p. 411.
[4] Renan, *Marc-Aurèle*, p. 77.
[5] Saint Paul, I Corinth. VII, 1. — Apocalypse. XIV, 4. — Justin, *Apologie*, I, 15.
[6] Clement. *Ad Corinthios*, I, 38-48;
[7] En Occident, ce n'est pas l'ascète qui est le successeur et le rival des martyrs, c'est le confesseur : c'est lui, le témoin des temps nouveaux; à la vie de saint Antoine s'oppose la vie de saint Martin. — Et il est bon de remarquer que le christianisme occidental semble être plus vrai que le christianisme oriental : saint Martin n'est-il pas plus près de l'Evangile que saint Antoine? — Il n'en est que plus remarquable de voir le populaire romain ignorer, semble-t-il, les confesseurs et s'intéresser si fort aux ascètes. Mais il ne faut pas trop s'en étonner : la vertu de ceux-ci est plus « voyante » que la vertu de ceux-là.

mais pour elle le véritable *témoin* des nouveaux âges, le nouveau « martyr », μάρτυς. L'Orient prend donc une importance chaque jour grandissante aux yeux des chrétiens; comme Rome était jadis la patrie des confesseurs, l'Orient apparaît aujourd'hui comme la patrie des ascètes ; et l'éloignement, et les glorieux souvenirs des origines premières et le retentissement de la persécution de Sapor contribuent encore à rehausser son prestige. C'est alors que, en 340, Athanase arrive à Rome, Athanase, un des disciples d'Antoine, disciple lui-même du glorieux Paul ; Athanase qui devait écrire la vie de son maître et, par elle, toucher le cœur d'Augustin. Ajoutez à cela que deux des *Itinéraires* qui mènent les pèlerins en Terre Sainte, celui de Joppé et celui d'Antioche, passent par Rome à l'aller et au retour ; rappelez-vous combien de rapports économiques et politiques associent la vie de l'Orient à celle des pays occidentaux ; et vous comprendrez par quels intermédiaires la renommée des moines ascètes est venue jusqu'à Rome ; et vous comprendrez ce merveilleux essor de la vie monastique depuis Aquilée jusqu'à l'Aventin, parmi les hommes et parmi les femmes, mouvement dont saint Jérôme apparaît comme l'inspirateur, l'organisateur et le régulateur suprême[1].

De cette double conséquence de la fin des persécutions, — le culte passionné que l'on rend aux martyrs du Christ et la révolution morale qui substitue, aux yeux des Romains, la chasteté à la charité comme vertu première, — les traditions romaines qui s'élaboraient alors devaient porter la double trace. Et le lecteur se rappelle peut-être l'insistance avec laquelle un grand nombre de gestes romains exaltent et prêchent la virginité et le plaisir visible que prennent les rédacteurs à

[1] Sur la seconde période de l'ascétisme romain, cf. *infra*, p. 335-336.
C'est vraisemblablement à partir de saint Jérôme, au moment surtout de la lutte contre le Néo-Manichéisme, que les Romains pieux furent instinctivement poussés à « ascétiser » leurs traditions martyrologiques, cf. *infra*, p. 335; de cette époque datent sans doute les « virginisations » de Flavie Domitille, de Constantine, de Cécile, etc : c'est par sainte Paule qui va faire un pèlerinage aux îles Ponza que la tradition de Flavie Domitille entre, sans doute, en contact avec les milieux ascétisants. — Mais qui peut dire si c'est à l'époque hiéronymienne, ou à l'époque manichéenne (cf. *infra*) que ces ascétisations se sont produites. C'est sans doute aussi à saint Jérôme, ou du moins à ses amies, qu'il faut rapporter la légende de sainte Suzanne ou celle de sainte Eugénie, toutes deux versées dans la science des Saintes Ecritures.

raconter des histoires d'Orient[1]; et sans doute aussi entrevoit-il quel fut à l'origine du mouvement légendaire, le rôle de cet enthousiasme passionné que les martyrs inspiraient aux foules. Il semble bien que ce soit ce double mouvement religieux qui explique le caractère et même l'épanouissement des traditions martyrologiques.

On en vient à se demander aussi s'il n'y faut pas rattacher encore la rédaction des gestes romains; d'autant que les confesseurs ou les ascètes se disputaient, semble-t-il, avec les martyrs les préférences de la piété populaire. Ne serait-ce pas alors, comme au temps de Siméon le Logothète[2], le succès des vies des Confesseurs[3], qui aurait poussé de pieux chrétiens à écrire les vies des martyrs? Le moment est venu de rechercher à quelle époque les *traditions* ont été consignées par écrit dans les *Gestes*.

[1] Cf. les gestes de Clément, d'Alexandre, d'Eleuthère, de Basilide, d'Eugénie, ou de Chrysanthe, de Calocère, des martyrs Grecs, des martyrs d'Ostie, de Marius, de Marcel, de Cyriaque, de Pancrace, d'Anastasie, de Boniface, d'anthime, de Jean et de Paul, de Vibbiane et de Gordien et les gestes romains de l'apôtre saint Mathieu. — Relire surtout les histoires du cycle laurentien: non pas tant l'épisode d'Abdon et de Sennen, que les aventures d'Olympiades et Maximus, aventures peut-être purement fictives. Cf. infra, *Byzance*, p. 344.

[2] Cf. Psellos: « φιλότιμα μὲν τὰ παρὰ τῶν μαρτύρων κατ' ἐχθρῶν ἀγωνίσματα... Οὐδὲν δὲ ἧττον καὶ ὁ ἀσκητικὸς βίος κατέλαμπε. Δαπάνη γὰρ κἀνταῦθα σαρκῶν καὶ τρυφὴ τὸ μὴ τρυφᾷν ». (P. G. 114, 189).

[3] Cf. *infra*, p. 291.

CHAPITRE II

RÉDACTION DES TRADITIONS ROMAINES (ÉTUDE D'ENSEMBLE)

I

Les gestes romaines sont postérieurs à l'établissement du Bas-Empire[1].

Je rappelle que les actes authentiques qui purent exister à Rome au début du IVe siècle durent être brûlés en exécution de l'édit de de 304. Je rappelle encore que Constantin et Julien sont souvent cités dans mes textes. J'insiste seulement sur ce fait que la langue politique qui s'y trouve usitée nous reporte à l'époque du Bas-Empire[2].

Voici une liste qui permettera de s'en convaincre :

Termes	*Gestes romains*	*Notitia Dignitatum*, etc.
Praefectus	Clément, Nérée, Félicité, Cécile, Urbain	*Notitia dignitatum* (Seeck, Berlin; 1876). Oc. IV, 2, 18; I, 4; IV.
κόμης ὀφφικίων	Clément	(Traduction de MAGISTER OFFICIORUM).
Magister officiorum	Processus	Or. I, 10; XI; Occ., I, 9; IX, Mommsen (*Neues Arch.*, XIV. 462).

[1] J'entends par là la séparation de l'empire romain en deux empires distincts, à la mort de Théodose 395. La *Notitia Dignitatum* nous reporte aux jours d'Honorius et d'Arcadius.

[2] Cf. Duchesne, P. L., I, CCXXX-CCXXXI note 2. « Dans les *gesta martyrum* il n'y avait .. nulle raison d'introduire des traits empruntés au régime de

Termes	*Gestes romains*	*Notitia Dignitatum*, etc.
Comes rei privatae	Suzanne (Claudius)	Id. Or. I., 13. XIV, 2, 8, 15. Oc., I, 12; XII, 3, 30, 1; Or., XIV, 1. — Cod, Theod., lex, 27, de petitionibus, 10. 10.
Comes utriusque militiae	Alexandre	(Déformation de *magister equitum et peditum*. Or., I, 5-8). Or, XXIX, 6; cf. Ennodius, I, Ep., 24, « magister utriusque militiae. »
Comitatus	Jean-Paul	J'avoue n'avoir pas trouvé d'autre exemple de *comitatus* désignant l'ensemble des comites.
Magister peditum	Eusèbe-Pontien	Occ., I, 5, VI 125, 275; V. 1.
Magister militum	Cyriaque (*Analecta*, II, 249)	Or; V-IX. Oc., XXV, 38, 41, 42; XXVI, 22; XXVIII, 23., XXIX, 7; XXX, 21.
Magistera potestas	Aurea-Censurinus Processus	Senator, VI, Ep. 6; IX, Ep., 24. Sidonius, I; Ep. 3. — Theophylacte Simmocat, III,15
Consularis	Césaire Getulius	Or , I, 57-78; XLIII, XLV; Occ., I, 50-77; XIX, 2, 6; XX, 9, 11. Mommsen (*Neues Archiv.*, XIV, 461.)
Vicarius	Eusèbe-Pontien Getulius Agnes Marcellus Laurent	Or., I, 30-34; Oc., I. 23, 24; XIX. Distinguer le *vicarius praefecti urbis* adjudant du *préfet urbain*, du *vicarius urbis Romae*, subordonné du préfet du prétoire, siégeant à Milan. [Inscr. à C. Caelius Saturninus (Wilmanns, 1223]; citée par Vigneaux, 121-122). Mommsen; *Neues Archiv.*; XIV, 491.
Praeses	Suzanne (Claudius) Serapia	Or, I, 79-125... Oc., I, 84-121; Mommsen (*Neues Archiv.* XIV, 461.)
Coetus vester (senatus)	Laurent *Passim*	Cassiodore, *Var.*, IV, 25 (M. G., 125).
Princeps		Cassiodore, *Var.*, II, 28 (M. G., 62); Mommsen (*Neues Archiv.*, XIV, 467, note 3).
Clarissimus vir	Suzanne (Claudius) Cyriacus	Or., XLIII, 3; XLIV, 4; Oc., XLIII, 3; XLIV, 4.

l'empire sous Honorius et ses successeurs; et pourtant on en trouve souvent. Les fonctionnaires auxquels ont affaire les martyrs du temps de Trajan et de Marc-Aurèle sont toujours ceux de la *Notitia Dignitatum* du ve siècle. » Cf. aussi Mommsen: « Die Civilverwaltung des Occidents blieb unter der germanischen Königen wie die Imperatoren sie geordnet hatten ». [*Ostgothische Studien.* — *Neues Archiv.* XIV. 1889, p. 460].

Termes	*Gestes romains*	*Notitia Dignitatum*, etc.
Togatus	Suzanne Marcel Martyrs Grecs	Le Blant. *Revue de Lég. anc. et mod.*, 1875, p. 700.
Amicus principum	Urbain, Laurent., Calocere, Restitus, Gordien Nérée, Félicité, III Coronati	Saint Augustin., *Confess.*, VIII, 6.
Ex latere meo	Jean-Paul	*Code Theodos.*, VI, 24. — Jérôme à Rufin : lettre III.
Praepositus	Jean-Paul	Or., I. 9; X; Oc. I, 8.
Primicerius	Jean-Paul Calocere - Parthenius	Or., I, 17; Oc., I, 15; XIV.
Primiscrinius	Sébastien	Oc., IV, 25; VI, 89; XVIII, 8; Vigneaux, 103.
Cubicularius	Calocere-Parth.	L. P. Léo I. — C. I. L., XI, 310. Mommsen (*Neues Archiv.*, XIV, 512).
Cubicularia	Nérée-Achillée	
Vice-dominus	Stephanus	L. P. I. (Vigile). — Greg. Magn., Ep. IX, 37,66; Paul diacre : *Hist. Misc.* XXIII, XXIV.
Conductor loci	Nérée-Achillée	*Chronic. farf. apud Muratori.*, II, 2, col. 449.
Principalis curiae	Sympherosa	*Code Théodosien*, XVI, 10 : constitution de 412.
Senatus vel curia	Getulius	Justinien, nov., 38. — Ambroise, II ; ad Timoth. — Senator, VI, 3. *Cod. Theod et Inst.*, *passim*. — Ausone : *Mosella*.
Defensor civitatis	Sebastianus	*Cod. Theod.*, I, 29, 8; 30, 1; *Cod. Just.* I, 55; Edits de 364 et de 409.
Dux ducum	Serapie	Il y a un comes comitum à Naples, sous les Normands. Du Cange : comes.
Magisteriani	Processus	Cf. *infra*.
Principatus cohortis	Sébastien	B. L. 318.
Cornicularius	IIII Coronati Cécile	Or., II, 61. — Oc., II, 45; III, 40; IV, 20; XVIII, 6. — Cassiodore, *Variar*, XI, 36.
Campidoctor	Jean-Paul	Beurlier, *Mélanges Graux*, 297.
Nummorum arcarius	Getulius	Symmaque, X, 34.

Termes	*Gestes romains*	*Notitia Dignitatum*, etc.
Officialis	Getulius Boniface	Or., XX, 18. — Oc., XIX, 25; XX, 26; XXII, 50.
Scrinium	Martyrs Grecs	Or., XII, 6. — Oc., X, 6; XI, 97; XII, 36.
Consiliarius	Anthimius	Constant. Porph., *De Them.*, I. — *Gesta Agathae.*
Commentariensis	Alexandre Boniface Martyrs grecs. Marcel	Cassiodore : *Variar*, XI, 28 (M.G. 347). Vigneaux, 103.
Metallarius (?)	Serapia	Cod. Theod. l. X, 19.
Censualis	IIII Coronati	Gratien, C. 8. — Arcad. et Hon., C. 12. — C. Theod. De Senat, VI. 2.
Melloprinceps	Processus	Cf. *infra.*
Protectores	Sophia	Jullian : *De Protectoribus et Domesticis Augustorum*, Paris, 1883.
Spiculator	Boniface Cécile	Mommsen : *Protectores Augusti.*, Eph. Ep., V (1884), 121.
Editio	Laurent, Maris	Hydace ? (d'après du Cange), Ambroise, Cf *infra.*
Candida	Serapie Boniface Eleuthère	Ambroise : sermon 84 « edamus primam editionem candidam, in vestitu et indumentis nudorum ; secundam vero non minus nobilem. » (édition de Paris, 1603, t. V, c. 90.)
Comes templorum	Jean-Paul	Je n'en ai trouvé aucun autre exemple.
Tribunus	Marcel IIII Coronati	XLII, 40; Oc., XXVI, 14-20; XXVIII, 18.
	Aurea	Oc. XXXV, 31 ; — Mommsen : (*Neues Archiv.* XIV, 481, note 5 et 462,
	Stephanus	note 4). Cassiodore, *Variar*, VI, 3
	Marius	(M. G., 176), XI, 18 et 20 (M. G., 345 et 346).
Seleucia Isauriae	Alexandre Boniface	Or., I, 37; II, 15.
Partes Orientis	Calocere-Parth.	Or., I, 1; Cf. Oc., I, 1; Or., III, 13.
Servus servorum dei	Martyrs grecs. Marcel.	Saint Augustin, Ep. 130., *ad Probam*; 217, *ad Vitalem.*
Papa ab ostiensi ep. sacratus	Laurent	L. P. I, 202; S. Aug., *Brev. Colloq.*, III, 6.
Monachi	Martyrs grecs Montanus	Saint Jérôme, Ep. I, IV; *de Vita Mon.* XIII; Cassien, XVIII, 4, 5.

Termes	*Gestes romains*	*Notitia Dignitatum*, etc.
Sanctimonialis	Nérée Boniface.	Saint Augustin. *De Verb. Dom.* Sermo, 22, § 1 ; *De S. Virginitate*, 55.
Orthodoxi	Nérée	Greg. M. *Dial.* III, 28 (P. L. 77, 285).
Individua Trinitas		Boniface V(619-625) (P. L., 80, 437).

Ainsi, comme dans les vies des papes antérieurs au régime byzantin, où l'on n'avait aucune raison d'introduire des traits byzantins, on retrouve dans les gestes des martyrs des dénominations empruntées à la langue administrative de l'empire sous Honorius et ses successeurs immédiats : nous sommes reportés par là même à l'époque de la *Notitia Dignitatum*.

II

Les Gestes romains sont antérieurs à 595.

Nous savons de source certaine qu'à la fin du VIe siècle un certain nombre de gestes étaient rédigés : ceux que contenait le *Liber Martyrum* que nous avons retrouvé et ceux qui sont connus de Grégoire de Tours, mort en 594. Dans le *In gloria Martyrum*[1], Grégoire dépend des gestes romains quant au récit qu'il donne des passions de Clément et de Chrysanthe : il est donc certain qu'avant la fin du VIe siècle, ces légendes étaient rédigées, comme celles que contient le *codex Vindobonensis*. Mais, comme il n'y a aucune raison de croire qu'elles l'ont été avant les autres, comme la parenté de nos textes nous invite même à penser le contraire, on est porté à croire que les gestes romains, dans leur ensemble, existaient avant 594.

Une autre raison, confirme notre thèse : les changements constatés dans la dénomination des *tituli* au cours du VIe siècle s'expliquent par l'influence de nos gestes. Lorsque l'on compare la liste de 499 à celle de 595 on constate que, dans cet intervalle de près d'un siècle, plus de la moitié des *tituli*

[1] « Clemens martyr, ut in passione eius legitur, anchora collo... » « Crisantus martyr, ut historia passionis declarat, post acceptam martyrii coronam cum Daria virgine... » « Est etiam haud procul ab huius urbis muro et Panchratius martyr... » « Multi quidem sunt martyres apud urbem Romam, quorum historiae passionum nobis integrae non sunt delatae. » (Greg. Tur., *In Gloria Mart.*, 35, 37, 38, 39. — M. G., p. 510-513).

ont changé de nom. Qu'on en juge par la liste suivante : les vocables de 499 et de 595 sont reliés par un tiret[1].

Crescentiae-Sixti (?); — Tigridae-Balbinae (?); — Laurentii Damasi ; — Pammachi-Johannis et Pauli ; — Fasciolae-Nerei ; — Vestinae-Vitalis ; — Olympiana-Bibbianae ; — AEmilianae-IIII Coronatorum (?) ; — Iulii-Iuliii Callisti ; — Lucinae-Laurentii ; — Gai-Susannae ; — Equitii-Silvestri ; — Pudentiana-Potentianae. — En 595 enfin, on s'aperçoit que la basilique de Saint Pierre et Marcellin a hérité de saint Mathieu in Merulana le nom de *titulus*.

On constate, d'autre part, que l'origine première de chacune de ces églises qui ont ainsi changé de vocable en un siècle est, plus ou moins directement, illustrée par une de nos légendes. Les églises de Vitalis, de Sixte, de Balbine, de Calliste, de Laurent, de Silvestre, de Nérée, de Suzanne, de Jean et Paul, des Quatre Couronnés, de Vibbiane et de Potentienne, ont donc abandonné les noms de Vestina, de Crescentia, de Tigrida, de Jules, de Lucine, d'Equitius, de Fasciola, de Gaius et de Pammachius, les qualificatifs d'Emilienne, Olympienne et Pudentienne : il saute aux yeux que les saints de 595 sont plus connus que ceux de 499 et plus qualifiés par conséquent pour protéger un sanctuaire : or ceux-là, et ceux-là seuls, sont célébrés par les gestes romains, tandis que ceux-ci leur sont inconnus[2]. Il est donc très vraisemblable que ce sont les gestes qui ont décidé le triomphe des uns et la disparition des autres ; il est donc probable que le mouvement légendaire d'où ils sont issus s'est développé avant 595 et a exercé sa plus forte influence après 499.

Cette conclusion a pour elle toutes les vraisemblances et ne heurte aucune objection : elle a, de plus, l'avantage de résoudre une énigme dès longtemps cherchée et un problème qu'on n'avait pas encore abordé.

Le vocable *titulus Pastoris* n'est que l'indice d'une tentative qui a été faite pour changer le nom de l'église pudentienne,

[1] Il importe peu que ce soit la même église qui ait porté les deux noms : pour trois d'entre elles, le fait n'est pas assuré. — Il suffit que les vocables de 595 soient illustrés par nos gestes et ceux de 499 ignorés par eux : il est naturel d'admettre que les gestes ont contribué à la diffusion du culte des saints qui triomphent en 595. — Cf. la remarque d'Erbes sur la diffusion du culte de Cécile, aussitôt après l'apparition des *Gesta Caeciliae*.

[2] Sauf trois, Lucine, Fasciola, Gaius, qui ont moins de renommée, à coup sûr, que Laurent, Nérée, Suzanne.

qu'on ne croyait pas transformer déjà en l'appelant l'église de sainte Potentienne[1]: c'est une tentative de tout point analogue à celle qui réussit pour les quatorze basiliques que je viens de mentionner. Le ou les rédacteurs des gestes de Concordius[2], de de Stéphane[3], de Laurent[4] et de Vibbiane lancèrent dans la circulation des textes où le *titulus* était désigné sous sa nouvelle appellation. Bien plus, ils n'hésitèrent pas à en fabriquer deux autres plus audacieux encore: dans l'un[5], ils mettaient en scène le saint lui-même qu'ils voulaient introniser dans la vieille demeure des Pudentes; dans l'autre[6], ils rédigeaient les lettres qu'ils mettaient sous son nom. La tentative échoua; sans doute, parce qu'elle était l'œuvre d'un moine ou d'un petit groupe de moines qui croyaient avoir découvert saint Pastor et pensaient faire œuvre pie en lui restituant la gloire dont on l'avait injustement frustré. Les autres réussirent parce qu'elles furent moins concertées, moins individuelles, plus anonymes; parce qu'on se borna à localiser dans une église une légende qui avait déjà cours et qu'on n'eut pas l'audace de prétendre imposer à des Romains une légende *romaine* fabriquée de toutes pièces.

L'histoire du *titulus Pastoris* n'éclaire pas seule la transformation des vocables au VIe siècle: celle du *titulus Apostolorum* jette aussi sur ce fait une curieuse lumière. Nous avons relevé jusqu'ici quatorze tentatives heureuses et un essai infructueux pour changer les vocables des *tituli*; voici un cas plus singulier: une tentative qui réussit d'abord pour avorter à la fin. Le *titulus Apostolorum* de 499 prend, dans la première moitié du VIe siècle, le nom de *titulus a vincula sancti Petri* pour revenir en 595 à sa dénomination première. Il nous est attesté sous la première forme, par la signature de Philippe, prêtre, légat du pape au concile d'Ephèse[7] en 432; sous cette forme encore au concile de 499. Mais nous le trouvons appelé *titulus a vincula...* par le *Liber Pontificalis*[8] comme par le férial

[1] Cf. *supra*, traditions locales urbaines, p. 127.
[2] 1er janvier, p. 9.
[3] 2 août, p. 141, e. g.
[4] Surius, IV, 611.
[5] *Gesta Marii et Marthae*, 19 janvier, 580, 21.
[6] *Gesta Potentianae et Praxedis.*
[7] Hardouin, I. 1488.
[8] L. P., I, p. 261 (Symmaque).

Hiéronymien[1], par une inscription du prêtre Severus en 533[2] et par la préface du poème composé par Arator en 544[3]. Dans les gestes d'Alexandre, nous trouvons un curieux passage qui attire l'attention du lecteur pieux sur les chaînes de saint Pierre et qui en raconte la légende. Elles ont été trouvées par Balbine, fille d'Hermès, guérie par l'imposition du carcan d'Alexandre ; elles ont été confiées alors à une illustre matrone, du nom de Theodora[4]. — Après tous les faits que nous venons de réunir, comment n'être pas frappé de leur coïncidence avec le changement de nom du *titulus Apostolorum :* comment ne pas croire que nous sommes reportés à une époque où la dévotion des fidèles pour les chaînes de l'apôtre prenait un nouvel accroissement? Un très curieux passage d'une lettre des légats à Hormisdas confirme cette hypothèse : ils demandent pour Justinien un fragment des liens des apôtres[5]. Il est donc probable que les gestes du pape sont contemporains de ce nouvel essor d'une dévotion proprement romaine et qu'ils la reflètent ; il est donc très vraisemblable qu'ici encore les gestes romains sont intimement associés à l'histoire des changements de vocable. N'est-ce pas à dire qu'ils leur sont antérieurs, antérieurs par conséquent à 595 ?

[1] F. H., Kal. aug.: Bernensis: dedicatio ecclesiae a C. Petro constructae. G, 915. « romae statio ad scum petrum ad vincula.

[2] (Citée dans L. P. I., 285 note 1). — De Rossi, *Insc. Chr.* II, 112, 134.

[3] P. L., 68, 54-55.

[4] Qui sait même si ce n'est pas dans le *titulus Apostolorum* qu'il faut chercher l'énigmatique *ecclesia Theodorae?*

[5] La fameuse basilique de l'Esquilin, dont on attribue la fondation à Eudoxie, fille de Théodore le jeune et femme de Valentinien, est trop connue pour que nous y insistions ici. Quant aux chaînes de saint Pierre, nous avons conservé un sermon de saint Jean Chrysostome à leur sujet. Cf. Mombritius, II, 223. — Voici le passage de la lettre des legats à Hormisdas relatif aux liens de l'apôtre (en 519). « Filius vester magnificus vir Iustinianus, res convenienter fidei suae faciens, basilicam sanctorum apostolorum, in qua desiderat et beati Laurentii martyris reliquias esse, constituit ; sperat per paruitatem nostram ut praedictorum sanctorum reliquias celeriter concertatis... Petit et de catenis sanctorum apostolorum, si possibile est, et de craticula beati Laurenti martyris (P. L., 63, 474-475). Cf. dans les *Gesta Processi et Martiniani* comment saint Pierre perdit ses liens devant le *titulus Fasciolae.*

III

La date probable des gestes d'Alexandre nous est un précieux indice : elle nous indique à quelle époque il convient de placer la rédaction de nos légendes : tous les termes de la langue administrative et politique relevés plus haut conviennent à l'époque ostrogothique [1].

On peut relever plusieurs fois, dans nos textes, l'expression de *Gesta Martyrum* appliquée au récit lui-même : je le rencontre dans les gestes de Potentienne [2], ceux d'Anthimius [3], ceux de Genes [4], ceux de Susanne [5], de Calliste [6], d'Anastasie [7] et de Cyriaque [8]. Je le trouve aussi, avec la même signification, dans plusieurs autres textes de l'époque ostrogothique, et jamais avant cette date. Le *Constitutum Silvestri* [9] nous parle de notaires ecclésiastiques, *qui gesta diversorum martyrum suscipientes ordine renarrabant*, et la préface de la *Vita Silvestri* [10] nous entretient de l'ouvrage d'Eusèbe qui racontait les *Gesta Martyrum*. Le *Liber Pontificalis* [11] enfin et le Décret damasien [12] se servent également à plusieurs reprises de cette même expression. Suivant une antique coutume, nous apprend l'un, l'église romaine refuse de lire aux offices les *Gesta Martyrum ;* et nous lisons dans l'autre que saint Clément a institué des notaires, *qui gesta martyrum sollicite et curiose unusquisque per regionem suam diligenter perquireret ;* — plus loin, à propos d'Anteros et de Fabien, le même terme reparaît. — Si l'on réfléchit qu'il ne se rencontre pas une seule fois dans les textes avant ceux que nous venons de

[1] Cf. *Ostgothische Studien* von Th. Mommsen (*Neues Archiv.*, XIV (1889), 223, 451) et les *Variarum* de Cassiodore.
[2] 19 mai 299.
[3] Texte du *Codex Namurcensis*, 53. Cf. *Analecta*, II, 288-289.
[4] Surius, IV, 917.
[5] 18 février, 65, § 21.
[6] 14 octobre, 401.
[7] Texte du *Codex Bruxellensis*, 7 461. Cf. *Catalogus...*, Bruxel., II, 18-19.
[8] Texte du *Codex Palatinus*, 8 août, 332, § 29-30.
[9] Hardouin, I, 290. — L. P. I., C-CI.
[10] « Son apparition était encore toute récente au temps de Symmaque et des controverses de 501 »; L. P. I. CXV.
[11] L. P., I. Clément. — Anteros. — Fabien.
[12] P. L., 59, 160.

citer et qui appartiennent tous aux dernières années du ve et aux premières du vi[e] siècle, on en conclura sans doute que les gestes romains qui l'emploient également ont été rédigés à la même époque.

Que si, dépassant les analogies verbales, nous confrontons avec nos légendes les deux derniers textes que nous avons cités, nous nous convaincrons que l'indice qu'ils nous ont livré n'est pas trompeur et que les *Gesta Martyrum* sont contemporains du *Liber Pontificalis* et du *décret de Recipiendis* ou concile damasien. On a remarqué déjà[1] l'intérêt que les rédacteurs du livre pontifical témoignent aux gestes des martyrs : ils s'efforcent d'en expliquer l'origine afin d'en établir l'autorité ; ce qui nous laisse entrevoir qu'au moment où ils écrivaient, les gestes n'avaient pas encore eu le temps de s'imposer à l'opinion publique. On s'aperçoit, d'autre part, que les notices d'Urbain et de Corneille dépendent des gestes de Cécile et de ceux de Corneille; — que celles d'Etienne et de Sixte sont certainement indépendantes des gestes d'Etienne et de ceux de Laurent ; — que six autres[2] comparées aux gestes correspondants présentent quelques différences notables à côté de quelques rapports certains ; et le fait s'explique sans peine, non par une dépendance spéciale de texte à texte, mais par une égale dépendance par rapport à une tradition commune, diversement exprimée et modifiée. Il y a donc, entre le *Liber Pontificalis* rédigé sous le pontificat d'Hormisdas (514-523) et les gestes romains qui nous sont parvenus, une solidarité étroite et comme un enchevêtrement[3] de dépendance qui ne laisse pas d'être significatif: n'est-il pas nécessaire d'admettre,

[1] Duchesne, L. P., introduction, § 35, LXXXIX.

[2] La notice de Clément ignore la Chersonèse et mentione l'exil du pape, *in Graecias;* celle d'Alexandre mentionne les compagnons du pape cités par les gestes, mais le fait mourir de mort différente; celle de Calliste connaît, comme les gestes, les attaches de la légende au quartier des Ravennates; celle d'Eusèbe est plus complète que les gestes ; celle de Marcel mentionne le *catabulum* de la Via Lata comme les gestes ; celle de Gaius (2e édition) fait de celui-ci un martyr, à la différence des gestes.

[3] Cet enchevêtrement de dépendance apparaît dans un cas d'une manière tout à fait frappante : lorsque l'on confronte les gestes de Potentienne avec le livre pontifical. Celui-ci est indépendant de ceux-là : il ne leur emprunte rien. Ceux-là sont indépendants de celui-ci: 1° Pastor n'est pas donné comme frère de Pie; 2° aucun rôle n'est attribué à Pastor dans la fixation de la Pâques au jour de dimanche; 3° la fixation de la Pâques au dimanche n'est pas mentionnée. Celui-ci et ceux-là représentent une tradition commune : Pastor vit à l'époque de Pie. Mais on a corrigé celui-ci et ceux-là. La correction des

pour en rendre compte, qu'ils ont été rédigés à la même époque ?

Et cette conclusion apparaitra plus certaine et mieux assurée à la suite de la comparaison qu'il faut établir entre les *Gesta Martyrum* et le *Décret pseudo-damasien*. Au chapitre III de ce texte célèbre, parmi les *opuscula recipienda*, après l'énumération des œuvres de Cyprien, de Grégoire de Nazianze..., de tous les Pères orthodoxes qui sont toujours restés en communion avec l'église romaine, on lit les mots suivants[1] :

« *Item decretales epistolas, quas...*

« *Item gesta sanctorum martyrum qui multiplicibus tor-*
« *mentorum cruciatibus et mirabilibus confessionum trium-*
« *phis irradiant. Quis ista Catholicorum dubitet majora eos*
« *in agonibus fuisse perpessos, nec suis viribus sed Dei gra-*
« *tia et adjutorio? Singulari cautela in sca Romana ecclesia*
« *non leguntur, quia et eorum qui conscribere nomina peni-*
« *tus ignorantur et ab infidelibus et idiotis superflua aut*
« *minus apta, quam rei ordo fuerit, esse putantur. Sicut*
« *cuiusdam Cirici et Julittae, sicut Giorgi aliorumque huius-*
« *modi passiones q. ab hereticis perhibentur compositae.*
« *Propter quod, ut dictum est, ne vel levis subsanandi ore-*
« *retur occasio, in sca Romana ecclesia non leguntur. Nos*
« *tamen cum praedicta ecclesia omnes martires et eorum*
« *gloriosos agones, qui Domino magis quam hominibus noti*
« *sunt, omni veneratione veneramur.* »

Ainsi donc l'église romaine vénère avec dévotion les martyrs et leurs glorieux combats, *plus connus*, dit-elle, *de Dieu que des hommes*. Mais, guidée par une singulière prudence, elle refuse de lire leurs gestes aux offices, et sa conduite lui est dictée par deux et même trois raisons : la première, c'est qu'on ignore profondément les noms des auteurs qui les ont composés ; la seconde, c'est que des infidèles ou des simples d'esprit les ont encombrés de détails inutiles ou déplacés ; la troisième, qu'on ajoute incidemment, c'est que, s'il faut ajouter foi *aux bruits qui courent* (*perhibentur*), ils ont été composés par des hérétiques. Et qu'on ne veuille point voir dans

gestes précède l'addition du livre pontifical; elle a été faite sur la légende de Praxède, séparée de celle de Potentienne ; or, l'addition du L. P., est, sans doute, antérieure à 531; la correction des gestes et les gestes eux-mêmes seraient donc antérieurs à cette date.

[1] Nous donnons le texte du Vaticanus Fontanini (Migne, P. L., 59, 171-172).

cette attitude de l'Église un manque de foi en la grandeur des saints : quel catholique pourrait douter qu'ils n'eussent supporté de plus terribles tortures que les gestes n'en racontent, soutenus, non par leur propre force, mais par la grâce et le secours de Dieu[1].

Il est clair que, parmi les *gesta sanctorum martyrum*, les nôtres sont aussi visés ; peut-on arguer que le signalement qu'on en donne soit infidèle? Si l'on se rappelle le caractère apocryphe que présentent nos légendes, on se convaincra sans peine de son exactitude. Si l'on se rappelle surtout que les gestes romains s'efforcent de s'établir dans l'opinion publique par la précision minutieuse des détails qu'ils rapportent ; si l'on réfléchit que, s'ils cherchent à le faire, c'est, nécessairement, que certains s'efforcent de ruiner leur crédit et d'éclairer l'opinion, on comprendra que les *prologues tendancieux que nous avons notés supposent le concile damasien, comme le concile damasien suppose nos prologues*[2] : ces deux documents s'éclairent et se complètent parce que leurs auteurs responsables se visent et se combattent ; tous deux ont vu le jour à la même époque, parce qu'ils témoignent tous deux d'un milieu historique identique.

La comparaison des gestes romains et du décret pseudo-damasien confirme les résultats que nous avons obtenus en les comparant au *Liber Pontificalis :* comme ces deux textes, ils ont été rédigés à l'époque ostrogothique[3].

[1] Cf. notre travail *de Manichaismo apud Latinos*, 2e partie, chapitre II.

[2] Les gestes précédés de prologues seraient donc postérieurs au concile.

[3] Deux autres faits d'un caractère général peuvent être relevés, ou indiqués, à l'appui de notre thèse. A considérer l'ensemble de nos textes, on devine que l'usage des psaumes se répand dans l'église de Rome au moment où ils sont rédigés : le plus grand nombre n'en souffle mot ; quelques-uns, comme les gestes d'Eugénie (P. L., 73, 607, § 3, 4, 6) leur empruntent plusieurs citations (Ps. 47 et 95) ; d'autres, comme les gestes d'Alexandre Romain, y font un fréquent recours et il semble bien (cf. *infra*) que les gestes d'Alexandre Romain soient au début du VIIe, ceux d'Eugénie, du début du VIe. Or, si ce fut Célestin (422-432. — L. P., I, 243) qui introduisit à Rome la psalmodie antiphonée, ce fut Hormisdas (514-523. — L. P., I, 269) qui en vulgarisa l'usage en établissant une sorte d'école de chant ; la connaissance des psaumes se généralisa dès lors dans le clergé inférieur. Il est fait allusion, semble-t-il, à l'usage du chant des psaumes dans les gestes de Marcel (§ 6), de Primus et Felicianus (§ 3 et 5), de Suzanne (18 février, 64 et 11 août 631-632), de Calliste (14 octobre 439).

Lorsque le texte des gestes sera solidement établi, on pourra étudier dans quelle mesure le *cursus* s'y trouve : j'en ai noté certains cas dans certaines recensions des gestes de Sébastien et de Nérée. M. Lejay en a trouvé dans

Il est donc très probable, ainsi que nous l'avons soupçonné, que l'influence des vies des saints dont les fidèles étaient alors si friands ont été la cause particulière[1] qui suscita, à ce moment, la rédaction de nos légendes. La vie de saint Martin, la vie de saint Ambroise, les vies de saint Hilaire et de saint Honorat, celles de saint Séverin et celles de saint Epiphane ont poussé les dévots des martyrs à rappeler à leurs contemporains la gloire des premiers témoins de Jésus : et peut-être l'écrit d'Euchaire sur les martyrs d'Agaune n'a-t-il pas été sans influence sur quelqu'un de nos rédacteurs, jaloux de la gloire romaine[2].

Tillemont raconte qu'en 509 « on publia une lettre d'un laïque de qualité, qui y faisait la vie d'un moine d'Italie nommé Basilique, (qu'on ne connoist pas aujourd'hui). Eugippe ayant vu cette lettre, témoigna avoir de la douleur de ce que ceux qui en estoient capables, négligeoient de mettre de même par escrit une vie aussi admirable qu'estoit celle de saint Séverin! Cette plainte vint jusqu'à l'auteur de la vie de Basilique, lequel manda aussitôt à Eugippe qu'il estoit prest de satisfaire à son désir, s'il vouloit luy envoyer des mémoires. Eugippe dressa pour cela l'ouvrage qui est venu jusqu'à nous, avec quelque regret néanmoins de fournir une aussi belle matière à un laïque et à un homme qui en l'ornant par une éloquence humaine, osteroit la connaissance des vertus du saint, à tous ceux qui n'estoient pas tout à fait instruits des lettres humaines, (c'est-à-dire aux personnes les plus capables d'en profiter). Car

Cassiodore (*Revue critique*, 1894, t. II, p. 275-276. — Cf. Meyer, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1893, p. 17 sq.) et M. Couture dans le Sacramentaire Léonien (*Musica Sacra*, septembre 1893, p 9): le *cursus* du Sacramentaire Léonien est plus tonique que métrique, d'après M. C.

Je n'ai trouvé aucun rapport — et le contraire m'eût étonné — entre notre littérature et les écrits aréopagitiques.

On entend bien que, lorsque je date les gestes romains de l'époque ostrogothique, je ne prétends nullement exclure par là quelques rédactions antérieures : je n'y vois que des faits isolés.

[1] Sur les causes générales du mouvement littéraire à l'époque gothique, qui produisit, entr'autres, les triples *Gesta Apostolorum*, *Pontificum* et *Martyrum*, — à savoir l'exaltation de l'église romaine qui suit le pontificat de saint Léon et la nécessité de la lutte contre les Manichéens — cf. notre étude de *Manichaeismo apud Latinos*... et *infra*.

[2] Les gestes des martyrs d'Agaune reproduits par le *Codex Vindobonensis* 357 faisaient peut-être partie du Liber Martyrum primitif: mais peut-être aussi ont-ils remplacé les actes de saint Cyprien, — dont le chronographe nous atteste le culte romain.

on voit par Ennode et par Cassiodore, que l'art de l'éloquence de ce temps-là estoit de ne se faire entendre qu'à peu de personnes, et par une grande contention d'esprit (Eugippe ne dit pas comment il se dégagea de ce laïque). On voit seulement que deux ans après (en 511), le diacre Pascase, qui estoit un homme de piété et d'érudition l'ayant prié de luy faire voir les mémoires qu'il avait dressez, il embrassa avec joie cette occasion; et en lui envoyant ses mémoires, il le pria d'en composer une histoire, sans s'arrêter aux sentiments que son humilité avoit accoutumé de luy donner[1] ». Ainsi naquit la vie de saint Séverin; ainsi naquirent, sans doute dans des circonstances assez analogues, la plupart des gestes romains.

[1] *Mémoires*, XVI, 179.

« Domino sancto ac merito venerabili Paschasio, Eugyppius in Domino salutem. — Ante hoc ferme biennium, consulatu scilicet Importuni, epistola cuiusdam laici nobilis ad quemdam directa presbyterum nobis oblata est ad legendum, continens vitam Basilici monachi, qui quondam in monasterio montis cui vocabulum est Titas super Ariminum commoratus, post in Lucaniae regione defunctus est, vir et multis et mihi notissimus. Quam epistolam, cum a quibusdam describi cognoscerem, coepi mecum ipse tractare necnon et viris religiosis edicere, tanta per B. Seuerinum diuinis affectibus celebrata, non oportere celare miracula. » (Vita Severini, I, P. L., 62, 1167). — On démêle chez Eugyppius exactement la même préoccupation que chez le rédacteur des gestes d'Agnès et de Cécile : « Non oportere celare miracula » (P. L., 62, 1167) ; « res mirabiles quae diu quadam silentii nocte latuerant » (P. L., *id.*, 1168). — Cf. dans les gestes, « infructuoso silentio tegi ».

CHAPITRE IV

RÉDACTION DES TRADITIONS ROMAINES (ENQUÊTES PARTICULIÈRES)

[V^e^-VIe SIÈCLES]

Cette conclusion générale sera confirmée et précisée par quelques enquêtes particulières sur la date de certains gestes romains.

I

Les gestes de Cécile[1] sont postérieurs à Tertullien, mort vers 240 : les passages qui suivent l'attestent avec évidence.

« *O judicem necessitate confusum; vult ut negem me innocentem, ut ipse faciat nocentem; parcit et saevit, dissimulat et advertit. Si vis damnare, cur...* »

Gesta Caeciliae. (Bosio), p. 26.

O sententiam necessitate confusam; parcit et saevit, dissimulat et animadvertit... Vis ergo neget se nocentem ut eum facias innocentem... Si damnas, cur... »

Tertulliani, *Apolog.*, c. 2 (Haverc., p. 26-33).

Du reste, l'énumération qu'on lit page 3 : « *hunc secuti sunt priores apostoli, post a. martyres, post m. confessores, post c. sacerdotes, post s. virgines, post v. viduae, post v. continentes...*, se retrouve dans cet ordre au livre VIII, c. 12 et 19 des Constitutions Apostoliques[2].

[1] Cf. Erbes, *Die h. Cäcilia... Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 9 Bd, 1887-1888, p. 1 sq.

[2] Cf. encore Theophili, *Comment. in evang.*, IV, 16.

Les gestes sont postérieurs au traité de saint Augustin intitulé *de Trinitate*, composé en 416. On lit, en effet, dans l'histoire de Cécile (p. 10) : *unus est deus in majestate sua, quem ita in sancta trinitate dividimus ut in uno homine dicimus esse sapientiam, quam sapientiam dicimus habere ingenium, memoriam, intellectum.* Cette analogie reproduit une pensée de saint Augustin, *de Trinitate*, X, 18, et XIV, 10 : il éclaircit le mystère de la Trinité par une comparaison avec la *memoria*, l'*intelligentia*, la *voluntas* sive *caritas*[1]. Que les gestes n'emploient pas les mêmes expressions qu'Augustin, c'est un fait qui s'explique sans peine et que l'on peut, du reste, constater souvent à ce propos : Fulgence de Ruspe, mort en 533, reprend la pensée d'Augustin, mais se sert des mots *memoria*, *consilium* et *voluntas*[2].

Les gestes sont postérieurs à l'histoire de la persécution vandale en Afrique composée par Victor de Vite. L'histoire de Cécile mariée à Valerianus, refusant de se donner à lui parce qu'elle est consacrée à Dieu et convertissant son mari ainsi que son beau-frère, rappelle de très près les aventures de Maxime[3], mariée à Martinianus, refusant de se donner à lui parce qu'elle est consacrée à Dieu et convertissant son mari ainsi que ses beaux-frères. Des analogies aussi précises éveillent l'attention : la comparaison de certains termes achève de dissiper toute équivoque et démontre que, du rédacteur ou de l'évêque, l'un a copié l'autre.

Les mots *cubiculi secreta silentia* se retrouvent dans les deux textes.

On lit dans les gestes ;

« *Si ista una esset vita et non esset alia, iuste istam perdere timeremus ; si autem est vita satis ista melior...* »

On lit dans Victor de Vite, III, 27 (page 85) :

« *Si haec praesens vita sola fuisset, et aliam, quae vere est, non speraremus aeternam, nec ita fecissem ad modicum atque temporaliter.* »

[1] Cf. Aug., *l. c.*, X, 18. « Memini enim me habere memoriam et intelligentiam et voluntatem, et intelligo me intelligere et velle atque meminisse et volo., ». — Gestes : « Nam ingenio adinveninius quod non didicimus, memoria tenemus quod docemur, intellectu advertimus quidquid vel videre nobis contigerit, vel audire... : numquid non ista tria una sapientia in homine possidet ? »

[2] *De Trinitate*, c. 7. — Cf. A. Dufourcq : *de Manichaeismo apud Latinos*, p. 91.

[3] Victor Vitensis, I, 30 : « Erant tunc servi cuiusdam Vandali... Martinianus, Saturianus... (Edition Petschenig, dans le *Corpus* de Vienne. — Vienne, 1881, p. 13-15).

Dans les gestes et dans Victor de Vite (II, 95), on lit : *de patre procedit spiritus sanctus ;* ou *ex patre procedens spiritus sanctus.* Le *filioque* est omis dans l'un et l'autre texte.

Dans l'un et l'autre enfin, on trouve certaines constructions rares, identiquement les mêmes : *petitionem insinuare* dans les gestes, *laudem insinuare* dans Victor (II, 74, 79) ; *inquirere* pour *quaerere* dans les gestes, *inquisitio* pour *quaesitio* dans Victor (II, 51). Il arrive souvent enfin que Victor de Vite construise absolument, à l'ablatif, un participe qui devrait s'accorder avec le sujet de la phrase, ou avec un complément. Exemple : « *Ubi vero munitiones aliquae videbantur,..... congregatis in circuitu castrorum innumerabilibus turbis, gladiis feralibus cruciabant* (I, 9, p. 6). Pareille construction est deux fois employée dans les Gestes. *Modo te credente promereberis*, et, plus loin, *haec dicente Tiburtio, Caecilia osculata est pedibus eius.*

Il est donc clair que l'un des deux auteurs a copié l'autre, qui lui devait être assez familier. Il est clair que ce n'est pas un évêque, *racontant des faits auxquels il a pris part*, qui a négligé de puiser dans ses souvenirs pour copier un rédacteur inconnu : les gestes de Cécile sont postérieurs à l'œuvre de Victor de Vite, 486.

Ils sont antérieurs d'autre, part, au *Liber Pontificalis* rédigé sous Hormisdas (514-523). « Le pape Urbain joue dans les « gestes un rôle important ; c'est lui qui instruit et baptise les « personnes que convertissent, par la parole ou par l'exemple, « les héros du récit, Cécile, Valérien, son mari, et Tiburce son « beau-frère. Cette situation est indiquée, dans le *Liber Pontifi-* « *calis*, par la phrase suivante : *Hic sua traditione multos* « *convertit ad baptismum, etiam Valerianum, sponsum sanctae* « *Caeciliae et multi martyrio coronati sunt per eius doctri-* « *nam* (première édition). Urbain est présenté, au commence- « ment de l'histoire, comme ayant déjà confessé la foi à deux « reprises : *Qui iam bis confessor factus inter sepulcra marty-* « *rum latitabat.* Ce titre de confesseur illustre est rappelé au « début de la notice : *Qui etiam clare (claruit ?) confessor tem-* « *poribus Diocletiani*[1]. » Cette dernière indication chronologique est absente des gestes ; sur d'autres points, d'ailleurs,

[1] Duchesne, L. P., I., XCIII.

il y a quelques divergences entre ceux-ci et le *Liber*. Il n'en reste pas moins — et cela seul nous intéresse — que le *Liber Pontificalis* a utilisé la passion de Cécile.

Celle-ci a donc été rédigée après 486, avant 523[1].

II

Il est très probable que les gestes de Corneille sont postérieurs à saint Léon, mort en 461. Le *Liber Pontificalis* nous apprend, en effet, que ce pape éleva une basilique à Corneille, à côté du cimetière de Calliste, via Appia : « *fecit autem basilicam beato Cornelio episcopo et martyri iuxta cymiterium Calisti via Appia*[2] ». Or cette basilique se trouve vraisemblablement mentionnée dans les gestes : « *in cymiterio Calisti, ubi hodie orationes eorum florent ad laudem et gloriam et honorem Domini Nostri Jesu Christi.* » Il s'agit de la sépulture du pape : n'est-ce pas comme si les gestes disaient : « *orationes a clero et populo in basilica Cornelii habitas in gloriam et honorem Domini Nostri Jesu Christi*[3] » ?

Il est certain, d'autre part, que les gestes sont antérieurs au *Liber Pontificalis*[4] : celui-ci y puise les détails topographiques qu'il donne sur le chemin suivi par Corneille du *Forum Palladis* au *Templum Martis* en passant par l'*Arcus Stillae*[5] ; il y emprunte encore le détail des rapports épistolaires de Cyprien et de Corneille et la mention de Celerinus ; il y copie enfin la légende du martyre du pape.

Les gestes ont donc été rédigés après 461, avant 523.

[1] Les gestes dépendent peut-être d'Avitus, en raison de l'inscription du titulus : *unus dominus, una fides, unum baptisma* (Cf. P. L., 59, 311). Mais il est imprudent d'affirmer : c'est peut-être Avitus qui dépend de notre texte (Cf. *infra* (Gestes d'Eugénie).

[2] L. P., I, 239.

[3] Schelstrate : *Antiquitates Ecclesiae*, I., 191.

[4] Duchesne, L. P., I, XCVI.

[5] Cf. *supra*, p. 174.

III

Les gestes d'Eusèbe rapportent que, au temps où Libère et Constance persécutaient les catholiques partisans de Félix, un prêtre Eusèbe osa leur tenir tête : « *eodem tempore quo Liberius de exilio revocatus fuerat a Constantio Augusto haeretico, in eo tantum dogmate ut non rebaptizarent populum, sed una communione..... Eusebius presbyter urbis Romae coepit declarare Liberium haereticum et amicum Constantii..... ejicitur Felix de episcopatu, subrogatur Liberius.* »

Ces quelques détails portent leur date. Il est évident qu'ils sont contraires à l'histoire, que je rappelle en peu de mots. Libère eut réellement affaire à Constance[1]. Sur son refus d'entrer en rapport de communion avec les évêques orientaux soupçonnés de complaisance envers l'arianisme, il fut enlevé de Rome et n'y revint que trois ans après. Son clergé, l'archidiacre Felix, le peuple avaient juré de ne pas déserter sa cause : et le peuple, en effet, et la grande majorité du clergé lui resta fidèle. Mais Félix l'abandonna et accepta l'épiscopat des mains d'évêques fort suspects. Au retour de Libère, rappelé par le peuple, il se réfugia dans la basilique de Jules, au Trastevère, mais il en fut chassé. Après sa mort (22 novembre 365) et celle de Libère (24 septembre 366), ses adversaires élurent un certain Ursinus : mais tout le monde se rallia à Damase qui eut à combattre, durant son long règne, outre les Ursiniens, les Luciférien qui, après le triomphe de l'orthodoxie, n'avaient pas voulu recevoir les signitaires du concile de Rimini, et les Hilariens qui allaient plus loin encore et les voulaient faire rebaptiser. Ursiniens, Luciférien, Hilariens étaient donc plus orthodoxes, plus rigoureux, plus *anti-féliciens* que Damase. Il est clair que ce n'est pas de leur côté qu'il faut chercher les origines du mouvement d'opinion auquel on doit attribuer cette étrange condamnation de Libère : et les éloges que lui donnent saint Jérôme et la préface de *Libel-*

[1] Saint Jérôme, *Chronique;* P. L., 27, 683. *Libellus Precum*, Préface ; P. L., 13-81.

lus Precum, l'enthousiasme qui accueillit son retour[1], rendent, semble-t-il, le problème insoluble.

On en vient à soupçonner[2] que, si l'histoire du pape a été défigurée, c'est que celle de son ennemi a été vraiment transfigurée. Felix a été identifié avec l'un des saints les plus populaires de Rome : de ce moment, il était inévitable que les rôles fussent intervertis. Sur la Voie de Porto, on vénérait un saint Felix, à vrai dire peu connu de nos gestes, mais qui est le seul dont le nom figure isolément comme celui d'un éponyme, dans l'antique index des cimetières de Rome : « *Cymiterium ad insalatos, ad scum Felicem via Portuense* » ; — le seul encore qui ait eu l'honneur de donner son nom à l'une des voies romaines, la *via Portuensis*, que la description du Tibre, insérée dans les manuscrits d'Æthicus Ister et de Julius Honorius appelle *via Sci Felicis*[3].

Cette transposition des événements historiques nous avertit que notre texte doit avoir été rédigé à une époque assez postécieure à Libère et à Damase. La comparaison qu'il en faut faire avec le *Liber Pontificalis* montre qu'il est contemporain de cette compilation et, sans doute, un peu postérieur.

La notice de Libère raconte que Constance imposa à celui-ci, lors de son retour, non le renouvellement du baptême, mais simplement des rapports de communion avec les ariens ; et que le pape, après son entrée à Rome, se mit en rapport de communion avec l'empereur et les ariens, s'empara des basiliques et persécuta avec cruauté les partisans de Felix. « *Constantius una cum Ursacio et Valente convacaverunt aliquos qui ex fece ariana erant et, quasi facto consilio... revocavit Liberium... Ingressus Liberius in Urbe Roma IIII non. aug. consensit Constantio Augusto. Non tamen rebaptizatus est Liberius, sed consensum praebuit, et tenuit basilicas... et persecutio magna fuit in Urbe Roma.* »

Le récit du *Liber Pontificalis*, comme il convient, est beaucoup plus complet et circonstancié que celui des *Gesta Eusebii ;* les expressions elles-mêmes y ont une saveur primitive qu'on ne retrouve pas dans ceux-ci ; ce sont les gestes

[1] Sur l'éloge métrique rapporté à Libère (?) Cf. de Rossi, *Bul.*, 1883, p. 8. — *Ins. Chr.*, II, 83.

[2] C'est M. l'abbé Duchesne qui a résolu le problème, L. P., I, CXXIII.

[3] Pertz, *De Cosmogr., Ætici.*, Berlin, 1883. — *Bul.*, 1863 ; p. 11.

qui dépendent du *Liber* et non le *Liber* qui dépend des gestes : ceux-ci sont donc au moins contemporains d'Hormisdas (514-523).

Il est, sinon certain, au moins très probable qu'ils ne lui sont pas postérieurs. Felix n'est pas décapité, mais seulement chassé de sa chaire épiscopale : cette petite divergence qui sépare les deux textes n'indique-t-elle pas qu'au moment où ils ont été rédigés la tradition est vivante encore ? — D'autre part, l'intention du rédacteur de la légende est de glorifier Eusèbe, fondateur du titre qui porte ce nom. Il semble bien que les *Gesta Eusebii* soient au *titulus Eusebii* ce que sont les *Gesta Caeciliae* au *titulus Caeciliae :* la légende de fondation de la paroisse. N'est-il pas naturel d'admettre que c'est à la même époque et sous l'empire des mêmes préoccupations qu'ont été rédigés les deux textes ?

IV

Les gestes d'Eugénie mettent en scène un évêque égyptien, Helenus, qui visite le monastère où la sainte s'est réfugiée sous un habit d'homme ; il est bien difficile de n'y pas reconnaître une transformation du moine égyptien Helenus, dont Rufin nous parle dans l'*Historia Monachorum* [1] : les gestes d'Eugénie sont donc postérieurs à Rufin, mort en 410.

Ils sont antérieurs, d'autre part, il le semble bien, à saint Avit, évêque de Vienne, mort en 526. Au sixième chant de son poème [2], il chante notre légende : l'entrée d'Eugénie au couvent des moines dont elle devient l'abbé, l'accusation infâme à laquelle elle est en butte et à laquelle elle répond victorieusement.

Eugeniae dum toto celeberrima mundo
Fama fuit, dum dat Christi pro nomine vitam.
Ante tamen mulier fortes processit in actus,
Cum stipante choro sanctorum fieret abbas
Atque patrem complens, celaret tegmine matrem ;

[1] Tillemont, *H. E.*, IV, 585.
[2] Vers 583. — *M. G. Auctores Antiq.*, VI, 289.

Sed postquam sancto cunctis praeclaruit ore
Et meritis annisque graves longaque verendos
Religione senes iuvenali rexit in aevo :
Impatiens recti totoque tempore serpens
Mille nocendi artes stimulis inflammat amaris,
Quod famam violare cupit, dedit inde coronam,
Commovet insano qui fingat amore puellae
Accendi Eugeniam motuque ardere virili...

Les gestes ont donc été rédigés entre 410 et 526 [1].

V

Le texte des « Gestes des Martyrs Grecs » porte au début : *Erat quidam vir nomine Hippolytus Monachus;* il est donc probablement postérieur au IVe siècle.

D'autre part, il est antérieur au pontificat d'Honorius (625-638) et, très probablement, contemporain du VIe siècle. Il se trouve cité, en effet, dans une épigramme [2] de cette époque.

Nous avons cité cette épigramme tout au long en étudiant les sources de la légende et son développement. Qu'il suffise d'en rappeler ici les deux derniers vers :

« Horum virtutes quem PASSIO LECTA docebit
Rite suis famulis discet adesse deum.

et de rappeler que cette *passio lecta* est, à quelques détails près, le texte que nous lisons aujourd'hui [3]. — Il est dès lors évident que nos gestes sont antérieurs à l'épigramme.

Cette épigramme est antérieure au pontificat d'Honorius, mort en 638 : le recueil d'où elle est extraite ne contient aucune pièce postérieure à ce pape [4].

Elle est peut-être contemporaine de Vigile (537-555) qui répara, dans les catacombes, les ravages de la guerre

[1] Il se pourrait qu'ils fussent seulement postérieurs à saint Avit (et, dans ce cas, antérieurs à Aldhelme qui les cite (*De Laude virginitatis*, 245). Cf. *supra*, p. 191-192.

[2] Pseudo-damasienne. Cf. Ihm, 77, p. 80. — Cf. 78, p. 81.

[3] Cf. p. 181-182.

[4] De Rossi, *R. S.*, III, 196. — *Ins. Chr.*, II, pars I, p. XLI, 42, 207, 246, 247.

gothique et composa des *elogia* en distiques, en l'honneur des martyrs[1]; elle est, plus probalement, contemporaine de Symmaque, mort en 514. Reprenant aussi et continuant l'œuvre de Damase, celui-ci écrivit des épigrammes qu'il fit placer sur les tombes saintes[2] : ces épigrammes sont le plus souvent des distiques[3], comme celle dont nous nous occupons.

D'autre part, on a eu le bonheur de retrouver un fragment de l'inscription où notre épigramme était gravée : la forme des lettres, où l'on retrouve une lointaine influence des caractères philocaliens, nous reporte au VIe siècle[4]; de plus, le fragment porte l'abréviation.

S V B D.

Cette abréviation (sub die), apparaît pour la première fois en 400[5], et devient très fréquente à partir de l'an 500[6].

Il est donc infiniment probable que l'épigramme, et les gestes qu'elle cite, sont antérieurs à Symmaque (499-514) ou en sont contemporains.

VI

Les gestes de Sébastien sont, au moins, du Ve siècle : car ils invoquent le témoignage de saint Ambroise mort en 397 : le rédacteur veut faire passer son œuvre pour un sermon adressé par l'évêque de Milan aux vierges consacrées à Dieu.

D'autre part, ils ne peuvent pas être postérieurs au VIe siècle. Sur un manuscrit palimpseste conservé à la bibliothèque de Berne[7], sous le numéro 611[8], on a retrouvé seize fragments

[1] Ihm., 83, p. 85; 89, p. 93.

[2] Ihm., 97, p. 98.

[3] Cf. notamment les épigrammes en l'honneur des saints Gennaro, évêque, et Sossio, diacre, martyrs de Campanie. *Ins. Chr.*, II, pars I, 246.

[4] *Notizie degli scavi*, 1887, p. 178. — *B. Communale*, 1887, p. 257. — De Rossi, *Bul.*, 1887, 60, 62.

[5] *Ins. Chr.*, I, n. 488 (de Rossi).

[6] De Rossi, *Ins. chr.*, I, n. 933, *anno* 507; 948, *a.* 511; 958, *a.* 513; 975, *a.* 521; 979, *a.* 522; 990, *a.* 523; 1003, *a.* 525; 1023, *a.* 530; 1028, *a.* 532 (Cf. la série complète dans de Rossi, *loco citato*).

[7] Les § renvoient aux § de l'édition hollandiste.

[8] *Catalogue des Manuscrits*, p. 482. J'ai revu moi-même ce manuscrit.

des *Gesta Sébastiani* publiés par les Bollandistes. En voici la liste[1] :

1. f. 140ᵃ. — § 8-9 : ultrone]os — Sanctus Sebastianus.
2. f. 140ᵇ. — § 9, nam — vestris.
3. f. 126ᵃ, 129ᵇ, 126ᵇ, 128ᵃ. — § 12; et ita separari; — vernantur.
4. f. 118ᵃ, 121ᵇ, 118ᵇ, 121ᵃ, 125ᵃ, 130ᵇ, 125ᵇ. — 130ᵃ; § 13; aspectu oculi; § 16; quantaque voluptas.
5. f. 145ᵃ, 142ᵇ, 145ᵇ, 142ᵃ. — § 17 : in qua vobiscum, — vita manet.
6. f. 123ᵇ. — § 20 : ex ipsis deliciis — martyres revocantur.
7. f. 122ᵃ, 117ᵇ. — § 26 : a vinculo ferri ; § 27 : quibus volunt.
8. f. 119ᵃ, 120ᵇ, 119ᵇ, 120ᵃ. — § 29 : enim diabolus ; § 30 : perducti.
9. f. 124ᵃ, 131ᵇ, 124ᵇ, 131ᵃ. — § 31 : a quodolenter — hodierno die.
10. f. 136ᵇ, 135ᵃ, 136ᵃ, 135ᵇ. — § 33 : Christianissimum ; § 34 ipse sit verus.
11. f. 141ᵇ. — § 36 : morbi remansisset, — dolore torquens.
11. f. 141ᵃ. — § 36 : desidero, — sit Dominus.
13. f. 127ᵃ, 128ᵇ, 127ᵇ, 128ᵃ. — § 39 : me et filios ; § 41 sceleratos.
14. f. 137ᵇ, 134ᵃ, 137ᵃ, 134ᵇ. — § 42 : nam si recenseas, § 43 clientibus.
15. f. 133ᵃ, 138ᵇ, 133ᵃ, 138ᵃ. — § 44 : ego te de Christo uero — Deum nos.
16. f. 132ᵃ, 139ᵇ, 132ᵇ, 139ᵃ. — § 47 grandia — 48 : consequi valeam.

Le manuscrit primitif, dont les lignes sont à angle droit avec l'écriture récente, est un grand in-4° : chaque feuille a trente-huit lignes, (dix-neuf de chaque côté), chaque ligne, une moyenne de vingt à vingt-quatre lettres. Il est écrit en belles onciales. Le docteur Hermann Hagen qui s'en est particulièrement occupé, le date du ve ou du vi^e^ siècle, au plus tard[1].

[1] *Berner Palimpsestblätter... Sitzungsberichte der KK. Akademie der Wiss. zu Wien (Ph. hist. Klasse)*. — CVIII (1884), p. 19 sq. — L'attribution à Sébastien du titre *defensor civitatis* est remarquable : Paulinus portait ce titre : il était très connu à Rome au temps d'Hormisdas (cf. *infra*, p. 310) : n'est-ce pas un indice que le texte date de cette époque ?

VII

Les gestes de Processus rapportent que Processus et Martinianus étaient *melloprincipes;* le terme ne se retrouve dans aucun autre texte : mais il est copié sur le terme analogue et très bien connu : *melloproximus*. Les *proximi* étaient les subordonnés des *magistri scriniorum;* les *melloproximi*, les subordonnés des *proximi* dont il devaient obtenir le grade après avoir servi un an dans leur emploi[1]. Ils ne sont pas mentionnés dans le code avant 413[2] : nous voici assez probablement au ve siècle.

Paulinus, *magister officiorum*[3], engage deux *mello principes* à ne pas perdre la récompense de leurs années de service[4], c'est-à-dire le grade de *princeps* qui les attend[5]. Or le *magister officiorum* a perdu avant 398 le droit de nommer les

[1] *Notitia Dignitatum* (Böcking, II, 462, I, 250). — Code Justinien XII, 19 § 5. (Mommsen-Krüger, II, 459) § 7 (*id.*, p. 460). — § 14 (*id.*, p. 461). — Du Cange : Glossaire : Mello proximi.

[2] Imp. p. Honorius et Theodosius AA. Faustino p. p. (Mommsen-Krüger, II, 459)

[3] Les manuscrits donnent *magister officii* : notre restitution est néanmoins certaine : 1° la légende parle de *magisteriani* subordonnés au *magister officii :* c'est précisément le *magister officiorum* qui est le chef suprême de ce corps de police (Cassidore. *Formula mag. potestatis. Variar.*, VI 6 (Migne, P. L., 69, 687) et Bouché-Leclerq, *Manuel Institutions*, 323); 2° Processus et Martinianus sont sur le point de passer *principes*, c'est précisément le *magister officiorum* qui fait les nominations (Mommsen; *Ephemeris épigr.*, V; 626); — 3° le *magister officii* est inconnu : on ne connaît que des *princeps officii* (Diehl, *Exarchat de Ravenne*, 149); — 4° le *magister officiorum* se retrouve peut-être dans les *Gesta Aureae* (24 août 755) : Censurinus est appelé vir praepositus magisteriae potestatis. — Cf. *Notitia Dignit* (Seeck, 305). Bouché-Leclercq, *Manuel*, 156-165.

[4] « Fruimini militia vestra. »

[5] Imp. Constantinus ad agentes in rebus (Migne, P. L., 8, 398). « Principatum vero (unusquisque scholae vestrae) adipiscatur matricula decurrente. » — Gratianus Valentinianus Theodosius et Arcadius AAAA Cynegio p. p. *Cod. Justin.* XII, 21 § 1. « Agentes in rebus post palmam laboris emeriti principatus honore remuneramus. » *Not. Dignitat.* (Seeck., *Or.*, 26, 17). — Honorius et Theodosius... Palladio (Mommsen-Krüger, II, 462). Idem Cyro pp. (*id.* IX, 462). Imp. Leo A. Patricio mag. off. (*id.*, II, 461-462). « Agentes in rebus qui per ordinem consequi solent principatus insignia... praeter emolumenta quae de praedictis scriniis consequuntur principatus etiam solatio debent esse contenti. » — Cassiodore, VI form. 6 (P. L., 69, 687). « Sic nominis sui gravitate perfunctus ornat actibus principatum... militiae perfunctus honoribus, ornetur nomine principatus. » Cf. l'article *Agentes in rebus* dans la *Real Encyclop.* (2° édit.).

principes en les choisissant parmi les *magistriani ;* mais il a recouvré ce privilège, en très grande partie, tout au moins, au temps des Goths[1] : nous voici rejetés aux environs de l'an 500.

Peut-être est-il permis de préciser davantage. Les *magisteriani* qui font le service de police (*equites*) et de ronde (*circitores*), ou qui sont préposés aux approvisionnements (*biarchi*) ou qui reçoivent parfois des missions de confiance (*centenarii*, *ducenarii*) forment la *schola agentium in rebus*[2]. Les deux termes *agentes in rebus* et *magisteriani* sont équivalents[3]. Or, il ressort de la comparaison des textes que, au moins en latin, *agens in rebus* est le terme officiel et le terme le plus ancien : il est employé par Constantin[4], Ammien Marcellin[5], Valentinien, en 386[6], par la *Notitia Dignitatum*[7], par Honorius en 410[8], par saint Augustin[9], par Théodose en 440[10], par Léon[11], par Justinien[12] sous le pontificat d'Hormisdas (514-523) : c'est à cette époque qu'il semble disparaître[13]. Or c'est précisément à cette date que le terme de *magisteriani* apparaît fréquemment dans les textes. Je le trouve dans la *Suggestio legatorum ad Hormisdam*[14], dans le *Liber Pontificalis*[15] à propos du même

[1] Mommsen, *Princeps officii agens in rebus* [*Ephemeris Epigraphica*, V (1884), 629]. « Gothorum aetate, antiquam ordinationem rediisse et plerosque certe principes ex schola agentium in rebus (id est ex magisterianis) sub magistro officiorum constituta formulae Cassiodorianae docent (Cassiodore, VI, 6. — P. L., 69, 687).

[2] Bouché-Leclercq, *Manuel*, 323. — Rosweyde *Libellus... Annotat* (P. L., 123 195).

[3] Justinien à Hormisdas (Migne, P. L., 63, 476-477). « Eulogium virum strenuum *agentem in rebus* iuxta alias causas. — Suggestio legatorum ad Hormisdam (Migne, P. L., 63, 475) : « Propter hoc in urbem vestram virum spectabilem Eulogium *magistrianum* direxit. »

[4] Constantini Magni decreta et constitutiones (P. L., 8, 398).

[5] Cf. Carolus Fabrotus, *Glossarium* (Cedrenus, II, 617).

[6] *Cod. Just*., XII, 21, § 1 (Mommsen-Krüger, II, 462).

[7] Seeck, *Orient.*, 26, 17. — *Occid.*, 18, 5.

[8] Mommsen-Krüger, II, 462.

[9] *Confessions*, VIII, 6 (P. L., 32, 756).

[10] Mommsen-Krüger, II, 462.

[11] *Id.*

[12] P. L., 63, 475, 476, 477.

[13] Il se trouve une fois dans le *Liber Pontificalis* (I, 207). Mais il s'agit du pontificat de Libère (352-364), et la précision du détail donne lieu de croire que le rédacteur se servait à ce moment de pièces officielles : « Tunc missa auctoritate per Catulinum *agentem in rebus*, et simul Ursacius et Valens... » ; d'autant qu'ailleurs (cf. *infra*, note 15), le *Liber Pontificalis* emploie magisterianus.

[14] P. L., 63, 475.

[15] L. P., I, 269, « imposuit eos, cum milites et magistrianos ». — *Id.*, I, 173 (sous Serge, I, 687-70).

Hormisdas et dans Victor du Tunnunum[1]. C'est donc à cette époque que *magisterianus* semble supplanter son rival *agens in rebus*, surtout auprès de tous ceux qui ne composent pas le monde administratif[2]. C'est donc à cette époque que les *Gesta Processi et Martiniani* doivent avoir été rédigés[3].

VIII

La comparaison des gestes de Processus et de ceux de Nérée invite à croire que ceux-ci sont contemporains de ceux-là ; car c'est une même basilique que désignait, en 499, le *titulus Fasciolae* et, en 595, le *titulus Nerei ;* et l'on constate que les gestes de Processus illustrent, en quelque manière, la première dénomination et que les gestes de Nérée ignorent la seconde.

Cette induction est confirmée par un renseignement que donne le *Liber Pontificalis*. De 524 à 526, la basilique de Sainte-Pétronille, qui s'élève au cimetière de Domitille, fut entièrement reconstruite : ce qui laisse à penser qu'elle faisait triste mine, les années précédentes, sous Hormidas (514-523). Cet état de délabrement, cette reconstruction qui en fut la conséquence, obligèrent, sans doute, les Romains, clergé, nobles, peuple, à se souvenir de l'une de leurs plus vieilles églises ; ces évènements fortuits remuèrent d'antiques traditions, les rafraîchirent, ravivèrent, sans doute, les légendes qui en étaient l'objet. Qui sait s'il n'y a pas rapport entre la rédaction des gestes de Flavie Domitille et l'ébranlement que produisirent dans l'imagination populaire les travaux exécutés dans sa catacombe ?

Cette conclusion s'accorde à merveille avec ce fait : qu'il y a

[1] Cité par du Cange ; *Glossar : Magisteriani*. — Avant 500, Magisterianus ne se rencontre que chez Palladius : *Historia Lausiaca*, 149, P. L., 73, 1213).

[2] Remarquer que c'est par l'empereur qu'Eulogius est appelé *agens in rebus* et par les légats romains *magisterianus :* c'est qu'alors ce dernier terme était usuel à Rome.

[3] Noter que Grégoire Ier (Homélie 32, in Matth., 16) a appris *religiosis quibusdam senioribus narrantibus* certains miracles de Processus *au temps des Goths*, sans doute à l'époque où nous avons été conduits. Tous ces renseignements concordent à merveille.

rapport très étroit entre les gestes de Nérée et ceux de Césaire. Il est très remarquable, — quoique jusqu'ici, croyons-nous, il n'ait pas été remarqué, — que la fin des *Gesta Nerei*, inconnue jusqu'à ce jour, soit précisément le texte des *Gesta Caesarii* publié dans les *Acta Sanctorum* sous le nom de *passio minima*. On lit dans Nérée (p. 13, § 25), après le récit de la mort et de l'ensevelissement de Sulpitius et de Servilianus :

« *Post haec, Luxurius abiit ad virgines Christi; quarum corpora sanctus diaconus in sarcophago novo simul condiens, in profundo terrae infodiens sepelivit.*

Et je lis, au 1er novembre, page 112 :

« *Sanctum itaque Caesarium diaconem Luxurius tradidit consulari Leontio.* »

Que ce texte soit la suite de l'autre, cela saute aux yeux à première lecture. Un examen plus attentif confirme l'inpression première ; 1° les gestes de Nérée ne finissent pas par une des *clausulae* habituelles : il faut donc que le texte bollandiste ait été tronqué ; 2° le second mot de la *passio minima* de Césaire semble indiquer précisément que tout le morceau n'est qu'une suite ; 3° les noms des personnages coïncident ; 4° les gestes de Césaire rapportent que le diacre a été traduit devant Leontius pour avoir enseveli les vierges brûlées par Luxurius ; et, dans les gestes de Nérée, nous retrouvons précisément ces vierges brûlées par Luxurius. Il est donc incontestable que *la passio minima des gestes de Césaire appartient aux gestes de Nérée et les termine*[1].

Or, les véritables gestes de Césaire — tels que nous pouvons les lire dans la *passio major* — sont le simple développement de cette fin des gestes de Nérée, augmentée, embellie de l'épisode de Lucianus. Les gestes de Nérée complétés par la *passio minima* des gestes de Césaire sont donc antérieurs à ceux-ci ; ils sont donc antérieurs à la conquête grecque.

Car les gestes de Césaire sont contemporains de cette conquête : l'hypothèse est suggérée par le dualisme des traditions que la légende enveloppe ; elle est requise par le caractère grec sous lequel elle se présente à nous. La tradition liturgique est double, Césaire étant vénéré au 21 avril et au 1er novembre ; la tradition topographique est également double, le culte ayant

[1] Et l'on voit, en effet, que, dans le *Codex Vindobonensis*, la *passio minima* des gestes de Césaire termine les gestes de Nérée.

une double attache à Terracine et à Rome ; la tradition littéraire enfin est double elle-même, tantôt très mince (*passio maxima*), tantôt très ample (*passio parva*, *major*, *maxima*). On en est ainsi conduit à penser que l'histoire de la légende comprend deux époques.

On est bientôt forcé d'admettre que c'est la conquête grecque qui les sépare. Au second stade de son développement (*passio major* et *maxima*), en effet, la légende présente un caractère byzantin dont les traits sont très fortement marqués : c'est au Palatin, siège du gouvernement byzantin, que le culte est attesté. Tous ces rapports qui paraissent attacher la légende à l'époque de la domination grecque ne sauraient surprendre : le nom même du saint Καισάριος ne semblait-il pas le destiner au rôle de protecteur de César et la tradition ne lui attribue-t-elle pas la guérison d'une Galla, fille d'empereur ?

La légende terracinaise, exacte dans sa banalité, a subi une transformation profonde au moment de la conquête de Bélisaire : c'est à cette époque, environ, qu'il faut placer la rédaction de la *passio major*[1].

IX

Les gestes de Laurent nous ramènent, semble-t-il, à l'époque des Ostrogoths. Ils sont postérieurs à l'usage qui veut que le Pape soit consacré par l'évêque d'Ostie : on y voit, en effet, le pape Denys (§ 27) consacré par Maximus, évêque d'Ostie. Cet usage est déjà attesté par saint Augustin[2] ; il était connu et suivi à l'époque du *Liber Pontificalis*[3], qui en fait remonter l'origine à Marc Ier.

[1] C'est également à cette époque qu'il faut rapporter la rédaction des gestes d'Anastasie : « la canonisation » de la titulaire de l'église palatine s'explique parce qu'elle a été confondue avec la sainte de Sirmium, vénérée à Constantinople (cf. *infra*) ; — de ceux de Clément ; ils sont indépendants de Nérée qu'ils ignorent ; du *Liber Pontificalis* qu'ils contredisent, faisant mourir Clément sous Trajan et non sous Vespasien ; du férial hiéronymien qui ignore la Chersonèse. Ils sont antérieurs à Grégoire de Tours qui les cite.

[2] *Brev. Coll.*, III, 16. — Cf. *Liber Diurnus* (Rozière), p. 101.

[3] L. P., I, 202. Marc, 336. « Hic constituit ut episcopus Hostiae qui consecrat episcopum palleum uteretur et ab eodem episcopus urbis Romae consecraretur. »

Il est certain, d'autre part, que les gestes sont antérieurs à 595. On se rappelle qu'à cette date apparaît le *titulus Xysti*, et que le *titulus Lucinae* devient à cette même époque *titulus Laurentii :* ce qui laisse saint Damase seul possesseur du *titulus Damasi seu Laurentii* de 499.

Entre saint Augustin et saint Grégoire, les textes attestent combien le culte de saint Laurent devient florissant et vigoureux : particulièrement à la fin du ve et au début du vi[e] siècle. J'en ai pour preuves les dons du pape Hilaire (461-468) et du pape Jean (523-526) à la basilique cémitériale[1]; le choix qu'il fait de cette basilique pour s'y faire enterrer[2]; la confession en argent qu'y fait construire Anastase, les maisons de pauvres qu'y élève Symmaque[3]; la demande surtout que Justinien adresse à Hormisdas, en 519, afin d'obtenir de lui un fragment de la claie fameuse[4]. Cette demande s'expliquerait-elle sans une recrudescence de la dévotion populaire, dont elle ne serait qu'un lointain écho? Et, si l'on admet ce fait, n'est-il pas naturel d'y rattacher la rédaction de nos gestes[5]?

Voici un fait qui confirme et précise l'hypothèse. Parmenius, compagnon de Polochronius, évêque de Babylone, parle bien qu'on lui ait coupé la langue; or nous savons, par les gestes de Cécile, que l'ouvrage de Victor de Vite était connu et utilisé à Rome; et nous retrouvons, d'autre part, dans ce même ouvrage de Victor de Vite, un miracle analogue[6] : les martyrs de Tipaza parlent, bien que la langue leur ait été coupée. N'est-il pas vraisemblable que notre rédateur copie l'évêque de Vite? L'épisode de Parmenius et de son chef Polochronius paraît inventé de toutes pièces. — On s'expliquerait fort bien alors que Valerianus fût appelé Turtius : ce serait une flatterie adressée au grand personnage qui fut consul en 494, Turtius Rufus Apronianus Asterius.

[1] L. P., I, 244, 276.
[2] L. P., I, 245.
[3] *Id.*, 258, 263,
[4] Suggestio legatorum ad Hormisdam, III, Kal. J. C. P. (P. L., 63, 474-475).
[5] Il y a, à vrai dire, une difficulté à cette hypothèse. Hippolyte est *vicarius* dans les gestes, et la mosaïque du temps de Pélage (590) le représente encore comme un *clerc*. — La difficulté n'est pas invincible; il était naturel que l'autorité ecclésiastique, chargée de faire exécuter la mosaïque, se défiât d'une tradition populaire (cf. le décret damasien) et cherchât à puiser à d'autres sources. — Y a-t-il rapport entre la rédaction de notre texte et le schisme *laurentien?*
[6] (V, 40. — Edition Holm, p. 48; ou Migne, P. L., 58, 245.)

Si l'on admet que tous ces indices réunis nous permettent de dater des environs de l'an 500 les *gesta Laurenti*, on reportera sans doute à la même époque la rédaction des gestes d'Eusèbe et de Pontien : ils nous présentent, comme ceux-là, le miracle de la langue; ils nous parlent d'un *prêtre du Capitole*, Lupulus, qui paraît avoir été suggéré par le *prêtre du Capitole* Claude, dont nous entretiennent ceux-là. N'est-il pas vraisemblable qu'ils ont été rédigés à la même époque, peu de temps après eux sans doute, peut-être même par le même prêtre? Comme les gestes d'Abdon et Sennen qui ouvrent le cycle laurentien, ne groupent-ils pas les détails secondaires autour d'un même épisode central : un ensevelissement de martyrs?

XI

Les travaux exécutés dans les églises semblent avoir été l'occasion qui décida plusieurs fois de la rédaction de diverses légendes. On l'a vu déjà à propos de Nérée ; on peut l'admettre de même à propos d'Etienne : la basilique fondée par Simplicius (468-483) sur le Caelimontium [1] fut embellie par Jean et Félix IV [2]. Qui sait si ces embellissements n'ont pas ravivé la curiosité des milieux ecclésiastiques et mis la plume à la main de quelque moine pieux?

Il en pourrait être de même des gestes de Pancrace. Depuis le moment où Symmaque lui a construit une basilique [3], il semble que son culte soit devenu chaque jour plus florissant : de fait, sa popularité est attestée par deux inscriptions de 521 et de 522 [4] et surtout par Procope [5] : grâce à lui, nous savons qu'au temps des Goths la Voie Aurelia prit le nom du martyr. N'est-il pas naturel de rapporter à l'époque de l'extension du culte la rédaction des gestes?

C'est encore par l'histoire de l'église et du culte que nous pouvons dater les gestes de Jean et Paul. Ils mentionnent

[1] L. P., I, 249.
[2] De Rossi, *Ins. chr.*, II, 152.
[3] L. P., I, 262.
[4] De Rossi, *Ins. chr.*, I, 975, 977. — *R. S.*, III, 522.
[5] *Bell. Goth.*, I, 12.

l'église de Celius sous le nom de *titulus Pammachi :* d'autre part, ils sont évidemment contemporains de la grande renommée des deux martyrs de la persécution de Julien. Or, c'est en 499 que, pour la dernière fois, la basilique célienne est désignée par le nom de l'ami de saint Jérôme; et c'est du début du VIe siècle que date la popularité de Jean et Paul, ainsi que l'atteste la notice de Symmaque dans le *Liber Pontificalis*[1], sinon la préface fameuse du sacramentaire Léonien[2]. C'est donc, sans doute, à l'époque de Symmaque (498-514), alors que le souvenir de Pammachius déclinait devant l'astre grandissant des nouveaux martyrs sans avoir encore disparu, qu'il faut rapporter la rédaction des *Gesta Johannis et Pauli.*

XI

Dans les gestes de Processus, que nous avons datés de l'époque d'Hormisdas, le magistrat païen porte le nom de Paulinus. Or, nous voyons qu'au temps d'Hormisdas (514-523) et d'Agapet (535-536) vivait un Paulinus, *vir clarissimus*[3] qui fut consul et se montra très dévoué aux intérêts de l'église de Rome : il appartenait à une grande famille romaine qui comptait plusieurs de ses membres parmi les consulaires et les sénateurs[4]. Il est probable que, devant donner un nom au *magister officiorum*, qu'il introduisait dans la légende ou qu'il trouvait déjà dans la tradition, le rédacteur a pensé à cette grande famille, chez qui, pour parler avec Athalaric, le consulat était devenu un honneur domestique[5].

[1] L. P., I.

[2] *Sacram. Leon.* (édition Feltoe), p. 32-36.

[3] Justinien à Hormisdas. Exempl. litt. « Vitalianus per Paulinum virum sublimem defensorem vestrae ecclesiae rescripsit » (P. L., 63, 476). — Relatio Epiphanii Hormisdae. « Paulinus, vestrae sedis defensor, qui vestram retulit epistolam, suam sollicitudinem communibus consiliis actibusque contulit » (P. L., 63, 507). — Agapit., Ep. III ad Reparatum (P. L., 66, 45).

[4] Athalaric à Paulinus en 534 (Cassiodore, *Variar*, IX, 22; P. L., 69, 789). « Neque enim fas erat, ut quem familia tanta produxerat, sententia nostra in eo corrigendum aliquid inveniret. Semen generis morum fructibus reddidisti..... ».

[5] « Per indictionem duodecimam, sume insignia consulatus, honorem quidem arduum, sed familiae vestrae domesticum..... curia romana completur paene familia vestra. (Athalaricus, Pauino, P. L., 69, 789).

Des faits du même genre pourront, par analogie, nous servir à dater d'autres textes : ne témoignent-ils pas de l'époque où ils ont été rédigés ? C'est ainsi que les Gestes de Gordien sont contemporains, sans doute, de Symmaque : car c'est au Gordien qui vivait alors qu'il faut demander la raison de l'époque assignée au martyr par la légende. Comme l'ami de Symmaque était prêtre de Jean et Paul, il est tout naturel de faire remonter à cette circonstance l'association du nom de Gordien et du souvenir de Julien l'Apostat.

Quant aux gestes de Vibbiane, qui sait si le Faustus qui s'y trouve mentionné n'a pas été emprunté à la grande famille qui donnait à Rome des consuls de ce nom en 483, en 486, en 490 et en 502 [1]. Ils sont certainement assez notablement postérieurs à Simplicius (468-483), le fondateur de la basilique, puisqu'on l'y confond avec Sirice (384-399) ; d'autre part, ils sont manifestement parents des gestes de Jean et Paul : on peut donc, avec assez de vraisemblance, en reculer la rédaction aux dernières années du régime ostrogothique. Il est à noter qu'en 541 on trouve encore, et pour la dernière fois, un Faustus consul [2].

C'est, au contraire, au début de cette période qu'il faudrait rapporter la composition des gestes de Calliste, de ceux de Maris et Martha [3] et de ceux de Rufine et Seconde : le Turcius Asterius de ceux-ci, l'Asterius de ceux-là, ne viennent-ils pas en droite ligne du consul Turcius Rufius Apronianus Asterius de 494 [4]. — C'est de la même époque, enfin, pour la même raison, qu'on peut dater, semble-t-il, les gestes de Marcel, d'Anthime et ceux de Rufus : en 492, nous trouvons un Rufus sur la liste des consuls ; quant aux Anicii, — les gestes d'Anthime nous entretiennent longuement d'une Anicia Lucina, — c'était la plus puissante peut-être des familles romaines au début du VIe siècle : elle donne des consuls à l'état en 489, 510, 513, 521, 522, 523, 525, 526 [5].

[1] Klein, *Fasti consulares.*

[2] *Id.*,

[3] Le *Gelasius iudex* de Marius n'aurait-il pas été suggéré par Gélase (492-496).

[4] Klein, *Fasti consulares.* — Noter que les gestes de Cécile ont été rédigés entre Victor de Vite et Symmaque ; qu'entre Victor de Vite et Symmaque, précisément en 494, Turcius fut consul ; et que les gestes mentionnent un Turcius Almachius (Cf. *Bull.*, 1868, p. 34. — *Ins. Ch.*, I. 146). Les gestes d'Abdon et Sennen mentionnent un Turtius Apollonius ; les gestes de Marcel un Apronianus.

[5] Klein : *Fasti consulares.* — Dès 380, un Anicius Paulinus est préfet de Rome ; jusqu'en 408, les Aniciī fournissent un grand nombre de hauts fonc-

Est-il étonnant que l'esprit de flatterie ou l'esprit de rancune ait poussé nos rédacteurs à chercher parmi leurs contemporains les descendants d'odieux persécuteurs ou d'illustres martyrs?

XII

La collection canonique éditée par Denys le Petit date des pontificats de Symmaque et d'Hormisdas. Le prestige du moine scythe, dont Cassiodore [1] nous est un sur garant, nous invite à penser qu'on se préoccupa alors, un peu partout, dans les milieux romains, du canon des Ecritures. L'histoire du concile pseudo-damasien [2] autorise le même soupçon.

Or voici, en substance, ce que porte le prologue des gestes d'Anastasie (ou de Potentienne) [3]. « Rechercher les « gestes des saints passés et présents, c'est faire un travail « édifiant pour soi et pour les autres : on l'approuve. Nous « écrivons ce que nous trouvons dans les gestes, ce qu'ont fait, « ce qu'ont dit, ce qu'ont souffert les saints. Montrez que vous « êtes des catholiques en aimant à lire les victoires du Christ. « Car, je vous le demande, vous qui voulez ranger les gestes « parmi les apocryphes, qui est-ce qui fait se tenir les canons « des Saintes-Ecritures [4] ? Est-ce que ce n'est pas ceux qui sont « morts pour ces mêmes canons ? Les martyrs tenaient pour la « vraie foi qui est contenue dans les volumes, en nombre « déterminé, des livres sacrés. Les Saintes Ecritures leur « rendent grâces : c'est ce qu'ils ont enduré qui fait leur « force. Aussi veulent-elles que leurs gestes soient rédigés « afin qu'ils soient loués en présence de Dieu et des hommes,

tionnaires à l'Empire. — Malgré deux Anicii, consuls en 431 et 438, la famille paraît perdre de son influence au cours du ve siècle pour se relever à la fin.

[1] *Inst. Div. Litt.* 23 (P. L., 70, 1137).

[2] Cf. notre travail *De Manichaeismo apud Latinos*.

[3] Il est vraisemblable que le prologue s'applique aux deux gestes de Potentienne et d'Anastasie. Les manuscrits l'attribuent aussi indifféremment à plusieurs autres textes, (gestes des martyrs Cantiens, gestes de Galla); noter que tous deux présentent cette particularité, assez rare, qu'ils prétendent reproduire une correspondance authentique.

[4] « Per quos constant canones Scripturarum omnium divinarum » (Mombritius, I, 198).

« ceux qui ont, pour leur défense, souffert d'immenses tour-
« ments en présence des incrédules. C'est donc sans rien
« recevoir qui soit en dehors du canon des Saintes Ecritures
« que nous rédigeons les gestes des martyrs catholiques qui ont
« gardé le dogme catholique[1]. » Je soupçonne que ce prologue — et les gestes qu'il annonce — est contemporain des éditions de Denys le Petit et du Décret damasien.

XIII

Dans onze gestes[2] romains, au moins, ceux de *Gordien* (éd. *bollandiste*), de *Processus* (*Codex Augiensis*, 32, 1ᵛ. — *Cod. Vindobonensis* 357), de *Pancrace* (*Cod. Vindobonensis* 576, 59ᵛ), de *Paul* (*Ps-Linus*, éd. Lipsius, p. 44.) de *Simpliciuset Viatrix* (*Cod. Augiensis* 32,5ᵛ), de *Sérapie et Sabine* (*Cod. Augiensis* 32, 7ᵛ. — *Cod. Vindobonensis* 357, 158ʳ), d'*Eugénie* (*Cod. San Gallensis*, 577), de *Clément* (*Cod. Vindobonensis*, 358, 54ʳ. — *Cod. Vindobononensis*, 498, 121ʳ), de *Felix Romanus* (*Codex Vindobonensis* 357 et *Codex Monacensis*, 3810, 3ʳ), de *Sébastien* (*Cod. Vindobonensis*, 552, 107ʳ) et d'*Agnès* (*Cod. Monacensis*, 3810, 16ʳ), les doxologies présentent une particularité curieuse : « qui vivit et regnat *in unitate Spiritus Sancti* (ou *in unitate virtutis*) »...

[1] Voici la suite de ce curieux prologue — qui rappelle le prologue des gestes de Nérée — : « Nous donnons un exemple à nos petits enfants, un aliment aux âmes pieuses. Ceux qui ne veulent pas lire les batailles, ceux-là ne veulent pas combattre à l'occasion. Que les infidèles nous commandent le silence, s'attachent aux combats du diable, refusent de regarder les luttes des athlètes de Dieu ! Nous, nous parlons de ses merveilles, nous les écrivons, nous les prêchons... qu'on nous attaque, nous et ceux qui prennent plaisir à nous lire, soit. Les blessures reçues au service du général font la gloire du soldat. Les triomphes du Christ, les travaux vainqueurs de son armée étaient cachés dans l'ombre ; nous les publions au dehors (Cf. Gestes d'Agnès et de Cécile.) Les combats qu'ils ont livrés dans ce monde visible, nous le savons, chaque jour nous attendent au fond de nos âmes, et ceux qui combattent mollement sont plus grièvement blessés. Donc, pour bien manier tes armes, regarde ceux qui s'en servent ! »

[2] Auxquels on peut ajouter les gestes de Mennas, (*Cod. Augiensis.*, 32. f° 30, vénéré à Rome) et les gestes de saint Jean (Meliton). En rapprocher l'elogium Petri et Pauli, de la femme de Boèce, Elpis. — Une homélie inédite sur saint Nicomède (*Cod. Bern.*, 114, f° 63) qui présente la même doxologie, invite à croire que l'auteur avait sous les yeux un texte des gestes de Nicomède la présentant.

Cette doxologie insiste sur la place qui revient au Christ dans l'*unité* trinitaire. Pourquoi cette insistance ?

Quelques-uns de ces textes, ceux de Gordien, par exemple, et de Processus, sont datés avec assez de vraisemblance de l'époque d'Hormisdas (514-523); il semble que les autres puissent-être rattachés à cette même époque : ne voit-on pas s'élever alors des controverses, dont notre doxologie serait un écho ?

La grande révolte de l'Orient contre Chalcédoine, qu'attestent l'Encyclique de Basiliskus, l'Hénotique de Zenon, le schisme acacien, s'apaise à ce moment, ou paraît s'apaiser : plus heureux que Symmaque, Hormisdas réussit à éteindre le schisme, à faire rayer des dyptiques le nom d'Acace, à imposer les canons de 452, touchant les deux natures du Christ, unies sans confusion, distinctes sans séparation (513-520). De ces événements, on peut trouver la trace, sinon peut-être dans les gestes de Calliste, d'Urbain, de Cécile et des Martyrs Grecs qui s'occupent d'expliquer le dogme trinitaire, du moins, dans les gestes de Censurinus, où on lit le passage suivant : « Fides « christiana horum trium quos audisti Patris et Filii et Spi- « ritus Sancti *ita divisionem in personis confitetur ut tamen* « *unitatem substantiae non dividat* (5 septembre 520, § 3). » Il n'y a pas lieu de s'étonner que ces questions aient été connues de nos rédacteurs : toute la correspondance d'Hormisdas atteste l'importance qu'avait prise, dans les préoccupations romaines, le schisme byzantin ; or nos rédacteurs étaient des clercs. Qui sait s'ils n'ont pas été attachés à la grande ambassade pontificale des évêques Germain et Jean ?

Une controverse particulière s'était ranimée tout d'un coup au moment où se concluait l'accord entre l'Orient et Rome : elle avait failli le détruire. L'un des chefs de l'anti-chalcédonianisme monophysite, Pierre le Foulon, évêque d'Antioche, avait ajouté au Trisagion les mots ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς et l'empereur Anastase en avait ordonné l'insertion dans les prières liturgiques. La formule nouvelle continuait dignement la lutte détournée, inaugurée contre Chalcédoine par Zénon et l'Hénotique ; si elle pouvait se justifier par la communication des idiomes, la tendance monophysite n'en était pas moins patente. C'était la réalité humaine pleine et entière du Christ Jésus que les Pères de Chalcédoine avaient de nouveau proclamée et confirmée ; et n'était-ce pas étrangement la méconnaître et insi-

dieusement la nier que de rapporter le fait qui l'attestait avec évidence, je veux dire la crucifixion, non pas à la seconde personne de la Trinité, mais au Dieu trois fois saint, à la Trinité elle-même ? N'était-ce pas tomber d'une façon singulièrement grave dans une de ces *confusions* condamnées par le concile ?

Tel fut du moins, semble-t-il, l'avis du parti chalcédonien, à Constantinople, de Vitalianus, son chef, et des moines Scythes, de Leontius et de Maxentius, fougueux défenseurs de l'orthodoxie. Ils demandèrent la rectification du Trisagion par l'insertion de cette formule *unus de Trinitate crucifixus carne :* la crucifixion était ainsi rattachée au Christ, dont on affirmait, à la fois, la nature divine une (*unus de Trinitate*) et la nature humaine (*crucifixus carne*).

Les monophysites étaient découverts ; leurs adversaires devaient donc se garer du reproche qu'ils essuyaient continuellement ; *ils devaient se laver de l'accusation latente de nestorianisme que semblait impliquer toute attitude anti-monophysite.* Ces problèmes sont si délicats, du reste, et si complexes, qu'il faut se garder, condamnant l'un, de paraître donner raison à l'autre. *Aussi les Scythes ont-ils insisté toujours sur l'unité de la seconde personne de la Trinité.* Aussi Justinien écrit-il à Hormisdas : « Filius Dei Vivi, Dominus Noster Jesus « Christus ex Virgine Maria natus, quem praedicat summus « apostolorum carne passum, *recte dicitur unus in Trinitate* « *cum Patre Spirituque Sancto regnare.* Sicut enim videtur « ambiguum dicere simpliciter unum de Trinitate, sine prae- « misso nomine Domini Nostri Jesu Christi, *sic eius personam* « *in Trinitate cum Patris Spiritusque Sancti personis non* « *dubitamus esse. Sine Christi namque persona nec credi* « *Trinitas religiose potest, nec adorari fideliter*[1]... Peu de « jours après, presque dans les mêmes termes, il écrit encore « à Hormisdas : « (Jesus Christus) *recte dicitur unus in Tri-* « *nitate cum Patre Spirituque Sancto regnare, maiestatisque* « *eius personam in Trinitate non infideliter credimus*[2]. » Enfin, dans la belle lettre qu'Hormisdas lui adresse en réponse pour clore la controverse, s'il condamne effectivement la formule qu'ont attaquée les moines Scythes comme

[1] XV K. oct., 520 ; P. L., 63, 507.
[2] En 521 ; P. L., 63, 508.

attribuant spécifiquement la passion à l'essence de la Trinité, il a grand soin de définir, selon la doctrine de saint Léon, la divinité et la consubstantialité du Fils de Marie : comme le doute de Thomas atteste son humanité, la profession de Pierre, dit-il, en manifeste la divinité[1]. Il sait sans doute, puisqu'il

[1] « Quantam venerationem religionis habeamus quamque solliciti semper fuerimus propter uniendas sanctas ecclesias, testis est quoque vestra beatitudo... Nobis etenim videtur quoniam Filius Dei vivi Dominus Noster Jesus Christus ex Virgine Maria natus, quem praediat summus apostolorum *carne passum, recte dicitur unus in Trinitate cum Patre Spirituque Sancto regnare, maiestatisque eius personam in Trinitate non infideliter credimus...* » (Exemplum Epistolae Justiniani cos. ad Hormisdam. — P. L., 63, 508) (521).

... Sequi dubia quam servare decreta. Nam, si Trinitas Deus, hoc est Pater et Filius et Spiritus sanctus, Deus autem unus specialiter..., qui aliter habet, necesse est aut divinitatem in multa dividens (at), aut *specialiter passionem ipsi essentiae Trinitatis impingat ;* et, quod absit a fidelium mentibus, hoc est aut plures deos more profano gentilitatis inducere, aut *sensibilem poenam ad eam naturam quae aliena est ab omni passione transferre.* Unum est Sancta Trinitas, non multiplicatur numero, non crescit augmento ; nec potest aut intelligentia comprehendi aut, hoc quod Deus est, discretione seiungi. Quis ergo illi secreto aeternae impenetrabilisque substantiae... profanam divisionem tentet ingerere et divini arcana mysterii revocare ad calculum moris humani ? Adoremus Patrem et Filium et Spiritum sanctum, ... inenarrabilem substantiam Trinitatis..., ita tamen ut servemus divinae propria naturae, servemus propria unicuique personae, nec personis divinitatis singularitas denegetur, *nec ad essentiam hoc quod est proprium nominum transferatur*... Proprium est Patris ut generaret Filium, proprium Filii Dei ut ex Patre Patri nasceretur aequalis, proprium Spiritus Sancti ut de Patre et Filio procederet sub una substantia Deitatis. Proprium quoque Filii Dei ut... intra viscera sanctae Mariae Virginis genitricis Dei unitis utriusque sine aliqua confusione naturis... fieret filius hominis... Ipse Dei Filius Deus et homo, id est virtus et infirmitas, humilitas et maiestas... Idem Dominus noster Jesus Christus, ne *inter corporis passiones Deus non esse crederetur*, aut ne Deus tantum et non homo inter opera mirabilium stupenda virtutum, proposito nos duorum apostolorum informavit exemplo, Deum esse Christum Dominum nostrum Petri fide, hominem Thomae dubitatione declarans... Cum in manibus omnium sint et synodica constituta et beati papae Leonis dogmata, perstrinxisse potius pauca quam evoluere credidi convenientis universa. Nunc vero agnoscere satis est, et *cavere proprietatem et essentiam cogitandam*, ut sciatur *quid personae, quid nos oporteat deferre substantiae :* quae qui indecenter ignorant aut callida impietate dissimulant, *dum omittunt quid sit proprium Filii*, trinae tendunt insidias Unitati... Data VII kal. aprilis, Valerio VC Cos. (Hormisdas ad Justinum. Ep. 79. — P. L., 63, 512-516).

Telle est, selon nous, l'histoire, souvent défigurée depuis Baronius, de cette controverse. L'orthodoxie de la formule des moines Scythes ne fait pas de doute, la lettre d'Hormisdas, que nous citons, l'atteste clairement ; Justinien la fit adopter en 531, et le concile de 553 déclara dans sa huitième session εἴ τις οὐχ ὁμολογεῖ τὸν ἐσταυρωμένον σαρκὶ Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν εἶναι θεὸν ἀληθινὸν καὶ Κύριον τῆς δόξης καὶ ἕνα τῆς ἁγίας τριάδος ὁ τοιοῦτος ἀνάθεμα ἔστω (Hefele, trad. fr., III, 514).

S'ils furent éconduits par Hormisdas, cela tient à deux raisons : 1° la crainte qu'avait Hormisdas de voir le schisme se rouvrir ; l'Orient ne se

vient de recevoir leurs lettres, que les Orientaux qui acceptent, en frémissant, Chalcédoine, croient devoir déclarer, dans leurs professions de foi : « *hominem colentes toto animo anathematizamus*[1] ».

C'est, semble-t-il, à cette préoccupation de ne pas donner prise aux monophysites, au moment où on condamne *effectivement — sinon explicitement* — leur formule du Trisagion, qu'il faut rapporter aussi la forme particulière des quelques doxologies que nous avons signalées. Comme Justinien écrit : « Christi personam in Trinitate cum Patris et Spiritus Sancti « personis non dubitamus esse », ainsi nos doxologies portent : « (Christus) cum Patre et Spiritu Sancto in unitate virtutis regnat... », « le Christ que nous adorons est bien de l'unité de la Trinité, dans la Trinité ». Justinien dit : « Unus in Trinitate cum Patre Spirituque Sancto regnat », et ces termes se retrouvent presque dans nos doxologies : « cum Patre regnat in unitate Spiritus Sancti ». Les Moines Scythes, éconduits par les légats qui comprenaient mal la question et voyaient clairement le danger d'irriter les Orientaux étaient accourus à Rome, y avaient déployé une activité et une énergie peu communes : ils n'avaient pas hésité à remuer ciel et terre, au grand déplai-

soumettait qu'à demi, Constantinople exceptée ; les évêques catholiques, Thomas, Nicostrate et Jean de Nicopolis ne recouvraient pas leurs sièges : l'évêque Jean était massacré à Thessalonique par les antichalcédoniens ; à Ephèse, à Antioche, on insultait Chalcédoine, les moines Scythes assurent qu'un guet-apens est organisé contre eux, etc... ; la correspondance d'Hormisdas et de Justinien fournit maintes et maintes preuves de cette situation ; 2° l'inhabileté des moines qui froissèrent le pape, très prudent de nature (consueta cautela ; P. L., 63, 474) par leur humeur intransigeante, turbulente et brouillonne.

On n'a pas assez remarqué l'importance du mot *carne* dans la formule des Scythes. Ceux qui proposaient, à Chalcédoine, *unum de Trinitate passum*, entendaient condamner le nestorianisme et montrer qu'ils ne voyaient pas, dans le Crucifié, une *quatrième personne ;* ceux qui la rejetaient entendaient condamner le monophysisme et montrer qu'ils distinguaient, dans le Crucifié, *deux natures ;* en ajoutant *carne* à la formule débattue, qu'ils acceptaient ainsi corrigée, les moines Scythes se rangeaient avec les anti-nestoriens — puisqu'ils disaient *unum de Trinitate* — et avec les anti-monophysites — puisqu'ils confessaient explicitement la nature *charnelle*, humaine, par conséquent, de leur Dieu. — Les deux études les plus exactes, à notre sens, sont celles du R. P. Amelli : *Spicilegium Casinense complectens Analecta Sacra et Profana*, I (M. Casin., 1893. Prolegom., II, p. XXXIV-LXX ; et jadis la *dissertatio secunda in Historiam Ecclesiasticam sueculi VI : De Fide Monachorum Scythiae*, de Noel Alexandre (*Historia Ecclesiastica*, tomus V, Parisiis, 1699, p. 494).

[1] P. L., 63, 503.

sir du pape qui s'en plaint amèrement; ils s'étaient adressés aux évêques exilés en Sardaigne; ils avaient même tenté d'intéresser le peuple en leur faveur[1]. Nul doute que les clercs qui rédigeaient nos légendes n'aient été émus de ces discussions. Autour d'eux l'opinion publique ne s'y intéressait pas moins; la lettre de Trifolius à Faustus l'atteste, et aussi le *De Unitate* de Boèce.

Les gestes où cette formule se rencontre sont donc, à ce qu'il semble, contemporains d'Hormisdas[2].

XIV

Tous ces faits particuliers viennent donc confirmer et préciser la conclusion générale à laquelle nous avions abouti dans notre précédent chapitre : c'est à l'époque ostrogothique que le mouvement romain atteint son plus haut degré de puissance et son plus large développement.

On devine qu'il se prolonge faiblement à travers tout le VIe siècle et qu'il se ranime au temps de saint Grégoire et des Boniface (590-625). On a vu comment les gestes de Césaire paraissent être contemporains de l'époque byzantine ; on va voir comment certains autres textes semblent bien avoir été rédigés à l'époque suivante.

Les gestes de saint Boniface illustrent, on s'en souvient, une église fondée par l'apocrisaire Boniface, au temps de saint Grégoire le Grand (590-604) : c'est donc après cette époque qu'ils ont été rédigés. Ces mêmes gestes, d'autre part, présentent de curieuses analogies avec les gestes de saint Alexandre de Druzipara. La conception des deux épisodes centraux est identique dans les uns et les autres, et la parenté

[1] P. L., 63, 491.

[2] Il est même à croire qu'une profession de foi, souvent attribuée à saint Martin (P. L., 18, 11-12) a été rédigée sous l'empire des préoccupations de cette heure. On y lit que *unitas est ab eo qui est sanctus et spiritus*, ce qui s'accorde singulièrement avec les finales de nos gestes. Il faut se rappeler que, depuis saint Léon, dont Hormisdas et Trifolius répètent ici encore la doctrine, l'église romaine enseigne que le Saint Esprit procède du Père *et* du Fils ; on conçoit qu'on puisse dire alors que le Saint Esprit résume, en

littéraire dont ils témoignent n'est pas moins curieuse. Dans les uns et dans les autres, on retrouve les mêmes expressions, rares partout ailleurs : *pueri*, *domina mea*, *athleta Christi* ; dans ceux-ci et dans ceux-là, le saint se tourne vers l'Orient pour prier ; et c'est aussi pour prier qu'il demande, dans chacun d'eux, au moment de subir le dernier supplice, le délai d'une petite heure ; dans ceux-ci et dans ceux-là apparaît un ange, instrument divin d'un même miracle : il refroidit la poix bouillante où doit être précipité Boniface *en la touchant d'un doigt*, et il répand à terre l'huile bouillante, où doit être jeté Alexandre, *en touchant du doigt* la chaudière qui la contient. Or, ces gestes d'Alexandre, à les considérer en eux-mêmes, paraissent être en rapports avec deux faits, datés de l'époque précisément de saint Grégoire et de Boniface IIII. La dédicace d'un sanctuaire à l'archange saint Michel, dans le château Saint-Ange, qui est le fait de Boniface III, IV ou V (608-625) est sans doute ce qui explique la mention très inattendue de cet archange qu'on trouve dans nos gestes ; et la destruction du sanctuaire de saint Alexandre à Druzipara dans la campagne victorieuse du roi des Avares Chagan, en 600, explique, sans doute, par l'intermédiaire d'une reconstruction d'église que l'attention des personnes pieuses se soit portée sur l'histoire de ce martyr. Nos textes nous viennent d'un même groupe de rédacteurs ; peut-être même sont-ils l'œuvre d'un même moine, appartenant aux monastères de Saint-Grégoire sur le Celius, ou de Saint-Boniface sur l'Aventin ; ils ont été rédigés après la fondation de celui-ci, après le sac de Druzipara, après la dédicace de l'église Saint-Michel *Inter nubes*.

Entre ces deux gestes, ceux de Sérapie et ceux d'Eleuthère, on relève des signes précis d'une parenté certaine. Et, ici encore, cette parenté « matérielle » si j'ose ainsi dire, est, en quelque sorte, soulignée par une parenté littéraire. Le

quelque manière, l'unité du Père et du Fils et représente l'unité de la Trinité : « Christus qui cum Patre regnat Deus in unitate Spiritus Sancti ». — Hormisdas tenait au courant (P. L., 63, 431, 459, 471) les évêques de Gaule et d'Espagne : du reste la controverse dura longtemps et fit grand bruit (cf. saint Jean Damascène). C'est peut-être ce qui explique que la formule *in unitate* se retrouve dans un manuscrit des gestes de saint Vincent (Cod., Paris, lat. 5269) ; cf. aussi les actes de sainte Geneviève (recension Kohler, § 53) et les gestes Florini (*Cat. Paris.*, I, 127).

terme obscur de *Candida* (jeux solennels?) se retrouve dans Boniface, Sérapie, Eleuthère; des termes d'origine grecque, *stadium*, *bionatha*, *themele*, se lisent dans Boniface, Sérapie, Alexandre; un curieux dispositif de prière: *Sanctus...*, *Sanctus...*, *Sanctus...*, *te invoco...*, *te invoco...*, *te invoco...*, est commun à Sérapie et à Alexandre; dans Alexandre comme dans Eleuthère, le saint se signe le corps tout entier; l'Aglaïs de Boniface pourrait bien n'être qu'une copie — aussi poétiquement dénommée, du reste, — de l'Anthias d'Eleuthère; l'époque assignée à Eleuthère peut avoir été indiquée au rédacteur par le pape Eleuthère, mais peut aussi lui avoir été suggérée par le texte de Sérapie: ce qui est beaucoup plus vraisemblable.

Et comment s'en étonner, s'il est vrai que ces gestes aient été rédigés dans les mêmes milieux, à la même époque. Il faut noter que, dans ses *Dialogues*, saint Grégoire nous parle d'un Boniface et d'un Eleuthère; quoi de surprenant si ses enfants spirituels, comme les diaconites de l'Aventin ou du Celius, s'intéressent aux patrons des saints personnages dont les entretenait leur livre le plus aimé? N'en ont-ils pas emprunté la langue? Dans les gestes, en effet, se retrouve la langue des *Dialogues* et celle du début du VIIe siècle, *solidi*, *sanctimonialis*, *reliquiae*, jusqu'à ce terme plus rare d'*apex* (lettre) qui revient jusqu'à deux fois dans les trois lettres de Boniface IV conservées par les manuscrits; jusqu'à cette façon de dater par le quantième du mois qui se répand à cette époque. Noter, du reste, qu'on parlait beaucoup alors, en Italie, d'un personnage dont nous connaissons mal l'histoire, mais qui semble avoir joué un rôle assez important: je veux parler du duc Eleuthère, qui se révolta vers l'an 620[1]. Ne semble-t-il pas que tous ces faits convergent vers une même époque comme tous ces documents concordent entre eux: les gestes de Boniface, d'Eleuthère et d'Alexandre Romain ont été rédigés, sans doute, au début du VIIe siècle, peut-être sous Boniface V (619-625), sur le modèle des gestes de Sabine par l'un

[1] « Qui pugnando Eleutherius patricius ingressus est Neapolici et interfecit tyrannum... » (L. P., I, 319, *in Deusdedit*, 615-618). — Eodem tempore (Bonifatio V, 619-625), ante dies ordinationis eius, Eleutherius patricius et ennuchus factus intarta adsumpsit regnum. Et veniente eum ad civitatem Romanam, in castrum qui dicitur Luciolis, ibidem a milites Ravennates interfectus est » (L. P., I, 321).

des moines du monastère de l'Aventin, situé tout près de l'église consacrée à cette sainte[1].

[1] Les gestes de Sérapie paraissent appartenir à l'époque ostrogothique: l'église existait alors; les gestes qui l'illustrent donnent la doxologie *in unitate;* la prière *sanctus..., sanctus..., sanctus ..., te invoco..., te invoco..., te invoco...,* ne date-t-elle pas de la même époque, des controverses relatives au *Trisagion:* peut-on contester qu'elle en dérive? Les gestes de Sérapie-Sabine sont parents des gestes de Rufine-Seconde:

« si ab invito ablata uobis fuerit uirgini-
« tas, quid eritis facturae cum Christo. »
(10 juillet 30.)

« si ergo uiolata fueris, desinis esse tem-
« plum dei tui. »
(29 août 300.)

CHAPITRE IV

DÉFORMATIONS DES TRADITIONS CONTEMPORAINES DES RÉDACTIONS : LE NÉO-MANICHÉISME [1]

[V^e^-VIe SIÈCLES]

Au moment où l'on rédigeait les traditions romaines, d'autres faits, dont nous n'avons pas encore parlé, exerçaient sur elles une influence remarquable.

I

La tradition de l'église primitive touchant le martyre de saint Pierre et de saint Paul avait été remplacée par une légende qui s'était épanouie peu à peu jusque vers la fin du IVe siècle [2]. Cette date marque une nouvelle période dans l'histoire de cette légende, qui devient désormais un objet de controverse et une arme de combat. Le manichéisme occidental naissant cherche à insinuer ses théories allégorisantes dans une histoire prétendue des origines chrétiennes ; et, cette histoire, ses fidèles tentent de l'écrire en rédigeant les gestes des

[1] Nous n'étudions ici que le rapport de ce néo-manichéisme avec les traditions martyrologiques romaines. Sur le néo-manichéisme, en général, cf notre étude : *De Manichaeismo apud Latinos quinto sextoque saeculo atque de latinis apocryphis libris* (Paris, Fontemoing, in-8°, 1900).

[2] Cf. *supra*, la première partie de l'histoire de la légende, p. 101. — Dans l'intérêt de la clarté, nous avons supprimé toute discussion directe avec M. Lipsius.

Apôtres; n'assurent-ils pas ainsi à leurs doctrines le double mérite d'une incontestable authenticité et d'une autorité quasi canonique? Ils rédigent et déforment la légende de saint Pierre et celle de saint Paul, comme ils rédigent et déforment les légendes des autres Apôtres: ils prennent plaisir à séparer l'histoire des deux saints dont l'accord final a fondé le christianisme : n'est-il pas de bonne guerre, après tout, pour ceux qui veulent dissoudre celui-ci d'opposer ceux-là l'un à l'autre? Si les gestes de saint Paul ont disparu, semble-t-il, les gestes de saint Pierre sont parvenus jusqu'à nous dans un précieux manuscrit conservé à Verceil et qu'a publié M. Lipsius : le conflit de l'Apôtre avec le Mage y est retracé tout au long, mais est coupé, par endroits, de longues digressions dogmatiques. Ce texte ne parait pas être romain d'origine : il a été rédigé vraisemblablement dans l'Italie du nord : comme c'est à Verceil qu'il a été retrouvé de nos jours, c'est à Milan et à Brescia que nous le voyons connu et utilisé, à la fin du IVe siècle, par saint Ambroise et par Philastrius; et c'est à Milan aussi que nous le voyons pour la première fois réfuté. Qui croira que ces localisations, disparates et convergentes, soient un pur effet du seul hasard[1] ?

C'est dans les plaines du Milanais que le Pseudo-Josèphe (peut-être saint Ambroise[2]) écrit son curieux ouvrage sur la ruine de Jérusalem[3]. L'auteur inconnu, loin de suivre la voie ouverte chez les Latins par l'éditeur de Verceil, se conforme soigneusement aux tendances de la piété catholique, réunit l'histoire de saint Pierre à celle de saint Paul et associe explicitement « les docteurs des chrétiens » dans la lutte qui se termine par la défaite de Simon le Mage, son ascension manquée du haut du Capitole et sa mort à Aricie. La rédaction de ce premier éditeur catholique ne semble pas avoir beaucoup restreint, au moins dans ces régions, la diffusion du texte hérétique. Si Maximus de Turin affirme, avec les catholiques, que les deux Apôtres moururent le même jour, dans un même lieu, sur l'ordre du même tyran[4], s'il les place tous deux à la

[1] Lipsius, Acta Petri... (Lipsiae, 1891, p. 45). — *De Manichaeismo apud Latinos*, p. 39 sq. — Ambroise, c. Auxentium, 13 (P. L., 16, 1007).

[2] Rœnsch. *Roman Forschungen*, 1 (*Erlangen*, 1883), 256.

[3] *De Excido Hieros*, III, 2 (P. L., 15, 2068).

[4] « Non sine causa factum putemus quod una die, uno loco, unius tyranni olerauere sententiam... (Hom., 73. P. L., 57, 405).

tête des Apôtres et leur reconnait comme un droit particulier de prééminence[1], il ne fait jouer aucun rôle à saint Paul dans l'histoire du conflit et de la mort du magicien : c'est saint Pierre seul qui lutte et qui vainc ; et, comme dans une autre homélie il fait des mages Iamnes et Mambres[2] les adversaires de Moïse, il est à peu près assuré qu'il puise ses renseignements dans la légende manichéenne. Et cette conclusion est confirmée par ce fait qu'il raconte un autre conflit de Simon le Mage avec saint Paul devant Sergius Paulinus[3], conflit qui nous est d'ailleurs inconnu, qui est une réplique manifeste de la discussion de saint Paul et de Bar Iesu devant Sergius Paulus et qui devait donner un pendant à la lutte fameuse de saint Pierre contre le même magicien devant Néron ; cet épisode constituait sans doute le centre de la légende manichéenne de saint Paul.

Après Maximus de Turin (mort après 461), après saint Léon[4] qui l'ignore ou la condamne, puisque, dans ses sermons, il n'en dit jamais un mot, la légende des deux Apôtres romains quitte l'Italie du nord où elle s'est épanouie jusque-là ; mais elle ne cesse pas d'être l'arme de combat qu'elle était en pays latin, au temps de Philastrius et d'Ambroise. En se localisant à Rome, il semble, au contraire, qu'elle devienne plus encore un sujet de querelle, sinon un instrument de polémique. Le décret damasien l'atteste : « A Pierre a aussi été donnée la « compagnie du bienheureux Paul, vase d'élection : au contraire « de ce que rapportent les bavardages hérétiques, ils ne sont « pas morts à deux époques distinctes, mais ils ont été cou- « ronnés dans un même temps, un seul et même jour, par une « mort glorieuse, en combattant, dans la ville de Rome, sous « Néron César[5]. » Pareille insistance indique une polémique[6] :

[1] « Beati Petrus et Paulus eminent inter universos apostolos et peculiari quadam praerogativa præcellunt » (Hom., 73. P. L., 57, 404).

[2] « Primum utique Jamnes et Mambres magi cum Moysi signis prodigiisque resisterent... » (Hom., 101, P. L., 57, 488).

[3] Hom. 101, (P. L. 57, 488). « Cum apud Sergium Paulinum proconsulem Simon Magus Paulum apostolum oppugnaret, utique Ecclesiae vas tentabat... » Noter encore ce qu'il dit (*Sermo*, 69. P. L. 57, 674) : « De Pauli vero cervice... dicitur fluxisse magis lactis unda quam sanguinis » : ce qui parait être un trait manichéen.

[4] Notamment *Sermo* 82 (P. L., 54, 324, 494. — 56, 23, 322).

[5] « Addita est etiam societas beatissimi Pauli apostoli, vasis electionis, qui non diverso sicut haeretici garriunt, sed uno tempore, uno eodemque die gloriosa morte cum Petro in urbe Roma agonizans, coranatus est. » (*Cod. Iur.*, P. L., 59, 168).

[6] Noter que le Sacrementaire Léonien, livre romain s'il en fut, affirme que Pierre et Paul ne moururent pas le même jour.

il faut donc croire que des plaines du Pô la polémique manichéenne est descendue sur les rives du Tibre.

C'est à cette époque, en effet, qu'il faut sans doute rapporter la rédaction catholique des gestes romains de Pierre et de Paul, le plus souvent appelée texte de Marcellus. La plus ancienne édition que nous en connaissions nous est parvenue seulement dans une traduction grecque (*Codex Venetus Marcianus*[1]) : le rédacteur catholique suppose saint Paul revenu d'Espagne, où l'a envoyé le rédacteur manichéen, et il raconte l'œuvre des deux Apôtres réunis, leur intimité cordiale, leur lutte victorieuse contre Simon. Seulement, il ne parle pas des quatre pierres du Forum sur lesquelles se fracasse le magicien ; il ne précise pas avec détail les circonstances topographiques du martyre ; il ne met pas enfin, dans la bouche de saint Pierre, ce mot si caractéristique : *nos évêques nous ont confirmé ce que raconte saint Paul, dans les lettres qu'ils nous ont écrites*[2]. »

La seconde édition catholique, dont nous ne connaissons encore qu'une traduction grecque (*Codex Regiensis*[3]) *romanise* davantage la tradition : c'est là que saint Pierre parle comme pouvait le faire saint Léon après Chalcédoine ; c'est là aussi que se précisent les détails topographiques touchant le martyre des Apôtres. L'édition nouvelle se distingue encore de la première par l'ampleur des renseignements qu'elle donne sur saint Paul : le rédacteur raconte son voyage depuis Gautomeletè jusqu'à Rome, et il insiste avec soin sur les conversions qu'il opère au moment de son martyre. Mais cette addition ne fit pas fortune, peut-être en raison de son origine manichéenne. — Une troisième édition[4] parut bientôt qui conservait la belle phrase papale de saint Pierre, qui écartait les récits relatifs à saint Paul et qui, pour le reste, reproduisait assez fidèlement la première version catholique. Celle-ci avait sur celle-là l'énorme avantage qu'elle s'adaptait on ne peut plus aisément aux Actes des Apôtres, qu'elle en paraissait être la suite normale et le naturel achèvement. Je serais assez porté à croire que cette troisième édition — comme peut-être aussi la première — se présenta sous le patronage de saint Luc.

[1] Lipsius, *op. cit.*, p. 118.
[2] Lipsius, *op. cit.*, p. 152.
[3] Lipsius, *op. cit.*, p. 178.
[4] Lipsius, *op. cit.*, p. 119.

Indépendamment des cas d'analogie que l'on pourrait citer, voici une raison particulière de le croire. Les Manichéens ripostèrent aux catholiques, et c'est sous le patronage de Linus[1] qu'ils firent paraître leur réplique. Fidèles à leur tactique, isolant les deux Apôtres, ils consacrèrent à chacun un texte particulier; ils prirent un malin plaisir à faire de saint Paul, — comme s'il se fût agi du Mage, — un ami de Néron; ils se risquèrent même à appeler le Christ « la Vertu de Dieu[2] »; mais, pour « faire passer » leurs hardiesses, ils copièrent ou démarquèrent certains épisodes et la langue même des gestes des martyrs.

Dans le texte consacré à saint Paul, ils reprennent l'épisode de Perpétue[3] et des trois soldats convertis par l'Apôtre, à l'heure de son martyre; ils font de ceux-ci deux préfets et un centurion, les appellent Longin, Megiste et Aceste *et transforment celle-là en Plautilla, la mère d'une sainte illustre entre toutes, de Flavie Domitille*[4] *elle-même.* Ce n'est pas tout : ils insistent avec complaisance sur les trois personnes de Dieu et l'unité spirituelle qui les contient[5], ils empruntent aux historiens des martyrs leurs jeux de mots familiers sur le *service* des saints aux ordres du Christ, comparé au service (*militia*) des soldats aux ordres du prince[6]; l'on trouve même une fin de phrase qui semble provenir des gestes de Processus[7]. Ils avaient senti, sans doute, que leur édition primitive des gestes de saint Paul, mal adaptée aux goûts des Romains, ne pouvait avoir beaucoup de succès parmi eux.

C'est du moins ce qu'il est permis d'affirmer à propos des gestes de saint Pierre. Les Manichéens abandonnent l'édition de Verceil où les dissertations théologiques étouffent les récits historiques, au grand déplaisir des Romains. Ils en recueillent la fin seulement[8], qui exprime, du reste, sous une forme dramatique, leurs tendances ascétiques, et ils lui donnent la forme et l'allure des gestes des martyrs : les discours dogmatiques

[1] Lipsius, *op. cit.*, 1-22-44.
[2] Lipsius, *op. cit.*, p. 28.
[3] Comparer dans Lipsius, p. 39 et p. 213.
[4] *Gesta Nerei et Achillei*, 12 mai, cf supra, p. 251.
[5] « Cui cum patre in unitate spiritus sancti... » (p. 45). Cf. *supra*, p. 313 sq.
[6] Lipsius, p. 29.
[7] « Eos qui vincti erant cum illis soluere atque quo vellent abire » (p. 43). Cf. *Gesta Processi.*
[8] Comparer dans Lipsius, p. 1-22 et p. 85-101.

disparaissent presque tous et font place à une passion de saint Pierre, mis à mort parce qu'il prêche la continence aux Romaines, — avec trop de succès au gré des maris. — Cette histoire toute simple, facile à saisir, devait plaire encore par son allure piquante : et le prestige du nom de Linus devait l'imposer aux âmes pieuses.

Ce n'est pas tout : pour en faciliter encore la diffusion dans les milieux populaires, *ils y insérèrent*, non plus un personnage d'un des gestes les plus connus, — comme Plautilla, — mais *un fragment entier d'une légende de renommée discrète, celle de Processus et de Martinianus*[1], et, par manière de compensation, afin de rendre plus éclatante la solidarité des gestes indigènes et de leur littérature exotique, ils *introduisirent dans les gestes de Processus et de Martinianus un fragment de leur édition de Verceil des gestes de saint Pierre*[2]. Et c'est ainsi que l'on peut expliquer, semble-t-il, l'apparition de Paulinus, de Martinianus, de Processus, de la Sainte Trinité et des « *magistriani* » eux-mêmes dans l'édition « linienne » des gestes de l'Apôtre — que l'on chercherait en vain dans le texte de Verceil — et l'introduction de l'épisode du Seigneur ramenant à Rome saint Pierre en fuite — que l'on chercherait vainement aussi dans *la première édition des gestes de Processus*[3].

[1] § V et VI, Lipsius, *op. cit*, p. 6, 8.

[2] Le fragment relatif à la fuite de saint Pierre et à l'apparition de Jésus.

[3] *Ce texte est inédit. Nous l'avons heureusement découvert dans le Codex Vallicellanus*, VII, f° 173 v. (du XIIIe siècle). Le voici :

Passio scor processi et martiniani. Lectio prima. Tempore quo symon magus crepuit intus impiissimus Nero tradidit beatissimos apostolos petrum et paulum paulino viro clarissimo magisterie potestatis. Paulinus mancipavit eos in custodia mamertini ad quos veniebant multi Xriani infirmi et curabantur ab infirmitatibus suis atque alii a demoniis liberabantur p. orationes aplor, Erant autem custodientes eosdem aplos multi milites inter quos erant duo magistri principes processus et martinianus.

Lectio II. — Hii cum viderent omnia mirabilia que faciebat p. aplos suos dominus ihesus Xristus mirari ceperunt dicentes, viri venerabiles nostis quia imperator nero iam in oblivione recessit a psona vra. Ecce enim nouem menses sunt quod in custodia estis. Rogamus itaque vos ut ambuletis ubi uolueritis tamen in huius nos nomine in cuius uos novimus facere virtutes magnas baptizetis.

Lectio III. — Tunc dixerunt eis apli vos credite ex toto corde in nomine trinitatis et ipsi potestis facere que nos facere cognovistis. Hoc audientes oms qui in custodia erant clamaverunt unanimiter dicentes : date nobis aquam quia siti periclitamur. Eadem hora beatissimus petrus dum esset in ipsa custodia mamertini dixit ad omnes : Credite in Dominum patrem omnipotentem in dominum nrm Ihm Xrm filium eius unigenitum et in spiritum sanc-

Et les Manichéens ne bornent pas là leurs manœuvres : comme ils ont interpolé les gestes de Processus, ils interpolent encore les gestes de Nérée[1] — agréable facon de se railler de la haine qu'ils inspirent à leur auteur. — Ils y racontent que saint Pierre sauve deux fois Simon de la colère du peuple et des atteintes des chiens; ils ajoutent que Simon, — comme saint Paul — devient, après un an d'absence, l'ami intime et le conseiller favori de Néron; et, pour accréditer leur édition linienne, et peut-être aussi ramener l'attention sur celle de Verceil, ils renvoient le lecteur désireux de connaître le conflit du Mage et des Apôtres à une lettre que Linus aurait écrite, en grec, et qu'il aurait adressée aux églises orientales. N'est-il pas vraisemblable qu'ils espéraient faire passer pour des traductions partielles de cette lettre mystérieuse leur édition « linienne » des gestes de saint Pierre et de saint Paul?

Qui sait même s'ils n'ont pas été plus loin et s'ils n'ont pas cherché à ruiner le crédit de l'édition catholique en lançant dans la circulation un texte qui y contredisait? L'édition catholique, on l'a vu, explique le séjour des reliques apostoliques *ad Cathecumbas* par une tentative manquée des Grecs

tum et omnia ministrabuntur nobis. Cumque orasset beatus petrus apls ilico facto signo crucis in monte Tarbeio in custodia mamertini emanaverunt aque de monte.

Lectio IIII. — Tunc baptizati sunt beati pcessus et martinianus magistri principes a beato petro aplo Eodem tempore nuntiatum est paulino magistro officio quod processus et martinianus Xriani effecti fuissent. Misit ergo milites et tenuit eos, et cum adducti fuissent ante conspectum suum, dixit eis : Sic stulti facti estis ut deserentes deos quos invictissimi principes colunt sequentes vana sacramenta militiae vestrae ammittatis. Beati martyres dixerunt Nos Xristiani facti sumus.

Lec. IIIII. — Tunc paulinus iussit ut cum lapidib; ora eor contunderentur. Et cum in iovem ad sacrificandum sibi oblatum tripodam expuisset praecepit eos in eculeo suspendi et a trabi neruis et fustibus cedi flammasque poni circa latera eor. Deinde iussit militibus ut scorpionibus eos appensos in eculeo castigarent: eadem hora paulinus amisit oculum sinistrum et post triduum subito arreptus a demonio expiravit. — Lectio VI hoc audiens prefectus urbis caesarius intimavit neroni rem gestam. Imperator autem precepit ut celerius extinguerentur. Tunc prefectus data in eos sententia iussit eici de custodia et duci foras muros in via que vocatur Aurelia ibiq; capita eorum sunt amputata. Sanctissima vero femina lucina collegit corpora eor et condidit aromatibus et sepelivit in predio suo in arenario suo iuxta locum ubi decollati sunt sub die sexto nonas iulii. — Ce texte est différent de celui d'Adon (P. L., 123, 195) et de celui de la Légende Dorée, ch. 89. (Ed. Graesse, 1889, p. 374).

[1] Il me parait bien vraisemblable, en effet, que notre texte des gestes de Nérée a été retouché par un Manichéen, — à moins que ce ne soit le contraire qui soit arrivé.

pour reprendre les corps de leurs Apôtres. Les Manichéens n'auraient-ils pas tenté d'expliquer ce séjour d'une toute autre manière — du reste, plus vraisemblable —? Le *Liber Pontificalis* nous parle d'une translation de ces reliques aux catacombes, faite par les soins du pape Corneille; or, le *Liber* suit exactement notre édition des gestes de ce pape *jusqu'à l'épisode de la translation, qu'ils ignorent et qu'il rapporte*[1]. Comme il y a eu deux éditions des gestes de Processus, dont une seule était très répandue et très souvent copiée, n'y aurait-il pas eu deux éditions des gestes de Corneille, dont nous lisons encore l'une, et dont l'autre, aujourd'hui inconnue, et peut-être perdue à jamais, retouchée par les Manichéens, aurait guidé le rédacteur des gestes pontificaux?

Le succès obtenu par la riposte des Manichéens est indiqué aujourd'hui par le nombre des manuscrits qui la reproduisent. Les Catholiques répliquèrent: la brièveté des gestes manichéens n'était sans doute pas étrangère à leur succès. A côté des éditions «liniennes», les gestes de Pierre et de Paul pouvaient paraître bien longs : de là, les abrégés qu'ils en firent. Celui que nous avons conservé dans le *Codex Monacensis* 14418[2], suit très fidèlement la troisième édition catholique (*Codex Sangallensis*) des gestes apostoliques; les mêmes expressions sont souvent reproduites; une seule, mais curieuse variante, a été introduite: si saint Pierre demande à être enterré la tête en bas, ce n'est pas par sentiment d'humilité, en souvenir de la passion du Seigneur, c'est «pour montrer qu'il va au ciel». L'abrégé découvert dans le *Codex Florentinus*[3], paraît être une œuvre plus originale — au moins par rapport aux textes que nous connaissons — : c'est la maison de Ponce Pilate que Pierre et Paul fréquentent à Rome; et c'est un parent de Ponce Pilate qui convainc Simon de mensonge, quand il prétend être le Christ. Conformément au récit milanais du pseudo-Josephe, contrairement aux données romaines de l'édition catholique, c'est du haut du Capitole, et non pas au Champ de Mars, que Simon tente l'Ascension.

C'est ainsi que, dans l'état actuel de nos connaissances, on peut, semble-t-il, grouper les textes qui nous sont parvenus

[1] Cf. ce que dit M. l'abbé Duchesne, L. P. I., 151, note 7. — Notes de très curieuses analogies de style entre les gestes de Corneille et ceux de Processus.
[2] Inédit.
[3] Lipsius, *op. cit.*, p. 223.

et esquisser l'évolution de la polémique. Quoi qu'il en soit, du reste, à cet égard, il semble bien que les hérétiques se soient inspirés de la vieille thèse anti-chrétienne : la lutte acharnée de Pierre contre Paul —, et que les catholiques aient défendu de leur côté leur antique tradition : l'accord fondamental des deux apôtres.

II

Les rapports de saint Pierre et de saint Paul devenus objet de polémique, n'ont pas seuls exercé une influence sur les traditions romaines, au moment de la rédaction des gestes : une autre controverse, également inconnue, y a laissé aussi des traces curieuses.

L'édition manichéenne des gestes de saint Pierre retrouvée à Verceil raconte que l'Apôtre, menacé de mort par Albinus et par Néron, s'enfuit sous un déguisement. Il hésita une seconde avant de prendre ce parti : « Fuirai-je, mes frères ? » Et ceux-ci répondirent : « Tu ne fuis pas ; tu fais en sorte de « pouvoir encore servir le Seigneur... et ayant été persuadé par « ses frères, il sortit seul[1]. » Les catholiques virent peut-être quelque ironie dans cette discussion si brève ; leur piété s'accommodait mal d'une attitude évidemment peu héroïque ; d'autant que Pierre, à peine sorti de la ville, rencontrait le Seigneur qui venait prendre sa place et se faire une seconde fois crucifier. Ce qui est assuré, c'est que, dans leur riposte, ils prirent soin de définir exactement la conduite de saint Pierre. « On « priait saint Pierre qu'il se rendit ailleurs. *Saint Pierre résis-* « *tait, disant que jamais il ne paraîtrait céder par crainte de* « *la mort ; qu'il est bon de souffrir pour le Christ qui s'est* « *offert à la mort pour nous tous ; que cette mort-là, ce n'est* « *pas la mort, mais l'immortalité future ; que ce serait chose* « *indigne qu'il esquivât l'épreuve, dans sa chair, lui qui, par* « *ses leçons, avait poussé beaucoup d'hommes à s'offrir au* « *Christ en victimes ; que la parole de Dieu devait s'accom-* « *plir et lui-même, par sa passion, rendre au Christ gloire et*

[1] Lipsius, *op. cit.*, p. 86-88.

« *honneur.* » Voilà, entr'autres choses, ce qu'objecta Pierre ; « mais le peuple, en larmes, demandait que l'Apôtre ne l'aban- « donnât pas sans pilote au milieu de l'orage : et Pierre, vaincu « par les larmes, céda ; il promit de sortir de la ville [1] ». Ainsi présenté, l'épisode ne froissait en rien les susceptibilités catholiques : il fut inséré, tel quel, dans quelques versions de la troisième édition catholique. Dans cette édition du reste, comme dans les deux autres qui l'avaient précédée, on n'avait garde d'accepter la tradition manichéenne. L'incident n'était pas, sans doute, passé sous silence : l'apparition du Christ à Rome flattait trop l'amour propre des Romains pieux pour qu'ils sacrifiassent l'épisode ; mais, ici encore, on le présentait de telle sorte qu'il tournât à la gloire de Pierre. On passait très rapidement sur la fuite elle-même, que l'on racontait, non pas à sa place chronologique dans l'histoire de l'Apôtre, mais longtemps après, lorsque saint Pierre était déjà sur la croix : c'est un simple souvenir qu'il rappelle, et il en fait le thème d'un développement directement contradictoire au récit tendancieux des hérétiques. Comme la multitude se réunit, pleine de fureur, prête à tuer Néron et à délivrer saint Pierre, celui-ci l'apaise : il lui dit la rencontre qu'il a faite du Sauveur en *quittant* (*a fratribus abscedebam*) Rome et que le Sauveur lui a donné confiance : « Ne crains rien, car je suis avec toi jusqu'à « ce que je t'introduise dans la demeure de mon père. Et c'est « pourquoi, mes enfants, ajoute l'Apôtre, ne m'arrêtez pas en « chemin : déjà mes pieds foulent la route céleste ; ne m'attris- « tez pas, mais rejouissez-vous parce que, aujourd'hui, je « recueille le fruit de mes peines [2]. » L'épisode de la fuite pouvait être aisément interprété, par les lecteurs des éditions manichéennes, *comme un second reniement de l'Apôtre ;* il tournait à sa louange dans les textes catholiques ; à ceux qui voulaient le délivrer et le venger, il avait répondu : « Ne « m'arrêtez pas en chemin ; déjà mes pieds foulent la céleste « route » ; loin d'avoir cherché à fuir la mort, saint Pierre avait donc *voulu* son martyre.

On pourrait croire que sa gloire est seule en jeu dans ces polémiques : on va voir qu'il n'en est rien. Les gestes de saint André qui furent rédigés à Rome, à propos de la cons-

[1] *De Excidio Hieros*, III, 2. (P. L., 15, 2069-2070).
[2] Lipsius, *op. cit.*, p. 171-473.

truction d'une basilique à lui consacrée, roulent tout entiers sur cette question : la spontanéité du sacrifice des martyrs. André montre au proconsul Ægée que le Christ a souffert, non pas malgré lui, mais de son plein gré (*non invitus, sed sponte suscepit*) ; que, s'il a été livré, la spontanéité de son sacrifice n'en est pas diminuée, puisque, sachant d'avance qu'il serait trahi, il ne s'est pas sauvé ; et le saint montre encore au proconsul, par son attitude, que les martyrs, comme leur Maître, pouvant éviter la mort, préfèrent de beaucoup le supplice. Comme saint Pierre, lorsque la foule accourt pour le délivrer, il l'adjure et lui crie : « N'empêchez pas mon martyre [1]. » Le texte est parfaitement explicite ; il nous fait mieux comprendre la portée de l'épisode dont nous parlions tout à l'heure, en même temps qu'il éclaire de curieux et obscurs passages d'autres gestes romains.

« Je viendrai vers toi, dans ta demeure, dit saint Thomas au « persécuteur pour t'apprendre que *je souffre volontairement* « *pour le nom de mon Seigneur* et pour te faire sentir toute la « puissance de ma foi. » — Il arriva, dit le rédacteur des gestes « de saint Silvestre, que tous, étant ainsi pourvus de sa science, « éprouvèrent *pour le martyre plus d'amour que de crainte et* « *se hâtèrent avec lui, joyeux.* » — « Le préfet commença de « parler pour que saint Clément ne s'en allât pas *spontanément* « en exil, mais sacrifiât plutôt aux dieux... Mais le bienheu- « reux Clément... montrait *qu'il désirait l'exil plus qu'il ne le* « *craignait.* » — Lorsque sainte Anastasie est conduite devant le préfet d'Illyrie, Probus, elle lui dit qu'elle est venue de Rome à Sirmium à la suite des saints *qui se font tuer spontanément.* — Le prologue des gestes de Chrysanthe comparant aux douleurs du feu éternel l'amour de cette vie parle des martyres *gratuits* de ceux qui viennent « s'offrir d'eux-mêmes ». — Dans les gestes de Pierre et de Marcellin, on voit qu'Artemius, Paulina, Candida *refusent de fuir.* — Il en est de même de Marcel et de ses amis dans les gestes qui portent son nom. — Il en est de même encore d'Hermès et des autres nouveaux baptisés dans les gestes d'Alexandre [2] — Les gestes de Pan-

[1] Bonnet, *Passio Andreae* (Lipsiae, 1898), p. 1-37. — Albert Dufourcq : De *Manichaeismo apud Latinos*, p. 92-93.

[2] Cf. surtout § 13. — 3 mai 373. — Notons ici une variante intéressante — ce n'est peut-être pas seulement une variante paléographique — du *Codex Vindobonensis* 357, f. 98r, dans les gestes de Cécile : hoc... antepono et depre-

crace racontent que le saint, et Denys, son oncle, baptisés par le pape Corneille, persévèrent dans la foi et la crainte de Dieu *au point que saint Pancrace se livre spontanément aux persécuteurs;* et ils ajoutent plus loin, sous l'inspiration du même sentiment : « *Pancrace était conduit comme un agneau à la mort, joyeux et content.* » On ne peut douter que les rédacteurs n'insistent ici, avec soin, sur la spontanéité des martyrs ; et telle est aussi manifestement l'intention des catholiques qui écrivirent les gestes de saint André, ceux de saint Pierre et de saint Paul.

Il faut donc que la spontanéité des martyrs ait été révoquée en doute par les Manichéens : ne voit-on pas, du reste, qu'ils l'ont effectivement fait, à propos de saint Pierre, dans les gestes de saint Pierre? Le manichéisme qui tendait à *allégoriser* le christianisme, et à le vider de son contenu historique et positif n'était guère conciliable, semble-t-il, avec les témoignages positifs de ces témoins historiques que sont les martyrs ; s'il spiritualisait l'Evangile au point de l'abolir, s'il écartait le culte du Christ, que voulait-on qu'il fit du culte des martyrs? Pour le ruiner dans l'âme de la foule, *il devait donc déconsidérer les martyrs.*

Mais si l'on voit bien quelle devait nécessairement être, en général, l'attitude des Manichéens vis-à-vis des martyrs, il paraît malaisé de définir, avec une entière précision, quelle fut exactement l'origine de leurs controverses[1] à ce sujet contre les Catholiques. A l'époque ostrogothique, les persécutions n'étaient plus, à Rome, qu'un souvenir : ce n'est donc pas — comme au temps de Tertullien et d'Origène, de Cyprien

« cor ut fratrem meum tiburtium sicut me liberare dignetur dns et faciat nos « ambos in sui nominis confessione *persecutos.* » Le texte bollandiste donne *perfectos* (14 avril, 205, § 4).

[1] « Verum Athanasius librum de satisfactione fugae olim a se conscriptum tunc eis praesentibus legit; cuius partes utiles, et quae prosint hic intexens totum librum multorum versuum quaerere et legere studiosos admoneo. (Impii) hactenus accusant quoniam manus eorum praeparatas necibus declinare potuimus. Siue (autem) timorem improperent, contra semetipsos tanquam vesani loquuntur, siue contra voluntatem Dei hoc dicant fieri, Scripturarum divinarum videntur penitus inexperti... Sic et beati martyres in persecutionibus temporalibus custodiebant semetipsos et dum quaererentur per latibula fugiebant ; cum vero invenirentur, martyrio se subdebant. Haec de Athanasio retulisse sufficiat (Cassiodorus. *Hist. trip.*, VI, 32, P. L , 69, 1042-1045). Je crois voir une trace des polémiques relatives à la fuite dans la complaisance avec laquelle Cassiodore s'arrête sur le livre d'Athanase. — C'est à ces polémiques que se rattachent sans doute certains traits curieux des gestes : le soin que prennent les saints de se cacher. Cf. saint Sébastien et les *viri occulti Christiani*, Thrason, etc. Il me paraît difficile de préciser davantage.

et d'Athanase, — des conditions de vie faites à la communauté chrétienne que naquit la polémique ; à moins qu'elle ne se rattache directement à la vie de Manes, elle eut donc, sans doute, une origine purement littéraire. Elle dut être provoquée, soit par la lecture des écrits de Tertullien, soit plutôt par un commentaire manichéen du fameux verset de saint Mathieu, touchant la fuite (X, 23), ou du passage de saint Jean sur Joseph d'Arimathie, disciple *occulte* du Sauveur, ou du passage prédisant la mort de saint Pierre, ou enfin du passage des Actes rapportant la fuite de St-Pierre[1].

Et il est vraisemblable aussi que, si tel fut le point de départ de la polémique, le développement n'en fut pas sans rapports avec les controverses suscitées par le culte des martyrs. Méritent-ils vraiment les honneurs qu'on leur rend, disaient peut-être certains alliés de Vigilantius ou de Jovinien ? Si leur sacrifice a été contraint, de quelle valeur peut-il bien être, et leur culte n'est-il pas une dérision ? Et il est vraisemblable encore que le développement de cette polémique particulière ne fut pas sans se ressentir non plus du *mouvement ascétique*, parallèle, on l'a vu, au *mouvement martyrien*. Les adversaires de celui-ci pouvaient-ils manquer de lui opposer celui-là ? Le sacrifice des martyrs n'a rien de spontané, et leur culte est une duperie, mais quels honneurs ne doit-on pas rendre aux ascètes dont nul ne contestera que le sacrifice, incessamment renouvelé, soit évidemment et nécessairement spontané ?

A l'appui de cette hypothèse, on peut citer deux faits précis. C'est d'abord la tendresse particulière des manichéens pour l'ascétisme, — tendresse peut-être platonique, — mais dont témoignent tous leurs écrits, et qui contraste vivement avec leur sévérité pour les martyrs. — C'est aussi, c'est surtout l'importance des épisodes à tendances ascétisantes qui émaillent les gestes romains. Le fait nous a frappé, tandis que nous en commencions l'étude : quatre d'entre eux encadrent symétri-

[1] Peut-être pourtant la polémique a-t-elle un point de départ strictement dogmatique et manichéen : les Manichéens insistaient sur la spontanéité de la vie de l'âme : « Priscillianistae... maxime Gnosticorum et Manichaeorum dogmata permixta sectantur. . Animas dicunt eusdem naturae atque substantiae cuius est Deus, *ad agonem quendam spontaneum* in terris exercendum per septem caelos et per quosdam gradatim descendere principatus et in malignum principem incurrere, a quo istum mundum factum nolunt (S. Augustin, Haeres., LXX. — P. L., 42, 44).

quement, entre deux eunuques, une vierge consacrée à Dieu, et beaucoup d'autres, particulièrement ceux d'Agnès, de Cécile, et de Darie, insistent avec une complaisance surprenante sur la sainteté de la chasteté. Comme il est évident qu'ils émanent de catholiques, on en vient à soupçonner que les rédacteurs ont voulu donner à leurs saints, non seulement la couronne des martyrs, mais celle encore des ascètes : leur confiante piété n'a pu admettre que leurs saints patrons n'aient pas également remporté la palme dans « le combat de la chair » et dans « le combat du sang », pour parler avec Cassiodore ; et ils ont, sans doute, d'autant moins hésité à embellir ainsi l'histoire des martyrs qu'*ils ne pouvaient laisser l'ascétisme devenir le monopole de la piété manichéenne*, sous peine de voir baisser leur prestige et d'exposer les âmes « aux morsures des loups rapaces ». Nous sommes, il ne faut pas l'oublier, au moment où les artisans, à Rome, arborent, comme enseigne, sur la façade de leurs boutiques, l'image de Siméon Stylite ; où le consul romain de 505, Théodore, vit avec sa femme comme avec une sœur ; où Maurus, le fils du sénateur romain Equitius, s'enfuit avec saint Benoît et prépare avec lui et ses disciples romains, dans les splendeurs solitaires de Subiaco, la vraie réponse de l'Occident aux ascètes orientaux. La présence des Manichéens à Rome, contribuait certainement à y entretenir le mouvement ascétique : peut-on s'étonner d'en saisir l'influence chez nos rédacteurs — aussi bien que chez leurs contemporains?

III

Il est vraisemblable que des polémiques d'une autre nature, agitèrent encore les milieux où se rédigeaient les gestes romains.

Les gestes de saint Pancrace, où nous avons aperçu déjà comme un reflet d'une autre controverse, contiennent un curieux passage relatif au libre abitre. « Si (les idoles) sont « des dieux, dit le saint à l'empereur, il est évident qu'elles « sont douées du libre arbitre... Si elles ont leur libre arbitre... « respectez leur pouvoir..., pour qu'elles se vengent elles- « mêmes de ceux qui ne leur rendent pas un culte. » Ce pas-

qu'un seul manuscrit [1], croyons-nous, nous a conservé, est
l, dans toute la littérature des gestes romains, qui puisse
nis directement en rapport avec les controverses péla-
es et semi-pélagiennes. Mais nous savons que nos ano-
s ne lisent guère les livres de théologie : les apocryphes,
ntraire, sont leur fait ; et l'on se demande quels apo-
hes ont pu populariser dans leurs cercles les discussions
tives à la grâce.

loses Bar Cepha, évêque Syrien de Beth Raman et de
hlen et curateur de Mozal (Seleucie des Parthes), qui mourut
914, après avoir consacré un ouvrage à la multitude et à la
érence des hérésies, écrivit en outre un Commentaire sur
Paradis [2]. La troisième partie de ce livre nous présente une
utation des hérétiques qui s'occupèrent du Paradis, notam-
nt de Simon le Mage. « Simon... objecte : le Dieu qui créa
Adam était sans puissance et sans force : il ne put faire
qu'Adam resta tel qu'il le voulait. A quoi nous répondons :
Adam demeura tel que Dieu son créateur et son auteur voulut
qu'il fût et demeurât : ce que Dieu voulait en effet, c'est qu'il
eût un arbitre, qu'il fût son maître, qu'il fût libre, et non pas
qu'il eût une âme enchaînée et sujette comme les bêtes
animées et les objets matériels. Mais Simon nous presse.
« Dieu voulait qu'Adam ne mangeât pas de cet arbre, et il en a
« mangé... ; il voulait qu'il restât dans le paradis et par son
« crime il en est déchu : Dieu auteur d'Adam n'était donc pas
« puissant, puisqu'il n'a pas eu le pouvoir, comme il en avait la
« volonté, de retenir Adam dans le paradis... Bien plus, Simon
« le Mage a un autre argument qui accuse de méchanceté et
« d'envie le Dieu créateur d'Adam... Si ce créateur d'Adam,
« dit-il, ne lui avait pas défendu de manger de cet arbre...
« (Adam ne serait pas déchu. Ce Dieu, continuait-il, est un Dieu
« inférieur, et il y en avait un autre plus puissant). D'autres
« croient que l'idée de Simon était celle-ci : le monde est issu
« d'une cause mauvaise... En outre, il niait aussi, perfidement,
« la résurrection des corps... »

Le livre attribué à Simon leMage que résume et réfute ainsi Moses Bar Cepha, nous paraît être un apocryphe mani-

[1] *Codex Parisinus*, 3779 (*Analecta B.*, X, 53).

[2] Que traduisit en latin André Masius, de Bruxelles (Anvers, Plantin, 1569, in-12) : *De Paradiso Commentarius*.

chéen, d'origine vraisemblablement romaine et, sans doute aussi, de l'époque ostrogothique. Simon le Mage a joué un rôle dans la littérature chrétienne à deux époques distinctes : au IIe et au IIIe siècles, dans le monde oriental grec ; au Ve et au VIe dans le monde occidental latin. De ces deux époques, c'est à la seconde qu'il faut faire remonter le livre que lisait Cephas : les controverses relatives au libre arbitre conviennent mieux au Ve siècle latin qu'au IIIe siècle grec. Un ouvrage où il est à la fois question du libre arbitre et d'Adam, et aussi de Simon le Mage ne peut s'adapter qu'à une époque où se développaient parallèlement la controverse pélagienne et le mouvement manichéen.

Il est possible, du reste, de préciser davantage : le dualisme, l'impuissance du Dieu secondaire auteur du monde[1], la négation de la résurrection des corps, théories qu'expose explicitement l'hérétique réfuté par Cephas, sont des éléments constitutifs du manichéisme occidental ; et l'accusation de perfidie que l'évêque syrien du Xe siècle dirige contre son adversaire, s'accorde à merveille avec les imputations de ce genre que saint Augustin et saint Léon dirigeaient contre les leurs. L'origine romaine et l'époque de cet apocryphe sont moins assurées : il semble toutefois que l'idée de composer un traité manichéen où Simon tient le premier rôle, n'a pu germer dans aucune cervelle latine aussi aisément que dans une cervelle romaine ; n'est-ce pas des apôtres romains que Simon était l'adversaire ? Nous savons, en outre, qu'en 493 Sénèque, évêque dans la Marche d'Ancône, enseigna expressément le pélagianisme, — ce qui touchait peu nos rédacteurs, — et permit aux moines de cohabiter avec les vierges — ce qui pouvait les intéresser beaucoup plus — : l'affaire fut connue à Rome, puisque, dans une lettre datée du 1er novembre de cette année, Gélase rappelle l'évêque à l'ordre[2]. N'est-il pas vraisemblable que ce fut à propos de cette histoire, ou, du moins, dans des circonstances analogues, que l'écho des controverses relatives au libre arbitre pénétra jusque chez nos rédacteurs, et que les Manichéens tentèrent d'exploiter les obscurités du problème dans un nouveau livre apocryphe[3] ?

[1] Cf. A. Dufourcq : *de Manichaeismo apud Latinos*, p. 44 et 45.
[2] P. L., 59, 33. — Ceillier, XV, 299.
[3] Il semble bien qu'il y ait là toute une littérature que nous avons perdue. J'en trouve un autre indice dans le *Codex Palatinus* 846 et dans le *Codex*

Si l'origine romaine et la date ostrogothique que ces deux faits semblent indiquer étaient admises, n'expliquerait-on pas enfin ce singulier passage des gestes de Pancrace, où, au nom du libre arbitre présumé des dieux païens, le martyr demande à l'empereur de leur laisser le soin de leurs affaires?

Simon le Mage n'était pas le seul personnage dont les Manichéens essayaient de grandir le prestige pour en abriter leurs théories. Suivant la même méthode d'apologie directe, ils transformaient l'un des martyrs les plus obscurs de Rome en un de leurs prophètes les plus audacieux. Le fameux hérétique Basilide avait enseigné le dualisme, frayant ainsi la voie à Manès[1]; depuis lors, les catholiques n'avaient cessé de l'exécrer, comme les Manichéens, — ceux d'Espagne notamment, — de le porter aux nues. Les Manichéens de Rome suivirent l'exemple de Manichéens d'Espagne et travaillèrent à présenter Basilide comme un prophète chéri du Christ, élu de Dieu. Il y avait à Rome un martyr ignoré qui portait son nom : combien maigre, en ses élégances poétiques, était la tradition attachée à sa mémoire, nous l'avons montré plus haut. Les Manichéens, hardiment, la confisquèrent, la transformèrent, je dirais presque la divinisèrent : l'entreprise était si séduisante quelle fut tentée de deux côtés à la fois. Un premier rédacteur, dont le *Codex Udalrici* nous a conservé la narration, prend plaisir à faire de Basilide l'ami et comme le confident de Jésus. Comme il servait auprès de Platon, le Christ lui apparut et lui dit : « Je veux t'enlever du service de Platon le préfet, et te mettre dans le mien... Va, vois les tiens et fais en sorte qu'ils viennent avec toi dans la sainte cité de Jérusalem... Vendez vos biens, corrigez l'adultère » ; et comme le Seigneur lui dit de passer la mer, Basilide lui demande :

San Gallensis 548, du début du IXe siècle, qui coupent les gestes de Nérée, au moment où commence l'histoire de Pétronille par ces mots : « *Finit de* APOSTOLI PETRI VERITATE ET DE PERVERSITATE SIMONIS. » Incipit de obitu Petronille et passione Felicule. — N'est-ce pas le titre d'écrits qu'ont utilisés les auteurs de notre texte actuel?

[1] « Addidit Archelaus : non ipse primus auctor scelerati huius dogmatis exstiterit Manes... ; non ex Mane originem mali huius manasse... Fuit praedicator apud Persas etiam Basilides quidam antiquior non longe post nostrorum apostolorum tempora. » (*Actes d'Archelaus*, 55. — P. G., 10, 1522-1523.) — Cf. Jérôme. *adv. Jovinianum*, II, 16. « Basilides magister luxuriae et tuspissimorum amplexuum... » — Ep. 75, ad Theodoram viduam ; « (Lucinius) spurcissima per Hispanias Basilidis haeresi saeviente et instar pestis et morbi totas intra Pyrenaeum et Oceanum vastante provincias fidei Ecclesiasticae... » (P. L., 22, 687.)

« Comment la passerons-nous ? » — « Descendez, lui répond le « Seigneur, et vous me trouverez sur le rivage, et je vous « donnerai une petite barque; n'emportez pas deux tuniques, « ni un double vêtement, ne mettez pas de pain dans vos sacs; « je vous porterai tout moi-même : et, venant au bord de « la mer, ils trouvèrent une barque où était Notre-Seigneur « Jésus-Christ lui-même au gouvernail. Et, quand ils l'eurent « trouvé, ils se jetèrent à ses pieds et l'embrassèrent; et « lui-même leur tendait les mains... « Assieds-toi à côté de « moi, (disait-il à Basilide...); et il dit à l'un de ses anges : « « Apporte du pain... » Et (quand ils se furent endormis) « (Jésus) dit (encore à ses anges) : « Emportez-les et posez- « les au huitième mille de la cité Aurelia [1]. » Et ils se réveillèrent et ils rendirent l'esprit. » Dans ce prophète élu entre tous par le Christ, les Romains ne pouvaient que difficilement reconnaître leur martyr obscur ; leur sympathie pour les doctrines que l'on couvrait de son nom n'en était donc que faiblement accrue.

Un autre Manichéen, beaucoup plus habile, atténua l'exaltation du personnage, mais en en précisant le caractère, tandis qu'il eut grand soin de le romaniser davantage [2]. S'il néglige de faire descendre du ciel le Christ lui-même pour servir de pilote au martyr prophète, il met dans la bouche de celui-ci une très explicite et très énigmatique apologie de la fuite en temps de persécution. Comme on leur demandait « pourquoi « ils avaient fui » les saints martyrs dirent : « Nous ne fuyions « pas, mais nous exécutions les ordres du Seigneur, car il a été « écrit pour nous : Si vous êtes persécutés dans une cité, fuyez « dans une autre. » Aurelius dit : « qui est-ce qui a donné cet « ordre? » Les saints martyrs répondirent : « Le Christ qui est le « vrai Dieu. » — Mais, en même temps, il décalque habilement dans les gestes de Processus l'épisode de la conversion des geôliers de l'apôtre et en tire l'épisode parallèle de la conversion de Marcel, geôlier de Basilide ; pour faire plus aisément accepter des Romains son récit, il y introduit aux côtés de Basilide un autre martyr Cyrinus, vénéré *ad Cathecumbas*, comme saint Sébastien : et c'est *ad Cathecumbas* aussi qu'il place le tombeau de Basilide lui-même. Ce détail est étrange : le mar-

[1] *Codex S. Udabrici*, 12 juin, 7, § 2 (3e édition des *Acta*).
[2] *Codex S. Maximini*, 12 juin, 9-11 (3e édition des *Acta*).

tyr romain homonyme de l'hérétique était vénéré sur la voie Aurelia ; on peut se demander si le rédacteur manichéen — qui par la prétendue conversion du geôlier Marcel semblait égaler Basilide à Saint Pierre — n'a pas eu l'intention de susciter une dévotion rivale de celle qui s'attachait à l'apôtre : les « catacombes » étaient sans doute un pèlerinage très vénéré, et Basilide devait bénéficier de leur prestige. — Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il est clair que les Manichéens ont profité de la présence d'un Basiles (?) romain, d'ailleurs presque complètement inconnu pour faire de Basilide un nom vénéré des Romains et cher à leur piété ; on est ainsi amené à croire que leur propagande, écrite ou orale, s'appuyait à Rome — comme en Espagne — sur l'autorité de Basilide. Comme Simon le Mage, Basilide devait occuper une place dans les apocryphes manichéens romains.

D'autres textes nous invitent à croire que Manès leur tenait compagnie. L'histoire du pape Marcel est mêlée à l'histoire du diacre Cyriaque : on lit dans les gestes de celui-là que Cyriaque, d'abord jeté en prison, en fut tiré bientôt par Dioclétien : sa fille Artemia était possédée du démon, et le démon avait déclaré que le seul Cyriaque lui ferait lâcher sa proie. Cyriaque réussit, en effet, dans cette cure merveilleuse, et Dioclétien lui donna une maison et fit de lui son ami. « Or, « peu de temps après, vint une ambassade envoyée par le roi « des Perses à Dioclétien Auguste, demandant que le diacre « Cyriaque lui fût envoyé : car sa fille était possédée du démon. « Alors Dioclétien ayant égard aux instantes prières de Sapor, « roi des Perses... ordonna à sa femme Severa de faire venir « Cyriaque le diacre. Lorsque Cyriaque fut venu chez Severa, « elle lui dit l'ambassade de Sapor le roi des Perses. Et « Cyriaque dit... : Avec l'aide de Dieu j'irai, tranquille... « Serena... lui donna des voitures avec tout ce qui était néces- « saire ; et, avec Largus et Smaragdus, il s'achemina jusqu'en « Perse. Et les soldats qui l'accompagnaient allaient en char- « riots. Pourtant le bienheureux Cyriaque, son bâton à la main, « arrivait toujours le premier à l'étape ; et il en fut ainsi « jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés auprès de Sapor. Et lors- « qu'ils eurent été présentés au roi.., le roi leur dit... : Qui « de vous s'appelle Cyriaque le diacre ? Et dès qu'il connut « qui était le diacre, il l'adora et lui demanda de venir dans la « chambre, auprès de sa fille, qui s'appelait Jobia... Cyriaque

« se jeta sur le sol, priant et pleurant,... (et il dit) au démon :
« « ...le Seigneur te le commande... : sors... Et voici qu'avec
« un gémissement profond et avec fracas, écumant et criant,
« le diable disait (en se sauvant) à travers les airs : « O nom
« terrible qui me force à sortir ! Et, à partir de ce moment,
« Jobia fut guérie... Et le roi offrit beaucoup de présents à
« Cyriaque... : il n'accepta rien[1]. »

Or, il se trouve qu'on racontait de Manès une histoire analogue : Epiphane, Cyrille de Jérusalem et Socrate[2], qui prétend puiser dans le pseudo-Archelaüs, rapportent que le roi de Perse, voyant son fils malade, fit publier dans tous ses états un édit solennel : on y promettait une récompense magnifique à qui le guérirait. Manès voulant se faire passer pour un prophète, plein de confiance du reste dans les livres de Terbinthe, se présenta à la cour royale et promit de guérir le prince. Le roi l'accueillit, lui confia son enfant, écarta les médecins : il croyait que ses miracles étaient authentiques. Mais l'enfant royal mourut entre les mains de Manes ; celui-ci fut jeté en prison, et, comme le roi allait se venger de lui, il parvint à s'échapper et s'enfuit.

L'histoire de Cyriaque n'est-elle pas un ingénieux décalque de l'histoire de Manes, imaginée par un Catholique et mettant admirablement en lumière par ce rapprochement contrasté, la lâcheté, la fourberie et l'avidité du grand prophète hérétique : ce long et merveilleux voyage, depuis Rome jusqu'à la cour de Perse, que le narrateur prend tant de plaisir à décrire, n'est-il pas fait pour éveiller les soupçons ; et qui pourrait contester le parallélisme singulier des deux histoires ? Appuyé sur la magie, l'homme du diable prétend guérir le fils du roi des Perses : et il le laisse mourir entre ses mains. Appuyé sur le Christ, l'homme de Dieu se reconnaît capable de guérir la fille du même roi des Perses : il lui suffit d'une prière, et l'enfant royale est guérie. Autour de ces deux épisodes centraux, on discerne d'autres détails qui semblent bien n'avoir pas été introduits là par hasard : c'est à un Marcel qu'est associée l'histoire de Cyriaque, et on retrouve un Marcel dans l'histoire de Manès. Manès a été attiré par

[1] *Gesta Marcelli*, 16 janvier, 5 sq.
[2] Cyrille : *Cat.*, VI (P. G., 33, 582). — Epiphane (*Adv. Haeres.*, II, 66 P. G., 42-137). — Socrate, I, 22 (P. G., 67, 137).

l'importance des richesses que le roi de Perse a promises et Cyriaque refuse, simplement, celles que celui-ci lui offre en témoignage de reconnaissance. Après tout ce que nous connaissons, il serait bien étrange que de telles rencontres fûssent l'œuvre du hasard : il est plus vraisemblable d'admettre qu'*une vie de Manès circulait dans les milieu manichéens de Rome*, où l'on escamotait pour le mieux les mésaventures du prophète ; un Catholique aura trouvé l'ingénieux moyen de satisfaire à la fois sa piété à l'égard des martyrs et sa haine à l'endroit des hérétiques ; et, pour le plus grand déplaisir de ceux-ci, et à la plus grande gloire de ceux-là, il aura modelé sur les défaites et les défauts de Manès les victoires et les mérites de Cyriaque. Qui sait même si ce n'est pas dans cette vie romaine de Manès qu'il faut chercher l'origine précise des controverses de ce temps touchant la fuite? Manès s'était enfui de sa prison ; « celui qui se disait la Paraclet et le champion de la vérité eut « recours à la fuite : ce n'était pas un disciple de Jésus qui était « monté sur la croix » : cette remarque de Cyrille[1], un contemporain de saint Léon ou d'Hormidas ne pouvait-il pas la faire à son tour?

On voit quelles polémiques suscita le Manichéisme romain, et quelle influence il exerça sur les traditions martyrologiques[2].

[1] *Cat.*, VI (P. G., 33, 582).

[2] Je soupçonne que c'est du côté de la voie Aurelia que s'étaient groupés les Manichéens ; c'est à la voie Aurelia que sont attachées les légendes de Basilide, de Pancrace, de Processus, de Sophia, qui toutes présentent de ces étrangetés dont nous avons relevé quelques-unes. Leur groupement de ce côté date peut-être du temps de Valentin ; les grandes dimensions des *loculi*, dans la catacombe de Processus, semblent dénoter une haute antiquité. C'est sur la voie Aurelia que s'installe, au temps d'Arbogast, le prêtre tertullianiste dont nous entretient le Praedestinatus (86. — P. L., 53, 616), et c'est sur la voie Aurelia qu'on a trouvé au moins deux inscriptions grecques, rapportant le terme πνευματικός (C. I. G., 9578 et 9792) (?). Ce sont des indices presque certains de la présence d'hérétiques en ces parages, et qu'est-ce que les Romains des ve et vi^e^ siècles appelaient *Manichéens*, sinon les hérétiques qu'ils côtoyaient chaque jour? — Il semble que la *question manichéenne* est assez étroitement apparentée à ce que j'appellerais la *question milanaise* des gestes romains : les saints de l'Italie du Nord (Chrysogone, Anastasie, Sébastien, Sophie), — où il paraît que les Manichéens étaient puissants — occupent une place tout à fait singulière parmi les martyrs romains.

Il est vraisemblable que Montanus joua aussi son rôle dans l'évolution des traditions martyrologiques. Cf. *supra*, p. 258, et surtout le texte de saint Grégoire, p. 260, note 3.

CHAPITRE V

DÉFORMATIONS DES TRADITIONS CONTEMPORAINES DES RÉDACTIONS : BYZANCE

[V^e-VIIe SIÈCLES]

Le néo-manichéisme n'exerçait pas seul son action sur les traditions martyrologiques au moment où elles s'incarnaient dans les gestes : on y saisit aussi comme un reflet du prestige dont brillait Byzance [1].

I

Les gestes romains utilisent des traditions locales ; ils puisent à des sources essentiellement romaines ; aucun épisode, aucun personnage, peut-on dire, n'a trait à l'Afrique, ni à la Gaule, ni à l'Espagne, encore que des rapports intimes fûssent noués entre les églises de ces divers pays et l'église de Rome, métropole de l'Occident. Il n'en est que plus remarquable de voir quelle place tient l'Orient dans ces gestes. Tantôt ce sont des Orientaux qui sont mis en scène, tels Maris et Marthe, Audifax et Abacuc, Maromenius et Cusines, ou encore Abdon et Sennen, Olympiades et Maximus, Polochronius évêque de Babylone avec ses clercs, Parmenius, Elimas et Chrysotelimus, Lucas et Mucus. Tantôt ce sont les

1 Cf. Charles Diehl : *Etude sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*. (Paris, Thorin. 1888, in-8), surtout livre III, chapitre II. — Augusto Gaudenzi : *Sui rapporti tra l'Italia e l'Impero d'Oriente fra gli anni* 476 e 554 *D. C.* (Bologna. Tipografia militare, 1888, in-8). — Ferdinand Gregorovius. *Geschichte der Stadt Rom vom V bis zum XVI Jahrhundert* (I et II B. Stuttgart, 1889, in-8).

Occidentaux qui entrent en rapports avec l'Orient : Gallican est vainqueur des Perses qui envahissent la Syrie, puis se retire en Egypte ; comme le diacre Cyriaque, le prêtre Pigmenius voyage quatre ans en Perse, et c'est auprès du roi de Perse que Publius, le mari de sainte Anastasie, est envoyé en ambassade ; saint Clément est exilé en Chersonèse; Aurelianus est appelé *comes utriusque militiae de Seleucia Isauriae* et Theodulus est dit *de Oriente presbyter;* Adrien revient d'Orient lorsqu'il juge Eleuthère, et c'est en Orient que guerroie Basilide ; Chrysanthe qui, par son père Polemius, est originaire d'Alexandrie, est martyrisé au moment où Numérien fait la guerre en Orient; Æmilianus est rappelé d'Orient au temps de Philippe, après que Dèce a fait exécuter Babylas d'Antioche, et c'est à deux eunuques arméniens, Calocere et Parthenius, qu'est confiée Anatolia Callista ; Martana et Valeriana, parentes de Paulina et d'Hadrias arrivent de Grèce à Rome ; Pancrace est, par son père, originaire de Phrygie ; Faltonius Pinianus, mari de Lucine, est proconsul d'Asie ; Boniface va chercher en Orient des reliques de martyrs pour apaiser les remords d'Aglaé, sa maîtresse ; Gordien est enterré à côté d'Epimaque d'Alexandrie ; comme Gallican, Eugénie se retire en Egypte, dont Philippe son père était gouverneur ; Sérapie, originaire d'Antioche, est livrée à deux jeunes Egyptiens ; à plusieurs reprises, nos rédacteurs emploient le mot *mages*[1] dans un sens défavorable : c'est le terme que les païens et leurs pontifes emploient souvent pour désigner les martyrs.

L'attention des Romains semble donc être assez éveillée sur tout ce qui concerne l'Orient. Sans doute, certains personnages — ceux dont l'origine orientale est dénoncée par leurs noms — sont réellement venus de ces pays lointains ; sans doute, certains épisodes — comme les aventures de sainte Eugénie — ont été suggérés par le prestige des ascètes orientaux ; sans doute, enfin, des faits particuliers — comme le bruit

[1] Il est intéressant de rapprocher des passages de nos gestes relatifs aux Mages, deux passages au moins de Cassiodore dans l'*Histoire tripartite* : « *Magos* enim appellant Persae eos qui elementa deificant Quorum fabulas in alia conscriptione monstravimus. » (X, 30 ; P. L., 69, 1181) — Cf. Theodoret. V, 39. On ne voit pas que Cassiodore ait traduit l'ouvrage de Theodoret sur les Mages. — « Post cuius (Iuliani) mortem eius *magiae* compertae sunt... » (VI, 47; P. L., 69, 1062.) — Ces textes semblent bien être contemporains de ceux où Agnès est traitée de *maga* et Alexandre de *magus*.

des débauches égyptiennes[1] ou la large diffusion de l'histoire de Simon le Mage ou le retentissement de la mort de Julien — peuvent rendre compte de tel ou tel détail. Il semble pourtant que toutes ces causes particulières recouvrent ou renforcent l'action d'une autre cause générale, différente du prestige de l'ascétisme. C'est à Rome qu'ont été rédigés les gestes latins des trois apôtres grecs qui reposent à Patras, à Ephèse, à Edesse ; c'est à Rome encore qu'ont été rédigés les gestes de ces autres apôtres qui ont porté l'Evangile dans cet autre Orient plus lointain où Rome n'accède que par Byzance. Et l'on sait par Grégoire de Tours quelles légendes courent en Occident sur le tombeau du roi des Perses taillé dans une seule améthyste ou sur les trésors de l'eunuque Narses[2] ou sur les perpétuelles métamorphoses de l'éternel phénix qui offre le reste de ses dépouilles au temple du Soleil, en Egypte[3]. Si Avitus, l'évêque de Vienne écrit, en 516, que le roi des Perses doit s'estimer heureux de la paix qu'il vient de conclure, on devine, aux termes qu'il emploie, quelle place tient dans sa lettre le désir de flatter l'empereur[4], et l'on se rappelle que saint Jérôme, sur la foi d'Eubule, loue la science, l'éloquence et l'ascétisme du premier ordre des Mages[5], tandis que saint Ambroise parle avec admiration des Perses qui exécutent sur eux-mêmes la sentence de mort portée contre eux[6]. Du IVe jusqu'au VIIe siècle, il semble ainsi qu'une sorte de légende enchantée transfigure l'Orient au regard des Occidentaux et fasse resplendir ce nom magique d'un incomparable éclat. La place que tient l'Orient dans les gestes romains n'offre ainsi qu'un aspect particulier d'un phénomène général. Si les Romains et les Latins d'Occident s'intéressent passionné-

[1] Jérôme, IV, 848 (éd. Migne). Cf. Rufin, P. L., 21, 413. — Il faut aussi, peut-être, tenir compte des rapports particuliers qui ont de tout temps uni l'église de Saint Marc à celle de Saint Pierre.

[2] H. F., V, 20. — L. P., I, 306, 307, note 11. — Cf. aussi *Gl. Mart.*, 34.

[3] Ebert (tr. fr.), I, 109.

[4] « Parthicus ductor, propter pacti commodum in Romanum imperium gaudeat transire. Indus ipse, post experimenta mansueti oris, stridula voce compressa, leges quibus servire iubeatur graeco cognoscat interprete. » [Avitus Anastasio, apud Sirmond : *Opera Varia* (Paris, 1696), II, 125.]

[5] C'était l'ascétisme des mages qui leur conciliait les bonnes grâces de saint Jérôme : « Eubulus quoque, qui historiam Mithrae multis voluminibus explicuit, narrat apud Persas tria genera magorum, quorum primos qui sunt doctissimi et eloquentissimi, excepta farina et olere nihil amplius sumere... » (*Adv. Jovinianum*, II, éd. Migne, II-III, 303-304.)

[6] Hexam., XXI (P. L., 14, 107).

ment à ces lointains pays, n'est-ce pas que leur imagination les entoure d'une auréole merveilleuse ?

Les Romains du temps de Théodoric ne peuvent être suspects de tiédeur à l'endroit de leurs martyrs : l'ardeur avec laquelle ils se disputent l'honneur d'être ensevelis non loin d'eux (*ad sanctos*), le soin avec lequel ils ornent leurs tombeaux et célèbrent leurs anniversaires, l'épanouissement même de cette littérature que nous étudions l'atteste avec éloquence : et les graffites que l'on déchiffre sur les parois des catacombes confirment expressément tous ces faits. Voici pourtant qu'une sainte, *qui n'est pas romaine*, est honorée par eux à l'égal de leurs plus glorieuses ; on la vénère dans une basilique titulaire ; un de ses compagnons, qui n'est pas davantage romain, s'installe dans un autre *titulus ;* on inscrit son nom dans le canon de la messe ; au milieu de la nuit de Noël, on va célébrer une messe, dans son église, en son honneur ; « on y fai(t) abstraction de la fête de Noël ; c'(est) comme une parenthèse au milieu des solennités commémoratives de la naissance du Christ[1] ; » en même temps que l'Enfant Jésus, les Romains fêtent sainte Anastasie : ils la vénèrent à l'égal de sainte Cécile, et saint Chrysogone à l'égal de saint Sébastien.

A la même époque environ, voici deux autres saints, *qui ne sont pas romains davantage*, et qui reçoivent à Rome le même accueil. Le pape Symmaque (498-514) leur élève un oratoire auprès de Sainte-Marie-Majeure ; quelques années après, Félix IV (526-530) leur consacre une église, au cœur même de Rome, sur le Forum, sur la Voie Sacrée ; il aménage à cet effet les Archives de la Préfecture Urbaine et le petit temple rond bâti par Maxence à la mémoire de son fils Romulus et consacré, très peu de temps après, en l'honneur de l'empereur Constantin. Tandis que sainte Eugénie, et tant d'autres, n'ont que des sanctuaires cémitériaux, les saints Côme et Damien sont vénérés dans le plus central des sanctuaires urbains.

Sainte Anastasie, les saints Côme et Damien ont en commun

[1] Duchesne, *Sainte Anastasie* (*Mélanges*, VII, 405). — M. l'abbé Duchesne semble rattacher l'épanouissement de ce culte à la domination Byzantine. Cela n'est, semble-t-il, nullement nécessaire : l'épanouissement du culte de Côme et Damien est certainement antérieur à la conquête ; et le prologue des gestes d'Anastasie — comme celui des gestes de Nérée — me paraît être contemporain du concile damasien, des éditions de Denys le Petit et de la grande crise manichéenne-romaine du temps de Symmaque.

ce privilège[1] qu'ils arrivent de Byzance : si Anastasie est originaire de Sirmium, depuis la translation de ses reliques à Constantinople, au temps de Gennadius (458-471), les Byzantins l'ont adoptée ; c'est désormais une sainte grecque, ce qu'elle était sans doute à l'origine. Et voilà sans doute aussi pourquoi les Romains l'adoptent à leur tour, en même temps que les médecins *anargyres :* s'ils dépouillent ainsi leur orgueil religieux, s'ils surmontent leurs susceptibilités pieuses à l'endroit même de leurs martyrs, n'est-ce pas que l'incomparable prestige de Byzance enchaîne leurs susceptibilités et désarme leur orgueil ?

II

On a vu que l'église aventine de saint Boniface, selon toutes les vraisemblances, date du pontificat de saint Grégoire (590-604) et que c'est l'apocrisaire Boniface, plus tard pape de 608 à 615, qui a introduit à Rome le culte du saint Cappadocien, son homonyme et son patron. Mais d'où vient la légende ? On a dit[2] que la caravane de Boniface allant de Rome à Tarse par la voie de terre, avec des chevaux et des voitures, était un trait « des moins indigènes » qui décelait une main étrangère. Rien n'est moins sûr. Deux itinéraires joignaient Rome à l'Orient : l'un, sans doute, contournait la péninsule et était entièrement maritime ; mais il y en avait un second qui utilisait la Voie Latine jusqu'à Casilinum, la Voie Appia jusqu'à Bénévent, la Voie Trajana jusqu'à Egnatia[3], qui franchissait l'Adriatique entre ce dernier port ou Bari et Apollonie ou Dyrrachium, qui traversait la Macédoine et la Thrace par la Voie Egnatia, Scampa, Héraclée, Thessalonique et Philippes. Saint Paul la connaissait bien ; les légats d'Hormisdas (514-523), Germanus et Joannes, Andreas et Dioscorus

[1] Duchesne, *Le Forum chrétien*, 33 sq — Qui sait si l'appropriation au culte des Archives de la Préfecture n'est pas due aux intrigues du parti grec ? Si ses saints étaient bien vus du peuple romain, n'avait-il pas quelque chance d'en être bien vu à son tour ?

[2] Duchesne, *Mélanges*, X, 225.

[3] Cf. *De Via Militari Romanorum Egnatia qua Illyricum, Macedonia et Thracia iungebantur, dissertatio geographica ;* scripsit Theophilus Luc Fridericus Tafe (Tubingae, Laupp, 1842, in-4°), § III, VI, surtout VII. « Impp. Anastasio (491-

la suivirent souvent[1]; et les contemporains de saint Grégoire ne l'avaient pas oubliée : témoin ce Maximianus qui, assailli par la tempête dans l'Adriatique, fut jeté par elle à Cotrona en Calabre[2]. Il semble bien, d'autre part, que Cyriaque ait été à pied de Rome jusqu'en Perse. La caravane de Boniface n'a donc rien qui doive surprendre, si l'on admet qu'elle a été imaginée par un personnage qui aurait suivi la même route Egnatia que le martyr; si l'on admet, comme il est vraisemblable qu'elle a été décrite par un membre de l'ambassade conduite à Byzance par le diacre de saint Grégoire ou par quelque autre apocrisiaire. Le prétendu voyage du martyr de Rome jusqu'à Tarse n'est, en quelque sorte, qu'un double légendaire du voyage historique de ses dévots de Byzance jusqu'à Rome.

Cette conclusion est d'autant plus probable qu'on peut faire valoir à l'appui un fait du même genre. Saint Alexandre [3] martyr de Druzipara part de Rome et accomplit un long voyage dans l'Est avant de trouver la mort, aussi bien que saint Boniface de Césarée; comme celui-ci, celui-là suit la voie de terre — dont nous avons gardé, du reste, une longue et curieuse description — et voyage « en caravane » avec des *iumenta* et des *basternae*. Et, dans l'un et l'autre cas, le prétexte du voyage est invraisemblable et absurde : ce sont des reliques que l'amant d'Aglaé va quérir en Orient, comme si Rome manquait de martyrs, et c'est la mort qu'y va chercher à son tour le fils de Poemenia, comme si, à Rome, on hésitait à faire des martyrs : lorsqu'on découvre que Processus et Martinianus, soldats comme Alexandre, sont chrétiens comme lui, les envoie-t-on chercher leur bourreau tout au fond de la Thrace? La conception du voyage en Orient, épisode central

518) et Iustino (518-527) pontifices romani non rarum commercium cum aula byzantina habebant, maximopere ob Acacii haeresin. Legati, ab Aulone venientes, e meridie Apolloniae sita, per Scampinam civitatem Lychnidum, hinc Thessalonicam, postremo Constantinopolim proficiscebantur. »

[1] « In civitate Aulonitana... pervenimus...; quod in Scampina civitate factum est... Antequam nos ingrederemur in civitatem, venerabilis Troilus episcopus cum suo clero vel... plebe in occursum nobis est... prope omnes cum cereis viri... nos susceperunt... Istam... epistolam ante XXX milliaria a Lignido fecimus... Scampis nobis positis. » (Suggestio secunda Germani et Joannis ep., Felicis et Dioscori diaconorum et Blandi presbyterorum ad Hormisdam. — Conc., X, 514) (ou P. L., 63, 441-443). Cf. aussi le concile d'Epire (P. L., 63, 389).

[2] *Dial.* III, 36 (P. L., 77, 304).

[3] 13 mai, 192.

des deux légendes, est donc de même nature exactement dans l'une et l'autre.

Qui sait s'il n'en faut pas chercher l'origine dans les voyages, assez fréquents, des ambassades pontificales allant de Rome à Byzance? Les moines, les clercs pieux qui les composaient, comme ils cherchaient naturellement à sanctifier chacune des actions de leur vie en y associant Dieu et les saints, aimaient, sans doute, avant d'entreprendre un long voyage, et périlleux, à invoquer, à imaginer au besoin un patron qui l'eût fait lui-même avant eux, qui eût parcouru leur route, qui les protégeât durant tout le temps du trajet et auxquels ils pûssent, avec sécurité, se recommander chaque soir à l'étape. Qui sait si les rapports diplomatiques établis entre Rome et Byzance n'ont pas suscité des *cultes itinérants*, si j'ose ainsi dire? Lorsque Tiberianus apprend à Alexandre qu'il l'emmènera à Byzance, Alexandre s'en félicite: « Tu veux sans doute, lui répond-il, que je devienne célèbre dans beaucoup de pays » : n'y a-t-il pas là une allusion à de petites chapelles établies le long du chemin? Noter que la légende semble indiquer que la route est semée du sang du martyr, de ses os, de ses reliques. De ces « cultes itinérants », dont les gestes de Boniface nous donneraient un indice, les gestes de saint Alexandre seraient une expression achevée. L'épisode central qui les caractérise tous deux, le voyage d'Orient qu'ils retracent n'est vraisemblablement pas sans rapport avec les missions diplomatiques dont étaient chargés, dans ce même Orient, des moines de ces mêmes monastères.

Un dernier fait confirme notre hypothèse ; elle explique l'assez inexplicable flottement d'une même légende entre Rieti en Ombrie et Æcae en Apulie [1]. Adrien était empereur depuis vingt-cinq ans, raconte la légende ombrienne, lorsque, revenant d'Orient à Rome, il entendit parler du bienheureux enfant Eleuthère. Sa mère Anthias, qui avait vu l'apôtre Paul « *in corpore* » l'avait confié à l'évêque Dynamius, qui l'avait instruit et consacré évêque. Eleuthère convertit le comte Felix envoyé pour l'arrêter ; conduit à Rome, il est interrogé par Adrien et torturé sur ses ordres ; il exalte Pierre et Paul qui ont vaincu Simon le mage ; il convertit le préfet Corribon et sort vainqueur de tous les tourments. Décapité avec sa mère, il est enseveli avec elle près de Rieti, dans une église où se

[1] 18 avril 530. — Mombritius, I, 250, et *Cat...* Bruxelles, I, 148.

multiplient leurs bienfaits jusqu'à ce jour. Les deux frères Eulogius et Theodulus qu'il a ordonnés ont raconté cette histoire : ils l'ont vue.

La mère d'Eleuthère, Anthias, raconte la légende apulienne, l'avait confié à un certain évêque qui l'instruisit, le consacra évêque et l'envoya en Apulie (*in civitatem Apuliam*). Adrien revenant d'Orient à Rome entendit parler de lui et l'envoya quérir par le comte Felix qu'il convertit; conduit à Rome, il est interrogé par Adrien et torturé : il exalte Pierre et Paul qui ont vaincu Simon le mage, il convertit le préfet Corribon et sort vainqueur de tous les tourments. Démembré par quatre chevaux fougueux, il est ressuscité par l'Ange du Seigneur : il vit avec les bêtes féroces sur une haute montagne et leur enseigne à louer Dieu. Pris par les chasseurs d'Adrien dans une battue ordonnée pour les jeux, il est décapité avec sa mère. Evêque d'Æcae, ses reliques sont portées à Rome ; mais ses compatriotes les dérobent et remportent le corps.

Que ces deux textes reproduisent, avec quelques variantes, la même tradition, c'est ce que démontrent l'identité des deux personnages centraux, l'identité des deux épisodes secondaires. (Felix et Corribon), la même affectation d'apostolicité. Si l'on fait abstraction de l'épisode proprement apulien — qui semble annoncer certains couplets du cantique au frère Soleil — je veux dire l'épisode d'Eleuthère charmant les bêtes féroces et leur apprenant à dire, à leur manière, les louanges du Seigneur, — les deux traditions ne diffèrent que par leurs attaches topographiques : ou plutôt c'est évidemment une seule et même tradition qui s'est localisée à Rieti d'abord, à Æcae ensuite.

Entre Rieti et Æcae, pourtant, aucune route n'est ouverte. La Sabine, la Valérie, le Samnium les séparent, âpres massifs coupés de hautes vallées divergentes comme celle de l'Avens, du Vulturne, du Sagrus et du Tiferne que ne traverse aucun chemin. Quel est donc celui que la tradition a suivie?

Il faut noter d'abord que ces deux rédactions, si différentes par leur topographie, concordent en un point, même à cet égard : c'est à Rome qu'est censé mourir l'apôtre de Rieti, à Rome encore l'apôtre d'Æcae. Ne serait-ce pas par Rome que la tradition aurait passé ? Eleuthère et Anthias sont solidement attachés à Rome par le férial :

XIII kl. mai. Rome Eleuteri epi. et Antiæ matris eius,

disent égalent les trois meilleurs manuscrits ; aucune attestation aussi ancienne, aussi sérieuse ne nous autorise à admettre l'existence de deux saints portant les mêmes noms, si rares, à Rieti et à Æcae ; il est beaucoup plus probable qu'en chacun de ces deux endroits, comme à Histonium, par exemple, chez les Frentani, un Eleuthère était vénéré : cet Eleuthère aura été confondu avec l'Eleuthère de Rome et se sera doublé ainsi d'une Anthias.

On s'explique sans peine la confusion du saint de Rieti et du saint de Rome. L'Ombrie, en général, et Rieti, en particulier, sont situées sur la dorsale italienne Rome-Ancône, toujours suivie par les grands courants militaires, commerciaux et religieux : nous l'avons déjà constaté à propos de Sérapie et de Sabine ; nous le constatons ici pour la seconde fois. Et cette fois-ci notons que, au moment où nous sommes, c'est un évêque de Pérouse, Jean, qui consacre Pélage en 556 ; que c'est un ombrien, Valentin, qui, à l'époque de ce même pape 556-561, paraît être chargé de l'administration du temporel de l'église ; enfin, qu'il n'est pas de pays sur lequel saint Grégoire, dans ses Dialogues, nous donne plus de renseignements que sur l'Ombrie[1]. A l'époque où nous sommes, nous avons donc une attestation formelle d'échanges de traditions entre l'Ombrie et Rome : l'« ombrianisation » du groupe romain Eleuthère-Anthias est un cas analogue et contraire à celui de Sérapie-Sabine.

Quant au transfert du même groupe en Apulie, il semble bien que ce soit les ambassades pontificales qui puissent l'expliquer. *La ville d'Æcae est située sur la route directe de Rome à Egnatia :* entre Bénévent et le champ de bataille de Cannes — que relient la Voie Trajana, — plus précisément entre Æquum Tuticum et Herdoniae, c'est à Æcae qu'on s'arrête, à Æcae qu'on fait étape. Rien de plus aisé à concevoir, qu'un échange de légendes entre ces deux points, étant données les circonstances géographiques et historiques que l'on connaît. N'est-il pas curieux de voir l'influence des ambassades pontificales se rendant de Rome à Byzance sur les traditions martyrologiques romaines[2] ?

Et c'est ici le lieu de rappeler que certaines formules

[1] P. L., 303. — *Dial.*, III, 29 (P. L., 77, 285, 289, 315).

[2] C'est par là que s'explique sans doute l'importation à Rome des saints de Thessalonique, Luceia et Auceias (25 juin, 10).

reviennent dans nos textes dont on retrouve soit le modèle exact, soit un équivalent dans les lettres échangées entre les Papes et les Empereurs. *Claritas Vestra* se lit dans Calliste, *Mansuetudo Vestra* dans les Quatre Couronnés, *Sanctitas tua* dans Etienne, dans Suzanne, dans Félicité; *Caritas Vestra* dans Suzanne; *Beatitudo Tua* dans Pancrace; *Clementia Vestra* dans Abundius, *Sublimitas Vestra* dans Eugénie, etc... Or, il se trouve que ces mêmes termes, ou des termes analogues, apparaissent à chaque page de la correspondance des papes et des empereurs, à la fin du ve siècle et au cours du vi^e^ siècle. *Pietas Vestra*, par exemple, se lit dans une lettre envoyée par Hormisdas à Anastase[1], *Beatitudo Tua* dans une lettre d'Anastase à Hormisdas[2], *Sanctitas Tua*[3], *Parvitas Tua* dans une lettre de Trifolius à Faustus[4]. Ces similitudes et ces analogies n'invitent-elles pas à penser que ce sont les mêmes hommes qui employaient les mêmes termes et que c'est parmi les clercs de la chancellerie pontificale qu'il faut chercher les rédacteurs de plusieurs gestes romains? L'habitude avait façonné leur esprit et leur style: pouvaient-ils concevoir qu'un pape du iie siècle fût appelé autrement qu'un pape du vi^e^? Dans l'un et l'autre cas, les mêmes formules de politesse et d'humilité, aussi affectées les unes que les autres, devaient se présenter d'elles-mêmes à leur esprit et venir d'elles-mêmes se placer sous leur plume.

[1] P. L., 63, 370.
[2] P. L., *id.*
[3] P. L. 50-51.
[4] *Id.*, 63, 553-554, 374.

III

Il se trouve donc que Byzance a exercé sur les traditions martyrologiques romaines une influence déterminée, en raison des relations politiques qui l'unissent à Rome et du prestige moral dont elle paraît investie. Et ces deux faits ne sont pas aussi étrangers l'un à l'autre qu'il peut le sembler tout d'abord : jusqu'à la résurrection du Saint-Empire, au siècle de Justinien surtout, Byzance est vraiment le centre du monde, et les Romains le sentent mieux que personne, en raison de leur passé.

Depuis le moment où l'autorité impériale disparaît de Rome pour se concentrer à Byzance, tandis que l'autorité du Pape s'épanouit et s'exalte (440-476), jusqu'à l'époque où se constitue définitivement l'Etat pontifical tandis que la question iconoclaste semble devoir faire éclater le schisme grec — deux siècles avant Michel Cerularius —, les rapports du Pape et de l'Empereur se resserrent et se multiplient, réglés par le jeu de quatre intérêts contradictoires : Rome veut être la maîtresse suprême dans l'Eglise, mais Byzance lui conteste cette place, et prétend fonder sur la primauté politique la primauté religieuse; Rome veut que les soldats de Byzance garantissent sa sécurité contre les barbares au dehors et contre les factieux au dedans, mais Byzance entend garder ses soldats pour arrêter les Perses ou les Musulmans, les Avares ou les Slaves.

Durant une première période (476-519) Byzance se désintéresse des destinées politiques de Rome; elle l'abandonne aux Ostrogoths, elle méconnaît la primauté religieuse du Pape : c'est alors que, lançant l'Hénotique (482), l'Empereur annule les décisions romaines promulguées à Chalcédoine (451); alors que les bandes de Théodoric s'établissent en Italie et font de Rome leur capitale. Le Pape cependant négocie pour maintenir sa suprématie : en 519 il y parvient : le schisme acacien est clos.

Une nouvelle période s'ouvre : Justinien décide son oncle à entreprendre la restauration de l'Empire; barbare ébloui du prestige des splendeurs romaines, il veut réoccuper la Ville, reine du monde. Et, dans les sphères ecclésiastiques byzantines, il trouve un appui : Rome occupée par les troupes impé-

riales, le Pape ne sera-t-il pas dans la main de l'Empereur; Byzance ne sera-t-elle pas maîtresse souveraine, dans l'Eglise comme dans l'Etat? Le parti byzantin relève la tête à Rome, aux derniers jours de Théodoric : le consulaire Albinus correspond avec l'Empereur; en 523, en 526, en 530, Dioscore, l'ennemi des Goths, est tout près d'être élu pape; les Goths se sentent à ce point menacés qu'ils contraignent Felix IV à se désigner lui-même son successeur. A cette lutte indirecte, succède bientôt la guerre déclarée : Amalasonthe, régente au nom d'Athalaric, mécontente les Goths par ses adroites faveurs aux Romains : Théodat se révolte au nom de ceux-là, l'armée byzantine débarque pour le punir (535), Bélisaire prend Naples, Rome, Ravenne avec Vitiges; et, après les éphémères succès de Totila, Narses parfait son œuvre (552-554) et organise l'Exarchat. — Cependant l'œuvre religieuse s'est poursuivie parallèlement à l'œuvre politique : la querelle des trois chapitres fait pendant à la guerre Gothique. Theodora espère confisquer la direction de l'Eglise en mettant à sa tête un homme à elle : ce n'est plus Dioscore, c'est Vigile. Et Vigile cède, en effet, mais jusqu'à un certain point seulement : le christianisme résiste à l'esprit grec, et le monophysisme va grossir la liste des hérésies.

Mais voici que, après la mort de Justinien grand amateur de théologie (565), avec la mort de Narses (567) défenseur de l'Italie Byzantine, la situation se transforme de nouveau. Le Pape perd son protecteur au moment où les Lombards le menacent : les ambassades envoyées à Tibère (578-582), à Longin et à Maurice (582-602) sont impuissantes à obtenir l'envoi d'une armée. — Et Byzance commence de préparer contre Rome une rébellion nouvelle : le monothélisme dénonce le nouvel effort autonomiste byzantin.

On voit quelles questions se débattaient durant tout le VIe siècle entre l'Empereur et le Pape; on devine à quels incessants voyages, à quels multiples rapports ces controverses et ces négociations donnaient lieu : on mesure toute la place que Byzance tenait à Rome.

Et l'on discerne aussi, non seulement par quelle voie les nouvelles d'Orient parviennent en Occident, mais aussi la raison dernière du prestige qui transfigure l'Orient aux regards des Latins et des Romains.

C'est d'abord la patrie des civilisations primitives et tout

ensemble de la religion du Christ : sur dix textes des écrivains chrétiens où l'Orient se trouve mentionné, huit pour le moins rappellent soit l'histoire des deux Testaments, soit les aventures de ces conquérants et de ces législateurs fabuleux, dont saint Jérôme, Orose et Sulpice Sévère rappellent les noms dans leurs chroniques.

C'est encore le siège du grand empire rival, l'empire Perse : les guerres sanglantes du IVe siècle engagées au sujet des provinces transtigritanes, les luttes incessantes du VIe siècle provoquées par la question des « états tampons » ont appris aux Romains à estimer et à craindre leurs puissants voisins ; les relations commerciales, d'autant plus actives entre les deux états que les routes de la Colchide et de l'Himyar sont souvent interceptées, ont rapproché les deux ennemis ; le retentissement de la persécution de Sapor, l'accueil favorable que fait Khosroes à tous les persécutés de Byzance, nestoriens d'Edesse ou philosophes d'Athènes, les entreprises communes des deux empires contre les Huns Blancs et les mutuels témoignages d'estime qu'ils se sont parfois donnés consacrent et transfigurent, en quelque manière, leurs rapports militaires et commerciaux et établissent entre eux je ne sais quelle haute fraternité morale[1].

L'Orient est enfin pour les habitants de Rome — comme pour le pape — le pays de Byzance, le siège de l'Empire romain, l'heureux rival de la terre latine délaissée ; tandis que d'obscurs roitelets barbares s'en disputent les lambeaux, la majesté de l'Empire et de Rome s'est retirée en Orient[2] dans cette Rome nouvelle, assise sur les rivages de la Corne d'Or ;

[1] Entre les deux empires, pour toutes ces raisons, les rapports étaient très étroits : « Inter Romanos et Persas, semper propter diversas causas mittuntur legationes » (Cassiodore, H. T., XI, 8. — P. L., 69, 1191. — Cf. Socrate, VII, 8). Cf. Bury : *History of the later Roman Empire* (London, Mac Millan, 1889), *passim*. Deux satrapes persans firent le voyage de Rome et de Milan pour voir Probus et entendre Ambroise (Paulinus : *Vita Ambrosii*, 25 ; — P. L., 14, 35). — Arcadius confie à Iezdegerd la tutelle de Théodose II (Tillemont, *Emp.*, VI, 597) (Le tuteur effectif Anthemius a été ambassadeur en Perse). — Le retentissement du désastre de Julien paraît être le second fait qui explique la place que tient la Perse dans les traditions martyrologiques (cf. *supra*). — C'est par les incessants rapports de Rome avec Byzance et le monde grec doit s'expliquer le fait des rédactions grecques des gestes romains écrites à Rome même. Il en est un second groupe, formé des textes anté-métaphrastiques, qui a vraisemblablement Byzance pour patrie et le VIIIe siècle pour date. Un troisième groupe serait enfin formé des textes rédigés à Grotta et en Calabre.

[2] Marcellinus Comes : « Orientale tantum secutus imperium. »

l'Italie, longtemps inconsolable, demande au Basileus qu'il lui envoie un empereur; Théodoric se déclare son esclave, Clovis reçoit avec joie les insignes de consul, et les Romains sous l'obsédante hantise du passé, comme les autres rêvant toujours de l'Empire, ne peuvent détacher leurs regards de Byzance.

CHAPITRE V

VALEUR HISTORIQUE DES RÉDACTIONS

[Vᵉ-VIIᵉ SIÈCLES]

— — —

Après avoir vu quelles doubles déformations ont subies les traditions romaines à l'époque de leur naissance et à l'époque de leur rédaction, nous sommes en droit de conclure que *leur valeur historique dépend de l'époque à laquelle on les rapporte :* très faible pour qui recherche ce que fut la vie chrétienne à Rome pendant les persécutions, elle apparaît comme considérable à celui qui étudie ce qu'elle devint lorsqu'elles eurent cessé.

I

Nous pouvons répondre à la question que posait la première partie de cette étude : les gestes romains sont apocryphes : nous entendons par là, prenant le mot dans sa signification courante, qu'ils se donnent pour ce qu'ils ne sont pas. Ils ne sont pas un document authentique sur l'histoire des persécutions parce qu'ils ont été rédigés, non sur des documents autorisés, mais d'après des traditions orales incomplètes et déformées[1], par des clercs de faible culture intellectuelle et morale écrivant à l'époque ostrogothique.

[1] Ce qui ne veut pas dire que les auteurs des textes que nous lisons n'aient pas eu sous les yeux un texte. Nous croyons qu'à un moment donné les Romains se sont mis, un peu de tous les côtés à la fois, à écrire leurs légendes ; et ils ont pu utiliser les rédactions qui leur étaient tombées sous la main : mais

On ne saurait douter que ces clercs n'aient appartenu à des milieux romains, sinon toujours par leur naissance, au moins par leur carrière, lorsqu'on se rappelle l'abondance, la précision, nous ajouterons l'exactitude des renseignements topographiques qu'il nous transmettent. Il n'est, peut-on dire, pas un détail de nos légendes qui n'ait, en quelque manière, sa racine dans le sol; il n'est pas un épisode qu'elles racontent qui ne soit comme attaché à quelque monument; il semble que la vue de l'un ait été, pour nos rédacteurs, l'occasion de conter l'autre; et, de fait, c'est la Ville tout entière avec sa couronne de basiliques et de catacombes qu'ils font *voir* à leur lecteurs [1].

Romains, nos rédacteurs sont aussi des ecclésiastiques. La nature même de leur entreprise l'indique clairement : à moins de raisons positives, on est fondé à attribuer à des clercs plutôt qu'à des laïques l'idée de raconter la vie des saints. Au surplus, l'hypothèse est confirmée par l'examen des passages qui concernent le culte et la doctrine. Prenez les gestes de Processus, ceux de Calliste, de Laurent, d'Etienne, des Martyrs Grecs, de Censurinus, de Maris, de Cornelius, de Marcellus, de Suzanne, de Pancrace, d'Anthime, de Jean et Paul, de Vibbiane. Toutes les fois que la grâce a touché indifférents ou persécuteurs, nous voyons toujours, et dans le même ordre, survenir les mêmes cérémonies et s'accomplir les mêmes rites : une profession de foi sommaire faite *ex toto corde*, un jeûne d'un ou deux ou trois jours (*vespertinum* ou *triduanum jejunium*), le baptême, la communion (*participavit corpus et sanguinem*), parfois la confirmation (*consignavit eos*). La constance et la régularité de ces mentions seraient assez surprenantes dans des esprits que n'aurait pas façonnés et comme moulés une éducation ecclésiastique : elles s'expliquent très naturellement dans le cas contraire.

Il suffit, du reste, d'étudier la théologie des gestes pour se convaincre que, si enfantine qu'elle paraisse, elle atteste une culture religieuse particulière chez ceux qui nous la font connaître. Ils réfutent le paganisme en lui objectant l'immoralité

ces rédactions venaient elles-mêmes de voir le jour. Elles se sont supplantées peu à peu l'une l'autre, pour des raisons qui nous échappent.

[1] M. Künstle prétend que plusieurs gestes ont été rédigés en dehors de Rome. Les expressions *Via quae nuncupatur* prouvent seulement le désir qu'a le rédacteur de donner à son récit une allure impersonnelle de document officiel.

de ses dieux[1] ; ils enseignent que le Fils de Dieu s'est fait homme pour racheter le genre humain de la servitude du péché[2]; ils racontent même, dans ses grands traits, la vie et la mission du Sauveur : les gestes d'Alexandre, de Cécile et de Calocère contiennent chacune une petite « Vie de Jésus ». L'exactitude de ces récits, la fréquence des citations qui les émaillent ne se peuvent expliquer, chez des hommes de culture et d'intelligence médiocre, que par l'effet d'une éducation spéciale : la culture ecclésiastique des rédacteurs des gestes romains atteste qu'ils étaient des clercs.

C'est ce que prouvent encore les rares lectures qu'ils ont faites. Les rédacteurs des gestes de Corneille connaissaient un peu en gros, semble-t-il, les lettres de saint Cyprien[3] et peut-être faut-il en dire autant de celui qui introduit Aspasius Paternus dans les gestes d'Agnès. — Le livre de Victor de Vite[4] quelques traités de Tertullien[5], de Jérôme et d'Augustin[6] ont sans doute été parcourus par quelques autres : et nul ne contestera que la lecture de ces auteurs convient éminemment à des clercs. — De même les rédacteurs des gestes romains connaissent l'Ancien Testament : je n'en veux pour preuve que les allusions[7] qu'ils y font ou les citations[8] qu'ils en donnent. — Ils utilisent davantage les livres du Nouveau Testament : le fait ressort avec évidence des tours de phrase[9] et des formules[10] qu'ils lui empruntent, de la forme épistolaire[11] qu'ils donnent parfois à

[1] Sébastien, 20 janvier 635. — Chrysanthe et Darie, 25 octobre 474.

[2] Censurinus, 5 septembre 521, § 3 ; — Sébastien, 20 janvier 635 ; — Gécile, p. 508.

[3] L. P. I., XCIV.

[4] Cf. *supra*, p. 294.

[5] Cf. *supra*, p. 293.

[6] Cf. *supra*, p. 294.

[7] Allusion aux trois Hébreux dans la fournaise ; cf. les fresques des catacombes.

[8] Maris et Martha, 19 janvier 582. — Balbine, 31 mars 896. — Laurent (Surius, IV, 611) cite la Genèse 22 et IV Reg. 2. — Hermes et Balbine.

[9] Infinitif construit directement avec le verbe. *Actes* XVI 10. — Scire quia. Jean XXI, 17, etc...

[10] Ipsi gloria et imperium in s.-s. Amen, I. Petrus, V, 11. — In diebus illis. *Actes* VI, 1. — Amicus Caesaris. Jean XIX 12. — Comitatus. Luc II, 44. — Facta est in illa die persecutio magna. *Actes* VIII, 1. — Ex toto corde. *Actes* VIII, 37. Luc X, 27. — Custodia publica. *Actes* V, 18. — Voce magna exibant, VIII, 7. — Magis augebatur turba credentium. *Actes* V, 14-15. — Rapprocher des *idola manufacta*, *Actes* XVIII, 24-29.

[11] Per Silvanum fidelem I Petrus, V, 12.

leurs récits, enfin des citations textuelles[1] ou des allusions précises[2] qu'on y relève. Il est même à noter, que, de toute la littérature évangélique, ce sont les Actes des Apôtres qui exercent sur nos rédacteurs l'influence la plus vive: les références réunies au bas de la page précédente le démontrent de façon convaincante. Et qui pourrait s'en étonner? Si tant d'expressions se retrouvent dans les gestes qui se lisent dans les Actes, c'est que ceux-ci étaient très vénérés lorqu'on rédigeait ceux-là, comme l'atteste la traduction en vers qu'en fit Arator et le succès qu'elle obtint (544); c'est aussi que cette histoire des origines chrétiennes devait être le livre de chevet de ceux-là surtout qui s'en croyaient les continuateurs; c'est qu'elle était le modèle qu'ils s'efforçaient d'imiter.

On peut essayer de préciser davantage: c'est au moyen clergé qu'appartenaient le plus grand nombre de nos rédacteurs. Leurs erreurs historiques, les enfantillages de leur théologie, leur niveau intellectuel et moral l'attestent clairement. Mais un fait curieux ne l'indique pas avec moins d'évidence : dans nos gestes, les évêques, les prêtres même ont souvent un rôle effacé; les diacres, au contraire, paraissent au premier plan : saint Sixte est un petit personnage à côté de saint Laurent, et saint Marcel pâlit étrangement à côté de saint Cyriaque; les diacres et surtout des sous-diacres ne devaient pas être en minorité parmi les rédacteurs des gestes romains.

Ces clercs devaient se rattacher aux desservants des catacombes, réparties en sept sections rattachées aux sept régions ecclésiastiques. La vraisemblance l'indique, et c'est aussi ce que semble déclarer la finale des gestes de sainte Vibbiane : « (Ici) finit la passion des saints martyrs flavien dafrose deme- « tria et bebiana primus prêtre et priscillianus clerc et de la « religieuse femme benedicta de faustus de jean prêtre et « pigmenius prêtre. *Donatus sous-diacre régionnaire du Saint-* « *Siège apostolique l'a écrite.* » Rien ne s'oppose à ce que ce Donatus soit le vrai rédacteur de ces gestes : c'est peut-être

[1] Laurent, 9-1. — Censurinus, 1-5-8, 16. — Aurea, 1-5. — Maris, 8. — Susanna, 5. — Félix et Adauctus. — Restitutus, 3. — Eugénie. — Jean et Paul, p. 33-34.

[2] Martyrs Grecs, 203. — Aurea, 1. — Maris, 12. — Sébastien, 31. — Suzanne, 2. Chrysanthe, 1. — Léopard, 1. — Eugénie Jean et Paul. — Primus et Felicianus.

le seul nom d'auteur qui nous soit parvenu à travers les flots de cette littérature anonyme[1].

II

Rédigés par des clercs romains, les gestes sont de peu de secours et d'un très délicat usage pour l'historien des persécutions. La critique extrinsèque et intrinsèque permet parfois, on l'a vu, d'apprécier la valeur de tel ou tel détail rapporté par les gestes. Mais cette double critique est souvent impossible : souvent aucun document n'existe que l'on puisse confronter avec eux : on l'a vu également. Quel parti prendre alors et quelle attitude tenir? Que valent pour l'historien ces faits que nous n'avons pu critiquer?

Lorsqu'ils sont une donnée essentielle de la légende, ils sont acceptables, non comme *certitudes historiques*, mais comme *croyances logiques*. Notre connaissance générale de l'époque des persécutions permet d'en concevoir la *possibilité;* la nécessité de rendre raison de la naissance du culte par-delà la formation de la légende invite à en admettre la *réalité*. Acceptez le fait du martyre, tout se comprend sans peine : la célébration des anniversaires; le souvenir des événements, vivant d'abord, puis qui s'efface; l'oubli qui ensevelit tel détail dans le passé, qui donne à tel autre une valeur qu'il n'eut jamais; l'histoire se déforme: sous l'influence de la crise dioclétienne, du culte des martyrs, du mouvement ascétique, et des conditions de la vie romaine à l'époque ostrogothique, la physionomie des faits s'altère; mille causes inconnues agissent, la langue change, l'empire s'écroule et le noyau de vérité se cache sous une enveloppe trompeuse et révélatrice tout ensemble. Nier le martyre, n'est-ce pas supprimer la raison de cette évolution légendaire; n'est-ce pas se priver des moyens de la comprendre?

Lorsqu'ils sont des détails accessoires de la légende, ils sont acceptables dans la mesure de leur étrangeté. L'imagination des pèlerins et des rédacteurs tourne toujours dans le même cercle et ramène toujours les mêmes incidents, miracles des

[1] Il faut peut-être y joindre le nom de Porphyrion (IV Coronati).

saints et conversions des persécuteurs; la singularité du fait peut être est une garantie de son exactitude.

L'historien des persécuteurs ne devra pas oublier, enfin, que nos textes ne donnent qu'une idée très incomplète et très insuffisante des traditions où ils puisent. Nous ne possédons qu'un maigre rameau des traditions relatives à saint Pancrace : et son tombeau avait vu naître pourtant de bien merveilleuses légendes. Les rédacteurs écrivaient ce qu'ils savaient; c'était souvent peu de chose. Il arrive même que leurs renseignements se contrarient[1]. On aurait donc tort d'attacher trop d'importance à leur témoignage : chaque texte ne représente qu'un aspect de la tradition; chaque tradition ne nous transmet qu'un fragment d'histoire; et de combien de traditions n'avons-nous pas à déplorer la perte[2]?

Les gestes romains ont un grand prix pour l'historien du christianisme occidental tel qu'il se développa depuis Constantin jusqu'aux Lombards. Ils nous laissent apercevoir la nature et les aspects de la vie religieuse à cette époque dans les milieux populaires. Et cette connaissance, à peine ébauchée aujourd'hui, est aussi essentielle à l'intelligence du christianisme que l'étude des systèmes théologiques, puisque, à côté de l'élite intellectuelle, il y a les foules vivantes; puisque c'est à celles-ci surtout que s'est adressé le Christ, et ses disciples après lui; puisqu'il n'est pas démontré, enfin, que la vie de celles-ci soit de même nature que la vie de celles-là. Il est remarquable que, dans les gestes romains, à une ou deux exceptions près, on ne trouve pas une allusion aux controverses pélagiennes ou semi-pélagiennes[3]. On y trouve, au contraire, à chaque page la preuve du prestige qui entoure les martyrs; les gestes ne sont-ils pas eux-mêmes, par eux-mêmes, une manifestation éclatante du rayonnement de leur culte? Or, c'est un moment où on les rédige, au cours du VIe siècle, que disparaissent du sol romain les dernières inscriptions païennes[4];

[1] Cf. les trois traditions relatives à saint Clément, *supra*, p. 161.

[2] Le *Liber Pontificalis* nous parle d'une Eleutheria qu'aucun autre texte ne mentionne.

[3] « Regnum dei quod nobis paratum est a constitutione mundi (Gesta Marcelli, 16 janvier, 6, § 5). Cf. aussi *supra*, p. 336-337 sq.

[4] Elter : *das alte Rom in der Vorstellung des Mittelalters* (Berlin, Phil. Wochenschrift, 1898, n° 7, p. 221-222). — Gélase (492-496) fustigeait les derniers

c'est au début du VIe siècle, alors qu'on les rédige, que s'accomplissent les premières transformations de temples en églises ; c'est au VIe et au VIIe siècle que fleurissent les pèlerinages, attestation magnifique de la tenacité de la croyance au caractère local des dieux[1]. N'est-il pas à croire que les gestes romains, parce qu'ils témoignent de l'épanouissement du culte des martyrs, témoignent par là du ralliement des foules romaines païennes à Jésus-Christ ?

Les gestes nous découvrent que Rome fut le centre d'un mouvement littéraire très puissant à l'époque de Théodoric : mouvement qui, après s'être ralenti parmi les horreurs de la guerre gréco-gothique, se ranima à l'époque de saint Grégoire et des Boniface[2]. C'est dire que la rédaction des gestes des Martyrs a passé par les mêmes phases et subi les mêmes éclipses que la rédaction des gestes des Papes et des gestes des Apôtres : pour ceux-là le fait est, dès longtemps, connu ; pour ceux-ci, il est très probable que saint Philippe et les deux Jacques, dont l'histoire et le culte étaient également peu connus à Rome jusque vers le milieu du VIe siècle, virent alors, en même temps, se rédiger leurs gestes et s'élever leur basilique : la rédaction des textes apparaît toujours comme très étroitement liée à l'érection des sanctuaires.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la composition de ce *Liber Martyrum* dont saint Grégoire nous atteste l'existence et dont nous avons retrouvé la deuxième édition. Tandis qu'on rédigeait les traditions qui ne l'avaient pas été encore, on réunissait dans un même manuscrit celles qui l'avaient été déjà : le compilateur laissait sans doute de côté les gestes qui, par leur étendue, formaient un volume et qui, pour cette raison,

païens honteux qui célébraient les Lupercales (*Adversus Andromachum.* — Thiel, I, 598-607).

[1] Cf. l'inscription où Achille de Spolète (402-418) démontre que *saint Pierre protège Spolète, bien que Spolète ne possède pas le corps de saint Pierre* (de Rossi, *Ins. Chr.*, II, 114) ; en rapprocher le curieux passage de saint Grégoire que nous avons cité plus bas, p. 383, en note. — Sur toute cette question, cf. notre article : *Comment, dans l'Empire romain, les foules ont-elles passé des religions locales à la religion universelle, le christianisme ?* (« Revue d'histoire et littérature religieuses », 1899, tome IV, p. 239 sq.)

[2] Noter qu'au temps de Boniface, comme au temps de Symmaque, l'autorité ecclésiastique s'est particulièrement occupée du culte des martyrs : Symmaque décide que le *Gloria in excelsis* sera chanté à tous les *natalicia* comme aussi tous les dimanches, et non plus seulement à Noël (L. P. I., 263-268, 41), et Boniface réglemente la distribution des *reliquiae*.

étaient même parfois divisés en livres [1] : tels les gestes de saint Sébastien, de saint Laurent, de sainte Cécile peut-être et sans doute aussi, des saints Nérée et Achillée.

Les gestes nous expliquent enfin certains faits peu connus ou mal compris dont on voit clairement qu'ils ont été la cause.

[1] On peut se demander si la formule, *verum quia longum est omnia per ordinem*, etc., ne marque pas la fin du premier livre et le début du second. Elle coïncide souvent avec le début de la *passio* proprement dite : le premier livre contenait les miracles (*virtutes*) ou des dicours et des récits (*gesta*). Cf. les gestes de sainte Cécile. On ne voit pas que la *passio* ait été rédigée indépendamment des *gesta* et antérieurement à eux.

CHAPITRE VIII

DE L'INFLUENCE DES RÉDACTIONS SUR LES TRADITIONS

[V^e^-VIIe SIÈCLES]

I

Il peut sembler téméraire de prétendre rechercher l'influence des textes sur les légendes d'où ils sont issus : en dehors des textes eux-mêmes, combien rares sont nos documents sur les traditions romaines ! Il est pourtant permis de le tenter : il semble que l'on puisse discerner trois époques dans l'histoire des rapports réciproques des traditions et des rédactions.

Au moment où les clercs de la chancellerie pontificale et les desservants des catacombes rédigent les gestes des martyrs, chacun de leurs écrits n'obtient, semble-t-il, que la plus faible diffusion[1]. Mais toutes leurs rédactions attirent l'attention générale sur les martyrs dont elles détaillent l'histoire ; souvent elles exaltent la gloire de ces martyrs et développent leur culte. Un exemple frappant de cette action du texte sur la tradition a été très précisément indiqué naguère à propos de sainte Cécile[2] : avant la rédaction des gestes, c'est une sainte peu connue, peu fêtée : le Chronographe de 354, Damase, Prudence l'ignorent également ; les verres dorés ne rapportent jamais son nom. A peine les gestes sont-ils écrits.

[1] Cf. *supra*, p. 161, les trois traditions coexistantes sur saint Clément.
[2] Cf. Erbes, *op. cit.*, 11 sq. et *supra*.

la situation change; sainte Cécile expulse Caecilius de l'église trasteverine; le pape officie en personne le jour de sa fête, et l'évêque de Ravenne Vitalis, en 565, cherche à obtenir quelque relique de son tombeau.

Seulement, lorsqu'écrivent les rédacteurs, la tradition est trop vivace encore pour se figer sous leur plume; elle continue de vivre dans la bouche des pèlerins et des clercs; depuis les origines jusqu'à ce jour, il y a continuité dans la vie légendaire; les récits se sont transmis sans interruption de génération en génération; les cimetières ont traversé les âges, gardant à peu près intacts les monuments des origines, les réparant après les crises passagères. Les révolutions politiques qui tiennent tant de place dans les livres n'en occupent guère dans l'esprit des Romains: la trame des souvenirs se modifie sans cesse au fond de l'âme populaire sans se déchirer jamais.

Mais voici qu'en 541 le consulat disparaît; vers 540, chose plus grave, le Sénat romain meurt, après douze cents ans de vie; en 547, Rome entière, — chose unique dans son histoire, — Rome est abandonnée de ses habitants et reste déserte pendant plusieurs mois. Voilà les trois faits qui marquent, dans l'histoire de la Ville la fin d'une époque et le début d'une autre; ajoutez à cela les conquêtes et les dévastations, l'écroulement subit du régime ostrogothique, les ravages de la guerre byzantine, l'invasion lombarde enfin, qui laissa une trace si profonde dans les souvenirs des Italiens — et des Italiennes. — A ces grands faits généraux, ajoutez ce fait particulier, la dévastation des cimetières par les Goths ariens — dévastation dont Vigile secondé par le prêtre Andreas, s'efforce de réparer les désastreux effets: — vous comprendrez qu'il y a quelque chose de changé dans les conditions de la vie romaine en général, dans les conditions de la vie légendaire, en particulier.

C'est vraiment le moyen âge qui commence ici pour Rome. Aux divers organes dont le jeu à constitué jusque-là sa vie interne, que de lentes évolutions ont usés, que les récents bouleversements ont ruinés tout à coup, d'autres se substituent grâce auxquelles sa vie va renaître : autour du Palatin apparaît déjà l'*Exercitus Romanus*, comme autour du Latran se groupe tout le *Venerabilis Clerus:* jusqu'en 1147, l'histoire de Rome n'est qu'un long et attristant dialogue entre ces frères ennemis.

Il est naturel de penser que la fin de l'époque antique ne fut pas sans influence sur les traditions des martyrs : ne tenaient-elles pas à cette époque par toutes leurs racines? L'impression que la conscience chrétienne a reçue de l'échec complet des persécutions malgré les formidables efforts des persécuteurs s'affaiblit à la longue; les traditions s'amaigrissent; le temps accomplit son œuvre; on oublie les origines — si cruelles — et le triomphe — miraculeux —. On ne ressent plus le besoin de raconter les *Gesta Dei per Sanctos*, et comment les martyrs ont eu raison des multiples embûches de Satan; les embellissements ne sont plus à craindre; l'imagination de la foule ne travaille plus à son aise sur une matière indécise et flottante, mais naturellement riche. C'est alors que se manifeste sur la légende l'influence du texte qui tend à la maîtriser désormais. Comme le germe a produit le fruit, la légende a produit le texte; en dehors de celui-ci, elle s'affaiblit et s'étiole; sans lui, elle mourrait tout à fait.

Dans cette troisième période, le texte sauve la légende. De cette multitude presque infinie de traditions vivantes qui avaient pris naissance, peut-on dire, à chaque crypte des cimetières, la masse était allée, on l'a dit, s'amincissant, s'amoindrissant chaque jour; et, à mesure que l'appauvrissement légendaire se manifestait plus clairement, l'importance des gestes se développait davantage. Au temps de Grégoire Ier, au VIIe siècle surtout et dans les siècles suivants, s'achève la double évolution parallèle et contraire des uns et des autres : dès cette époque, la légende n'existe plus en dehors du texte qui l'incarne; on peut rechercher l'influence de celle-là sans craindre de quitter l'étude de celui-ci[1].

[1] La mosaïque de Saint-Laurent hors les murs représente Hippolyte non pas dans le costume d'un *vicarius;* mais dans celui d'un clerc : de Rossi explique le fait (*Bull.*, 1882, 35) en disant que c'est au VIIIe siècle qu'H. est métamorphosé en vicaire. L'explication est manifestement inexacte, puisque H. est qualifié de *vicarius* par les gestes de Laurent, qui sont du VIe. Le mosaïste de Pélage aura, sans doute, travaillé sous la surveillance de quelque clerc instruit qui avait lu saint Jérôme.

II

Mais là ne se borne pas, semble-t-il, l'influence des gestes sur les légendes romaines. En même temps qu'ils sauvent celles dont la tradition est morte, ils en suscitent de nouvelles que la tradition n'aurait pas reconnues.

Les gestes qui illustraient l'origine du *titulus* de sainte Sabine, sur l'Aventin, avaient excité l'amour-propre, sinon la jalousie, des clercs attachés à l'église voisine de Saint Boniface : le monument leur avait suggéré la tradition[1]. Pareille chose advint sans doute pour l'église de sainte Lucie. Le pape Honorius, qui régna de 625 à 638, consacra une église à cette sainte, dans les quartiers centraux, « iuxta sanctum Silvestrum[2] ». Je crois que les clercs qui y étaient attachés n'attendirent pas longtemps pour suivre l'exemple des desservants de saint Boniface : le *titulus* vénérable de saint Marcel n'était pas loin ; et leur piété ne pouvait souffrir que leur sainte ne fût pas aussi célèbre à Rome que le martyr voisin. Ils s'arrangèrent donc pour conter une histoire qui rappelât aux Romains leurs légendes et qui respectât en même temps les attaches siciliennes de la célèbre martyre de Catane.

« Dioclétien et Maximien règnaient depuis treize ans, lorsqu'une vieille chrétienne, nommée Lucie, fut dénoncée par son fils Euprepius et conduite devant l'assessor Gebal ; elle refusa de sacrifier ; torturée, elle fut vengée de ses tourments par une inondation du Tibre[3] qui renversa le palais de Dioclétien. Conduite au supplice, elle convertit le païen Géminien, en passant près du Latran, non loin du tombeau des saints Jean et Paul qui l'avaient instruite. Le bourreau Pyrrhopogon est écrasé ; finalement Lucie et Géminien sont transportés par des anges, en Sicile, sur la montagne de Taormine, et, après d'autres merveilleuses aventures, Lucie meurt

[1] Malgré la date récente de leur rédaction, nous avons étudié les gestes de Boniface dans le même chapitre que les gestes ostrogothiques : leur parenté avec les gestes de Sabine est manifeste, et ces gestes sont vraisemblablement de l'époque gothique.

[2] L. P., I, 324.

[3] Suggérée sans doute par la grande inondation survenue au temps de saint Grégoire.

de sa mort naturelle, tandis que Géminien est massacré au sortir d'une caverne[1] ». — Je soupçonne aussi que les gestes de sainte Martine furent alors rédigés par les desservants de l'église consacrée à cette sainte. Sans doute, elle est attestée pour la première fois au temps d'Adrien (772-795) : il est probable pourtant qu'elle est d'un siècle antérieure. La sainte est vénérée à Rome dès cette époque : l'édition du calendrier romain faite au VIIe siècle[2] l'atteste ; la Secrétairerie du Sénat, où nous la voyons établie ou VIIIe siècle est contiguë à la salle des Séances (Curia Hostilia), où le même Honorius (625-638) qui fonda Sainte Lucie, aménagea encore l'église de Saint Adrien[3]. N'est-il pas vraisemblable que notre sainte profita de ce mouvement d'expropriations pieuses, dont on surprend la trace dans les textes[4] ?

Ce qui m'invite à le croire, ce n'est pas seulement les analogies verbales et morales qui rapprochent ces gestes de ceux de Lucie, c'est encore le rapport qu'ils semblent tous deux soutenir avec un autre groupe de textes. Les gestes de Concordius[5] paraissent être contemporains des gestes de Martine : ils se rencontrent souvent ensemble en tête des passionnaires ; ces saints sont tous deux vénérés le même jour, 1er janvier, d'après le calendrier du VIIe siècle[6] ; nous avons vu enfin qu'un Concordius semble avoir été associé à Martine, et que, du moins, leurs corps semblent avoir été trouvés en même temps ; n'est-il pas probable que leurs gestes ont été rédigés ensemble, à cette occasion ? — Les gestes de Concordius, d'autre part, comme les gestes de Lucie témoignent de la vie persistante des légendes attachées au souvenir de Julien l'Apostat : sainte Lucie nous est présentée comme l'élève des saints Jean et Paul, et de saint Concordius on fait le fils de Gordien, martyr sous Julien[7], prêtre du même *titulus Pastoris* que le précepteur de celui-ci, Pigmenius ; dans les gestes de Vibbiane, du reste, un Concor-

[1] 16 septembre 286. — Ces gestes se rencontrent assez fréquemment encore dans les manuscrits. Il est possible que les *gesta minus emendata s. Felicitalis* soient de cette époque environ : dans tous les cas, ils semblent bien antérieurs au IXe siècle.

[2] Cf. P. L., 123, 145-146 et cf. *supra*, p. 250.

[3] Lanciani : *Atti della reale accad. dei Lincei*, 3e série [XI (1883), p. 1].

[4] Il est possible aussi que l'édition bollandiste des gestes de Prisca soit de cette époque.

[5] 1er janvier 9.

[6] P. L., 123, 145-146.

[7] Cf. *supra*, page 194.

dius ensevelit le prêtre Jean, sur la voie Salara. — Aux gestes de Concordius, se rattachent peut-être ceux d'Appollonia[1], où reparaissent Julien et Gordien et ceux de Marcellus et Apuleius[2]. Tous ces gestes sont purement fictifs, au même titre que ceux de Boniface, de Lucie et de Martine; mais, à la différence de ceux-ci, ils n'ont pas d'attache topographique, ils ne sont pas nés du désir d'illustrer l'origine d'une église déterminée.

Ce caractère les rapproche d'autres gestes, tels que ceux de Lucilla et Flora[3], de Bonosa[4], d'Anatolie et Victoire[5]. Ceux-ci, connus d'Aldhelme, semblent n'être qu'une réplique assez peu différente des gestes de Nérée; ceux-là, nous l'avons vu, démarquent plus fidèlement encore, presque littéralement, la légende que l'on imagina en l'honneur des martyrs de Thessalonique Luceia et Auceias; quant aux gestes de Bonose, ils semblent bien être contemporains du temps où des rapports très étroits reliaient Rome à l'Angleterre. — On peut admettre, jusqu'à preuve du contraire, que ce groupe de textes, comme le premier, a été en quelque manière suscité au VIIe siècle par les gestes romains.

III

Ce qui est plus certain, ce qui est plus important du reste, ce qui atteste d'une façon plus saisissante encore l'influence des gestes sur les légendes romaines, c'est qu'ils suscitent, en quelque manière, un calendrier où les saints de celles-ci trouvent place. On a vu que le férial hiéronymien les ignorait souvent; on va voir que leur présence dans le texte appelé

[1] 3 février 280. Noter qu'on trouve une Apollonie dans le groupe qui paraît associé à Luceia et Auceias.

[2] 7 octobre 828. « Temporibus Iuliani Augusti, centurio quidam. »

[3] Cf. *supra*, page 250.

[4] Cf. *supra*, p. 243-244. L'Église romaine de Bonosa, au Trastevere, a sa plus ancienne attestation dans un document daté de 1256, conservé dans un manuscrit de l'École de médecine, à Montpellier (Armellini : *Chiese*, 684).

[5] 9 juillet 671. — P. L., 123, 177-178. Ces gestes n'auraient-ils pas été rédigés vers 654-657, pour illustrer la famille du pape Eugène qui règne alors? Ils parlent longuement et honorablement d'un roi barbare Eugène. — Cf. *infra*, un cas peut-être analogue dans les *Gesta Marini*.

Petit Martyrologe Romain fournit la caractéristique la plus exacte de celui-ci.

Adon raconte qu'il s'est aidé dans son travail d'un « vénérable et très antique martyrologe envoyé de Rome à un « saint évêque d'Aquilée par le pontife romain[1] »; l'origine romaine du texte est indiquée par là ; elle est confirmée par le grand nombre des fêtes romaines qui s'y trouvent, — on va le voir, — et par deux d'entre elles notamment : celles du martyre de saint Jean à la porte Latine, et celle de la première entrée de l'Apôtre Paul dans la ville de Rome[2].

Les fêtes mentionnées dans le calendrier sont toutes antérieures à l'an 700, et le plus grand nombre se rapportent à des martyrs qui souffrirent pendant la persécution. Deux groupes sont postérieurs à celle-ci : les anniversaires des martyrs de la persécution vandale, tombés dans la seconde moitié du Vᵉ siècle[3], et les anniversaires d'un certain nombre de fêtes romaines, instituées dans le cours du VIIᵉ siècle[4]. — Ces deux groupes de fêtes ont-ils été rajoutés après coup ; faisaient-ils partie de l'édition première ?

Si les fêtes des martyrs vandales ont été rajoutées apres coup, c'est donc que le texte est antérieur à Hunéric, partant contemporain de saint Léon, et du férial hiéronymien lui-même. Or il contredit ce dernier à propos de deux fêtes romaines[5] ; comme il n'a pas, il s'en faut de beaucoup, la même autorité, il est vraisemblable que ce sont ses données qui sont inexactes ; elles n'auront pu avoir cours, puisqu'il est aussi né à Rome,

[1] Ado peccator lectori Salutem (P. L., 123, 144).

[2] 6 mai et 6 juillet (P. L., 123, 157-158 et 163-164).

[3] 29 mars. Apud Africam, confessorum Armogastis, Archinimi et Satyri, tempore Vandalicae persecutionis (P. L., 123, 153-154). Cf. 13 juillet, 6 septembre, 13 et 28 novembre, 6 et 15 décembre.

[4] 13 mai. « S. Mariae ad Martyres dedicationis dies agitur, a Bonifatio papa statutus. » (P. L., 123, 157-158 — Cf. L. P., I, 317.) — 1 nov. : Festivitas Sanctorum quae celebris et generalis agitur Romae (P. L., 123. 173-174) (Fêtes introduites vers 608-615). — 5 juin. Bonifatii martyris... et 16 septembre : Luciae et Geminiani... (Cf. *supra*, fêtes introduites sans doute entre 619-638). — 22 janvier, Anastasii (fête introduite vers 642, de Rossi, *R. S.*, I, 145). — 9 juin : Romae in Caelio Monte (Primi et Feliciani martyrum (fête introduite vers 642-649. — L. P., I, 332). — 10 novembre : Chersona Lyciae, Martini papae. qui ob catholicem fidem ibi relegatus vitam finivit (fête introduite après 653.) — 14 septembre : Exaltatio Crucis... quando lignum... a Sergio papa inventum... (fête introduite vers 687-701. — L. P., I, 374).

[5] Pontien est vénéré le 20 novembre dans le calendrier du VIIᵉ (P. L., 123, 175-176) le 13 août dans le férial (Ept. Rossi-Duchesne, p. 15) ; Felix est vénéré le 30 mai au VIIᵉ (P. L., 123, 159-160).

qu'à une époque où le férial ecclésiastique, d'une antiquité si vénérable, était, sans doute, un peu oublié. Notre texte est donc très vraisemblablement postérieur à la persécution d'Hunéric : les fêtes des martyrs vandales devaient être mentionnées dans la première édition.

Je ne crois pas qu'on en puisse dire autant du second groupe que nous avons distingué; il me paraît plus probable que les fêtes qui le composent ont été introduites peu à peu dans l'édition première. L'enthousiasme des Romains pour leurs martyrs était encore très vif au temps de saint Grégoire, des Boniface et d'Honorius (590-638); il était infiniment plus tiède au temps du pape Serge (687-701). Comme notre texte traduit d'une façon très expressive la popularité des gestes des martyrs, il paraît plus naturel de le rattacher à cette époque-là qu'à celle-ci. Je remarque enfin que dans la mention : *S. Mariae ad martyres dedicationis dies agitur a Bonifacio papa statutus*, on n'indique pas le *numéro* de ce pape Boniface : n'est-ce pas qu'il était vivant encore, alors que l'on rédigeait ce calendrier populaire (608-615)?

Voici, en effet, ce qui date et ce qui caractérise à la fois le martyrologe « très antique » qu'a copié Adon : *il recueille avec un soin pieux le plus grand nombre des martyrs qui apparaissent dans les gestes et qu'ignorait le calendrier officiel.* Au 1er janvier, je trouve Concordius et Martina ; le 4 janvier, les saints des gestes de Vibbiane, Priscus, Priscillianus, Benedicta et Dafrosa ; le 18, Prisca ; le 29, Papias et Maurus ; — le 2 février, Benedicta et Apronianus ; le 18, Claudius, Praepedignus, Alexander, Cutia et Maxime ; le 19, Gabinius ; le 23, Polycarpe, prêtre ; — le 2 mars, Jovinius et Basileus ; le 14, les quarante-huit martyrs baptisés par saint Pierre ; le 16, Cyriaque, Largus, Smaragdus, Crescentianus et vingt autres ; le 24, Pigmenius ; le 25, Cyrinus ; le 30, Quirinus, tribun ; le 31, Balbina ; — le 1er avril, Theodora, sœur d'Hermes ; le 10, plusieurs martyrs baptisés par Alexandre ; le 15, Maron, Eutyches et Victorin ; le 20, Sulpitius et Servilianus ; le 22, Parmenius, Helim(en)as, Chrysotelius, Lucus, Mucus ; — le 3 mai, Alexandre, Eventius et Theodulus ; le 6, saint Jean, Voie Latine ; le 7, Flavie Domitille ; le 10, Gordien et Epimaque et Calepode ; le 11, Anthime ; le 12, Pancrace et Denys ; le 19, Potentienne et Pudens ; — le 5 juin, Boniface ; le 6, Artemius, Paulina, Candida ; le 20, Novatus, frère de Timothée ; le 21, Demetria ; le 23, Jean le prêtre ; le

30, Lucine; — le 2 juillet, les trois soldats baptisés par saint Paul; le 5, Zoé, femme de Nicostrate; le 6, Tranquillinus; le 7, Nicostrate, Claudius, Castorius, Victorinus, Symphronianus; le 24, Vincent; le 26, Hyacinthe; — le 4 août, Tertullinus; le 7, Pierre, Julienne et 17 autres; le 13, Hippolyte martyr avec sa famille, et Concordia, sa nourrice; le 15, Tharsitius; le 16, Serena, femme de Dioclétien; le 18, Jean et Crispus; le 26, Irénée et Abundius; le 29, Sabine; — le 3 septembre, Séraphie; le 5, Victorin; le 15, Nicomède; le 16, Lucie et Geminen; le 17, Justin, Narcisse, Crescentianus; — le 7 octobre, Marcellus et Apuleius; le 18, Triphonia, femme de Dèce; le 28, Cyrilla sa fille; le 31, Nemesius et Lucilla; — le 1er novembre, Césaire et Julien; le 19, Maxime, Faustus, Eusebius; le 29, Saturninus, Sennes et Sisinnius; — le 1er décembre, Chrysanthe, Darie, Diodore, Marinianus; le 2, Vibbiane, Faustus et Dafrosa; le 3, Claudius, Hilaria, Jason, Maurus; le 4, Symphronius, Olympius, Exsuperia, Theodulus; le 23, Victoire; Servulus.

Tous ces martyrs sont inconnus au férial hiéronymien, tous se retrouvent dans nos gestes; comme le férial hiéronymien représente le calendrier officiel de l'église romaine, c'est le calendrier populaire des Romains que nous lisons dans le texte que nous a conservé Adon. Il résume, il consacre le mouvement religieux qu'ont provoqué les martyrs; il est la première et la plus naturelle conséquence de l'action de ces gestes où les traditions ont pris corps. Le fait de la rédaction écrite a donné à celles-ci quelque chose de l'autorité qui leur manquait, comme à toutes les légendes purement orales. Elles ne pouvaient jadis, au temps de saint Léon, faire irruption dans le calendrier officiel; grâce aux gestes, elles peuvent aujourd'hui, au temps des Boniface et d'Honorius, prendre leur revanche, et remplacer dans le pratique le vénérable pseudo-Jérôme, — qui est un peu démodé[1].

[1] Il est possible aussi que le texte ait été rédigé au temps d'Honorius (625-638) par le même groupe de clercs qui faisaient leurs délices des gestes ostrogothiques, qui écrivaient les gestes de Boniface, de Lucie et de Martine sans parler des autres, plus douteux, du même groupe. C'est le moment aussi où ils rédigent de nouveaux guides à travers les catacombes, le moment où l'historiographie papale se ranime, où l'on rédige peut être l'original romain du sacramentaire Gélasien. Il semble que la première moitié du VIIe siècle ait vu un mouvement littéraire romain analogue au mouvement de l'époque ostrogothique, mais moins puissant.

CHAPITRE VIII

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LES IDÉES

[VIe-VIIe SIÈCLES]

Le calendrier légendaire n'est pas le seul texte qui nous atteste l'autorité croissante des gestes romains; si faible qu'en soit la valeur morale, on devine pourtant qu'à ce moment même ils ont exercé une influence sur les idées.

I

L'église catholique romaine n'a jamais rien défini au sujet des gestes des martyrs : elle n'avait pas à le faire. Elle enseigne une doctrine sur les faits qu'ils recouvrent, sur le miracle en général, sur la sainteté en général ; elle ne formule aucune proposition sur leur manifestation dans tel ou tel événement particulier. Il n'y a pas à étudier quelle doctrine elle propose, mais quelle attitude elle observe à l'égard des traditions.

366-384. Au temps de Damase, je le rappelle, la culture est encore assez forte dans ses rangs, les souvenirs assez précis pour que l'on ait également conscience et des ignorances réelles et des légendes prétendues : en les négligeant, Damase montre le peu de cas qu'il en fait[1] ; en les condamnant formellement,

[1] Cf. *supra*, p. 26, sq. Ihm (37, p. 42). Je crois retrouver la façon de sentir de Damase dans le canon 14 du 5e concile de Carthage en 416 : « Omnino nulla memoria martyrum probabiliter acceptetur nisi... aut... vel .. Nam quae per somnio et per manes *quasi* revelationes quorumlibet hominum ubicumque constituuntur altaria, omni modo reprobentur. »

le concile pseudo-damasien atteste qu'au début du VIe siècle on juge cette littérature comme à la fin du IVe.

772-795 Au temps d'Hadrien, nous voyons un pape admettre les passions des martyrs aux honneurs de la lecture publique : peut-être dans ces « passions » comprend-il aussi les gestes romains. Dans tous les cas, la culture s'est affaissée au sein de la haute église, et la sévérité dont elle témoignait à l'égard de notre littérature s'est vraisemblablement adoucie.

590-604 Entre Damase et Hadrien, une évolution s'est donc produite : de cette évolution Grégoire Ier occupe le point moyen.

II

« Ce grand pape occupe, vers la fin du siècle, une place tout aussi élevée que l'a été celle de Cassiodore au milieu de ce même siècle ; toutefois, malgré la parenté multiple de leurs productions littéraires, elle est essentiellement différente. On retrouve encore dans les pages de celui-ci le reflet d'une culture plus élevée qui va disparaître ; parfois même y a-t-il une lumière éclatante ; mais, par contre, vous voyez déjà les ombres de la nuit tombante s'étendre sur les écrits de celui-là[1]. » Il suffit d'en lire quelques pages pour s'apercevoir combien s'est profondément abaissé, non pas seulement le niveau des connaissances, mais le niveau des intelligences. Je n'insiste pas sur ce fait que Grégoire ne sait pas le grec, quoiqu'il ait passé plusieurs années à Constantinople en qualité d'apocrisiaire. Mais voici qui est significatif : l'atmosphère intellectuelle où il vit est assez humble ; avec un incontestable talent d'organisateur et de politique, il fait preuve d'une surprenante crédulité, parfois d'une inconcevable naïveté qui n'est pas toujours exempte de niaiserie. Car il aime à interroger la foule ignorante et pieuse, et il accepte docilement toutes ces fables que Damase voulait ignorer ; il invoque le témoignage de Marc et de Luc pour s'autoriser de leur exemple et se fier bonnement

[1] Ebert, *Litt. au M. A.*, tr. fr. I, 578.

au témoignage d'autrui. Et quelle ne devait pas être la valeur de ce témoignage : saint Grégoire n'ose même pas rapporter les paroles de ceux avec lesquels il s'est entretenu, à cause de leur rusticité, dit-il : *quia si de personis omnibus ipsa specialiter verba tenere uoluissem, haec rusticano usu prolata stylus scribentis non apte susciperet ;* ce n'est pourtant pas la langue de Cicéron ni de César que parle — ni qu'écrit — notre pape. Que si, maintenant, nous parcourons les quatre livres des Dialogues, notre impression se précise et nos soupçons se confirment : l'écrivain qui prit plaisir à écrire tant d'histoires triviales ou futiles, qui les enregistre sans mot dire, bien plus, qui les présente comme dignes de foi et d'éloge, celui-là est de plain-pied avec les rédacteurs des gestes romains. Comment s'étonner qu'il subisse leur influence ?

Une raison particulière devait en faciliter l'action : les tendances ascétiques de saint Grégoire ne sont pas un trait moins marquant de sa physionomie que sa faible culture intellectuelle. Elevé par une femme très pieuse qui, à la mort de son mari, était entrée au couvent, il avait sans doute reçu d'elle l'amour de la vie cloîtrée. Toujours est-il qu'après avoir passé par les affaires publiques, et s'être acquitté avec honneur des charges qui lui étaient confiées — la préture par exemple, — il vendit tous les biens de son immense héritage, et, comme les personnages de nos légendes que la grâce a touchés, affecta le produit de cette vente au soulagement des pauvres et à la fondation de sept couvents ; il se retira dans l'un d'eux, à Rome. En 585, au retour de Constantinople, il rentre dans un de ses monastères, il en devient l'abbé ; et, cinq ans plus tard, il refuse longtemps d'accepter la succession de Pélage *qui le forçait de renoncer à la vie monastique*[1]. Devenu pape, il ne cesse de soupirer après cette vie ascétique qu'il n'a guère fait qu'entrevoir. On se rappelle l'introduction des Dialogues : accablé de soucis, Grégoire se retire un jour dans la solitude, et la tristesse remplit son cœur : les affaires temporelles ne lui laissent pas le loisir de cultiver son âme[2]. Son ami de jeunesse, le diacre Pierre, vient le trouver, et Grégoire s'ouvre à lui :

[1] C'est Ebert qui parle, I, 579.

[2] En rapprocher un passage intéressant par la précision relative de la pensée. *Dialog.*, II, 3. De vase vitreo crucis signo rupto (Migne, P. L., 66. 136 et 138).

quelle perte irréparable n'a-t-il pas faite, le jour où il a renoncé pour jamais à la vie contemplative!

On se rappelle les tendances ascétiques des *Gesta Martyrum*, les louanges qu'ils donnent à la virginité, le renoncement qu'ils prêchent à la vie du monde; on ne s'étonnera pas qu'il se soit plu à les entendre conter, cet enfant d'une mère qui, devenue veuve, se réfugie au couvent; cet homme qui, mêlé à deux reprises aux grandes affaires, comme préteur puis comme apocrisiaire, y renonce volontairement et refuse d'y rentrer; ce pape qui, maître de Rome et patriarche d'Occident, ne cesse de soupirer après le cloître[1]?

III

Ce qui confirme cette idée, c'est le caractère utilitaire que revêt l'exhortation morale dans les écrits de saint Grégoire : et l'on a pu voir combien ce caractère était fortement imprimé dans les *Gesta Martyrum* romains. S'il est une idée qui reparaît dans ces textes, comme un perpétuel refrain, c'est bien ce conseil significatif : « Les voluptés de ce monde sont passagères, les « peines de l'au-delà sont éternelles : soyez vertueux. » Ouvrez les œuvres de saint Grégoire, ses homélies notamment : la même idée revient, souvent exprimée dans les mêmes termes : *Pensate ergo quia nulla sunt quae temporaliter occurrunt* ou encore *qui se adhuc pro rebus transitoriis extollit, nescit in proximo venerari quod maneat*, ou enfin : *ecce mundus qui diligitur, fugit*[2].

D'une façon plus précise, il faut remarquer comme il parle, non plus de la vertu en général, mais de cette vertu particulière, si chère aux rédacteurs de nos légendes : la chasteté. « Galla, dum, fervente mundi copia, ad iterandum thalamum « et opes et aetas vocarent, elegit magis spiritalibus nuptiis

[1] Je crois que Grégoire subit aussi l'influence des gestes romains par les conversations qu'il aimait avoir avec les *rustici*. — Cf. avec quel respect, un peu superstitieux, il parle des martyrs : « Quotidianis diebus in eorum veneratione missarum solemnia agimus. » Lettre à Euloge, 598 (Jaffé, 517). « Monachi... qui corpus eiusdem martyris (Laurentii) viderunt, quod quidem minime tangere praesumpserunt, omnes intra decem dies defuncti sunt » (Epist., VIII, 30).

[2] *Homélies*, II, 28 (Migne, P. L., 76, col. 1213).

« copulari Deo, in quibus a luctu incipitur, sed ad gaudia aeterna « pervenitur, quam carnalibus nuptiis subjici, quae a laetitia « semper incipiunt et ad finem cum luctu tendunt [1] ». Le même esprit n'animait-il pas Gaius et Gabinius lorsqu'ils détournaient Suzanne du mariage, ou même Nérée et Achillée lorsqu'ils engageaient Domitille à repousser les avances d'Aurelianus en lui peignant les joies du paradis et en lui représentant la jalousie des maris, la rivalité des servantes, les douleurs de la maternité? C'est toujours la même morale fondée sur l'intérêt bien entendu: c'était peut-être la seule que pussent entendre les Romains du VIIe siècle; mais, certainement, c'est à travers les *Gesta Martyrum* que saint Grégoire a pu la lire dans l'Evangile.

IV

On peut même se demander si, indépendamment de cette action morale, les gestes romains n'ont pas exercé sur saint Grégoire une certaine action doctrinale.

Deux traits distinguent éminemment sa théologie. Il tend à faire du miracle le seul signe caractéristique du fait religieux; *nullum habet meritum cui humana ratio praebet experimentum* [2]; la religion semble être transportée toute dans le monde surnaturel et se mouvoir dans le domaine des démons et des anges. — Le diable prend une grande place dans la pensée religieuse d'alors. Grégoire croit que, comme le Verbe s'est incarné, ainsi doit s'incarner le diable à la fin des temps [3]; avant la venue du Christ, le diable avait droit sur toutes les âmes humaines; il a droit encore sur les âmes incroyantes.

Or il est indéniable que les gestes des martyrs font du miracle, non pas un des signes de la valeur du christianisme, mais la preuve unique de sa vérité objective; ils défigurent inconsciemment la notion exacte du miracle moral, abolissant, sans s'en rendre compte, la révolution intérieure, conséquence de la grâce divine; d'après la doctrine qui s'en dégage, ce

[1] *Dialogues*. IV, 13 (P. L., 77, 392, 340).
[2] Evang., II, hom., 26, § 1.
[3] *Moralia*, 31, 24; — 13, 10.

n'est pas la transformation de l'action humaine qu'elle opère ; c'est son annihilement qu'elle produit. — De même, il est indéniable que le diable tient une large place dans nos gestes : que sont-ils autre chose, après tout, que le récit d'une longue lutte entre Dieu et Satan, où les hommes ne figurent que comme d'inertes mannequins ; tout homme est une proie que le diable guette et que lui dérobe seule une volonté particulière de Dieu.

Ainsi, dans les gestes comme dans Grégoire, la notion du miracle s'oblitère et s'exagère, comme le rôle de Satan s'agrandit : n'est-ce pas un indice de l'influence de ceux-là sur celui-ci ? On a remarqué qu'à côté d'un augustianisme souvent superficiel, on discernait encore dans sa pensée d'autres éléments d'une origine inconnue : n'est-ce pas des gestes romains qu'ils semblent provenir ?

Cette influence des gestes sur saint Grégoire n'a rien qui doive surprendre. Le réveil du mouvement littéraire à son époque, la revision du *Liber Martyrum*, ces deux faits n'attestent-ils pas le renouveau de faveur qui s'attachait à l'histoire glorieuse des martyrs ; et l'âme pieuse de Grégoire, formée comme nous l'avons dit, pouvait-elle n'être pas sensible aux mêmes merveilles qui enchantaient ses contemporains ? A trois reprises, du reste il témoigne lui-même qu'il lisait les gestes romains : il connaît le *Liber Martyrum* qu'il cite dans sa lettre à Eulogius ; il dit que sainte Félicité craignait de laisser ses fils vivants après elle, « *selon ce qu'on lit dans le meilleur texte des gestes* [1] ; il raconte, enfin, dans une lettre à l'impératrice Constantina, que les chrétiens d'Orient voulurent emporter les corps de saint Pierre et de saint Paul, leurs concitoyens ; qu'ils réussirent à les transporter jusqu'aux Catacombes ; mais qu'un orage affreux les dispersa comme ils voulaient continuer leur route, que les Romains accoururent et replacèrent les reliques aux lieux où elles reposent encore [2]. Il est très mani-

[1] « Sicut in gestis eius emendatioribus legitur. » (*Opera omnia*, I, 444, édit. Maur. Paris, 1705.)

[2] « Eo tempore quo passi sunt, ex Oriente fideles venerunt qui eorum corpora sicut civium suorum repeterent. Quae ducta usque ad secundum Urbis milliarium in loco qui dicitur ad Catacombas collocata sunt. Sed dum ea exinde levare omnis eorum multitudo conveniens niteretur, ita eos vis tonitrui atque fulguris nimio metu terruit atque dispersit, ut talia denuo nullatenus attentare praesumerent. Tunc autem exeuntes romani, eorum corpora, qui hoc ex Domini pietate meruerunt, levaverunt et in locis quibus nunc sunt condita posuerunt. » (Ep., IV, 30. — Jaffé, 1302.)

feste qu'il connaissait et les gestes de saint Pierre et de saint Paul et les gestes de sainte Félicité : ce qu'il y avait pour nous d'obscur dans sa conception du christianisme s'éclaire d'une lumière nouvelle. Le temps est passé où l'Eglise romaine montrait une si singulière et si prudente méfiance à l'endroit des gestes romains [1].

[1] On objectera peut-être sa lettre à Eulogius. J'imagine que l'âme si pieuse, si mystique de saint Grégoire se contraignait à quelque prudence lorsqu'on interrogeait en elle, le Pape, successeur de Pierre ; ce n'est pas tout à fait le même homme qui songe, en lui, aux intérêts de son âme et aux intérêts de l'Église; l'évêque rappelle ses prédécesseurs et ses ancêtres romains, le chrétien annonce les chrétiens du moyen âge. Noter, peut-être, du reste, une nuance de regret dans ce mot : « pauca quaedam *unius* voluminis codice... » — Les homélies prononcées par saint Grégoire aux Catacombes attestent la vénération qu'il a pour les martyrs. Noter aussi le curieux passage suivant :

« Ubi in suis corporibus sancti martyres jacent, dubium, Petre, non est, quod multa valeant signa demonstrare sicut et faciunt et pura mente quaerentibus innumera miracula ostendunt. Sed quia ab infirmis potest mentibus dubitari, utrum ne ad exaudiendum ibi praesentes sint ubi constat quia in suis corporibus non sint, ibi necesse est eos majora signa ostendere, ubi de eorum praesentia potest mens infirma dubitare. » (*Dialogi.*, II, 38, P. L., 66, 204.)

CHAPITRE IX

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LE CULTE

[VIIe-VIIIe SIÈCLES]

Si les gestes exercent déjà une telle action sur la pensée du pape, il ne faudra pas nous étonner que leur histoire, aux VIIe et VIIIe siècles, atteste que leur influence s'affermit et s'étend. Lus par les moines dans leurs cellules, ils finissent par être lus aux offices devant les fidèles.

Il est naturel, étant donnée la physionomie qu'ils présentent, que leurs premiers lecteurs aient été les moines, à la chapelle et dans les cellules. Il y avait près d'un siècle que saint Benoît se retirant dans les solitudes de Subiaco, avait essayé d'y renouveler les ascétiques exploits des moines de l'Orient : preuve frappante que le prestige dont jouissait le monachisme oriental au moment où s'élaboraient les légendes était loin de s'être affaibli à l'époque où on les rédigeait. Sans doute, le saint de Nursie ne les met pas entre les mains de ses frères, attestant ainsi l'autorité de fait du concile damasien. Mais Cassiodore, dans son traité *De Institutione divinarum litterarum*, n'a déjà plus, sans doute, les mêmes pruderies : il invite les abbés Chalcedonius et Gerontius à étudier les saintes Ecritures, à pénétrer les mystères de Dieu, afin de pouvoir montrer le chemin à leurs successeurs. « Et ideo « futurae beatitudinis memores, Vitas Patrum, confessiones « fidelium, *passiones martyrum* legite constanter... qui per « totum orbem floruere [1] » : les gestes romains durent bénéficier

[1] Chap., 32 (Migne, P. L., 70, 1147). — Cassiodore ne vise pas seulement ici (*inter alia*) le martyrologe eusébien.

de cette autorisation générale. N'était-ce pas alors, un peu partout, l'usage de lire les actes, comme l'attestent la règle de saint Césaire[1], celle de saint Aurélien[2] et celle de saint Ferreol[3], comme l'attestent encore les gestes de Mélanie la Jeune : chaque veille de fête, elle avait coutume de réciter cinq leçons. La lecture des gestes par les religieux remonte sans doute au VIe siècle par ses origines premières.

Ce ne fut pas avant le VIIe siècle, au contraire, que les gestes furent reçus aux offices. Sans doute, ç'avait été une vieille coutume de l'église de lire en public les actes authentiques : nul doute, par exemple, qu'au IIIe siècle, les actes de Jacques et Marien n'aient été lus dans l'assemblée des fidèles; et le troisième concile de Carthage[4] atteste que l'usage s'était conservé de son temps. Mais la différence est trop grande des actes et des gestes pour que ceux-ci aient pu bénéficier de l'honneur réservé à ceux-là avant l'affaiblissement de la culture qui signale le haut moyen âge. Dans un *Ordo Canonis decantandi in ecclesia sancti Petri*, conservé par le *Codex Parisinus*[5] 3836, on voit que les gestes des martyrs sont mis sur le même rang que les *Vies des Pères catholiques*, et lus dans les assemblées des fidèles au même titre qu'elles. Une lettre de Théodemar à Charlemagne[6] atteste l'existence du même usage. Voici enfin un texte plus important encore : c'est d'un pape qu'il émane, et c'est l'autorisation officielle de lire les passions à tous les anniversaires de martyrs. Hadrien écrit à Charlemagne en 794 : *Passiones sanctorum martyrum sancti canones censuerunt ut liceat eos etiam in ecclesia legi cum anniversarii dies eorum celebrantur*[7].

[1] *Regula ad Virgines.* — 12 janvier, Césaire, n. 69.

[2] *Regula S. Aureliani.* In ordine psallendi, P. L., 66, 273, col. 432.

[3] *Regula S. Ferreoli*, ch. 18.

[4] « Legi passiones martyrum, cum anniversarii dies eorum celebrantur. » c. 47. — Hardouin, I. 386, — ou Mansi, III. 924.

[5] Cf. L. P., I, CI.

[6] Jaffe. *Monum. Carolin* , p. 360.

[7] Jaffe, 2485. — En rapprocher ce passage, antérieur d'un siècle : « Nec praetereunda censeo sanctarum virginum Anatoliae et Victoriae praeconia quarum rumores et prodigiorum privilegia... crebrescunt, dum scedarum apicibus, quando... natalitia earumdem catholici celebrant in *pulpito ecclesiae recitantur.* » (Aldhelme, *De laudibus Virg.*, 52; — P. L., 89, 151.)

II

Cette double action des *Gesta* devait entraîner une double conséquence. Comme chaque chrétien, moine ou fidèle, désirait lire, la veille de chaque fête, l'histoire du martyr qu'il devait vénérer le lendemain, l'idée naquit peu à peu de découper dans chaque geste les passages qui se rapportaient à ce saint, de les transcrire seuls et de les transcrire aussi à la date de ce martyre. Papias et Maurus, par exemple, sont associés aux aventures de Cyriaque et de Marcel, mais ils ont leur anniversaire distinct; on démembra donc les *Gesta Marcelli* et l'on constitua, de ces fragments réunis, les *Gesta Papiae et Mauri*, tels que Bosio les lisait dans un antique manuscrit de la Vallicellane[1]. Le même phénomène qui se produit à Rome se produit aussi ailleurs : les passionnaires locaux se déforment, tandis que le *Martyrologe* s'accroît notablement; à l'édition eusébienne, Bède en substitue une autre plus complète.

Mais la plus importante conséquence de l'action des gestes romains, désormais reconnus par l'église, fut sinon de répandre à Rome, au moins d'y entretenir la popularité des saints. Combien leur culte était vivant encore au début du VIIe siècle, on l'a vu plus haut : c'est ce qu'attestent aussi la mission de l'abbé Jean et le papyrus de Monza, donnant la liste des huiles qui brûlaient devant les tombeaux des martyrs[2]. Il suffit d'ouvrir le *Liber pontificalis* pour s'apercevoir que leur influence persiste : en 568, Jean III[3] restaure les cimetières; Boniface[4], en 619, pour rehausser le prix des *Memoriae* (?), décide qu'elles seront distribuées non plus par les acolytes, mais par les prêtres eux-mêmes. Honorius (625-638) se distingue par les nombreux travaux qu'il exécute en l'honneur des saints, restaurant les anciennes églises et les embellissant, ou en construisant de nouvelles[5]. Serge Ier (687-701) se fait remarquer par la vénération particulière dont il entoure les tombes saintes :

[1] Bosio., *R. S.*, p. 414. C. — III, 43.
[2] De Rossi, *R. S.*, I, 132-134.
[3] L. P., I, 305.
[4] L. P., I, 321, note, d'après M. l'abbé Duchesne.
[5] L. P., I, 323, 324.

prêtre il était connu par son assiduité à célébrer la messe dans les différentes catacombes [1]. Soixante ans plus tard, en 735, Grégoire III « institua un corps de prêtres ayant pour mission « de dire des messes chaque semaine » et décida que, dans les cimetières situés autour de Rome, les lumières nécessaires pour célébrer les vigiles et les offrandes faites pour le sacrifice de la messe seraient apportées du palais par l'*oblationarius* qui désignerait en même temps le prêtre chargé par le pontife d'officier solennellement.

Un texte atteste d'une façon saisissante la vénération persistante qui s'attache aux martyrs : je veux dire la translation d'Etienne protomartyr de Constantinople à Rome[2]. Eudoxie, fille de Théodose, est possédée du diable ; et celui-ci annonce qu'il ne lâchera sa proie que devant les seules reliques d'Etienne protomartyr. Pélage va donc demander les reliques à Constantinople ; mais les Grecs ne veulent se dessaisir qu'à bon escient de ces gages sacrés : on leur donnera en échange des reliques de saint Laurent. Le troc est conclu ; les Grecs apportent à Rome leurs reliques ; et ils demandent qu'on leur cède, ainsi qu'il est convenu, le premier diacre de Sixte. Mais voici bien une autre affaire : tous ceux qui touchent aux reliques romaines meurent. Les petits fils d'Ulysse n'avaient pas prévu la mauvaise humeur du saint : ils revinrent les mains vides, et Pélage, à propos de cet accident heureux, composa cet *elogium :*

Hic duo sanctorum requiescunt membra virorum ;
Stephanus est alter ; sibi par Laurentius atque
Istorum meritis scindamus gaudia Christi ;
Et caeli ciues semper vivamus in ipso
Qui cum Patre deus regnat per saecula cuncta.

Il est même à croire que, soutenues par les gestes, certaines légendes continuaient de se développer. On en voit, du moins, qui précisent alors leur attaches topographiques. A la place où s'était fracassé Simon le Mage, sur le Forum, « on oublia les « quatre pavés réunis et l'on distingua dans le voisinage, deux « trous où saint Pierre et saint Paul furent censés avoir laissé

[1] L. P., I., 371.
[2] *Cat. Bruxelles*, I, 70 (Cf. *Cat. Paris.*, I., 130. — P. L., 41, 817). La légende est évidemment suggérée par l'histoire de Césaire.

« la trace de leurs genoux et de leurs prières. Vers la fin du « VIe siècle, Grégoire de Tours, sans indiquer précisément la « Voie Sacrée, sait qu'il y a à Rome deux petites cavités dans « une pierre, sur laquelle les bienheureux Apôtres, fléchissant « le genou, prièrent le Seigneur contre Simon le Magicien. » Le biographe du pape Paul (756-767) rapporte que ce pape fonda une église sur la Voie Sacrée, près du temple de Rome, en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, là où peu avant leur martyre, ils avaient fléchi les genoux. Il ajoute qu'en ce lieu on voyait encore l'empreinte de leurs genoux dans une grande pierre, *in quodam fortissimo silice*. Nul doute que les expressions de Grégoire de Tours et du *Liber Pontificalis* ne se rapportent au même endroit de Rome et au même point de la *Via Sacra*[1]. — Les saints Abdon et Sennen avaient été massacrés dans le Colisée par des gladiateurs et leurs corps, traînés en dehors de l'amphithéâtre, avaient été abandonnés. Or il est fait mention dans le catalogue dressé sous Pie V d'une église *SS. Abdon et Sennen ab Coliseo*[2], dont l'emplacement nous est tout à fait inconnu; il est même à noter que le catalogue de Turin parle simplement d'une *ecclesia SS. Abdon et Sennen*. Cette église est évidemment une église urbaine; il semble bien qu'il faille en chercher l'origine première — comme celle de l'église construite par Paul Ier — dans l'influence de la tradition préservée par les gestes; et dans quel endroit de Rome était-il aussi naturel de la construire qu'au lieu où avaient été abandonnés les martyrs, près de ce Colisée où ils avaient souffert[3]?

[1] Duchesne : *Le Forum chrétien*, P. 15-17. — Gregor. Tur., *Gl. Mart.*, 27. — Les pavés sacrés ont été transportés à Santa Maria Nova, avant 1375 (Duchesne., *op. cit.*, 19). Il est clair aussi que, jusqu'au temps du pape Paul, ce souvenir, si populaire qu'il fût, n'avait pas encore été consacré par la construction d'un édifice religieux. Encore celui du pape Paul ne pouvait-il s'élever sur la Voie Sacrée elle-même, qui, pendant tout le moyen âge, demeura ouverte à la circulation. C'est tout près des pavés miraculeux, mais non précisément au-dessus, que s'éleva la nouvelle église, rendue en quelque sorte nécessaire par le développement de la légende.

[2] *Analecta*, 1897, p. 240.

[3] Le pape Zacharie (741-752), était fils d'un certain Polychronius (L. P., I, 426), « *natione Graecus* ». Cette origine grecque est-elle bien certaine; et l'introduction à Rome du nom de Polychronius ne serait-elle pas due à l'influence des gestes de Laurent?

III

Cependant l'action des gestes devenait chaque jour moins efficace pour conserver aux cimetières leur antique prestige et contrebalancer l'indifférence des Romains[1] et l'insécurité des routes: la désolation toujours croissante de la campagne écartait les fidèles des tombes des martyrs. Aussi commençait-on à parler, dans le haut clergé romain, d'un transport général des reliques à l'intérieur de la ville. Longtemps Jean et Paul avaient été seuls vénérés en deça de l'enceinte. Au VIIe siècle, pour la première fois, au temps du pape Théodore (642-648) on avait solennellement procédé à une translation de reliques : Primus et Felicianus avaient été tranportés de Nomentum à San Stefano[2] de Rome, où les suivaient en 682 Simplicius et Viatrix[3]. Plus d'un siècle après, devant l'indifférence croissante, les dévastations et les sacrilèges qu'avait amenés l'invasion lombarde, Paul Ier, élu pape en 757, se décidait à ouvrir les plus illustres tombeaux et à transporter à Rome les plus saintes reliques. « Depuis l'invasion, écrivait-il, « dans la Constitution du 2 juin 761, les fidèles ont cessé par « indolence et par négligence de rendre aux cimetières le culte « qui leur est dû ; on a laissé les animaux y pénétrer ; on les a « transformés en étables et en bergeries, et on a permis qu'ils « fussent souillés par toute sorte de corruption. Etant donc « témoin de cette indifférence pour des lieux si saints et la « déplorant profondément, j'ai cru bon, avec l'aide de Dieu, « d'en retirer les corps des martyrs, des confesseurs et des « vierges du Christ, et, au milieu des hymnes et des cantiques « spirituels, je les ai transportés dans cette cité de Rome et « je les ai déposés dans l'église que j'ai récemment construite « en l'honneur de saint Etienne et de saint Sylvestre, sur « l'emplacement de la maison dans laquelle je suis né, où j'ai « été élevé et que mon père m'a laissée en héritage[4]. »

[1] Noter que l'église construite par Paul sur la Voie Sacrée ne paraît pas avoir duré longtemps (Duchesne, *Forum chrétien*, 17).
[2] L. P., I, 332.
[3] L. P., I, 360.
[4] Mai, *Script. Vet.*, V, 51. — Allard, *R. S.*, 145.

Si l'impuissance des gestes romains à tenir lieu de la tradition vivante et à entretenir la vénération des fidèles pour les martyrs n'était suffisamment attestée par ce texte, elle ressortirait, sans doute, avec tout l'éclat de l'évidence, de l'insuccès de la réaction inaugurée par Etienne III. Adrien Ier (772-795), déploie une énergie peu commune pour ranimer la dévotion populaire : c'est le moment où il écrit à Charlemagne pour lui apprendre que les saints canons autorisent la lecture des *gesta;* c'est le moment où il entreprend d'immenses travaux pour rendre tant d'antiques basiliques à leur ancienne splendeur, et ranimer ce culte qui s'éteint et meurt de mort naturelle : la liste des constructions entreprises par lui, telle que le *Liber Pontificalis* nous l'a transmise, est à ce point considérable qu'elle nous donne comme un quatrième itinéraire du pèlerin chrétien à Rome. Et Léon III continue son œuvre avec ardeur, restaure les basiliques de Saint Valentin, de Saint Agapit et de Saint Etienne, les cimetières de Saint Calliste et des saints Félix et Adauctus.

Pascal Ier revient pourtant au projet de Paul, tant les cryptes tombent en ruines. Le 20 janvier 817, deux mille trois-cents corps sont transportés des hypogées dans l'intérieur de la ville et répartis entre les diverses églises[1] ; quelques années après, Serge III et Léon IV achèvent son œuvre et ensevelissent à Saint Silvestre, à Saint Martin et à l'église des Quattro Santi, les restes de ceux qu'on avait laissés par mégarde. — Les gestes ont été impuissants à tenir lieu plus longtemps de la tradition vivante et à prolonger au-delà du VIIIe siècle le culte des martyrs à Rome[2].

[1] Inscription de sainte Praxède.

[2] Noter que, de nos jours, ce sont les découvertes archéologiques seules qui ont ranimé ce culte vénérable. La piété l'a suscité au IVe siècle, la science l'a ressuscité au XIXe ; les gestes l'ont seulement entretenu au VIIe et au VIIIe.

CHAPITRE X

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LA LITTÉRATURE

[VIIIe-XVe SIÈCLES]

Avec le VIIIe siècle, a pris fin l'influence des gestes à Rome même ; avec le IXe siècle qui s'ouvre, elle se répand dans le monde : de cette date au XIIIe, on peut dire qu'elle s'exerce principalement dans le domaine de la littérature. Dès le VIe siècle, sans doute, leur popularité en dehors de Rome est attestée par Fortunat, qui compare Radégonde à Agnès et par Grégoire de Tours, qui cite quelques-uns de nos héros[1] ; mais il se plaint formellement de ne pas avoir plus de renseignements qu'il n'en a sur les martyrs de Rome[2]. Sans doute encore, la piété avec laquelle il accueille les reliques que lui apporte Agiulfe[3], son diacre, indique que le souvenir des martyrs dut jouer un grand rôle dans sa vie morale ; et l'histoire du prêtre Aridius[4] qu'il nous raconte — lequel recourait aux reliques de saint Clément pour faire couler de nouveau une source tarie — atteste aussi, dès le VIe siècle, le rôle de nos légendes dans la vie populaire. Ce ne sont là, pourtant, que des faits isolés et qui ne témoignent pas d'un rayonnement littéraire aussi large que celui que l'on constate

[1] *De Gl. Mart.*, 82 (*Mon. Germ.*, p. 544). — Krusch, II, 461. — Monod : *Etudes critiques...* 81. Fortunat : *Misc. VIII*, 12 (P. L., 88, 287).

[2] *De Gl. Mart.*, 39 : « Multi quidem sunt martyres apud urbem Romam quorum historiae passionum nobis integrae non sunt delatae » (*Mon. Germ.*, p. 513).

[3] H. F., X, 1.

[4] *Gl. Mart.*, 36 (*Mon. Germ.*, 511). — Noter que, vers 516, Harigar donne ses biens à l'évêque du Mans, pour construire un couvent « in honorem sanctae Mariae et *sanctorum Gervasii et Protasii* » (*Mansi*, VIII, 546).

en plein moyen-âge : on va voir quels modèles on leur demande alors, quels emprunts on leur fait, quelles inspirations de toute sorte on y cherche.

I

Le prologue d'une légende[1] nous montre un moine pieusement occupé à raconter la vie d'un martyr, comme le lui a demandé son abbé ; et, malgré son indignité et son inhabileté, qu'il confesse d'une façon touchante, il se met en devoir de lui obéir. Et c'est ainsi qu'il raconte la vie de saint Anthime ; et c'est ainsi, sans doute, que d'autres moines, ses frères, nous contèrent la passion de saint Justin, celle de sainte Cyriaque[2], de Léopard, de Crescentius, de Digna et Merita.

A côté d'eux, Aldhelme, Eginhard et Rhaban Maur s'inspirent des mêmes gestes, mais pour en tirer un parti tout autre. L'évêque anglais Aldhelme, qui a séjourné à Rome sous le pape Serge (687-701), fait de nombreux emprunts à toute cette littérature : et comment s'en étonner, du reste ? Ce sont les louanges de la virginité qu'il dit — et qu'il chante en vers élégants, parfois gracieux —; et l'on sait combien cette vertu est prisée de nos rédacteurs. De fait Aldhelme raconte longuement l'histoire de Chrysanthe et Darie, d'Eugénie, sinon de Cécile, d'Agnès, de Constantina, de Chionia, Irène et Agape, de Rufine et Seconde, d'Anatolie et Victoire[3].

Eginhard[4] (771-844) retrace en un long poème les péripéties de la translation de Pierre et Marcellin à Selingenstadt, les trompeuses avances du diacre Deusdona, les difficultés auxquelles il se heurte à Rome, finalement le vol des reliques saintes ; à côté de lui, un moine de sa ville épiscopale, raconte

[1] *Bibl. Casin.*, III, fl. 154-155. — Codex Parisinus, 12, § 11.

[2] Légende de fondation de Sancta Maria in Dominica (Armellini, *Chiese*, 838), antérieure à Serge, II, 844-847, car elle ignore la translation faite à cette époque; contemporaine peut-être de Pascal, I, 817-824, qui répare l'église.

[3] Cf. le *De laudibus Virginitatis* (P. L., 89, 63 64) et le *De laudibus Virginum* (P. L., 89, 237), notamment colonnes 133, 141, 143, 145, 147, 149, 150, 151; 258, 268, 271... Il parle de saint Clément (122-247), mais paraît ignorer ses gestes.

[4] Œuvres complètes, Teulet, Paris, 1840-1843, 2 vol. — Cf. *Neues Archiv.*, VII, 519. Cf. Friedrich Kurze : *Einhard* (Berlin, Gartner, 1899, in-8°).

la passion des martyrs : il délaye leurs gestes en un long poème de 353 tétramètres trochaïques.

Rhaban Maur [1], contemporain d'Eginhard — né en 786, il meurt en 856 — suit son exemple. Professeur à Fulda, puis évêque de Mayence en 847, il sait se souvenir, à ses moments perdus, qu'il a étudié la métrique auprès d'Alcuin et rime de petites épigrammes en l'honneur des saints de Rome, tels que Justin, Irénée, Abundius [2], Félicité, Concordia, Hippolyte [3].

Flodoard enfin (894-966) s'inspirant de leur exemple, mais animé d'un autre esprit, ne vise à rien moins qu'à tirer de toute cette littérature les trésors de poésie qu elle cache et défigure. Dans le long poème de dix-neuf chants qu'il consacre au récit des triomphes que le Christ a remportés par ses saints, il en est quatre qui célèbrent uniquement les saints d'Italie ; Rome forme le centre de la troisième partie du poème ; en un long « *proemium* », il en raconte la gloire ; puis, suivant l'ordre chronologique, il retrace la passion de chaque martyr, après l'histoire de chaque pape [4]. S'il a puisé aux gestes romains plus largement que ses prédécesseurs, si même il a eu quelque sentiment des richesses littéraires qu'ils pouvaient cacher, le chanoine de Reims n'a pas su en tirer quelque œuvre originale : il a borné son ambition à les mettre en vers [5].

[1] Koehler, *Hrabanus Maurus*... Leipzig, 1870.

[2] Migne, P. L., 122, 1640 et 1225.

[3] Cf. aussi Dümmler, II, 211, 229, 230.

[4] Détails curieux sur saint Clément : chant II, ch. I et XIV. — Gallican, Jean et Paul, chant IX, ch. X et XI.

[5] La popularité des gestes romains est attestée plus tard, non plus par les remaniements qu'ils subissent, mais par les emprunts qu'on leur fait : on les considère comme des textes authentiques (cf. *supra*, p. 5). Orderic Vitalis y puise lorsqu'il raconte l'histoire de saint Pierre, Marcellus, Nérée et Achillée (II, 7. — P. L., 188, 129), ou celle de Clément (II, 24, — *id.*, 197), ou celle de Philippe dont il attribue la conversion à Pontien (I, 19, — *id.*, 70). Il ignore les gestes d'Alexandre (P. L , 188, 199).

II

Bien plus curieuse est la tentative de la religieuse de Gandersheim, Hrotswitha [1]. Je ne parle pas ici de la passion de sainte Agnès [2], qui n'est que la mise en vers du texte du pseudo-Ambroise : je pense à la première et à la dernière de ses six comédies, à *Sapientia* et à *Gallicanus :* c'est la première fois qu'on a l'idée d'emprunter aux gestes romains la matière d'une œuvre nouvelle.

Sapientia est la mise en drame des aventures de *Fides*, *Spes* et *Caritas*, ainsi que de leur mère. Au début, Antiochus préfet annonce à l'empereur Adrien l'arrivée de ces chrétiennes ferventes ; Adrien les cite devant lui, une à une ; et, dans trois scènes différentes où se répète, à vrai dire, à peu près la même action, les trois sœurs refusent d'apostasier. Sapientia les assiste, les ensevelit après leur mort et les rejoint bientôt au ciel. La pièce est simple, on le voit ; trop simple, peut-être ; nullement, comme on pouvait s'y attendre et comme on l'a prétendu [3], moralisante et allégorique. C'est tout au plus si l'on peut relever un passage où Sapientia se fait connaître comme étant la sagesse : celui où elle apprend à l'empereur, dans la troisième scène, quel est l'âge de sa fille en lui proposant une énigme et en l'expliquant ensuite, à sa demande. Que la pièce tienne plus de l'épopée que du drame, et d'annales en vers, même, que de l'épopée, c'est ce que l'on peut soutenir ; mais il serait inexact d'y chercher comme une première ébauche des moralités du XIVe siècle.

Gallicanus est supérieur à *Sapientia* par la richesse relative de l'action et la vivacité naissante du Dialogue. La pièce débute par un entretien entre Constantin et Gallican, l'empereur exhortant son général à partir en campagne contre les Scythes ; Gallican proteste de son obéissance, mais demande en récompense la main de Constantina ; et l'empereur, embarrassé, demande à consulter sa fille. La seconde scène s'ouvre alors.

[1] Köpke (*Hrotsuit von Gandersheim*), place sa naissance vers 933. — Cf. *op. cit.*, p. 33.

[2] Le texte dont elle s'est servi ne contenait rien sur Emérentienne ni Constantina.

[3] Magnin : *De la comédie au Xe siècle*, p. 458 (*Rev. des Deux Mondes*, 4e série, t. XX). Cf. W. Creizenach : *Gesch. des neueren Dramas*, I, 17.

Constantina assure qu'elle préfère la mort au mariage ; mais, pleine de confiance en la volonté de Dieu, elle promet son consentement si Gallican est vainqueur. C'est alors que celui-ci reparaît, anxieux de son sort ; Constantin arrive enfin, qui fixe ses irrésolutions et lui annonce la décision de sa fille.— Ces quatre scènes, on le voit, contiennent plus d'événements, sinon d'incidents, que toute la pièce précédente ; le rôle de chaque personnage résulte assez logiquement de son caractère, l'action n'est pas ralentie par d'inutiles longueurs ; le dialogue enfin est déjà engagé avec une aisance et une vivacité curieuse.

Mais toutes ces pièces — on ne saurait trop le redire — n'ont de dramatique que le nom et la forme extérieure ; Hrotswitha n'a pas pétri de nouveau la matière que lui livraient les gestes et n'a pas essayé de leur imprimer une forme où se marquât son originalité propre. Malgré les apparences, elle n'a fait que recommencer, pour quelques légendes, l'œuvre de Flodoard : elle n'est en avance sur lui que d'une bonne intention.

III

Ses héritiers littéraires ne surent même pas la recueillir. Pour Hildebert du Mans ou Philippus ab Eleomosyna — selon que l'on attribue a l'un ou l'autre le poème *de Martyrio et laudibus S. Agnetis* [1], — les gestes romains ne sont pas autre chose qu'une matière à vers latins. Pour Pierre de Parthénope [2], moine du Mont-Cassin, qui vit au XIe siècle, ils ne sont non plus qu'un modèle de développement ; de même pour Marbode [3] évêque de Rennes, qui met en vers les gestes de Félix et Adauctus ; de même pour Guaiferius [4] qui rédige à cette

[1] 21 janvier, 714. — Cf. dans Pitra, *Etude sur les Acta SS., Intr.* p. LXXVII. et sq. de curieux détails sur la littérature hagiographique au moyen âge.

[2] Mai, *Spicileg. Rom.*, IV, 268.

[3] 30 août, 547.

[4] 4 mars. 298. — C'est peut-être de cette même époque que datent les gestes, *de Restituta* (27 mai 655).

Nous n'avons pas la prétention d'épuiser tous les remaniements de textes romains qui datent du moyen âge : la plupart, du reste, sont encore inédits. Voici quelques indications à cet égard. — De la vie de Lucius, on peut rapprocher la *Vita Fabiani* (20 janvier 616), et les remaniements parallèles des deux gestes d'Alexandre et de Corneille, le premier qui est imprimé dans le *Catalogue des manuscrits hagiographiques de .. Bruxelles* (I, 218, II, 218. — Cf. *Analecta*, I, 506, et *Cat... Paris.*, II, 50), le second que l'on peut lire dans le même catalogue (I, 80-85. — Cf. aussi II, 65-67, et 14 septembre 145, et Bibl.

même époque une vie de Lucius Ier ; de même pour Jean, l'Ermite de Celles, qui écrit vers 1370 une vie de Flavie Domitille ; de même enfin, de même surtout, pour les deux hommes qui les

Casinensis, III, flor. 377). — Les gestes fabuleux de Marinus martyrisé sous un empereur Marcianus doivent avoir été rédigés pour illustrer les ancêtres d'un pape Marinus : ils seraient ainsi soit du IXe, soit du Xe siècle : il y eut deux papes Marin, en 882-884 et en 942-946. — Les gestes d'Aurelianus (22 mai 129), qui guérit la fille de Dèce, comme Cyriaque celle de Dioclétien, sont peut-être du IXe-Xe siècles, peut-être antérieurs : il semble assuré qu'ils ont été composés par un lecteur assidu des gestes romains au monastère de Senator. — Les gestes d'Eustache (*Analecta*, III, 65, 172. — 20 septembre 123. — *Bibl. Casinensis*, III, flor. 351) ont vraisemblablement été traduits du grec peu avant cette époque : Usuard est le premier Latin qui les signale ; saint Jean Damascène les connaissait.

On peut former un second groupe des remaniements et des écrits de toute nature qui sont propres aux saints les plus célèbres, tels Jean et Paul, Sébastien, Agnès et surtout Laurent. Ebert signale (I, 391) une hymne que Florus leur consacra, et il assure que ces martyrs jouent un rôle dans les mystères du moyen âge. Les Bollandistes ont indiqué des textes relatifs à saint Sébastien, rédigés dans les monastères placés sous sa protection (*Cat. Paris.*, III, 178-179, — *Cat. Bruxelles.*, II, 238. — Cf. aussi I, 381). — Philippe de Harvenet rédigea une Vie de sainte Agnès (P. L., 203, 1387). — Dans les *Analecta* (XI, 313-318), on trouvera une hymne adressée à saint Laurent par maître Guillaume de Massenage ; depuis longtemps déjà, on connaît deux poèmes où les gestes de Laurent sont mis en vers : l'un est édicté au 10 août, page 510, § 120, l'autre dans la patrologie latine de Migne (tome 171, 1607-1614) : ce dernier est l'œuvre de Marbode de Rennes, qui versifia aussi les gestes de Félix et d'Adauctus. Dans le *Codex Bruxellensis* 3332-46 (*Cat.*, II, 324), on trouve un remaniement diffus des légendes relatives au même saint, précédé d'un texte métrique, également consacré à Laurent, qui est peut-être l'œuvre de Jean d'Etaples. Le *Codex Parisinus* 16253, signalé dans le catalogue bollandiste (II, 336) donne une Vie de saint Laurent entièrement fabuleuse.

Après les remaniements relatifs aux papes et aux grands martyrs, nous rangerons dans un troisième groupe toute une série de textes, vraisemblablement de la même époque, et qui présentent un tout autre caractère : dans leur première partie seulement ils s'intéressent aux saints romains. C'est que, pour les moines qui fabriquent les légendes de fondation de leurs églises, les gestes romains du Ier siècle surtout deviennent comme un arsenal d'authentification : ils mettent leurs personnages en rapport avec les saints romains de ces gestes : le moyen de douter après cela qu'ils aient vécu au Ier siècle ? Ainsi saint Auspice, évêque d'Apt, devient disciple de Nérée (*Codex Aptensis* du XVIIe siècle : texte attribué à Polycarpe de la Rivière en 1638. C'est à l'amitié de M. Georges de Manteyer que je dois d'avoir eu connaissance de ce texte.) — Ainsi, Primus et Felicianus sont associés aux saints agenais Capres et Fides (H. Fr., VI, 12. — 20 octobre 815) (ils étaient vénérés le même jour, 9 juin). — Voici le début de la vie de saint Marcel d'Argentonianum (27 juin 477. — *Cat. Paris.*, II, 30-31) : à Rome, un très pieux, très pur, et très docte enfant appelé Marcel a reçu les leçons du pape saint Sixte. Comme Sixte veut convertir Dèce, il est martyrisé, Marcel court annoncer la nouvelle à Laurent et Laurent dit à Marcel : « Marcelle, genitor tuus Egeas noluit Christum credere. Nam mater tua Marcellina et fratres tui Saturninius et Dionysius iubente sancto Clemente papa urbis Romae, partibus Galliarum, ut ad fidem Christianam gentes instruant, directi sunt. Vade ad eos ut non pereas in manibus inimici

résument et les condensent au XIIIe et au XIVe, Jacques de Voragine et Pierre de Natali[1].

Quelques hommes s'en inspirent moins servilement et s'efforcent de saisir la légende à travers le texte et la poésie morale de ces histoires sous les platitudes prosaïques des rédacteurs. Pierre Damien [2] tire des gestes d'Anthime le sujet d'un de ses sermons ; les gestes d'Agnès inspirent l'auteur du

atque diaboli. » Alors Marcel quitte Rome avec Anastase et arrive à Lyon, etc... » — Je lis de même dans les gestes d'Evurce, que le saint, sous-diacre de l'église romaine, envoyé en Gaule à la recherche de son frère et de sa sœur, Eumorphius et Carsia, emmenés par les barbares, arrive dans la ville d'Aurelianum au moment où... (*Cat. Paris.*, II, 30-31). — De même encore, je lis dans les gestes de Peregrinus (16 mai 563) : « Cum haec discriminosa in Gallias irrupisset vesania statimque latenter a fidelissimis Christianis ad aures Sixti Papae urbis Romae nuntiaretur, poscentes ut talem virum dirigeret qui iam fidei extinctam lucernam suis deberet illuminare eloquiis et barbarorum infidelitatem opitulante divino auxilio compesceret. Tunc memoratus vir Sixtus Papa... magnum et praeclarum Dei Servum Peregrinum, ciuem quippe Romanum, ordinavit episcopum ». — Cf. *Vita Quirini* (Krusch : *Vitae Passiones...* III). — C'est évidemment à l'influence des gestes qu'il faut rapporter l'origine de ces épisodes.

Des fragments de légendes romaines ainsi transplantés ont quelquefois pris racine dans le pays. Voici deux faits : « Les anciens de Karnak pourraient ... raconter que saint Cornelius, pape de Rome et patron de la paroisse, a été poursuivi sur la lande de Karnak par les soldats d'un roi impie et que, se voyant près d'être atteint, il fit une prière par laquelle les malheureux soldats, au nombre d'environ 10.000, furent subitement arrêtés dans leur course et changés en pierre. Au besoin, on lui montrerait dans l'église une série de peintures assez anciennes où toute cette légende est minutieusement retracée. (Duchesne : *Deux études sur les légendes des martyrs*).

Et voici le préambule d'une prière bavaroise adressée à Cyriaque *Schrecken und Furcht der höllischen Geister* : « Der heilige Cyriacus ist ein besonderer Patron und Fürsprecher bey Gott in allen unseren Nöthen und Betrübnussen, besonders in den Versuchungen des höllischen Feinds. » Je l'emprunte à la page 366 du livre suivant : *Kurzer Begriff* | *Wahrer* | *Andachts-Uebengen* | *nebst beygefügten Lebens beschreibun* | *gen und verschiedenen Wunderthaten*, | *welche...* | *durch die Heilige vierzehn* | *Nothhelfer* | *seit vielen Jahren her* | *in der*, | *in dem Hochstift Bamberg gelegenen* | *und dem Kloster Langheim einverleibten* | *Walfahrts-Kirchen, Frankenthal*, | *zu würken geruhet hat ;* | *in drei Theilen vorgestellt*, | *und auf gnädigen Befehl* | *des pl. lit. Herrn Herrn Malachiae, des Heil.* | *und befreyten Cisterzienserordens im erwähnten Kloster* | *Abbten und Prälaten, der Röm. Kaiserl. Majestät* | *geimen Caplan, z z* | *von F. Adam Bayer, einem Priester daselbst verfestiget*, | *und auf Kösten des Klosters zum offentliehen Druck befördert* | *im Jahr Christ.* 1772. | *Cum privilegio Caesar. et Superiorum permissu* | *Bamberg, gedruckt Herr Joh. Georg Knetsch, Univ. Buchdrucker.*

[1] Cf. *supra*, p. 3. — C'est de leurs compilations que les gestes romains, traduits, passent dans les légendiers français. Paul Meyer : *Notice sur un légendier français du* XIIIe *siècle.* — *Notice sur trois légendiers français attribués à Jean Belet.* Paris, 1898-1899. — Tiré des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale..., t. XXXVI.

[2] *Sermon* 30 (11 mai, 612, 1).

mystère provençal qui porte ce nom[1]; mais de pareils faits sont rares, même au moyen âge.

Il faut pourtant faire une exception pour l'Italie; plusieurs gestes de martyrs romains ont inspiré des *rappresentationi*[2], tels les gestes de Nérée et Achillée, de Chrysanthe et Darie, d'Agnès: ce sont ces gestes, en effet, qui font la substance de la *Rappresentatione di Santa Domitilla*, de la *Rappresentatione di San Grisante e Daria*, de la *Rappresentatione di Santa Agnese Vergine e Martire di Giesu Christo*[3]; mystères dont il faut rapprocher, peut-être, le *Martirio di S. Anatolia*, « tragédie, sans nom d'auteur », conservée dans un manuscrit (XLIV, Cod. cart., in-4°, XVII, N. A.) de la bibliothèque Barberini, à Rome. Avec moins de liberté, en effet, que l'auteur du mystère provençal — où l'on voit se convertir les courtisanes du lupanar d'Agnès — les poètes inconnus qui écrivaient ces pièces, sans doute vers la fin du XVe siècle, versifient les légendes romaines. C'est une pensée d'édification qui les anime : voici comment parle l'Ange qui « annonce » la représentation de Flavie Domitille.

« O buon Giesù per la tua gran potentia
Concedi gratia al mio basso intelletto
Si ch'io possa mostrar per tua clemenza
L'historia si divota e'l gran concetto
Di Domitilla piena di sapienza.

Et voici comment s'exprime celui qui donne congé aux spectateurs » :

O tutti voi che contemplato havete
Di Domitilla la devota historia
All' eterna bontà gratie tendete...

[1] Sardou, *le Mystère de sainte Agnès* (Paris, 1877, in-8). — Cf. Clédat, *le Mystère provençal de sainte Agnès* (Paris, 1877). — M Gustav Quedenfeldt a étudié deux mystères de saint Sébastien : *Die Mysterien des S. Sebastian* (Berlin, Vogt, 1895).

[2] Sur les *Rappresentationi*, cf. *Geschichte des neueren Dramas*, von Wilhelm Creizenach (Halle, Niemeyer, 1893, in-8°). Ier Band, p. 318. Les collections d'Assise et de Pérouse se font aussi remarquer par leur caractère édifiant. La plus ancienne *rappresentatione* datée est celle d'*Abraham et d'Isaac*, 1448 ; le plus ancien auteur connu de ces sortes de pièces est Feo Boccari 1410-1484 : c'est surtout à Florence que le genre s'est épanoui. — Noter pourtant que, en 1417, la *Compagnia del Gonfalone* donna à Rome, au Colisée, *il Martirio di P. Pietro e di S. Paolo :* je n'ai pu, malheureusement, me procurer ce texte.

[3] Nous nous sommes servi d'éditions imprimées à Sienne, sans date ; noter pourtant que le texte de la *Rapp. di S. Agnese* a été édité à Florence, en 1588, chez Giovanni Baleni.

Mais nos poètes en sont quittes avec leur conscience, — comme avec les exigences de leurs spectateurs, — lorsqu'ils ont travaillé ainsi à réconforter leur bonne volonté et à réchauffer leur foi. Aucune invention littéraire chez eux ; c'est tout au plus s'ils osent mettre en action les incidents racontés dans la légende. Des traits de mœurs, dénonçant l'époque à laquelle ils écrivent, donnent seuls quelque pittoresque imprévu à leurs monotones tirades. Lorsque le préfet de Rome apprend que son fils est malade, il fait venir les médecins ; on interroge la « cameriera » ; on apprend que le jeune homme n'a pas fermé l'œil de la nuit. Et les médecins consultent entre eux ; ils parlent latin ; et voici la sentence qu'ils rendent : « *Filius vester multum patitur corpo morbum ut ex urina et pulsu preximus* [sic], *sed duntaxat amore ardentissimo captus est... qui omnia vincit* ». Sur ce souvenir classique, le père conclut :

D'hauere Agnese tu sei sbigottito.

On a vu des oracles plus mal informés.

IV

Il est possible que ces pièces aient obtenu quelque vogue ; ce qui semble assuré, c'est que Laurent le Magnifique ne dédaigna pas de les imiter.

En des vers charmants, d'une aisance exquise, le plus glorieux des Medicis nous retrace l'histoire des saints Jean et Paul, *la Rappresentatione di santo Giovanni e Paolo e di santa Costanza*, 1489[1]. Le prologue, inspiré des prologues de Térence, invite au silence les spectateurs, leur conte la pièce en deux mots et leur demande leur indulgence pour la « compagnie de... saint Jean » qui joue la pièce,

Silentio a voi che ragunati siete,
Voi vedrete una storia nuova, e santa,
Diverse cose e devote vedrete
Exempli di fortuna varia tanta.

[1] W. Creizenach, *op. cit.*, I, 321.

Senza tumulto stien le voci chiete
Massimamente poi quando si canta;
A noi fatica, a voi el piacer resta:
Però non ci guastate questa festa.

Lorsque la pièce commence, les parents d'Agnès veillent au tombeau de leur fille. Survient Constance, qui pleure sur la lèpre horrible qui la ronge et qui l'oblige à renoncer au mariage; comme on l'engage à invoquer la sainte, voici qu'elle s'endort, et Agnès lui apparaît et la guérit. Elle se réveille, emerveillée, et chante sa joie, au moment même où arrivent Constantin, puis Gallican vainqueur. L'empereur est heureux de voir sa fille guérie, mais Gallican lui demande sa main; le père hésite à se séparer de sa fille : il l'aime, et puis, Gallican n'est pas prince. C'est Constance qui le tire d'embarras : elle décide son père à promettre au général et à l'envoyer dans la Dacie que l'ennemi conquiert. — L'acte suivant (s'il est permis d'employer ici un mot moderne) nous transporte en Dacie : mais l'action est désormais moins dense, moins haletante. Nous assistons à la bataille livrée par l'armée romaine; Gallican, abandonné de toutes ses troupes, invoque le Dieu de Jean et Paul qui l'ont accompagné; et l'ennemi est mis en déroute, le fils du roi est pris. — Un courrier porte la nouvelle à Rome; Gallican arrive bientôt lui-même, raconte sa victoire, mais rend à l'empereur sa parole. Il consacre sa vie à Dieu et se retire à Ostie; Constantin suit son exemple et laisse l'empire à ses trois fils. — Loin de se quereller, ceux-ci abandonnent le pouvoir à l'aîné; comme il meurt en blasphémant le Christ, à la nouvelle d'une révolte, ils s'entendent encore pour appeler Julien à l'empire : et Julien occupe le trône et prépare une persécution générale contre les chrétiens. Jean et Paul lui ont été dénoncés; ils comparaissent devant lui, refusant d'encenser Jupiter; et dix jours après, ils sont décapités par Terentianus. — Mais la vengeance ne se fait pas attendre : la Vierge apparaît à saint Basile et envoie saint Mercure sur la route que Julien doit suivre pour aller combattre les Perses : quand Julien passe, en effet, saint Mercure le tue.

C'est un auteur bien inexpérimenté que Laurent le Magnifique. Tantôt l'action traîne et s'allonge en tirades interminables, tantôt elle se précipite au contraire à faire perdre haleine. Mais ce n'est pas ce qui nous intéresse; ce n'est même

pas ce qui caractérise son œuvre. Il est plus curieux de noter avec quelle liberté nouvelle il adapte la vieille légende.

Comme on l'a vu par l'analyse, il ne craint pas d'en enrichir les données : il ne consulte pas seulement les *Gesta Iohannis et Pauli ;* il puise encore dans les *Gesta Agnetis* et dans les récits qui courent le monde sur la mort de Julien ; il use en même temps des mêmes droits que ses devanciers et « met en action » la campagne contre les Scythes et l'invocation de Gallican à Jésus-Christ. On devine qu'emporté par la spontanéité de sa pensée il remanie la légende, il la « re-pense », si j'ose ainsi dire.

Et ceci se marque encore précisément dans l'évolution des caractères des personnages mis en scène. Sans doute, Laurent parle encore, comme nos gestes, du vœu qu'a fait Constance de consacrer sa virginité à Dieu : pourtant, ce n'est pas là, semble-t-il, la raison de l'ennui qui saisit Constantin, à la demande de Gallican : il regrette de se séparer de sa fille, si belle et qui lui est si chère ; il regrette de la donner à un « sujet », dont il craint fort, d'autre part, le mécontentement ; à de certains moments, il rappelle les personnages de la tragédie classique, notamment le Félix de *Polyeucte*.

O ignorante capo, o ingegno vano
O superbia inaudita, o arroganza,
O cosi hauer vinto m'è molesto,
Se la vittoria arreca seco questo.
Che farò, darò io à un suggetto
La bella figlia mia, che m'è si cara!
Se iò non la dù, in gran pericol metto
lo stato e chi è quel che ci ripara!
Misero a me, non c' è boccon del netto
tanto fortuna è de suoi bieni avara
spesso chi chiama Constantin felice
sta meglio o assai di me, e 'l ver non dice.

Et la transformation du personnage de Constance n'est pas moins curieuse à suivre. Elle dit à son père de promettre à Gallican sa main, lorsqu'il reviendra vainqueur ; mais ce n'est pas un miracle qu'elle attend, c'est du hasard, des circonstances nouvelles, du « temps » qu'elle espère un incident quelconque qui lui permettra de rester auprès de son père. Ce n'est pas une

chrétienne qui parle, c'est une politique italienne disciple de Machiavel :

Io veggo onde ti vien tal pena al cuore :
se dai a Gallican quel che ha presunto
offendi te e me, e s'io nol piglio
per mio marito, el regno è in gran periglio.
Quando el partito d'ogni parte pugna
ne sia la cosa ben sicura e netta,
io ho sentito dire che 'l savio a lunga
e da buone parole e tempo aspetta;
benche l'mio ingegno molto fu non giunga
padre, io direi che tu migli prometta
d'assicurarlo bene ogni proua,
e poi lo manda in questa impressa nuova.

Ici, du reste, comme dans les autres « *rappresentationi* », les anachronismes pittoresques ne sont pas rares : Gallican promet mille ducats à qui sautera le premier sur les murs de l'ennemi :

Chi sarà primo alle mura montare
mille ducati per premio gli mando,
cinque cento e poi cento all'altra coppia
e la condotta tutti si radoppia

Et le trompette répète :

Da parte dell' invitto capitano
si fa intendere a que che intorno stanno, etc...

Mais ce qui fait le charme de cette pièce curieuse, ce qui lui donne une saveur souvent délicieuse, c'est l'élégance et la delicatesse du tour. Lorsque Constance voit venir à elle son père tout soucieux, avec quelle grâce simple et charmante elle le prie de lui dire sa peine :

O padre, i veggo in mezzo alle tue ciglia
un segno che mi dice c' hai dolore,
che mi da dispiacere e maravaglio.
o padre dolce, se mi porti amore
dimmi ch' è la cagion di questo tedio
e s' io ci possa posso fare alcun rimedio.

Laurent de Médicis rappelle parfois le *Canzoniere*.

Au moment où il écrit, Mombritius imprime son Sanctuarium prolongeant ainsi jusqu'à l'aurore des temps modernes la popu-

larité dont ont joui les gestes romains pendant tout le moyen âge. A cette époque, en effet, comme les prédicateurs s'en inspirent sans cesse, les copistes ne se lassent pas de les transcrire, avec le même zèle, par toute la chrétienté; les manuscrits qui les conservent sont innombrables; ils forment le fonds commun de tous les passionnaires, ils sont le noyau autour duquel sont groupés les textes originaires du pays où écrit chaque moine.

A l'époque moderne, au contraire, ils tombent bientôt dans un oubli profond. Si l'on met à part Lope de Vega, Desfontaines et Rotrou qui empruntent à nos gestes le sujet de leurs saint Genes, le P. de la Rue[1] et Massillon[1] qui s'en inspirent tous deux dans leurs panégyriques de sainte Agnès, il faut dire que les gestes romains, aussi bien que les autres, sont universellement dédaignés. Il n'y a que les « dilettanti » qui songent à s'en amuser parfois; de nos jours, l'auteur curieux de Thaïs emprunte à la légende d'Eugénie-Euphrosyne la matière d'un de ses contes et retrouve, tant son âme raffinée a de souples détours, l'accent de simplicité pieuse des scribes attendris du saint pape Hormisdas[2]. Les élégances prétentieuses du Cardinal Wiseman dans sa célèbre *Fabiola*[3] rappellent assez bien celles du pseudo-Ambroise qui écrivit les *Gestes de saint Sébastien:* je n'oserais pourtant y reconnaître l'influence de cette légende. Il semble plus douteux encore que l'auteur du *Quo Vadis*, Henryk Sienkiewicz[4], qui a ressuscité, semble-t-il, avant tant de succès le roman chrétien, doive rien à nos gestes. — Leur influence littéraire est morte avec le moyen âge: à cette époque, même elle n'a jamais été ni profonde, ni salutaire.

[1] Tréverret, *du Panégyrique des Saints au* XVIIe *siècle*, Paris, 1868, p. 189.

[2] Anatole France, *l'Etui de nacre*. Paris, Lévy, 1892, p. 59. — En 1892, un opéra de M Weingartner a été joué à Berlin, qui a pour sujet l'histoire de Gènes (B. v. der Lage, *op. cit.*, II, 19).

[3] Popular édition, London, Burns, 1898.

[4] Cf. *R. D. M.*, 1er février 1899, p. 641, et la traduction que vient de publier M. Federigo Verdinois: *Henryk Sienkierwiez, quo Vadis Racconto storico dei tempi di Nerone* (Roma, Lœscher, 1900, in-12, 479 pages). — La *Martyre* de M. Richepin atteste, avec une précision curieuse, combien le christianisme lui est étranger. — Nous n'avons pu nous procurer le récent roman de M. F. de Nocé, *Cecilia* ou les premiers temps du christianisme (Tours, Mame, 1899). — Les gestes de sainte Cécile inspirent encore, assez heureusement parfois, les prédicateurs. Cf. le panégyrique de la sainte, prononcé le 22 novembre 1892, dans la cathédrale de Valleyfield, au Canada par M. l'abbé G. Bourassa (*Conférences et Discours*, p. 85. — Montréal, Beauchemin, 1899, in-8°, 319 pages).

CHAPITRE XI

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LES ARTS

[XVe-XVIIe SIÈCLES]

Peut-être conviendrait-il d'arrêter à la fin du moyen âge cette esquisse de l'histoire des gestes romains : après cette époque, les points de vue changent si complètement, nos légendes absorbées dans les grandes compilations de Voragine et de Natali ont si complètement perdu toute vie propre pour se perdre dans les profondeurs indécises de la vie légendaire totale qu'on aurait le droit d'en abandonner l'étude comme on abandonne quelque chose qui n'existe vraiment plus. Mais, s'il est possible de les distinguer encore dans la masse confuse où elles paraissent englouties, peut-être trouvera-t-on quelque intérêt à assister à cette nouvelle métamorphose de leur vie, à étudier cette forme nouvelle de leur influence : comme au VIe siècle, comme au temps de saint Grégoire, comme au VIIe et VIIIe, comme au moyen-âge, les *Gesta Martyrum*, en effet, du milieu des encyclopédies hagiographiques où ils ont été rangés, exercent encore une certaine action : non plus légendaire, cette fois, ou morale, ou religieuse, ou littéraire, mais artistique.

I

Bien avant la Renaissance, il est vrai, les légendes romaines ont inspiré peintres et sculpteurs. Dès le IVe siècle, on observe que la répugnance des chrétiens à traiter les scènes sanglantes s'affaiblit peu à peu, et l'on prévoit qu'elle cessera bientôt. Le

Liber Pontificalis nous apprend que, au temps de Constantin, le martyre de saint Laurent fut représenté sur un bas-relief en argent, et reproduit ensuite, d'après ce modèle, sans doute, sur la célèbre médaille de Successa[1]. Les découvertes nous ont fait connaître deux autres bas-reliefs : — l'un représentant Nérée et Achillée[2], l'autre Agnès[3] ; — elles nous ont surtout révélé un certain nombre de fresques.

Nous noterons ici celles qui représentent le martyre d'Hippolyte[4] et celui des saints du Celius[5], aux IVe-Ve siècles ; — celles de sainte Eugénie et de sainte Agnès à Naples (catacombes : *Stanza circolare*) ; — et à Rome celles de saint Laurent[6], de sainte Félicité[7], de Parthenius et Calocerus[8], de Suzanne[9], de Maris, Marthe et Audifax[10] au Ve ; — de Primus et Felicianus[11], de sainte Félicité[12], d'Abdon et Sennen[13], de Sébastien[14], au VIIe.

A ce moment, la fresque romaine recule devant la mosaïque byzantine ; c'est alors que l'on exécute celles qui décorent les vieilles basiliques de Sainte Cécile et de Sainte Praxède, alors surtout que l'on travaille à couvrir les murs des basiliques de portraits de saints et de martyrs : les saints romains sont représentés comme les autres dans les splendeurs dorées de Monréale, de Ravenne et de Venise[15].

[1] L. P., I, 181. — *Bull.*, 1869, 49 ; 1875, 10.
[2] *Bull.*, 1875, p. 8, pl. IV.
[3] *Bull.*, 1884, p. 128.
[4] Prudence, *Peristeph.*, XI, 132.
[5] Cf. *supra*, p. 150.
[6] A Albano, *Bull.*, 1869, p. 73.
[7] Oratoire de l'Esquilin. *Bull.*, 1884, p. 152.
[8] De Rossi, *R. S.*, II, pl. XX et XXI. — Allard, II, 292-294.
[9] *Bull.*, 1886, p. 11.
[10] Marucchi, *Il cimitero di S. Valentino*, p. 66, note 3.
[11] L. P., I (Théodore), 332, à S. Stefano.
[12] Via Salara, *Bull.*, 1884, p. 152.
[13] Cimet. de Pontien. *Bull.*, 1882, p. 159. — Dès saint Basile, les chrétiens ont représenté des scènes de martyre. (Prudence, *Peristeph.*, IX, 9. — Basile, *Homélie*, 19. — Greg. Nyssen, *Orat. de Mart. Theodoro.* — Combéfis, *Patr. Bibl. Nov. Auctuar.*, 211).
[14] A Saint-Pierre-aux-Liens, on conserve une image votive de saint Sébastien, peut-être du IVe-Ve siècle., cf. *infra*.
[15] Les verres dorés représentent des saints, jamais des scènes de martyre. Kraus., *R. E*, I, 28. — Au cœur du moyen âge, la fresque romaine renaît (au XIe siècle), mais se borne à combiner des procédés anciens, comme l'attestent les peintures de Bonizzio à S. Urbano (Via Appia) de 1019 et celles de sainte Cécile (XIIe siècle) (Burckhardt, *Cicerone*, 492).
Sur les mosaïques de la chapelle du palais archiépiscopal de Ravenne

Plus tard, quelques tapisseries, d'une admirable finesse, représentent des scènes de martyre : c'est ainsi qu'une chasuble de 1288, travaillée en France, reproduit, parmi d'autres sujets, la mort de Clément, Corneille et Fabien, celle de Pierre, Marcel et Alexandre : les deux groupes sont séparés par l'image du Christ [1].

Il est donc possible de saisir, dans les œuvres d'art antérieures à la Renaissance, des sujets empruntés à l'histoire des martys romains. Mais il faut noter que la plupart ont été inspirés directement par la tradition vivante, à une époque où les gestes n'étaient pas encore rédigés ; il faut se rappeler sur-

(547), on voit les figures d'un *Sébastien* imberbe et d'un *Chrysanthe* âgé (arc de gauche), celles d'*Eugénie*, de *Cécile* et de *Darie* (arc de droite) (je ne mentionne, bien entendu, que les martyrs romains). A *S. Apollinare Nuovo*, j'ai remarqué, à droite *Iaquintus*, *Protus*, *Pancratius*, *Felix*, *Cornelius*, *Hippolytus*, *Laurentius*, *Sixtus*, *Clemens*, et, à gauche, en commençant par la porte *Eugenia*, *Savina*..., *Anatolia*, *Victoria*..., *Emerentiana*, *Daria*, *Anastasia*..., *Felicitas*..., *Caecilia*..., *Agnes* (avec un agneau). Le style en est beaucoup moins libre que celui des mosaïques de la galerie supérieure : exécutées au VIe siècle, elles ont été retouchées au IXe.

A Spolète, dans l'église de S. Giovanni e Paolo, consacrée en 1187, subsiste encore une fresque de cette époque environ : au milieu se tiennent les deux saints, richement vêtus, tenant chacun une porte (du paradis) ; à droite, ils sont représentés encore, l'un déjà décapité, l'autre sur le point de l'être ; à gauche, le jugement rendu par l'empereur (?). On lit sur la fresque IN NOIE DNI... AD MCLXXIIII, die XIII FVLGENTIVS EPISC...

Voici quelques autres indications du même genre que je trouve dans mes notes. Au Mans, dans la rue de Saint-Pavin-la-Cité (par le passage de la cour d'Assé et la rue Saint-Honoré), à la maison n° 1, un bas-relief représentant le martyre de saint Sébastien ; — à Chenonceau (appartements du rez-de-chaussée), bas-relief en bois représentant le martyre de saint Laurent (1^m^,70 sur 0^m^,60 environ) ; — au münster de Bâle, dans la nef de gauche, un panneau partagé en quatre compartiments rectangulaires : ceux du haut, partagés en deux parties inégales par un pilier, représentent le martyre de saint Laurent. Le juge est assis sur une chaise curule, il tient le sceptre ; près de lui, une colonne surmontée par une idole (?) accroupie ; au-dessus de l'arche, une basilique. Derrière le juge, un assesseur, devant lui, un groupe de cinq personnes : à côté de saint Laurent, conduit par le gardien de la prison, on voit saint Sixte tenant de la main droite la crosse et faisant, de la main gauche, un signe de protestation. Saint Laurent est attaché à une colonne, deux hommes lui brûlent les flancs avec des torches, le juge est là, appuyé sur un bâton (1er compartiment). — Une tour, dans laquelle saint Laurent est poussé par un gardien ; un ange y pénètre par une fenêtre pour le réconforter. Devant le juge, assis sous une sorte de baldaquin et auquel le diable parle à l'oreille, saint Laurent est étendu sur le gril ; deux hommes le tourmentent avec des bâtons, un troisième attise le feu avec un soufflet. Un ange lui apporte la couronne du martyre (2e compartiment). — On sait que le palais de l'Escurial a la forme d'un gril.

[1] Berteaux, *Mélanges... Ecole de Rome*, 1897, p. 79.

tout que, durant cette longue période, l'influence des *gesta* s'exerce d'autre manière et sous d'autres formes.

II

A partir de la Renaissance, au contraire, les arts seuls, peut-on dire, s'inspirent parfois des traditions romaines. Tandis que la légende, la morale, le culte, la littérature leur échappent complètement, la sculpture et la peinture subissent encore, en quelque manière, leur influence. Sainte Agnès inspire au Tintoret un joli tableau, d'un sentiment presque tendre [1] et une toile intéressante au Dominiquin [2] : la scène du meurtre et les additions à cette scène s'harmonisent avec les violons, les flûtes et les harpes du groupe d'anges qu'on voit planer dans l'air. — Plus souvent que celle d'Agnès, l'histoire de Laurent est mise à profit, par Daddi par exemple [3], par Masolino [4], Marescalco [5], Bronzino [6] et Guerchin [7] ; elle inspire au Titien [8] un tableau d'une exécution magnifique : la tête du patient est une des plus expressives qu'il ait peintes et le concours des différentes lumières sur le groupe saisi en plein mouvement est d'un magique effet. Van Dyck ne sera pas aussi heureux lorsqu'il traitera le même sujet dans le goût du Tintoret [9].

[1] Au chœur de Santa Maria dell'Orto, à Venise.
[2] A la Pinacothèque de Bologne.
[3] Burckhardt. *Cicerone*, II, 510, note.
[4] *Id.* 543. A.
[5] *Id.* 622. C.
[6] *Id.* 772. B.
[7] *Id.* 805. I.
[8] A l'église des Jésuites à Vérone.
[9] A Santa Maria dell'Orto. — Consulter ainsi, les très intéressantes fresques découvertes en 1864 à *Sancta Maria della Regina*. Cinq d'entre elles concernant Sainte Agnès (1, 2, 4, 6, 8) : les panneaux préparés 3, 5, 7 n'ont pas reçu leur peinture. La fresque 1, nous montre Agnès à l'Ecole ; 2, la rencontre d'Agnès et du fils du proconsul ; 4 Agnès conduite au lupanar ; 6 le martyre d'Agnès ; 8 la guérison de Constantina. Est-il trop hardi de croire que le panneau 3 devait représenter l'exposition d'Agnès nue ; le panneau 5 Agnès sur le bûcher : le panneau 7 le martyre d'Emérentienne? — Ces fresques sont certainement antérieures à 1330, sans doute antérieures à Giotto, peut-être d'un Siennois (*S. Maria di Donna Regina e l'arte senese a Napoli* da Emile Bertaux. Napoli. Giannini, in-8°, 1899).

Voici quelques autres indications du même genre : à Spello (église de Sant-Andrea), un *saint Laurent* de Pinturrichio ; à Florence (église de Saint-Lau-

On soupçonne, en regardant ces toiles, que l'artiste qui les a peintes se souciait fort peu des détails de l'histoire, — tout comme les orateurs sacrés dans les panégyriques des saints; on s'en convainc en étudiant les représentations figurées du martyre de saint Sébastien. Il n'est pas un saint romain qui ait eu plus de peintres : la raison n'en est pas dans la vénération spéciale dont il aurait été entouré : elle n'est autre qu'une habitude prise par le premier d'entre eux : celle de représenter le martyr à peu près nu. Comme, à cette époque, pour faire reconnaître son talent, chacun doit montrer, — c'est l'usage, — qu'il est capable de faire « une académie », chacun demande le plus souvent à la légende de saint Sébastien le moyen de faire ses preuves et l'occasion de déployer sa virtuosité. Et voilà pourquoi nous pouvons admirer les toiles de Santi[1], de Costa[2], de Grandi[3], de Timoteo della Vite[4], d'Antonello[5], de Marescalio[6], de Liberale[7], de Foppa[8], de Dossio[9], de Girolamo d'Udine[10], de Pordenone[11], de Pollajuolo[12], de

rent), même sujet, par Aug. Bronzino, et (à Sainte-Croix : quatrième chapelle à gauche du chœur) par Bern. Daddi; à Emma, même sujet (à la Certosa : capella del Capitolo); à Munich, même sujet, par Ghirlandajo (*Vieille Pinacothèque*, VIII, 1012 (1899), et Rubens (*id*, VI, 726). — A Bibbiena (église de Saint-Lorenzo), j'ai trouvé un curieux tableau, de 30 centimètres sur 20, représentant le martyre de saint *Hippolyte :* le martyr est entraîné par des chevaux ; au fond, les murailles crénelées d'une ville : l'empereur, couronné, assiste à l'exécution ; au-dessus de ce petit tableau, qui borde un plus grand, le saint est représenté en pied, revêtu du costume militaire, avec cuirasse et jambières. (Non loin, saint Sébastien est représenté à son tour.) — A Brescia, un beau tableau de saint *Clément*, entre deux saints et deux saintes, debout, mitre en tête, les yeux au ciel, d'où la Vierge le regarde, tenant Jésus dans ses bras : le mouvement est gracieux plutôt que naturel. — A Florence, au Bargello (VIe salle), un reliquaire en bronze noirci, par L. Ghiberti, coulé pour recevoir les restes de *Protus Hyacinthus et Nemesius.* — A Pérouse (Pinacothèque, salle des Stacchi), le n° 10 représente une très curieuse *S. Dignamerita* (*sic*). — A Florence, (Académie., VI, 288), une *Storia de S. Agnese* de Granacci. — Mentionnons aussi les fresques odieuses dont Tempesta l'Ancien et Roncalli delle Pomerance ont couvert les murs de San-Stefano Rotondo.

[1] Burckhardt, *Cicerone*, II, 577, A.
[2] *Id.* 597, B.
[3] *Id.* 600, B.
[4] *Id.* 603, E.
[5] *Id.* 610, N.
[6] *Id.* 622, C.
[7] *Id.* 623, S.
[8] *Id.* 625, K.
[9] *Id.* 710, F.
[10] *Id.* 744, I.
[11] *Id.* 747, I.
[12] *Id.* 757, B.

San Spagnoletto[1], de Schidone[2], du Dominiquin[3], du Guerchin[4]; et c'est à cette raison que nous devons les chefs-d'œuvre de Pinturrichio aux appartements Borgia, de Sodoma, puis de Rubens. Au palais Corsini, on garde de celui-ci un saint Sébastien remarquable par la même liberté de peinture qu'on admire dans le tableau du palais Rospigliosi, le Christ et les douze apôtres ; plus beau peut-être par la clarté et l'éclat du coloris, plus curieux encore par l'influence du Corrège qu'il laisse deviner. A San Spirito, à Sienne, Sodoma peignit, en 1530, à côté d'un saint Antoine abbé, un saint Sébastien, l'une de ses plus belles créations ; mais il se surpassa lui-même dans le saint Sébastien qu'il peignit plus tard, merveilleux par la simplicité de son attitude, la noblesse de l'expression douloureuse, la pure beauté des modelés (aux Uffizi, n° 1279[5]).

III

Les gestes de sainte Cécile, à la différence des gestes de saint Sébastien en particulier, et des gestes romains en général, ont, au contraire, directement inspiré les peintres : un détail du texte est même devenu le point de départ d'une légende nouvelle et d'un culte nouveau, très vivant aujour-

[1] Burckhardt, *Cicerone*, II, 790, I.
[2] *Id.* 800, I.
[3] *Id.* 805, D. — On en connaît la reproduction en mosaïque à saint Pierre.
[4] *Id.* 808, M. — Nous avons des statues de lui par Rossellino (382, B), Maini (403, A), Campagna (444, H), Giorgini (479, B). Cf. aussi les toiles de Holbein le Vieux à Munich (*Vieille Pinac.*, III, 219) et celui de Van Dyck (*id.*, III, 824). Plus intéressant encore que ce dernier est le tableau conservé à Vienne, à l'Académie des Beaux Arts (salle I, n° 1128. Ecole de Padoue, XVe) : un fond de rocher domine une place, au milieu de laquelle, saint Sébastien est attaché à un poteau : tout autour, des archers s'exercent. — Je trouve une preuve non moins convaincante que les représentations de saint Sébastien, du discrédit où les gestes sont tombés, dans les six grands tableaux où Rubens a reproduit l'histoire de Dèce (à Vienne : galerie Liechtenstein, salle IV) : aucun détail n'y rappelle les martyrs.
[5] Je n'ai pas pu déterminer à quelle époque prédomine le type du saint Sébastien nu et jeune. Le Dominiquin le représente comme un homme d'âge moyen, barbu. Noter que le saint Sébastien de l'image votive qui se trouve à Saint Pierre aux Liens et qui date au plus tard de la peste de 680 est un vieillard drapé, cheveux blancs, barbe blanche, tenant d'une main une couronne : mais celui de la chapelle du palais archiépiscopal de Ravenne est imberbe. On peut signaler encore les Sébastien de Genga Girolamo da Urbino (Galerie reliant les Uffizi au Pitti, 2205) à Florence, ceux de Montefalco (à l'Illuminata, à saint Leonardo, surtout à saint Fortunato).

d'hui : Cécile reine et patronne des musiciens. Le rédacteur qui écrivait au temps de Théodoric nous montrait la sainte, écoutant la voix de Dieu dans son âme : « le jour où l'on mit « en place le lit nuptial, tandis que les instruments jouaient, « c'est au Seigneur seul qu'elle chantait dans son cœur, *venit « dies in quo thalamus collocatus est; cantantibus organis, « illa in corde suo soli domino decantabat*[1] ». Le détail est joli : il est à croire qu'il ne passa pas inaperçu.

Dans un vieux texte allemand du XIIe siècle, conservé dans la bibliothèque Fürstenberg, aujourd'hui à Donaueschingen[2], je crois saisir un premier et décisif développement du détail donné par les gestes ostrogothiques :

ir vasten und ir weinon
vor gotte so grosse kraft hatte
daz si die engel steteklich zu ir latte
ir gebet in gottes oren drang
alse ein süzes orgenen sanch.

Le rédacteur latin, quand il parle de Cécile, oppose le chant de son âme au chant des instruments ; le poète allemand compare à la *douceur* de la musique la *douceur* de ses prières : loin de se perdre, le détail s'est précisé : *l'idée d'harmonie est désormais associée à l'idée de sainte Cécile*. La légende se développe peu à peu : elle apparaît pour la première fois, ce semble, dans les peintures un peu rapidement exécutées, dans le style des Bicci, qui décorent les murs du Carmine

[1] « Huius *vocem audiens* Caecilia... venit dies in quo thalamus est collocatus est, et, *cantantibus organis*, illa corde suo soli domino *decantabat*, dicens... (Mombritius, I, 188).

[2] Je me suis servi d'une copie exécutée par C. Greith et conservée à la bibliothèque de Vienne (*Codex latinus*, 15 386, XIXe s., chartac., 79 feuillets) : le manuscrit appartenait jadis à L. B., von Lassberg. La légende de sainte Cécile est-elle d'origine allemande ? *Un tableau conservé à Florence* (Uffizi, 1er corridor, 20. — *Fin du* XIIIe) *représente la sainte sans aucun attribut musical ;* de la main droite elle tient une palme, de la main gauche un livre. Les huit petits compartiments qui l'entourent, reproduisent le mariage ; Cécile et Valérien ; Valérien couronné par les anges ; Cécile, Valérien et Tiburce ; le baptême de Tiburce ; Cécile convertissant les soldats ; Cécile devant Almachius ; le martyre. — Aldhelme avait paraphrasé le détail de notre texte autrement que ne fit la légende postérieure. « Quae licet organica bis quinquagenis et ter quinis sonorum vocibus concreparet harmonia, ac si lethiferos sirenarum concentus cum inexpertos quosque ad vitae pericula pellexerint, sub praetextu integritatis surdis auribus auscultabat. » (Aldhelme, *De laud. virginitatis*, 40 ; — P.L., 89, 141.)

(sacristie), à Florence[1] ; elle s'épanouit dans le célèbre tableau peint par Raphaël vers 1515, conservé à la Pinacothèque de Bologne : qu'est-il autre chose, en effet, que la glorification de la musique qui s'essaye à traduire la musique intérieure de l'âme? A terre on voit des lyres à moitié brisées, tandis que, descendant du ciel, un chœur d'anges entonne les hymnes divins : et tout cède à la puissance de charme que recèlent leurs voix. Si Madeleine ne paraît pas s'y abandonner entièrement, saint Paul est profondément ému des accords harmonieux qui parviennent à son oreille, et il s'appuie, pour les mieux écouter, sur une épée désormais inutile ; saint Jean et saint Augustin, écoutent aussi, et leurs physionomies reflètent le divin plaisir qu'ils ressentent; enfin, occupant le milieu de la toile, les yeux au ciel, les mains oublieuses de retenir la lyre qui tombe, sainte Cécile s'abandonne au bonheur d'entendre

[1] Sur ces fresques, découvertes en 1838, Cécile est représentée jouant de l'orgue. *La légende de Cécile musicienne serait ainsi passée d'Allemagne en Italie l'an* 1300. — A Bologne, dans l'église de sainte Cécile, dix fresques, sans intérêt, reproduisent les fiançailles; la conversion de Valérien, son baptême, l'ange qui le couronne, son martyre avec Valérien, la comparution de Cécile; *Cécile plongée dans l'huile bouillante;* Cécile faisant l'aumône, son ensevelissement.

Au cloître de S. Michele in Bosco, à Bologne, les élèves de Louis Carrache ont peint toute l'histoire de la sainte sur seize fresques: 1. Cecilia genuflessa intenta alla melodia che fanno alcuni angioletti (par F. Brizio) — 2. Valeriano, che porgendo la destra alla sua sposa Cecilia .. s'incamina verso la propria casa (*id.*), — 3. Cecilia in camera che discorre con Valeriano (par A. Bonnelli). — 4. Valeriano, che da alcuni poverelli, si fa insegnare la via per ire a piedi dell.., pontefice (B. Galanino). — 5. Il pontefice lo riceve (L. Garbieri). — 6. L'Angelo che offre a Cecilia ed a Valeriano due ghirlande di fiori (*id.*). — 7. Vari martiri che per opera di S. C. sono portati alla sepultura (G. Cavedone). — 8. Valeriano e Tiburzio martyrizati (*id.*). — 9. Valeriano e Tiburzio decapitati (A. Albini). — 10. Cecilia gitta a terra l'inutile suo organetto (*id.*). — 11. S. C. dispensa a poverelli le sue richezze (J. Campana). — 12. Avanti ad Almachio, S. C. ricusa di sacrificare (*id.*). — 13. S. C. esposta alla atrocità delle fiamme (L. Spada). — 14. S. Cecilia decapitata (L. Garbieri). — 15 L. C. moribonda in braccia a pietosi cristiani (*id.*). — 16. S. Cecilia portata alla sepultura. — Ces fresques ont presque complètement disparu. Elles sont reproduites dans *Il Claustro di S. Michele a Bosco di Bologna, dé Monaci Olivetani, dipinto dal famoso Lodovico Carracci e da altri... descritto ed illustrato da Giampietro Cavazzoni Zanotti* (Bologna 1776). A la treizième fresque, je note la remarque suivante — qui atteste qu'on suivait, en général, les gestes de Cécile avec soin : — « E però nel modo di abbrucciare la santa Giovinetta si e dilungato alquanto Lionello da ciò che ne racconta la storia (p. 93); però si è assentato del vero il nostro Spada nel dimostrare S. Cecilia esposta ad ardere in tal maniere; nè si è abusato affatto della potestà pittoresca e poco solamente lo ha fatto per servire alla bellezza ed al garbo della rappresentazione. »

la musique intérieure qui chante dans son âme et qu'elle essayait d'exprimer : cette mélodie intérieure est figurée par un chœur d'anges sur fonds or, dans le ciel bleu ; et l'expression de sa figure, les formes fortes et riches de son corps expriment à merveille la sérénité calme dans le ravissement.

Il faut finir sur ce chef-d'œuvre : c'est le seul où nos gestes aient quelque part[1].

[1] L'Académie de musique fondée à Rome, en 1584, fut placée sous le patronage de sainte Cécile ; et c'est en sa qualité de patronne des musiciens que M. Camille Bellaigue l'invoquait naguère, dans *le Temps* (12 août 1896) : « Je vous salue aujourd'hui, jeune patricienne de la vieille Rome... Vous êtes et vous resterez la sainte musicienne et la sainte des musiciens. »

CONCLUSION

CONCLUSION

Nous voici donc arrivé au terme de cet étude; et ce n'est pas sans quelque mélancolie que nous voyons venir le moment de conclure. En parcourant nos dernières pages, le lecteur a pu se convaincre comme l'influence des *Gesta Martyrum* a été faible, et même, dans la mesure où elle put s'exercer sur les idées morales, combien peu elle fut heureuse. S'il veut expliquer pourquoi, qu'il n'en cherche pas la raison autre part que dans l'essence même du mouvement légendaire d'où nos textes sont issus : mouvement populaire par ses origines premières et par tout son développement postérieur. En étudiant ces « laisses » informes, qu'il faut pourchasser à travers les manuscrits, on se prend à songer aux paroles d'Horace : *disiecti membra poetae*. Mais si les membres de l'œuvre sont épars, ce n'est pas qu'ils aient été dispersés un jour : ils n'ont jamais été réunis. Un poète n'est pas venu, un « rhapsode » ne s'est pas rencontré qui coordonnât tous ces éléments et fondît tous ces morceaux divers en un chef-d'œuvre unique. La tradition a quitté le domaine de l'histoire, dont elle n'a plus l'exactitude; elle n'est pas entrée tout à fait dans le domaine de la légende, dont elle n'a pas la poésie. Et ce n'est pas seulement le temps qui a manqué ; ce n'est pas le temps seul qui a empêché l'évolution de s'accomplir : il a manqué un poète de génie et une langue formée, et peut-être aussi la nature du sujet a-t-elle contribué à l'échec final. Sans doute, « un poète ayant l'esprit capable de « s'intéresser à autre chose qu'aux platitudes miraculeuses, de « s'ouvrir plutôt à de larges et grands sentiments humains en « pouvait tirer bon parti[1] » ; il n'en reste pas moins vrai, comme

[1] Puech, *Prudence*, p. 107-108. Cf., p. 108-109, le développement de cette idée.

le pensait notre vieux Boileau, que les légendes chrétiennes sont difficiles à aborder : l'imagination n'a pas toute son aisance lorsqu'elle frôle, à tout instant, des matières souvent définies par le dogme, toujours contrôlées par l'Eglise. De plus, le latin du VIe siècle, ou du Ve ou du VIIe n'est plus qu'une langue en décomposition qui a perdu toutes les qualités qui faisaient jadis sa beauté et sa force et qui n'a pas acquis encore celles des idiomes qui en sortiront un jour. Enfin — et comment ne pas en venir là ? — plus que la nature du sujet, plus que la barbarie du langage, ce qui a empêché les *Gesta Martyrum* romains de s'épanouir en quelque chef-d'œuvre, c'est qu'une âme de génie ne s'est pas rencontrée, devinant les âmes des Martyrs à travers les traditions confuses qui les avaient si étrangement rabaissées et si indignement méconnues : Dante n'a pas eu de précurseur. A la place de cette merveille que Dieu a enviée aux hommes, mais qu'ils avaient le droit d'espérer, nous n'avons donc que des récits banals et ternes, dus à de braves gens de sous-diacres, d'intelligence bornée et de cœur mesquin ; au lieu de l'Epopée des Martyrs de Rome, qui aurait pu rayonner dans le monde pour la plus grande gloire du Christ et de l'Eglise, nous avons une cinquantaine de gestes assez insipides.

L'historien se montrera plus indulgent que le lettré. Indépendamment des expressions de tendre et admirative piété qu'on y relève, les gestes romains expriment par eux-mêmes la vénération profonde qu'inspiraient les martyrs : les rédacteurs ne pouvaient pas admettre que leur histoire fût abandonnée à l'oubli. Les tentatives des Manichéens pour introduire leurs théories parmi ces traditions pieuses et pour faire bénéficier celles-là du prestige de celles-ci soulignent ce fait d'une éclatante manière : ces tentatives rappellent celles qu'ils faisaient encore, à la même époque, pour exploiter le prestige de ces autres puissants patrons qu'étaient les Apôtres. Les deux faits se répondent, se complètent et s'éclairent : ils nous confirment dans l'idée que c'est par les cultes intercesseurs que le Christianisme a conquis les foules et que c'est grâce à ces cultes que celles-ci ont pu passer des religions polythéistes locales à la religion chrétienne *catholique*. Les Martyrs ont fait connaître la puissance, ils ont fait aimer la douceur de la religion du Christ aux foules innombrables des humbles ; ils ont accompli cette œuvre d'évangélisation populaire pour laquelle tous les traités d'Ori-

gène et de saint Augustin étaient sans force et sans vertu[1]. Et plus tard, lorsque leurs gestes ont seuls gardé le souvenir de leur héroïsme, comme leurs basiliques gardaient la mémoire de leurs noms, ils ont contribué par là, eux aussi, à l'achèvement de la grande œuvre si tenacement poursuivie : la substitution de l'idée chrétienne d'un Dieu qui tire ses titres et ses supériorités de sa perfection spirituelle à la notion d'un idéal divin uniquement composé de force redoutable, de perfection corporelle et capricieuse. Au lieu d'une grande épopée chrétienne, sœur aînée de la *Divine Comédie*, si les gestes romains nous ont donné seulement un pendant à la littérature équivoque des gestes des Apôtres et surtout du Livre Pontifical, il faut dire aussi qu'ils nous font comprendre comment s'est opéré le ralliement des foules romaines païennes à Jésus-Christ.

C'est parce qu'ils sont tous apocryphes et qu'ils expriment tous ce mouvement religieux populaire — il convient de revenir sur ce fait en terminant — qu'ils présentent, entre eux, de si profondes analogies et qu'ils ont été réunis naturellement dans le *Liber Martyrum :* fondés sur des traditions analogues, rédigés dans les mêmes milieux, ils sont vraiment parents les uns des autres. Comme sur le fond d'or des mosaïques, à Monreale, à Ravenne ou à Saint-Marc, les saints raidis et gauches, la tête cerclée dans le nimbe, les yeux fixes et le geste figé, offrent tous je ne sais quel air de parenté plus saisissant que les différences individuelles qui les séparent, ainsi les légendes romaines se détachent à nos yeux sur un même fond de lointains souvenirs avec cette ressemblance générale et cet air de famille que donnent nécessairement à des textes, les mêmes caractères, les mêmes origines, les mêmes destinées.

[1] Cf. notre article : « Comment, dans l'Empire romain, les foules ont-elles passé des religions locales à la religion universelle, le christianisme ? (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1899, t. IV p. 239-269).

APPENDICES

APPENDICE I

LA PRISON DE SAINT PIERRE

D'APRÈS LES GESTES DE PROCESSUS ET L' « ITINÉRAIRE D'EINSIEDELN »

Les gestes de Processus racontent que c'est à la prison Mamertine, où jaillit actuellement une source, que saint Pierre a été emprisonné [1].

Un texte contredit ici les données des *Gesta* [2]. L'*Itinéraire d'Einsiedeln* mentionne sur le trajet de la porte Aurelia à la porte Prénestine, une fontaine de saint Pierre où se trouve sa prison [3] : il la place sur la rive droite du Tibre, entre la porte Aurelia et une église des saints Jean et Paul, en face des *Molinae*, de la *Mica Aurea* [4] et de *Sancta Maria*, c'est-à-dire sur les dernières pentes du Janicule. Le texte de l'*Itinéraire* : « Fontaine de saint Pierre où se trouve sa prison » fait, évidemment, allusion à la même légende que les gestes de Processus et veut rappeler les mêmes souvenirs. Entre les deux documents la contradiction est flagrante.

[1] « In ipsa custodia mamurtini dum esset... ; at vero beatissimi apostoli oraverunt in eadem custodia. »

[2] Cf. Grisar. La prison Mamertine et les traditions romaines de la détention et des chaînes de saint Pierre (*Z. S. für Kath. Theologie*, 1896, *passim*, surtout p. 104 et seq.). — On tâche de répondre ici aux objections soulevées par le savant jésuite.

[3] Lanciani, Lincei, I, 441.

A PORTA AVRELIA VSQ. AD POR	TAM PRENESTINAM
Fons sci petri ubi est carcer eius	molinae, mica aurea, sca maria
Sci iohannis et pauli.	sci chrysogoni et scae Caeciliae.

Cf. Jordan., II, 329, 646. — De Rossi, *Ins. Chr.*, II, 9. — *R. S.*, I, 154 et 146.

[4] La *Mica aurea* a été retrouvée (Gatti : *Atti del sesto Congresso Storico*, p. 248).

Tous deux n'ont pas même valeur : l'autorité de la légende est ici plus forte que celle de l'*Itinéraire*. Le texte dans lequel elle est parvenue jusqu'à nous est de l'époque des Goths; l'*Itinéraire* est postérieur à 750; *a priori*, et à moins de raisons particulières, on doit préférer une tradition plus ancienne à une tradition qui l'est moins.

Il n'y a pas de raisons particulières de se méfier des indications des *Gesta Processi*. S'ils sont apocryphes, nous avons vu que les données topographiques des gestes sont presque toujours exactes; et, dans l'espèce, la cohérence[1] très remarquable de celles qui nous sont fournies est une sûre garantie de leur valeur : il est évident que le narrateur du récit de la fuite de saint Pierre connaît Rome. — Si les autres légendes qui mentionnent la prison Mamertine[2] ne font, à ce propos, aucune allusion à Processus et à Martinianus, pourquoi s'en étonner et comment l'auraient-ils faite? La légende de saint Calliste parle-t-elle des autres gestes qui mentionnent le Capitole? — On allègue l'invraisemblance de certains faits : il est matériellement impossible, dit-on, que cinquante et une personnes aient pu tenir ensemble dans la Mamertine. Mais oublie-t-on le *Tullianum* et que Processus ne devait reculer devant aucune difficulté pour faciliter le baptême de ses frères? Ou croit-on que les Romains se souciassent si fort du confort de leurs prisonniers? Ou attache-t-on tant d'importance à l'exactitude du chiffre donné par la légende? — On demande pourquoi Lucine pouvait pénétrer jusqu'aux Apôtres et à leurs compagnons? Mais l'aide de Processus pouvait-elle lui faire défaut, et les chrétiens n'avaient-ils pas la liberté de visiter là leurs frères enchaînés? — On s'étonne de ne pas trouver la trace la plus légère de l'existence d'un culte à la prison Mamertine au cours du IVe siècle. Oublie-t-on qu'à cette date la Mamertine servait encore de prison publique[3] et ne pouvait être désaffectée : il n'y en avait pas d'autre à Rome. Oublie-t-on qu'elle se trouvait au cœur de la ville, dans un quartier entière-

[1] Pour aller de la Mamertine à la Porte Appienne, on passe naturellement par le *Septizonium*, la *Via Nova*, le *Titulus Fasciolae*.

[2] Calliste, 14 octobre 440. — Martyrs Grecs, *R. S.*, III, 206. — Stephanus, 2 août 142. — Sixtus, 6 août 140. — Marcel., 16 janvier 370. — Abundius, 16 septembre 301. — Chrysanthe, 25 octobre 482.

[3] Ammien Marcellin, XXVIII, 1 (éd. Nisard, p. 292, 404).

ment païen, sur une colline symbole du paganisme autant que forteresse de Rome? On comprend que les empereurs aient hésité à y établir un sanctuaire, et l'on sait, d'ailleurs, combien les chrétiens ont dû mettre de temps et montrer de prudence pour s'installer au cœur de la ville. — Toutes les raisons alléguées pour affaiblir sur ce point l'autorité des gestes ne sont que des hypothèses auxquelles il est facile d'en opposer d'autres de même valeur.

Au contraire, il n'est pas malaisé de trouver des raisons décisives qui obligent le critique à se montrer très réservé lorsqu'il juge l'*Itinéraire* et très prudent lorsqu'il l'emploie. Le passage où nous lisons : *Fons sci Petri ubi est carcer eius*, est très suspect. Les mots qui suivent, à la ligne inférieure, désignent un édifice qu'on ne peut identifier avec certitude : « *Sci Iohannis et Pauli.* » Est-ce le cloître fameux qui se trouvait au Vatican près de Saint-Pierre [1], est-ce une église indépendante de celle-ci et distincte de celle du Celius ? On n'en trouve pas trace dans les documents [2] ; on n'en trouve pas trace sur le sol. — Il en est de même de la prétendue prison de Saint Pierre. Pas un mot dans les textes ; pas une pierre sur le Janicule. Comment expliquer cette absence de ruines et ce silence des écrivains ? Ne serait-il pas étrange — c'est ici qu'il faut le dire — que les chrétiens de Rome, au IVe siècle, n'eussent pas élevé un oratoire à leur apôtre au lieu même de sa captivité ? Y avait-il là une prison publique ? Le Janicule n'est-il pas en dehors de la ville et loin des quartiers païens ? Les chrétiens avaient les mains libres ; dans l'hypothèse que nous combattons, leur abstention est plus que surprenante ; on en vient à soupçonner une erreur dans le texte de l'*Itinéraire*.

Ce soupçon se confirme par un examen général de sa valeur. Deux erreurs inexplicables, nombre d'obscurités inexpliquées en affaiblissent le témoignage. Le *Circus Flamineus* ne se trouve pas *Place Navone*, mais sur l'emplacement actuel du *Palais Mattei* et de *Sancta Catarina dei Funari*, entre la *via Aracoeli*, la *via degle Botteghe Oscure*, la *Via Delfini* [3] : il est confondu ici avec le *Circus Agonalis*. — Les *Thermae*

[1] Duchesne, L. P., I, 239, 484[58] ; II, 23.

[2] Cf. l'inscription publiée par de Rossi (*Ins. Chr.*, II, 28, 51).

[3] Lanciani, Lincei, I, 440. — Jordan, II, 329. — Varron, V, 154. — Cicéron, *ad. Att.*, I, 14. — Pro Sestio, 33. — Val. Max., 7, 4. — Martial, XII, 74, 2. — Dion Cassius, 55, 10.

Commodianae ne se trouvent pas davantage derrière la *Rotonde*, mais en dehors de la *Porte Capène*[1] : elles sont confondues ici avec les Thermes d'Agrippa.

On ne sait au juste à quoi correspondent l'*acqua de forma lateranense*, le *Penturium*, *Sainte Agathe* du sixième itinéraire ni le *Palatium Pilati*[2]; et l'on est surpris de l'omission de *sainte Praxède* au septième itinéraire et de l'emplacement inexact atttribué à *Santa Maria Anticha*, au *Testamentum*, à *San Stefano*[3].

La défiance s'accroît et les soupçons se confirment lorsqu'on cherche à s'expliquer ces obscurités et ces erreurs, lorsqu'on se rappelle comment l'*Itinéraire* fut rédigé[4]. Sur un plan de Rome construit à une époque inconnue, par un auteur inconnu, un bon moine, étranger à Rome et dont on ne saurait déterminer ni le degré d'intelligence ni la force d'attention, a tiré quelques grandes lignes de deux points assez éloignés l'un de l'autre ; il nomme les monuments qu'il rencontre, à droite et à gauche, *sur son plan*, qu'il puisse ou non les voir sur la route ainsi tracée. — Ce n'est pas tout : son travail ne nous est pas parvenu dans le texte original ; une copie imparfaite, probablement dérivée d'un exemplaire lui-même imparfait, est seule arrivée jusqu'à nous. Il faut compter avec les fautes des copistes, avec celles du rédacteur de l'*Itinéraire*, avec celles du plan. Les secondes, sans doute, sont les plus graves : les noms des monuments pouvaient, par défaut de place, ne pas être inscrits à l'endroit précis où ils auraient dû l'être, mais un peu à droite ou un peu à gauche : et l'on expliquerait, de la sorte, les fautes du texte, qui place à droite ce qui est à gauche, à gauche ce qui est à droite. Les noms pouvaient être omis quand la place manquait pour les écrire, *au centre de la ville notamment, aux abords du Capitole et du Forum ;* un système de renvois et une « légende » réunissaient ceux qui n'avaient pu être inscrits : et l'on expliquerait par là, par l'insuffisante clarté des signes ou par un oubli maladroitement réparé, la substitution du *Circus Flamineus* au *Circus Agonalis* et des *Thermae Commodianae* aux *Thermes d'Agrippa*. L'hypothèse rend compte, on le

[1] Lanciani, *op. cit.*, 451. — Hérode, I, 12, 3. — *Vita Commodi*, 17. — *Chronog.*, p. 148, M.

[2] Lanciani, *op. cit.*, 459, 465, 475, 479, 484.

[3] *Id.*, *op. cit.*, 496.

[4] De Rossi, *R. S.*, I, 154.

voit, des erreurs constatées et des obscurités signalées : il se trouve qu'elle permet aussi de résoudre le problème particulier qui nous occupe.

La mention *Fons Sci Petri ubi est carcer eius* se rapportait à la prison Mamertine ; mais le grand nombre des édifices qui se pressent autour du Capitole et du Forum ne permettait pas d'inscrire ces mots où ils auraient dû l'être : l'auteur du plan les a rejetés à un autre endroit, à l'endroit précis où les a lus le rédacteur de l'*Itinéraire*. — Il se peut aussi qu'on ait omis d'inscrire la Mamertine, toujours par défaut de place et qu'on ait négligé de réparer cet oubli en la notant dans la légende ; le rédacteur, surpris de ne pas trouver citée la prison de Saint-Pierre, lieu de pèlerinage célèbre par le monde, et rencontrant au Janicule un *Fons Sci Petri*[1] marqué sur le plan, aurait ajouté de son autorité propre *ubi est carcer eius*. — Ce ne sont là que des hypothèses : mais elles rendent raison des faits en tenant compte des circonstances spéciales où l'*Itinéraire* fut rédigé. Lors même qu'on les rejetterait, les erreurs qu'on constate dans celui-ci, les obscurités qu'on y signale, surtout la manière dont il fut rédigé, tous ces faits autorisent les soupçons, s'ils ne contraignent pas à la méfiance. Ces raisons générales s'ajoutent à l'incertitude du passage et à l'époque tardive du texte sur lequel on prétend s'appuyer ; l'autorité de l'*Itinéraire* n'est pas de telle nature qu'elle doive nous faire douter du témoignage des gestes et de la tradition locale qu'ils représentent ; il n'y a pas lieu de changer l'emplacement traditionnel de la prison de saint Pierre[2].

[1] Qu'il y ait eu une fontaine à cet endroit, rien de plus probable ; l'*Aqua Alsietina* passait par ce quartier (*Nibby. Ant.*, I, 363). — Que le voisinage de saint Pierre, et la légende du lieu de son supplice lui aient fait donner le nom de l'apôtre, rien d'étonnant : même fait s'est passé pour la *Porta Aurelia*. Cf. Procope, *Bell. Goth.*, I, 19 (éd. Dindorf, II, 94).

Voici le texte de Procope : διὸ δὴ ἄλλας δύο τῆς τόλεως πύλας ἐνοχλεῖσθαι πρὸς τῶν πολεμιῶν ξυνέβαινε, τήν τε Αὐρηλίαν — ἣ νῦν Πέτρου τοῦ τῶν χριστοῦ ἀποστόλων κορυφαίου, ἅτε που πλησίον κειμένου, ἐπωνυμός ἐστι — καὶ τὴν ὑπὲρ τὸν ποταμόν.

[2] Cf. *Ordo Benedicti*. V (Lincei, I, 552). — Mirabilia, 10 (Jordan, II, 617). — Cancellieri : *Notizie del carcere Tulliano...*, p. 38, 52 sq. — Jordan, I, 453, II, 480.

APPENDICE II

FRAGMENTS DE DEUX SERMONS INÉDITS SUR LES SAINTS IRÉNÉE ET ABUNDIUS

Codex Vindob., 917. — XIIe, 21. f. pgm., 2 colonnes, 41 lignes.

Ruperti abbatis Limpurgensis sermones (cf. Denis I DCC).

12^{r} Sermo de sanctis martyribus Hereneo et Abundio. De hodierna festivitate sanctorum martyrum Herenei et Abundii cupientes aliquid loqui ad honorem d. n. i. ch. cuius testes sunt ipsi et ad aedificationem proximi, incidit illud quod legimus in verbis sancti Augustini : nullus gradus praetermissus est de quo non haberet testimonium salus omnium. Quibus verbis tanti doctoris nos pusilli subvectimus quod Deo docente in his consideramus. Perpendimus enim summum et imum in mundo gradum ; quis autem gradus superior in mundanis dignitatibus quam regum et imperatorum, quis autem in mundo gradus inferior quam cloacariorum sicut nempe humanis stercoribus nullum stercus est fetidius sicut cloacariorum gradibus nullus contemptibilior gradus. Christus solus salus omnium de imo et summo gradu et in eorum mediis gradibus, habet testimonium quia de imperatoribus... habet martyres et de cloaca tam benae sicut de regum et imperatorum auro et purpura suos habet testes. Hi nempe testes Herenius sancti et Abundius in cloaca facti sunt d. i. martyres quorum aliter id est Abundius non fuit cloacarius sicut s. Herenes, sed uterque in cloaca passos. Dominus nempe lucratus est per laurentium yppolitum et per yppolitum nutricem suam concordiam ; cum audisset sanctae concordiae corpus in cloaca esse absconditum... *13^{r}* melius est... in cloaca mori cum deo et pro de[o] quam in aula deaurata et convivorum plena mori cum diabolo... *18^{r}* quod ipse praestare dignetur qui cum p. et ss. vivit et

gloriatur Deus per omnia s. s. Amen. — *18r*... Det autem dominus scorum martyrum herenaei et abundii intercessionibus ut non iuveniamur in stercore illo de quo scriptum est... Qui sanctorum suorum H. et A. merui hoc largiri...

18r (manu recentiore) : Item de sanctis martyribus Hereneo et Habundio. Quanta devotione sancti quorum reliquias possidemus in ecclesia cui specialiter attitulati sumus a nobis sunt honorandi docemus ex dictis beati doctoris Augustini sic dicentis cuncti martyres patres carissimi devotissime percolendi si specialiter hii venerandi sunt a nobis. — Illi enim orationibus eius nos adiuvant... ; cum his familiaritas quaedam nobis data est. Semper enim nobiscum sunt, hoc est et in corpore viventes custodiunt et de corpore recedentes excipiunt... Habundium unus corpus integrum excepto capite in ecclesia vestra possidetis... *19r* Agneten... Laurentium... Romanum... Yppolitum... *21r* Nemo igitur erubescat cloacam et stercora in qua sancti martyres nostri Herenes et Habundius promeruerunt fieri Xri vestimenta candida. Nemo erubescat cloacam et stercora peccatorum confiteri de quibus per gratiam transfiguratoris nostri de morte in vitam transfigurati, dicentes Christo corde et ore : gloria tibi domine qui cum P. et SS. vivis et regnas Deus per omnia s. s. amen.

ERRATA

P. VIII, note, ligne 2. — Lire : « *Roma Sotterranea* », au lieu de : « Solterranea ».
P. 7, note 1, ligne 17. — Lire : « plurima ex illis », au lieu de : « plurimae ».
P. 9, note 4, ligne 3. — Lire : « *infra*, § III, page 13 », au lieu : « III, p. 11 ».
P. 23, ligne 4. — Lire : « la *platonia* », au lieu de : « la *platoma* ».
P. 24, note 2, ligne 1. — Lire : « le F. H. », au lieu de : « le M. H. ».
P. 27, lignes 24-25. — Lire : « prêchant l'exemple de ceux-ci, acheminer ceux-là à la pratique... », au lieu de : « prêchant leur exemple les acheminer à la pratique. »
P. 30, note, ligne 3. — Lire : « dum essem », au lieu de : « dum esem ».
P. 32, ligne 11. — Lire : « Qu'est-ce donc », au lieu de : « Questce donc ».
P. 37, ligne 3. — Lire : « Gesta Bibbianae », au lieu de « Gesta Biblianae ».
P. 41, ligne 16. — Lire : « plusieurs textes[3] », au lieu de : « plusieurs textes ».
P. 47, lignes 22-23. — Supprimer les mots : « mancipare avec le sens de confier (Processus) ».
P. 50, ligne 12. — Lire : « acceptum Palmatium », au lieu de : « acceptum Palmaium ».
— ligne 17. — Lire : « lumen donare », au lieu de : « lumendonare ».
P. 53, note, ligne 1. — Lire : « [1] En 476, lorsqu'Odoacre », au lieu de : « [2] En 476, lorsqu'Odoacre ».
P. 60, note 2. ligne 2. — Lire : « τὰ γὰρ », au lieu : « τἀγὰρ ».
P. 62, note, ligne 2. — Lire : « προτροπῇ », au lieu de « προτοπῇ ».
P. 66, ligne 18. — Lire : « nous ont frappé », au lieu de : « nous ont frappés ».
P. 75, note 3, ligne 1. — Lire : « Lettre des Lyonnais », au lieu de : « Lettres ».
P. 77, note. — Lire : « p. 45 », au lieu de : p. 43 ».
P. 77, ligne 15. — Lire : « des traits », au lieu de : « des trait ».
P. 78, ligne 4 à partir du bas. — Lire : « ce qu'il ignorait ignorer », au lieu de : « ce qu'il savait ignorer ».
P. 88, ligne 2 à partir du bas. — Lire : « étant données sa date et son origine », au lieu dé : « étant donnés... ».
P. 92, note 3, ligne 3. — Lire : « *codex Augiensis* 32 », au lieu de : « *codex Auquiensis* ».
P. 95, note 1, ligne 1. — Lire : « l'accord touchant les dates », au lieu de : « touchant des dates ».
P. 97, ligne 7 à partir du bas. — Lire : « Sallustii thermae », au lieu de « Sallustis ».
P. 98, ligne 23. — Lire : « VII mil (Nérée)[1] », au lieu de : « VII mil (Nérée)[2] ».
P. 101, note 2, ligne 1. — Lire : « Urbis partem », au lieu de : « Urbi partem »
P. 105, note 3 de la page 104, ligne 7. — Lire : « *Paulus und Petrus* », au lieu de : « *Paulus una Petrus* ».
P. 106, ligne 3. — Lire : « Sérapis », au lieu de « Sarapis ».
P. 109, ligne 9. — Lire : « Dircé », au lieu de : « Dircès ».
P. 109, dernière ligne. — Lire : « πολὺ », au lieu de « πολύ ».
P. 110, note 1, ligne 5 à partir du bas. — Lire : « iustitiam », au lieu de : « iustutiam »
P. 122, note 4, ligne 4. — Lire : « folio 71[r] — 178[r] », au lieu de : « folis 71[r]—78[r] ».
P. 123, ligne 19. — Lire : « et pauli ; peu après », au lieu de : « pauli peu après ». — Dernière ligne. — Lire : « palatium licinianum », au lieu de : « palati lucinianum ».
P. 125, note 2, ligne 5. — Lire : « *Museo capitolino* », au lieu de « *Musco* ».
P. 128, note 6, ligne 1. — Lire : « Marius Pudens », au lieu de : « Manius ».
P. 133, note 4, ligne 2. — Lire : « p. 142-144 », au lieu de : « p. 142, 444 ».

P. 140, ligne 4. — Lire : « transporter », au lieu de : « trensporter ».
P. 151, note 3, ligne 4. — Lire : « pas antérieures au IVe siècle », au lieu de : « pas antérieures au Ve siècle ».
P. 152, note 2, ligne 2. — Lire : « potenter tamen », au lieu de : « potentes tamen ».
P. 157, note 3. — Lire : « p. 121 et 137 », au lieu de : « p. 133, 117 ».
P. 157, ligne 5 à partir du bas. — Lire : « se réfugiaient », au lieu de : « se réfugient ».
P. 168, ligne 5 à partir du bas. — Lire : « n'est-il pas permis de croire », au lieu de : « n'est-il pas vraisemblable de croire ».
P. 170, ligne 19. — Lire : « la voie d'Ostie[1] », au lieu de : « la voie d'Ostie ».
P. 171, lignes 15 et 16. — Supprimer les mots : « nous voici revenus dans le voisinage des saints Jean et Paul ».
P. 173, note 1. — Lire : « Marucchi », au lieu de : « Marrucchi ».
P. 186, note 1. — Lire : « Allard, II, 254-255 », au lieu de : « Allard, II, 241 ».
P. 190, ligne 11. — Lire : « celles même », au lieu de : « celles-mêmes ».
P. 192, note 7, ligne 4. — Lire : « S. Avit », au lieu de : « S. Avis », et, ligne 5 : « particularisent », au lieu de : « particularissent ».
P. 197, ligne 6. — Lire : « les prêtres », au lieu de « les prêtre ».
P. 197, note 4. — Lire : « F. H. *Proleg.* p. XLV-XLVI », au lieu de : « *Proleg* ».
P. 198, ligne 15. — Lire : « commun », au lieu de : « commum ».
P. 201, ligne 23-24. — Lire : « Crescentius », au lieu de : « Crecentuis ».
P. 201, ligne 24. — Lire : « férial », au lieu de : « fériail ».
P. 202, note 4. — Lire : « ou à la maison », au lieu de : on à la maison ».
P. 203, ligne 13. — Lire : « *in insula* », au lieu de : « *in uisula* ».
P. 204, ligne 11. — Lire : « vraisemblable », au lieu de : « vrai semblable ».
P. 207, note 6, ligne 2. — Lire : « l'homonymie », au lieu de : « l'homouyme ».
P. 208, note. — Lire : « F. H. », au lieu de : « R. H. ».
P. 209, note 4. — Lire : « Marucchi », au lieu de : « Marrucchi ».
P. 210, ligne 19. — Lire : « quatre vingt-un », au lieu de : « quatre-vingt-un ».
P. 222, ligne 6 à partir du bas. — Lire : « attribue, tout permet », au lieu de : « attribue, permet ».
P. 227, note 6, ligne 2. — Supprimer les mots : « et le *pridie idus aug.* ».
P. 229, nota, ligne 16 à partir du bas. — Lire : « beauté », au lieu de : « beanté ».
P. 234, ligne 17. — Lire : « aqua », au lieu de : « acqua ».
P. 242, 2e colonne, ligne 12, à partir du bas. — Lire : « se conduire », au lieu de : « le conduire ».
P. 249, ligne 11. — Lire : « intermédiaire[3] entre Rome, la Grèce », au lieu de : « intermédiaire entre Rome, la Grèce[3] ».
P. 255, ligne 1. — Lire : « les textes », au lieu de : « les textes[1] ».
— note 1. — La supprimer complètement.
P. 267, ligne 9 à partir du bas. — Lire : « à Pontien », au lieu de : « au Pontien ».
P. 268, ligne 12. — Lire : « eux-mêmes », au lieu de « eux-même ».
P. 270, ligne 10 à partir du bas. — Lire : « encore sur cette », au lieu de : « encore cette ».
P. 271, note 1. — Lire : « p. 30, note », au lieu de : « p. 28, note ».
P. 272, note 3, dernière ligne. — Lire : « quicumque », au lieu de : « uqicumque ».
P. 272, ligne 16. — Lire : « ses visites », au lieu de : « ces visites ».
P. 280, note, dernière ligne. — Lire : « neues », au lieu de : « nenes ».
P. 286, note 1, ligne 1. — Lire : « a beato Petro », au lieu de : « a C. Petro ».
P. 307, note 1. — La supprimer complètement.
P. 310, note 5, ligne 3. — Lire : « Athalaricus Paulino », au lieu de : « Athalaricus, Pauino ».
P. 314, ligne 6. — Lire : « puissent être », au lieu de : « puissent-être ».
P. 314, ligne 13. — Lire : « diptyques », au lieu de : « dyptiques ».

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE : Objet et divisions de ce travail. VII

PREMIÈRE PARTIE

LES GESTES DES MARTYRS ROMAINS

CHAPITRE PREMIER

QUEL EST L'ÉTAT DU PROBLÈME

I. — Le fait de l'inauthenticité 4
II. — L'hypothèse de l'interpolation. 9
III. — La théorie de l'apocryphicité 12

CHAPITRE II

COMMENT IL CONVIENT DE POSER LE PROBLÈME

I. — L'histoire des martyrs romains au IVe siècle 17
II. — L'histoire des martyrs romains au IXe siècle 30

CHAPITRE III

RECENSEMENT DES TEXTES

I. — Persécution de Néron. 34
II. — — de Domitien. 34
III. — — de Trajan 34
IV. — — de Marc-Aurèle. 35
V. — — de Sévère 35
VI. — — de Maximin. 35
VII-VIII. — de Dèce et de Valérien. 35
IX. — — d'Aurélien 36
X. — — de Dioclétien 36
XI. — — de Julien et Constance. 37

CHAPITRE IV

VALEUR DE CES TEXTES

Pages.

I. — Éditions édifiantes. 39
II. — — scientifiques 40
III. — L'édition définitive. 43

CHAPITRE V

PARENTÉ LITTÉRAIRE DES TEXTES :
LEURS CARACTÈRES PHILOLOGIQUES

I. — Vocabulaire. 46
II. — Syntaxe 49
III. — Style 51

CHAPITRE VI

PARENTÉ PSYCHOLOGIQUE DES LÉGENDES :
LEUR PHYSIONOMIE MORALE

I. — Leur composition uniforme. 54
II. — Leur psychologie élémentaire 57
III. — Leur caractère tendancieux 61

CHAPITRE VII

COMPARAISON DES GESTES AINSI CARACTÉRISÉS AVEC LES ACTES AUTHENTIQUES

I. — Les actes des saints Jacques et Marien. 67
II. — Leurs caractères philologiques 69
III. — Leur physionomie morale 70
IV. — Comparaison. 74

CHAPITRE VIII

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE :
LE *Liber Martyrum*

I. — Le passionnaire de saint Grégoire 78
II. — Le *Codex Palatinus Vindobonensis latinus* 357, reproduit le passionnaire grégorien 81
III. — Le passionnaire grégorien n'est qu'une seconde édition d'un *Liber Martyrum* romain. 89

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE CRITIQUE DES TRADITIONS ROMAINES

CHAPITRE PREMIER

LES SOURCES : LEURS CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Pages.

I. — Rapport des gestes avec le férial hiéronymien . . . 95
II. — — avec l'œuvre d'Eusèbe. 98

CHAPITRE II

TRADITIONS LOCALES URBAINES

I. — Traditions trasteverines (Saint Pierre et saint Paul, saint Calliste, sainte Cécile, saint Chrysogone) . . 101
II. — Traditions de la ville haute (Sainte Vibbiane, saint Eusèbe, sainte Potentienne et sainte Praxède, sainte Suzanne, saint Cyriaque). 123
III. — Traditions centrales (Capitolines, Palatines : saint Césaire, sainte Anastasie ; *Nova Fora Caesarum*) . . 134
IV. — Traditions céliennes (Saint Jean et saint Paul. Les Quatre Couronnés. Saint Clément. Saint Pierre et saint Marcellin) 145
V. — Traditions aventines (Sainte Sérapie et sainte Sabine, saint Boniface, sainte Prisca, saint Processus et saint Martinianus) 164

CHAPITRE III

TRADITIONS CÉMITÉRIALES (1re PARTIE)

DE LA VOIE APPIENNE A LA VOIE NOMENTANE

I. — Traditions appiennes (Saint Etienne, saint Corneille, saint Alexandre, saint Urbain. Les « Martyrs Grecs », saint Sixte, saint Calocère et saint Parthenius, saint Sébastien). 173
II. — Traditions latines (Saint Jean, saint Nérée, sainte Eugénie, saint Etienne, saint Gordien). 190
III. — Traditions lavicanes (Saint Sébastien) 196
IV. — Traditions tiburtines (Sainte Symphérose, saint Laurent, saint Hippolyte, saint Genès) 197
V. — Traditions nomentanes (Saint Nérée, saint Alexandre, saint Marcel, saint Restitutus, saint Primus et saint Felicianus, sainte Agnès). 209

CHAPITRE IV

TRADITIONS CÉMITÉRIALES (2e PARTIE)
DE LA VOIE SALARA A LA VOIE ARDÉATINE

Pages.

I. — Traditions salariennes (Saint Maris, saint Laurent, saint Abundius, saint Alexandre, sainte Vibbiane, sainte Basilla, sainte Félicité, saint Chrysanthe et sainte Darie, saint Getulius, saint Nérée, saint Eleuthère, saint Crescentius, saint Léopard). . . 219
II. — Traditions flaminiennes (Saint Abundius, saint Maris). 230
III. — Traditions cornéliennes (Saint Maris, sainte Rufine et sainte Seconde). 231
IV. — Traditions auréliennes (Saint Processus et saint Martinianus, saint Eusèbe et saint Pontien, saint Basilide, saint Pancrace, saint Pierre et saint Marcellin). 233
V. — Traditions portiennes (Saint Abdon et saint Sennen, saint Cyrinus, saint Pigmenius, saint Simplicius et sainte Béatrice). 237
VI. — Traditions ostiennes (Saint Félix et saint Adauctus, sainte Bonosa, saint Gallican, saint Censurinus et sainte Aurea, saint Paul, saint Timothée, sainte Martine, sainte Lucilla et sainte Flora). 244
VII. — Traditions ardéatines (Saint Nérée et saint Achillée, saint Césaire, saint Montanus, saint Félix). . . . 254

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE GÉNÉRALE DES TRADITIONS ROMAINES

CHAPITRE PREMIER

FORMATION ET DÉFORMATIONS DES TRADITIONS ROMAINES
(Ier-Ve SIÈCLES)

I. — Période des origines : l'oubli. 265
II. — Période de la persécution : le souvenir de la persécution dioclétienne 268
III. — Période de l'établissement de l'Église : le culte des martyrs et le prestige des ascètes 270

CHAPITRE II

RÉDACTION DES TRADITIONS ROMAINES (Ve-VIe SIÈCLES)
(ÉTUDE D'ENSEMBLE)

I. — Les gestes sont postérieurs à l'établissement du Bas-Empire. 279
II. — Les gestes sont antérieurs à 595. 283
III. — Les gestes romains, pour la plupart, datent de l'époque ostrogothique 287

CHAPITRE III

RÉDACTION DES TRADITIONS ROMAINES [Ve-VIe SIÈCLES]
(ENQUÊTES PARTICULIÈRES)

Pages.

I. — Date des gestes de Cécile 293
II. — — de Corneille 296
III. — — d'Eusèbe 297
IV. — — d'Eugénie 299
V. — — des Martyrs grecs 300
VI. — — de Sébastien 301
VII. — — de Processus et Martinianus. . . . 303
VIII. — — de Nérée et Césaire 305
IX. — — de Laurent, d'Eusèbe et Pontien . . 307
X. — — d'Etienne, de Pancrace, de Jean et Paul. 309
XI. — — de Gordien, de Vibbiane, de Calliste, de Rufine et Seconde, de Maris et Marthe, d'Anthime et Faltonius, de Rufus et de Marcel 310
XII. — — d'Anastasie. 312
XIII. — — de Paul (Linus), de Gordien, de Processus, de Pancrace, de Simplicius et Viatrix, de Sérapie et Sabine, d'Eugénie, de Clément, de Félix Romanus, de Sébastien et d'Agnès. 313
XIV. — — de Boniface, d'Alexandre Romain et d'Eleuthère. 318

CHAPITRE IV

DÉFORMATIONS DES TRADITIONS CONTEMPORAINES DES RÉDACTIONS : LE NÉO-MANICHÉISME
(Ve-VIe SIÈCLES)

I. — Polémiques relatives à Saint Pierre et à Saint Paul.
II. — Polémiques relatives à la fuite. — Les ascétisations 323
de traditions. 331
III. — Les apologies manichéennes de Simon, de Basilide, de Manès (et de Montanus). 336

CHAPITRE V

DÉFORMATIONS DES TRADITIONS CONTEMPORAINES DES RÉDACTIONS (*suite*) : BYZANCE
(Ve-VIIe SIÈCLES)

I. — Prestige de l'Orient attesté par les écrivains occidentaux et les cultes romains d'Anastasie et de Côme et Damien 345
II. — Influence des rapports politiques qui unissent Rome à Byzance sur les traditions martyrologiques. . . 349
III. — Vue générale sur les rapports de Rome avec Byzance (et l'Orient), à l'époque des rédactions. 355

CHAPITRE VI

VALEUR HISTORIQUE DES RÉDACTIONS (Ve-VIIe SIÈCLES)

Pages.

I. — Les gestes sont apocryphes : les rédacteurs des gestes romains font partie du moyen clergé 359
II. — Ils n'ont qu'une très faible valeur pour l'historien de la vie chrétienne durant les persécutions ; ils sont d'un très grand prix pour l'historien de la vie chrétienne après les persécutions. 363

CHAPITRE VII

DE L'INFLUENCE DES RÉDACTIONS SUR LES TRADITIONS (VIe-VIIe SIÈCLES)

I. — L'époque ostrogothique ; conquêtes et dévastations, après le VIe siècle, les gestes exaltent et conservent les légendes. 367
II. — Les gestes suscitent de nouvelles légendes : sainte Lucie et saint Géminien, sainte Martine, saint Concordius 370
III. — Les gestes provoquent la formation d'un nouveau calendrier romain. 372

CHAPITRE VIII

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LES IDÉES (VIe-VIIIe SIÈCLES)

I. — L'opinion de la haute église 377
II. — Grégoire Ier et les gestes des martyrs romains . . . 378
III. — Caractère utilitaire de l'exhortation morale dans les écrits de Grégoire. 380
IV. — Influence doctrinale des gestes sur Grégoire. . . . 381

CHAPITRE IX

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LE CULTE (VIIe-VIIIe SIÈCLES)

I. — Les gestes donnés aux moines et lus aux offices . . 385
II. — Conséquences de ce double fait 387
III. — Fin de cette influence : le culte des martyrs décline, leurs reliques sont transportées à Rome 390

CHAPITRE X

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LA LITTÉRATURE (VIIIe-XVe SIÈCLES)

I. — Haut moyen-âge 394
II. — Hrotswitha 396
III. — Le moyen-âge 397
IV. — Laurent de Médicis 401

CHAPITRE XI

DE L'INFLUENCE DES GESTES ROMAINS SUR LES ARTS (XVe-XVIIe SIÈCLES)

Pages.

I. — Avant la Renaissance. 407
II. — La Renaissance. 410
III. — La « Sainte Cécile » de Raphaël. Sainte Cécile patronne des musiciens. 412

CONCLUSION. 419

APPENDICES

I. — La prison de saint Pierre d'après les gestes de Processus et l'itinéraire d'Einsiedeln 425
II. — Fragments de deux sermons inédits sur les saints Irénée et Abundius. 431

TOURS, IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES

Stanford University Libraries
3 6105 124 421 103

JUN 1989

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY
Stanford, California

272.1
D861

2° LE REGISTRE DE BENOIT XI (1303-1304), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Charles GRANDJEAN. — Cet ouvrage formera un beau volume grand in-4° raisin, à deux colonnes. Il est publié en fascicules de 15 à 20 feuilles environ de 8 pages chacune, avec couverture imprimée. Le prix est fixé à *soixante centimes* par chaque feuille, et à *un franc* par planche de fac-similé. Aucun fascicule n'est vendu séparément. L'ouvrage complet se composera de 80 à 100 feuilles. — Les quatre premiers fascicules sont en vente. Prix : 43 fr. 80. — Le 5e et dernier fascicule est sous presse.

4° LES REGISTRES DE BONIFACE VIII (1293-1303), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées par MM. Georges DIGARD, Maurice FAUCON et Antoine THOMAS. — Cet ouvrage formera trois volumes grand in-4° à deux colonnes, et sera publié en 260 feuilles environ. — Le prix de chaque feuille est fixé à *soixante centimes*. — Aucun fascicule n'est vendu séparément. — Les trois premiers fascicules, le 5e et le 6e, sont en vente. Prix : 54 fr. — Le 4e fascicule est sous presse.

5° LES REGISTRES DE NICOLAS IV (1288-1292), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées par M. Ernest LANGLOIS. *N. B.* Cet ouvrage formera environ 150 feuilles. Le prix de la souscription est établi à raison de *soixante centimes* la feuille. Les neuf premiers fascicules sont en vente. Prix : 97 fr. 80. Le 10e et dernier fascicule, devant contenir l'introduction, l'errata et le titre, est sous presse.

6° LE LIBER CENSUUM DE L'EGLISE ROMAINE, texte, introduction et notes, par M. Paul FABRE. *N. B.* Cet ouvrage formera environ 130 à 150 feuilles, divisées en deux volumes. Le prix de la souscription est établi à raison de *soixante centimes* par feuille. Les planches qui pourront être publiées seront vendues *un franc* chacune. — Le premier fascicule est en vente. Prix : 10 fr. 80. — Second fascicule sous presse.

9° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE IX (1227-1241), publiés ou analysés d'après les manuscrits originaux du Vatican, par M. L. AUVRAY. — Cet ouvrage paraît par fascicules de 15 à 20 feuilles grand in-4°, sur deux colonnes. Le tout formera 3 volumes de 80 feuilles environ chacun. — Le prix est établi à raison de *soixante centimes* la feuille. — Les cinq premiers fascicules formant le tome I complet ont paru. Prix : 48 fr. 60. — Le 6e fascicule est sous presse.

11° LES REGISTRES DE CLÉMENT IV (1265-1268), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, avec appendice et introduction, par M. Edouard JORDAN, membre de l'École française de Rome. Cet ouvrage formera un volume in-4° raisin imprimé sur deux colonnes, et sera publié par fascicules de 15 à 20 feuilles environ, à raison de *soixante centimes* par feuille. L'ouvrage complet formera 70 feuilles environ. — Les trois premiers fascicules ont paru. Prix : 25 fr. 80.

12° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE X ET DE JEAN XXI (1271-1277), Recueil des bulles de ces deux papes, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par MM. J. GUIRAUD et L. CADIER, membre de l'École française de Rome. — Les Registres de *Grégoire X* et de *Jean XXI* (réunis en une seule publication) formeront un beau volume in-4° raisin, imprimé sur deux colonnes. Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. Le prix en est fixé à raison de *soixante centimes* par feuille. — L'ouvrage entier se composera de 60 feuilles environ. — Les trois premiers fascicules ont paru. Prix : 26 fr. 10. — Le quatrième fascicule est sous presse.

13° LES REGISTRES D'URBAIN IV (1261-1264), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par MM. L. DOREZ et J. GUIRAUD, membres de l'École française de Rome. — Cet ouvrage formera trois volumes grand in-4° raisin, dont un sera occupé par le Registre dit caméral. Il sera publié par fascic. de 15 feuilles environ chacun. L'ouvrage complet formera environ 180 feuilles. Aucun fascicule ne sera vendu séparément. — Le premier fascicule du registre ordinaire est en vente. Prix..... 8 fr. 40.
Le premier fascic. du Registre dit caméral est également en vente. Prix : 7 fr. 20.
Sous presse les deuxièmes fascicules.

14° LES REGISTRES DE NICOLAS III (1277-1280), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Jules GAY, ancien membre de l'École française de Rome. — Cet ouvrage

formera un vol. grand in-4° raisin et paraîtra en 4 fascicules. Il formera environ 80 feuilles comprenant, avec les bulles, une introduction, un appendice et les tables. Aucun fascicule ne sera vendu séparément. — Le premier fascicule a paru..... 8 fr. 40.

15° LES REGISTRES D'ALEXANDRE IV, Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par MM. B. DE LA RONCIÈRE, DE LOYE et COULON, anciens membres de l'École française de Rome. — Les Registres d'*Alexandre IV* formeront deux volumes in-4° raisin, imprimés sur deux colonnes. Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage entier se composera de 250 feuilles environ. Les trois premiers fascicules ont paru. Prix : 26 fr. 40. — Le quatrième fascicule est sous presse.

16° LES REGISTRES DE MARTIN IV, Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican par M. SOEHNÉE, ancien membre de l'École française de Rome. — Les Registres de *Martin IV* formeront un volume grand in-4° raisin, imprimé sur deux colonnes, et paraîtront en 4 fascicules. — L'ouvrage formera environ 80 feuilles. Le premier fascicule est sous presse.

OUVRAGES TERMINÉS

3° LE LIBER PONTIFICALIS, texte, introduction et commentaires par M. l'abbé L. DUCHESNE, membre de l'Institut, directeur de l'École française de Rome. 2 beaux vol. in-4° raisin, *avec un plan de l'ancienne Basilique de Saint-Pierre et sept planches en héliogravure (Epuisé)*... 200 fr.

7° LES REGISTRES D'HONORIUS IV (1285-1287), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Maurice PROU. Un beau volume grand in-4° raisin..... 45 fr.

8° LA NÉCROPOLE DE MYRINA, Fouilles exécutées au nom de l'École française d'Athènes, de 1880 à 1882, par MM. E. POTTIER, Salomon REINACH et A. VEYRIES. Texte et notices par Edm. POTTIER et S. REINACH. — Ce magnifique ouvrage forme deux beaux volumes grand in-4°, dont un de texte, et un de 52 planches en héliogravure, tirées sur papier de Chine..... 120 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut (**Prix Delalande-Guérineau**).

10° FOUILLES DANS LA NÉCROPOLE DE VULCI, par M. Stéphane GSELL, ancien membre de l'École française de Rome. Un beau volume grand in-4° de 568 pages, avec 101 vignettes dans le texte, une carte et 23 planches..... 40 fr.

N. B. — *Les numéros placés en tête des ouvrages ci-dessus énoncés indiquent l'ordre dans lequel ces ouvrages sont publiés dans la collection.*

3e SÉRIE — Format grand in-4 raisin — XIVe SIÈCLE

LETTRES

DES PAPES D'AVIGNON SE RAPPORTANT A LA FRANCE

Publiées ou analysées d'après les registres du Vatican par les anciens membres de l'École française de Rome.

TABLEAU DE LA PUBLICATION

1° **JEAN XXII** (1316-1334), M. Coulon, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales. (*Sous presse.*)
2° **BENOIT XII** (1334-1342), M. Daumet, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales. (*Le premier fascicule a paru.*)
3° **CLÉMENT VI** (1342-1352), M. Deprez, membre de l'École française de Rome. (*En prép.*)
4° **INNOCENT VI** (1352-1362), M. Deprez, membre de l'École française de Rome. —
5° **URBAIN V** (1362-1370), M. Lecacheux, anc. membre de l'École française de Rome. —
6° **GRÉGOIRE XI** (1370-1378), M. Mirot, anc. membre de l'École française de Rome. (*S. presse*)

2

BENOIT XII

1334-1342

LETTRES CLAUSES, PATENTES & CURIALES

SE RAPPORTANT A LA FRANCE

PUBLIÉES OU ANALYSÉES D'APRÈS LES REGISTRES DU VATICAN

Par **Georges DAUMET**

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, ARCHIVISTE AUX ARCHIVES NATIONALES

Le premier fascicule a paru **9 30**

Tours, imprimerie Deslis Frères, rue Gambetta, 6.